



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

Monsieur Matheson
architecte

Offre par M^{me} LEO
Janvier 1941

ÉTUDE SUR L'ÉTYMOLOGIE

DE NOMBREUSES LOCALITÉS

SITUÉES PRINCIPALEMENT DANS L'ANCIENNE PICARDIE.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

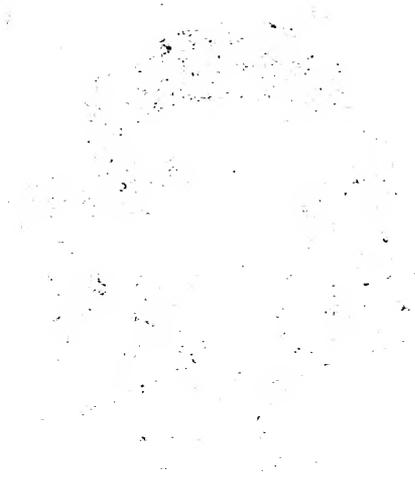
THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

1230 Broadway, New York, N.Y.

1911

1911



ŒUVRE POSTHUME

ÉTUDE SUR L'ÉTYMOLOGIE

DE NOMBREUSES LOCALITÉS

SITUÉES PRINCIPALEMENT DANS L'ANCIENNE PICARDIE.

Notes recueillies et publiées

par la Famille de l'Auteur, après sa mort.

AMIENS

TYPOGRAPHIE DE DELATTRE-LENOEL

32, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 32.

1880

22-22180

846.7TR4

L4993

AVERTISSEMENT.

Ce travail n'est pas fait pour tout le monde : il ne peut intéresser que les amateurs d'étymologies, qui ne sont pas nombreux ; c'est fort heureux pour moi, et je respire en pensant que je n'ennuierai ainsi que peu de lecteurs, si j'en ai. Ces derniers étant déjà familiarisés avec les bizarreries que présente à l'esprit la formation bâtarde de notre langue, puisant à droite et à gauche dans le latin, dans le teutonique, dans le gaulois, dans divers patois originaires, je n'ai pas besoin de les prémunir beaucoup contre les objections que peuvent soulever sans cesse l'emploi capricieux des voyelles, la permutation des consonnes, la décomposition presque complète de certains mots, de certains noms, dont la signification primitive était perdue.

Dans la rédaction des actes au moyen-âge, le scribe, souvent ignorant, ne se fatigue pas la tête à comprendre le sens, il rend simplement le son du mot que lui dicte un grossier paysan, ou même son seigneur, quelquefois aussi peu lettré que lui. Les exemples abondent, et c'est sous ce travestissement qu'il faut reconnaître l'original, dans une langue qui n'était encore qu'un patois barbare, sans règles, jamais écrit jusqu'au XII^e siècle, et toujours traduit en un mauvais latin, qui défigure presque toujours les noms de lieux.

On peut s'en former une idée en prenant une charte rédigée cependant par le chancelier de la couronne ; c'est la donation de biens considérables qu'octroie Clotaire III, avec sa mère sainte Bathilde, à l'abbaye de Corbie en 662 : les noms des localités, citées pour délimiter la portion de la forêt de la Vicogne qui est concédée, présentent de véritables énigmes qui attendent encore le sphinx capable d'en donner l'explication avec certitude.

On marche donc à tâtons en abordant l'étude des étymologies et ce n'est qu'en avançant pas à pas, qu'en scrutant et comparant beaucoup de matériaux, qu'on arrive à découvrir le sens caché dans un mot mal saisi par le scribe chargé de traduire en latin ce qu'il n'a pas compris.

Ajoutez à cette difficulté les élisions, les renversements de syllabes, l'emploi bizarre des voyelles et vous aurez la physionomie d'une langue façonnée d'ailleurs par une prononciation rude, arbitraire, se modifiant d'un lieu à un autre, d'âge en âge.

Au milieu d'une pareille confusion, comment un lecteur peu initié ne se récrierait-il pas, en mainte occasion, contre les interprétations qu'on lui soumet ? Il lit dans un vieux titre : *porta asinorum* ; il dit d'emblée : il s'agit certainement là de la Porte aux ânes, et il admet qu'il y passait probablement beaucoup de ces animaux. Il faut cependant se garder d'y passer avec eux, en s'associant à l'étrange bévue du traducteur ; c'est à l'occasion d'une délimitation de propriété qu'on lui dit : le champ tient d'un côté à la Porte Hosanne, qui est la prononciation romane du mot *hosanna* ; et mon homme, dans sa simplesse, vous livre la bouffonnerie de son *Porta asinorum* ; content de son œuvre, il s'endort sans doute ensuite du sommeil paisible que donne la bonne conscience.

En parcourant tous nos vieux grimoires on rit quelquefois, mais on s'impatiente plus souvent, devant l'ignorance de quelques uns des moines chargés spécialement de faire passer la langue parlée en leur mauvais latin qui, pendant des siècles, servait seul à la rédaction des actes. Je rencontrai un jour le mot *Laora*, dans un titre de 1134, qui évidemment s'occupait du village de Lheure près d'Abbeville. Il n'était pas douteux que *Laora* était la traduction ridicule d'un nom préexistant dans le langage ordinaire. L'écrivain paraît avoir compris qu'il ne s'agissait pas ici d'une mesure du temps ; mais ignorant le sens du mot, il a habillé Lheure en *Laora*. La lettre *h* est un parasite qui se fauille souvent, comme dans haut, de *altus*, sans autre raison que celle d'une prononciation vicieuse : c'est l'Eure qu'il faut voir écrit ici, pour l'évre, eau. Ce village, placé sur des sources et sur la rive de l'Escardon, a pris son nom de cette circonstance, comme ailleurs et pour la même cause d'autres localités se nomment Rivière, Fontaine, Aix, Caix, avec une aspiration.

Multiplier ces citations, ce serait devancer le travail qui va suivre. On y trouvera à profusion des contractions comme marguillier de *matricularius*, carême de *quadragesimus*; des inversions dans une syllabe, comme Fremin pour Firmin; des *h* ajoutés pour obéir à une prononciation âpre, comme hair, de *odire*, et quelquefois pour produire un effet contraire, comme Chantilly pour Cantilly, petit canton, petit domaine, et mieux domaine de plaisance, (le diminutif est souvent un signe d'affection); comme encore chapeau de *caput*. Le *ch* représente aussi un ou deux *s*, comme dans torche, pour torse, torchon pour torson. La lettre *d* s'élide très fréquemment, comme dans *sanctus Audoenus*, Saint-Ouen, *sanctus Audomarus*, Saint-Omer, les voyelles *a, é, i, o, u* se livrent sans cesse au jeu : qui quitte sa place la perd.

Puis, viennent des noms complètement déformés : Bagardas devenu Boisbergues; Inguldicurtis, Yaucourt; Civinocurtis, Chevincourt.

Beaucoup de noms de lieux sont composés du nom du colon fondateur, avec une terminaison en court, en ville et en villers. Ces noms propres sont très souvent fort défigurés et méconnaissables; ils n'offrent d'ailleurs aucun intérêt, parce qu'ils s'appliquent à des individus inconnus qui, à l'époque romaine, sont venus en foule défricher notre sol et y fonder des colonies agricoles : les moines continuèrent ce travail, après la tourmente des invasions, et aidèrent puissamment au développement de la culture.

J'en ai dit assez et trop pour la classe de lecteurs à laquelle je soumets humblement mon travail; je les prie de ne pas se hâter de porter leur jugement en s'arrêtant à des idées préconçues; il convient auparavant de bien s'identifier avec les habitudes de cette race d'hommes qui, livrée aussi bien sous le heaume que derrière la charrue à une vie rude, a rudoyé la langue qu'elle formait et parlait en arbitre, sans gêne, en souverain.

J'aurai fini quand j'aurai dit que mon travail sent la manière dont il a été fait : c'est un assemblage de notes prises sur des sujets tels que le hasard me les présentait; il n'a pas assez de valeur à mes yeux pour me décider à prendre le soin de coordonner et de grouper avec ordre, suivant leur nature, tous les matériaux qui le composent; il ne faut y voir qu'une distraction que j'ai voulu me donner dans les quelques loisirs que me laissaient d'autres occupations.

Enfin, je conviendrai qu'en commençant mes recherches j'avais en vue un tout autre résultat que celui obtenu : je croyais rencontrer dans la signification des noms de lieux des souvenirs nombreux des mœurs, des usages, des pratiques civiles et religieuses de nos bons ancêtres, les Gaulois. Je n'ai trouvé aucune trace de leur organisation sociale dans notre contrée, à moins d'y rattacher, comme une conséquence de leur gouvernement théocratique, les Pierrefitte, Pierrelatte, Pierrelevée, Pierre incise, les Dolmens, Menhirs, Peulevans, Cromlechs, qui appartiennent plus à leur culte, ainsi que ces grandes fosses, en forme de cirque, qu'ils ont creusées dans les bois, et que les générations postérieures ont considérées avec étonnement, en y attachant des idées superstitieuses ; elles sont qualifiées des noms de fosses à fées, fosses au diable, chaudrons du diable ; on reconnaît là un des effets produits par la prédication évangélique sur la masse du peuple, qui ne vit plus dans les croyances anciennes qu'une inspiration de l'Esprit-malin.

Peut-être faut-il aussi admettre quelques noms de leurs divinités, restés bien dissimulés dans la dénomination de quelques forêts, de quelques cours d'eau ; c'est possible, puisque des écrivains sérieux partagent cette opinion ; mais ces notions sont trop isolées pour présenter un véritable intérêt ; elles tendent tout simplement à confirmer, ce que nous savions déjà, que les forêts des Gaulois étaient consacrées à un culte.

Nos regards n'ont porté que sur une portion de la seconde Belgique, et notamment sur le Belgium dont Amiens faisait partie. Dans cette circonscription assez restreinte on aperçoit, à chaque pas, l'action des Romains : non seulement ils prennent possession de notre pays par les armes, mais ils s'emparent du sol en se livrant à de nombreux défrichements, où ils fondent des colonies agricoles ; les noms des fondateurs y restent souvent attachés ; leurs divinités remplacent le culte des Druides ; leur langue pénètre partout, même dans le fond des campagnes, où la rudesse des habitants en forme bientôt un véritable patois. Dans les cités, les municipes sont leur œuvre : institution rigoureuse qui, seule debout, traverse les perturbations les plus dissolvantes, et qui, bien que affaiblie, se maintient encore de nos jours, malgré nos pitoyables dissentiments.

Les noms de lieux nous ont transmis évidemment le souvenir de tout ce qui se rattache à la période romaine, et si les traces de ses pratiques religieuses ne sont pas plus abondantes, c'est que le nouveau culte, qui a succédé au paganisme, a pris fortement à tâche de le faire oublier, en brisant ce qui pouvait être brisé, les idoles avec leurs autels, en substituant de nouveaux noms aux anciens, ceux-là ayant souvent quelque analogie de consonnance avec ceux-ci, que, par ce procédé, il s'efforçait d'effacer de la mémoire des néophytes.

La vie du moyen-âge vient ensuite se dévoiler encore plus clairement par toutes ces dénominations qui rappellent aussi ses défrichements, ses fondations agricoles, son servage, ses mottes sur lesquelles la féodalité, depuis le plus puissant suzerain jusqu'au plus humble fieffé, élève de toutes parts sa forteresse ou son simple donjon. A la base du château-fort, on aperçoit les gens de la glèbe, le routier, *ruptuarius*, le bordier attaché à la *borde* seigneuriale ; puis les cotereaux qui, possesseurs de leur *cota*, de leur cabane, indiquent un adoucissement dans le servage que bientôt vient encore modifier de mille manières l'octroi de chartes d'affranchissement, souvent imposé par la nécessité plus que par le bon vouloir.

Toute cette vie matérielle se manifeste par une interprétation tantôt laborieuse, tantôt fort simple, de la signification des noms de lieux puisés dans les anciennes chartes. Les pèlerinages, les fontaines, les gros et vieux chênes, placés maintenant sous l'invocation d'un saint, nous donnent le niveau des croyances religieuses de cette époque, dans la masse de la population. Tout humble qu'était la conquête faite sur l'intelligence peu développée du moyen-âge, c'en était une, obtenue péniblement par les efforts incessants d'une prédication plus pleine de zèle et de dévouement qu'éclairée elle-même.

Je m'arrête au moyen-âge, telle était sa physionomie ; on la trouvera peinte dans les articles qui vont suivre ; ce ne sera pas le Jardin de Flore, ni celui des Hespérides que vous aurez à parcourir ; les fleurs aux vives couleurs et les fruits savoureux n'appartiennent pas à ces temps reculés et ne décorent pas mon tableau, il s'en faut. J'aurais dû peut-être y introduire quelques agréments pour essayer de plaire à plus de monde ; mais je n'y ai pas songé et il est trop tard ; aussi, dirai-je aux délicats : arrêtez-vous là, ne franchissez pas cette limite ;

c'est du terre à terre que je suis condamné à vous offrir, la fuite est pour vous le seul parti raisonnable à prendre.

Après ce sage conseil je me bornerai à ajouter que si les interprétations des noms de lieux, qui forment le fonds de ce travail, sont quelquefois un peu hasardées, le plus grand nombre doit inspirer confiance. Je livre d'ailleurs mon étude à la controverse : qu'on ne se gêne pas ; c'est une bonne occasion de se satisfaire ; mais aussi qu'on me pardonne si, de mon côté, je rappelle cette réflexion un peu outrecuidante : les écrivains et les martyrs ont quelque ressemblance ; ils sont exposés à être livrés aux bêtes. En lisant cette saillie, qui voudra se fâcher ?



ÉTUDE SUR L'ÉTYMOLOGIE

DES

NOMS DE LIEUX

Au mot *Avenariæ* Du Cange dit : *arva in quibus solæ excrescunt avenæ* : ce sont des terres dans lesquelles l'avoine seule est cultivée.

Dans les temps reculés certains terroirs tout entiers, ou certaines portions d'un terroir, faute de culture et d'engrais, ne pouvaient produire que de l'avoine : la redevance était servie en nature au seigneur du Lieu ; elle s'appelait *Avenagium*, *avenage*. Beaucoup de terres restaient en friche plusieurs années, et de temps en temps on y faisait une récolte d'avoine : puis, la population et le nombre des bestiaux augmentant insensiblement avec l'aisance, ces mêmes terres produisirent les diverses céréales ; mais la dénomination primitive persista assez souvent, et nous la retrouvons appliquée à plusieurs villages de notre contrée que nous appelons *Avesnes*.

Tous ces noms doivent venir de *rumpere* et de *rodere* (briser le sol, le défricher) ; il ne peut être douteux que les établissements agricoles qui ont été créés à la suite des nombreux défrichements que les Romains, puis les Franks ont exécutés dans les Gaules, ainsi que ceux qui leur sont postérieurs, ont dû prendre des dénominations qui se rattachaient naturellement à leur origine. Les lieux-dits, entre autres, les sarts, les essarts, parlent assez clairement ; mais beaucoup de noms originaires furent déformés par le langage populaire, et modifiés aussi volontairement pour éviter la confusion entre ces diverses fondations. Ainsi, comment de *rumpere*, *ruptum*,

Avesnes.

**Rdt. Kotteloux. Route-
queux. Routiauville.
Rotangy. Rual. Roye.
Roigliise. Royon. Les
Royons. Rony. Ro-
sières. Rosol. Rossi-
gnol. Rossigny. Rogy.
Roisel. Rosel. Romont.
Mont-roi. Rogeant.
Sart. Essart.**

a t-on pu former Rot, Rotteleux, Routequeux, Routiauville, Rotangy, et de *rodere*, *rosum*, Roye, Roiglise, Royon, Rouy, Rosières, Rosoi, Rossignol, Rossigny, Rogy, Rogeant, Rosel, Roisel, Romont, Mont-Roi et bien d'autres synonymes disséminés sur le sol de la France?

On a nommé *Ruptuarii*, de *ruptum*, ceux qui rompaient, qui défrichaient les terrains couverts de bois, de broussailles : de *Ruptuarii* est sorti le mot Routier contracté, et aussi Roture qualification donnée aux hommes de la Glèbe, attachés au sol par la féodalité. Ce servage était une atténuation de l'institution romaine si impitoyable pour les esclaves.

En basse latinité *Ruptuarius* est devenu *ruptus*, *rotus*, par une contraction qui s'explique dans ce mot, comme dans tous ceux qui sont d'un emploi sans cesse répété : ce qui est d'ailleurs le propre du langage populaire.

Nous avons appelé Routiers tous ces *Ruptuarii* qui, pressés par la misère, étaient devenus coureurs d'aventures et formèrent ces grandes bandes que Duguesclin entraîna en Espagne pour sauver notre pays de leurs ravages.

Le mot *Rota*, dans la bouche de nos aïeux, signifiait une agglomération, une bande de ces hommes ; de même en fait de défrichements, on a appelé Rot, le Rot, le travail exécuté par ces Routiers ou Rotiers, comme les lieux-dits : la ferme du Rot ; Rotteleux pour Rot-leu, le lieu du défriché ; Routequeux pour Rot-queue, l'extrémité du sart ; Routiauville, la villa du Rot ; Ruel, (*Rotalium*) le petit Rot ; Romont, le mont du défriché, comme nous allons trouver plus loin son synonyme dans Mont-roi. Dans la composition de Rotangy entre aussi la même racine. De *rodere terram*, déchirer la terre, ouvrir, diviser le sol, on a fait Rouy, comme de *fodere*, on a fait fouir, comme encore *cruda terra* a donné Crouy (*cruda terra* terre fangeuse, non cultivée) « *palustris hujus Croy-hand, ut ipsum nomen indicat ; nam crudam terram et cœnosum significat* »

Il est à remarquer que les dentales et les lettres *d* et *t* princi-

Rot.

**Rotteleux. Routequeux.
Routiauville. Ruel. Romont.**

Mont-roi.

Rotangy.

Rouy.

Crouy. Croy.

palement, disparaissent très fréquemment dans la contraction qu'éprouvent les mots en passant du latin en français ; ainsi *sanctus Audoenus* devient Saint-Ouen ; *sanctus Audoricarus*, Saint-Omer ; *crudelitas*, cruauté ; *credibilis*, croyable ; *creditum*, créance, etc. La lettre *t* disparaît dans marguillier, de *matricularius* ; père de *pater* ; mère de *mater* ; pierre de *Petrus* et de *petra* ; rôle de *rotulus* ; etc. C'est ainsi que de *rodere* on a dit Rouy (Rouiacum). Au milieu des bois de la Warde-Mauger, aujourd'hui défrichés, se trouve un endroit livré à la culture de temps immémorial et qui est désigné dans les lieux-dits de la localité par le nom : Le Rouy. On dit aussi rouir le lin en paille, c'est détacher (*rodere*) la filasse de la tige par une fermentation sur le sol ou dans l'eau.

Saint-Ouen.

Rouy.

Avec la même contraction on a formé Roye ; dans l'itinéraire d'Antonin on trouve pour station la ville de Roye, qui est nommée Rodium. En enlevant la terminaison latine, on a Rodi, de *rodere*, et Roi, la lettre *d* étant élidée. Roiglise, sa voisine, était la véritable station où une église (Roi-glise) s'éleva avec la prédication de l'Évangile.

Roye.

Roiglise.

Souvent en parcourant les vieux vestiges de la langue romane on s'aperçoit que la lettre *i* devient un *j*, puis un *g*, ou vice versa, ce qui explique la forme Rogy et Rogeant.

Rogy. Rogeant.

Du supin *rosum*, de *rodere*, il a été fait aussi les noms de Rosel, Roisel, Rosoy, Rosières, Royon, les Royons, (une raie, une voie, un sillon), Mont-roi, comme plus haut Ro-mont, (Roimont, en 1301) le mont du Rot, et ici le mont du roi, le mont du défriché, et non mont-royal, qui en langue romane aurait été mont-réal, comme léal pour loyal. Et même (ce qui va faire rire et hausser les épaules peut-être), *rosum* a donné Rossigny, et tous les lieux-dits : Rossignol, qui ne sont autres que le diminutif de Ros, de *rosum*, et qui ont leur racine dans la forme Rot ; lequel a fourni d'abord, dans le langage du peuple, Routignot et Rotignot, le petit défrichement ; et par une pente fort douce la bouche l'a transformée en Rossignol, quand la signification réelle en a été perdue.

**Rosel. Roisel. Rosoy.
Rosières. Royen. Les
Royons. Mont-roi. Ro-
mont. Rossigny. Ros-
signol.**

Les lieux-dits de ce nom sont fort nombreux : on les rencontre

comme dépendances dans une foule de communes, et formant des écarts : on aperçoit ainsi facilement que ce sont des fondations particulières, formées au loin des centres de population, dans des terres restées sans culture, ou dans des défrichements récemment opérés.

Le nom de Rosières est aussi fort répandu : on le trouve assez rarement comme village, mais il se présente très fréquemment comme annexe, ou comme simple lieu-dit.

Rosières.

Rosières est traduit en basse latinité par *Rosetum*, *Rotus*, *Rothum*, *Rodum*, *Rotia*. Du Cange, qui cependant ne s'égare pas souvent, traduit le mot *Rosetum* par *Roseau*, lieu abondant en roseaux, en ajoutant toutefois : *si bene interpretor*, c'est-à-dire, si je ne me trompe pas. Je pense qu'en effet il n'est pas tombé sur la véritable acception ; car ailleurs il traduit le mot *rosor* par ces mots : *qui rodit*, et *rosorium* par *locus ubi roditur aliquid* ; et encore le mot *rodum* par l'expression latine : *novale*. Chacun sait que *novale* (les *novales*) signifie un sol nouvellement essarté et livré à la culture, presque toujours exempt de dime et de champart, pour y attirer et y attacher des bras étrangers à la localité.

Il n'est pas à dire que les dénominations ci-dessus rappelées, et auxquelles on peut ajouter *Rosaria*, *Roseria*, *Rossum*, n'aient pas été appliquées quelquefois à un marais couvert de roseaux ; mais ce qui est certain, c'est que la plupart des lieux appelés *Rosières* sont situés en plaine, loin des vallées, comme *Rosières* en *Santerre*, *Plessier-Rosainvillers*, (la villa du défrichement avec son chef-mez enclos par son plessier, sa haie bien tressée), le *Rosel* près de la *Vicogne*, *Rosières* annexe de *Sars*, (Nord).

Rosières.

Plessier-Rosainvillers.

Le Rosel.

Sars.

Dans une charte de 1209 on remarque un monastère appelé *Erosum* ; un autre monastère est surnommé *de Erosiis*, fondations au milieu de défrichements ; un *Rosière*, lieu-dit sur la commune de *Rocquigny* près de *Bapaume* ; *Rosemont*, lieu-dit à *Warloy*.

Rosemont.

Valeureux.

Le Campreux.

On a beaucoup cherché l'origine du nom des formes dites du *Valeureux*, que l'on rencontre orthographié aussi : *Val-heureux* : c'est *vallum erosum* et non *vallis erosa*. Le *Campreux* près de *Thoix*, c'est de même : *campus erosus*. Chacun, chemin faisant, en

rencontrera maints exemples. Il existe encore un autre Valeureux, annexe de la commune du Déluge, canton de Noailles (Oise). On peut ajouter qu'une terre défrichée s'appelait ordinairement un Rostier.

Nous avons dit, au sujet de Valeureux, *vallum erosum*, et non *vallis erosa* : le qualificatif *val* est pris dans deux sens ; tantôt il signifie un vallon, une vallée, comme dans Beauval, tantôt il a, si je ne me trompe, une autre acception dans Valeureux, Valvion, Val-des-Maisons, Val-huon (*vallum hugonis*), qui sont situés en plaine : ce sont, à l'exception de la dernière localité, des établissements agricoles dans des défrichements faits par l'abbaye de Corbie qui, par sa chartre de fondation (662) avait reçu de la reine Bathilde une partie de la forêt de la Vicogne avec la charge de l'essarter. Ce fut le travail de plusieurs siècles pendant lesquels on voit apparaître plusieurs coopérateurs, entre autres l'abbaye de St-Jean d'Amiens qui devint propriétaire du Valeureux, écrit aussi Val-heureux, à défaut de notions suffisantes.

Ces cultures, créées et disséminées au milieu d'une vaste forêt, ne pouvaient exister sans moyens de défense dans ces temps encore demi-barbares. Le corps d'habitation et ses dépendances étaient protégés par un *vallum*, composé d'un fossé avec rejet de terre, surmonté d'une palissade. De ces retranchements il reste encore des vestiges fort reconnaissables au Val-des-Maisons. On peut admettre, sans se compromettre beaucoup, que le mot *ferme*, appliqué ultérieurement à ces établissements, tire son origine du latin *firmus*, lieu fermé, *firmitas*, d'où les *la ferté*, comme la ferté de St-Riquier, la ferté de St-Valery.

Une autre interprétation est donnée au mot *ferme* : certains écrivains veulent que ce mot exprime le genre de redevance fourni par le colon qui, au lieu de partager sa récolte avec son maître, lui rendait annuellement, soit une somme fixe, soit une quantité déterminée et invariable des produits du sol.

Ce qui est certain, c'est que les expressions *firmus*, *firmitas* ont signifié un lieu fermé, une ferté : cette dénomination appliquée d'abord aux exploitations rurales protégées par une enceinte, est

Valeureux.

Beauval.

Valeureux. Valvion. Val-des-Maisons. Val-huon.

La Vicogne.

Val-des-Maisons.

Ferme.

La Ferté.

Ferme.

descendue successivement, suivant le cours des siècles, jusqu'à désigner des cultures de minime importance, et rencontrant, chemin faisant, la transition du métayage à la redevance fixe, la signification primitive a changé d'acception. Ce n'est pas le seul mot de notre langue dont le sens a été profondément altéré par les diverses modifications apportées par le temps à notre état social.

Aux diverses localités citées plus haut et dont le nom composé comporte le mot val pour *vallum*, nous ajouterons l'ancien fief de **Valanglart.** (le *vallum* d'Anglart) : les restes de sa motte fortifiée dominant encore la plaine qui l'environne sur la commune de Moyenneville. Nous indiquerons encore un autre fief, le **Val-au-puy.** dépendance de Vergies. On n'ignore pas que Puy (*podium*) veut dire élévation ; c'est le *vallum* sur la motte, et non dans la vallée : **Val-huon.** **Val-aux-Lépreux.**

Nous devons faire remarquer, avant de continuer nos recherches, que des déboisements fort nombreux ont été opérés par les Romains sur la surface des Gaules, et que la main des Franks vint ensuite s'ajouter aux efforts de leurs devanciers : on ne doit donc pas s'étonner de rencontrer souvent, dans la composition des noms de lieux, des traces de ce travail qui avait pour but d'assurer la conquête, en établissant des colonies disséminées de toutes parts, et dont plusieurs sont devenues de grands centres de population : d'autres forment encore aujourd'hui des fermes, des écarts ; le surplus disparut par des causes diverses et notamment par le fléau de la guerre et des invasions, en laissant toutefois des traces non équivoques de pannes, de tuiles, de matériaux d'anciennes constructions, que la charrue retourne sans cesse de nos jours, en les étendant sur le sol.

On trouve dans la Pharsale de Luçain, (livre III, vers 394 et suivants) la confirmation de ce travail de déboisement sous la domination romaine.

. Tunc omnia latè
Procumbunt nemora et spoliantur robore sylvæ.
. Gemuere videntes
Gallorum populi.

Les Franks eux-mêmes, devant le spectacle de la civilisation, s'efforcent d'imiter les vaincus et mettent la hache dans les forêts.

Prorumpit Francus : cedit cito secta bipenni hercinia.

C'est Sidoine Apollinaire, contemporain de l'invasion, qui nous donne ce témoignage. Charlemagne continue l'œuvre depuis longtemps commencée : on lit dans un capitulaire de 813, art. 19, qui s'adresse aux dépositaires de l'autorité : *ubicumque invenient utiles ullos homines, detur illis silva ad extirpendum, ut nostrum servitium immelioretur.*

Ces fondations agricoles prirent des noms variés, mais souvent en rapport avec leur origine, comme Beaurain, Rainneville, Renneville, Ramecourt, Rancourt, Ransart, Ramicourt, Ramilly, Rampont, le Rancy, Reinville, Remecourt, Remiencourt, Remy, Raimbaut, Rainvillers ; plusieurs sont devenus des noms d'hommes comme les Raimbaut, les Rambauld, les Jolibois. L'emploi des monosyllabes Ram, Raim, Rain, Ran, Ren, Rein, Rin, qu'ils viennent du latin *Ramus*, branches, bois, ou plus vraisemblablement, que leur origine soit germanique, indique toujours dans la composition d'un nom de lieu, la présence d'une forêt, d'un endroit couvert d'arbres. De Rin nous est venu Rinceau. Rain a fourni au picard une expression triviale : donner une raincée, c'est donner une bastonnade : le bois joue toujours là son rôle.

Ces Ren, Rain ont servi aussi à qualifier cet habitant rusé des bois, le goupil (de *vulpis*, le *v* changé en *g*,) et nos ancêtres en ont fait Rainward, puis Rainard, enfin Renard, d'où sont venus des noms de famille, dont le caractère était à l'origine plus ou moins rapproché de celui qui servait de terme de comparaison. Rainward a donné aussi Rainouard, Renouard, (le *w* prononcé comme *ou*, ce qui est fréquent). Enfin, Rainward (renard) signifie le garde du bois, le garde-chasse, à son profit bien entendu, sans allusion ici à certains de nos agents forestiers. Nos pères étaient assez goguenards et ils ont mystifié bien d'autres défauts : ainsi ils donnaient

Beaurain. Rainneville.
Renneville. Rame-
court. Rancourt. Ran-
sart. Ramicourt. Ra-
milly. Rampont. Le
Rancy. Reinville. Re-
mecourt. Remien-
court. Remy. Raim-
baut et Rainvillers.

pour cachet à une famille le nom de Fouache qui était le nom d'un pain grossier, d'un pain bis et cuit sous la cendre ; n'ont-ils pas appelé l'aspersoir du nom de goupillon ? chacun sait l'usage que le goupil ou renard fait de sa queue, quand il se sent trop pressé par les chiens ; il arrose sa queue, pas à l'eau de rose, et la secoue au nez des téméraires qui osent l'approcher.

Reims.

Le monosyllabe Rem vient-il bien de *ramus* ? n'est-il pas aussi vraisemblable qu'il sortit du vocabulaire de la langue du pays ? on le trouve si entier dans le nom des Rémois (*Remi*) que l'on ne peut s'abstenir d'en faire l'observation, surtout quand on considère que, sous le gouvernement d'Auguste, leur cité, redoutable par l'étendue de son territoire et par sa nombreuse population, fut divisée en deux provinces, dont l'une porte le nom de Sylva necte, (passé dans la langue des conquérants : *Sylva nectere*), pays entrelacé par les forêts (Senlis).

Senlis.

On peut admettre, en observant quelle était la coutume des âges reculés, que les Remi avaient adopté une dénomination en rapport avec l'aspect que présentait la contrée qu'ils occupaient.

Bécourt.

C'est d'ailleurs là l'origine d'un grand nombre de noms de lieux : on peut citer dans notre voisinage Bécourt, le Curtis du Bois ; Bécordel qui en est le diminutif et l'annexe.

Bécordel.

Nous ferons encore remarquer ici que les mots les plus usités sont ceux qui ont éprouvé les altérations les plus prononcées ; ainsi, pour exprimer un bois, une forêt, on rencontre Bé, Bos, Bus, Bou, Busc, Bouc, Bil (dans billot, billon, billette, diminutifs), Bur et Bi. Une forêt, sylva, se dit souvent selve, seble, sevre, sœuvre ; on reconnaîtra ainsi soit une fondation dans un défrichement, soit le voisinage d'un bois dans les noms qui suivent : Behen pour Behem (le hem du bois), Behencourt, Bettembos, le bois de Bett ou Betto, pour Bert, Berth, nom propre que l'on rencontre sans cesse dans les chartes, et qui entre souvent dans la composition des noms de lieux ; dans Bezencourt : fréquemment pour éviter un hiatus, ou pour adoucir la prononciation, on interpose une ou plusieurs lettres ; c'est ce qui se présente dans

Behen. Behencourt.

Bettembos.

Bezencourt.

Bezencourt ; Billon (petit bois), Billehem, Bihem, le hem du Bois. Billancourt est encore un exemple d'une interposition qui se produit aussi dans Bo-en-court, dépendance de Behem, dont la composition est modifiée pour éviter la confusion entre deux localités si voisines. Ailleurs la forme du bois donne le nom au hameau de Boiron, si toutefois ce n'est pas une altération de Bois-Rou, pour Bois Raoul.

Sur Boisbergues on fera peut-être la remarque que dans le dénombrement des biens de l'Abbaye de Saint-Riquier, en 831, sur la demande de Louis-le-débonnaire, ce village est nommé Bagarde, ou Bagardas : la dissemblance est plus apparente que réelle. Il faut se rappeler que les noms de lieux s'étaient formés généralement suivant le langage populaire, que traduits ensuite en latin (et en quel latin !) dans les chartes par des moines souvent illettrés, et copiés et recopiés postérieurement par des mains moins habiles encore et à des époques à demi-barbares, ces noms nous arrivent défigurés, quand ils ne sont pas complètement méconnaissables. Quelle est la composition de ce nom Boisbergues ? Berk, Berg et Bergues, comme la ville de Bergues, signifient élévation, point culminant ; c'est donc le bois sur la hauteur ; c'est ce qui se rencontre à Boisbergues.

Quant à Bagardas ou Bagarde, il est ordinaire que le mot garde, warde, porte avec lui l'idée d'une élévation, d'un sommet, soit naturel, soit factice, sur lequel la féodalité avait construit de toutes parts ses châteaux-forts : de ces buttes nous sont venus les noms de Motte, Lamotte, comme Lamotte-Brebière, Lamotte-en-Santerre, la Motte Buleux, Lamotelette, Lamotte-croix-au-bailly, qui n'expriment pas seulement la butte, mais qui étaient pris par extension pour le château-fort même. Les Italiens ont procédé de la même manière : ils appelaient la butte *roca* ; puis Roca devint le nom même du château-fort. Une pensée semblable a fait donner à ces forteresses le nom de *moles*, un môle, dans Molliens-Vidame, dans Molliens-aubois, dans Frette-molle, Frette-meule que nous retrouverons plus loin dans le cours de cet exposé.

Ainsi, une même pensée se trouve rendue par les deux mots Bergues et garde pour warde, qui sont des synonymes. La syllabe

Billon. Billehem. Bihem.

Billancourt.

Boencourt.

Boiron.

Boisbergues.

Berk. Bergues.

Les divers La Motte.

Les Molliens.

Frette-molle.

Frette-meule.

initiale de Bagardas est mise évidemment pour bu (erreur de copiste) qui signifie bois ; c'est Bugardas qu'il faut lire.

Maintenant pourquoi le ward est-il joint au mot bois, ce qui veut dire le bois du ward ? il ne faut pas avoir battu beaucoup de terrain pour avoir trouvé dans ses explorations nombre de bois où persistent encore des ruines, des débris de petits châteaux-forts ou donjons construits sur une motte de terre élevée de main d'homme et presque toujours environnée d'un large fossé. Au-dessous de ces demeures féodales étaient parqués les gens de la glèbe attachés au domaine. Chaque groupe de population prenait une dénomination tirée soit de la position du château ou d'une particularité de la contrée, soit du nom du fondateur, comme Le Boisle, pour Buisson, par opposition à Labroye son voisin ; comme encore Bois-mont, Bois-Roger, Bois-rault (Bois Raoul), Bois Riffard, Bois-Riquier, la Boisselle, la Boissière, Boiteaux (petit bois), Bos-mont, le Bosquel, Boubers. On appelait Bers (d'où Berceau, autrefois Berseau) des bois affectés spécialement à la chasse des cerfs, des chevreuils, et qui étaient enveloppés de haies bien tressées, bien entretenues, pour retenir les bêtes fauves qu'on y renfermait.

L'action de chasser dans ces bois s'appelait Bersauder, Bersailler. Les Italiens ont nommé Bersagliers un corps de troupes portant originairement un arc qui était l'arme des chasseurs dans le Bers : ce nom de Bersagliers s'est transmis chez les Italiens jusque dans les temps modernes.

Bers vient de *vertere*, *versus*, tourner, retourner, en parlant du croisement des branches qu'on entrelaçait pour en former une haie infranchissable. Cette racine (*bers*) s'applique au berceau d'enfant plutôt que *versare* qu'on a invoqué, et qui donne *versatus* au supin. Berseau, qui est l'orthographe primitive, est évidemment un diminutif de Bers : le lien qui rattache ces deux noms est l'entrelacement des tiges qui est le cachet commun de l'un et de l'autre, ainsi que des voûtes dites en berceau, qui prennent cette dénomination du croisement de leurs nervures, plutôt que de leur forme.

En reprenant la série des lieux boisés on peut citer Boucacourt,

Le Boisle.

Labroye. Bois-mont. Bois-
Roger. Bois - Rault.
Bois - Riffard. Bois-
Riquier. Boisselle.
Boissière. Boiteaux.
Bos-mont. Bosquel.
Bou-bers.

Boucacourt.

le *Curtis* du bouc, pour buc, bois ; Bouchavesne, pour Bucavesne ; nous avons dit ce qu'on entendait par Avesne : c'est ici un bois défriché et mis en culture d'avoine : Bouchoire (*Bucheria*) pays boisé : Bouchon, près de l'Etoile, (petit bois) diminutif de bouc, buc. Le bouchon, dans l'usage domestique, n'a pas d'autre étymologie, ainsi que le bouchon qui pendait naguère à la porte des tavernes, et qui leur a donné son nom.

Dans Boucly la lettre *y* est mise pour la terminaison latine *iacum* qui disparaît dans la langue romane, comme toutes les terminaisons latines, souvent remplacées par *y*, dont la présence indique toujours un lieu habité. La dernière syllabe *ly* est mise pour *locus* : c'est ainsi le lieu du bois, le lieu habité du bois dont une partie défrichée était livrée à la culture. Nous ferons remarquer ici que la finale *y* est une contraction de la terminaison latine, dont les exemples abondent dans la langue romane.

Le mot Bouflers est composé de *bou*, bois et de *flers* : l'explication de ce suffixe viendra ultérieurement avec celle de ses similaires.

Bougainville est dit pour Boucainville, la villa du boucain, du petit bouc, du petit bois : on trouve encore cette signification dans Bucaille, village de Seine-et-Oise ; cette expression s'applique aussi, en langue picarde, au champ couvert de blé sarrazin, parce que cette plante, quand elle est dépouillée de sa fleur, à la fin de la saison, présente l'aspect en miniature d'un petit bois de haute futaie.

Le nom Bouquemaison s'interprète facilement : c'est la maison, l'établissement agricole dans le bouc, dans le bois défriché.

Bourseville (Bousseville en 1301), pour Bus-ville, Boussicourt, Bouzencourt et Bouzincourt ont la même racine (Bouz pour Bous, Bus) ; Breuil (*Broilium*), comme le Bers, est un bois clos avec soin, un parc, avec cette différence que le Breuil, toujours situé près de l'habitation, ne comporte que de la haute futaie pour faciliter la poursuite du gibier.

Les divers lieux nommés Buigny et Buny (*Buniacum*) sont une autre forme du mot Bu qui a donné les Bussy, Bucy, Buissy, d'où

Bouchavesne.

Bouchoire.

Bouchon.

Boucly.

Bouflers.

Bougainville.

Bouquemaison.

**Bourseville. Boussi-
court. Bouzencourt.
Bouzincourt. Breuil.**

**Buigny. Buny.
Bussy. Bucy. Buissy.**

vient notre mot buisson et aussi cette plante vivace, si commune chez nous, le buis.

Buleux.

Buleux pour Bus-leu, le lieu du bois, (de *locus* nous avons fait lieu, comme lieue de *leuca*). Le mot lieu est presque toujours synonyme d'habitation, de fondation agricole.

Bus. Buscourt. Bus-Ménard. Bussu. Bussuel. Buyon. Cambos.

Viennent ensuite divers noms qui réclament peu d'explications, comme Bus, Buscourt, Bus-Menard, (le bois de Menard), Bussu, Bussuel (diminutif), Buyon (petit bois), Cambos. Camp signifie presque toujours un champ, avec une acception souvent fort étendue, et qui répond à notre mot domaine : c'est pour Cam-bos le champ, le domaine provenant du défrichement d'un bois, comme pour Villers-Camp-Sart, et le bois du Sart.

Villers-Camp-Sart. Bois du Sart.

Carnoy.

Carnoy est une colonie fondée après le défrichement d'un bois dont l'essence dominante était le charme que le patois appelle Carne. Cavillon pour Campbillon (la lettre *b* changée en *v*, comme Cavaillon, Vaucluse, pour Cabellio) : c'est le champ provenant du billon, petit bois ; de cette expression est entré dans notre langue un billot, ainsi que bille, dont on a fait un jouet, et qui, joint à Bocquet, dans Bilboquet, représente bien l'emploi de ces deux petits morceaux de bois.

Cavillon.

Camon.

La contraction du mot Camp en *Ca* se reproduit assez souvent : nous l'avons près de nous dans Camon, autrefois Ca-mons, qui est loin de représenter un camp, ainsi qu'on l'a prétendu, mais bien un champ pris pour domaine avec son chef-lieu, son chef-mez placé sur une élévation, eu égard à la vallée qui s'étend à son pied.

Equesne.

Nous citerons encore Equesne dont le nom primitif était les Quennes, les chênes.

Ecoreau.

Ecoreau, de *excoriare terram*, dépouiller le sol, l'écorcher, enlever les broussailles qui le couvrent. Dans le Nord les terrains vagues, le long du littoral de la mer, qui ont été livrés à la charrue et mis en culture, sont appelés les Escores (de *excoriare*) : cette dénomination va mettre en lumière comment certains noms se dénaturent entièrement à travers les siècles. Au milieu des bois qui se confinent au

point de contact des terroirs d'Auxi-le-Château et de Buire, se trouve un petit espace défriché de temps immémorial, sur une surface presque circulaire de quatre hectares environ ; c'est un terrain que le seigneur du lieu, comme cela se pratiquait ailleurs, faisait ensemercer pour la nourriture du gibier : c'était bien un Escore et à cause de sa dimension restreinte, on le nommait l'Escorsin, petit Escore. Les agents du cadastre, qui effectivement ne sont pas tenus d'être des archéologues, ont désigné ce canton sous le nom de : Corps-Saints, les Corps-Saints.

Eterpigny (Sterpini en 977, Esterpegni en 1134) est encore un Essart ; ce nom vient d'*extirpare*, déraciner, enlever des arbres. Eramecourt, dont on a fait à tort Erambertcourt, exprime la même idée, l'idée d'un bois, d'un *ram* essarté avec son curtis. Esserteaux n'a pas besoin d'explication. Viennent ensuite les Fay (de *fagus*), lieux où les hêtres dominent, et qui entrent dans la composition d'Etelfay pour Stalfay et Fayel, diminutif. Le Stal est un mot de la langue franke qui signifie habitation.

Feuillère est synonyme de La Boissière.

Il n'est pas difficile d'apercevoir la présence des bois dans la formation des noms Forest-Montiers, Frémontiers : la syllabe *fré* n'est qu'une contraction qu'on retrouve avec variante dans Forestel, qui devient ailleurs Fertel et Festel, et Festonval. Quant aux noms Montiers, Monthiers, Montières, Montereau, tout le monde sait qu'ils dérivent de *monasterium* ; ce qui ne signifie pas toujours un véritable monastère, mais bien souvent une dépendance, un domaine appartenant à une corporation religieuse, et où quelques membres venaient habiter alternativement, soit à titre de délassement, soit pour surveiller l'administration de la propriété.

Fransart, Grand-Sart, Gueschart, (Guissart en 1574), Hérissart sont évidemment des défrichements : le franc sart était celui où le seigneur appelait à lui des colons en les dégageant des liens du servage, mais en leur imposant des conditions de redevance fixe, et en leur abandonnant gratuitement des parcelles de terre dont ils restaient propriétaires, ainsi que des bâtiments qu'ils élevaient, avec

Corps-Saints.

Eterpigny.

Eramecourt.

Esserteaux. Fay.

Etelfay. Fayel.

Feuillère. La Boissière.

Forest-Montiers. Frémontiers. — Forestel.

Fertel. Festel. Festonval.

Monthiers. Montières.

Montereau.

Fransart. Gransart.
Gueschart. Hérissart.

stipulation toutefois de retrait sans indemnité en faveur du donateur ou de ses héritiers, si la résidence était abandonnée par le colon.

Gueschart est l'essart de Gui ; Hérissart le lieu défriché par le maître, le seigneur, (*herus*.)

Grand-Seble. Grand-Sœuvre. Grand-Sèvre. Ville-Selve. Grand-Selve.

Les noms Grand-Seble, Grand-Sœuvre, Grand-Sèvre, Ville-Selve, Grand-Selve (ce dernier traduit à tort par *Guerlandi sylva*), viennent tous de *sylva*, forêt, avec des altérations qui ne sont pas assez prononcées pour voiler complètement la racine.

La Hétroye.

Bien d'autres noms viennent encore se ranger dans la classe des colonies établies à l'intérieur ou auprès des bois, comme La Hétroye dans un lieu planté de hêtres ; La Houssoye était couverte de houx,

La Houssoye.

Le Bocquet. Le Bosquel.

de broussailles ; Le Bocquet, Le Bosquel sont des diminutifs. Cite-

Le Forest. Carnoy.

rons-nous Le Forest, les diverses fermes appelées Le Carnoy

Lignières. Lignerolles.

(*charme*), Les Lignières (*lignum*), Lignerolles, diminutif ; Mesnil-

Mesnil-Martin-Sart.

Martin-Sart, où figurent le nom et la demeure du fondateur de la

Rouvroy.

colonie ; Rouvroy (*Roboretum*, Chênaie) ?

Nampont. Namps-au-Mont. Namps-au-Val. Nampty. Raincheval. Rainvillers. Rambures. Ramburelles. Regnière-Ecluse. Saucourt.

Se présentent aussi des Nampont, Namps-au-Mont, Namps-au-Val, Nampty, Raincheval, Rainvillers, Rambures et son diminutif Ramburelles ; Regnière-Ecluse pour Renière-Ecluse, Saucourt, (*saltûs curtis*) le *curtis* dans la forêt. Les syllabes *nam*, *nams*, *namps* qui forment le préfixe de plusieurs de ces noms sont la reproduction de *nemus*, forêt, défiguré par le langage populaire. Ici c'est le pont construit dans la forêt, ailleurs c'est le nom simple, Namps, sans composé ; Nampcelle est *cella* qui signifie chapelle, ou petite habitation dans le bois. Ram, Rain, Ran, Rein forment ainsi la racine d'une foule de noms de lieux.

Nampcelle.

Ramecourt. Ramicourt. Rampont. Reinville. etc...

Les Galates, gaulois d'Asie, qui avaient conservé leurs coutumes dans leur migration, étaient régis par un Sénat composé de trois cents membres qui s'assemblaient dans un bois de chênes pour leurs délibérations les plus importantes. Ce bois avait reçu le nom de Dyr-Nemet ou Dyr-Nemetum, en latin, le bois des chênes. On retrouve dans Nemet le synonyme de *Nemus* ; ils ont assez probablement une même racine dans *Nem*, *Nam*, qui entrent dans la

composition des noms de lieux cités ci-dessus : il n'est pas rare de rencontrer une véritable analogie entre certains mots des langues grecque, latine et gauloise.

Nous avons dit précédemment que Rein, Rain, Ram, Rem etc., avaient dans les divers dialectes du pays le même sens que *Nemus*, *Saltus* : Raincheval pour Rains-Val est synonyme de Namps-au-Val.

Raincheval. Namps-au-Val. Rambures.

Rambures doit être un composé de Ram et de Burg, d'où notre mot Bourg. Le Burg, suivant Végèce, s'entendait d'un *castellum*, d'un château-fort ; il prit plus tard une acception plus étendue, puisque nous voyons que nos villes fortifiées reçurent le nom de Bourg, et leurs dépendances (le *suburbium* des Latins), celui de faubourgs, autrefois forbourg de *foras*, hors du bourg. Rambures est donc le *castellum*, le castel dans le bois. La lettre *g* a disparu dans *bures*, comme elle disparaît pour adoucir la prononciation dans Bur-ban, pour Burg-ban, qui signifie Banlieue, le Ban du Bourg, l'étendue de sa juridiction.

Si la présence de la lettre *s* à la fin de Bures réclame une explication, la voici ; elle est généralement connue. Nos aïeux les Gaulois avaient pris de leurs dominateurs une langue qu'ils accommodèrent à leur gré. Ils firent disparaître la terminaison latine, et ne voulant pas s'embarasser dans toutes les déclinaisons, ils adoptèrent la deuxième pour règle comme étant la plus simple. Ainsi dans *dominus*, ils conservèrent la lettre *s* pour indiquer la première personne du singulier, et la retranchèrent au même cas du pluriel, dans *domini*, sauf à l'ajouter aux autres cas où cette lettre reparait en latin. De Burgus, Bourg, il est resté Burgs, puis Burs ou Bures en ajoutant la voyelle *e* qui est une terminaison adoptée par la langue romane : au lieu d'*utilis*, de *velum*, de *vena*, de *tabula* etc., on a dit utile, voile, veine, table.

Regnière-Ecluse que l'on pourrait supposer être l'Ecluse de Regnier, est plus vraisemblablement l'Ecluse dans le bois. L'introduction de la lettre *g* est la conséquence de la manière de prononcer la consonne *n* suivie de la voyelle *i*. Le nom d'homme Regnier en est lui-même un exemple : il signifie garde de bois ; sa racine étant Ren,

Regnière-Ecluse.

d'où Renier, Regnier. Ce mode de prononciation ne s'applique pas seulement à notre langue : les Italiens disent Agnano, du latin *anienus* (lac près de Naples) ; Agno pour Anio, rivière de la terre de labour. Regnière-Ecluse s'écrivait en 1301 Renières Ecluse, et Raineri Sclusa en 1163 ; c'est dans les bois qui environnent ce village que saint Vulphy vécut et mourut en ermite : cette localité, perdue au milieu des forêts, est située sur les bords de la petite rivière de la Maie : le mot écluse, qui est joint à son nom, signifiait alors un barrage dans un cours d'eau qui avait pour but la pêche et l'établissement d'un moulin. Regnière est synonyme des lieux dits Le Forest, La Boissière etc., et il aurait pour qualificatif l'existence de son moulin, comme on a vu ailleurs un monastère déterminer le nom de Forest-Montiers.

Le Forest. La Boissière.

Forest-Montiers.

**La Varenne. Varennes.
La Garenne.**

La Varenne, Varennes et la Garenne ont la même racine, le *g* changé en *v*, comme souvent. Ces noms portent avec eux l'idée de clôture : leur racine est *gard* ou *ward* : de *gard* nous avons fait *gardin*, un petit enclos, puis *jardin* ; mais par extension ce même mot *garenne* a été employé pour exprimer le droit que le suzerain se réservait sur son vassal de chasser sur le domaine, quelquefois fort étendu, qu'il avait cédé en fief, et consistant en forêt, terre et prairie : ainsi, au XIII^e siècle, Robert en faveur de qui saint Louis, son frère, avait constitué le comté d'Artois, avait entre autres lieux la *garenne* de toute la contrée d'Hesdin, avec un parc clos, lequel a fait place au chef-lieu du canton qui puise dans cette circonstance son nom, Le Parc.

Le Parc.

Vraignes.

Vraignes est une contraction de *garenne*, il est écrit Waregnes en 1301 (*ad Waregnes*). En Cambrésis existe un autre Vraignes, où s'élève une tombelle, qui, dans une charte de 1121 est dite : *ad tombellam Warini*, et que l'on pourrait supposer être la tombelle de Warin, de Garin ; mais il ne faut pas perdre de vue que les traductions les plus ridicules sont sorties de la plume des confectonneurs de chartes au moyen-âge : ils saisissaient, pour leur mauvaise rédaction latine, dans les noms du patois local, la plus

légère consonnance ou la plus petite analogie qui frappait leur oreille ou leur esprit, pour en former des noms dont le sens était ainsi fort souvent mal interprété : c'est fréquemment un réel embarras de découvrir la véritable signification des noms de lieux. Ici le traducteur a pris la Garenne pour un homme, il l'a appelée Warin qui est le synonyme de Regnier. Warin, Garin, Garnier sont les gardes de la Garenne. Le nom donné à cette tombelle est celui du village près duquel elle est placée ; c'est donc tout simplement la tombelle de Varennes ou Vraignes, suivant l'orthographe actuelle.

Lay, qui est, au propre, le nom donné aux larges voies ouvertes à travers les forêts, a été pris aussi pour la forêt même, comme dans le nom de Saint-Germain-en-Laye, (voir *Laia* et *Leda* dans le **Saint-Germain-en-Laye.** glossaire de Du Cange).

La ferme de Toulay, près Ferrière, est environnée de bois de toutes parts : c'est le lieu d'un défrichement dont le nom exprime bien dans quelle situation cette ferme est placée.

Toulay.

Le nom du village de Trans-lay doit signifier au-delà du bois : cette expression se rencontre dans Outreleau, (dépendance de Lœuilly), au-delà de la rivière de Selle ; dans Outreaube, dans Outreau, près de Boulogne-sur-Mer, au-delà de la Liane ; dans Outrebois, près de Beauvais ; dans Outrebois, près de Doullens. La forêt immense de la Vicogne s'étendait sur sa largeur depuis Villers-Bocage, qui en prit son surnom, jusqu'aux rives de l'Authie. Outrebois est situé sur la rive droite, en face de cette forêt.

Translay.
Outreleau.
Outreaube.
Outreau.
Outrebois.

Quant à la forêt de la Vicogne dont on trouve l'homonyme dans Vicogne, commune de Raismes (Raim, bois), près de Valenciennes, elle est appelée Vindiconia ou Vindigonia dans la charte de 662, qui fonde l'Abbaye de Corbie. Il est évident que c'est la contraction de vindiconia qui a formé le nom actuel. D'où dérive cette dénomination ? Parmi les suppositions auxquelles on s'est livré dans cette recherche, ne peut-on pas placer celle qui suit, avec une certaine vraisemblance ?

Vicogne. Raismes.

Vendeuil. Vandeuil. Venteuil. Vendes. Vindelle. Vendôme.

Vienne.

Andalousie.

Vicogne.

Les Vindes, Vendes ou Vandales se ruèrent en 406 sur notre contrée, l'occupèrent quelque temps, et au milieu de leurs ravages, laissèrent leur nom attaché à plusieurs localités, comme les Vendeuil, Vandeuil, Venteuil, Vendes, Vindelle; l'ancien nom de Vendôme est aussi Vindocinum, sans parler de Vindo-bona, Vienne, (Autriche). Ces peuples après avoir traversé les Gaules allèrent fonder leur royaume au sud de l'Espagne, qui leur doit le nom d'Andalousie pour Vandalousie.

Le village de la Vicogne qui était placé alors au centre de la forêt est sans doute le lieu choisi par quelques trainards qui s'y étaient fixés.

Ces peuples de la Germanie marchaient ainsi en avant, à l'aventure, sous la pression d'autres peuplades qui les harcelaient et les poussaient devant elles. On les entendait sur la frontière, le long du Rhin, demander aux légions romaines qu'on leur délivrât des terres qu'ils promettaient de cultiver en paix : il n'est donc pas surprenant que des familles se soient détachées, çà et là, du flot envahisseur pour fonder quelques établissements dans le pays dont la population venait d'être massacrée ou dispersée.

L'expression *vindiconia* sonne à l'oreille et parle à l'esprit comme le nom de Vandalousie au fond de l'Espagne.

Coin. Coigneux. Coincy. Coincourt. Bertangles.

La terminaison du nom Vicogne, Vindiconia et Vindigonia, doit être rangée dans la catégorie des Coins, dont nous nous occuperons plus tard, pour Coin, Coigneux, Coincy, Coincourt, Bertangles, etc.; Conia vient de *cuneus*, Coin, et Gonia, qui en grec signifie un angle, a ici la signification de canton. La forêt de la Vicogne était ainsi le coin ou canton peuplé par des Vindes ou des Vandales.

Indépendamment des deux Vicogne déjà cités, il existe encore un lieu du même nom sur le bord de la haute forêt d'Eu, près de Guerville, au sud-ouest de Gamaches.

Nous remarquons aussi un lieu dit la Vicogne sur Puchevillers, et la haute Vicogne sur Hérissart, ces données peuvent servir un peu à délimiter cette ancienne forêt.

Romaine.

Dans le nom du village appelé Romaine, on est tout d'abord

porté à admettre un souvenir du peuple conquérant ; mais nous lui attribuons une origine plus modeste ; c'est tout simplement un composé de *Ro* et *maine*. *Ro* pour Rot est le défriché d'un bois, et *maine* est le *maisenil*, la petite habitation dans le défrichement. *Romiotte* sa voisine en est le diminutif.

Les *Séry* et *Sériel* doivent être une modification du mot *Sart* : on a dit également *Sert* et *Sertir* et même *Certir*, comme dans *Certura* qui est un essart au milieu des bois situés sur les terroirs de *Bachimont* et de *Buire-au-Bois*, en Artois. *Séry*, lieu dit de la commune de *Terramesnil*, était autrefois un domaine agricole dont les bâtiments ont disparu. *Sériel*, près de *Puchevillers*, se compose de deux ou trois fermes. *Séry* près de *Gamaches* n'est qu'une ferme, autrefois une abbaye, dépendant de *Bouttencourt*. Ce sont des établissements agricoles formant des écarts et dont la situation isolée indique suffisamment qu'ils sont le résultat de défrichements. *Séricourt* est de la même famille.

On peut citer encore d'autres écarts qui ont pris le nom de *Lahaye*, de la *Hayette* : il en existe quatre dans notre voisinage et tous ne forment que des dépendances éloignées des communes dont elles font partie, ce sont encore des défrichements de bois qui avaient reçu une dénomination indiquant la clôture qui les enveloppait. Le bois dit *Lahaye* était un *Bou-bers*, une sorte de breuil, de parc protégé par une haie, et qui avait une destination exceptionnelle, puisqu'on y élevait et entretenait spécialement des bêtes fauves.

Après ces forêts, se présentent des localités qui ont tiré leur nom d'une essence d'arbres qui se plaisaient particulièrement sur leur sol. Nous avons les *Fresne*, *Frénoy*, *Fresneville*, *Fresnoy*, *Fresnay* pour l'essence *frêne* ; les *Tilloy*, *Thil*, *Thieulloy*, *Tilloloy*, *Thilloloy*, pour l'essence *tilleul* ; les *Carnoy* pour le *charme* ; les *Quesnoy*, le *Quesne*, le *Quesnel*, le *Quesnot*, *Equennes* autrefois les *Quennes*, *Cannessières* autrefois *Quenessières* en 1337, les *Chenay* et *Chenaye*, *Chenoy* pour l'essence *chêne* ; les *Catenay*, *Chatenay* et

Romiotte.

Séry. Sériel.

Certura.

Séricourt.

La Haye. La Hayette.

Fresne. Frénoy. Fresnay.
Fresneville. Fresnoy.
Tilloy. Thil. Thieulloy.
Tilloloy. Thilloloy.
Carnoy. Quesnoy. Le
Quesne. Le Quesnel.
Le Quesnot. Equennes.
Cannessières. Che-
naye. Chenoy. Catenay.

Chatenay. Chatenoy pour le *chataignier* ; Oresmaux pour Ormeaux, l'*orme* ;
Oresmaux. Hornoy. Hornoy, Horgny pour *orne* qui est une variété du frêne ; les Trem-
Horgny. Tremblaye. blaye, Trembloy pour le *tremble* (sorte de peuplier) ; Cerisy-Gailly
Trembloy. Cerisy-
Gailly. serait-il un lieu où l'on se serait plu à cultiver plus particulièrement le cerisier ? On le trouve écrit *Cerisiacum* en 1079 : son air de famille avec le véritable latin *cerasum*, cerise, dispose à accepter cette étymologie, surtout quand on remarque une autre localité qui en tire son nom évidemment et qui est la Ceriseraie de Beaumont dont elle forme une annexe : cependant en 1126 Cerisy est écrit Cherisy : aurait-il la même signification que *Cerisiacum* qui est l'ancien nom

Quierzy.

Querrieux.

Cercamp.

de Quierzy, résidence ordinaire des Rois de la deuxième race, et dont le nom dérive clairement de *carus*, lieu chéri, lieu agréable, comme pour Querrieux, *carus rivus*, cher ruisseau, comme encore pour Cercamp, *carus campus*, cher domaine, il ne faut pas croire que dans les temps du moyen âge, tout rudes qu'ils étaient, des sentiments délicats ne se faisaient pas jour : il y avait alors des hommes sensibles aux beautés de la nature, qui s'y complaisaient et savaient leur appliquer des noms gracieux. Est-ce le cas qui se présente ici ?

Gailly.

Wailly.

Quant à Gailly, qui est le surnom de Cérisy, il est le même mot que Wailly, le *w*, changé en *g*, comme dans Willaume et Guillaume. Wailly n'est autre chose que *vallis*, la vallée ; à peu de distance de Cérisy et près de la rivière, existait un établissement que la tradition dit avoir été un couvent. La charrue rencontrait encore dernièrement des matériaux à peine ensevelis sous le sol : c'est cet endroit qu'on appelle Gailly, la vallée, dénomination fort employée et qui se reproduit dans les Wailly, Wail, Welles (*firma de vallibus* en 1301) : val et vaux s'entendaient plutôt de vallées sèches, de vallons. Gailly est dit pour Wailly, comme valetas pour galetas, demeure des valets ; comme encore le nom propre Galet pour Valet, qui à l'origine avait une acception plus élevée que maintenant. Le valet était le page à la Cour et dans le palais des Barons.

Wail. Welles.

Val. Vaux.

Val-Anglart.

Nous avons dit que val qui signifie vallon, indique aussi un *vallum*, rempart, retranchement, principalement quand il est placé

en tête du nom : Val-Anglart, c'est le castel d'Anglart, nom propre qui se reproduit assez souvent avec des variantes, comme Angle dans Angle-bel-mer pour Anglebertmer, et encore Angelbert, Ingelbert, Angilbert : les voyelles *a, e, i*, donnent lieu à des permutations fréquentes qui n'ont pas d'autre explication que le caprice du langage.

Anglebelmer.

Il reste à chercher ce que peut signifier Angle qui sert à composer des noms de lieux et des noms d'hommes; on verra plus bas au nom de Bertangles quelques notions qui ne sont que des suppositions avec certaine vraisemblance.

Bertangles.

Nous revenons à l'expression Val, dans Val-au-puy, qui doit être un *vallum* ; ce qui le confirme c'est l'adjonction du mot Puy, qui sans aucun doute est la contraction de *podium*, une butte, une éminence, une montagne, soit naturelle comme le Puy-de-Dôme et la ville du Puy, soit artificielle, comme les tertres appelés mottes, mottelettes, sur lesquels s'élevait dans nos campagnes la tour féodale : Val-au-Puy veut dire vallum qui protège la motte, ou la motte fortifiée. Valines situé en plaine peut être aussi un vallum, tandis que la position de Valoires, sur les bords de l'Authie, ne laisse aucune hésitation sur le sens de sa dénomination.

Val-au-Puy.

Valines.

Valoires.

Quelle est l'origine du nom de Bertangles ? La charte de la fondation de l'abbaye de Corbie cite, en 662, un lieu qu'elle appelle Bagusta. Est-ce à Bertangles que s'applique ce nom ? On l'admet assez généralement. Cependant quelques écrivains veulent y voir le village de Bagneux, près de Doullens, en s'appuyant sur une certaine ressemblance qui existe entre ces deux noms, Bagusta et Bagneux : cet indice est bien faible, on cherche, on marche à tâtons, c'est visible, et sans rencontrer le moindre fil conducteur. Après l'expression Bagusta de 662, on voit apparaître Baratangla en 1160, Bartangla en 1163, Bartangles en 1186, Baretangle en 1196, Bertangles enfin en 1339.

Bertangles.

Bagneux.

A cette époque et beaucoup plus tard encore, il n'existait aucune orthographe arrêtée : chacun se servait à sa guise des lettres de

l'alphabet, tourmentait les voyelles, prenant l'intonation d'un a pour celle de l'é ou de l'i, ou vice versa ; contractant en même temps les mots de la façon la plus capricieuse, puis on mettait la plume à la main d'un bon moine, souvent étranger au patois du pays ; on lui criait aux oreilles un nom de lieu prononcé dans le genre plus ou moins gaulois, et sur cette excellente donnée il vous fabriquait un nom qui met à la torture le malheureux étymologiste, dont l'esprit en défaut, ne sait pas prendre un parti, et de guerre lasse rit du galimatias.

Après cette boutade plus ou moins justifiée, nous ferons remarquer qu'à trois ans de distance on voit apparaître Baratangla et Bartangla ; dix ans après, Baretangle.

Au milieu des mille noms fournis par les anciens chartriers nous avons reconnu que le véritable sens d'un nom, oblitéré pendant longtemps, reparaisait quelquefois sous la plume d'un rédacteur intelligent qui savait retrouver les traces de la racine primitive. Bagusta est un nom barbare, écrit par un Barbare qui ne s'est pas soucié de savoir ce qu'il disait, et nous admettons que Bartangles et Bartangles, quoique plus modernes, ont été mieux interprétés et donnent l'acception réelle du nom d'origine.

Bart et Bert, que l'on écrit aussi Barth et Berth, ont donné Berthier, Bertrand, et signifient distingué, remarquable. Cette épithète entre dans la composition de beaucoup de noms ; mais qui nous dira la signification de la seconde partie du mot, angles ? Malgré nos investigations, nous n'en découvrons qu'une seule, et pour l'aborder nous ferons un léger circuit.

Coin. Coigneux.

Coincourt.

Coincy. Coing. Coin-lès-Cuvry. Coin-sur-Seille. Coinville. Coinchy. Cuincy. Cuing.

Nous jetons les yeux sur Coin et Coigneux qui ont la valeur de coin et de petit coin ; nous ne perdons pas de vue des expressions analogues pour noms de villages disséminés çà et là ; Coincourt, Coincy, Coing, Coin-lès-Cuvry, Coin-sur-Seille, Coinville, Coinchy, Cuincy, Cuing. On dit encore aujourd'hui un coin de terre, comme une langue de terre pour un champ, lequel était autrefois employé absolument comme le mot coin ; car champ qu'on prononçait kamp ne vient nullement de *campus*, mais du mot gallique *kant*, *kent*,

un coin, un angle, et dont par extension nous avons fait Canton, qui en réalité ne représente qu'une fraction d'un tout.

Angles dans Bertangles peut venir du latin *angulus*, un coin, uné fraction. Ce village avec son bois considérable n'est qu'une fraction de la forêt de la Vicogne et, probablement, angles dans Bert-angles n'exprime pas autre chose. On peut remarquer que cet assemblage de Bert et angles a fourni des noms d'hommes qui sont souvent répétés dans les chartes, comme Anglebert, Angilbert, Engelbert, Angelbert, Englebert, Inglebert, qui ont pour signification angle remarquable, beau domaine. Un nom de bois, de terre, devient ainsi un nom propre, un nom de famille. Cet usage s'est transmis jusqu'à nos jours : n'avons-nous pas les familles appelées Jolibois, Beauchamp, Chamfleuri et bien d'autres.

A l'appui de ce que nous avons dit de la signification du mot angles nous ajouterons que dans les coutumes de la prévôté de Montreuil (Pagès, t. II, p. 211.) se trouve un canton nommé le pays de l'Angle : il n'est pas d'ailleurs douteux que cette expression a été employée comme synonyme de Canton.

Personne n'ignore quelle était la barbarie du langage qui régnait dans nos contrées, après la tourmente des invasions des peuples du Nord. Les Gaules avaient été ravagées, incendiées ; les populations, qui n'avaient pas été emmenées en esclavage, s'étaient réfugiées dans les forêts : telles sont les circonstances pendant lesquelles ne naissent pas, mais se développent les premiers rudiments de cette langue romane devenue la langue des Bossuet, des Racine. Alors tout était sauvage, même la plupart des moines qui, à peu près seuls ayant conservé quelque souvenir, étaient appelés à rédiger les actes publics : Il est sorti de leur plume Bagusta, nom évidemment contracté et qu'on peut recomposer par Bart et Augusta ou Angustum, mis pour *angulus* dont les significations, peu éloignées l'une de l'autre, ont pu se confondre dans la pensée du rédacteur de l'acte. Entre un angle, un coin et un lieu étroit, resserré, il existe une certaine analogie que je soumets modestement à l'appréciation du lecteur, à défaut d'autre indice qui puisse servir à faire de Bagusta

et de Bertangles un même nom et un même lieu, ce qui n'existe peut-être pas ; car les termes de la charte de 662 ne permettent pas de préciser où était situé son Bagusta, si ce n'est qu'elle le désigne comme formant d'un côté la limite de la forêt : telle est bien la position de Bertangles. L'imagination s'est beaucoup exercée sur Bagusta : nous ne devons pas passer sous silence une interprétation qui plaît assez à l'esprit. Bagusta serait Berta-Augusta, une villa habitée par Auguste. Il est bien permis de douter qu'Auguste ait jamais fait élever un palais non loin des rives de la Somme, qu'il ait même visité la modeste Samarobriva : rien dans l'histoire ne le constate. S'agirait-il de Gratien, proclamé Auguste à Amiens à l'âge de huit ans ? En ce cas, il faudrait convenir qu'*Augustus* a suivi un chemin inconnu pour parvenir à *Angulus*.

Englebelmer.

Englebelmer était Englebert-mes en 1301 et 1306 : c'est bien la véritable orthographe du nom de ce village, qui signifie le *Mes*, l'habitation d'Englebert. Le *Mes* n'est pas seulement une maison (qui s'est écrit longtemps meson, et qui est un diminutif de *mes* ou *mez*), mais il comporte toutes les dépendances qui en faisaient le manoir féodal du lieu. C'est très fréquemment, comme on le verra chemin faisant, du nom de l'habitation principale que dérivent les dénominations de nos villages. Mes et Mas, s'ils n'appartiennent pas à la langue celtique, ont une racine commune dans *manere*, *mansum* : la finale latine enlevée, il reste mans, contracté en mas et mes, ou mez. Devant la lettre *s* on a ajouté capricieusement, dans des temps plus modernes, la lettre *t*, et l'on écrit aujourd'hui Metz pour *Mes* et *Mez* ; Pont de Metz pour Pont de *Mes*, qui a son pendant dans Mes-villers, et non Metz-villers ; tandis que Maz n'est pas déformé dans le Mazis, dans Mazancourt, le curtis du Maz. Comme de *mes* et de *maz* on a fait meson et mason, puis maison, on a fait aussi Mezières, Mezerolles, Maizicourt, Mezoutre : Mansio, synonyme de Mansum, trouve son diminutif dans Mansilio, d'où sont sortis les nombreux Mesnil, Maisnil, Maisnières ; sous une autre forme plus usitée aujourd'hui, quoique fort ancienne néanmoins, on

Pont-de-Metz.

Mes-villers.

Le Mazis. Mazancourt.

Mezières. Mezerolles.

Maizicourt. Mezoutre.

Mesnil. Maisnil. Maisnières.

trouve Maison-Ponthieu, Maison-Roland (Roland) et Val-des-Maisons.

Le village du Mesge fait partie de cette famille : son nom est la contraction de mesnage : la syllabe intermédiaire a disparu ; le mesnage, maintenant ménage, signifie tous les habitants occupant le *mes*. Des localités ont pris ce nom sans aucune altération, comme Le Ménage, hameau près de Nampont, et un autre près de Cramont ; nous ajouterons les Remesnil, Remaisnil ; ils viennent de *remanere*, demeurer.

Parmi les Mesnil, dans Mesnil-Martin-Sart le fait du défrichement est bien indiqué avec le nom de Martin, son auteur. Mesnil-Eudin est la demeure d'Eudes transformé en diminutif. On peut remarquer aussi les épithètes qui accompagnent deux autres Mesnils, Mesnil-trois-Fêtus, Mesnil-trois-estots. Leur origine paraît avoir été fort modeste, puisqu'elle a provoqué la raillerie des voisins ; trois cahutes traduites par fêtus et par estot (simple morceau de bois) ont formé à l'origine ces deux petites colonies. Le nom d'une dépendance de Beuvraignes, dite Les Loges, est à ranger dans cette catégorie.

Suivant la marche qu'ont dû suivre les diverses fondations agricoles, on peut admettre que les *villæ* ont apparu les premières sous l'impulsion des Romains qui vinrent fonder dans les Gaules de nombreuses colonies. Les *curtis* et *cortis* qui servent de terminaison au nom d'un grand nombre de nos villages paraissent appartenir à l'époque de la domination de la première et de la deuxième race des Rois franks, et enfin dans des temps plus rapprochés se présentent les Mesnil, Maisniel, Meneslies (lies pour lieu) et leurs similaires, comme Menesvillers. On a dit *menes* de mesnage, comme *mas* et *mes* de mansum.

Cette règle des trois divisions dans les fondations agricoles n'est pas restée absolue. Bien des emprunts de villa et de *curtis* ont été faits pour composer des noms plus modernes ; nous voyons encore de notre temps des créations auxquelles on applique la finale villa, comme dans Gustaville, entre Saint-Sauflieu et Flers, qui a été construit vers 1820 par M. Gustave Le Vasseur, de Breteuil.

Le nom villa a éprouvé de fréquentes transformations suivant

Val-des-Maisons.

Le Mesge.

Le Ménage.

Remesnil. Remaisnil.

Mesnil-Martin-Sart.

Mesnil-Eudin.

Mesnil-trois-fêtus. Mesnil-trois-estots.

Les Loges.

Mesnil.

Maisniel. Meneslies. Menesvillers.

Gustaville.

l'importance que prenait la fondation primitive, autour de laquelle souvent venaient se grouper de nouveaux habitants : alors, au lieu de villa, apparaît le villaria, le villers.

Ville. Villers-aux-é-
bles. Villers-Bocage.
Villers - Bretonneux.
Villers-Campsart. Vil-
lers-Carbonnel. Vil-
lers-Faucon. Villers
près Roye. Villers-le-
vert. Villers-Tournel-
le. Villers près Ailly.
Villers-sur-Authie. Vil-
lers-sur-Mareuil. Vil-
lemont. Villecourt. Vil-
leroy. Abbeville. Agen-
ville. Agenvillers. Ar-
villers.

Tantôt les mots Ville et Villers marchent seuls, comme dans Ville-
sous-Corbie, Ville près Saint-Ouen, Villers-aux-é-
rables, Villers-
Bocage, Villers-Bretonneux, Villers-Camp-Sart, Villers-Carbonnel,
Villers-Faucon, Villers près de Roye, Villers-le-vert, Villers-
Tournelle, Villers près d'Ailly-le-Haut-Clocher, Villers-sur-Authie,
Villers-sur-Mareuil ; tantôt ils entrent dans un nom composé et ils
en forment le préfixe, comme dans Villemont, Villecourt, Villeroy ;
mais le plus ordinairement on les trouve placés comme finales ou
suffixes, dans Abbeville, Agenville, Agenvillers, Arvillers (*arco-
villaris*), etc. : il est inutile de citer tous ces noms composés de ville
et de villers : ils sont sans intérêt en ce qui concerne leur suffixe
dont la signification n'est point incertaine. La même observation
s'adresse aux noms dont la composition comporte le mot curtis ou
cour, court, soit comme préfixe, soit comme finale ; sa présence
indique toujours l'existence d'une maison principale avec ses dépen-
dances, ses clôtures : son synonyme est le mot *mes*, *mez* qui paraît
lui avoir succédé. Nous retrouverons plus loin la plupart de tous ces
noms composés dans les explications qui vont suivre.

Villers-aux-érables.

La qualification : « aux érables », répond si bien au nom d'une
essence d'arbres fort connue que l'on hésite à en chercher une
autre signification. Cependant son nom ancien permet de faire
quelque investigation à ce sujet : on le trouve écrit, en 1301, Villers
as Eraules, plus souvent ad araules, et aussi Villers les Eraules : la
lettre *u* remplace ici le *b*, c'est certain, comme dans cette phrase :
« Ernould Ducange est liges homs et doit servir à le taule M^{sr} Levesque,
quand il tient feste au revenir du sacre. » Le taule est mis pour le
table. Au lieu d'Erables on peut aussi bien voir Arables : ce qui
peut fortifier cette opinion, c'est la rencontre fréquente dans les
chartes de cette expression : « les Eraules », en parlant des terres en
culture par opposition aux friches, terres vagues qui couvraient

alors la moitié, si ce n'est plus, de chaque terroir, quand la totalité même n'était pas abandonnée au simple pâturage, au milieu des ronces et des broussailles : ce serait, suivant cette autre acception : Villers aux terres arables : son sol, par sa fertilité, semble justifier cette interprétation.

Dans l'histoire de la ville de Doullens on voit qu'en 1492 des soldats bretons envahissent l'abbaye de Corbie. Le narrateur ne fournit aucun renseignement sur cette invasion : est-ce le résultat de l'indiscipline d'un corps de troupes qui s'étendit alors dans ces environs, ou serait-ce une petite colonie de Bretons qui implantés à Villers seraient venus houspiller l'abbaye ? En 1301 ce village est nommé Villers, sans aucune qualification : ce n'est donc que postérieurement qu'il a été surnommé Bretonneux. Une autre localité de l'Artois, Monchy, est appelée aussi Le Breton.

Gumbert, en 780, construit un castel à Villers : probablement c'est lui qui opère le défrichement et qui appelle son domaine Camp-Sart, le champ défriché.

Le village de Villers-Carbonnel doit vraisemblablement sa qualification à un nom propre qu'on rencontre plusieurs fois, entre autres un Pierre d'Estrées dit Carbonnel, en 1445 ; c'est encore maintenant un nom de famille bien connu.

Vermandovillers c'est Villers en Vermandois.

Une charte de 1354 mentionne Villaris-Falconi. Avant l'invention des armes à feu, le faucon (*falco* en latin) a joué un grand rôle dans les exercices cynégétiques du moyen-âge. De la bête ce nom passa à l'homme qui ne connaissant alors que batailles, assauts de forteresses, guêt-apens, ruses de guerre de tout genre, regardait comme des qualités tout ce qui exprimait l'idée de force, de ruse, de violence ; sous cette influence générale on prenait volontiers le surnom de faucon, qui servait de nom patronymique. *Falco*, appliqué à l'homme, se traduisait par *falconus*, (*falconi villaris*), et passant par l'étamine du langage il devint Faulques, Foulques, Foucaut, Fouquet, Foucart qui nous ont laissé les Foucaucourt, Faucocourt, Fouquescourt, Foucarmont.

Villers-Bretonneux.

Villers-Camp-Sart.

Villers-Carbonnel.

Vermandovillers.

Villers-Faucon.

Foucaucourt. Fauco-
court. Fouquescourt.
Foucarmont.

Si l'homme accepta, on peut dire assez volontiers, des noms de bêtes, comme ceux de Renard, Loup (S^t Loup), Ours (les Ursins), Ursule, Poule, Poulain, Le Coq, Le Quien (le chien), Belette, Caille, Aloux (mâle de l'alouette) et tant d'autres plus ou moins gracieux, les animaux de leur côté prirent une revanche : l'âne s'appelle Jean ; Pierre devint notre pierrot ; la pie, Margot pour Marguerite ; le corbeau, Colas pour Nicolas. Cette assimilation ou confusion de bêtes et gens satisfera sans doute ces esprits d'élite qui ont découvert que l'homme descend du singe ; ils auraient dû découvrir aussi avec plus de raison, que de nos jours certains hommes redevenaient singes par toutes les excentricités auxquelles ils se livrent.

Villers-Tournelle.

La tourelle, le donjon féodal de Villers-Tournelle lui sert de qualificatif.

Villecourt.

Villemont. Villeroy.

Les noms suivants s'expliquent sans effort : Villecourt, le curtis de la villa ; Villemont, la villa sur le mont ; Villeroy, la villa du roy mis pour essart, la villa au milieu d'un défrichement. La signification de roi, roy, a été suffisamment démontrée ailleurs.

Abbeville.

La traduction d'Abbeville en *Abbatis villa* est si bien admise qu'il y a témérité à repousser cette étymologie pour en faire accepter une autre.

Cependant exposons-nous au danger et faisons remarquer d'abord que les noms de lieux sont généralement antérieurs à l'époque où nous les trouvons mentionnés dans des chartes dont les plus anciennes, pour notre contrée, ne remontent pas au-delà du VII^e siècle, si même il est exact que quelques rares parchemins aient échappé à la dent incisive du temps. En presque totalité nous n'avons plus que des traductions ou des copies faites sur des titres déjà délabrés.

La nomenclature qu'en 831 le moine Hérrik fait à Louis le Débonnaire de toutes les possessions de l'abbaye de Saint-Riquier ne mentionne pas *Abbatis villa* : on peut objecter qu'Hariulphe énonce que Hugues Capet enlève cette villa aux moines et en fait un lieu de défense en y construisant un château. Ce fait n'est pas contredit : donc l'abbaye possédait ce domaine sous Hugues Capet, mais ne l'avait acquis que postérieurement au rapport dressé en 831 par le

moine Hérîk : c'est au XII^e siècle qu'Hariulphe écrivait la chronique de Saint-Riquier. C'est là, si nous ne nous trompons pas, qu'apparaît pour la première fois, le nom écrit d'Abbatis villa.

A l'époque où Hugues Capet reprend la possession d'Abbeville au X^e siècle, ce lieu ne pouvait être qu'une métairie, comme le dit Moreri, une fondation déjà ancienne probablement, puisque villa entre dans la composition de son nom : c'était une simple seigneurie et l'autorité résidait à Montreuil où les comtes de Ponthieu avaient leur siège.

Un chroniqueur, le Père Ignace, s'est beaucoup occupé de l'étude des antiquités d'Abbeville : il prétend, sans préciser toutefois la source où il a puisé ses renseignements, que le nom primitif était Cloy, qui est synonyme de clos, enclos, de *claudere*, *clausum*, et qui est le nom donné par les Romains à un grand nombre de leurs colonies agricoles : il a la même signification que Plessier, qui vient de *plectere*, *plexum*, plier, croiser, entrelacer, faire une haie, une clôture ; c'est encore la même étymologie que *Mes*, Mézières, dont l'origine n'est pas douteuse. L'habitation du colon était alors, comme elle l'est encore aujourd'hui, environnée d'une clôture qui protège la maison, le jardin et toutes les dépendances. Telle était Abbeville dans les temps voisins de sa fondation.

Parmi les noms donnés aux colonies agricoles se trouve *Aba* (voir ce mot dans Du Cange) qui a formé chez nous les Aboncourt, les divers Abbeville, Abencourt, les deux Abancourt, Abbemont, Abaucourt, Abbécourt, Abbevillers.

Ce domaine, qui est entré dans les possessions de Saint-Riquier, a dû s'appeler originairement *Aba-villa*, ou *Aba-vallis* ; la confusion est d'autant plus facile que le nom latin de l'Abbé se dit *abba* et *abbas* indistinctement : ajoutez à cette considération l'amour-propre du moine rédigeant la charte, et vous avez l'explication probable de la transformation facile d'*Aba-villa* en *Abbatis-villa*.

Tous les noms cités à la marge ont la même signification ; nous avons vu que haie se disait suivant divers dialectes haia, haya,

Plessier.

Mézières.

Aboncourt. Abbeville.

Abencourt. Aban-

court. Abbemont.

Abaucourt. Abbé-

court. Abbevillers.

Haïlles. Haïlly. Ailly.

Aïllet, diminutif. Agen-

ville. Agenvillers.
Agencourt. Azincourt.
Aigneville. Aizecourt.
Ayencourt. Haien-
court.

haga, aia, que aize signifiait aussi une clôture : par la répétition de tous ces synonymes on peut apercevoir par toutes ces fondations le changement qui s'opérait dans les habitudes des populations, qui travaillent maintenant à débarrasser le sol par des défrichements opérés de toutes parts, pour se livrer aux travaux des champs. Les bois et les terres en friches tendent à disparaître sous ces efforts.

Il n'est peut-être pas inutile de répéter ici une remarque générale pour expliquer la dissemblance des noms que nous venons de citer, et qui cependant ne sont en réalité qu'un seul et même mot.

Auchonvillers.

L'orthographe n'était pas arrêtée par une convention : chacun, consultant son oreille, écrivait à sa fantaisie ; nos paysans illettrés d'aujourd'hui n'agissent pas autrement : ainsi il arrive souvent que la lettre *h* est omise au commencement d'un mot, ou qu'elle s'y trouve placée à tort ; un *a* prend la place d'un *e*, un *i* celle d'un *a* ou d'un *e*, ou vice versa ; le *b* et le *v* s'emploient indistinctement : le *ch* est mis pour un *s*, et quelquefois pour deux, comme Auchonvillers pour Aussonvillers ; la lettre *i* devient un *j*, et le *j* un *g*, comme *diurnus* donne jour, en passant par *djournalus* : le *g* de *gardin* est devenu un *j* dans *jardin*.

Il serait bien long et fastidieux d'énoncer toutes ces métamorphoses qui sont encore plus prononcées par la contraction déréglée qu'éprouvent certains mots, dont la racine paraît être de pure invention aux yeux des lecteurs peu façonnés à ce genre de recherches : ainsi *quadragesimus* donne *caresmes*, *carême* : la première syllable se transforme en *ca*, le *d* disparaît, la lettre *r* reste, les lettres *a*, *g*, *e*, *i* s'envolent, et la finale française *me* prend la place du suffixe latin *mus*. En enlevant à *matricularius* la troisième et la cinquième lettre et la finale *arius*, qui fait ordinairement *ier* en français, on trouve *marculier* : le *c* est devenu facilement un *g*, et nous avons *margulier* d'où est venu *marguillier* en mouillant la lettre *l*.

Nous faisons cette observation générale pour n'avoir plus à y revenir dans les mille cas qui se présenteront.

Le mot halle, qui a pris les acceptions les plus étendues, forme la racine des noms cités ci-contre. D'abord halle est une simple loge faite de branches sèches, puis il devient une habitation ordinaire pour arriver ensuite à l'état de palais (Guild hall). En même temps, il exprime le lieu où les marchands se réunissent pour leur trafic.

La maison principale, le manoir féodal, qui prend ici le nom de halle, sert à déterminer comme souvent la dénomination du lieu. Allery, en 1200, s'écrivait Hallery.

Dans une foule de noms de lieux entre un nom propre qui souvent doit être celui du créateur de l'établissement, ou de celui qui l'a relevé de ses ruines. Généralement ces noms sont tellement défigurés qu'il est impossible de les rétablir. Comme ce sont tous personnages dont la chronique n'a conservé aucun souvenir, il est peu intéressant de se livrer à un long travail à ce sujet : nous n'en citerons que quelques-uns qui sont plus reconnaissables.

Un des signes qui indiquent la présence d'un nom d'homme est l'adjonction très fréquente des mots villa, vallum (val), curtis (court), mesnil ou maisnil.

Thiepval, autrefois Thiebval, le Vallum, le Castel de Thiebault. Armancourt, pour Armand-court, le curtis d'Armand.

Ribeauvillers pour Raimbault-villers et Ribeaucourt pour Raimbault-court. Ribaudir, se réjouir, et Ribault, enfant de la joie, il semblerait que c'est bien là le sujet de ces noms composés ; mais c'est ici plutôt une altération du nom Raimbault si fréquemment reproduit dans les titres du moyen-âge.

Vers l'an 800 un moine breton du nom d'Andan (Andanus) se fixe dans ce lieu et y fonde une chapelle.

Asse et Assain sont des noms propres que l'on rencontre sans cesse dans les anciennes chartes ; on les retrouve à notre époque dans leurs diminutifs : Asselin, Anselin, Ancelin ; Auchonvillers est écrit pour Aussonvillers. Ansart, Anselin, Anselme, Ansel, Anseau, Asselin dérivent tous d'anse, une oie, en suivant la marche des transformations subies par le nom Adam que nous retrouverons plus tard.

Allonville. ~~Hallévillers.~~
Hallecourt. Hallon.
Halle. Halloy. Hallu.
Allery.

Thiepval.
Armancourt.
Ribeauvillers.
Ribeaucourt.

Andainville.

Assainvillers. Assévillers.
Assonville. Assonval. Auchonvillers.

Aubvillers.

Aubvillers est Abba-villa, et peut-être aussi bien Alberti-villa, la villa d'Aubert, comme Aubercourt.

Aubercourt.

Bernaville.

On prétend que Bernard, seigneur de Saint-Valery, au XII^e siècle, et de Bernaville, fonda cette colonie et lui donna son nom : ce n'est pas impossible ; mais ce n'est qu'une supposition, puisque la chronique est muette sur la date de la fondation qui probablement remonte à une époque bien antérieure, comme la presque totalité de celles de nos villages.

Bernage. Bernapré. Bernâtre.

On peut remarquer qu'un des titres distinctifs adoptés par la féodalité et qu'on voit apparaître avec elle, c'est la qualification Ber et Bar, dont nous avons fait Baron qui en était le pluriel. Le domaine du Ber a reçu la dénomination de Berne, d'où sont venus Bernage, fief près de Montdidier ; Bernapré, Bernâtre (Berne et *atrium* qui a été dit pour habitation, par extension du sens propre) ; Bernaut, fief près de Rubempré, et qui a donné un nom de famille ; Bernay (Berniacum en 843), Bernes, Berneuil (diminutif), Berneville, Berny ; tous noms où le doute sur l'origine est peu admissible. Nous pensons que Bernaville, comme Berneuil, son voisin, doit être placé dans cette catégorie, malgré sa traduction en Bernardi-villa que l'on rencontre dans des chartes postérieures au XII^e siècle.

Bernaut. Bernay. Bernes.

Berneuil. Berneville.

Berny.

On appelait aussi Bernage l'ost du Roi, composé des barons, des bers qui l'accompagnaient dans ses expéditions.

Charles VII va mettre le siège devant Pontoise en 1441 ; son historien dit à ce sujet : « Le feu Roy audit siège lors faisoit conduire grand Bernage et avoit autour de son corps plusieurs de son sang et lignage. » (Du Cange, au mot Bernage, colonne 1,289).

Coulonvillers.

Coulonvillers signifie-t-il Villaria de Coulon, nom d'homme, ou Colonia-villaris ?

Doncourt.

Doncourt, Dodonis curtis, la demeure de Dodon ou de Dodo, nom que porte un de nos Evêques, et qui est employé chez nous comme surnom. Doudelain en est le diminutif et entre dans la composition de Doudelainville.

Doudelainville.

Gondecourt.

Gondecourt est nommé Guabodecurte, dans une charte de la

princesse Gisèle, sœur de Charlemagne, de 799. C'est donc le domaine de Gondebaud.

Lambersart est évidemment le domaine défriché de Lambert.

Lambersart.

Bonneville.

Si on en croit la tradition locale, le village de Bonneville aurait été fondé au XII^e siècle sur un défrichement opéré par le seigneur de Fieffes qui, avec le nom de Bonne-ville, lui octroya une charte concédant des libertés aux hommes qu'il appelait pour former sa colonie. L'expression Bonne-ville est une des dénominations variées que prirent nos villages au moment où ils recevaient une charte d'affranchissement, comme Francon-ville, Franqueville, Franc-leu, Franc-villers, Fransart, Francières, Fransu, Fransures.

Francon-ville. Franqueville. Franc-leu. Franc-villers. Fransart. Francières. Fransu. Fransures. Boulainvillers. Poulainville.

Boulainvillers est probablement homonyme de Poulainville : Poulain est ici un diminutif de Paul, qui s'écrivait Pol, comme Saint-Pol, en obéissant à une prononciation vicieuse fort connue.

Embreuille pour Ambert-ville.

Embreuille.

Hainneville.

Hainneville, Hainulphi-villa en 862 : aujourd'hui Hénouille, nom de famille.

Le nom propre de Hainvillers est sans doute le même que dans Hainneville.

Hainvillers.

Hédauville de Odo, Eudes : Heudoville en 1186.

Hédauville.

Dans Herville, Hervilly, Herleville, la première syllabe *her* signifie le possesseur, le maître, le propriétaire (*herus*) ; c'est donc la villa du maître, du seigneur, comme dans Herly, Herlieux, Herlicourt, Herlières, Hérissart. La syllabe *ly* remplace le latin *locus*, lieu, pris pour habitation, ainsi que nous pensons l'avoir déjà fait remarquer.

Herville. Hervilly. Herleville.

Herly. Herlieux. Herlicourt. Herlières. Hérissart.

Larronville est un sobriquet qui n'effrayait pas plus les oreilles en ce temps-là que les mots chien (Lequien), ours, renard, appliqués comme noms d'homme.

Larronville.

Martainneville ainsi que Martaigneville comporte le nom propre Martin, comme dans Mesnil-Martin-Sart, et Mesnil-Eudin, la demeure d'Eudes, ou d'Eudin qui en est le diminutif.

Martainneville. Martaigneville. Mesnil-Martin-Sart. Mesnil-Eudin.

Merville.

Merville est peut-être, comme Méricourt-en-Vimeu, une contraction de Méderic dont on a fait Méry, Saint-Méry ; il peut aussi avoir une autre origine, dans le mot *mère* qui a été donné comme

qualificatif dans les premiers âges de la prédication évangélique dans notre contrée. On appelait *mère* la première église régionale dont dépendaient les Institutions postérieures : plusieurs localités ont conservé le nom de Mère-église, Méréglise.

Méréglise.

Nous réunissons ici plusieurs noms qui paraissent avoir une racine commune : Moreaucourt, Morcourt, Morvillers, Morchain, Moreuil, Morisel, Morival, Morval, Morlay, Morlamont, Morainvillers, Mareuil, Méréaucourt.

Moreaucourt. Morcourt. Morvillers. Morchain. Moreuil. Morisel. Morival. Morval. Morlay. Morlamont. Morainvillers. Mareuil. Méréaucourt.

Dans la formation des noms de lieux entre souvent le mot *mor*, en basse latinité *morus*, *mera*, *mora*, *moratus*, *mara*, que l'on employait indistinctement l'un pour l'autre, et cependant le sens varie : tantôt ils désignent une mare, un marais, et tantôt aussi une habitation.

Moreaucourt.

Dans Moreau-court on se sépare difficilement de l'idée qu'il s'agit d'un homme : son nom, Moreau, est si bien déterminé. Nous pensons que ce nom, Moreau, est moderne relativement à l'époque de la fondation de l'abbaye de Moreaucourt et qu'il n'a pu servir à composer ce nom, que d'ailleurs on écrivait autrefois Moriaucourt, Morocourt, Morescourt en 1200.

Mortefontaine. Mortemer.

Nous ferons encore remarquer à ce sujet combien peu se gênaient les faiseurs de chartes en traduisant en leur latin les noms de la langue vulgaire. Ainsi Mortefontaine et Mortemer ne sont pas autre chose que mor-fontaine et mor-marais, la fontaine dans la vallée et le pléonisme marais paludéen ; ils ont appelé l'un *mortua fontana* et l'autre *mortuum mare* : ces interprétations ont fini par prévaloir et ont produit les noms actuels au lieu des noms originaires, Mor-fontaine et Mor-mer, ou Mor-mar aujourd'hui Mortemart. Sous leur plume, Morancy est devenu Mauranciago, lieu maure, employé pour noir, au lieu de *morari*, demeurer, une habitation.

Morancy.

Les uns pensent que *mor* est celtique, d'autres le dérivent de *morari* ; on peut admettre que chacun a raison : il vient du celtique quand il signifie la mer ou les parties marécageuses du sol, comme

la Morinie, l'Ar-morique, et de l'autre côté la basse latinité a fait de *morari moratus* avec l'acception d'habitation.

Ainsi Moreaucourt, Morcourt, Moreuil, Morisel, les deux Méricourt, sur Somme et l'Abbé, Mareuil, les deux Méréaucourt, tous situés sur le bord de l'eau, doivent être interprétés par marais, *curtis* dans la vallée; tandis que Méricourt-en-Vimeux est situé en plaine; son nom peut se composer d'un nom propre, Médéric, contracté en Méry, comme Saint-Méry vient de Médéric.

Quant à Morvillers, Morchain, Morival, Morval, Morlay (maison dans le bois), Morlemont, Morainvillers, leur situation en plaine laisse peu de doute sur l'adjonction de *moratus*, habitation, et on peut les traduire par le villers du manoir, le petit manoir (Morchain, pour Morsin), le *vallum* du manoir ou le manoir fortifié, le manoir dans le bois, le manoir sur le mont. Morainvillers est synonyme de Morvillers.

Rigauville pour Rigault-ville.

Ces deux noms Suzanne et Suzenneville dérivent probablement de Sus-ham et Sus-ham-ville.

Wiamesnil est le mesnil, l'habitation de Wiame pour Guillaume: il a pour synonyme Wiame-ville.

Willencourt pour Guillelme-court; Willelmi-cortis.

Dans ces deux mots: Yonville, Yonval, Yon est l'homonyme de Vion: on trouve Wion-val en 1178. Vion et Wion sont les diminutifs de Guy, racine de Guillaume. Guy a fait Guion, changé en Wion et Vion.

Ablaincourt, comme Applaincourt, est mis pour Albincourt, et Ablain-sevelle signifie la forêt, la sevelle (*sylva*) d'Albin.

On appelait Bavelins les habitants des vallées.

Le nom Bazin se rencontre souvent au moyen-âge, ainsi que celui de Bazine. Dans Bazincourt et Bazincamp on doit voir le nom du fondateur de ces deux colonies agricoles: il en est de même pour Berteau-

Morinie. Armerique.

Moreaucourt. Morcourt.
Moreuil. Morisel. Méricourt. Mareuil. Méréaucourt. Méricourt-en-Vimeux.

Morvillers. Morchain.
Morival. Morval. Morlay. Morlemont. Morainvillers.

Rigauville.

Suzanne. Suzanneville.

Wiamesnil.

Wiameville.

Willencourt.

Yonville. Yonval.

Ablaincourt. Applaincourt. Ablain-sevelle.

Bavelincourt.

Bazincourt. Bazincamp.
Berteaucourt.

- Bertrancourt. Bertin-** court; (*Bertauldi curtis*), Bertrancourt, Bertincourt (le petit Bert),
court. Bertricourt. Bertricourt. Bert, qui signifiait brillant, est un des noms les plus usités du moyen-âge; il s'est transformé en Betto et Bettro en substituant un *t* à la lettre *r*, et c'est avec cette modification qu'il est entré dans la composition des noms de lieux, Bettencourt, Béthencourt.
- Bettencourt.**
Béthencourt.
- Cizancourt.** Cizancourt (*cizonis curtis*); Cyson et Syso sont des noms propres qui existent encore en Allemagne dans Sizenheim et Zissen-dorf.
- Dancourt.** Dancourt pour Dam-court; Dam pour Dom de *dominus*: l'habitation du seigneur.
- Dammartin.** Dam-martin pour Dom-martin, comme damoiseau pour damoiseau, de *dominus*, *domicellus*, d'où damoiseau, et Danzel, nom de famille encore aujourd'hui.
- On trouve déjà, au 11^e siècle, cette mutation de l'*o* en *a* dans le nom d'un potier, qui, suivant l'usage du temps, laissait l'empreinte de son nom au-dessous du vase qu'il avait confectionné: on y lit *daminus* pour *dominus*.
- Deniécourt.** Deniécourt pour Denis-court.
- Dernancourt.** Dernancourt pour Ernand-court, comme Davenescourt.
- Davenescourt.** Davenescourt pour Avenescourt; le *curtis* de l'avenage, où la culture de l'avoine était seule suivie, et la redevance payée avec ce produit.
- Diencourt.** Dans Diencourt, Dien est la contraction fort connue de Doyen: c'est l'habitation ou le domaine affecté à un doyen.
- Drancourt. Dreslincourt.** Drancourt, Druisen cortis: Dreslincourt, Drelincourt en 1179, diminutif probable de Druis; Driencourt a été traduit par *Adriani curtis*. On a dit Driex pour Dreux; Druis s'en écarte peu: il est assez probable que Drien est encore Dreux défiguré et non Adrien. Avant de passer de Drogo à Dreux, on aura passé par Driex et Drien, comme Deus a fait Diex avant de prendre sa forme actuelle Dieu.
- Equancourt.** Equancourt, Scaincort en 977 et en 1046, Eschaincort en 1100, Equencourt en 1200, peut être le même mot qu'Equennes, le *curtis* des chênes; c'est assez probable. On a dit chaine, kaine pour chêne.

druide dans le langage populaire.

Dans Flibeaucourt la première syllabe Fli est la contraction du mot *flexus* qu'on retrouve dans Flixecourt, dans Flixicourt et qui est synonyme de Flers, avec la signification de haie, enclos : c'est ainsi le *curtis* du bel Enclos ; si toutefois Flibeau n'est pas un nom propre un peu défiguré.

Flibeaucourt.
Flixecourt. Flixicourt.
Flers.

Framicourt et Fremicourt sont appelés indistinctement de l'un et l'autre nom. La racine doit être Firmin, qui en patois devient Fremin pour Firmin : la lettre *e* est changée en *a* dans Framicourt, mutation qui s'opère fréquemment entre les voyelles.

Framicourt. Fremicourt.

On écrivait Framerville Frameville en 1170, et aussi Frainville et Frainnville. Au lieu d'un nom propre on peut y voir *fraxinus*, frêne, que l'on écrivait alors fraîne.

Framerville.

Gentelles était Gentilla et Gentella en 660 (de *gens, gentis*), colonie agricole composée d'étrangers que l'on appelait alors pour remettre en culture les contrées privées de population à la suite des ravages des barbares du Nord.

Gentelles.

Gezincourt était Genizi *curtis* en 1377 : probablement un nom propre.

Gezincourt.

Gomiécourt, Gomer-court, en 1215.

Gomiécourt.
Goussencourt.

Goussencourt, Gussi *cortis* en 1102, la demeure de Gussant, nom répandu dès le *vi*^e et le *vii*^e siècle.

Goyencourt et Guyencourt dérivent de Guy (*guido*), nom fort commun au moyen âge et dont les dérivés sont très nombreux :

Goyencourt. Guyen-
court.

- Guillaucourt. Guille-** comme villages on peut citer Guillaucourt, Guillemont, Guizencourt.
mont. Guizencourt. Guizancourt, Guillemicourt, Guémicourt, Guignemicourt pour Gui-
Guizancourt. Guille- lelmicourt : comme noms propres, de Guy sont venus Guillaume,
micourt. Guémicourt. Guilme, qui est un diminutif, (comme d'Adam on a fait Adalelmus),
Guignemicourt. Guyon, Guyot, Guyart, Guillart, Guichart (pour Guy-sart), Guidé,
Guilbert, Guillain, Guillery, Guillon, Guillot, Guillouart, etc., et
avec la lettre *g* changée en *w* et en *v*, Wion, Vion, Viot, Wuillot,
(Val-Vion, Vallum-Guidonis).
- Val-Vion.**
- Heucourt. Heuzecourt.** Heucourt, Heuzecourt, Heudicourt, Hedicourt comportent à
Heudicourt. Hedicourt. tort un *h* aspiré. La racine est Eudes dont on a fait *Eu*, *Heu*,
comme Hugues a donné *Hue*.
Hard, aujourd'hui *hardi*, était une qualification devenue un nom
propre, dans Hardecourt, Hardivillers, Hardinval.
- Hardecourt. Hardivil-** Houdant et Houdancourt ont leur racine dans Odan, de Odo,
lers. Hardinval. Eudes.
Houdant. Houdancourt.
- Humbercourt.** Humbercourt fut la demeure d'Humbert.
- Hébécourt.** Hébécourt est une contraction de Hébert-court, l'habitation
Herbécourt. Hesbécourt. d'Hébert. Herbécourt et Hesbécourt ont probablement la même
origine, Herbe et Hesbe pour Hébert. La déformation de ces mots
est le résultat ordinaire du langage populaire.
- Elincourt.** Elincourt était Hunlini curtis en 1046 et Elini curtis en 1129.
On voit là clairement un des mille exemples de la déformation des
noms propres. Il est assez probable qu'Hélicourt et Hellancourt ont
la même racine qu'Elincourt (aujourd'hui Honlet).
- Hélicourt. Hellancourt.**
- Hénencourt.** Hénencourt, pour Hénin-court.
- Here. Herly.** Here comme Herly, de *herus*, le maître ; son domaine a tiré son
nom de here, d'où vient héritage.
- Berly. Barly. Berles.** Berly, ainsi que Barly, Berles, Berlieux, signifie l'habitation du
Berlieux. Ber, du Bar, du Baron ; *ly*, *les*, *lieux* dérivent nettement de *locus*,
lieu pris pour lieu habité, habitation.
- Hyencourt.** Hyencourt était Hidulfi curtis en 1050 : ce nom propre se
rencontre assez souvent, mais toujours relativement défiguré dans
le langage moderne.
- Enguillaucourt.** Enguillaucourt, Engellcourt, en 1301 : la demeure d'Engel.

L'orthographe du nom Ignaucourt en 1225 était Iwencourt : une famille de Picardie porte encore ce nom, Ivincourt ; c'est le curtis d'Yves : on trouve cette citation : *Hugo rufus de Iwencourt*, Hugues-le-Roux de Iwencourt qui est bien la localité dont il s'agit. Ici comme fort souvent la lettre *g* a pris la place du *w*.

Ignaucourt.

Neuville, Vieville, Vieville ne réclament pas d'explication ; on peut faire observer cependant que les Neuville, malgré leur dénomination, ne sont pas en général d'une création moderne, on rencontre ce nom dans des temps fort reculés : ils n'étaient nouveaux que relativement à la fondation principale près de laquelle ils prenaient naissance.

Neuville. Vieville. Vieville.

Liancourt est nommé Leudone curte, dans un titre de 832, qui renferme le partage que fait Hilduin, abbé de Saint-Denis, entre lui et ses moines, des revenus de l'abbaye, pour le présent et pour l'avenir, est-il dit. C'est ici le curtis du Leude. Cependant un autre Liancourt, celui en Vexin assez probablement, est appelé en 1080 Laiencourt (Du Cange, au mot *atrium*, 2^e alinéa de la col. 808) : « *Galo de Flavacourt dedit Ecclesie quod habebat apud Laiencourt, scilicet altare et atrium.* » Il abandonne à l'église de Flavacourt les droits qu'il percevait sur l'église (*altare et atrium*) de Liancourt. Ici Laia, que l'on disait indistinctement avec Leia et Lia, signifie *sylva*, forêt. Liancourt serait ainsi le curtis près de la forêt, le Curtis-au-bois.

Liancourt.

Méharicourt, qu'on prononçait autrefois Maharicourt, est très probablement Mes-heri-court : Mes-heri est l'habitation du seigneur : le suffixe court n'est ajouté que comme complétif de la même pensée.

Méharicourt.

Millencourt, autrefois Milencourt, le curtis du miles, du chevalier.

Millencourt.

Les abbayes de Saint-Vast d'Arras et de Corbie exécutèrent de grands défrichements dans cette contrée : on leur attribue la fondation en ce lieu, vers le XIII^e siècle, d'une chapelle sous l'invocation de Marie ; ou bien Mari serait-il dit pour Méri, contraction de Médéric, comme nous l'avons vu ailleurs au sujet de Méricourt-en-Vimeux, l'habitation, le curtis de Médéric ?

Méricourt.

- Morlancourt.** Morlancourt, Mollaincourt en 1301, et Mollencourt. La lettre *r* a été placée ici pour un *l*, comme dans Morlière pour Mollière : il s'agit du môle, ou motte sur laquelle s'élevait le donjon féodal, lequel donjon signifie lui-même un monticulè. Donjon vient de *dunium*, une dune, et *dunio*, *dunionis* en basse latinité ; la lettre *i* est changée en *j* : nous avons fait connaître précédemment la fréquence de cette mutation.
- Olincourt.** On trouve Olincourt écrit à diverses dates reculées Dolincourt, Odolincourt, Olleneta : ces racines indiquent de la tergiversation chez les rédacteurs : il ne s'agit ici ni de Dolin, ni de culture de graines oléagineuses, mais bien d'Odo, Eudes. Olin est la contraction d'Odélin, petit Odo, qui a fourni un nom assez répandu pour les deux sexes, Odelard et Odélinde, Olard et Olinde.
- Robecourt.** Robecourt pour Robert-court.
- Rubescourt. Rubempré.** Rubescourt pour Raimbert-court, comme Rubempré pour Raimbert-pré ; *pratium* (pré) est pris pour domaine : c'est le même sens qu'il faut lui donner dans Bernapré.
- Bernapré.**
- Sancourt.** Sancourt, Séon-curtis en 899 ; Suuncurt en 1121 ; Segoncourt en 1289 ; Sancurt en 1296. C'est évidemment un nom d'homme, soit Seguin ou Suin son diminutif. Ces noms de famille existent encore aujourd'hui.
- Selincourt.** Selincourt, Selicuria, Selincurtis : on le rencontre aussi sous la dénomination plus probable : Asselini curtis, la demeure d'Asselin. Sur le terroir de Selincourt existait l'abbaye de Sainte-Larme qui devait son nom à une donation que lui avait faite, en 1209, Bernard de Mareuil, d'une larme du Sauveur, que l'on conservait dans une fiole de cristal.
- Serancourt.** Serancourt, Seranvillers, Serenviller en 1096 ; Serainviller en 1197 ; la demeure de Seranus assurément.
- Soupliecourt. S^t.-Souplis.** Soupliecourt et Saint-Souplis ont été interprétés, dans les chartes, dès 1151, 1155, 1349, par Sancus Sulpitius, ainsi que les villages du nom de Souplet.
- Saint-Sulpice.**
- Souplet.** Sulpicius est-il bien le nom primitif, ou Supplicium ? Une observation pourrait faire admettre la deuxième hypothèse : les

lieux où s'élevaient les chapelles qui ont pris le nom de Saint-Sulpice, autrefois Saint-Souplis, sont placés généralement hors de l'enceinte des villes. Les églises dédiées au Saint-Sépulcre sont aussi situées dans ces conditions. Plusieurs d'entre elles, comme à Amiens et à Abbeville, se trouvent maintenant à l'intérieur par suite d'un déplacement, d'une reconstruction, ou comme conséquence de l'agrandissement de la ville. Chaque cité, chaque bourg et chaque village, qui avait attribution de justice, avait élevé son gibet, toujours sur une éminence voisine de l'enceinte et extérieurement. Un grand nombre en ont conservé le souvenir en désignant ce lieu par le mot : à la Justice.

Près des grands centres de population on construisait une chapelle expiatoire qui, à Amiens, avait pris le nom de Saint-Montant, ou chapelle sur le mont dont la foi expansive de nos pères a fait un saint, comme de Sessolieu on a tiré Saint-Sauflieu, comme de Saint-Ache et Saint-Acheul, que nous verrons être des métairies sanctifiées par le tombeau de S. Firmin, on a créé une légende pieuse.

A Amiens, le gibet, ou fourche patibulaire, était dressé sur le point culminant qu'occupe actuellement la citadelle : c'est là aussi que l'on voyait l'église nommée Saint-Sulpice, qui avait remplacé Saint-Montant. Elle a été démolie en 1497 et réédifiée à l'intérieur des murs de l'enceinte de la ville.

La consonnance qui existe entre les deux mots sulpice et supplice a favorisé l'équivoque que, dans ces temps de foi, l'on saisissait volontiers pour ramener tout à une idée religieuse.

L'adjectif *saint* a été joint au mot supplice d'autant plus facilement que les exécutions capitales étaient toujours accompagnées de prières publiques que l'on appelait *supplicia*, mot qui est resté dans notre langue en modifiant son sens primitif, puisqu'au lieu de prières il signifie l'exécution même du coupable. Ainsi, ce que nous entendons être le lieu du supplice, les anciens l'appelaient *supplicia* et entendaient par là le lieu des prières.

On rencontre le sire Sohier de Vermandois en 1080, et Soyer dans

Saint-Montant.

Saint-Sauflieu.

Saint-Acheul.

Saint-Sulpice.

une autre charte de la même année, et encore un autre Sohier qui s'écrivait indistinctement Sohier et Sujer, la lettre *i* changée en *j* dans Sujer ; tous les noms à cette époque changeaient de forme capricieusement. Les Sohier étaient des membres de la branche cadette des comtes de Vermandois, qui jouissaient d'une grande célébrité au xi^e siècle. On remarquera plusieurs fois dans la suite, comme ici dans Suger pour Sohier, que la lettre *g* se métamorphose en *y* ; on trouve ainsi l'explication de l'orthographe actuelle du nom Soyer. Soyécourt était le domaine de cette maison.

Soyécourt.

Tirancourt.

Placé sous le camp César, Tirancourt doit son nom à cette circonstance. A la suite des légions marchaient et campaient des bandes de valets, goujats, vivandières, qui restaient hors du vallum élevé par les troupes et trafiquaient avec les soldats : les Romains les appelaient *tiranni*, *tyrones*, *latrones*. Souvent l'établissement d'un camp stationnaire, *castra stativa*, comme celui-ci, donnait naissance à un village et même à des villes considérables, comme Edimbourg, assis sur l'ancien camp *Alata castra* (camp ailé).

Edimbourg.

Bulles. L'Etoile.

Bulles, près Clermont (Oise), paraît, comme le village de l'Etoile, devoir son origine à une circonstance pareille : sa forme quadrilatérale, le *podium*, éminence qui se trouve au centre de l'une de ses places, confirment cette opinion ; elle se fortifie encore par l'existence d'un lieu tout voisin et que l'on nomme Luisets.

Tirancourt a aussi son camp, son champ des lusets, qui est l'ancienne dénomination d'un cimetière dans le langage populaire. D'un côté comme de l'autre, on a rencontré des sarcophages et de nombreuses traces de sépultures romaines. On appelait luzier l'ouvrier qui faisait les cercueils et Lusier est resté un nom de famille.

Du haut du tertre de Bulles, comme du camp de Tirancourt, on domine tout le pays.

Tyrancourt.

Un autre Tyrancourt forme une dépendance de Bernay, près d'Abbeville ; il ne reste aucune trace de campement, que je sache ; ce n'est qu'un hameau dont les habitants ont pu justifier autrefois par leurs habitudes cette gracieuse qualification.

Vaudricourt pour Gaudry-court.

Vadencourt vient probablement de *vadum*, qui signifie un lieu de passage, un passage : ce village se trouve placé à la source de la Hallu ; Pas, en Artois, se rencontre dans les mêmes conditions, à la source de la Kilienne ; de sa situation il a pris son nom, Pas, ou passage. Pas, dépendance de Rubescourt près de Montdidier, est placé aussi à la tête d'un petit affluent de la rivière dite des Trois-Doms, laquelle tire son nom de ses trois sources principales qui sortent de Dompierre, Domfront (front pour *fons*, comme fronde de *funda*) et Domélien.

Dom vient de *doma* qui a été employé comme synonyme de *domus*, dont la finale latine a disparu : *doma* et *domus* avaient non seulement l'acception de maison, mais de *prædium*, une métairie, un domaine agricole avec ses dépendances. Le mot maison, tel que nous l'entendons maintenant, a un sens bien plus restreint qu'autrefois : Dom-pierre est ainsi l'habitation et le domaine de Pierre ; Domfront, l'habitation près de la source, et Dom-Elien, l'habitation d'Eliaus.

Il existait à Dompierre un prieuré sous le titre de Saint-Pierre, pour sanctifier le nom primitif du lieu : il n'a été institué qu'au XII^e siècle par Guérin ou Guarin, et Dompierre est cité avant l'installation de cet évêque qui est consacré en 1127 : c'est le prieuré qui a pris le nom préexistant.

Domélien, Eliani domus ou doma, est une fondation romaine ; les nombreux débris de tuiles de cette époque, répandus au loin autour de ce village, indiquent son antiquité et son ancienne importance : on trouve la confirmation de sa paroisse comme mère-église, en 1185, par Urbain III.

Doméliers, qu'on voit mentionné sous le nom de : *dulcimelarium*, se présente avec plusieurs interprétations. Les uns y soupçonnent un nom doucereux en rapport avec la signification de *melarium* qui veut dire le gâteau d'où découle le miel : *melarium* exprime aussi l'idée d'un verger planté d'arbres fruitiers : c'est là que d'autres puisent leur étymologie, en acceptant toujours l'épithète *dulci*.

Vaudricourt.

Vadencourt.

Pas.

Trois-Doms.

Dompierre. Domfront.

Domélien.

Domélien.

Doméliers.

Il est fort probable que Doméliers, comme Domélien, doit son origine aux Romains et qu'il s'agit de *doma*, pris dans le sens d'habitation environnée de son domaine. Elier, dont le nom n'est pas rare dans nos plus anciens manuscrits, a été le fondateur de cette colonie ; entre autres personnages de ce nom on peut citer S. Elier.

Vilaincourt.

Il ne faut pas confondre le *villanus*, qui habite la campagne, mais dégagé de tout lien de servage, avec le *rusticus* qui était obligé de cultiver la terre de ses propres mains.

Wiencourt. Woincourt.

Wiencourt et Woincourt sont des synonymes de Guyencourt et Goyencourt : c'est donc le *curtis* de Guy.

Yaucourt.

Dans le rapport d'Hérik, déjà cité, à Louis le débonnaire, le village de Yaucourt est appelé *Ingulfi curtis* : sans ce document il serait impossible, comme on le voit, de recomposer ce nom barbare. *Ingulfus* a été modifié dans la prononciation et est devenu *Inoul*, comme *Radulfus* a donné Raoul, contracté davantage dans Raux et Roux, non précédé de l'article *le* (le Roux), car alors il prend une autre signification. A l'exemple de Roux et de Raux, noms propres, *Inoul* s'est transformé, par une nouvelle élision, en *Iou* qui a été prononcé *You* et *Yau*, la lettre *i* changée en *y*.

Ce n'est qu'en habituant son esprit aux bizarreries de la prononciation des noms propres qu'on peut admettre de pareilles transformations comme possibles. Il est à remarquer cependant que maintenant encore le vrai picard ne recule pas devant l'emploi de ces sortes de métamorphoses : il dit *Mimie* pour *Marie*, *Bébelle* pour *Isabelle*, *Titisse* pour *Jean-Baptiste*, *Catin* pour *Catherine*, *Guiguitte* pour *Marguerite* ; nos aïeux ne disaient-ils pas *Mahaut* pour *Mathilde*, *Rieul* (S.) pour *Regulus*, *Omer* pour *Audomarus*, *Étienne* pour *Stephanus* ? Voyez la marche qu'a suivie *Françoise*, devenue *Franchoise*, puis *Fanchon*, d'où est sorti un terme d'amitié dans l'expression *Fanchonnette*, dont il ne reste plus que *Chonnette*, ma petite *Chonnette*. Telle était la tendance un peu échevelée du langage populaire et dont nous retrouvons encore des traces dans le style familier.

Villers-le-Vert prend son nom de l'aspect de sa situation, comme les villages nommés Vers, Vaire pour Vers, situés dans des prairies, et par opposition à Longpré-le-Sec, à Sailly-le-Sec, à côté de Sailly-Lorette qui sans conteste est Sailly-L'eauette. Vercourt peut aussi trouver son étymologie dans une circonstance analogue. Il ne faut pas s'arrêter à l'orthographe des mots ; elle a éprouvé les plus bizarres atteintes : Sailly-Lorette en est un exemple.

Saillisel est un diminutif.

Conteville, Comitis villa en 1027 : on a écrit Conte pour Comte jusqu'à la fin du xvi^e siècle. Ce nom donné à un village n'indique pas toujours la demeure habituelle du comte, mais assez souvent un domaine, une métairie qui lui appartient. C'est sur le terroir de Conteville que se trouve l'abbaye d'Aymon, comte de Ponthieu, qu'il avait ainsi fondée sur son domaine.

C'est de Conte, écrit pour Comte, qu'est venue l'expression Le Cointe, qui signifie l'ami, le compagnon, comme le mot Comte.

Epécamp était autrefois Espécamp : (comme épine de *spina*). Epécamp est appelé Spissus campus en 1164, ce qui veut dire : terre serrée, compacte, d'une culture difficile.

Tout en proposant cette étymologie, nous ne pouvons nous défendre d'un doute : nous pensons que *spina* est plutôt la véritable racine de ce nom et que Spissus campus est une mauvaise interprétation donnée par le rédacteur de la charte citée ci-dessus au nom Espécamps qu'il était chargé de traduire en latin. Nous croyons donc qu'Espécamp était un canton couvert de ronces et d'épines : c'était l'aspect que beaucoup de nos campagnes présentaient depuis les invasions des hordes de la Germanie et que l'industrie de l'homme travaillait à modifier par des efforts prolongés. La ruine avait été grande et prompte et la réparation fort lente. On peut citer une foule de noms qui témoignent de l'aspect désolé du pays : Epagne était traduit par Spania en 855, dont on a fait Espagne contrairement à toute intuition étymologique. Epagny était Espaigny en 1301, Espenacus en 1214 ; Epehy

Villers-le-Vert.

Vers. Vaire.

**Longpré-le-Sec. Sailly-
le-Sec. Sailly-Lorette.
Vercourt.**

Saillisel.

Conteville.

L'abbaye d'Aymon.

Epécamp.

Epagne.

Epagny. Epehy.

Epénancourt.
Epinoy. Eppeville.
Epaumesnil.

s'écrivait Espehy en 1301 ; Epénancourt, Spénancourt en 1177, et Epaubourg ; Epinoy, Spinetum ; Eppeville, Espeville en 1143 ; Epaumesnil, Espemaisnil en 1170.

La racine de tous ces noms est bien *spina*, devenu épine après espine, comme épingle de *spinula*, petite épine.

L'épine servant de limite était chez les payens l'objet d'un culte au dieu Terme. A l'époque de la floraison, les populations s'y rendaient en foule : cette circonstance a donné lieu à plusieurs fondations qui ont survécu à l'idolâtrie ; mais pour la plupart des localités dont le nom a pour racine *spina*, elles doivent leur dénomination à l'aspect du sol couvert d'épines et de broussailles au moment où la charrue est venue l'entamer.

Epagne. Epagnette.

En ce qui concerne Epagne particulièrement et Epagnette sa voisine, qui sont placées à la limite de la banlieue d'Abbeville, l'origine de leur nom n'est pas incertaine. En 1283 existait encore en cet endroit une épine limitative fort ancienne, fort connue dans toute la contrée sous la dénomination : épine harvoise.

Sur la limite des trois évêchés d'Amiens, d'Arras et de Noyon, se trouvait aussi une épine dite des Trois-Evêques, qui de son côté a donné aussi naissance au hameau de l'Epine, dépendance de Longueval.

L'Epine.

Epinay. Epinoy. Epinette. Epineul. Epineu. Epineuse. Epineville.

Un nombre considérable de localités portent ce nom avec variantes, comme Epinay, Epinoy, Epinette, Epineul, Epineu, Epineuse, Epineville, et une foule de lieux dits.

Epagne.

Au sujet d'Epagne on peut encore remarquer le sans-gêne de nos faiseurs de chartes, qui n'ont pas hésité à traduire par Hispania (Espagne) le village d'Epagne que le patois du pays prononçait Epaigne, comme il le prononce encore aujourd'hui. Ecoutez parler l'homme un peu lourd de nos campagnes, vous l'entendrez encore dire une épaigne pour une épine. L'abbé Cochet, dont les recherches sous terre sont bien connues, affirme qu'il a rencontré souvent des sépultures antiques dans les lieux dits : l'Epine ; c'étaient sans doute de minimes parcelles de terre restées incultes par respect pour les morts ; mais ce ne sont pas là de ces vastes

landes cachées sous les épines et les broussailles que le travail incessant de nos aïeux a rendues à la culture.

Arvillers, Arco-villaris en 1237 et Argo-villaris : *arx*, *arcis* qui signifie proprement une éminence, un sommet, a été pris aussi pour forteresse chez les Romains, comme *acra*, d'où Acropolis chez les Grecs. Nos mottes élevées de main d'homme (de *movere*, *motum*) avaient également chez nous la même valeur d'expression. Il n'est point douteux que Arvillers (Arco-villaris), Argœuves (Argova en 891, Argo-euve en 1445), Argoules (Argubium en 797 pour Arcubium), Arquèves (Arkaive en 1303, Arcaive en 1372), Arguel (Arcas en 751), Argueil, Arcueil (Arcus Juliani), Arques près Dieppe (Archiaë), Pont-de-l'Arche (Pons arcuensis), dont la forteresse, ou tête de pont, avait été élevée sur la rive gauche de la Seine pendant la guerre entre Philippe-Auguste et Richard cœur de Lion, les Ars, les Arcis, Saint-Jean-d'Acre et bien d'autres rappellent tous le souvenir du château-fort qui les protégeait.

Argoules s'est appelé Argouves pendant plus de quatre cents ans. Dans la composition de ce nom Argouves, ainsi que dans Argœuves, Arquèves, entre sans doute le mot Ouvre qui vient de *opus*, *operis*, et qui est devenu Œuvres maintenant : c'était le nom que l'on donnait aux constructions de quelque importance, comme un château-fort ; la cour où l'on payait les ouvriers (*operarii*) construisant notre cathédrale portait encore, il y a vingt ans, le nom de Cour de l'Œuvre, Cour du puits de l'Œuvre : elle longeait le côté sud de ce monument, vers le sud-est, et se trouve actuellement en grande partie réunie à la voie publique. L'Hôtel-de-Ville d'Amiens, au xiv^e siècle, s'appelait l'Œuvreul-aux-Cloquiers.

Le Louvre à Paris et quelques villages, Louvrechy, Louvencourt, Louverval, n'ont pas d'autre origine. On a voulu y voir des rendez-vous de chasse, dont nos latiniseurs ont fabriqué jadis des *lupara*, *luperia* ; d'un louvetier leur plume a fait un *luperus*, en langage populaire un cache-leu, qui, par une singulière tournure d'esprit, est devenu un nom de famille, avec titre de noblesse.

Il est certain que, pour les localités citées ci-dessus, il ne s'agit

Arvillers.

Arvillers. Argœuves.

Argoules.

Arquèves. Arguel.

Argueil. Arcueil. Arques.

Pont-de-l'Arche.

Ars.

Arcis. Saint Jean-d'Acre.

Argoules.

Argœuves.

Arquèves.

Louvre. Louvrechy. Louvencourt. Louverval.

point de loup, ni de louve. Comme nous venons de le dire, on appelait Ouvre, d'où ouvrage, ouvrier, une œuvre, une construction importante : c'est encore l'idée qui s'attache à cette expression à notre époque.

La tour du Louvre élevée par Philippe-Auguste, ainsi que plusieurs châteaux-forts construits çà et là dans la campagne, a conservé le nom dont on l'a baptisée dès l'origine. On a dit d'abord l'Ouvre, puis l'article *y* est resté incorporé, comme dans beaucoup d'autres mots : nous avons entre autres le lierre pour l'ierre (*hedera*), al chimie pour la chimie, al coran pour le coran, Liercourt, Liéramont pour le curtis, pour le mont où l'ierre croissait abondamment, et qui a aussi très probablement donné son nom à Hiermont que l'on nommait au XII^e siècle Le Héraumont : Guido (Guy) de Le Héraumont, Arnulfus de Le Héraumont, fieffés du Vermandois, ainsi que Robinus de Le Héraumont.

Liercourt. Liéramont.

Hiermont.

Folleville.

Fouillois.

Feuillancourt. Feuillade.

Feuillarde. La Feuillée. Feuillères. Feuillense. La Feuillie. Feuilly. Folie-Condé. Folie-Rosières. Fouilleuse. Folembroy. Haute-Folie. La Folye.

Folleville et ses congénères réclament des explications de quelque étendue. Fouillois s'appelait *Folietum* en 662, *Foliacum* en 1079, Folloi en 1166 : nous citerons les Feuillancourt, Feuillade, Feuillarde, la Feuillée, Feuillères, Feuilleuse, la Feuillie, Feuilly, Folie-Condé, Folie près Rosières, Fouilleuse près Paris, Fol-en-Bray, Haute-Folie et la Folye. La ressemblance de toutes ces dénominations doit attirer l'attention. Nous avons vu précédemment la fête aux fleurs de l'Épine, cette première réjouissance de l'homme, après les tristes journées de l'hiver : ici nous sommes arrivés à la fête aux feuilles.

Tous les écrivains, qui se sont distraits à la poursuite d'étymologies, n'ont trouvé d'origine au mot Folie que dans la comparaison qu'ils ont faite de l'homme avec un soufflet (*follis*) plein de vent. La folie, ont-ils dit, c'est la vanité : l'homme vaniteux se gonfle comme un soufflet pour ne produire que du vent. N'est-il pas plus exact de dire que la vanité est un acte de folie, que de poser en principe que la folie soit vanité ? La folie, telle que nous l'entendons, est tout autre chose que la vanité : Tertullien se sert de cette comparaison pour peindre la vanité en parlant d'un certain

Pallius, (voir *follicare* dans Du Cange) : *Chamæleon follicans ruminat, de vento cibus est*. Vrai Caméléon qui s'agite comme un soufflet et dont la nourriture n'est que du vent. La comparaison avec un soufflet peut être juste, quand il s'agit de la vanité ; mais ce ne serait d'ailleurs qu'un seul des nombreux actes qui caractérisent la folie que les Latins appelaient *insania, dementia*, et non *vanitas* : le *follis* de la langue latine ne peut donc servir de racine à notre mot Folie.

Nous remarquons encore Fouilloy mentionné Foulloy en 1190, Foliacum, Foilliacensis, Foilloy en 1301, puis hospitale Sancti-Théobaldi apud Foliarum, et encore Capella Foliarum.

De *folium, folia*, on a dit une foille, faire une foille (flambée), feu pétillant avec feuilles et branches sèches, d'où fouailler (foiller), fouet, fouetter. On appelait aussi fouet une chasse faite à la clarté de ces foilles enflammées, et un tonlieu était dû à cette occasion. Sur ces données il est facile de reconnaître que Fouilloy est synonyme des autres localités citées, où la présence de la feuille s'accuse incontestablement.

Au premier mai, époque où les rameaux se couvrent de feuilles, les populations se portaient en foule dans les bois voisins. L'amant, avant l'aube, y était allé chercher le mai qu'il plantait sous la fenêtre de sa bien-aimée, de sa fiancée : chacun se parait de feuillage : les divertissements de tous genres venaient troubler le silence ordinaire des bois et se prolongeaient bien loin dans la nuit ; on s'y livrait alors aux écarts que favorisait l'obscurité du lieu, au milieu de ces bandes joyeuses attirées par le plaisir : c'était bien là la feuillée, *foliata* ; c'était bien là la folie, *foleia*.

Le Paganisme nous avait légué ces extravagances avec d'autres qui traversèrent les siècles pour arriver jusqu'à nous.

Près d'Amiens, le bois de Saint-Servais, maintenant défriché, était le théâtre le plus habituel de ces folies : il fallait la catastrophe de notre Révolution sanglante de 1793 pour interrompre ces petites saturnales : elles s'arrêtèrent sous l'effet de la terreur de ces temps de désolation où nous avaient conduits pas à pas ces

Saint-Servais.

philosophes, ces hommes qui se disaient les apôtres et la lumière de l'humanité.

On voit que les évêques qui avaient à souffrir des dilapidations qu'éprouvaient les bois environnant leur domaine de Montières, et dont le bois de Saint-Servais faisait partie, avaient pris dans les temps les plus reculés des mesures pour combattre ces excès.

Dans les dénombremens de 1390 et 1522, où figurent tous les droits seigneuriaux, on rappelle que les habitants sont tenus à un service de police qui est ainsi relaté en ce qui concerne lesdits bois :

«.... Chaque hostice et mesure de Monstières et de *Han* (faubourg de Hem) tenues de lui (évêque) est quarquié de ung home être avec les sergens de l'Évesque (est chargé de mettre un homme avec....) à garder ses bos (bois) le premier nuit de may, et le nuit de my may.... tant que le nuit dure jusques à soleil levé.... »

En 1789, déjà ces fêtes avaient perdu de leur entrain : des réglemens de police sévères avaient apporté plus d'ordre dans ces réunions : on allait encore au bois de Saint-Servais ; mais à la chute du jour la foule rentrait en ville avec certains restes fort innocents des anciennes pratiques du paganisme : les cadets de Saint-Servais en pains-d'épices et les bruits stridents des turlututus divertissaient le retour, et, après la bousculade obligée sous la longue et sombre voute sinueuse de la porte de la Hautoie, la foule s'éparpillait dans toutes les directions : chacun rentrait chez soi et y retrouvait ses soucis.

Ces agglomérations d'hommes portés de temps immémorial sur un même point ont donné naissance à quelques villages, comme Folies en Santerre, Folleville, mais plutôt à des hameaux, comme Folie annexe de Condé ; une plaine près de Saint-Acheul s'appelait l'Aire (*area*) de la folie ; la Folye près de Vignacourt ; la Haute-Folie près de Fécamp ; la Folie près de Bailly (Aisne), dont le château a été détruit par la Jacquerie au xiv^e siècle, la Folie près de Lieuvillers, une autre près de Vieuwillers, un Fol-en-bray près de Doullens : ces petites fondations, qui ne sont en général que des annexes d'un plus grand centre de population, sont restées là comme des témoins

Folies.
Folleville.
Folie-Condé.
La Folye. Haute-Folie.
Les divers La Folie.

Fol-en-bray.

qui nous rappellent des joies passablement échevelées du bon vieux temps.

Chaque village avait son lieu de réunion dans un bocage voisin : ceci explique le nombre si considérable de lieux-dits la Folie, que nous retrouvons dans nos campagnes.

A diverses époques, des efforts avaient été faits pour ramener la foule à des divertissements plus convenables ; quelques seigneurs livraient une place bien plantée, bien ombragée, en face de leur château, y réunissaient les habitants et présidaient à leurs jeux, toujours bruyants néanmoins, et qui conservèrent à ces lieux de divertissements le nom consacré par le temps, la Folie.

On trouve encore la même pensée sous une autre forme dans la fête des fous, dont les sociétés bien organisées, avec une juridiction et des institutions bien réglées, couvraient la France entière. Les adeptes, par réminiscence, se couvraient de feuillages, de fleurs, et se livraient en public aux bouffonneries de leur rôle. Dans les pays vignobles, c'était la feuille de vigne qui avait la préséance.

Ces usages remontent et se perdent au loin dans les temps les plus reculés : il n'est pas rare de retrouver quelques traces de leur antiquité ; ainsi, à la Folie près de Morienvall, canton de Crespy (Aisne), des fouilles ont ramené au jour des monnaies gauloises, de nombreuses poteries gallo-romaines, des bracelets en verre, des figurines distribuées à ces fêtes, et dont les cadets de Saint-Servais étaient la représentation, idoles dont le culte ne pouvait plus affecter que l'estomac.

Forceville, Fortiaca-villa, en 660 et 814, est le pendant des Lamotte, Lamottelette, ou Lamotte-Brebières, Frette-molle, Frette-meule, de Poix, de Pissy, de Poissy, de Pys, de Picquigny, de la Motte-croix-au-Bailly, Motte-Buleux, Motte-ruinée, de Brise-pot, (*podium*), Warfusée, Frétoy ; tous ces noms, dont plusieurs n'ont aucune apparence de ressemblance, ont cependant la même signification : ils expriment l'idée d'un lieu fortifié, et sans le moindre doute.

**Forceville. Les Lamotte.
Frette-molle. Frette-
meule. Poix. Pissy.
Poissy. Pys. Picqui-
gny. Brisepot. War-
fusée. Frétoy.**

- Arvillers.** En parlant d'Arvillers, nous avons dit que *arx*, dans son sens propre, est une éminence, un monticule, qu'il a signifié, par extension, un château-fort auquel il servait de base.
- La Motte.** Les villages appelés La Motte (de *movere*, *motum*, qui a donné aussi le mot meute) ont pris ainsi leur nom de cette motte sur laquelle s'élevait le castel. Molle dans Frette-molle et meule dans Frette-meule viennent de môle, en latin *moles*, qui présente des acceptions fort variées et entre autres môle, digue, construction, bâtiment ; le mot meule dérive aussi de *moles* avec le même sens ; le mot frette, qui les accompagne, complète la pensée : *fracta* dans la basse latinité, c'est l'assemblage de pièces de bois qui, en se croisant, forment le faitage d'une maison : les Italiens disent *fratta* (pour *fracta*) pour une cloison, une haie ; les frettes, en terme de blason, représentent un enlacement de pieux croisés.
- Frettemolle.**
Frettemeule. Dans Frettemolle et Frettemeule il faut voir la Motte fortifiée : dans Frette-cuisse, c'est la fortification battue en brèche et renversée. Cuisse vient de *quassus*, de *quatio*, j'assiège, je renverse : il a son synonyme dans la Motte-ruinée, près de Quend, canton de Rue ; dans Brise-pot (*podium*, le podium brisé), près de Mont-Marquet ; et dans Warfusée, le ward renversé (*fundo*, *fusum*). Frétoy peut avoir aussi sa racine dans frette pris pour fortification.
- Frettecuisse.**
- Motteruinée.**
- Brisepot.**
- Warfusée. Frétoy.**
- Clairons.** La rue des Clairons qui s'appelait rue Gondebaud au xv^e siècle et qui est devenue rue du Clairon, au siècle suivant, et non des Clairons, qui est plus moderne, ne laisse pas découvrir son origine, à moins qu'elle ne doive ce nom à quelque dicton populaire, sobriquet donné à un habitant du quartier, signalé pour son caquet et l'éclat de sa voix. On n'était pas difficile alors pour le choix des noms de rues : l'édilité ne s'en occupait guère ; il lui suffisait qu'on pût se comprendre à peu près.
- Dargnies.** Dargnies est une de ces dénominations bien éprouvées à travers les rudesses de l'ancien langage : nous croyons qu'à l'origine, Dargnies a dû être Regny (ren, bois), pour Reny, puis Ergny et Argny, Argnies, enfin Dargnies avec l'adjonction de la lettre *D*,

comme Davenescourt pour Avenescourt, Dernancourt pour Ernancourt, Drancourt pour Rancourt. **Davenescourt. Dernancourt. Drancourt.**

On fera peut-être observer que, dans une charte de l'année 704, ce nom est déjà écrit Dareneium et comporte la lettre *D* pour initiale. L'adjonction de cette lettre était-elle déjà faite à cette date reculée ? Mais ce qui est aussi probable, et cette remarque s'applique à bien des cas, c'est que la charte de 704, qu'on a maintenant sous les yeux, n'est presque certainement qu'une copie faite longtemps après cette date, pour remplacer l'original tombant en décomposition : c'est l'histoire de nos vieilles chartes ; il faut remarquer que ces copies conservaient la date d'origine, mais modifiaient le nom des localités qu'elles mentionnaient en leur donnant l'orthographe adoptée à l'époque où elles étaient transcrites. Ainsi Dareneium peut être aussi bien une formule du XII^e ou du XIII^e siècle que de l'an 704.

Il n'est point douteux que dans Drucat, comme souvent ailleurs, la première syllabe a éprouvé l'inversion des lettres *r* et *u*, et qu'il faut dire Durcat. *Dur*, comme *Dour*, signifie Eau, rivière. Dans les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, c'est toujours Durcatum que nous fournissent les anciens titres ; mais antérieurement et notamment en 831, dans la nomenclature qu'Hérik donne des biens de l'abbaye de Saint-Riquier, ce village est appelé Durcaptum : *captum* est du latin barbare ; c'est *caput* auquel on a ajouté, avec un tact parfait, une terminaison latine en *um*. Enfin Drucat est *Dur caput*, la source, la tête du petit cours d'eau qui prend là naissance, et court sous le nom de ruisseau de Drucat jusqu'à ce qu'il mêle ses eaux à celles de l'Escardon, en amont de la Bouvaque.

Drucat.

Fécamp tire son nom de *Sylva fiscannensis*, appelée aussi *Foresta fiscanni*. Cette forêt considérable dépendait du fisc, domaine particulier des rois, avant que ce nom ait été appliqué au domaine public.

Fécamp.

Dans le XIII^e siècle on voit l'archevêque de Rouen, Hugues d'Amiens, de la maison des anciens châtelains de cette ville, qui

autorise l'érection d'une nouvelle église dans le cœur de cette forêt où des colons venaient se fixer en y opérant des défrichements que l'autorité royale ne cessait d'encourager. Une bulle du Pape Célestin III, en 1192, relate encore une autre fondation : *Ecclesia Sanctæ Mariæ de Sylva fiscanense*.

Fécamp, près de Montdidier.

Il est évident que l'orthographe actuelle de Fécamp est une altération de Fiscan. Notre Fécamp, près de Montdidier, a très vraisemblablement une origine pareille : son orthographe ancienne était Fescamp pour Fiscamp.

Saint-Firmin.

Saint-Firmin, annexe du Crotoy, s'appelait autrefois Berteaucourt-sur-Mer (le curtis de Bert, ou Berteau). Ici comme à Hédicourt (aujourd'hui Saint-Sauveur), le nom du patron a pris la place de celui qui probablement avait été le fondateur du lieu.

Fitz-James.

Fitz-James se nommait en 1179 Warty, et Garty dans le même siècle ; ce qui signifie assurément un lieu fortifié, un ward. Elle a pris le nom de Jacques Fitz-James, duc de Berwick, Maréchal de France en 1706 : il était fils naturel de Jacques II et d'Arabelle Churchill, sœur de Marleborough. Cette terre achetée en 1704 fut érigée en Duché-Pairie en 1710.

Saint-Fuscien.

Chacun connaît l'origine de ce nom, Saint-Fuscien. Suivant la tradition, c'est en ce lieu que fut martyrisé Fuscien avec son compagnon Victorice sur les ordres et en présence du préteur Rictiovar qui avait là son habitation de plaisance. En 1105 Enguerrand de Boves, comte d'Amiens, y fonda une abbaye avec un autel élevé, dit-on, sur l'emplacement même où les deux saints avaient fait le sacrifice de leur vie. Effectivement, d'après la légende, c'est sur la chaussée romaine, qui traverse ce village, que cette exécution a eu lieu. En fouillant le sol où l'église de l'abbaye existait avant la Révolution de 1793, on a rencontré des traces de cette chaussée qui, à cet endroit, paraît aujourd'hui avoir perdu sa direction primitive : elle aura été détournée par Enguerrand pour consacrer au culte le lieu même du supplice.

D'où vient le nom Porte du Gayant, qui paraît signifier Porte du Géant ? C'est l'interprétation adoptée par les écrivains qui se sont occupés des antiquités d'Amiens. Cette porte doit-elle son nom à la hauteur exceptionnelle du monument, ou l'a-t-elle emprunté à quelque fait légendaire ? Rien n'apparaît jusqu'ici qui fournisse une explication bien satisfaisante : nous reviendrons ultérieurement sur cette étymologie ; mais nous nous demanderons dès maintenant à quelle époque l'enceinte de la ville a réclamé à cet endroit l'ouverture d'une porte. On a admis que la ville avait reçu un agrandissement de ce côté à la fin du xiv^e siècle, parce que les archives municipales mentionnent que c'est en 1390 que fut construite, au-delà du Grand-Pont, vers le nord, la Porte Montrescu, qui forme aujourd'hui l'entrée de la citadelle, depuis les changements apportés à ce quartier sous le règne d'Henri IV, changements qui enlevèrent à la ville précisément toute la zone formant l'objet de l'agrandissement dont nous parlons.

On lit dans le sixième registre de l'Hôtel-de-Ville, contenant les comptes des années 1389 et 1390, page 131 : « à l'Enseigne du » double cercle 27 avril 1390 ; 3 kanes de vin, à 3 sols 4 deniers, » total 10 sols, au maçon (architecte) du Roi, qui avait visité la » Porte Montrescu, et à l'Enseigne du Dragon, 27 juin 1390, 4 kanes » de vin à 2 sols 8 deniers, à Hue Poulette, maçon, qui assista à la » pose de la première pierre de la Porte Montrescu, total 10 sols » 8 deniers. »

Le 27 avril 1390, le Roi, qui se préoccupait de mettre la ville en bon état de défense, fait visiter, est-il dit, cette porte, et ce n'est qu'au mois de juin suivant que l'on voit poser la première pierre. Que doit-on conclure de cette visite faite à la porte près de deux mois avant la pose de la première pierre, et surtout de la mention faite de la porte Montrescu, est-il dit dans le registre de l'Echevinage, dès le 27 avril ? Or, si une porte n'existait pas à cette date, comment l'aurait-on appelée déjà porte Montrescu ? Il y en avait donc une antérieurement, c'est peu contestable, et celle-ci avait été construite en faisant revivre le nom de la porte Clypéenne, dont nous nous

Porte du Gayant.

Porte Montrescu.

Porte Clypéenne.

occuperons, mais en traduisant ce nom en langage du moyen-âge, sous la forme Montre-Escu, (Escu pris pour bouclier, *Scutum*, *clypeus*). La porte Montrescu, qui a disparu alors pour faire place à la nouvelle, était déjà fort ancienne et périlicite probablement, ou ne présentait pas des moyens suffisants de défense pour la sécurité de la place.

Porte Saint-Pierre.

L'agrandissement de la ville et l'extension des fortifications paraissent ainsi antérieurs à 1390 : à l'appui de cette opinion, nous dirons que la porte Saint-Pierre est déjà mentionnée dans le Pouillé des revenus de l'Evêque, dressé en 1301 ; il est dit : « Renaus » Machuel, pour les 2 combres qui sient (qui sont assises) sur le grand » rue si côme on va à le porte Saint-Pierre, doit 3 poitevines. »

Cette porte avait pris son nom évidemment du patron de l'église qui existait au-delà. Donc un faubourg s'y était déjà développé assez largement pour nécessiter la construction d'une église qui est redevable de son titre de doyenné à l'antiquité de sa fondation.

L'existence de ce faubourg et de son église n'est pas une simple supposition, car le même Pouillé énonce plusieurs redevances qui étaient payées à l'Evêque par des propriétaires de maisons dans ce faubourg. L'église Saint-Pierre existait déjà en 1167 : elle est citée dans un titre de cette année.

Une contestation s'était élevée entre l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux et un sieur Radulfus (Raoul) : il intervint une déclaration de l'Echevinage qui consacre le droit de propriété en faveur de ladite abbaye d'une pièce de terre située sur le territoire, est-il dit, de l'église Saint-Pierre outre les ponts, *in territorio Ecclesie quæ dicitur Sancti-Petri ultra pontes*.

L'existence de la porte Saint-Pierre en 1301 n'est pas contestable : il paraît clair aussi que la ville s'étendait jusque-là, puisque la présence de cette porte indique suffisamment à cette date une enceinte fortifiée bien antérieurement à 1390.

Porte du Gayant.

En face de la porte Saint-Pierre, à l'extrémité ouest de la nouvelle enceinte, s'élevait la porte du Gayant : nous avons encore là un témoin qui atteste que cette enceinte est antérieure à 1390,

puisque nous voyons cette porte mentionnée le 17 décembre 1347, dans un accord fait entre le Chapitre et les Echevins, relatif aux bornes et limites de la terre et juridiction dudit Chapitre, vers le Duriame et la *Porte du Gaïant*, et au grand fossé nouvellement fait par le Roi, et élargi du côté de Saint-Maurice. (Delamorlière p. 334).

Des documents qui viennent d'être produits il résulte clairement que, contrairement à l'opinion admise, l'agrandissement de la ville au nord n'était pas moderne au moment de la reconstruction de la porte Montrescu en 1390 ; que la population s'était étendue de ce côté depuis longtemps, puisqu'une enceinte fortifiée existait en 1301, et sans doute bien antérieurement, derrière laquelle, avant 1167, s'était formé un faubourg, ayant son église et son territoire déterminé. Cet agrandissement occupait précisément l'emplacement des Arènes sous la domination romaine. La ville alors se terminait au nord à la porte Clypéenne qui s'ouvrait sur ces Arènes à l'endroit où se termine aujourd'hui la chaussée Saint-Pierre et exactement entre la rue des Parcheminiers et celle dite Becquerel. C'était là que s'élevait cette porte monumentale construite par les Romains dans la splendeur de leur empire.

Autour de ces Arènes, toujours situées à la sortie des villes, existaient des constructions importantes, des maisons de plaisance appartenant aux familles riches de l'époque. Dom Grenier rapporte qu'en démolissant, au commencement du xvii^e siècle, la porte du Gayant on trouva sous les fondations les restes d'un caveau, avec une urne de verre remplie d'ossements calcinés et placée elle-même dans un vase de terre pour la protéger. Cette urne renfermait aussi une monnaie de l'empereur Commode. Ces sépultures se faisaient très fréquemment dans l'enclos, autour des maisons de plaisance. Avant l'an 180 il existait donc déjà des constructions aux abords des Arènes.

La digression à laquelle nous venons de nous livrer avait pour but de rectifier une opinion erronée sur l'époque où a été effectué un agrandissement de la ville, au nord. Nous pensons avoir démontré que la construction de la porte Montrescu en 1390 n'en

Porte du Gayant.

est pas contemporaine ; que l'enceinte de cet agrandissement, où s'ouvraient les portes du Gayant, Montrescu et de Saint-Pierre, était beaucoup plus ancienne : il ne pourra plus rester un doute, quand on aura lu la notice suivante tirée des archives de l'Echevinage, où l'on voit qu'en 1387 on procède sur cette enceinte, comme ailleurs, aux réparations des fortifications : elles n'étaient donc pas récemment élevées.

On remarquera aussi qu'en 1387 on parle déjà d'une porte appelée Montrescu existant à l'endroit où nous en voyons construire une autre en 1390, qui, par droit de succession, en prend le nom.

Il devient ainsi bien évident que cette nouvelle porte Montrescu ne peut servir à fixer l'époque de l'agrandissement dont nous nous occupons.

« En 1387, accat de cauch convertie ès ouvrages (réparations) faits » aux murs et tours de entre les portes de Gaiant, Montrescu et » Saint-Pierre, et des murs et tours entre le porte Saint-Fremin et » le tour Saint-Jaque. » (Augustin Thierry, *Histoire du Tiers-Etat*, t. I, page 768).

La porte Saint-Pierre a été aussi l'objet d'une réédification en 1346, comme le relate Pagès, t. IV, page 260. Elle succédait, sous le même nom, à celle dont nous avons constaté l'existence en 1301.

Nous ne pouvons terminer cet article sans faire remarquer que l'auteur de l'*Histoire d'Amiens* énonce que la porte Clypéenne avait été construite dans le VIII^e siècle et que son architecture présentait un curieux mélange des styles grecs et romains ; mais il ne cite à l'appui aucun document.

Ce n'est guère l'époque des constructions monumentales.

Il admet avec l'opinion commune que son nom, porte Clypéenne, provenait de l'existence de la fabrique d'armes fondée par les Romains à Amiens ; or, comment cette porte, construite suivant cette version dans le VIII^e siècle, aurait-elle pris pour emblème un bouclier, lorsque cette fabrique avait disparu depuis plus de 300 ans, au milieu des ravages, des incendies qui minèrent la ville par le fer et la torche des Vandales en 406 ?

La désorganisation prolongée de notre pays, résultant de l'envahissement antérieur et successif des peuples du Nord et des luttes intestines auxquelles les Gaules furent livrées après la disparition des Romains, luttes qui plongèrent notre contrée dans la plus profonde misère, ne permet pas d'admettre que des constructions importantes de style ni grec ni romain aient été élevées par une ville ruinée.

Ailleurs le même auteur conclut de la découverte faite d'un caveau et d'une sépulture romaine, sous les fondations de la porte du Gayant, que cette tour (dit-il, au lieu d'une porte) a été construite par les Romains. Il est cependant peu croyable qu'une sépulture ait été placée dans les fondations d'une porte de ville : elle appartient très probablement à une construction antérieure.

Gruny, déjà Gruni en 1280, mais Greuni en 1143 et Groeni en 1181. En langue germanique Groen signifiait *viridia*, verdure, qui est l'aspect des bois, d'où un garde de bois s'appelait autrefois gruyer, et, par désinence assez simple, on a nommé gru tous les fruits d'une forêt, comme glands, chataignes, fênes, poires et pommes sauvages ; nous avons encore comme nom de famille Gruier.

Gruny.

Honnecourt, Hunufo-curtis en 667, Honulfi-curtis en 678, Hunufo-curtis en 688, Hunulcort en 870, Hunonis-curia en 1095 ; ainsi Hunulf devient Honne pour former Honnecourt. Cet Hunulf était probablement un Frank qui avait fondé là une colonie agricole peu après la conquête. Les annales de S. Bertin relatent qu'avant 688 Amalfride avait fondé un monastère en cette localité et qu'il en fait don à l'abbaye de Sithiu (ancien nom de Saint-Omer).

Honnecourt.

Huleux est une ferme de la dépendance de Beauval : elle est complètement isolée et on pourrait dire dans un désert. La première impression qu'on éprouve, en cherchant l'étymologie de son nom, se porte sur *ululatus* : on n'y entendait donc que les hurlements des loups, ou les cris sinistre de la chouette. Cependant il convient de modérer son imagination : dans Huleux la première syllabe est mise pour Hue, Huges, et leux pour *leu*, orthographe ancienne de

Huleux.

mot lieu qui avait au moyen-âge la signification d'habitation : c'est ainsi la demeure, l'exploitation agricole d'un certain Hugues qui nous a transmis ici son nom, mais rien de plus.

Il y a près de Néry (Oise) un autre Huleux, dont l'orthographe était Hueleu en 1237, et notre Huleux s'est écrit aussi Heuleu. Ces variantes se rapportent bien au nom Hugues, Hue.

Saint-Maurice.

Saint-Maurice, faubourg d'Amiens, faisait partie du grand fief, dit le Carruée, qui fut cédé en 1274 à Philippe le hardi, fils de S. Louis, par Dreux, seigneur de Vignacourt, descendant des anciens chatelains d'Amiens, lequel renonça en même temps à tous autres droits qu'il possédait dans la ville.

Philippe le hardi, en reconnaissance des services rendus à la commune, rétrocéda les droits dépendant de ce fief à Jehan Dentard, lequel les vendit à la commune en mars 1318. Une description du fief est faite à ce sujet « avec le value » avec ses produits ; et en ce qui concerne séparément Saint-Maurice qui en dépendait, voici comment son périmètre est décrit : « Primes, du fief de Duriame » (Jardin des plantes actuel avec quelques dépendances), et se » dessine en ceste manière, et s'étend li diz marais des Cauffœurs » (chaufours) de Sainte-Morisse dusques à Fontenelle, et dusques à » un puchoir de Bétricourt qui anchiennement fu nommez le » puchoir adames, en allant aviser d'icellui puchoir dusque à la » viste (à la vue) de le capelle l'Evesque d'Amiens à Moustiers, si » comme l'y anchiens dient, lequel (lesquels) sont mortel, par quoi » seroit bon qu'ils fussent borné. »

Le puchoir Adames est le puisoir qui existe encore au pied de Bertricourt où se trouvait le couvent des Dames (adames) religieuses de l'ordre des Prémontrés et qui était une dépendance de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens.

Dans un titre antérieur le fief de le Carruée est appelé Carrucata, expression qui signifiait ordinairement une étendue de terre qu'une charrue peut cultiver annuellement ; mais la surface de ce fief, qui est délimité ailleurs, ne permet pas d'admettre ici qu'il s'agit de la

culture d'une charrue : *carrucata* aura été dit pour *carruata*, qui d'ailleurs a la même racine : *Carruca*, véhicule, voiture, charriot, charrue, comme *carrus*. *Carruata* est le nom donné spécialement, au moyen-âge, au lieu d'où l'on extrait les matériaux propres aux constructions et à l'entretien des chemins ; c'est donc le lieu où l'on charrie, un lieu de charroi. Ce nom ne vient pas, comme l'ont pensé plusieurs étymologistes, de *quadraria*, parce que la pierre que l'on extrait est carrée, mais bien de l'action du charriage qui s'y effectue continuellement.

Dans une charte de 1169 on lit : *pro censu lapidicinii quod vulgo dicitur quarrere*. (Carrière, l'endroit où l'on charrie : karrier en picard pour charrier).

De ces notions l'on peut conclure que le fief le Carruée a pris son nom de ces énormes carrières ouvertes dans les falaises de Saint-Maurice depuis des siècles bien reculés ; au-dessus existaient comme maintenant les chaufours (cauffœurs), dont il est parlé dans la détermination mentionnée ci-dessus des bouts et côtés dudit fief.

Après cette digression aussi historique qu'étymologique, nous revenons à notre sujet qui est de rechercher pour quel motif, pour quelle cause cette dépendance de la ville a été nommée Saint-Maurice. Nous ne concluons pas nous-même et laisserons le lecteur prononcer sur la question, après lui avoir soumis les observations qui suivent.

Le langage gaulois confondait souvent la mer avec le marais, comme nous le faisons nous-mêmes en acceptant une synonymie entre la mer, *mare* en latin, et un marais, et même une mare. Or, les Gaulois appelaient la mer et un marais du nom de *mor*, dont le patois avait fait du latin sous la forme *moris*. C'est ainsi que, dans la description que nous avons citée plus haut, on appelle ce faubourg Saint-Moris, et même Sainte-Morisse, à cause de l'accentuation féminine de la finale du mot *Moris*. Il n'en fallait pas davantage pour dicter une orthographe à nos scribes de cette époque.

Est-ce réellement le gallique *mor*, devenu *Moris* dans la basse latinité, qui a fait placer ce lieu sous le patronage de S. Maurice,

Saint-Maurice.

dont le terroir n'est qu'un vaste marais ? Si ce n'est pas la consonance qui a été la cause déterminante, toute burlesque qu'elle nous paraît aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous expliquer pourquoi, dans presque toutes les localités, comme à Amiens, comme à Chartres, comme dans d'autres villes, le faubourg placé dans un terrain marécageux est appelé Saint-Maurice, pourquoi, sur cent localités de ce nom ou du nom de Saint-Maur, quatre-vingts ou quatre-vingt-dix sont situées près d'un cours d'eau, dans un bas-fonds ou marais. Ne serait-ce pas en suivant une manière de procéder pratiquée au moyen-âge, qui a fait transformer en Saint-Martin un grand nombre de lieux où Mars avait ses autels ?

- Poix.** Poix, Piceyo en 1118 et 1301 ; à diverses dates, Picum, Pisæ, Poxium, Pisceium. Podium, synonyme de Pic, lieu élevé, a donné
- Poissy.** Poix, en élidant la lettre *d*, Poiium. Poissy, Pisciac en 750, Pinciacum en 816, Pissiacum en 1082 et 1226. La contrée de Poissy s'appelait le Pincerois. Pissy reçoit des dénominations semblables.
- Pissy.**
- Mirepoix.** Dans Mirepoix, la première syllabe est la contraction de *mirabilis*, comme dans Miramont, autrefois Miralmont, Miraulmont ; c'est
- Miramont.**
- Beaufort. Mirvaux.** le Podium remarquable, synonyme de Beaufort, comme Mirvaux est le pendant de Beauval.
- Le Hurepoix.** Dans Hurepoix on a voulu voir que hure était placé là pour peindre une contrée couverte de broussailles ; son nom latin est *Heripensis* : pen, pin ont la même signification que pic, comme nous le verrons au mot Picquigny. Dans la contrée appelée Hurepoix s'élève Montlhéry : Hurepoix qui est *Héripensis* est parfaitement synonyme de Montlhéry, avec cette simple nuance : Montlhéry est le château du seigneur, du puissant, du maître (*herus*), tandis que l'adjectif *pensis* indique, non un point déterminé, mais la contrée.
- Pissy.** A Pissy il ne reste plus aucune trace du Podium ; il aura été renversé dans les fossés d'où il était sorti un jour et il n'est pas douteux que par une investigation attentive on ne retrouve son ancien emplacement.

On pourrait objecter que le bourg de Poix est situé en vallée et non sur un point culminant ; mais il ne faut pas oublier que ce n'est pas souvent la situation du village qui a déterminé sa dénomination, mais bien la position du château-fort, du castel qui le protégeait. Ici les ruines de la forteresse subsistent et le point saillant où elle était placée justifie amplement le nom de Poix.

Poix.

La même observation s'applique parfaitement à Picquigny situé au fond de la vallée de Somme, mais dominé d'une manière si hardie, si pittoresque par son orgueilleuse forteresse, où l'on ne pénétrait qu'après avoir lu cette pensée fastueuse gravée en évidence sur un lambel paraissant flotter au-dessus de la porte d'honneur :

Picquigny.

Deus ac virtus generunt me parentes :
Qui caret his ac me nobilitate caret.

Pin, pen, pic, pec, puy, poi sont de véritables synonymes : ils ont tous la valeur de hauteur, sommet, rocher, pic : ce dernier est la racine de Picquigny qui est le nom relativement moderne, autrefois Pinkini et que l'on trouve écrit Pinkonium dans la charte de fondation de l'abbaye du Gard, en 1137, encore Pinkonio en 1301, et Pinchonio, puis Pinconium ; cette dernière forme est évidemment un diminutif de Pin qui en celtique signifie la tête, la partie haute d'un corps.

Pinkonio se trouve dans *Pincione-monte*, ancien nom de Montfort, et qui est pris ici pour le fort même, comme les Lamotte.

Montfort.

On pourrait citer beaucoup de localités dont la dénomination est puisée à cette source de pin, pen, etc., tous originaires de la langue celtique. Nous avons Pinon, ancien château-fort dans l'Aisne ; tous les lieux si nombreux appelés le Pin, ainsi que pinacle, et même pignon, la partie élevée d'une maison. Pinchefalise composé de Pin, pris pour château, et falise qui, comme la Faloise, indique la situation élevée. Dans la description de la Garenne (droit de chasse) du bailliage d'Hesdin, appartenant au comte d'Artois, Robert, frère de S. Louis, on lit : « duquel clocher (clocher

Pinon.

Le Pin.

Pinchefalise.

La Faloise.

» d'Auchy-les-Moines) ladite garenne passe par le haut du bois qui
» se nomme le Falise d'Auchy et s'en va tout le chemin qui passe
» entre le ville de Wamin et le bois de Saint-Jehan. »

Apennins.
Le Pec.
Le Puy.
Puy-de-Dôme. Pys.

Notre outil, le pic, notre arme, la pique, en dérivent aussi, comme de Pen viennent Apennins, les Alpes Pennines, les divers lieux appelés les Pennes et leurs composés, le Pec de Saint-Germain, en latin *Alpicum*, notre arbre le pin, la ville du Puy, le Puy-de-Dôme, notre village du nom de Pys, qui en 1301 était appelé Puys, comme Pissy ; tous ces noms ont une origine commune qu'il est facile de saisir. La prononciation a fait de Pec le mot bec qui est la partie aiguë de la tête de l'oiseau, et par une extension dans la pensée, comme le bec est la bouche de l'oiseau, il est devenu la bouche, l'embouchure de plusieurs rivières, entre autres, le Bec d'Allier ; et par extension et sous la forme de diminutif il a été employé pour exprimer des localités sises sur le bord d'un cours d'eau, comme les deux Becquerelle près de Rue et de Bellifontaine et Becquigny près de Davenescourt. La rue Becquerelle, à Amiens, qui longe un des canaux de la ville, lui doit sans doute son nom, s'il ne provient pas de la famille Becquerel dont l'un des membres a pu y avoir une habitation autrefois ; il n'en reste aucun souvenir.

Bec d'Allier.
Becquerelle. Bellifontaine. Becquigny.

Picquigny.

S'il était permis de s'arrêter encore sur le nom Picquigny, il serait facile d'expliquer comment Pin a produit Pinconium. *Dun*, d'où dune, s'est dit dunium, puis donjum, *i* changé en *j* (donjon), puis dungum, *j* changé en *g*.

Dans le lai de Gugemer pour Marie de France, on lit :

« En un vergier sous le dungun (donjon)
Un clos avoit tout environ (autour)
De vert marbre fu li mural (muraille). »

Duncq.

La lettre *i* est changée en *j*, celle-ci en *g*, puis elle devient un *c* dans Duncum, Duncq près de Liercourt. *C* et *g* sont des lettres de même organe (reines-claude et reines-glaude). C'est ainsi que Pin a passé par Pinium pour arriver à Pinconium, après avoir rencontré Pinjum, Pingum et Pincum avec son diminutif Pinconium.

Il serait fastidieux pour l'écrivain et pour le lecteur (toujours sous entendu, s'il en a) de décomposer et recomposer ainsi chaque mot qui se présente : cette étude étymologique n'a nullement la prétention de faire passer sous les yeux tous les détails que comporterait une grammaire de linguistique ; c'est simplement une course aux clochers, par monts et par vaux, suivant le caprice de la mémoire et sans autre but que celui de consigner par écrit quelques observations qui peuvent être utiles à ceux, plus savants, qui s'occupent de l'histoire de la réorganisation de notre état social, après la conquête romaine et surtout à partir de la perturbation profonde jetée sur notre contrée par les barbares du Nord. Ils apercevront en même temps qu'un grand nombre des colonies agricoles fondées par les Romains ne disparurent pas complètement du sol ; on les retrouve se reprenant à vivre après la tourmente et se défendant encore plus tard sous les étreintes de la féodalité.

Quelques rares chartes, échappées au ravage du temps, nous ont transmis des noms de lieux du VII^e siècle : il est facile de reconnaître que ce sont des noms mal traduits, mal interprétés ; leur origine était déjà oubliée, parce qu'elle remontait beaucoup plus haut, vers le premier assujettissement des Gaules par les armes romaines, époque où les forêts commencent à s'éclaircir en tombant sous la hache et la houe du colon.

Les deux villages de Fréchencourt et Puchevillers sont situés près d'un cours d'eau et sembleraient avoir puisé leur dénomination dans la fraîcheur du terrain sur lequel ils sont placés ; mais il est beaucoup plus acceptable qu'ils désignent un sol inculte, une friche, *frescium*, *frescha*, *frisca* en basse latinité, et en roman *fresche*, qui signifie aussi pâturage.

Fréchencourt. Puchevillers.

Fressenneville (*Frescena-villa*) a été fondée aussi dans des terrains incultes, des friches.

Fressenneville.

On rencontre encore avec la signification de terre non cultivée les mots *fraustum*, *frechium*, *friscum*, *frocus*, *frescus*, *frusca* : comme dans tous les mots fréquemment employés l'orthographe a plié sous

le langage populaire qui faisait permuer les voyelles sans se gêner ; les gens illettrés procèdent encore ainsi de nos jours : ainsi dans le cas présent *a, e, i, o, u* voltigent suivant le caprice des gens qui parlent de leurs friches, et il y en avait beaucoup.

Fricourt. Fricamp. Friaucourt. Frocourt. Frucourt. Friville. Frise. Frières. Frireulle.

A la suite de Fréchencourt viennent se ranger Fricourt, Fricamp, Friaucourt, Frocourt, Frucourt, Friville, Frise, Frière et son diminutif Frireulle.

Froyelles.

Toutefois, Frocourt et Frucourt pourraient avoir une autre racine, car Froyelles qui s'est appelé Froyères, en basse latinité *Froeriis*, paraît être un lieu défriché. Dans un acte de 1261, on lit : « *super terram quæ dicitur Froieres sive essartum.* » Il n'existe donc aucun doute pour Froyelles ; Frocourt et Frucourt (ce dernier Froocurtis au II^e siècle) peuvent avoir même origine. Après examen il règne à leur sujet une véritable incertitude ; car en 873 on trouve, pour Frocourt, Fromaro curtis et en 1037 Fromeri curtis : serait-ce un nom d'homme ?

Froidmont.

L'orthographe de Froidmont était Fresmont en 1203 : la syllabe fres s'est modifiée en frais, que l'on a interprété par froid. La température n'est pour rien dans ce nom. La syllabe fres est la contraction connue de forest : la signification de Froidmont est forêt sur le mont. Nous avons ailleurs Forestmontiers, qui est bien le monastère dans la forêt. Dans les environs de cette commune, l'habitant de la campagne ne dit pas Forestmontiers, mais Frémontiers : cette syncope met sur la trace de l'interprétation à donner au nom du village de Frémontiers près de Conty, placé comme Forestmontiers près de bois considérables.

Forestmontiers.

Frémontiers.

Le hameau de Frémont, annexe de Vaux-en-Amiénois, rencontre là aussi probablement son étymologie. Sa fondation n'est pas fort ancienne : c'est la maison de Picquigny qui fit exécuter sur ce point des défrichements et construire quatre fermes dont les terres essartées ont reçu le nom de Novales (nouvelles terres) qu'elles ont conservé. Sous Louis XIII le vidame de Picquigny abandonna à cens ces terres aux fermiers tenanciers et concéda ce revenu à l'hôpital d'Amiens.

On pourrait peut-être donner une autre interprétation à la syllabe *fré* dans le nom de ce hameau, en considérant que l'érection de ces quatre fermes a pu motiver sa dénomination. Le mot ferme vient de *firmus* ; de Firmin nous avons fait Fremin dans le langage populaire. Ce serait ainsi Fremont pour Fermont, le mont des fermes, comme ailleurs le val des maisons. Cette inversion de Firmin en Fremin se rencontre fréquemment. On peut citer Frohen (Frohem), qui est notoirement connu pour le hem, la demeure de S. Furcy, patron du lieu : Fro est mis pour Fur qui est le nom contracté de Furcy. Une antique chapelle, reconstruite récemment et sous laquelle jaillit une fontaine dont les eaux merveilleuses enlèvent, dit-on, les mots d'yeux, rappelle le séjour que fit en ce lieu, dans le VII^e siècle, cet ardent apôtre de la Morinie et du Vermandois.

Nous disons aussi fromage pour formage, dérivé de *forma*, la case (caseret, en patois) où ce laitage prend sa forme. La rue Saint-Martin s'appelait anciennement *Vicus caseorum*, la rue des Fromages. Formerie, éclipsé aujourd'hui par Neufchatel-en-Bray, n'a pas hésité à conserver son nom tiré de cette Forme qui, pour la même cause, nous a donné au sud de Montdidier le village de Rollot (roulot). Formerie s'appelait au XII^e siècle Fourmèterie pour Formèterie, et aussi Fourmerie. Fourment et Fourmantel, son diminutif, étaient le nom du fromagier.

Fremecourt, Fremicourt et même Fromicourt et Framerville peuvent être des inversions qui laissent deviner le nom de Firmin, Fremin, dans leur composition. On a dit Firmarus pour Firminus : autrefois Framerville était Fremeville : en 1543, Jehan du Gard était seigneur de Fremeville, et non Framerville.

L'aspect de la localité a déterminé les noms de Haut-villers, Haut-mesnil, Longpré-les-Corps-Saints, Long, autrefois *Longus superior* par opposition à Longpré, (l'adjectif long exprimait une grande surface aussi bien en largeur qu'en longueur), Longbus long bois), Longavesnes (culture étendue de l'avoine), Longroy :

Val-des-maisons.

Frohen.

Formerie.

Rollot.

**Fremecourt. Fremi-
court. Fromicourt.
Framerville.**

**Hautvillers. Hautmesnil.
Longpré - les - Corps-
Saints. Long.**

**Longbus.
Longavesnes. Longroy.**

nous avons établi que roi a la signification de lieu défriché, c'est donc le grand essart, une grande culture.

Longueval. Longueville.
Longvillers. Longueau.

Les Longueval, Longueville, Longvillers indiquent des colonies importantes par leur étendue, comme Longueau désigne une situation environnée d'eau ; il est situé au milieu de marais considérables, au confluent de la Somme et de l'Avre. Dans Longuet, guet est mis pour kai, Long-kai (kai ou caix signifie eau, c'est Aix avec une aspiration) devient un synonyme de Longueau.

Longuet.

La Faloise. Aumont.

La Faloise pour la Falaise, situation sur une rampe élevée ; Aumont, *ad montem* ; Arry sur la Maie, *ad rivum* ; Avelesges, sur le ruisseau d'Airaines, Avlegia pour Aveleia, c'est le diminutif d'Ave, qui veut dire eau comme la rivière d'Avre et auquel le langage a ajouté la lettre *r*. Pour eau on a dit aure, puis *u* changé en *v* a fait avre.

Arry. Avelesges.

Avre.

Sailly-Lorette.

Aure a donné le diminutif aurette dans Sailly-l'Aurette qu'on écrit machinalement Lorette. Avricourt, qui est situé à la source de la rivière d'Avre, s'explique sans effort : Aveluy, sur la rivière d'Albert, Avelus en 1321, *aquæ locus*, ne laisse pas de doute sur l'origine de son nom. Il en est de même d'Avrechy.

Avricourt.

Aveluy.

Avrechy.

Omignon.

Le mot *aqua*, eau, en passant si souvent par des milliers de bouches a éprouvé bien des transformations ; c'est un de nos mots les plus tourmentés : aussi ne faut-il pas s'étonner de le trouver dans Omignon pour eau-mignon, *aqua minor*, petit cours d'eau qui se jette dans la Somme près de Saint-Christ.

Agnicourt. Agnières.
Agnéz. Agnetz. Agny.

Tout invraisemblable que paraisse tout d'abord eau devenant Agne, il faut cependant reconnaître sa présence dans Agnicourt, Agnières, Agnez, Agnetz, Agny (Agnio, dont la racine est Aa, de *aqua*). Aa est le nom de plusieurs rivières : le mot rivière a servi lui-même de dénomination à plusieurs localités, comme Rivière, annexe de Bettencourt, Rivière, dépendance de Conty, Rivery, près d'Amiens, sur la rive de la vallée de Somme, Rivery, près d'Aumale.

Aa.

Rivière.

Auxi. Auchy-les-Moines.

Eau se trouve encore dans Auxi, Auchy-les-Moines, Auchy près d'Aumale. Auxi, Axia et Essa en 960, Alciacum et Alxiacum en 1178, (charte de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui y fait

élever le château dont les ruines subsistent encore), Auxiaco en 1301, Auchy, Auci au x^e siècle, Alcis au xi^e : Al est mis pour Au. Cette modification se présente fréquemment : Aubert et Albert, Aubigny et Albini se confondent dans le langage. Suivant plusieurs étymologistes, les Albini formaient des colonies d'étrangers soumis au droit d'aubaine.

Aubigny.

Les Acy, Aciaco, Achy sont aussi situés sur un cours d'eau. De Axia l'on a formé Aix qui a la même signification et qui nous a donné les villages appelés Caix, autrefois Haïs de *aquis*, précédés d'une aspiration répondant à la lettre H placée devant Haïs par une prononciation rude, et Cayeux, anciennement Hayaus, aussi précédés de la même aspiration. Notre mot quai, kai, kay en 1301, exprime la même idée, et depuis nous l'avons appliqué au bord de l'eau, comme de *rivus*, rivière, nous avons fait rivage.

Acy. Achy.

Cagny, dont les habitants ont été baptisés par quelques chercheurs d'étymologies du nom de Canards, d'où Cagnard, épithète donnée aux malfaiteurs sans asile qui, la nuit à Paris, se réfugiaient sous les ponts, et Cagneux, qui marche à la façon des canards ; Cagny, disons-nous, écrit pour Caÿ, désigne aussi le bord de l'eau et se nommait Kaigny en 1301, Caigneio en 1159. Un autre Cagny est situé sur la rivière d'Hozien qui se jette dans l'Aisne, à Vic : encore un Cagny, dans l'Oise, autrefois Caigny, sur la rivière du Thérain, et aujourd'hui Crillon, après s'être appelé dans l'intervalle Boufflers, puis Saisseval.

Quai.

Cagny.

A cette occasion nous devons faire remarquer que plusieurs localités ont changé de nom en prenant celui d'un nouveau propriétaire, comme Guiscard qui s'appelait antérieurement Magny (*manerium*, habitation, manoir). Erigé en marquisat en 1703 en faveur de l'un des descendants des Guiscard, ce village en a reçu le nom. Nous devons noter aussi que souvent un fief prenait le nom du chef-lieu d'où il émanait et dont la dénomination n'avait ainsi aucun rapport avec sa situation. D'autre part, quelques individus quittant leurs foyers et allant se fixer ailleurs, pour mettre de nouvelles terres en culture, conservaient la dénomination d'origine :

Guiscard.

Petit-Cagny. Petit-Cagny, sous Saint-Fuscien, peut être donné comme exemple. La situation est bien changée et l'on y chercherait en vain une étymologie se rapportant à un cours d'eau.

Aubigny. Beaucoup de noms de lieux se prêtent aussi à une double interprétation : nous avons dit que les Aubigny pour Albigny, pour Albini, avaient pour origine de petites colonies d'étrangers qui, suivant la loi du temps, étaient assujettis au droit d'aubaine, et cependant il est à remarquer que ces Aubigny et leurs synonymes, les Blangy, sont situés sur un cours d'eau dans notre contrée. On peut citer Aubigny sur la Somme, sur la Scarpe, sur la Sensée, Aubigny-la-Planque près Ham sur la Beine, un autre sur la Ternoise près d'Hesdin, Aubigny sur la Nerre ; même la rivière, l'Aube s'appelle Alba, comme en Hanovre la rivière d'Elbe. Le nom latin des Aubigny est toujours *Albiniacum*, *Albinium*.

Blangy. Album signifiant blanc, la couleur blanche a-t-elle aussi fourni le nom des villages appelés Blangy ? Ils sont établis également près des rivières : nous avons près de nous Blangy sur la Somme, sur la Bresle, Blangy près d'Arras sur la Scarpe, Blangy sur la rivière de Poix, Blangy-sur-Ternoise, et, circonstance fort singulière, les villages appelés Saint-Aubin, Sanctus-Albinus, se rencontrent fréquemment près de l'eau. Qui aurait répandu autour de nous la dévotion à ce moine breton, dont la vie n'a eu aucun éclat, ni aucun intérêt religieux dans notre contrée ? Il est à supposer ici, comme dans bien d'autres circonstances, qu'une ressemblance de noms, un jeu de mots suffisaient pour déterminer le choix d'un saint patron.

S. Aubin. Demandez pourquoi S^e Barbe est la patronne des canonnières ? On voit les acariâtres invoquer S. Acar ; ceux qui ont des écrouelles, S. Marcou ; les hydropiques, S. Eutrope (eau de trop) ; les goutteux, S. Genou ; les galeux, S. Main ; S. Cloud, contre les clous ; les boiteux, S. Claude ; les aveugles, S^e Luce et S. Clair qui est aussi le patron des fabricants de lanternes ; les sourds, S. Ouen (Audoenus, *audire*) ; les cordonniers (plaisamment, qui donnent des cors) S. Crépin, à *Crepidis* ; les tonneliers de la Provence, S. Jean Porte-

Latine, parce que S. Jean porte la Tine ; les rotisseurs, S. Laurent, à cause de leurs grillades ; les cuisiniers, S. Just ; les boulangers, pour leurs miches, S. Michel ; les meuniers, S. Vast, afin que leur moulin ne chôme pas, et bien d'autres gentilleses de ce genre, qui sont une peinture, un peu foncée en couleur, de la bonhomie de ce qu'on est convenu d'appeler le bon vieux temps.

Si l'on voit les habitants d'Auberive (Haute Marne) appeler Aube la rivière qui prend sa source chez eux, ceux du Hanovre donner la même épithète à l'eau qui coule sous leurs yeux, on n'est pas éloigné d'admettre que la même pensée s'est traduite dans les noms Aubigny et Blangy qui sont ainsi devenus synonymes de Rivière, comme les localités appelées Rivière, Rivery, Arry (*ad rivum*).

Aubigny. Blangy.
Rivière. Rivery. Arry.

Cependant l'esprit fait involontairement un retour vers les Aubains, ou Aubins : (*Albinus, Alibi natus, al* changé en *au*, comme *aucun*, qui veut dire quelqu'un, vient de *aliquis unus*, en retranchant les lettres soulignées). Ces Aubains, quoique assujétis, formaient une classe distincte des serfs ; ils étaient confinés sur une portion assignée du terroir ; ils ont assurément laissé leur nom à plusieurs localités ou lieux dits : ainsi on voit, dans une charte de 1192, Mathieu, comte de Beaumont, qui abandonne à l'église de Sainte-Marie « *totum territorium Albanorum ad plantuadas vineas sicuti metatum est.* » D'un autre côté le seigneur de Régnière-Ecluse fait siens, « quant le cas y advient, bastards, bastardes, albains et » choses épaves, tous leurs droits de succession, confiscation et » autres.... »

Quant à la signification du mot *Albini* ou *Albani*, il ne peut se présenter un doute ; dans une bulle de Benoist VII, on lit : *omnibus autem extraneis hominibus quos Albanos vocant* ; et dans une charte de 1065 : *vel homines potestatis cœnobii, vel advenæ quos Albanos vocant.*

Ainsi les Aubains ont pu laisser leur nom aux villages ci-dessus nommés ; mais il serait bien surprenant qu'on les trouvât si souvent concentrés le long des rivières ; il faut donc admettre avec plus de probabilité que c'est l'aspect de l'eau qui a déterminé le nom

des habitants du rivage ; ou cette dénomination a-t-elle été appliquée tantôt aux Aubains, tantôt à des populations fixées dans certaines vallées, à cause de la blancheur de l'eau ?

Léalvillers.

Bonneville.

Léalvillers est le même mot que Loyal-villers : on a dit léal, comme féal de *fidelis*, fidèle. Il a la même valeur que Bonneville : ce sont des lieux dont les habitants, arrivés en qualité de colons, avaient reçu des franchises qui les dégageaient plus ou moins des liens de la féodalité : Léal-villers est donc Villers ayant sa loi, sa charte d'affranchissement. La qualification donnée à Bonneville porte en soi la même signification.

Fransart. Franqueville.

Francières. Franleu.

Fransu. Fransures.

Franvillers. Libessart.

On peut placer à côté de ces deux localités les Fransart, Franqueville, Francières, Franleu (Franc-lieu), Fransu, Fransures, Franvillers, Libessart pour Libre-essart. Bien d'autres lieux portent le même cachet, nous les retrouverons sans doute ultérieurement.

Maigneville.

Maignelay.

Marcheville.

Maigneville est dit pour Maine-ville, Maine pour *manerium*, la villa du manoir, comme Maignelay, la maison dans le bois. Marcheville pour Mars-ville : ici s'offre un sujet délicat à traiter.

Découvre-t-on dans les noms de lieux des traces certaines des usages et du culte des Gaulois avant la conquête des Romains ? Dom Grenier, Dutillet, Augustin Thierry, le président Fauchet, l'abbé Lebœuf, Devalois et bien d'autres scrutateurs de nos origines pensent avoir rencontré dans des noms de lieux, de forêts et de rivières des souvenirs de la croyance et des pratiques religieuses de nos aïeux, les Celtes.

Le druidisme, dans son essence, ne comportait pas de ces dieux fantastiques créés par l'homme sous la provocation de ses sens matériels ; il reconnaissait un Etre unique, éternel et créateur de toutes choses ; mais cette foi pure, goûtée par les esprits d'élite, ne pouvait suffire à des natures sauvages, toutes matérielles : le tonnerre, la foudre devint une divinité sous le nom de Taranis ; le soleil s'appela Belen, celui qui entretient la vie ; le Dieu des combats fut Hésus, ou Heus, ou Hue, d'où Hugues, que la tradition leur donnait comme un conquérant, un législateur qui avait rempli le monde de sa renommée ; la force prit le nom d'Ogmios à qui les

Celts attribuaient aussi une autre puissance, celle produite par la parole, par l'éloquence qui était une des qualités de cette nation, dont la faconde fut plus tard une cause de surprise pour le barreau romain. Teutatès, représentant Mercure avec ses attributs si variés, reçut aussi leur culte, ainsi que Dis, le dieu des ténèbres, la terre, dont ils prétendaient sortir.

Ils révéraient la bonté céleste sous le nom de Vodam, Wodam, Godam, divinité qu'ils avaient empruntée aux Saxons avec sa femme, Frea ; c'est à eux qu'ils s'adressaient dans les agitations de la vie.

A cette nomenclature de dieux l'on pourrait bien en ajouter quelques petits subalternes pour compléter la galerie ; mais nous devons abrégé pour dire d'abord que les Gaulois n'avaient pas de simulacres de leurs divinités avant l'apparition des Romains au milieu d'eux, et aussi que Tacite pour les Germains et César pour les Gaulois déclarent qu'ils donnaient à chaque localité le nom de la divinité qui y recevait un culte.

C'est en s'appuyant sur cette notion que nos antiquaires étymologistes croient découvrir un souvenir d'Hésus, Esus, le Dieu Mars, que les Gaulois auraient prononcé As, Ais, Aesis, dans Asciacua, Asciacum, noms latins, est-il dit, d'Acy, Achy, Achiet, Aix-en-Ergny, Aix-en-Issart, Aizy, Aizelle, Aizecourt. Aesia serait aussi l'ancien nom de l'Oise. Oisemont que l'on trouve traduit en basse latinité par Esi-mons aurait été consacré à Esus. Lamotte d'Oisemont, près de Chevincourt sur le Mas, aurait la même origine.

Dans la commune de Lambercourt est un lieu dit Esca faus (faus, hêtre) dans une charte de 1256 ; ce serait le faus, le hêtre dédié à Esus, ainsi que la forêt de Hes, près de Clermont en Beauvoisis.

La rivière de Tère ou Terrain, en latin Tara, qui baigne Beauvais, serait une abréviation de Taranis. Tar deviendrait Tor dans Torry, aujourd'hui Thury, dans Torcy, Torigny, Tormont, Torsincourt, Tortoir.

On retrouverait Belen, le soleil, dans Baizièux, dont le nom ancien serait Belen selve, la forêt de Belen. On trouve au VII^e siècle

Acy. Achy. Achiet. Aix.
Aizy. Aizelle. Aize-
court. Oise. Oisemont.

Lambercourt.

Forêt de Hes.

Terrain.

Thury. Torcy. Torigny.
Tormont. Torsincourt.
Tortoir.
Baizièux.

Bellen-église. Bellen-court. ce village appelé Bacivum, devenu Baizieux ; il existe dans l'Oise un autre Baizieux, Salas Bacivum. Belen entrerait encore dans la composition de Bellen-église en Vermandois, dans Bellen-court, en Ponthieu.

Teutatès, le Mercure gaulois, serait, suivant l'opinion de certains écrivains, le Thou ou Theom des Hébreux, le Theos des Grecs, le Thot, Thout ou Thoit des Egyptiens, le Tuis des Germains : il aurait laissé des traces de son passage à Teucera (Thièvres), à Totendal, Tottenghem, Totinctum en Boulonnais, à Thoix près de Conty, à Tuisson près d'Abbeville.

Cuise. Cotia, nom ancien de la forêt de Cuise, dite de Compiègne maintenant, viendrait de Cotis, le Mercure des Thraces ; Cotia entrerait aussi dans la composition de Cotterets (la forêt de Cotterets), et qui aurait formé aussi Cottiacus, Coucy.

De Wodam, Godam, God serait venu Quaden ou God-Sylva près d'Abbeville.

Auchy. Auxi. J'abrège sur ce Wodam à qui on attribue un culte fort étendu dans les forêts ; on cite encore un autre dieu du nom d'Alcis, qui aurait été honoré à Auchy, à Auxi ; Auchy près Aumale est nommé effectivement Alcis dans sa charte de fondation au xi^e siècle.

Il y avait bien des siècles que le dieu Alcis, s'il a existé, était oublié au moment de la fondation de l'abbaye d'Auchy, qui n'aurait pas eu grande dévotion dans ses reliques.

Oise. Aa. Dom Grenier en particulier veut que les Romains aient traduit en latin, ou plutôt aient accommodé en latin le nom des rivières divinisées par les Gaulois : il cite Aesia, l'Oise ; Agniona, l'Aa, près de Saint-Omer ; Alba, l'Aube ; Alteia, l'Authie ; Arona, l'Aronde ; **Aube. Authie. Aronde.** Au ou Auva, la Bresle ; **Bresle. Corbie. Lys.** Corbeia, la Corbie ; Lætia, la Lys ; Maia, la Maie ; Noia, la Noye ; Quantia, la Canche ; Sala, la Selle ; **Maie. Noye. Canche. Selle. Somme. Ternoise.** Samara, la Somme ; Toena, la Ternoise ; **Visme.** Visma, la Visme.

Le principe une fois admis que les noms de rivières sont des noms de divinités, on pourrait ainsi citer tous les cours d'eau des Gaules et en faire sortir une multitude de dieux et déesses que créerait l'imagination sans se fatiguer beaucoup. Nous croyons

fort qu'ici Dom Grenier a pris le Pirée pour un homme. Plusieurs des noms qu'il cite sont modernes et n'appartiennent nullement à l'époque druidique.

Il est à craindre qu'il ne tombe dans la même exagération lorsqu'il cite des noms de forêt : il s'appuie sur ce passage de Tacite en parlant des Germains, dont les coutumes, il est vrai, étaient assez répandues dans les Gaules : « *Lucos ac nemora con-* » *secrant Deorumque nominibus appellant secretum illud....* » Il est probable que les noms de forêts, dont il est rare de découvrir l'étymologie, se rattachent assez généralement à ces idées religieuses, qui chez les peuples enfants font germer des divinités à chaque pas, là où leur imagination se trouve en présence d'un fait inexplicable. Le silence et l'ombre épaisse de leurs forêts assuraient à leur esprit la présence de la divinité. La source sortant du sein de la terre avec son gracieux *susurrus* (chuchotement) leur faisait soupçonner, à l'instar des Romains, une naïade bienfaisante à qui il fallait rendre un hommage.

En nous résumant nous pouvons dire que, si quelquefois les noms de rivières, plus souvent les noms des forêts, sont des restes du polythéisme de l'enfance de la nation, il faut reconnaître en même temps que l'étymologie de chaque nom pris en particulier n'est pas arrivée jusqu'à nous, pour ce qui concerne les divinités subalternes, et qu'il n'y a que quelques exceptions pour quatre ou cinq personnages de l'empyrée celtique.

En effet, si l'on parcourt la nomenclature des lieux, des rivières, des forêts que les écrivains ont présentés comme portant des traces de ces divinités, il est facile de remarquer que la note est considérablement forcée, et que, poussés par le désir de la découverte, ils ont compromis ces pauvres dieux dans un grand nombre de localités où l'encens et le sang des victimes n'ont jamais fumé ni coulé pour eux.

De ces temps nébuleux descendons à l'époque où arrivent les Romains transportant avec eux leur Olympe, cette autre folie de l'espèce humaine : des simulacres de leurs divinités, si ce ne sont

leurs divinités même, s'implantent dans notre pays : les vieux chênes druidiques, les forêts tombent de toutes parts sous la hache que la colonisation appelle à son aide.

. tunc omnia latè
Procumbunt nemora et spoliantur robore sylvæ.
. ingemuere videntes
Gallorum populi.

Lucain, Pharsale, livre III.

Les Druides s'écartent en gémissant avec leurs ouailles épouvantées : un nouveau culte s'organise ; des temples, des statues s'élèvent dans les cités : c'est ici Jupiter qui vient de sa personne bousculer Taranis ; c'est Pluton, c'est Apollon, c'est Mars, qui arrivent et reçoivent les hommages rendus jusqu'ici à des esprits que les Gaulois révéraient, sans simulacres, sous les noms de Dis, de Bellen et de Hesus. La foudre venant d'en haut, c'est Jupiter avec ses carreaux, qui dresse ses autels sur les hauts lieux : on les retrouve dans les Mont-Jovis que l'on croit rencontrer dans les Mont-Joie, traduits en basse latinité avec cette intelligence ordinaire du moyen-âge, ou peut-être avec un petit grain de malice, par le mot *Mons gaudii*, le mont de la joie : ce n'était pas cependant Tambourin qui égayait les fêtes du maître du tonnerre.

Montjoie.

On veut encore le voir dans les *Mons-gaii*, ce qui n'est pas du tout impossible, la lettre *d*, prononcée faiblement, s'élidait fréquemment dans l'intérieur des mots ; mais ce *mons gaii* peut aussi bien appartenir à Mars. Nous le retrouverons plus tard.

Jouy.
Juvigny. Juvignies.
Gouy.

Nous avons encore tous les Jouy si nombreux (Juviacum, Juviniacum), d'où dérivent tous les Juvigny et Juvignies, ainsi que les Gouy, nombreux aussi : la lettre *J* est changée en *G*, comme souvent, ainsi que la remarque en a été déjà faite à diverses reprises ; nous citerons encore à l'appui ce passage d'un titre du 31 mai 1406 : «... l'entrée desdits prés pour en goïr pendant la vie, » en coppant lesdits sauchois (saules) à loiale coppe. » De *granchia* on a fait granje, puis grange ; les exemples d'ailleurs abondent. La

plupart de ces Gouy ont été latinisés Gaudiacum, parce que, appelés d'abord Jouy, on a bien voulu y voir une expression de la joie.

Après Jupiter, si ce n'est auparavant, c'est l'image des luttes, des combats qui fixait le regard des hommes, et on est honteux de convenir que chez les peuples civilisés de notre temps, c'est encore la guerre, la force brutale qui fait les héros.

Mars devait donc avoir ses autels en tous lieux, et il les avait ; il nous reste pour souvenirs toutes les localités, ou presque toutes les localités placées sous la protection de S. Martin que l'on rencontre à chaque pas sur le sol de la France. On connaît les pieux expédients auxquels la prédication évangélique dut recourir pour arracher les populations à leurs superstitions. En vain Constantin avait-il ordonné dans l'empire romain la démolition des temples païens qui tombèrent de toutes parts avec fracas ; en vain les défenses les plus formelles proscrivirent-elles le culte de ces dieux de pierre, la foule toujours ignorante continuait ses pèlerinages aux lieux consacrés par sa stupide dévotion : ici c'était une source produite par un génie protecteur de l'homme qui attirait ses hommages ; plus loin elle se prosternait devant un vieux chêne rabougri qui lui servait d'emblème de la divinité.

Longtemps après les premières prédications de l'évangile on retrouve ces peuples plongés encore dans leurs superstitions. Un passage d'un sermon de S. Eloi (vii^e siècle), que S. Ouen nous a conservé, nous met sur la voie de ces ridicules croyances dont ils n'avaient pu dégager leur imagination :

« *Nullus Christianus in pueros (vel ad pyros) credat, neque in
» cantu sedeat, quia opera diabolica sunt : nullus in festivitate
» sancti Johannis, vel quibus libet sanctorum solennitatibus, sol-
» titia, aut vallationes, vel saltationes, aut caraulas, aut cantica
» diabolica exercent.* »

Plusieurs de ces expressions sont peu traduisibles, parce que ces usages ont disparu partiellement, et n'ont pas laissé dans notre langue actuelle des expressions connues : en voici le sens aussi exact que possible : « Que nul chrétien ne croie à la vertu du feu ;

qu'il n'assiste pas aux incantations, parce que ce sont des œuvres du démon ; qu'à la fête de S. Jean, ou à tout autre solennité des saints, nul ne se livre aux pratiques païennes du solstice, aux baleries (de baler, bal), aux sauts déréglés, aux sortilèges, ni a des chants diaboliques. »

On voit apparaître là les feux de la Saint Jean qui étaient un hommage rendu dans l'antiquité, à l'époque du solstice, à l'astre que l'on considérait comme le père de la nature, comme celui qui donnait et entretenait la vie matérielle.

Après de vains efforts pour arracher les populations à cette pratique invétérée, il fallut tourner la difficulté et les invocations furent dirigées vers S. Jean, cette autre lumière du monde ; on rappela l'auto-da-fé des habitants de Sébaste et c'était en réminiscence de la combustion des os du saint que les feux d'os étaient allumés avec accompagnement de cérémonies religieuses que présidait l'évêque environné de son chapitre, au milieu de la foule qui croyait retrouver là son ancien culte : l'apparence souvent lui suffit.

Devant Mars on plaça S. Martin, ce guerrier pannonien qui avait jeté un si grand éclat, moins par les armes qu'il abandonna fort jeune que par ses vertus chrétiennes. Son nom se prêtant d'ailleurs à l'illusion nécessaire, Martin fut invoqué aux lieux où s'élevaient les autels de Mars.

Près des fontaines sacrées on plaça un saint ; aux chênes druidiques on fixa une statuette vénérée ; les populations y accoururent suivant leur antique coutume et, éclairées peu à peu, elles finirent par adresser à de nobles patrons des prières qui jusque-là s'étaient envolées dans le vague des airs.

Parmi les lieux de pèlerinage si nombreux (tant c'est un besoin pour l'homme dans les embarras, dans les tourments de la vie, de s'adresser au ciel) nous pouvons en citer un qui existe encore à notre porte.

A un kilomètre au sud de Dury, nous avons sous l'invocation de la Mère de Dieu une chapelle adossée contre un chêne antique,

vétéran des siècles passés. La tradition nous reporte ici à l'époque où la statue de la Vierge, trouvée miraculeusement dans le sein de cet arbre et conservée par la foi de nos pères, a reçu très probablement les premiers hommages des localités voisines, après leur conversion à la religion du Christ.

Ce n'est pas là une fondation moderne, nous en avons un témoin irrécusable dans ce vieux chêne crû dans un sol rude, pierreux, et dont les contorsions accentuées accusent un long travail de végétation laborieuse, pour l'amener au développement considérable qu'il a acquis. Guidé par l'expérience en cette matière, nous oserons lui assigner un âge et nous n'hésitons pas à dire que sa naissance est au moins contemporaine du commencement de notre ère. On sait que les cercles concentriques que décrivent les superpositions des couches annuelles de la végétation indiquent l'âge du sujet. Nous en avons vu dans plusieurs circonstances qui manifestaient clairement 800 ans de sève, et ces arbres, placés dans un bon sol, marchant par conséquent plus rapidement vers le plein de leur existence, progressaient encore. Notre doyen a végété plus lentement, c'est évident, et cependant il est arrivé à une circonférence de 4 mètres 20 centimètres à hauteur d'homme, et de plus, cet arbre a perdu son écorce, il y a plus d'un siècle, depuis sa base jusqu'à deux mètres de hauteur. Il a dû employer plus de mille ans à composer sa structure ; puis arrive la période où l'arbre vit et se maintient sans progresser, et enfin la sève s'appauvrit peu à peu, les extrémités des branches s'étiolent et tombent ; les grosses branches s'épuisent, la tête se dégarnit jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le tronc de l'arbre, surmonté de quelques rares brindilles auxquelles restent suspendues quelques feuilles sans vigueur ; c'est, on peut le dire, le moment du dernier soupir du colosse, et c'est bien l'état actuel de notre vénérable témoin de tant de vœux formés à son pied. Sa chevelure ne se composait plus cet été (1872) que de onze feuilles : la vie va s'éteindre chez lui, et il ne nous restera plus qu'un corps desséché, mais de fer, qui affrontera encore les intempéries de plusieurs siècles. Pline cite des arbres dont l'exis-

tence s'est prolongée bien plus longtemps. (*Hist. naturelle*, L. XII, C. V.)

Pourquoi cette vierge fixée contre ce chêne au v^e, ou vi^e, ou vii^e siècle, et que la végétation avait fini par recouvrir? C'est que, placé à l'entrée de la forêt, il recevait déjà depuis longtemps un culte profane.

Nous pensons que l'on pardonnera cette digression à un amateur de vieux souvenirs, qui ferme les yeux sur le temps présent, et à qui l'avenir n'appartient plus.

Montjoie.

Si l'interprétation que nous allons donner des Mont-joie est exacte, ils appartiennent plus au culte de Mars qu'à celui de Jupiter. Sont-ce des monts de la joie, des lieux de réjouissance, ou des buttes sur lesquelles les Gaulois se livraient au maniement de leur arme favorite, le gais en latin *gæsum*, d'où les Gésates? C'était un dard assez long, qu'ils lançaient avec une adresse étonnante, et qui était l'objet de leurs exercices journaliers. Dans les réjouissances publiques des concours étaient ouverts, et le vainqueur était acclamé avec transport.

Plus tard le gais fut abandonné, l'usage d'autres armes prévalut, mais le lieu des exercices persista et continua de s'appeler le tir du gais. C'est ainsi qu'aujourd'hui nos archers, ce débris de notre ancienne organisation militaire, vont encore tirer au geai (*gai* et *gaius* en basse latinité) que nos campagnards appellent toujours un gai. C'est très probablement cette consonnance qui a déterminé l'emploi du nom de cet oiseau qui sert de but. Il faut remarquer que l'oiseau que l'on place au haut de l'écopерche n'a aucune marque distinctive, qu'il ressemble autant à un merle, à une pie, à un moineau qu'à un geai, et pour dire la vérité ce n'est souvent qu'un morceau de bois sans aucune forme de convention. D'où serait donc venue cette dénomination : tirer au gai, tirer au geai, qui est employée partout dans notre contrée, si elle ne se rattachait, en remontant de génération en génération, à l'arme qui portait ce nom, et dont le souvenir, comme bien d'autres, s'est effacé graduellement de la mémoire de nos aïeux?

Nous avons déjà parlé de la porte dite du Gaiant, que, suivant une interprétation générale, on appelle porte du Géant, sans citer aucun fait qui puisse justifier cette interprétation, ou expliquer dans quelle circonstance un géant est venu donner ici son nom à une porte de ville. Que le mot gaiant signifiait autrefois géant, c'est possible, puisque nous voyons que, dans une réjouissance publique dans une de nos villes du Nord, on promène chaque année avec grande solennité un colosse, un géant que l'on nomme Gaiant ; mais ici n'est-ce pas par une confusion de langage que l'on a employé cette expression, qui modifiée peut servir à rappeler un antique usage dont nous avons déjà parlé ?

Un géant n'apparaît jamais sans avoir une légende à sa suite : aucune trace de son passage n'existe ; on ne dit même pas que des enfants l'aient vu ; il n'y a pas ici de géant.

La porte du Gaiant était située au pied de la falaise au haut de laquelle devait se trouver la place d'exercice, le *mons gaii*, dont nous avons parlé, exercice qui avait lieu, et souvent encore aujourd'hui, sur une butte voisine des populations et à côté sans doute d'un autel élevé à Mars dès l'origine.

Cette porte du Gaiant conduisait au tir du gaïs et en avait pris le nom, dont la signification s'est confondue ensuite avec l'idée de géant : telle est la version la plus vraisemblable ; ce géant, qu'on promène si somptueusement dans le Nord annuellement, doit peut-être son origine à une confusion pareille.

Nous avons encore autour de nous diverses localités dont les noms nous ont conservé les traces des invocations qui s'adressaient à Mars. Nous citerons Marché-le-Pot, Marché-Allouarde, Marcelcave, Marcheville, Saint-Marc près de Fresnoy-en-Chaussée, Saint-Marc près de Valines, Saint-Mard près de Roye. Il est à remarquer que les deux Saint-Marc sont des annexes de Fresnoy et de Valines et que Saint-Mard est une annexe de la paroisse Saint-Gilles, de Roye. Le premier a pour patron S. Médard, le second n'a pas de chapelle ; celle du troisième est placée sous l'invocation de S. Vincent.

**Marché-le-Pot. Marché-
Allouarde. Marcel-
cave. Marcheville.
Saint-Marc. Saint-
Mard.**

Domart. Martinpuich. Nous ajouterons les deux Domart et Martin-Puich, sauf à compléter plus loin la liste.

Nous avons dit et répété que la lettre *s*, surtout à la fin des mots, s'est souvent transformée en *ch* : dans March il faut voir Mars ; la qualification qui le suit, le pot, ne laisse point de doute ; c'est le *podium* sur lequel la statue du dieu était placée.

Ces buttes élevées servaient en même temps de points d'observation pour la défense de la contrée ; de là nous trouvons non loin March à la warde (Marché Allouarde), warde lieu de défense. Rikward transformé de même est aujourd'hui Ricouart, comme Reinward, Renouard, qui est une autre forme de Renard.

Marcel-cave n'a pris son épithète que vers le *x^e* siècle. Le mot cave est relatif aux souterrains qui règnent sous ce village.

Comme Marcellus, suivant Plutarque et Sigonius, dérive de Mars, le nom du village Marcellet en est le diminutif.

Marcellet.

Marcelcave.

Boubers.

Marcelcave s'écrivait en 1301 March-en-Santers, Marchel, Marchellum, comme Boubersch pour Boubers, le tierch pour le tiers, sergent à mache pour sergent à masse ; en 1249 on l'écrivait Mars-le-cave ; en 1295 le mois de mars est écrit march, et marcius en basse latinité qui faisait abstraction de la lettre *h* : « *Statutum* » est quod homines mihi debent mihi servitium (service de la corvée) in marcio persolvendum. » (Charte de 1240.) « Il est statué que mes hommes devront me fournir leur corvée au mois de mars. »

Quant aux souterrains, leur existence peut remonter bien avant le *x^e* siècle. Sans parler des peuples de l'Asie Mineure qui étaient troglodytes, suivant le récit de Xénophon et d'Ammien Marcellin, cette coutume de se retirer sous terre s'étendait dans le nord de l'Europe. Tacite en parlant des Germains mentionne qu'ils avaient l'habitude de se creuser des retraites sous terre : *solent subterraneos specus aperire*. C'était aussi l'usage dans les Gaules, puisqu'on les retrouve dans beaucoup de nos villages. Ce qui pourrait ébranler l'opinion qui attribue à ces retraites une date aussi reculée, c'est que souvent elles sont creusées de manière à communiquer avec la motte féodale. C'est évidemment avec les terres provenant de l'ou-

verture des fossés que la motte a été élevée, mais les constructions qui la dominaient avaient trouvé leurs matériaux dans ces souterrains, au-dessus desquels le donjon s'était établi généralement pour se mettre en communication avec ces excavations qui servaient non seulement de retraite aux habitants de la localité, mais aussi qui permettaient de ravitailler la place par une issue dissimulée dans un bois voisin. Si l'on compare le cube des matériaux employés aux constructions avec le vide que présentent ces souterrains, on reconnaîtra facilement que leur existence n'a pas pour cause unique la construction du château, qu'ils préexistaient et qu'ils n'ont pu recevoir à cette occasion qu'une extension et des dispositions peut-être plus convenables pour abriter les populations.

En 1567 l'orthographe de Marché-Allouarde était Marche à le warde et Marchel en le warde.

Marchel-pot c'est March le pot : la prononciation a fait passer la voyelle *e* devant la lettre *l* de l'article *le* : on connaît suffisamment cette inversion pour qu'il ne soit pas besoin de citations.

Le Pot est bien le *podium* que les Gaulois, les Romains et on peut dire tous les peuples ont élevé en l'honneur de leurs divinités. Jupiter et Mars avaient leur podium ; un passage de Tacite fait connaître que les Gaulois romanisés dressaient également ces autels à leur Mercure, qu'ils nommaient Teutates.... *in tumulum quem Mercurium-Teutates vocant.*

De ces documents l'on peut admettre, sans crainte de s'égarer, que les noms des diverses localités citées rappellent le souvenir du culte de Mars qui s'étendait au loin, puisqu'à la fête de S. Martin, substitué à Mars, les sept monts sur le Rhin étaient et sont peut-être encore couverts de feux au milieu de la nuit : c'est bien là une réminiscence de la fête de Mars.

Puich dans Martin-puich, tout défiguré qu'il est par l'ignorance de sa signification, représente encore le *podium* dont la langue du moyen-âge avait fait Puy, comme le Puy-de-Dôme et tous les Puy si nombreux en France. Dans cette expression nos bons aïeux ont cru trouver un trou, un puits au lieu d'une montagne. C'est sous

Marché-Allouarde.

Marchélepot.

Martinpuich.

Puchevillers. cette impression qu'ils représentent N.-D. du Puy sauvant un enfant d'un puits. La même remarque est à faire pour Puchevillers. Ce n'est pas toujours la situation du village qui détermine son nom, souvent c'est la motte, le point culminant où s'élevait le château, comme à Poix, à Picquigny dont nous avons vu la signification.

On cherche à traduire Puchevillers non seulement par Villa du Puits, mais encore par *Pulchra-villa*, ce qui plait assez bien à l'imagination ; mais en connaissant les procédés du langage de ce temps où les faiseurs de chartes, atteints de l'engourdissement général, se complaisaient dans leur ignorance ingénue, on peut croire que dans ce nom Puchevillers entre aussi le podium ou la motte ; c'est le villers dominé par sa motte, par son castel. Puch pour Puich est resté un nom de famille.

Carrépuits. La même observation s'adresse à Carrépuits, où l'on veut voir un puits carré et que l'on n'a pas manqué de traduire ainsi en basse latinité. Toutefois, en 1301, il s'écrivait encore Carrempuy, Crupéium, la Croupe,

Lamotte. Le mot Lamotte n'a pas signifié seulement le mamelon en terre, mais aussi le donjon superposé (la partie pour le tout). Dans Carrépuits il faut voir le donjon carré dont la forme étant une exception, assez commune il est vrai, était suffisante pour caractériser la localité.

Martinpuich. Dans Martin-Puich faut-il trouver le nom d'un simple mortel, ou une trace du dieu Mars ? Le champ de l'interprétation est libre, et chacun peut suivre son inspiration, comme pour Martaigneville, Martainneville qui sont des Mars ou Martin défigurés.

Marquenneville. Marquenneville s'écrivait Marchenneville en 1301 : Dans une charte de 750 on remarque un village du Vimeu du nom de Marca qui laisse soupçonner l'absence du mot Villa : serait-ce le même lieu ? Mars était Marcius en basse latinité : le *ch* prononcé durement dans Marchenneville a donné Marquenneville ; le nom de March, Mars, paraît se rattacher à cette origine.

Saint-Marc. Saint-Mard. Les trois Saint-Marc, dont l'un est écrit aujourd'hui Saint-Mard et qui a S. Vincent pour patron, sont à ranger dans la liste des loca-

lités qui ont remplacé leur nom primitif par celui de Saint-Martin, et ici de Saint-Marc.

Le premier est situé sous le camp romain près de Roye ; le second est une dépendance de Fresnoy-en-Chaussée ; cette chaussée est la grande voie romaine de Lyon à Gesoriacum (Boulogne) passant par Amiens et Roye. Ce Saint-Marc avait son autel non loin de la station dite *Seeviaë*, d'après la borne milliaire de Tongres, et *Setucis* suivant la carte de Peutinger.

Seeviaë ou Setucis.

Leur situation près d'établissements romains donne à notre interprétation une grande vraisemblance. On sait que Mars avait toujours son autel placé au milieu ou à la tête des camps. Néron fonde dans la Grande-Bretagne une colonie de vétérans, qui prend le nom de *Camulo-Dunum*, du nom de Mars qui s'appelait *Camul* chez les Gals ou Gaulois. Le *dunum* est l'autel élevé à Mars sur un tertre, au milieu du campement de ces vétérans.

Ce chef célèbre des Gaulois qui, dans la septième campagne de César, périt glorieusement en défendant son pays, s'appelait *Camulogène*, surnom qui signifie descendant de Mars.

Si nous passons aux deux Domart, nous allons avoir à contrarier une opinion adoptée presque généralement. Domart n'est pas le *Dominus-Medardus*, le *Dom-Médard* de presque toutes les chartes.

Domart.

D'abord nous trouvons le nom de ce bourg écrit *Dommears* dans une déclaration de Robert, fils d'Enguerrand de Boves, fondateur de l'abbaye du Paraclet, dans laquelle on lit la nomenclature des villages dépendant du fief de Boves. La lettre *e* qui entre dans la composition de *Dommears* est le résultat d'un chevrottement de la langue qu'on retrouve dans *Delaettre*, pour *Delattre*, et dont l'usage est encore aujourd'hui très ordinaire dans la Flandre.

A la même époque *Domart-en-Ponthieu* et *Domart-sur-la-Luce* sont écrits *Domart* et *Dommart*, lesquels s'entremêlent avec des *Dominus-Medardus* et des *Dommedardus* : on voit clairement que c'est l'époque où le nom de Médard se faufile dans le langage. L'établissement d'un prieuré sous l'invocation de S. Médard, en 1118, dut concourir à égarer les esprits sur la véritable origine du nom.

Ailleurs c'est S. Martin, ici c'est S. Médard qui voit son culte succéder à celui de Mars, comme probablement dans presque tous les lieux de France appelés Saint-Médard.

Les annales des Morins relatent que S. Victorice, leur apôtre, détruit deux autels dédiés à Mars, l'un à Boulogne, l'autre à Térouane, et qu'il en fait servir les temples au culte de S. Martin. C'était une mesure adoptée dans l'intérêt de la propagation de la foi catholique qui a aidé si puissamment à ramener la civilisation dans notre contrée.

Dans Domart qui s'écrivait indistinctement avec un ou deux *m*, que signifie la première syllabe Dom ? on la traduisit par Dominus : c'était d'accord avec l'intention arrêtée de faire oublier le nom primitif Dommars. Une dénomination ne disparaît pas par la simple volonté de quelques hommes ; la population en conserve l'usage et c'est ainsi que les divers dialectes ou patois sont arrivés jusqu'à nous.

Dans Dommars, la syllabe Dom vient de *doma*, *domatis*, qui avait au moyen-âge la valeur, entre autres acceptions, de *atrium*, *ædes*, *templum* : « ... eos qui in Domatibus adorant militia cœli, » *solem et lunam et astra reliqua...* : « ceux qui dans les temples adorent la milice du ciel, le soleil, la lune et les autres astres.... » (S. Jérôme, in Sophon. c. I). De *doma* la langue vulgaire a fait Dom et Domes, qui est la racine du nom du village appelé Domesmont, parce qu'un temple y était construit sur un point élevé par rapport à la situation de Dommars, ou temple de Mars.

Domesmont.

C'était donc la demeure de ce dieu ; c'est ainsi que dans une charte de 1248 le véritable sens de Dom était encore connu et appliqué à Médard, puisqu'on y lit.... *Domum Medardum quidquid habebat in villa et extra villam.....* (il concède tout ce qu'il possédait dans la demeure de Médard, à l'intérieur et à l'extérieur du village), et c'est bien Domart qui est désigné par *Domum Medardum*.

L'expression *doma* s'appliqua ensuite aux églises chrétiennes ; le culte changeait, mais les dénominations persistaient. Le savant

président Fauchet nous apprend que les Rois de la première race faisaient bâtir des oratoires qui s'appelaient *Domes*, nom qu'ils trouvèrent consacrés dans le pays.

Bien d'autres souvenirs nous restent de ce culte : Talmas, que les habitants nomment encore Talmars, est cité sous le nom de *Templum Martis* dans la charte de fondation de l'abbaye de Corbie, en 662 : on le retrouve sous la forme Talemardis en 1066, Talemars en 1310.

A l'occasion de l'érection d'une église, à Périgueux, sous le vocable de S. Front, nous remarquons ce passage..... *Templum Martis ubi sancto Fronto cathedram fixit* : le temple de Mars où il érigea un siège, une église à S. Front.

Partout Mars banni avait fait son temps ; il cède sa place à un saint et cependant quelques localités échappent à ces vicissitudes, comme Talmas, Famars (*fanum Martis*) et encore Temple-Mars, village près de Lille.

Nous avons près de nous deux localités du nom de Templeux, l'une porte l'épithète La Fosse et l'autre est surnommée Le Guérard, qui est un nom propre ; l'épithète La Fosse est mise pour *fossatus* qui signifie fortifié. On a voulu rattacher ces deux Templeux à l'époque du paganisme ; cette opinion ne paraît pas justifiée : on peut admettre avec plus de vraisemblance que leur origine se rapporte à des fondations de Templiers.

Nous avons déjà cité plusieurs lieux appelés Maisnil et Mesnil, nous devons y ajouter Briquemesnil et Ricquemesnil qui ont la même signification. La lettre initiale B n'est qu'une erreur du langage qui, ayant perdu de vue le sens de Rik, n'y a vu qu'une brique. C'est le Mesnil important et répondant à un autre nom, Fort-Manoir. Rik veut dire puissant, ce qui conduit la pensée vers l'épithète riche qui en est la conséquence : c'est maintenant la signification détournée que nous donnons à cet adjectif.

Dromesnil est le mesnil, la demeure de Drogo, Dreux.

Guibert-mesnil pour Guilbert-Mesnil.

Terramesnil portait déjà ce nom au XIII^e siècle : en 1252 on trouve

Talmas.

Talmas. Famars. Temple-Mars.

Templeux-la-Fosse.

Templeux-le-Guérard.

Briquemesnil. Ricquemesnil.

Fort-Manoir.

Dromesnil.

Guibertmesnil.

Terramesnil.

un autre lieu nommé Terrimesnil et Tierrimesnil, le mesnil de Thierry sans doute. Toutefois il ne faut peut-être pas confondre le premier nom avec le second, malgré la facilité avec laquelle on voit les voyelles se supplanter. *Terra* a été synonyme de *prædium*, une métairie, un domaine. Ce serait alors le domaine accompagné de son mesnil, ou une terre, suivant l'expression encore usitée aujourd'hui, une terre avec son habitation.

Une troisième acception se présente encore : *terra* peut fort bien être une contraction de *terratus*, qui était une levée de terre, un rempart, un *vallum*, comme au Val-des-Maisons ; en ce cas ce serait le mesnil fortifié, supposition fort naturelle pour cette époque du moyen-âge. Enfin *Terra* devant Mesnil dissimulerait-il un nom propre ? Nous avons encore maintenant une famille appelée Terrasse.

Etalménil.

Dans Etalménil, Etal est dit pour estal, stal, la pièce principale d'une charpente et qui a pris une signification bien plus large, puisqu'on lui a donné la valeur du mot maison. Il entre dans la composition de plusieurs noms de lieux, comme dans Estouilly, Etouvy, Etalon, Etalonne ou Etotonne, Estampes, Etampes (*Stampæ*), Etelfay pour Etalfay, Hetomesnil, Mesnil-Trois-Etots.

Estouilly. Etouvy. Etalon. Etalonne ou Etotonne. Estampes. Etelfay. Hetomesnil. Mesnil-Trois-Etots.

Stal appartient à la langue des Germains : il a son synonyme dans le latin *stare*, *statum*, être debout. Le sens de ces deux mots est si rapproché qu'il est difficile de discerner toujours lequel des deux a servi de racine aux noms que l'on vient de citer.

Stal se trouve sans altération dans Pépin d'Héri-Stal ; comme *statum*, il a pu aussi donner notre mot étai qui signifiait originellement la pièce principale de charpente qui soutient un bâtiment, emportant avec lui l'idée d'une chose fixe, stable. Les Scandinaves avaient adopté aussi une formule semblable ; ils désignaient leur maison par une expression qui dans leur langue répond à notre mot sommier, grosse poutre qui soutient la charpente et la partie fut bientôt prise pour le tout. Nous avons procédé de la même manière dans plusieurs cas : ainsi, en parlant du modeste bâton (*bast* en langue romane) nous avons fait *batir*, bâtiment, bateau, bât, bâtard,

à cause de la bande, ou bâton, qu'il était obligé de mettre en diagonale sur son écusson, batardeau, bâtonnier, bastille, bastide, etc.

Les Romains n'avaient pas non plus dédaigné ce procédé: *palus*, pieu, est le radical de *palatium*, du palais élevé par Romulus sur l'une des sept collines de Rome ; ce palais n'était, on peut le dire avec certitude, qu'une construction en charpente comme les peuples en faisaient dans leur enfance. (Cependant Tite-Live dit que le mont Palatin s'appelait originairement Pallantium, de Pallantée, ville d'Arcadie. L. 1. p. 13.) Cet emploi est donc général et a servi à spécifier suivant les temps des constructions considérables, mais aussi de chétives mesures, comme Mesnil-trois-étots (étau, en picard étot), synonyme de Mesnil-trois-fétus ; la même expression se trouve aussi dans Hétomesnil pour Etomesnil, dans Etouvy, l'Etot, la demeure près de la voie publique, vy pour *via*.

Dans un plan de 1771, intitulé Chasse du gouverneur d'Amiens et déposé aux Archives du génie militaire de cette ville, Etouvy est appelé Etoudeville et aussi Etouvy. Ce hameau est situé à l'extrémité du terroir d'Amiens ; il en forme la limite sur ce point. Serait-ce Etau, borne de la ville ? Cependant en 1301 son nom était déjà Estouvy. Il est probable qu'Etoudeville est une mauvaise interprétation faite en 1771.

Etalon était *Stoilum* en basse latinité, Estalon en 1215 et années suivantes ; c'est un diminutif de Stal, un petit établissement, comme dans Fontaine-l'Etalon, petite demeure près de la fontaine.

Cette expression s'emploie aussi dans le langage de l'administration forestière, pour désigner les baliveaux que l'on réserve pour la reproduction de la haute futaie ; ce sont de jeunes sujets que l'on conserve avec soin, qu'on laisse debout, qui restent fixes : c'est toujours la même pensée, qu'elle vienne soit de *Stal* ou de *Stare*.

En même temps comme cette réserve est faite dans la vue de la reproduction, son nom a été emprunté dans le même sens pour la race chevaline.

A côté d'Etalon nous avons Etalonne qui, portant simultanément et indistinctement le nom d'Etotonne, vient continuer son origine.

Mesnil-trois-étots.

Mesnil-trois-fétus.

Hétomesnil. Etouvy.

Etalon.

Fontaine-l'Etalon.

Etalonne ou Etotonne.

Etelfay. Etelfay pour Etalfay (Stallefay et Estalfay, en 1140) s'interprète facilement ; fay vient de *fagus*, hêtre ; la terminaison latine enlevée est le *g* changé en *y*, comme souvent. Un fay répondait autrefois à notre expression actuelle, un hêtroy, un lieu où l'essence hêtre domine : Etelfay est ainsi l'habitation dans la hêtroie. *Fagus* a fait fay, comme *pagus* a donné pays.

Hétroy. Estampes près de Corbie, qui paraît s'écarter de notre sujet, s'y trouve lié cependant étroitement, comme Estampes (Seine et Oise) : (Stampæ et Stampinse).

Estampes.
Estampes.

On a joué beaucoup sur ce mot Stal, on le trouve dans étançon, étanfiche, dans estage, étage, stage. En picard on dit encore aujourd'hui en parlant d'un homme ahuri : il est étampi comme un étau. Étage avait à l'origine la signification de maison, de logement. Les habitants qui avaient une demeure fixe s'appelaient stagiers : on trouvera facilement le rapport qui existe avec notre mot stagiaire.

Dans le roman de Merlin on lit : « Ne m'en partirai devant j'aye fait un estage aussi biel et aussi riche, come il onques fu fais, où je remanrai toute ma vie. »

On pourrait encore citer une foule d'autres dérivés, comme éteule, la tige qui reste fixée au sol, qui vient de *stal*, ou de *stare*, et non de *stipa* ; mais il faut s'arrêter.

Acheux. Acheville. Achicourt. Achiet. Saint-Acheul.

Acheux-en-Vimeu, Acheux près Doullens, Acheville, Achicourt, les deux Achiet, les deux Saint-Acheul ont une racine commune.

Les localités, qui doivent leur origine à un établissement agricole, couvrent le sol de la France ; elles sont le résultat des nombreux défrichements qu'encouragea l'administration romaine et qui n'éprouvèrent ensuite des temps d'arrêt qu'aux époques calamiteuses. Il ne faut pas s'étonner de rencontrer ces fondations

Essarts. Plessiers. Plessis. Flers. Plouys. Ployons.

sous des dénominations très variées : ce sont tantôt des Essarts, des Plessiers, des Plessis, des Flers, des Plouys, des Ployons ; tantôt elles conservaient le nom des bois défrichés dont elles prenaient la place, ou bien les franchises qui leur étaient con-

cédees servaient à les désigner, comme les Fransart, Franvillers, Francières, etc.

**Fransart. Franvillers.
Francières.**

Ici comme dans les Plessiers, Plessis, c'est la haie, la clôture en branches vives et tressées qui forme l'élément des noms Acheux, Acheville, Achicourt, Achiet, Acheul et même Biache.

Biache.

Dans la langue romane Aia et Assis expriment l'un et l'autre le sens de notre mot une haie, une clôture. Nous avons déjà fait remarquer qu'autrefois le *ch* avait la valeur de deux *s*, que le *ch* en passant dans la basse latinité perdait assez souvent la lettre *h* : pour exemple nous citerons Saint-Acheul qui est traduit par Aceolus et Acheolus dans une même charte.

Ceci étant expliqué, nous dirons qu'Acheux-en-Vimeu est appelé Asseium et Aisseu en 1146, Asseu en 1186, Aissieu en 1244 et 1290, Aysseu en 1301 et même Acheul, en 1752.

Acheux.

Acheux près Doullens est Aceium en 1147, Aicin en 1184, Aceu en 1186, Acheu en 1220, Acheul en 1648. .

Acheville était Axevilla, la lettre *x* pour deux *s*.

Acheville.

Achiet, Assiet en 1496.

Achiet.

Biache, Biachium, Biachia, pour Biassium, Biassia, et plus tard Biach en 1469 ; c'est le synonyme de Bias et probablement de Biarre qui s'écrivait Biarch en 1303, pour Biasse.

Biache.

Bias.

Biarre.

Saint-Acheul était Acheolus, Aceolus et Abladène antérieurement.

Dans tous ces noms qui respirent un air incontestable de parenté, il n'est pas difficile aux moins expérimentés de découvrir la racine *assis*, *assidis*, une haie, un enclos, au moyen-âge une métairie.

Nous n'avons découvert aucune trace du nom de Saint-Ache que l'on fait marcher en compagnie de Saint-Acheul et qui était sans doute une autre fondation agricole toute voisine.

Ces deux noms accouplés rappellent sans doute un vieux souvenir, comme à Bi-ache, à Bi-as, pour Bis-ache. Deux établissements agricoles ont été formés l'un à côté de l'autre et auront ainsi donné lieu à la fraternité des deux saints, à défaut de notions suffisantes.

Biache. Bias.

Le nom Abladène qui est resté attaché à cette fondation agricole

Abladène.

depuis les temps les plus reculés et qui, de *abladiare*, signifie un sol livré à la culture du blé, dévoile et confirme son origine : c'était une métairie établie sur un terrain très fertile en céréales.

A l'appui de notre opinion, nous ajouterons que les deux saints sont complètement inconnus. On a essayé tout naturellement, en croyant qu'ils ont existé, de leur donner une place dans le martyrologe et leurs noms s'y trouvent insérés avec une histoire peu vraisemblable à l'appui ; il fallait bien s'y résigner ; mais il aurait peut-être mieux valu remarquer que le premier apôtre de la contrée, S. Firmin, reposait en ce lieu, et que, si le nom primitif avait dû être changé, c'était le sien, dont l'éclat aurait attiré l'attention, qu'on aurait préféré assurément.

En résumé les reliques du martyr ont rendu ce lieu vénérable et l'on a dit Saint-Acheul, sainte habitation, comme on dit les Saints-Lieux.

Hable-d'Ault.

L'Able ou mieux Le Hable signifie un port, un havre. La mer couvrait autrefois tout le bassin, aujourd'hui à peu près desséché, qui s'étend au nord-est d'Ault. Ce nom paraît venir de *altum*, la mer, s'il ne signifie pas *eau* tout simplement.

Ault.

Airaines.

Airaines a attiré l'attention de tous les étymologistes. On a trouvé que la mer montait sans doute jusque là et que, pour la maîtriser, on avait élevé un môle à travers la vallée : ce môle existe encore et se nomme Mermont, que l'on interprète par mont, par digue opposée à la marée. C'est tout bonnement une de ces levées de terre qu'on formait dans les vallées pour permettre une communication entre les deux rives ou pour retenir les eaux en amont, et formant barrage au profit d'un moulin : Mermont c'est le mont, le barrage dans le marais.

Mermont.

On y a vu aussi des arènes construites par les Romains : on n'en découvre aucune trace et l'on se demande aussi où était la population qui devait remplir l'amphithéâtre.

Il existe sous ce bourg des souterrains comme partout où la situation permettait de les creuser. Cicéron, Tertullien appellent *arenariæ* les carrières, cavernes et souterrains. L'abbé Philippe

Gerbet nomme aussi *arenariæ* les catacombes, dans ses esquisses de Rome chrétienne : nous pensons qu'il ne faut pas chercher ailleurs l'étymologie d'Airaines.

Gapenne pour Cabenna, de *cabare*, *cavare*, *fodere*, creuser. Ce village est bâti sur des carrières disposées par rues avec des compartiments ou cabanes pour servir d'habitations ; de *cabare*, creuser, est venu le mot *cabia*, une cave. Toutefois il n'est pas impossible qu'à son origine ce lieu ne se composât que de quelques masures ou cabanes, comme beaucoup d'autres villages.

Citerne était Cisternes en 1301, Cisterrena en 797, qui signifie sous terre, souterrain : on voit que ces retraites remontent à des époques fort éloignées et antérieurement à la féodalité.

Havernas doit-il aussi son nom à ses souterrains ou à sa situation abrupte qui, avant les travaux exécutés pour le passage de la route départementale à travers ce village, présentait l'aspect d'un précipice ? La gorge qu'il fallait suivre faisait l'effet d'une caverne. Les lettres *c* et *k*, au commencement d'un nom, ont été remplacées fréquemment par la lettre *h* formant aspiration ; on trouve ce lieu écrit dans les chartes Havernast, Havrenas ; s'il s'agit de caverne, son nom lui est bien donné, à cause de l'obscurité qui régnait jadis dans ce défilé ; mais une autre épithète lui convient aussi. Dans les lettres de S. Louis, au sujet d'Havernas-L'épine près de Montreuil-sur-Mer, ce village est nommé Alvernosa. *Avernus* n'a pas signifié seulement un passage difficile, mais aussi un souterrain. Dans le Vimeu, en parlant du terroir de Haimeville une charte de 1271 donne le texte suivant : « ... *in loco qui dicitur averne sarazine* ». On sait qu'à défaut d'autre notion les gens de cette époque attribuaient aux Sarrasins, qui avaient autrefois jeté l'épouvante dans le royaume des Franks, tous les débris des temps passés dont ils n'avaient pas l'explication : ces souterrains creusés sous leurs chaumières étaient à leurs yeux un travail des Sarrasins. Déjà, à cette date reculée, on ne savait plus qui avait fouillé le sol pour y former des lieux de retraite : cet usage se perd donc dans la nuit des temps.

Gapenne.

Citerne.

Havernas.

Dans *alvernosa* on peut soupçonner aussi la racine *alveus*, un fossé, un ravin ; c'est bien encore l'image que présentait cette gorge : ainsi on peut voir dans Havernas ou ses souterrains ou un défilé en forme de ravin.

Boves.

Boves paraît tout d'abord s'écarter beaucoup d'une origine ayant quelque ressemblance avec l'une des deux hypothèses qui viennent d'être présentées. Il est admis sans hésitation que Boves signifie les bœufs, synonyme sans doute de *bovarix* en basse latinité, de *prædium rusticum*, métairie. On ajoute même qu'une pierre du château, placée en saillie, présentait l'image d'un bœuf et la pensée n'alla pas chercher plus loin ce qui s'offrait si naturellement aux yeux.

Dans ces conditions on peut hésiter à faire une autre supposition ; cependant la voici.

Dans les chartes anciennes Boves est toujours latinisé Bova et Bobæ (Bovæ) au pluriel, et non Bos, Boves ; cette concordance Bova et Bovæ doit avoir une cause et fait douter qu'il s'agisse réellement de *bos*, *bovis*.

D'abord nous remarquons que *bova* a eu la signification de motte, levée de terre sur laquelle se construisait le château fortifié. Est-ce le résultat de cette acception qui fait dire et admettre que le nom de Sancta-Bova, S^m Bove, a la valeur d'*auxilium*, secours ? Cette sainte est surnommée *adjutrix*. Puis Guillaume le Breton, historien de Philippe-Auguste, appelle le château de Boves *castrum Bobarum* pour *Bovarum* ; il connaissait son latin et n'aurait pas dit *Bovarum* pour *Boum*, génitif de *bos*, au pluriel. Dans un autre passage, l'auteur parle de Bovette qui est un diminutif, comme Bovelles, et qui désigne un lieu souterrain qui sert de refuge aux bestiaux.

Bovelles.

Boffle.

Une autre localité se nomme la Bove, Bof dans l'ancien langage qu'on retrouve dans Boffle, village de l'Artois : il signifiait cave, une cave.

Au mot Bova, dans le supplément au Glossaire de Du Cange, on trouve Bovel avec la signification de petite cave (voir Bova, 4.)

Les boves sont les caves des places fortes du Nord de la France.

Les boveaux ou bouveaux sont les galeries souterraines dans les mines de houille. En espagnol le souterrain se dit *bovede*.

Un passage tiré des *Coutumes locales de notre ville* (t. II, p. 551, n° 106) vient donner une grande consistance à l'interprétation proposée : «... item, carriaux de chire (cire) pour esclairer à aller es » chelliers et boves de le ville d'Amiens. »

Boves est donc bien le nom donné aux ouvertures pratiquées sous terre, et dans ce village des souterrains spacieux existent sous le plateau où s'élevait la forteresse, avec communication au bas de la croupe, de manière à en faciliter l'accès aux populations qui, habitant de simples chaumières en torchis, s'y réfugiaient dans les hivers rigoureux et y trouvaient protection en temps de guerre.

Cavermont, dépendance de Cayeux, entre très probablement dans la même catégorie.

Cavermont.

Il est à peine utile de mentionner les deux Beucamp, Beauchamps, les trois Beaucourt, Beaufort, Beaumer dépendance de Woignarue, les deux Beaumetz, Beaumont, Beauquesne, Beauregard, Beaurepaire, Beauséjour, Beaudéduit (beau détour, belle retraite), Beaussart, Beausaux, Beauval, les trois Beauvoir et Beauvois, Bealcourt, nous dirons simplement que camp et champ sont le même mot modifié par la prononciation et que dans la composition des noms ils entrent avec une acception fort large qui répond au mot domaine ; que Beaumer doit être ramené à sa véritable orthographe et qu'il faut dire Beau-mez, belle habitation : nous avons un exemple de la lettre *r* mise pour *z* dans Liomer et Englebelmer ; que le nom de Beauquesne est fort ancien, puisqu'on le rencontre dans les chartes dès l'an mil : il s'agit donc là d'un vieux chêne qui, déjà à cette époque, attirait l'attention par ses proportions, et probablement longtemps avant cette date ; il était sans doute l'objet d'un reste de vénération des temps les plus reculés. Beauregard, Beauvoir et Beauvois (de *bello visu*), comme Hautevisée, sont situés sur des plateaux élevés d'où la vue s'étend au loin.

**Beucamp. Beauchamps.
Beaucourt. Beaufort.
Beaumer. Beaumetz.
Beaumont. Beauques-
ne. Beauregard. Beau-
repaire. Beauséjour.
Beaudéduit. Beaussart.
Beausaux. Beauval.
Beauvoir. Beauvois.
Bealcourt.**

Liomer. Englebelmer.

Beauquesne.

**Beauregard. Beauvoir.
Beauvois. Hautevisée.**

- Ce n'est pas le village qu'il faut toujours considérer à cet égard, mais l'habitation seigneuriale : il n'y a aucun doute sur la signification de ces noms, que l'on trouve reproduits sous une autre forme dans les divers Bellevue, Belle-visée, Belloy. Ce dernier est la contraction de Bellevoy, Bellevue, comme la Hautoy, que l'on a écrit longtemps Hautoie pour haute-vue ou haute-voie, et que l'administration locale a eu l'ingénuité, il y a quelques années, de faire orthographier Hotoy aux coins de la rue qui porte ce nom, en remplaçant du français par du franc picard.
- Bellevue. Bellevisée. Belloy.** Ce terrain de la Hautoie, quoique propriété communale, dépendait d'un fief dit la Hautoie, dont le chef-lieu était situé sur le point culminant qui fait perspective dans l'axe de l'allée principale de cette promenade et que l'on nomme maintenant N.-D. de Grâce. Le point d'attache à son chef-lieu devait être conservé. Sous Louis XVI la ville donnait à la Hautoie ses formes actuelles ; une ordonnance royale lui enjoignait de continuer l'avenue centrale jusqu'à N.-D. de Grâce ; mais la dépense arrêta l'exécution de ce projet qui ne manquait pas de grandeur. Nous parlerons plus loin de ce nom sous un autre aspect.
- La Hautoie.**
- N.-D. de Grâce.**
- Hurtebise. Hurtevent. Hurt.** Les Hurtebise, Hurtevent et Hurt, tout court, indiquent bien leur situation sur un point élevé qui les expose au heurt des éléments.
- Beaurepaire.** Beaurepaire, repaire (*reparium*), était à l'origine une habitation fortifiée ; c'est dans ce sens qu'il convient de le prendre ici.
- Beaumont. Beaussart. Beauval.** Beaumont, Beaussart, Beauval ne réclament aucune explication ; tout le monde connaît la signification de sart.
- Bealcourt.** Quant à Bealcourt, la syllabe *al* est mise pour *au*, comme Albert que l'on dit Aubert indistinctement ; c'est donc tout simplement Beaucourt.
- Beaurain.** Beaurain-château, Beau bois (rain, bois) et Beaurain-ville sont d'un côté le château adossé au bois et de l'autre la villa construite sous la protection du château. Beausaux, *pulcher saltus*, la belle forêt.
- Beausaux.**
- Hourges.** Hourges doit venir de *hurdicium* ou *hurdicum* : le *d* disparaît, la lettre *i* devient un *g*, comme de *hordeum* nous avons fait orge ;

hurdicium et *hurdicum*, de la basse latinité, ont donné horder, hourdissage, hordage, hordée, hordel, Hourdel (nom d'homme), horde-ment, hourdoir ou hourdissoir : on a dit encore ourdir une chaîne propre au tissage, ourdir un complot. En Teuton *hoorde* et *hurde* signifient une claie, un treillis. On appelait aussi *hurdicum* cette charpente que les Gaulois entrelaçaient dans la maçonnerie de leurs fortifications pour les maintenir contre le heurt du bélier. Dans Guillaume le Breton on lit : *ictibus assiduis hurdicia fracta recedunt*. Il est évident que *hurdicium* comporte l'idée d'une construction en charpente : il servait aussi par extension à désigner un lieu fortifié.

Hourdent doit aussi sans doute à *hurdicium* sa dénomination : « Si prirent tresse et fust (cordes et bois) et grand planté de mairien » (*materiæ*, matières, matériaux) et de tables, si (ainsi) clostrent et » *hordèrent* icele fraiture (brèche, *fractio*) dou mur qui étoit cheu » (tombé) et se misrent à défendre celui lieu. »

Passage tiré du continuateur de Guillaume de Tyr, f° 329, R°.

Nous n'entrons dans ces détails que pour arriver à une fête qui mettait en branle toutes les populations au moyen-âge le premier dimanche du carême (quaresmaux pour quadragésimaux) : c'était le grand jour du béhourdis : joutes, quintaine, barres, la chole, le brandon, tous ces exercices attiraient jeunes et vieux, riches et pauvres, hors de leurs foyers.

On a beaucoup discuté sur l'étymologie du mot béhourdis que l'on trouve écrit aussi bouhourdis, bohordeis.

La première syllabe bé, ou bou, ou bo, est mise pour bois ; la deuxième vient de *hourdicum* et veut dire un assemblage, un hordage, et le suffixe *dis* est placé pour *dies*, jour, comme dans lundi, mardi, etc. C'est donc le jour du bâtiment en bois, véritable synonyme de ce que nous appelons une loge sur nos champs de foire.

Nos ancêtres appelaient aussi cette journée : *dies hasti* (pour *hastæ ludii*) ; le jour du jeu de la lance. Dans les rituels du XIII^e siècle ce dimanche est nommé : *Dominica de lignis orditis*, qui a bien le même sens que be-hourdis. Dans un ancien livre de cens

Hourdent.

Béhourdis.

de l'abbaye de Saint-Valery on remarque la même expression : *Dominica de lignis orditis*, et, dans les *Coutumes locales du village de Long*, c'est le jour du *bois hourdy*. A Chambly, près Beaumont, cette fête s'appelait *bois ourdy*, ou la folie : elle avait lieu dans un bois consacré à cet usage.

Après ces citations on ne peut avoir un doute sur le sens à donner à chacune des trois syllabes de ce nom ; (on connaît cette expression toudis pour toujours, tous les jours).

Le hour était une loge en planches que l'on construisait pour la fête, et qui servait aussi de théâtre pour jouer les mystères du moyen-âge, dont les acteurs s'appelaient houriers, nom qui devint ensuite celui des saltimbanques.

En 1535, François I^{er} vient à Amiens le 23 août, et dans le compte de l'Hôtel-de-Ville on voit cette mention : « Pour les mises faites (dépenses) pour la maison à *hourd* près le mont Saint-Denis (la mont-joie) pour veoir par le Roy la montre de 6000 légionnaires de Picardie. »

Dans la description par Montjoie, Roy d'armes de France, du tournois où Henri II fut tué, il est dit qu'à la cinquième emprise, « les tenants devaient se trouver dans un *béhourt*, autrement dit » bastillon, délibérer, se deffendre contre tous venans, avec harnois » de guerre. »

Le béhourdis représentait une vraie bataille ; les chevaliers, après les combats singuliers, se formaient en deux escadrons, se chargeaient la lance en arrêt, chacun cherchant à renverser son adversaire et à le désarmer.

On forçait même les gens du peuple à donner une représentation grotesque de ce genre d'exercice : on leur mettait en main des perches de tilleul dépouillées de leur écorce et on les poussait les uns contre les autres : puis ils devaient défiler devant la grille du château, jeunes filles, jeunes garçons, hommes et femmes, et faire chacun à son tour la plus laide grimace possible aux grands éclats de rire des dames du logis. Sur le manteau de l'une des cheminées de l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges, on voyait représentés des

paysans montés sur des ânes, portant des bâtons en guise de lances, des fonds de paniers pour boucliers et courant la lice.

La récompense de toutes ces excentricités consistait en quelques quennes (*canna*, vase pour liquides) de vin, que le châtelain faisait distribuer aux hommes qui avaient donné le plus de coups de bâton dans le tournoi, et aux femmes qui avaient su égayer la société par les plus laides contorsions de leur figure.

La chole était une outre pleine de son ou d'air que les combattants se disputaient à grands coups de pied. La lutte s'établissait généralement entre deux villages voisins, et après des efforts acharnés et maints horions que le temps du carême ne suffisait pas toujours à guérir, la victoire restait enfin à celui des deux camps qui avait pu maintenir la chole sur son terrain. La quenne de vin était encore le prix accordé à ces nobles travaux, parmi lesquels il ne faut pas oublier le jeu des barres qui consistait en une course furibonde à travers champs dans l'obscurité de la nuit : ceux qui n'étaient pas restés estropiés dans cette sorte d'arène avaient droit aussi à la digne quenne de vin, objet unique des convoitises de ce temps où l'on ne buvait que de l'eau claire.

Parlerons-nous aussi de la quintaine où apparaît Jaquemart pour Jaque-mars, mannequin représentant un paysan, revêtu d'un accoutrement militaire, mais grotesque, auquel la jaquette ne fait pas défaut et qui a laissé son nom à la Jaquerie. Ce mannequin, ce jaquet travesti en Mars, ce Jaque-mars enfin était monté sur un pivot qui lui laissait les allures les plus faciles pour se poster à droite et à gauche : il était armé de deux longs sabres, ou lattes de bois, avec lesquels il donnait la bastonnade soit par devant, soit par derrière à ceux des jouteurs qui, montés sur des ânes au galop, et armés d'une perche, ne l'atteignaient point au centre de l'estomac.

Ce personnage était devenu le bouffon, le mahieu de l'époque. Nous le voyons encore dans le haut de certains clochers, dans des attitudes triviales, avec son costume burlesque, mais souvent en compagnie de sa chère moitié en toilette de circonstance : ils se tournent gracieusement le dos et armés chacun d'un marteau ils

frappent entre leurs jambes alternativement un timbre placé entre eux, et en se faisant la révérence en sens inverse, comme on peut le comprendre.

La samaritaine du Pont-neuf avait son jaquemars dont la perte fut pleurée par le rimeur d'Assoucy dans une complainte qui rappelait les délices de son carillonnage, et le charme de ses manières dégagées.

La grande journée du béhourdis se terminait par la course aux brandons (brand en Allemand, feu, tison, d'où brandevin). Cette course en pleine nuit, aux flambeaux, ou flambarts, composés de fougères ou de menu bois, enduits de résine, rappelait évidemment une ancienne pratique païenne. Cérès, après l'enlèvement de Proserpine par Pluton, cherche sa fille jour et nuit, une torche à la main. Nos Picards ont célébré cette fête avec un entrain prononcé. Dans ces derniers temps il en restait encore des vestiges dans plusieurs villages sur les bords de la Somme en aval d'Amiens et notamment à Longpré, malgré ses corps saints.

Longpré-1-Corps-Saints.

Maintenant les flambarts sont éteints ; mais le diable n'y a rien perdu ; il a inventé le cabaret !

Après les noms de lieux commençant par *Beau*, nous avons ceux qui ont *Belle* pour première syllabe : Bellancourt, Bellavesne, Bellassise, Belle-église, Bellettre, Belleuse, Belleval, Bellifontaine, Bellival, Bellengreville.

Bellancourt. Bellavesne.
Bellassise. Belle-église.
Bellettre. Belleuse.
Belleval. Bellifontaine.
Bellival. Bellengreville.

Dans la syllabe *Bel* plusieurs antiquaires ont voulu trouver un souvenir de Belen, Belenus, l'Apollon des Gaulois. Nulle trace, nul vestige, dans ces localités, ne vient donner quelque consistance à cette interprétation : il est fort probable que cette expression ne s'applique ici qu'à des établissements relativement modernes.

Bellancourt. Bealcourt.

Bellancourt est écrit Bellacourt en 1070 et aussi Bealcourt qui n'est pas autre chose que le nom Beaucourt.

Bellinval.

On s'est arrêté à la pensée que comme dans Bellinval (Bellainval en 1176) Belin, nom propre fort répandu au moyen-âge, pouvait entrer dans la composition de Bellancourt ; ce n'est pas impossible,

mais nous croyons qu'il est plus naturel d'admettre une simple épithète en rapport avec l'aspect de la localité et qui peint en même temps l'impression du fondateur, comme dans Bellival, Bellicourt qui signifient assurément Beau-val et Beaucourt.

Bellassise, fondation dans une belle situation.

Belle-église, Belléglise en 1199, Bella ecclesia en 1238.

Belleval, Bella-vallis en 1144 : la signification de Bel dans ces noms n'est pas douteuse.

Bellifontaine, situé dans le camp romain de Liercourt, a été interprété quelquefois par Fontaine de la guerre, à cause de sa situation. C'est une erreur : l'adjectif belle est toujours traduit, dans les plus anciens titres, par *belli*, comme dans *monasterium belli prati*, le monastère de Beaupré en 1238. Quant à Bellifontaine il est appelé en 1183 *bonus fons*, et encore *altare de bono fonte* : rien n'apparaît qui rattache ce nom à l'idée de guerre, et, quoiqu'il soit très vraisemblable que cette source ait servi à l'entretien du camp, il ne nous est resté qu'une expression en rapport avec la qualité et l'abondance de ses eaux qui lui ont valu le nom de Belle-fontaine.

Bellavesne était Avisnas en 750, Bellavesnæ en 1147 : nous avons dit ce que signifiait Avesnes, qui est une culture particulièrement propre à certains terroirs.

Bellettre est écrit Bel-estre en 1297 et en 1301. *Astrum* est synonyme de *atrium* : l'un et l'autre étaient employés pour habitation. Dans le roman du Renard :

« Lors s'en vient droit à la fenêtre,
» Comme cil qui bien savoit l'etre. »

Il vint droit à la fenêtre comme celui qui connaissait bien la maison.

Nous nous servons encore de cette expression bien peu modifiée quand nous disons : les êtres de la maison.

Belleuse doit être une contraction de Belle-éreuse, de *erodere*, *erosum* que nous avons vu dans Campreux, *campus erosus*, dans Valeureux, *vallum erosum* : ce serait ainsi bel-essart, beau défrichement.

Bellival. Bellicourt.

Bellassise.

Belle-église.

Belleval.

Bellifontaine.

Beaupré.

Bellavesne.

Bellettre.

Belleuse.

Campreux.

Valeureux.

- Bellengreville.** Quant à Bellengreville, c'est *villa Bellangeri*, la villa fondée par Bérenger : *Berengeri villa* en 1197.
- Bergicourt.** Bergicourt était Bergicurt et Berchicourt en 1206, Berchicourt encore en 1301. Dans Du Cange on lit : *bercarius*, *bergarius*, berger, et *bercheria*, bergerie, dont la racine est *berbix* pour *vervex*, mouton, brebis ; il y a entre ces noms une synonymie peu douteuse. C'était un de ces établissements fort nombreux et dont l'origine est certaine par la notion que nous avons de l'immense quantité de terrains vagues dont la culture avait été abandonnée dans les temps d'invasions des barbares du Nord. Nous avons le pendant de Bergicourt dans La Motte-Brebière, Notre-Dame Brebière, Brebière près Douai, Brebière, hameau aujourd'hui disparu près Bapaume, comme Brebière près d'Albert, Brebière près Saint-Amand (Nord), *Berberiæ* dans une donation de 871 par Gozelin à l'abbaye de Saint-Amand.
- La Motte-Brebière.**
Notre-Dame Brebière.
Brebière.
- Caulières.** Caulières est aussi une bergerie. *Caulæ*, dit Du Cange, *munimenta ovium, vel sepimenta ovilium*.
- Montonvillers.** Montonvillers a une origine semblable : on rencontre alternativement Monton et Mouton dans les anciens titres : les Italiens disent de même Montone pour Moutone. Les lettres *n* et *u* paraissent avoir permuté, comme dans monstier et moustier, *monasterium*. On le trouve écrit Moutanviller en 1196, Motonviller et Moutonviller dans le pouillé de 1301, déjà cité : il vient de *multus*, dont la basse latinité a fait *multo*, *multonis*, qui signifiait nombreux. Le troupeau de moutons est fréquemment appelé dans les anciens titres *multones*, comme il était nommé aussi la herde pour l'aherde, venant d'*adherere*, parce que ces animaux sont adhérents dans leur marche : c'est bien le propre de la marche du troupeau. Dans un titre de 1048, le troupeau est désigné par le comte d'Anjou sous le nom de *multos*. « *Perdonat Comes pacatium (pacage) » totum, multos, agnos, friscum, et plus bas, multonagium.* » Il abandonne tout le pacage, c'est-à-dire les droits perçus sur les moutons, les agneaux, les friches... *Montonus*, il est vrai, a signifié un monceau en général, un tas de grains, un amas de pierres : *non*

est hic locus ; ce n'est pas le cas. Il s'agit bien ici de moutons, d'une brebière, comme ailleurs nous avons les vacheries, Vacquerie et Vacqueresse.

Vacquerie.
Vacqueresse.

L'origine du mot mouton est assez singulière : on est habitué à voir ces animaux en troupe nombreuse : cette circonstance leur a valu dans la basse latinité le nom de *multones*, les lettres *u* et *l* transformées en la syllabe *ou*, comme *al* fait *au*. Ainsi de *multus*, beaucoup, nombreux, on a fait *multones*. On pourrait citer beaucoup de passages qui assurent cette opinion, en voici un ou deux : *multo tonsus crassus pour quatorze deniers, multo lanatus crassus vendatur pour vingt deniers*. Qu'un mouton tondu et gras soit vendu quatorze deniers, et pour vingt deniers celui qui porte encore sa toison.

Dans une charte de donation de Charles-le-Chauve (862) à l'abbaye de Saint-Denis, on lit : *solitum censum de multonibus et formaticis et bubus* : il concède le cens ordinaire à lever sur les moutons, sur les fromageries et sur les troupeaux de bœufs.

Et encore dans un ancien titre de Saint-Albin d'Angers : *multones, agnellos et frisciagas et porcellos* ; les moutons, les agneaux, les antenois (né *ante annum, anniculus*) et les jeunes porcs.

Ce procédé pour la composition d'un mot, pour l'expression d'une chose, n'est point unique : comme nous l'avons dit, au lieu du mot troupeau on a employé le mot la herde qui peut venir de *adherere*, mais aussi de l'allemand *hird, conventus*, agglomération : en basse latinité *hardeia* a exprimé ce qui est en faisceau, ce qui est réuni, et le hard est le lien qui réunit. Ce mot sous la forme herte est resté chez nous un nom de famille : on en devinera probablement le motif.

Le mot troupeau, troupe, lui-même exprime la même idée : il vient de *turba*, la foule. Nos prairies couvertes de tourbes (*turba*), exposées à l'air en petites pyramides pour la dessication, présentent la même image. Ménage est allé en Hollande chercher *zorff* pour la racine de tourbe ; nous pensons qu'il a fait là un voyage inutile ; mais il paraît n'avoir pas connu ce combustible qu'il appelle un gazon.

- Allaines.** Allaines, Alania en 977, Alanix en 1103, est situé sur le bord d'un ruisseau qui avait pour dénomination Hale, comme la rivière Hallue s'appelait Alaye en 1332 ; sans pouvoir découvrir d'une manière certaine la signification de ces noms donnés à des cours d'eau, on peut admettre que hale ou ale a voulu dire eau, et se prononçaient assez probablement et tout simplement al pour au, eau ; comme Alaye a donné Hallu, Aliana a fourni Allaines, dont cependant on a voulu faire une Aunaie, autrefois Aulnaye.
- La Hallue.**
- Allenay.** Allenay en 1138, Alnay en 1301, est bien une Aunaie. L'Aune, autrefois Aulne et Aulnoy, a donné son nom à diverses localités.
- Rue des Verts-Aulnois.** Amiens a sa rue dite des Verts-Aulnois, pour rue du Vert-Aulnoy, lequel ombrageait un puits banal qui a été comblé naguère et dont l'emplacement est encore marqué par un retrait qu'éprouve en cet endroit l'alignement de la rue.
- Les plantations de saules ont laissé aussi leur souvenir attaché à plusieurs villages, comme Saily-Leurette, Saily-le-Sec, Sailliacum aquosum et Saily siccum en 1266, dont la racine est salix, saule, lequel a formé aussi Salicetum, Salictum, Salecia, Salegia, Saily-Bray, Saillisel. Il est probable que Saleux et son diminutif Salouël signifient aussi un lieu planté de saules.
- Saily-Laurette. Saily-le-Sec.**
- Saily-Bray. Saillisel. Saleux. Salouël.**
- La Selle.** Cependant la rivière de Selle qui arrose ces deux villages est désignée dans d'anciens titres sous le nom de Sala, et l'on peut se demander si Saleux et Salouël ne sont pas des dérivés, ou si Sala, qui dans la langue des Francs signifiait la pièce principale d'une habitation et l'habitation même, n'entre pas dans la composition de ces deux noms ; mais la terminaison du mot Saleux (*Salocum, Salosum*) semble indiquer plutôt une localité couverte d'arbres : elle répond à la finale de Salicetum, de Saleia, ou Salegia.
- Saulchoy. Chaussoy.** Les Saulchoy et même les Chaussoy sont d'autres synonymes où le ch a pris la place de la lettre s. S'il peut rester un doute, ce n'est qu'au sujet de Chaussoy-Epagny, parce qu'il est placé non loin de la chaussée romaine d'Amiens vers Paris, et cependant, en 1301, on le trouve écrit Salcheto pour Salseto, comme les autres Chaussoy : c'est donc bien probablement aussi une Saussaie.

Chepy et Chipilly tirent leur nom de la juridiction du lieu : *Cippus*, le chep, de keff ou kiff en breton tronc d'arbre, et Cippill diminutif, était la dénomination donnée à un pilier auquel on attachait le criminel, et par extension il a été pris pour la prison où il était détenu. C'était donc une sorte de pilori, de gibet pour, suivant l'expression de l'époque, « pugnir par la corde, espée, feu, » copper oreilles, fustigier. » Et ailleurs : « ont lesdits bailly et » eschevins (d'Ardres) puissance de exécuter, ardoir (brûler), bouillir » et enfouyr hommes et femmes pour leurs démérites. » Le haut justicier avait pour sa justice deux cippes ou piliers, le châtelain trois, le baron quatre, le comte six, et le duc huit. Le gardien du chep s'appelait cheppier : « li cheppiers qui warde (qui garde) le bef- » froy ; » le lieu de détention était le chepaige. Chepy portait déjà ce nom en 1301 ; Chipilly était Chippillacum en 662 et Chipelly en 1301.

Chirmont, Cirelmont en 1164, devenu Chiraumont en 1258, se compose probablement d'un nom d'homme ; ce serait l'habitation de Cyr-sur-le-mont, comme Cires-lès-mello, autrefois Cire-le-mello. Mello pour moles, môle ; le château était situé sur un rocher.

Plusieurs bois et fermes isolés qui sont d'anciens défrichements, portent le nom de Choques, comme le grand et le petit Choquoy-sur-Famechon ; Choqueuse s'est appelé Soqueuse. En basse latinité *soca*, *soha*, *soqua*, veut dire souche. L'aspect du pays couvert de souches, de broussailles, explique cette dénomination. La lettre s de *soca* s'est changée en *ch*, comme *susurrare*, *susurratum*, a donné chuchoter ; joli mot, bien imitatif.

Saint-Christ autrefois Saint-Christophe, et plus anciennement Villa nova, Ville neuve en 1103 : le prieuré établi sous le nom de Saint-Christ a fini par prendre la place du nom primitif, comme Hédicourt (Haidulphi curtis) a cédé son nom à Saint-Sauveur qui était le patron de l'église.

La signification du nom Santerre a donné lieu à bien des recherches, à bien des suppositions ; la fertilité de son sol lui aurait valu la qualification de *sana terra*, Santerre. La lettre parasite g

Chepy. Chipilly.

Chirmont.

Cires-lès-Mello.

Choques. Choquoy.

Choqueuse.

Saint-Christ.

Hédicourt. Saint-Sauveur.

Le Santerre.

Boran.
Rainneville.

introduite dans ce nom (Sangterre) par la prononciation rude de ses habitants, comme dans Borang pour Boran, Raing-ville pour Rainneville, a conduit certains étymologistes à adopter l'interprétation *sanguinea terra*, les uns en se fondant sur ce que le sol de cette contrée avait une teinte rougeâtre, les autres sur un fait historique.

Amiens.

Dans l'invasion des Vandales, des Suèves, des Alains, et antérieurement pendant d'autres incursions, ce pays ainsi qu'Amiens a été ravagé, incendié et les habitants, ou dispersés, ou massacrés, ou emmenés en esclavage. La terre trempée de sang aurait conservé la qualification *sanguinea terra*, ou *sanguine terso*, terre purgée du sang qui la couvrait.

Une autre version se présente et nous paraît la plus vraisemblable.

Setucis.

Dans la carte dite de Peutinger, on trouve pour station entre Roye et Amiens (Rodium et Samarobriva) un lieu appelé Setucis ; plus tard les peuples de cette contrée sont appelés Xanti, Xantois, Santi, nom évidemment dérivé de Setucis. La prononciation des lettres *x* et *s* était sans doute la même, puisque nous voyons Xantones devenir Santones, les habitants de la Saintonge ; Xaintes autrefois, aujourd'hui Saintes.

Saintes.

Des chartes de 1301 et 1393 l'appellent Santers. Montrelet dit aussi que les partisans, qui battaient la contrée en 1437, allèrent coucher à Lihons en Santois. La dénomination Xantois, Santois se rencontre toujours dans les anciens documents, en même temps que *Sana terra* et *Sanguine terso*.

Si dès le ix^e siècle apparaît la traduction *Sana terra* et *Sanguine terso*, il faut admettre que le nom de cette contrée est fort ancien, puisque des interprétations si différentes se produisent à cette date. On était donc fort éloigné de l'origine et les traducteurs, souvent peu instruits, ont travaillé à leur manière sur ce nom : en voici un exemple entre mille. Le premier dimanche de carême, le clergé dans chaque ville se rendait processionnellement à celle des portes de la cité qui regardait vers l'Orient, vers Jérusalem. Là il chantait l'antienne *Gloria laus...* et les fidèles répondaient : *Hosanna*. Cette

porte, à Soissons, avait pris le nom de Hosanne pour Hosanna : le traducteur, dans un acte délimitatif d'une propriété contiguë à cette porte l'avait nommée *porta asinorum*. C'est ainsi que le Xantois ou Santois est devenu Santerre : cette terminaison est une erreur qui se renouvelle dans le mot Marquenterre, dont l'orthographe devrait être Mar-kent, ainsi qu'on le verra ultérieurement.

Une des localités principales du Santerre est Lihons ; les vieux livres nous donnent ce nom sous des formes fort variées. La première qui apparaisse (en 1100) est Leontium, dans une bulle de Pascal II, puis arrive Lions, Lethun en 1108, Lehunum en 1119, Lehanis en 1131, Lihons en 1133, Lihuns en 1147, Letohuni en 1164, puis des variantes nombreuses qui sont sans intérêt parce qu'elles s'éloignent beaucoup de l'origine. Il est tellement admis que Lihons signifie les Huns qu'il peut paraître inconsideré de soumettre une autre interprétation ; on nous permettra cependant de l'exposer ; elle n'est pas dépourvue de vraisemblance.

Les Alamans se font connaître vers le milieu du III^e siècle ; ils franchissent le Rhin et sont repoussés par les armes romaines. C'était une agglomération, une confédération d'hommes sortis de diverses peuplades : leur nom (al mann) signifie tout homme, les hommes ; or, cette expression les hommes était rendue par *Li hons*, *li om*, dans nos anciennes chartes.

Du Cange, au mot *hommage*, p. 1172, cite ce passage : « Tout » autant que *li hons* doit à son seigneur de foi et de loiauté par la » réson de son *homage*, tout autant li sires en doit à son *home*. »

Dans les *Coutumes locales*, t. II, p. 505, on voit *li hons* pour les hommes. Dom Grenier dit qu'au XII^e siècle *li hons* pour le homme était la forme ordinaire.

Serait-ce ainsi le nom Al-mann traduit dans le langage ordinaire ?

Nous voyons que Probus repousse les barbares au-delà du Rhin, en 277, et fonde des colonies avec les prisonniers. Constance Chlore, après lui Julien sont aux prises avec ces mêmes peuplades, les écrasent, et tirent de la Germanie, où ils avaient pénétré, des populations pour repeupler des contrées qui avaient été ravagées.

Marquenterre.

Lihons.

Un passage de Saint-Jérôme, en parlant des invasions des Vandales, Suèves, Alains en 406, indique que notre pays n'avait pas été épargné.

« *Remorum urbs præpotens, Ambiani, Atrebatæ* (Arras) » *extremique hominum Morini, etc., translati in Germaniam.* » (Apud Scriptores rerum Gallicarum, t. I^{er}, p. 744).

Que ce soit par des bandes d'Alamans, ou par d'autres peuplades, on aperçoit que des colonies d'étrangers ont été amenées dans ce pays pour le repeupler. Dans le panégyrique de Constance Chlore on le loue d'avoir, avec des peuples barbares, fait revivre la culture dans les contrées ravagées par ces mêmes barbares. Ce sont des Lètes, Suèves et Franks, qu'il ramène et dont il forme des colonies agricoles.

Ce qui semblerait cependant établir d'une manière satisfaisante que Lihons a emprunté son nom aux Huns, c'est cette appellation que nous fournissent plusieurs chartes, Let-hum en 1108 et Letohunorum, en parlant de Lihons. On appelait Lètes les habitants de la Germanie qui vivaient dans un état voisin de la servitude, et qui, à l'appel des Romains, venaient volontiers fonder des colonies où ils trouvaient une existence plus assurée.

Parmi les dignitaires dont la notice de l'empire romain nous fournit un tableau si détaillé, on peut remarquer le *Præfectus Sarmatorum gentilium* campé *inter Remos et Ambianos*. Sous le nom de Sarmates on comprenait alors tous les barbares Lètes ; comme, après l'invasion des Huns, c'est ce nom qui remplace celui de Sarmates. Les *Grandes chroniques* de Saint-Denis disent : « Li Wandes » (Vandales) li Souave et li Alain que aucuns apelent Huns.... » Ce n'étaient donc pas des Huns proprement dits, mais des peuplades diverses qu'on dénommait ainsi.

Plus tard ce sont les Sarrasins qui s'emparent de l'imagination et qui font oublier Sarmates, Vandales et Huns.

Ces migrations et déplacements de peuplades se continuent sous les rois franks : Sigebert renvoie dans leurs foyers des Lombards et des Saxons qui s'étaient fixés en Auvergne et les remplace par des Suèves.

Une bulle d'Innocent II signale aussi en 1131, et dans les mêmes circonstances, l'existence d'une colonie de Huns *in Episcopatu Aureliensi*, dans la circonscription de l'évêché d'Orléans, et les nomme Li-uns.

Il est donc, d'après ces détails, fort probable que Lihons a été le chef-lieu d'une large fondation coloniale pour redonner à la terre des habitants, et faire reflourir, comme le dit le panégyriste de Constance Chlore, la culture dans cette contrée par les mêmes bras qui l'avaient désolée.

Dom Grenier fait remarquer que le municipale était le régime établi dans les cités, et qu'il était régi par la loi romaine, tandis que la colonie se gouvernait par privilège suivant les lois et les usages de la nation dont elle tirait son origine.

Le Santerre devenu une colonie d'étrangers avait ses lois, ses coutumes particulières : c'est là le principe sur lequel s'est fondé son droit de marché, qui a soulevé tant de discussions et tant de critiques violentes. On y a vu généralement un acte abusif, une atteinte portée à la propriété par un pacte blâmable fait entre les tenanciers. On a fouillé les plus vieux documents, on a remonté d'âge en âge pour trouver le point de départ, et toujours on s'est rencontré en face de cet usage.

Santerre.

On a supposé aussi qu'un jour les propriétaires avaient engagé la jouissance de leur domaine moyennant un prix débattu ; c'était une sorte d'excuse accordée au droit de marché, mais bien invraisemblable ; parce qu'il aurait fallu un concours de volontés qu'on n'a jamais vu, ou un intérêt général qu'on ne peut découvrir, pour décider les possesseurs à aliéner tous ensemble une même partie de leurs droits.

L'explication apparaît bien plus nettement dans l'établissement de la colonie : les Lètes, qui sont venus se fixer dans cette contrée, étaient des Suèves et d'autres peuplades disséminées au-delà du Rhin ; ils apportèrent leurs usages comme une sorte de constitution qui réglait leurs rapports entre eux et leurs rapports avec l'Etat, resté propriétaire du sol, et n'en ayant abandonné

que la jouissance, mais d'une manière durable pour attacher le colon à la terre.

Les capitulaires de Charlemagne et de ses enfants portent que celui qui a occupé le sol pendant trente ans ne peut être troublé dans sa jouissance.

Ces coutumes persistent encore dans plusieurs provinces au-delà du Rhin ; on les retrouve en vigueur en Hongrie, et chez nous même quelques localités près de Lille, qui sont des restes aussi d'anciennes colonies, ont leur droit de marché qui est traduit par une autre expression ; on les appelle terres de mauvais gré ; ce qui peint là aussi la lutte du propriétaire contre le tenancier. Et encore il ne faut pas fouiller longtemps les annales de la féodalité pour découvrir que, dans des circonstances qui ne manquent pas d'une certaine analogie avec l'époque où nous venons de nous reporter, le besoin de donner des bras à la culture des terres nouvellement défrichées a introduit chez nous ça et là, à des époques plus récentes, entre le seigneur féodal et le colon qu'il appelait à lui, des stipulations qui s'accordent avec le fait qui nous occupe.

Nous citerons le *cotage*, la jouissance des terres cédées en coterie à la charge de payer un cens annuel, presque toujours en nature, comme dans le Santerre, et quelquefois même en travail manuel. Ce droit passait aux hoirs à perpétuité et la jouissance ne faisait retour au seigneur qu'à défaut d'héritiers ou si le détenteur venait à abandonner son domicile, contrairement au but de la cession.

On pourrait ajouter les *cateux*, immeubles qui suivaient le même régime que le cotage, et d'autres aliénations de jouissance avec des dénominations variées, mais qui toutes étaient le résultat d'une nécessité bien sentie de fixer les populations au sol abandonné par ces grandes bandes de routiers (*ruptuarii*) qui s'étaient habitués à ne vivre que de pillages.

Des lois révolutionnaires et despotiques ont brisé tous ces liens formés par un pacte réel et consacrés par le temps ; mais c'est une erreur de traiter, comme on l'a fait publiquement jusque dans le

temple de Thémis, de demi-barbare cette race forte et laborieuse du Santerre qui en définitive soutient son droit contre ce qu'elle peut considérer comme une expropriation sans indemnité.

Nous avons vu que beaucoup de localités ont tiré leur nom de la clôture qui enveloppait l'établissement agricole primitif, comme les Plessis, les Plessiers, les Plouy, les Ployon, les Heilly, Hailles, Ailly, les Lahaye ; il faut ajouter à cette nomenclature Ampliers, Amplers en 1138, qui vient de *amplexus*, lieu clos.

Les noms qui suivent sont des dérivés de *flectere*, *flexus*, plier, entrelacer : comme de *plectere*, *plexus* on a dit Plessis, Plessier, etc., de même de *flectere*, *flexus*, qui a la même signification, on a formé Fléchy, Flechères en 1125 pour Flesseres, Flechières en 1148, Flekiers en 1232 ; Fléchin, Fleschin en 1198, puis Floxies, comme Floxicourt, Flexicurt en 1157, Floysicourt en 1301 ; Flers, Fles en 1066, Fleis en 1143 et 1202, Flers en 1170 et 1273, comme Flers, arrondissement de Cambrai, Fles en 1030, 1096, et Flers en 1284 ; Flez ; Flesselles, Flaiscerii en 1120, Flaiscières en 1163, Flaissiel en 1183, Flaissières en 1248, Flessielles en 1460 ; Flessesrolles est un diminutif ; Flixecourt, Flessicort en 1110, Flescicort en 1139, Flexicurt en 1157 ; Flexicourt, Flexicurt en 1147 ; Flixicourt ; Fluy, Floy en 1066, comme Plouy de *plexus* ; Bouflers, le bois environné de haies, une garenne ; Groffliers pour Gros-fliers, enclos considérable. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs développements : tous ces noms viennent de la haie qui enveloppait les établissements agricoles, les métairies isolées dont les Romains avaient couvert le sol de la Gaule. Ce nom primitif resta ensuite attaché au centre de population qui vint s'y grouper.

Dans les actes de Saint-Loup, évêque de Sens, exilé par Clotaire, Ancenne est nommé *Andesagina super fluvium Auciam* (la rivière d'Eu) *in pago Vinimaco* (le Vimeu). *Aucia*, qui a sa traduction dans Auxi, est mis pour *eau*, *aqua*, et l'on peut remarquer que le nom de Bresle, donné maintenant à cette rivière, est relativement moderne.

Ampliers.

Fléchy.

Fléchin.

Floxicourt. Flers.

Flez. Flesselles.

Flessesrolles.

Flixecourt.

Flexicourt. Flexicurt.

Fluy. Bouflers.

Groffliers.

Ancenne.

Eu. Vimeu.

Auxi.

Mais que veut dire Andesagina qui a formé Ancenne, dont l'orthographe ancienne comportait la lettre *s* à la place du *c*, Ansenne ? Ce mot Andesagina doit avoir été altéré.

Voici le passage entier, extrait des Bollandistes, auquel on se réfère : « *Rex Clotarius, felle commotus, virum Dei Lupum Episcopum retrusit in exilium in pago quodam Neustriæ, nuncupato Vinimico, traditum Duci pagano, nomine Bosoni Landegisilo, quem ille direxit in villam quæ dicitur Andesagina super fluvium Auciam, ubi erant templa phænatica à Decurionibus culta.* » (Bolland. act. S. S. 1^{er} septembre). Le roi Clotaire, poussé par la colère, chassa en exil l'homme de Dieu, l'évêque Loup, dans un canton de la Neustrie, nommé le Vimeu, et le livra à un duc idolâtre du nom de Boson Landegisile, lequel le dirigea dans une villa appelée Andesagine située sur les rives du fleuve Aucia (la rivière d'Eu), où se trouvaient des temples dédiés aux dieux et desservis par des décurions.

Il est à remarquer qu'au lieu d'Andesagina on rencontre ailleurs Andegasina. Que de ces noms ont ait formé Ansenne, c'est une contraction fort ordinaire : la prononciation a retranché deux syllabes et a remplacé la lettre *i* par un *e*, nous avons vu déjà des contractions aussi complètes, comme dans carême de *quadagesimus* ; mais ce qui attire l'attention c'est la ressemblance qui existe entre le surnom donné à Boson Landegisile et Andesagine, ou Andegasine.

Le travail du P. Bolland et de ses continuateurs est une compilation puisée çà et là dans tous les actes anciens, plus ou moins sincères et exacts, qui traitaient de la vie des saints ; aussi Moreri le compare-t-il à un filet jeté à la mer et qui prend toutes espèces de poisson, puisque, dit-il, il prend toutes sortes d'actes et de vies des saints, bonnes, médiocres, mauvaises, vraies, douteuses, fausses ; à défaut de documents il s'appuie trop sur des traditions populaires.

Même en laissant de côté cette critique, on peut être certain que ces écrivains ont rencontré dans les vieux titres qu'ils ont glanés de toutes parts ce qu'on ne trouve que trop fréquemment, des

noms de lieux déformés, complètement défigurés par les scribes. C'est ainsi qu'il ne faudrait pas s'étonner que Landegisile fût mis pour Landegisine, et que ce mot, passant de siècle en siècle par la bouche du peuple, eût perdu depuis longtemps la lettre L initiale, quand les Bollandistes ont lu Andesagine ou Andegasine, dans quelque copie d'un titre plus ancien, au lieu de Landegasine.

Il est probable et conforme à l'usage que le surnom donné ici au duc Boson Landegisine (Boson d'Ansenne) est précisément le nom du domaine qui lui appartenait et qui paraît avoir eu une assez grande importance, puisqu'il y existait des temples païens desservis par des décurions. Il y a sans doute là une exagération que les légendes pieuses se permettaient et que celle-ci a adoptée pour rendre plus intéressante la position du saint que l'on condamnait ainsi à vivre au milieu d'une population toute païenne et sous l'œil d'un adorateur des faux dieux.

Nous concluons en disant que Landegisine et Andegasine sont le même nom et que Landegisine est une sorte de diminutif employé comme terme d'affection. On aperçoit fréquemment la syllabe ga, ge, gi, introduite dans des noms : c'est ainsi que Saint-Vandrille est appelé indistinctement Saint-Vandregisile ; Rueil près Paris, tantôt Riola et tantôt Riogila-villa (la villa du Ruisseau) ; du nom Adam, Adamus, en passant par Adalelmus, Adelmus, on est arrivé à Adalysel, nom propre que dans la même charte on avait écrit Adalgisel ; de Rainardus à Ragenardus ; de Remy à Remegius ; de Rainelme à Raginelme ; de Raimond à Ragemond ; de Raimbert à Ragembert ; de Rainauld à Ragnoald ; etc.

Nous pensons donc que Landegisine a été dit pour Landesène et que, si l'on peut trouver sa racine, elle est dans Landeia qui, suivant Du Cange, à ce mot, signifie une terre aquatique, près de l'eau, ce qui est exactement la situation d'Ancenne sur la rive de la Bresle : ce serait un synonyme de Morcourt, Moreaucourt, Méricourt, Mareuil, Moreuil, Marieux, lequel est situé non loin de l'un des affluents de l'Authie, et autrefois à la source même.

Rueil.

Morcourt. Moreaucourt.
Méricourt. Mareuil.
Moreuil. Marieux.

- Andechy.** Andechy indique-t-il la trace d'une peuplade gauloise (Andés) qui occupait principalement l'Anjou (Andécavi) et qui a pu donner son nom aux divers Andelot (Andeloüs), à Andelu, à Andelys, à Andelau (Andelaou), célèbre par le traité fait entre Gontran, Childébert II et Brunehaut. Il est évident que la terminaison de ces divers noms, lous, lu, lys, laou, a pour racine *locus*, lieu ; c'est le lieu habité par les Andes ; mais Andechy est situé en Santerre ; est-ce une colonie de Vandés, un des noms donnés aux Vandales et qui a perdu la lettre *V* initiale ? nous en avons un exemple certain dans la dénomination qu'ils prirent ou qu'on leur donna en Espagne, lorsqu'ils fondèrent le royaume d'Andalousie, d'où leur est resté le nom d'Andalous. Andechy est placé en plein Santerre que nous avons vu repeuplé par des colonies tirées d'au-delà du Rhin.
- Andelot. Andelu. Andelys. Andelan.** Oust-Marais que, l'on trouve écrit *Agusta*, *Augusta* en 1301, *Acuste* plus récemment, est cité dans la vie de S. Sauve, où Adrien de Valois a puisé le passage suivant : *Augusta villa Ambianoruth, in page Vinemaco (Vimeu) posita*. Théodoric, roi des Franks, en fait don à Saint-Sauve.
- On est un peu surpris de rencontrer une *Augusta-villa* que l'on pourrait supposer fondée loin de tout centre de population. Une hypothèse pourrait cependant donner de la consistance à l'étymologie de ce nom.
- César, dans ses commentaires, ne signale que deux ports le long de la Manche pour communiquer avec l'Angleterre ; d'abord *Itius-portus* où il s'embarque, puis *Uterior-portus* que l'on cherche en vain, si l'on ne s'arrête au Tréport qui est appelé nettement *Uterior-portus* en 1149, 1238, 1281 et 1301.
- L'établissement d'une station romaine à *Uterior-portus*, au Tréport, expliquerait l'existence d'une maison de plaisance, *villa Augusta*, occupée par le commandant de la station, comme de son côté *Augusta villa* vient appuyer l'interprétation du nom du Tréport.
- Arleux. Zaleux.** Arleux pour Alleux, et Zaleux pour les Aleux : leur racine est *Alodium*, terre d'aleu, terre ne relevant que du Roi.
- Arrest.** Arrest ou Arrêt est un nom défiguré : il s'écrivait *Arrech* en 1301 :

placé sur un cours d'eau comme Arry, comme celui-ci il doit venir de *ad rivum* ; cependant on voit dans Du Cange que *resta* a signifié *agger, moles aquis continendis*, une barrière, une digue élevée contre les eaux : ce serait alors *ad restam*, village adossé à une digue ; ce qui n'est pas impossible dans les temps fort reculés et à l'époque de sa fondation.

Arry.

Forêt et abbaye d'Arrouaise, *Arida Gamantia* en 1114 et 1117 ; que peut signifier cette dénomination ? Nous l'avons bien cherché, mais en vain : qui nous viendra en aide ?

Arrouaise.

C'est à l'ouest de cette forêt, près de Guendecourt et au-dessus de La Motte Bérenger, ainsi appelé du nom du célèbre brigand, que s'éleva l'abbaye Saint-Nicolas d'Arrouaise, qui était chef d'ordre de vingt-huit maisons : elle s'est appelée, suivant les époques, *Sanctus Niclaus in Areasia, in arida Gamantia, Arroasia, Atrevasia, Aroaise* et *Arouage* ; Clairfay en dépendait.

Athies, près Ham, où S^{te} Radegonde fut élevée par Clotaire I^{er}, qui en fit sa femme, se rencontre sous diverses variantes : *Atteia* au VI^e siècle, *Atheas* en 673, *Atheias* en 870, *Atheia* en 977, *Attegia, Atteгна* ; c'est évidemment *attegia* qui est la racine, *ab adtegendo*, dit Du Cange ; c'était le nom donné originellement aux cabanes couvertes de roseaux et qui a persisté malgré l'établissement de la maison de plaisance de Clotaire, comme la Granja près Madrid, les Tuileries à Paris.

Athies.

Les localités appelées les Athie, les Atti, les Athis, sont nombreuses.

Le village d'Authie, qui a donné son nom à la rivière qui le baigne, doit probablement sa dénomination à la même cause qu'Athies. Il est vrai qu'on le voit souvent écrit *Alteya*, mais en même temps *Ateya*. On a pu dire *Alteia* pour *Atteia*. D'un autre côté on trouve la rivière d'Authie appelée *Asteia* dans une donation d'Ide, comtesse de Boulogne-sur-Mer, à l'abbaye de Saint-Josse, des droits qu'elle possédait *inter Cantiam* (la Canche) et *Aateiam*,

Authie.

La Canche.

(l'Authie), et encore en 1249 un accord intervient entre le comte d'Artois et le comte de Ponthieu sur les limites des deux comtés : « *Justitia terræ comitatus Pontivi sicut se comportat a medio fili aquæ Athiæ usque ad spinam alvenosam....* » Ainsi c'est tantôt Alteia, tantôt Asteia et aussi Athia ; Authie est donc le même mot qu'Athie, et s'il fallait modifier cette opinion en s'arrêtant à l'orthographe d'Asteia, comme dérivé d'Astérium, ou Asteria, il signifierait estuaire, rivage, bord d'un cours d'eau ; mais Asteria est très probablement une erreur de copiste.

Authieulle. Authieulle n'est qu'un diminutif d'Authie : il est appelé en 1110 Attesia, ce qui confirme l'étymologie d'Authie ; on le trouve aussi sous la forme Atteiola en 1110 et Alteiola en 1202.

Authuille. Il est probable qu'Authuille, malgré ses noms anciens Autoilum au VII^e siècle et même Altogilum cité par Adrien de Valois, sans date, a été aussi un Attegia à l'origine ; sa position sur le bord de l'eau est la même que celle d'Authie et d'Athies. Autoilum et Altogilum sont des noms latins façonnés par un scribe composant son récit, non au VII^e siècle, mais bien des siècles plus tard, et latinisant le nom d'Authuille suivant la forme qu'il avait prise au moment où il écrivait un épisode du VII^e siècle. Cette remarque s'applique à beaucoup de chartes.

Authie. Athies. Dans la citation qu'on vient de lire plus haut l'on peut remarquer cette expression : *a medio fili aquæ* (du milieu du fil de l'eau).
Fillièvre. Fillièvre, situé sur la limite des deux comtés de Ponthieu et d'Artois, est traversé dans toute sa longueur par la Canche et signifie, mot à mot, fil de l'eau (éve, évre, eau) ; sa situation est parfaitement en rapport avec cette expression *fili aquæ*. Ce village considérable dépendait de deux juridictions que séparait le milieu du lit de la rivière, avant l'abandon fait au comte d'Artois par la comtesse de Ponthieu.

Aymon. L'ancienne abbaye d'Aymon fut fondée en ce lieu peu après la mort de S. Furcy, vers 652, par Aymon, duc de Ponthieu, qui lui donna son nom, parce que le sol qu'il concéda était un démém-

brement de son domaine de Conteville (*comitis villa*) dont la ferme d'Aymon, qui a succédé à l'abbaye, dépend encore aujourd'hui. En 637 Conteville est nommée Haymonis villa.

Conteville.

Maunier, dans ses recherches étymologiques, pense que Bassus, nom que l'on rencontre, dit-il, souvent dans les chartes, entre dans la composition de Bachivillers, Villare Bassi ; de Basch-villers que l'on voit cependant en basse latinité sous la forme de Bodolis villare ; de Bacqueville, Baschi-villa ; de Bacquepuis, Baschi-puteus : l'orthographe n'en est pas bonne ; c'est assurément Baschi podium, Basque-puy : le mont de Baschus. Est-ce bien ce Bassus, dont on peut faire en effet Baschus, la lettre *s* changée en *ch*, qui est la véritable racine de ces noms de villages ? Il est à remarquer que Bassus peut être le même mot que Bacchus, le *ch* devenu la lettre *s*, et que dans Bachivillers, Basch-villers, Bacchus trouve aussi bien sa place que Bassus. Le culte et les fêtes de Bacchus ont dû laisser des traces dans les Gaules.

Bachivillers. Basch-Villers. Bacqueville. Bacquepuis.

Une circonstance qui peut être significative est à noter en ce qui concerne Bachimont. Il est environné de bois, et ces bois renferment des fosses considérables dont on ne peut découvrir la cause, ni l'usage, si on ne les rapporte pas à des cérémonies publiques, à des pratiques religieuses. Ces fosses présentent la forme incontestable d'un amphithéâtre où une nombreuse population pouvait s'échelonner sur les rampes qui en dessinent le contour ; leur forme est un peu oblongue ; le diamètre principal atteint 100 à 120 pieds. Elles sont généralement accompagnées d'une fosse circulaire beaucoup plus petite, toute voisine avec communication au moyen d'une dépression pratiquée dans la rampe qui les sépare. On reconnaît encore parfaitement le sentier frayé par lequel la foule pénétrait et se développait sur les rampes. A quel usage servait cette petite fosse auxiliaire ? Était-ce le lieu où le criminel était détenu avant le sacrifice ?

Bachimont.

La dimension considérable de ces fosses, dont les principales sont au nombre de neuf sur une superficie restreinte de 60 hectares, ne

peut s'expliquer qu'en admettant l'existence autrefois d'un collège de Druides qui, chacun le sait, réunissaient autour d'eux une jeunesse nombreuse destinée au sacerdoce et qu'ils initiaient aux principes de la morale et aux secrets de la nature. La célèbre forêt Broceliande paraît aussi avoir été le siège d'un collège considérable des Druides. (*Tristan le Voyageur*, t. II, p. 421).

Ces excavations profondes, en forme de théâtre, appartiennent assurément aux temps les plus reculés ; car depuis l'entrée des Romains dans les Gaules, rien dans nos mœurs, ni dans l'état de notre civilisation n'a pu provoquer de semblables travaux, au milieu des forêts et loin de tout grand centre de population. Les Gaulois comme les Germains révéraient la divinité dans les bois. En parlant de ceux-ci on peut citer un passage fort connu de Tacite : « *Lucoꝛ ac nemoraꝛ consecrant, Deorumque nominibus appellunt secretum illud* ». C'est donc dans les forêts que ces peuples invoquaient la divinité, et le nom de chacun de leurs dieux leur servait de dénomination.

On sait que les Romains remplacèrent l'Olympe celtique par leurs dieux, et Bacchus, auquel les anciens consacraient leurs théâtres, vint se faufiler au milieu des peuplades les plus écartées. Il vit là, non sans surprise, son culte célébré avec maintes libations de cervoise ; au lieu de la couronne de pampre son front s'orna de tiges de houblon, et la grosse joie gauloise lui servit d'orchestre.

Bachimont, c'est le mont de Bacchus et, si la fête du dieu n'y est plus chômée, la bière n'a pas cessé d'y couler abondamment.

Bagneux.

Que dire de Bagneux ? Il est toujours appelé Balneum, Balneolis, expression qui signifie assurément établissement de bains, et l'on prétend, pour expliquer ce nom, que les Romains allaient dans ce trou tempérer les ardeurs du climat. Quelle invraisemblance ! Rien ne subsiste, et rien n'a été découvert qui justifie cette interprétation. Ce nom de Bagneux que l'on rencontre très fréquemment le long d'un cours d'eau, souvent près d'une source et sous des formes variées, comme Bagneux, Baigneux, Bagnaux, Baignaux,

Baigneux. Bagnaux.

Bagneaux, Bagnizeaux, Bagnole, Bagnolles, Bagnols, Bagnot, Baigné, Baignon, Baignoux et même Bains, semble défier toute explication opposée à l'acception de bains ; soit ! Nos ayeux ne craignaient pas les rhumatismes et allaient se baigner dans les eaux glaciales de la fontaine de Bagneux.

Baignoux. Bagnolles.
Bagnolles. Bagnols.
Bagnot. Baigne. Baignon. Baignoux. Bains.

Néanmoins, malgré cette opinion enracinée qu'il existait là un véritable établissement de bains, on peut faire remarquer que le mot *Balneum* souvent appliqué à de véritables établissements de bains, comme à Bagnères, a pu être détourné de son sens réel et servir çà et là à désigner une source, comme à Bagneux, ou un léger cours d'eau. C'est l'opinion de M. Hippolyte Cocherie, dans son *Etude sur les noms de Lieux*.

Omettrons-nous de dire que Du Cange nous apprend que *Bagnum* a été mis quelquefois pour *Bannum* qui a la signification de Ban, et par extension de territoire, de domaine seigneurial ?

Quant à *Bagusta* cité dans la charte de fondation de l'abbaye de Corbie, en 662, que certains écrivains ont donné pour origine du nom Bagneux, il n'y a de point d'appui à cette interprétation que la ressemblance des trois premières lettres de ces deux noms ; c'est peu. Suivant la marche qu'a suivie la formation de la langue romaine *Bagusta* n'a pu donner Bagneux ; la signification de ce nom est probablement et simplement une vallée : *Balneum* aura été dit pour *Valneum*, comme nous voyons ailleurs *Balneolis* pour *Valneolis*, la petite vallée, comme *vervex* a donné brebis et sert de racine à berger. La lettre *v* changée en *b* a fait aussi de *versus* berseau (berceau) ; de *valvatus* battant, les battants d'une porte. La permutation de ces deux lettres se voit souvent. Les Gascons disent *Valneare* pour *Balneare*. Enfin il n'est pas admissible que les Romains aient fait un établissement de bains de la source glaciale de Bagneux ; ils auraient plutôt abandonné la conquête des Gaules.

Bagusta.

Ce que nous avons dit de Bagneux peut s'appliquer à Bains, près de Boulogne-la-Grasse, d'où sort un filet d'eau qui est l'effet du drainé des bois voisins du château qui domine une petite vallée.

Bains.

Baillescourt. Bailleul. Baillescourt, Bailliscourt en 1147 ; Bailleul, Bailliolum et Balleolum ; Baillon, Baillioletum en 872 ; Bayencourt, Baillescourt en 1301 ;
Baillon. Bayencourt. Bayonvillers pour Baillonvillers, Warloy-Baillon, ces noms ont
Bayonvillers. Warloy-Baillon. une racine commune, qui est Baille, contraction de Bataillæ, de *batuere*, s'escrimer, battre, frapper.

Ces bailles consistaient en palissades ou barrières placées ordinairement en avant des murailles des places-fortes, mais souvent aussi les dépendances des simples châteaux n'étaient protégées que par ces bailles qui ont servi à les dénommer.

Dans Guillaume Guiart on lit, en parlant du château Gaillard, bâti près des Andelys, par Richard-Cœur-de-Lion :

Le baille et li maisonnement (maçonnerie)
Fut atournez (environné) si richement
Aus pierres mettre et asséoir
Que c'iert (*erit*, sera) un déduit à veoir :
Pont i ot (il y a) qui la rabéli (embellit)
Pour passer Saine (la Seine) à Andeli
Qui là endroit est grant et fière.....

.
De tout comme on trait d'un quarrel (flèche)
N'approchoit nuns hons (nul homme) le chastel :
Il i ot portes colleisces (à coulisse, herse)
Bailles, fossés et murs et lices (pour tournoi)
Trestot (tout) fut an roche antaillet ;
Moult i ot ferut (frappé) et tailliet,
Aucoiz (de sorte) keli chastels fut fais.

Les lices étaient l'espace laissé entre les murailles et l'enceinte extérieure qui était formée par le baille.

..... En leur chemin trouvèrent une église
Qui étoit bien bataillée (environnée de bailles)
Où les ennemies s'étoient traits (retirés).

Ces citations ne laissent rien à désirer sur la signification du mot baille et sur l'étymologie des lieux sus indiqués.

Esbart est une annexe de Bavelincourt ; il a eu une certaine importance autrefois, puisqu'on y a découvert en septembre 1838 un souterrain avec des chambres disposées le long de trois rues. Puis, en rélargissant la voie ancienne qui passe à son pied, la pioche mit au jour divers squelettes ; ces corps, suivant l'usage des anciens temps, avaient été inhumés le long de cette voie avec leurs armes : c'étaient des Franks qui reposaient là sous une légère banquette de terre. A la bataille de Bouvines un sieur des Barres se signala particulièrement au milieu des milices picardes. Esbart aujourd'hui s'appelait autrefois les Barres, le Barre en 1301, puis Esbart. Sa racine est *barrium*, *domus muris inclusa*, dit Du Cange. De *barrium* ou de *barra* on a fait *sbarra* ; *sbarrare urbem*, c'est investir une ville. Ceci explique la transition entre les Barres et Esbart son nom moderne, quoique les gens du pays l'appellent toujours les Barres.

Ce *Barrium* s'élevait souvent sur le bord des grands chemins pour intercepter le passage. Nous en avons près de nous un autre exemple sur la voie antique qui conduisait chez les Bellovaques. Sur le haut du Mont-Bard, qu'on devrait écrire Barre, se dressait le castel préposé à la garde de la route. On rencontre ces moyens de défense disséminés çà et là. Dans les chroniques de S. Michel de Verdun on lit : *Hic Fredericus, propter frequentes campanorum in Lotharingiam (Lorraine) incursiones, in confinio Lotharingiæ Campaniæ castrum construxit, quod Barrum quasi Barram nominavit*. On trouve, ce qui est fort singulier, ce nom appliqué autrefois à l'un des ouvrages de défense de Jérusalem. L'historien Josèphe cite *Bareis* comme un mot grec donné à la fameuse tour Antonia, à l'angle nord-ouest du temple de Jérusalem, et qui signifiait un fort. S. Jérôme dit que ce terme, employé communément en Palestine, signifiait un lieu fortifié et en forme de tour.

Chez nous ces tours, qui devaient protéger la contrée environnante, ont malheureusement servi assez souvent de repaire à des malfaiteurs qui spoliaient les passants ; c'était toutefois l'exception : le châtelain se bornait ordinairement à lever un impôt qui, sans jeu de mots, s'appelait droit de travers ; après l'acquit de ce droit, on

Esbart.

Mont-Bard.

pouvait traverser et passer sous la protection plus ou moins efficace du châtelain.

Balatre.

Balatre, Balastre en 1179 et 1301, puis Balâtre pour Bel-âtre, belle habitation, synonyme de Bellettre.

Bellettre.

Barly. Barleux. Barlette.

Berly. Berles. Berlieux.

Barly, Barleux, Barlette, Berly, Berles, Berlieux. Barly en 1075, Barliacum en 1160, Berly en 1167 ; Barleux, Barlous en 882, Barlos en 1108, Barlues en 1127, Berleu, Berlu.

Trois étymologies se présentent ici aussi rationnelles l'une que l'autre : on peut y voir, comme dans Esbart, le *barrium*, le château fort. La terminaison en *ly* est l'abréviation de *liacum* qui a pour racine *locus* dont la langue romane a fait *ly*, *leu*, *los*, *lous*, *lues*, *lu*, *lo*, comme nous l'avons dit.

Barlette.

Dans un titre de 1294 (21 janvier), on lit : *vir nobilis Regnaudus de Barulo* pour Baro-lo qui est Barlette.

Le 25 février 1296 voit prononcer une sentence ainsi conçue : « le diz Phelipes li doit assesser, bailler et délivrer six cents livrées de terre à tournois, à assesser (à asseoir, à constituer) en certains leus (lieux) en la forme et en la manière..... »

Saint-Lo.

Locus, *leu*, *lo*, est la racine de Saint-Lo, près de Crécy, qu'il ne faut pas confondre avec Saint-Lô, en basse Normandie, qui n'a rien de commun avec notre pays. Saint-Lo près de Crécy signifie le saint lieu. Saint-Leu d'Amiens, dont nous parlerons plus tard, et les autres Saint-Leu peuvent fort bien être le résultat de l'équivoque qui se produit en patois entre *leu*, *locus*, et *leu*, *lupus*, loup.

Saint-Leu.

D'après ces explications on peut voir dans Barly, Barleux, etc., le lieu du *Bar*, *Barrium*.

D'un autre côté *Bar*, *Ber*, qui répondent au mot *vir* en latin, ont pu fournir l'expression : le lieu, la résidence du maître, du châtelain.

En troisième lieu Barly a été appelé Barliacum, Berliacum ; or, *barlia* et *berlia* signifient une berlière, une bergerie, un troupeau. Dans ce cas les diverses localités citées seraient synonymes de Brebière. Nous hésitons entre ces diverses acceptions.

Bazentin. Bazincourt.

Bazincamp.

Bazentin, Bazincourt, Bazincamp ; on trouve Basentin en 1301, Bazentinus en 1377 et Basentinum aussi en 1377.

Bazincourt est dit Basincurt en 1178. Bazincamp est une annexe d'Airaines.

Ces dénominations comportent le nom propre Basin qui était répandu au moyen âge. Nous avons Saint-Basin : Basine, femme de Bisin, roi de Thuringe, est assez connue par sa fuite et ses amours avec Childéric I^{er}, qui l'épousa. En 1200 Johannes Basins signe un acte de donation.

Bethléem, dépendance de Lanchères, peut être une fondation faite par quelque brave chevalier revenant de la Croisade ; mais il n'est pas invraisemblable qu'il ait une autre interprétation. Nous avons dit que Beth, Beto, Betto entrent dans la composition de beaucoup de noms de lieux, comme dans Bethisy, Bethencourt, Bettencourt, Bet-em-bos (le bois de Beto), Betonval : ce Bethléem serait ainsi Beth-le-hem, la demeure de Beth ; on aura joué sur ce mot.

Bichecourt est assez probablement dit pour Buiscourt, Buscourt comme Bicourt qui était appelé autrefois Buicurtis et comme Bizen-court dont l'orthographe était Buizencourt. Ces localités ont pris évidemment la place de bois défrichés. On peut ajouter Bihem et Billehem ainsi que Billancourt : Bille est le diminutif de Bi, bois, et exprime un petit bois, un bosquet.

Biencourt, Bienvillers, Bienfay ; Biencourt porte ce nom dès 1118, mais en 1147 c'est Buincort, puis Buencort en 1160, Buiencourt en 1164 et 1184. On connaît l'emploi sans cesse répété des syllabes *en, in*, pour former la liaison plus ou moins nécessaire entre deux mots composant un nom. On peut ainsi admettre, comme pour l'article précédent, qu'il s'agit ici de Bi-court, Bi-villers, Bi-fay : le curtis, le villaria dans le bois, et le bois composé principalement de hêtres (Bi-fay). Cependant le mot Bien a signifié et signifie encore maintenant une propriété rurale, un domaine, et l'on admettrait sans hésiter cette version, si l'on ne rencontrait pas assez clairement la présence d'un bois dans ces anciens noms Bu-in-cort, Bu-en-cort, Bui-en-curt, cités plus haut, et synonymes de Bo-en-court.

Blancfossé, Fossebleuet, Fossemanant ; en parlant de Blancfossé on lit dans une ancienne charte : Isabelle de Albo-Fossato. *Fossatus*

Bethléem.

**Bethisy. Bethencourt.
Bettencourt. Bettem-
bos. Betonval.**

**Bichecourt. Buiscourt.
Buscourt. Bicourt. Bi-
zencourt.**

Bihem.

Billehem. Billancourt.

**Biencourt. Bienvillers.
Bienfay.**

Boencourt.

**Blancfossé. Fossebleuet.
Fossemanant.**

n'a pas signifié seulement un lieu autour duquel on a creusé un fossé, il a été pris avec la signification de fortification, parce que de *fodere*, *fodio*, on a pris le sens de remuer (la terre), comme de *movere*, *motum*, remuer, on a formé la motte, puis La Motte a reçu l'acception de château fortifié, par l'habitude que l'on avait de voir toujours la motte surmontée du donjon féodal. Il en est de même de *fossatum* qui représente à l'esprit la pensée d'une habitation fortifiée par un retranchement dont l'épithète, blanc, exprime la couleur dans Blanc-fossé ; il en est de même pour Fosse-bleuet, en faisant remarquer que le mot fosse est dit pour fossé, et que fossé n'est pas une fosse, mais la traduction de *fossatus* avec le sens qui vient d'être indiqué plus haut.

Fossebleuet.

Fossemanant.

Fosse-manant est dit assurément pour Fosse-manoir, *manerium fossatum*, dont la motte existe encore, non dans le village situé en vallée, mais dans le bois qui le domine : c'est vraiment là le fosse, ou mieux fossé manoir, manoir fortifié.

Fosseux.

Fosseux est aussi un *manerium fossatum* ; nous ne connaissons pas ce village ; mais nous sommes convaincu que la motte existe encore, ou que si elle a été culbutée, quelques recherches conduiraient facilement sur son emplacement.

En Basse-Normandie, on appelle aussi fossé une banquette de terre élevée de main d'homme et formée des déblais que l'on tire des excavations faites le long et de chaque côté de ces banquettes : ainsi leur fossé est une terrasse accompagnée de deux fossés, suivant l'acception ordinaire, qui sert de séparation entre les propriétés.

Bonance. Balance.

Il est assez probable que Bonance et Balance ne sont qu'un même nom. Les religieux de Valoires s'étaient d'abord fixés à Bonance ; puis on les retrouve en un autre lieu nommé Balance. Quant au premier, son nom doit venir de *bonaria* qui a signifié un bonier, une mesure de terre, et par extension un domaine, comme pour Bonnière et Harbonnières, et aussi une habitation avec son enclos. On lit dans les coutumes de Toulouse : « *termini sunt a villa Tholosæ usque ad ecclesiam sancti Michaelis, et exinde usque ad crucem de*

Bonnière.

Harbonnières.

Cungno, et exinde usque ad bonariam seu curtem Guillermi Arnaldi, et inde ad bonariam vocatam de fontanis. » Maintenant comment Bonance a-t-il pu devenir Balance? C'est en changeant la lettre *o* de bonance en *a* comme Foucaucourt a donné Faucoeur, comme Folemprie est devenu Falemprie, et encore comme Folmechon, Fomechon s'est transformé en Famechon; puis la première lettre *n* de Bonance a cédé sa place à la lettre *l*, comme Bononia s'est changé en Bologne, Boulogne, comme Barcino fondé par Amilcar Barca est devenu Barcelone pour Barcenone. Le langage a pu opérer ces modifications sans aucune intention; mais aussi, pour éviter une confusion de noms, on a pu changer la prononciation, ainsi que nous l'avons vu souvent pour d'autres localités.

Il est possible aussi que Balance soit dit pour Valance, le *v* changé en *b*, ce qui se présente fréquemment. Valantia signifie proprement un secours, une aide, succursale; une circonstance inconnue força les religieux à abandonner Bonance et ils purent considérer comme un heureux séjour leur nouvelle résidence qui aurait reçu pour ce motif le nom qui s'est perpétué jusqu'à notre époque.

Harbonnières, Harboneriæ en 1111, Herbonnières en 1439. Monstrelet cite Herbonnières en parlant des Anglais qui ravageaient le pays, malgré la paix d'Arras. Har et her, en basse latinité *horus*, *herus*, signifient le maître, le châtelain: Harbonnières c'est le bonnier, la bonnière seigneuriale. On a dit Harbonnière comme *haribannum* et *heribannum*, le ban, la proclamation, l'ordonnance du maître, du châtelain.

Bonnay, Bonaio, Bonaïum; Bonneleau, le Bonnelois, le Bonneleu en 1306; Bonneuil, Bonogilum en 832, Bonneul en 1301, puis Bonnuel.

Ces trois localités ont probablement *bonaria* pour racine, l'habitation enveloppée de sa clôture. En ce qui concerne Bonnay, on doit remarquer que comme synonyme de bonaria. Du Cange cite *bonnagium*, qui est le même mot que *bonnaïum*, d'où Bonnay que l'on interprète à tort Bonne-eau.

Balance.

Foucaucourt.

Folemprie. Falemprie.

Famechon.

Boulogne.

Barcelone.

Harbonnières.

Bonnay. Bonneleau.

Bonneuil.

- Bonneleau.** Bonneleau paraîtrait d'abord avoir la signification de bonne-eau ; mais il est nommé Bonnelois en 1306, et aussi Bonneloie qui a formé plus tard Bonneleau. Il vient de Bonnalium qui a été dit pour Bonnarium. Dans ce Bonnalium on reconnaît aussi Bonneuil, Bonogila en 832 ; le suffixe *gila* est encore aujourd'hui la forme italienne qui représente notre désinence en *euil*. Ce sont des Bonniers, des Bonnières avec la signification que nous avons indiquée plus haut.
- Bornel.** Bornel, Bordonellum en 750, petite borde. Borda (du saxon *bord*, qui signifie maison) a reçu des acceptions fort étendues, depuis la plus simple chaumière, une hutte, jusqu'à palais et même jusqu'au temple. Cette dénomination est si fréquente dans plusieurs contrées de la France qu'il est inutile de s'y arrêter.
- Bourdon.** Dans nos environs nous n'avons que Bourdon qui lui doit son étymologie : il vient de Burda (Bourda) que l'on a dit en même temps que Borda, et dont on a fait le diminutif Bourdon. Les Bourdonniers ou Tenanciers étaient assujettis à la corvée, mais non à l'hommage.
- Boulogne-sur-Mer.** Nous ne nous préoccupons pas de l'idée qui a été émise, et qui tendrait à faire admettre que la ville de Boulogne a reçu son nom d'une colonie venue de Bologne en Italie. Cette opinion ne s'appuie que sur la ressemblance des deux noms ; aucun document ne vient la justifier. Il suffit de remarquer que Bologne, Bononia, a été ainsi nommée par les Gaulois, Boïes ou Boïens, qui en ont fait la conquête, et qu'elle perdit dès lors son nom primitif Felsina. Ce n'est donc pas chez les Latins qu'il faut en chercher l'étymologie. Serait-ce chez les Grecs ? Il est constant qu'ils appelaient Περιβολος (de περιβαλλω, je jette autour) l'enceinte fortifiée de leurs villes.
- Περιβολος signifie enceinte, mais Βολος privé de son qualificatif περι n'a jamais eu la même acception ; et d'ailleurs c'est Bononia qui apparaît pour première dénomination de Bologne en Italie et Bologne n'est qu'un dérivé de Bononia : donc Βολος n'est pas la racine originelle. C'est précisément la même marche qu'a suivie notre Boulogne.

Son premier nom connu est *Gesoriacum*, suivi de *Bononia*, auquel succède Boulogne, *Bolonia* qui n'est qu'un dérivé : c'est donc dans *Bononia* et non dans *Bolonia* qu'il faut chercher l'étymologie.

La racine de *Bononia* doit être *Bona* qui a formé *Bonaria*, comme nous l'avons vu précédemment ; il signifie proprement un espace renfermé dans des limites certaines ; *Bona* est synonyme de limites, frontières et présente dans *Bonaria* l'idée d'une clôture, d'un retranchement.

On peut déterminer avec quelque précision l'époque où *Gesoriacum* est devenu *Bononia*. Sous l'empereur Claude, *Gesoriacum* est encore cité et même l'itinéraire d'Antonin n'emploie pas d'autre expression. Un peu plus tard arrive le nom de *Bononia* dans Ammien Marcellin, et dans la carte théodosienne, dite de Peutinger, on lit : *Gesoriacum nunc Bononia*. C'est donc dans cet intervalle qu'apparaît ce nom. A cette époque on voit d'ailleurs qu'un grand nombre de villes importantes quittent leur nom particulier et prennent le nom général de la cité. *Samarobriva* devient *Ambianum* ; mais on peut admettre de plus qu'à cette époque Boulogne reçut son enceinte et se concentra sur la hauteur où nous la voyons encore aujourd'hui si bien dessinée comme place forte avec ses murailles élevées et dominant le port qui conserva sans doute encore quelque temps sa dénomination primitive ; *Gesoriac* était le port placé alors au pied de la butte, et *Bononia* la forteresse chargée de le protéger. Ce nom persista sans altération pendant plusieurs siècles ; car dans la vie de S. Folcuin, évêque de Thérouanne, mort le 14 décembre 855, on lit : « *ex ea parte quam Bononia urbs et Odraus occupat farus (pour pharus) facilis ad Britanniam est transitus.* » De ce côté occupé par *Bononia* et son phare *Odraus* (appelé de nos jours improprement la Tour de l'ordre), le passage en Angleterre est facile. Cette vie, comme celle de beaucoup de saints, n'a dû être écrite que dans le x^e ou xi^e siècle.

Ici *Bononia* s'altère et devient *Bolonia* ou Boulogne, comme aussi de son côté sa racine *Bona* se transforme en *Bola*, par suite de la nonchalance de la langue qui prononce plus facilement la

lettre *l* que la lettre *n*. Ainsi, on dit plus volontiers Boulogne que Bounogne.

Dans un titre du XII^e siècle on lit : « *de invasione Bolarum, pacis et trevæ Dei violatione conquesti sumus...* » Nous nous sommes plaints de l'envahissement des limites, des frontières, et de la violation de la paix et de la trêve de Dieu. Un autre titre de 1350 contient cette mention : « *item quod dicti Consules possint et valeant metas seu Bolas plantare in devisiis et terris dictæ universitatis.* » Que lesdits échevins aient le pouvoir et le droit de fixer les limites dans ladite circonscription.

Il paraît certain que Bona, puis Bola avaient la signification de limites, de ceinture qui enveloppe un espace déterminé et que Bonaria était cet espace, ce lieu clos soit par une haie, soit par des murailles.

Boulevard.

Ce que les Allemands ont appelé *Burgward* était chez nous nommé *Bolevardus*, boulevard, puis boulevard, comme Bologne est devenu Boulogne. A l'origine le burg, le bourg, était une agglomération d'habitations circonscrite dans certaines limites, mais non fortifiée : puis vint le retranchement *ward*, *ward*. La même marche s'est produite chez nous. La limite *Bola* a été protégée par une fortification et le mot *ward*, qui appartenait aux deux langues gauloise et allemande, a composé la dénomination *Bolevard* : telle est sa véritable étymologie que l'on a cherchée vainement ailleurs.

**Castel. Catelet. Lamotte.
Bailleul.**

Comme on le voit nous sommes bien loin d'admettre que les Bolonais soient venus d'Italie fonder une colonie dans le fond de la Morinie. Beaucoup de localités n'ont pris ce nom de Boulogne qu'à cause des retranchements qui les protégeaient : ce sont des synonymes de nos Castel, Catelet, Lamotte, Bailleul et les autres lieux dont les divers noms ont conservé le souvenir de leurs moyens de défense.

Boulogne-la-Grasse.

Dans un rayon resserré nous pouvons citer Boulogne-la-Grasse, dont le château était situé sur un point culminant, Bolonia en 1301, surnommé *pinguis*, *crassa*, épithète justifiée par la nature de son sol : Boulogne, près d'Avesnes, Nord : Boulogne-sur-Seine. Le

**Boulogne (Nord). Bou-
logne-sur-Seine.**

castel d'Haravesnes (Artois) avait la même dénomination, puisque la partie basse de ce village s'appelle encore la Basse-Boulogne. Pendant qu'on réédifiait l'église, dit un titre de 1768, on célébra les offices dans une chapelle dite : à la Basse-Boulogne. Le village d'Authie a aussi sa rue appelée la Basse-Boulogne, en contrebas de son vieux château, expression que l'on rencontre également sous les murailles d'Aumale et de Doullens, ainsi que la Basse-Boulogne, annexe ou plutôt la partie basse d'Enguinegatte près de Théroouanne. Les habitants d'Amiens peuvent se rappeler encore la rue dite de la Basse-Boulogne, située au pied du rempart et qui fait partie maintenant du boulevard Saint-Charles.

Le mot Boulevard, pris dans un sens figuré, exprime bien la même pensée.

Il nous semble qu'il ne peut exister de doute sur l'étymologie, sur la racine de ces deux noms : Boulogne et Boulevard.

Les vignobles de Boutillerie ont eu leur vogue : qui le croirait aujourd'hui ? Son petit vin suret attirait la population amiénoise qui alors ne connaissait pas la demi-tasse, le petit verre et le gloria prolongé. Les familles se donnaient rendez-vous sur ce terrain ; on y trinquait joyeusement à bon marché, et, heureuses de leur petite excursion dominicale, elles revenaient à la ville en fredonnant le long de la route. On ne chante plus en famille maintenant ; hélas !

Boutillerie.

Brache, Brachio en 1108, Brachum en 1127 et 1200, Bracheum en 1146, Brachium en 1185, Braz en 1186, Brach en 1224 et 1301 : ce village est situé sur l'un des deux bras que forme en cet endroit la rivière d'Avre : ce bras lui-même s'appelle Brache.

Brache.

Il n'est pas douteux que Brache soit le dérivé de *Brachium* et que le *ch* ait été, comme souvent, remplacé par la lettre *s* dans bras : « Il fut veu (vu) avec eulx ung home ayant une espée sous son brach. »

En aval de Beauvais, le Thérain se divise aussi en deux branches ou bras, et sur le petit bras se trouve le village de Bracheux, autrefois Bracheul qui est un diminutif, parce qu'il est placé sur le petit bras.

Bracheux.

Bray.

On ne peut pas cependant repousser d'une manière absolue une autre étymologie qui ferait de ces deux localités des synonymes de Bray qui s'est appelé Braium, Bragum, Bracium en 832 et 862, et qui signifie boue, fange. Le *c* se change assez souvent en *ch* et a pu former ainsi Brachium de Bracium : ce qui pourrait justifier cette version, c'est la situation de ces deux villages dans le fond d'une vallée.

En 1222 et 1224 un petit Bray se disait Braichel et Braechel, expressions qui se rapprochent sensiblement de Bracheul, aujourd'hui Bracheux.

Il est constant que la nature du sol sur lequel se fondait un établissement a souvent servi de racine pour la composition de son nom : « *Burchardus* (de Montmorency) *qui habebat quamdam municipiunculam super secanam fluvium, quæ Braïus dicitur, in locis palustribus ; en 958.* »

Briot.

La Brie.

Brimeux.

Le bourg de Bray et Bray près de Mareuil sont placés dans le fond de la vallée de Somme. Briot, dans une position semblable, est un diminutif ; car les mots Bray et Brie sont synonymes.

Brimeux, Bromosus, qui doit être une des stations de la voie romaine de Samarobriva à Gesoriacum, figure sur la carte de Peutinger sous la dénomination Lintomagus pour Luttomagus, *lutto* pris pour fange, que sa position dans la vallée de la Canche semble expliquer suffisamment. Suivant cette interprétation, Luttomagus aurait été traduit postérieurement par Bromosus ou Brimosus avec la même signification.

Breilly.

Brailly. Bresle.

Presles.

Vallée de Bresle.

On rencontre ce bray, cette fange dans Breilly près d'Amiens, Brailly en 1200 et 1301, dans Brailly près de Crécy, dans Bresle près d'Albert, Bragella en 1316, pour Braïella ; comme Praières en 1236, près de l'Isle-Adam, a formé Presles aujourd'hui. La vallée de Bresle a probablement pris de même son nom actuel, qui a succédé à son nom ancien depuis le *xiv^e* siècle ; car dans un acte de 1380 elle est encore appelée la vallée d'Auge, *in ripa Augi*. Dans de plus anciens titres on nomme la rivière de Bresle : Au, Aw, Auva, Augia en 1138, et elle a donné son nom à la ville d'Eu, ou elle avait

Eu.

pris celui de cette ville, Augum, Auga, ainsi désignée partout, et qui a pour racine Au, Aw, eau en langue Germanique. On appelait Augiat les prairies, terrain près de l'eau : «... *est autem prope Danubium quædam speciosa et delectabilis Augia, in quâ noviter constructa fuit Basilica.* (Vie de S. Coloman). » Le pays d'Auge, pays de pâturage, puise son nom à la même source. Le w dans Aw est changé en g, comme souvent, pour former Auga en basse latinité, comme *cavea* a fait *cage*, ou en *ch*, comme *caveau*, *cachot*.

Pays d'Auge.

Brie près de Péronne et la contrée dite la Brie ont la même signification, ainsi que Brie Comte-Robert : ce sont des synonymes de Bray. Le testament de Jeanne de Chatillon, en 1291, est daté de Bray Comte-Robert et non Brie. C'est encore Bray Comte-Robert dans un acte de 1318.

Brie. La Brie.

Dans une charte de Pépin le bref, maire du palais, en 750, le Brabant est nommé Brago-bante, pour Braio, pays plat et aquatique, surtout à cette époque où le dessèchement n'en avait pas été opéré.

Brabant.

Ces mots fange, bourbe se retrouvent dans les lieux dits Bourbon, Bourbonne, du celtique Burbe ; leur étymologie n'est pas plus noble. Brouckerque près de Bourbourg, c'est l'église (kerque) dans le marais.

Bourbon.

Bourboane.

Brouckerque.

On a pu remarquer que Bray ne s'applique pas toujours à une vallée, mais à tout lieu fangeux, même en plaine.

Brocourt était Broecort en 1131, Broelcort et Broolcort en 1164 et 1182, Broecort *in valle* en 1208. Il est fort probable que Broecort et Broelcort sont la contraction de Brogilum (Broglie), diminutif de Broilum : ce serait le curtis du Breuil (Broilum).

Brocourt.

Broie est aussi une contraction de Brogilum, qui se prononçait Broil, comme le nom de famille Broglie, qui a la même signification, Breuil.

Broie.

Brucamp a pour racine Bru (Brug en breton) lieu couvert de mauvaises plantes, et d'où notre mot Bruyère tire son origine : Brucamp est ainsi le champ couvert de broussailles.

Brucamp.

Brutelles, Broustelle en 1185, Brostel, Broustel et Brustel en 1210 et 1262 ; la racine de ce nom comme du précédent est *Bru*,

Brutelles.

qui a donné chez nous *Bruscia*, broussailles, et antérieurement brossailles, d'où vient notre mot brosse. Ces terrains étaient livrés à la païsson des bestiaux, et la nourriture qu'ils y trouvaient avait pris au moyen-âge le nom de *brustum* (*broust* en langue romane), d'où le verbe brouter. Brutelles était donc une contrée couverte de bruyères, de mauvaises plantes, de broussailles, de brouilles ; ce qui n'était pas rare après le passage et le ravage des hommes du Nord.

Brutelette.

Brutelette est le diminutif de Brutelles.

Brucamp. Stircamp.

Quant à camp dans Brucamp il a la valeur de champ, pris pour un lot de terre, et Surcamp indique la situation à l'égard du premier ; comme ailleurs, en Artois, nous avons Sus-Saint-Léger, qui est un village placé au-delà du lieu où, suivant la tradition, S. Léger a été mis à mort sur les ordres d'Ebroûin, dans la forêt de Lucheux.

Brusle.

Bruille.

Brusle, dépendance de Cartigny, Brulli en 1160, Bruille en 1174, ainsi que les divers lieux appelés Bruille, Bruillum en 1100, tirent tous leur nom de Bruhum, Breuil, un Breuil.

Bruntel.

Bruntel, Bruletel au xiii^e siècle, est dit probablement pour Brutel ou Brutelle : voir ce mot.

**Brunfay. Rougefay.
Clairfay.**

Brunfay, Rougefay, Clairfay sont des fays ou hêtroies, bois où domine le hêtre, avec une épithète en rapport, soit avec la couleur du sol ou l'aspect du bois au commencement de l'automne, époque où la feuille du hêtre devient rouge, soit encore avec la situation, pour Clair-fay qui occupe un point élevé de la contrée. *Clarus*, clair, remarquable, s'emploie pour désigner un point élevé, comme les Clermont si nombreux et aussi les vallées qui attirent l'attention par une circonstance quelconque, comme pour Clairvaux, Clerval.

Clermont.

Clairvâux. Clerval.

Quelquefois l'épithète est restée seule attachée à la localité, comme pour Clairry, près d'Amiens, qui domine au loin la contrée et pour Cléry près Péronne : son château qui était considérable lui a valu son épithète.

Clairy.

Cléry.

Buïres.

Buïres, Buriaoum en 1044 et Buïrex en 1150 : les villages de ce nom sont situés dans une vallée ou dans un pli de terrain où affluent les eaux pluviales. On les compare à un grand vase appelé

bure autrefois et qui servait à contenir des liquides. Ce mot n'est plus employé, mais il nous a laissé son diminutif dans **burette**. **Bure** toutefois est encore le nom donné au puits profond qui descend dans les mines.

Cachy est écrit ainsi dans les chartes les plus anciennes ; on ne peut donc se rattacher à aucun document pour en découvrir la signification avec certitude. Deux interprétations se sont présentées à la pensée des étymologistes. Suivant les uns, Cachy serait un lieu caché, écarté au fond des bois, où serait venue se fixer une petite colonie agricole qui lui aurait valu son nom, comme Cachan, près de Paris, qui est appelé, en 852, Latuero, de *latere, lateo*, se cacher, se mettre à l'abri. On veut que Cachy soit synonyme des Sachy, des Sacy (Saciacum), parce que l'on fait venir le verbe cacher de *saccus*, un sac : *quasi in sacco sese abscondere*, est-il dit, dans le dictionnaire étymologique. C'est burlesque, et cependant cette racine n'en est peut-être pas moins exacte ; car la formation des mots tient souvent à de simples bizarreries : le nom donné au cuir que nous appelons chagrin vient de *sagri* qui en langue turque a la même signification. Chicaner dérive des Sicanien qui, comme messieurs les Normands, avaient la réputation d'être fort processifs. On pourrait citer d'autres exemples qui indiquent que la lettre *S* initiale s'est changée en *Ch*.

D'un autre côté Cachy peut dériver de *cachio, venatio*, la chasse ; *caciare*, chasser. Serait-ce parce que les bois considérables qui l'entouraient donnaient lieu fréquemment à des rendez-vous de chasse, ou parce qu'autrefois ses habitants se livraient avec passion au braconnage, comme leurs voisins de Gentelles (*Gentiles*), qui ont donné bien du labeur à notre maréchaussée ? Cette peuplade d'étrangers, de Lètes sortis de la Germanie, avait conservé à travers les siècles ses habitudes d'origine, et, ne vivant que de chasses autrefois dans les forêts, elle faisait encore récemment, de jour et de nuit, une guerre acharnée à nos pauvres lapins à quinze lieues à la ronde.

Cachy.

Cachan.

Sachy.

Sacy.

Gentelles.

Cahours ou Caux.

Daours.

Naours.

Cahours, près d'Abbeville, est devenu Caux pour Caus, après avoir passé par Caours ; ainsi, on a dit Caux pour Caours, comme on prononce Can pour Caen ; mais le nom originaire n'est pas Caours, mais bien Cours, de *curtis*, le courtil. La prononciation Caours est le résultat d'un chevrottement de la langue, ou d'un vice du langage que nous rencontrons dans Daours pour Dours, dans Naours pour Nours. Les Flamands ont conservé l'habitude d'ajouter une voyelle parasite : on les entend continuellement dire Delaettre pour Delattre, couséin pour cousin et ainsi de beaucoup d'autres mots. Il s'agit donc ici de *curtis*, court, qui a été employé de toutes parts au moyen-âge sous des formes variées, comme il arrive à tous les mots fort usités : on l'a écrit tantôt cor, cors, curs, curt, curtis, tantôt cohors, coorts où se trouve la redondance de deux voyelles.

Les noms anciens de Cahours ou Caux sont Cortaneum en 636, Curtidus en 704, Curticulus en 709 et 875, Curtes, en 878. Il semblerait que ce mot nous vient du grec *κωπος* qui signifie particulièrement un enclos, un parc de bergerie et par extension un lieu de pâturage.

Sous la forme cohors, cors et chors les Latins ont pris ce nom aux Grecs avec l'acception de parc de brebis, cour de ferme et de basse-cour. Les Franks ont-ils trouvé aussi ce mot dans leur vocabulaire ? C'est très vraisemblable : il se reproduit constamment dans les capitulaires de Carloman, de Charlemagne, de Charles-le-Chauve ; Hincmar, évêque de Reims, se sert des mots *Corte regia* pour la cour du Roi.

C'est à tort que l'on a voulu voir dans *Curia* (la curie) la racine de ce mot ; ses dérivés indiquent bien que c'est le curt, le curtis qui a donné *Cortina*, l'enceinte, la tente du général, cortinale, les voiles tendus autour du chœur, autour du tabernacle ; la cour d'une maison s'écrivait autrefois la court. Les courtisans étaient ceux qui étaient préposés aux soins du domaine du prince et qui l'assistaient au plaid ; enfin c'est bien de curtis que vient le suffixe des noms de beaucoup de nos villages et non de curia, comme on l'a dit, mais

dont la signification est bien différente. Après cette digression un peu longue, nous dirons que Cahours ou Caux signifie un lieu de pâturage, une métairie avec son enceinte.

Dans l'acte de donation de 1201 par le comte de Boulogne à sa fille Mathilde, devant épouser Philippe, fils de Philippe Auguste, Calais est appelé Kales, (scabini de Kales) ; dans le *Mémorial archéologique* d'Harbaville, on dérive ce nom du celtique Caleh, havre ; il dépendait de la terre de Mark, que nous retrouverons dans Marquenterre.

Calais.

Puisque nous avons prononcé ce nom, nous l'aborderons maintenant avec les difficultés d'interprétation qu'il présente, et sachant que nous entrons en lutte avec bien des opinions émises.

Marquenterre.

Marquenterre signifie mot à mot : le canton, la contrée de la frontière, du littoral. Assurément, de prime abord, la décomposition de ce nom en : *mare in terra*, satisfait plus l'imagination : c'est la mer couvrant, dans des temps reculés, ces parages qui en portent encore l'empreinte, ou, comme on l'appelle aussi en basse latinité : *mareskina terra*, terre marécageuse. Ici il ne s'agit plus de la mer qui cède sa place au marais. Cette explication peut encore s'accorder avec l'aspect des lieux et aurait un sens bien acceptable si *mareskina*, comme *mare in terra*, n'était pas une traduction d'un nom plus ancien, mal interprété, comme nous le pensons.

S'agit-il réellement de la mer qui pénètre dans les terres, (ce serait le contraire qu'il faudrait dire ici), ou d'un terrain marécageux ?

Cette contrée, comme toutes les parties des Gaules, portait un nom avant l'arrivée des Romains, c'est donc dans la langue des Celtes qu'il convient de chercher l'explication du nom du Marquenterre, qui faisait partie de la Morinie et que les latins traduisirent par Pontivus, plusieurs siècles après la conquête. Pontivus signifie la contrée voisine de la mer, le Pontieu, ou Ponthieu. Chez les peuples du Nord le nom donné à la mer était *mor*, qui entre dans la composition de Morinie et dans celui de la Bretagne appelée autrefois Ar-morique.

Le Ponthieu.

Cette division de la Morinie, dont nous nous occupons, avait son nom particulier, qui se compose de deux mots : mark et kent. Mark ne signifie pas la mer, mais frontière, limite, littoral. Dans la langue romane mark est devenu markais ; c'est ainsi que dans la campagne les propriétaires voisins, limitrophes, se nommaient markiaux, marquiaux et marchissans : nous disions encore naguère, les marches de telle ou telle province, et encore : « Sont tenus les » plus prochains voisins et marchissans des maisons qui ont » mauvaises queminées, faire visiter... »

Mark signifie donc frontière, littoral ; il nous a fourni le mot marge, la marge d'un feuillet, et aussi la margelle d'un puits que les latins exprimaient aussi par le mot *margo*.

La deuxième syllabe de Marquenterre est kent, qui, en langue belgique, veut dire une certaine étendue de pays assez limitée, et dont nous avons fait le mot canton ; les Suisses lui ont conservé son sens propre.

Peu de temps avant la conquête des Romains, Divitiac, Brenn ou Chef des Suessiones (Soissonnais), envahit le littoral de la Grande-Bretagne et y fonde des colonies. C'est la région appelée Kent, Kant, dont Kant-er-Bury (Canterbury, Cantuaria) est la ville principale. Cette contrée s'étendait le long du littoral. Elle est située pour une partie en face du Marquenterre dont elle a pris le nom ; elle était bornée au sud-ouest par la province de Corn-Wall, mot à mot, la Corne de Gaule, le promontoire regardant la Gaule.

César, dans ses commentaires, au Livre V, dit que les coutumes des habitants du Kent diffèrent peu de celles des Gaulois, que leurs maisons sont construites de la même manière, qu'ils sont d'origine belge et qu'ils ont conservé le nom du pays qu'ils ont quitté pour venir s'établir, par droit de conquête, sur le rivage opposé, qu'il appelle *Cantium*, à diverses reprises, dans le Livre V, et que Grégoire de Tours nomme aussi *Cantia*. Voici qui est positif : les Gaulois qui habitaient le pays de Kent avaient conservé leur nom d'origine ; donc nous devons retrouver Kent dans Marquenterre, et nous avons Markent.

Canterbury.

Cornouailles.

Le *mare in terra* est évidemment une mauvaise interprétation du nom originaire ; car *mare in terra* n'aurait pu former que Mar-
renterre, et jamais Markenterre, Marquenterre. Quant à la termi-
naison en *erre*, fréquemment employée en langue romane, elle est
ici la traduction du suffixe de *Cantuaria* que la basse latinité nous a
donné au lieu du *Cantium* de César, et du *Cantia* de Grégoire de
Tours, et d'ailleurs cette désinence en *erre* a été adoptée au moyen-
âge pour beaucoup de mots et de noms, comme dans Santerre pour
Xantois, Santois ; dans Nanterre de Nempto-dorum (Nempto,
comme dans Nampty, de *nemus* forêt, ou *nemet* en langue Gauloise) ;
dans la ville de Tonnerre, Torno-dorum ; dans tonnerre (*tonitru*) :
il est à remarquer que *Cantuaria* a donné en Angleterre une ter-
minaison semblable, en formant Canter-bury, où il ne s'agit pas
certainement de terre.

Un grand nombre de noms de lieux viennent confirmer surabon-
damment la réalité de cette étymologie. De tous côtés dans cette
contrée on retrouve le mot *kent* : dans Quento-vic qui a été une ville
et un port de quelque importance ; dans les deux Quend qui se pro-
noncent encore Kent (*kint*) ; dans Canchy ; dans le nom de la
Canche (*Cantia*) ; dans la forêt de Cantatre ; le culte de S. Quentin
n'est venu très probablement s'établir à Saint-Quentin-en-Tormont
(le mont de la tour, du phare) qu'attiré par la consonnance de son
nom avec celui du pays de Kent.

Nous rangerons dans la même catégorie Centule (Saint-Riquier),
autrefois Kentula, que l'on a traduit légèrement par la ville aux
cent tours, exagération qui ne peut se soutenir un instant : Centule
ne devait être qu'une métairie quand elle a reçu son nom qui, par
son diminutif, n'exprime qu'un établissement de minime importance.

Kent, indépendamment du mot canton, a laissé dans notre voca-
bulaire le mot *cant*, que par corruption nous disons chant et même
champ dans cette locution : poser une brique de chant ou de champ ;
nous avons aussi un chateau de gâteau ; le mot champ, un champ,
morceau de terre, lui doit aussi son origine et *cant* est encore la
prononciation de nos campagnards que leur rusticité préserve

~~Santerre.~~

Nanterre.

Tonnerre.

Canterbury.

Quentovic.

Quend.

Canchy.

La Canche. Cantatre.

S'-Quentin-en-Tormont.

Centule. Saint-Riquier.

Cantigny.

souvent des modifications que le temps apporte au langage. Cantigny a la même origine : c'est le coin, le morceau de terre, le petit domaine. On s'adresserait à tort au latin *campus* pour avoir l'origine du mot champ, un morceau, une pièce de terre. *Campus* signifie la plaine, la campagne, sans limite déterminée, et non pas un coin de terre.

Marquenterre.

Nous toucherons, en terminant l'examen de l'étymologie du nom du Marquenterre, à un point bien débattu, non élucidé, qui concerne un fait historique pouvant se rattacher à cette contrée.

Au moment où les deux Germanies et la Belgique Première étaient envahies pour toujours par les hommes du Nord, la *Notitia imperii romani* donne la notion suivante sur trois stations, ou présides, où s'exerçait l'autorité militaire refoulée dans la Belgique Seconde qu'elle ne protégeait plus que faiblement :

Sub dispositione Ducis Belgicæ Secundæ

1° *Equites Dalmatæ Marcis in littore saxonico.*

2° *Præfectus Classis Sambricæ in loco quartensi et hornensi.*

3° *Tribunus militum Nerviorum Portu æpatici.*

Sous le commandement du duc de la Belgique Seconde sont placés

1° La cavalerie Dalmate campée à Marcis sur le littoral saxon.

2° Le préfet de la flotte Sambrica stationnant dans un lieu nommé Quartensis ou Hornensis.

3° Le Tribun des militaires nerviens au port *Æpaticum*.

Le commentaire, qui accompagne le texte, laisse voir clairement, dans les explications qu'il fournit, qu'il ne connaît pas bien le terrain sur lequel il se place ; il laisse généralement dans le vague la situation des lieux dont il parle ici. Il énonce d'abord que la Belgique s'étend de la Meuse à la Seine et qu'entre ces deux fleuves coule le Phrudis qui forme la séparation des deux Belges. C'est assurément l'Escaut, dont le nom ancien est *Scaldis*, qui sépare ces deux provinces.

Plusieurs écrivains ont prétendu que Ptolémée avait appelé la Somme Phrudis ; c'est probablement sur cette donnée que Lapie,

dans sa carte des Gaules, attribue effectivement ce nom à la Somme, tandis que son véritable nom est Samara sans aucun doute ; en outre jamais la Somme n'a été la limite entre les deux Belges.

Le commentaire ne paraît pas partager l'opinion que Phrudis soit la Somme, puisqu'il indique Cambrai (Cameracum) comme le lieu de la station de la flotte. Il est à remarquer que cette flotte était destinée à protéger le littoral en face de la Grande-Bretagne et ne pouvait avoir sa station à Cambrai, où d'ailleurs l'Escaut n'est devenu navigable que par l'ouverture moderne d'un canal. On ne saisit pas facilement comment l'annotateur parle ici de Cambrai : ce serait donc l'interprétation qu'il donnerait à l'adjectif *sambrica* qui accompagne *classis*, en se fondant sur la supposition que la flotte devait séjourner sur le fleuve qui protégeait la deuxième Belgique. Mais ce système ne peut se maintenir devant la rectification à laquelle donne lieu le mot *sambrica*.

Le commentateur énonce que, dans le texte qu'il a sous les yeux, il existe une lacune après le mot *classis* et qu'après avoir consulté divers manuscrits il faut remplir la lacune par l'épithète *sambrica*. Il reconnaît en même temps qu'au lieu de *sambrica* Ptolémée a lu *samarobriga* ; et néanmoins il persiste dans son opinion qui le conduit à faire de Cambrai une station inadmissible pour la flotte.

Il s'agit ici, non pas précisément de Samarobriga ou Samarobriva, mais de la rivière dont le nom Samara est parfaitement connu. Il est pour nous évident qu'au lieu de *sambrica* il faut lire *classis samarica*. Le copiste du manuscrit ou des manuscrits consultés, dans lesquels une erreur admise se reproduisait à l'infini, a pris tout simplement la deuxième voyelle *a* de *samara* pour un *b*, et a forgé ainsi son *sambrica* complètement inintelligible.

C'est bien sur la Samara que stationne la flotte, et dans un lieu appelé Quartensis ou Hornensis : nous allons voir ce que l'on peut entendre par ces deux indications.

En suivant les errements fournis par le commentaire, on voit un préfet des Lètes nerviens résidant à Fanomantis, pour Fanomartis évidemment, lequel est pris ordinairement pour Famars ; mais

d'autres localités de ce nom existaient dans la contrée, comme Thérouanne et l'antique cité du nom de Sithiu, devenue Saint-Omer : il est dit qu'à Fanomartis avait été formé un camp principal dont les troupes pouvaient être dirigées çà et là, suivant les circonstances (*inde hi milites possent derivari*). Le préfet des Lètes bataves résidait à Arras (Atrebatis).

Le préfet des Lètes gentils (*Lætorum gentilium*) occupait le pays de Reims et de Senlis, et celui des Sarmates était campé entre Reims et Amiens, (très probablement dans le camp de Saint-Mard, près et à l'ouest de Roye).

On voit quelles étaient les dispositions prises pour la défense de la deuxième Belgique, sauf sur le littoral qui devait être protégé du côté de la Grande-Bretagne : c'est là que les cavaliers Dalmates stationnaient dans un camp nommé Marcis.

Le commandant dans cette contrée n'avait sous ses ordres qu'une aile des Dalmates, un tribun à la tête des fantassins pris parmi les Nerviens, et de plus une flotte, *unam classem*. Ce tribun avec ses Nerviens protégeait le port *æpatiaci*. « *Duc solam alam equitum Dalmatarum in oppido littoris saxonici Marcis vocato, et sub Tribuno Nervios pedites, atque unam classem regebat.* »

On appelait le littoral saxon toute la côte entre la Seine et le détroit, en face de Boulogne et de Calais ; puis venait *littus nervicanum*, le littoral des Nerviens.

C'est la baie de Somme qui devait servir de station et de refuge à la flotte surnommée *samarica*, et les troupes qui étaient placées en même temps sous les ordres du Duc (*sub Ducis dispositione*) devaient camper sur le rivage voisin, qui est le Marquenterre. Le lieu désigné par la Notice de l'Empire est Marcis qui est le nom de mark latinisé.

Nous avons vu que mark entre dans la composition du nom Marquenterre et que dans son sens propre il signifie limite, frontière, littoral, dans la langue des peuples du Nord. Le camp stationnaire qu'occupait la cavalerie Dalmate était situé sur le littoral saxon dans un lieu nommé Marcis, c'est-à-dire dans la contrée du littoral

et qui en portait le nom : c'était le camp appelé du littoral. *Equites Dalmatæ Marcis in littore saxonico.*

Où était placé le *castra stativa* des Dalmates ? On sait que ces camps ont souvent donné naissance à des centres de population. Quend-le-Vieux, qu'on prononce encore Kint, peut avoir succédé à ce camp. Il serait intéressant de s'y livrer à des fouilles, qui pourraient en fournir des vestiges, malgré la déformation que la surface du sol a dû éprouver par l'accumulation des sables apportés par le vent. Déjà, non loin de Quend-le-Vieux qui a dû être détruit en même temps que Quento-vic (la ville du pays de Kint) était saccagé par les Normands, la pioche a rencontré en mai 1834, sous un marmelon, cinq à six cents médailles d'empereurs romains. Sur ce marmelon gisaient des tuiles de la même époque. Dans d'autres circonstances diverses antiquités y ont été recueillies et quelques restes de fortifications ont été mis au jour : le séjour des Romains se révèle assez clairement sur ce point.

Vient ensuite le *Præfectus Classis in loco quartensi vel hornensi* indistinctement.

Quartensis, qui doit être le Crotoy, a été mal prononcé par suite d'une inversion que l'on rencontre fréquemment ; c'est Cratensis qu'il faut lire, et Cretensis qu'Expilly trouve écrit : *Cretense castrum*, et encore Creta en 663, dans la vie de S^{te} Austreberte.

Nicolas Sanson, Lamorlière, ainsi que d'autres archéologues et géographes admettent que le Crotoy est bien le Quartensis de la Notice de l'Empire.

Il est à remarquer que même sous la forme Crotoy et Crestoy on voit dans Du Cange, aux mots Crota et Crestoy, qu'ils ont la signification de butte, monticule, dans le sens de lieu fortifié, comme les Lamotte, et en effet des restes d'une station romaine y ont été découverts.

Un autre nom qui marche de pair avec Quartensis vient donner encore une plus grande consistance à cette interprétation. La Notice de l'Empire mentionne *Quartensis vel Hornensis*. Cette station navale s'appelait donc indistinctement de l'un ou de l'autre nom ;

Quend-le-Vieux.

Quentovic.

Le Crotoy.

Cap Hornu.

or, en face du Crotoy se trouve le cap Hornu qui fait saillie dans la baie de Somme et derrière lequel la flotte pouvait alors se tenir à l'ancre ; en occupant ce point et le Crotoy, on rendait le passage infranchissable. Il était d'ailleurs impossible de trouver le long du littoral saxon un abri plus sûr en tout temps pour une station navale.

Quant au port *Æpatici*, *quid est ? nil apparet* : quel est-il ? rien ne l'indique, dit le commentaire de la Notice.

Les Nerviens sous le commandement d'un tribun étaient chargés de la défense de ce port. Nous ignorons sur quelle donnée Lapie le place sur la mer du Nord, au-dessus de Bruges. Par les divers campements assignés aux troupes et que nous avons indiqués plus haut, il paraît assez positif que la région nord de la deuxième Belgique était déjà envahie, quand la Notice de l'Empire a été rédigée, et dans ce cas le *Portus-Æpatici* ne pouvait se trouver au-delà du lieu où nous voyons Bruges aujourd'hui ; cette position était d'ailleurs bien loin du centre où s'exerçait le commandement militaire ; et c'est très probablement le long du littoral saxon qu'il faut le chercher, puisqu'il incombait au tribun des Nerviens de concourir avec la cavalerie dalmate et la flotte à la défense de ce littoral.

Les chartes et autres manuscrits anciens nous ont habitué à un tel désordre dans l'énonciation des noms de lieux que nous ne serions pas fort étonné que le *Portus-Æpatici* ne fût *Portus-Itius* (*Wissant*) défiguré comme à l'envi par le langage barbare de la Morinie et par un scribe inintelligent.

Quentovic.

A l'époque où nous sommes arrêté, Dunkerque, Calais n'existaient pas, ou du moins il n'en est fait aucune mention. Le nom de Boulogne, *Gesoriacum* et *Bononia*, était trop connu pour être remplacé par *Æpaticum* ; nous n'apercevons plus que *Quento-vic* sur lequel nous puissions jeter nos conjectures. Il était placé à l'embouchure de la Canche et se trouvait en communication facile avec la flotte et le camp des Dalmates : ce port avait une importance réelle ; il est mentionné dans les capitulaires de Charlemagne, et dans ceux de Charles le Chauve, qui accorde à cette ville le droit de battre monnaie. Nous avons dit qu'elle fut saccagée par les Nor-

mands vers 842, suivant la chronique de S. Bertin et qu'elle se releva de ses ruines, puisque c'est en 864 que Charles le Chauve lui confirme le droit de monnayage qu'il déclare exister suivant ses anciennes coutumes. C'était alors le port principal de cette partie du littoral, dont le gouverneur est indiqué dans le recueil des miracles de S. Vandrille : *Grippa, Præfectus Emporii Quentovici* : Grippon, préfet du port et entrepôt (*emporium*) de Quentovic.

Quentovic, (la ville du Kent, de la contrée appelée Kent), comme Samarobriva devenue Ambianum, Amiens, comme Durocortorum devenu Remi, Reims, et bien d'autres villes, avait probablement un nom particulier qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, et qu'il avait changé contre le nom de la province dont il paraît avoir été assez longtemps la ville principale : ce nom particulier aurait-il été *Æpaticum*, ou un autre nom ici défiguré ? Car il paraît bien apocryphe : il est sans doute de la composition de quelque sot copiste. Il ne faut pas oublier que les titres originaux sont adirés depuis des siècles, que nous n'avons plus que des copies, et souvent des copies de ces copies, avec toutes les erreurs résultant de la dégradation éprouvée par les actes recopiés : on en a un exemple saillant dans la carte de Peutinger dont on a pris de nombreuses copies qui présentent aujourd'hui entre elles des différences notables.

Le commentateur, à la recherche de ce port introuvable, risque une conjecture en disant qu'il pourrait être le *Petrumuiaco* de la Scheda de Volserius, sans s'expliquer davantage, et sans examen assurément ; car s'il avait consulté la carte de Peutinger, ou carte théodosienne, il aurait vu que la station *Petrumuiaco* (pour *Petrumuiaco*) se trouve sur la voie romaine de Paris à Rouen, la même que *Petromantalum* de l'itinéraire d'Antonin, et qui est Magny au nord-ouest de Pontoise ; il ne se serait pas arrêté à l'idée de placer là un port quelconque, et surtout un port destiné à protéger le littoral.

Portus-Æpatici est peut-être trouvé ; mais ce n'est pas prouvé.

Les mots Conchy, Conches, Conchil, Conchy-les-pots, et même

Conchy. Conches.

Conchil. Coucy.

Coucy signifient église, et plus spécialement la partie de l'église où se célèbrent les saints mystères, ou l'abside.

On peut consulter le glossaire de Du Cange aux mots Concha et Coccia.

«... in summitate ejusdem Conchæ, quæ vulgo dicitur Coccia, »
» erat parvissimum foramen unde diurnæ lucis jubar ingrediendo »
» tugurium illustrabat. »

Au sommet de ce même chœur (*conchæ*), que vulgairement on appelle *coccia*, existait une très petite ouverture par laquelle les premiers éclats du jour en pénétrant illuminaient l'édifice.

Conchil remonte assez probablement à l'époque des premières fondations religieuses dans la Morinie. Dans le rapport du moine Herik, en 831, à Louis le Débonnaire, sur les domaines possédés par l'abbaye de Saint-Riquier, ce village est appelé Concilio. Si en 831 Conchy, qu'on prononçait Consi et Conzy à cause du *ch*, est déjà défiguré par une mauvaise traduction latine qui répond simplement à la prononciation, sans égard à la racine du mot, c'est que la signification de cette racine est déjà perdue. Le nom était donc ancien à cette date, puisque du latin *concha* il était passé dans la langue vulgaire sous la forme de Consy, pour devenir *concilium* dans la latinité barbare d'où est sortie son orthographe actuelle, Conchil.

Ce Conchil a pour annexe un petit hameau nommé le Temple ; l'assemblage de ces deux noms, Conchil-le-Temple, porte involontairement l'esprit sur le procédé employé fréquemment pour détourner les populations de leurs pratiques païennes en substituant une chapelle à un autel consacré à quelque divinité : c'est peut-être là l'origine de Conchil-le-Temple.

Conches. Conchy.

Le nom de Conches, Conchy, Conchil, appliqué aux églises, a puisé sa raison d'être dans la forme en cul-de-four qui termine la voûte, au fond du chœur, et qui ressemble plus ou moins à une coquille, à une conque, Concha.

Conchy-les-Pots.

Conchy-les-Pots est appelé Conchiacum, Concilium, Cochiacum : l'abbaye de Conques, en Rouergue, est aussi nommée Conchæ dans

un titre de 1051 et Coucy Cocciacum, comme Coehiacum ci-dessus.

Cependant Flodourt l'appelle Codiciacum qui n'a aucune signification et dans lequel l'introduction de la syllabe *di* est une sorte de redondance que les écrivains de cette époque s'accordaient volontiers.

C'est la création d'une chapelle, d'une église, à l'origine du Christianisme dans notre contrée qui a déterminé le nom de plusieurs lieux, comme Glisy pour Eglisy ; c'est une élision que l'on retrouve dans Vesque pour Evêque (Vecquemont, le mont, le domaine de l'évêque), Glimont pour Eglimont ; on a dit Gleya, au moyen-âge, pour *ecclesia*, Roiglise pour Roye-église ; c'est l'ancienne station Rodium de la carte de Peutinger entre Noyon et Amiens, et où l'érection d'une église indique son antériorité d'existence à l'égard de la ville de Roye. A l'origine Roye (de *rodere*, défricher) n'était qu'une métairie qui ne se développa qu'après la destruction de sa mère-église par les Vandales, auxquels succédèrent les Huns.

Glisy.
Vecquemont.
Glimont.
Roiglise.

Roye.

Quevauvillers, que signifie ce nom ? Plusieurs hypothèses se présentent à l'esprit et ne le satisfont que bien médiocrement. Est-ce un nom d'homme ? Nous avons ici une famille nommée Cheveaux ; les bizarreries du langage permettent de supposer que ce village a pris son nom dans une circonstance analogue ; ou était-ce un haras ? Il en existait autrefois assurément. Faut-il s'arrêter à Kevagium qui était une obligation féodale imposée au fief de fournir la chevauchée à son suzerain ? Il devait le suivre à la guerre avec tous ses hommes ; mais il semble que ce service était une charge trop généralement admise pour avoir servi à désigner une localité spécialement.

Quevauvillers.

On pourrait encore rechercher s'il n'existait pas en ce lieu une ancienne commanderie de Templiers que souvent on appelait Cavalaria : « Nous frère Pons de Broet, cavalier humble, maître de la maison de la cavalaria du Temple ; » et encore : « Frère

» Celebro de Pi, commandeur de la maison de la cavalaria del
» Temple de Mont-sauries. »

Quiconque aura dissipé ce brouillard aura l'obligeance de venir avec quelque bonne pièce probante à la main, il sera bien accueilli.

**Saint-Quentin. Croix-
au-Bailli. Bailleul.
Baillon. Bailleval.
Baillicourt. Baillet.**

Le nom d'origine de Saint-Quentin Croix-au-bailli a dû être bailli, une métairie, un établissement agricole, qui, comme les Bailleul, Baillon, Bailleval, Baillicourt, Baillet, etc., a pris son nom de la clôture de la maison principale, du chef-mez, qui était protégé par un bailli, ou ceinture de baillies, devant laquelle une croix quelque peu monumentale avait été élevée, comme on en rencontre encore souvent dans nos campagnes et dont la présence a servi à qualifier plusieurs localités.

Ici Saint-Quentin, qui est le patron du lieu, n'a pas fait disparaître le nom primitif, comme nous l'avons vu ailleurs ; une alliance s'est formée, grâce à l'intervention de la croix qui s'est placée entre les deux prétendants.

Doingt.

Doingt, près de Péronne, autrefois Doy, de *doitus*, (de *deductus*), canal, cours d'eau.

Soues. Seux.

Souich.

Porquéricourt.

Souastre.

Comme corollaires des divers établissements fondés pour la culture, viennent se placer de véritables haras pour la reproduction de la race porcine : on en trouve un souvenir dans Soues, Seux, Souich (pour Souis, *ch* pour *s*), de *sus* et de *suile*, toit à porcs ; dans Porquéricourt, le nom n'est pas dissimulé.

Souastre : nous avons rencontré et rencontrerons encore plus d'une fois le mot *astrum* traduit par le mot être dans la langue romane ; comme nous disons les êtres d'une maison ; c'est ici encore un bâtiment destiné aux porcs.

Etréjust.

Etréjust, tout défiguré qu'il est, a la même signification : ses plus anciens noms sont Estruiseulx, Estruisiex, Estruisuiz. Dans sa composition on distingue *seulx* de *suile* et *suiz* de *sus*, *suis* : son annexe *estre* a la signification de cour de ferme, de *tugurium*, cabane ; c'est donc l'étable à porcs. Dans Etréjust, Estruisuiz n'est presque plus reconnaissable ; mais il ne faut pas oublier ce que

nous avons déjà dit : la lettre *j* a remplacé ici la lettre *i* et a formé Estrujiuz, et les gens du pays disent encore Estréjus et non Etréjus.

On appelait *pesière* la terre cultivée en pois (*peisa* et *pisetum*) ; c'était probablement la culture principale du lieu, comme ailleurs, Favières, Faverolles, la culture des fèves. De même de *pisum* on a fait *pois* ; c'est aussi la racine de Pozières. La terminaison en *ière* indique généralement un lieu où un produit de la végétation se fait particulièrement remarquer, comme dans Lignières, Bruyère, Che-nevrière, Fromentières, Avenières, Feuquières.

La transformation de la lettre *e* en *o* se rencontre souvent. Le mot *Mas* qui est une contraction de *mansus*, demeure, habitation, est devenu *Mes* dans Mézières, Maizicourt, Mézerolles, etc., puis *e* devient *o* dans mois, de *mensis*, comme *mensis* donne moisson. Avec cette prononciation nous trouvons une foule de noms de lieux ; entre autres Moislains pour *mansi locus* : *locus* est toujours employé comme synonyme de *curtis* : Moislains est donc l'habitation principale, avec ses dépendances ; Moismont est l'habitation sur un sommet.

Moy, Mouy, Moyencourt, Moyenneville. Moy, Mouy sont dits pour mois, ils entrent dans la composition des deux noms suivants qui ne sont nullement des Moyen-curtis, ni Moyenne-villa, la syllabe *en*, *enne* ne s'est glissée là que pour former liaison ; on la rencontre très fréquemment en pareille occurrence ; elle est bien aussi quelquefois le résultat d'une interprétation erronée du nom originaire : nous soupçonnons que le cas pourrait bien se rencontrer ici. Les anciens normands appelaient Moy ou Mais la principale habitation de leur seigneurie : on dit encore dans le pays de Caux, le chef-may d'un fief. (Tristan le Voyageur, t. I^{er}, p. 266).

On distinguait autrefois deux sortes de bois : dans l'un il n'existait pas d'aménagement ; c'était une réserve composée de haute futaie qu'on abattait ça et là, suivant ses besoins, tandis que la portion destinée à l'usage annuel ne consistait généralement qu'en taillis, *taillcium*, (*silva cædua*), que l'on coupait, que l'on taillait en coupe

Pesière.

Faviéros. Faverolles.

Pozières.

**Lignières. Bruyère. Che-
nevrière. Fromentiè-
res. Avenières. Feu-
quières.**

**Mézières. Maizicourt.
Mézerolles.**

Moislains.

Moismont.

**Moy. Mouy. Moyencourt.
Moyenneville.**

Tailly.

réglée. La localité en a pris le nom et l'a transmis au village de Tailly qui s'est formé à son ombre, ou après son défrichement.

Ronsoy. Ronchus, en basse latinité, a donné Ronsoy (*ch* changé en *s*).
Cardonnette. C'est un lieu couvert de ronces, comme ailleurs Cardonnette, lieu couvert de chardons.

Rocquigny. Rocquigny doit venir de Roccha, *Castellum vel præsidium in rupe*, synonyme des Lamotte ; il arrivait souvent que le village occupait un pli du terrain près duquel s'élevait, sur un monticule naturel ou factice, le château féodal. On peut voir aussi dans Rocquigny un terrain couvert de pierres, de roches (roques en langage picard).

Paillart. On appelait Paillart le lieu qui servait à emmagasiner la paille, et par extension une mauvaise chaumière construite en pisé composé de boue et de paille, que le Picard connaît sous le nom de torchis. C'était donc un village, un hameau formé, à l'origine, de misérables cabanes.

Occoches. Ochancourt. Ces deux noms, Occoches et Ochancourt, dérivent très probablement de *occhia, occa*, (*oche*, en patois); c'est une portion de terre arable près de l'habitation principale et environnée de fossés et de haies. Il ne faut pas oublier que très fréquemment les villages tirent leur nom d'une circonstance liée à leur origine, que souvent cette origine est une fondation agricole plus ou moins importante. Ici c'est une petite métairie qu'on voit apparaître avec son enclos et dont la dénomination forme un pendant aux Closeries, Plessis, Plessiers, Plouy, Ployon, Mez, Mézières, Mézicourt, etc.

Closeries. Plessis. Plessiers. Plouy. Ployon. Mézières.

Noailles. Noailles est un lieu bas, synonyme de Noa (noue), environné d'eau et exposé à des inondations : *locus pascuus, sed uliginosus, aquis irriguus*.

Harponville. Harponville : harpaille signifie une bande de coquins, de voleurs ; tout en faisant nos excuses, nous sommes obligé de convenir que harpon peut fort bien être la racine de harpaille. Nos aïeux ont eu à subir, et plusieurs fois, des communards qui ont aussi laissé un souvenir dans le nom de Revelles, pour rebelles, séditions, gens de

Revelles.

mauvaise vie : on dit qu'autrefois, lorsque quelqu'un s'avisait de **crier** : au voleur ! dans ce village, tout le monde se sauvait. Cette étymologie est fautive, ou le caractère de ces populations, enrichies aujourd'hui par l'ordre et le travail, s'est complètement transformé ; maintenant on ne se sauve plus, et chacun cache sa bourse.

Raye est un hameau dans la vallée d'Authie : on a dit autrefois Raier (de *rigare*) pour arroser, irriguer. Cette localité, avant le dessèchement récent de cette partie de la vallée, était soumise à des irrigations plus qu'elle ne le désirait ; on peut le demander aux habitants.

Raye.

On trouve les Autheux traduit en basse latinité par *Altaria* dès 1150, et encore en 1270 et 1301, il est nommé aussi les Hosteux en 1216, Zoteux en 1507, Zotheu en 1638.

Les Autheux.

A l'époque où l'on cherchait à rattacher tout à l'église, il suffisait de la plus légère consonnance pour introduire dans les chartes une traduction latine répondant plus au désir du scribe qu'à la véritable signification. Il ne s'agit pas ici d'autels, comme on l'a prétendu en s'appuyant sur *altaria*, sans faire attention que *altaria* n'est que la traduction d'un mot préexistant, lequel devait son origine à l'une des branches constitutives du régime féodal. Les hôtes (*hospites*) n'étaient point des serfs, mais des gens que l'on attirait comme colons, en leur concédant des franchises et des avantages matériels pour les attacher au sol.

On a voulu voir aussi dans *altaria* l'expression d'un lieu élevé ; mais en réalité il signifie tout simplement une colonie formée par des hôtes, dont le fief (les Hoteux, les Hosteux) a laissé son nom à l'ancienne famille d'Ostrel, qui l'a possédé jusqu'à une époque peu éloignée de notre temps.

On retrouve la même signification dans un autre village appelé les Zoteux, qu'on devrait écrire les Oteux (hôteux). Il est évident que la lettre Z initiale n'est que le résultat de la consonnance qui se produit par la liaison de l'article avec le nom.

Zoteux.

La même liaison a placé la même lettre à la tête de Zalleux, hameau dépendant de Behen, et qui est un Alleu, un fief, ou fonds de

Zalleux.

Liercourt.

Laleu. Liéramont.

terre exempt de tout droit seigneurial. Cette liaison de l'article avec le nom qui le suit se présente fréquemment : nous la retrouvons dans Liercourt pour Hiercourt, dans le Lierre (*hedera*) pour l'Hierre, dans les divers Laleu pour l'Alleu, dans Liéramont pour l'Hiéramont ; ces exemples se produisent souvent.

Cette expression, hôtes (*hospites*), a reçu des acceptions variées depuis les classes les plus infimes jusqu'aux commensaux des têtes couronnées. En temps de guerre comme pour une simple chevauchée, le suzerain était suivi de ses leudes, de ses vassaux, de ses familiers qui étaient soumis à certains services du palais : c'étaient ses hôtes, ses hostes ; ils étaient, suivant une expression moderne, les gens de la maison du Roi. En langage du moyen-âge, c'était le host du Roi, que l'on trouve traduit sottement en basse latinité par *hostis* (ennemi) au lieu de *hospites* ; contre-sens évident que l'on a essayé de justifier, en prétendant que l'aspect de ce groupe d'hommes donnait l'idée d'un corps d'ennemis. Pourquoi ce corps là plutôt qu'un autre ? Hoste et host, ainsi que nous l'avons indiqué, viennent de *hospes*, *hospitis*, avec contraction.

Nous devons ajouter toutefois que les traducteurs du mot *host* en basse latinité, qui ont employé le mot *hostis*, n'entendaient pas tous lui donner l'acception qu'on lui a prêtée ; ils faisaient tout bonnement du latin comme on en façonnait alors : à l'appui, voici un passage tiré d'une charte d'affranchissement : « *Quicumque offendet suum hostem, amputetur sibi pes.* » Assurément il ne s'agit pas ici d'un ennemi : celui qui offense, blesse son hôte, qu'on lui coupe le pied.

Auteux. Auties. Zoteux.

Oteux. Autels.

On rencontre ça et là dans les vieux titres une foule de lieux-dits : les Auteux, Autiez, Zoteux, les Oteux et même les Autels ; ils sont situés loin des villages ; ce ne sont donc pas des endroits où l'on avait élevé des églises, ainsi qu'on l'a prétendu aussi, mais tout simplement le canton abandonné aux hôtes pour leur culture. Dom Grenier s'est mépris en croyant découvrir dans ce nom Autieux des lieux élevés, des monticules qu'il suppose avoir été des tombelles : il se fonde sur une seule rencontre purement fortuite, l'existence d'un

tumulus sur le terroir du hameau les Zoteux, qui est une dépendance d'Acheux, arrondissement d'Abbeville ; c'est là une simple coïncidence et non une preuve.

Tricot, Triecoch en 1241, Triechoc en 1265, Tricos et Tricot, était Triecoc en 1284 ; quelle torture éprouve ce mot dans un court délai ! Prend-il son nom de *trigum* qui, en basse latinité, signifiait gros bâton, gros bois, par opposition à *taillicium*, bois taillis, bois plus menu ? La deuxième voyelle de Triecoc, Triechoc, n'est que le résultat d'une prononciation vicieuse, dont nous avons déjà parlé, comme dans Delaette, Standaert, Naours, Daours. De ce *trigum* nous avons fait trique, d'où vient cette expression populaire : tricoter les côtes à son adversaire, et de là aussi le mouvement des longues aiguilles de bois qui servent au tricotage. Ce village a-t-il vu prospérer dans un temps fort éloigné l'industrie du tricot, inconnue toutefois à l'époque de l'occupation romaine ? Il n'en reste aucun souvenir. L'existence en ce lieu, au xvi^e siècle, d'une fabrication de draps grossiers ne peut être confondue avec l'industrie du tricot.

Tricot.

Vaquemoulin-sur-Aronde est une ancienne vicomté qui en 1200 appartenait à Philippe-Auguste. (Wacquemolin, Vacquemolin, Vuaquemolin et Garte-molendinum au xii^e siècle) ; il semblerait qu'il signifie moulin ruiné ; mais cependant il faut remarquer que Moles, Môle, a été souvent traduit par Molendinum, et qu'il peut fort bien être un synonyme de Frette-meule, Frette-molle et des Lamotte. Ce serait la Motte ruinée.

Vaquemoulin-sur-Aronde.

Tronquoy, Tronchoy, Tronville viennent de *truncare*, défricher : ce sont encore des fondations agricoles formées dans des bois défrichés.

Tronquoy. Tronchoy. Tronville.

Creuse et Treux ne réclament pas d'explications : leur situation suffit.

Creuse. Treux.

Tortefontaine : cours d'eau avec ses méandres.

Tortefontaine.

Theanes, Tanes en 1301, Thanés en 1247, Tanes encore en 1247,

Theanes.

Taisnil. Taverny.

1283, 1294 : c'est le nom donné à une agglomération de mauvaises chaumières, de tanières, comme pour Taisnil, Taverny, taverne prise en mauvaise part. « *Johannes Gobes, pro pechia terræ ad Taisnières* ». Cette citation est prise dans le pouillé de l'Evêque de 1301 ; on trouve cette expression *ad Taisnières* plusieurs fois répétée aux pages 33 et 34 ; elle était donc usitée fréquemment pour indiquer un lieu mal hanté ou mal bâti.

Bacquencourt. Bacouel.

Bacquencourt, Bacouel près d'Amiens et Bacouel près de Breteuil. *Baccarium* a signifié un vase à contenir l'eau ; *Bachassium, aquæ receptaculum* (supplément de Du Cange). Ces localités sont situées au fond d'une vallée et près d'un cours d'eau, et souvent inondées, surtout autrefois ; les a-t-on, par métaphore, considérées comme des récipients des bacs ou baquets ? Nous avons rencontré ailleurs la même pensée pour les villages appelés Buïres.

Ou bien faut-il admettre que Bac soit dit ici pour Bec que nous avons vu signifier un cours d'eau, au mot Becquerel. Il est certain que Bac et Bec se prenaient l'un pour l'autre : dans un titre cité par Du Cange, au mot *palagium* (droit d'attache à la rive, au pal, au pieu), on lit : *Amalricus, vicecomes de Meseio, Palagium navium et Beccarum* (pour *Baccarum*) *Becci* (Le Bec, abbaye de bénédictins) *quod jure hæreditario sibi deberi contendebat, penitus remisit Beccensibus* (religieux du Bec). Bec et Bac se sont donc confondus, l'eau et ce qui va sur l'eau. En ce cas on peut admettre que Bacquencourt et Bacouel (diminutif, comme Salouel, Arguel, Blangial, Bussuel etc.), on peut admettre, disons-nous, que Bacquencourt et Bacouel sont des synonymes des lieux appelés Rivière, Rivery ; car bec signifie eau, ruisseau, comme son diminutif Becquerel.

Rivière. Rivery.

Il est vrai que Bacouel est souvent écrit, dans les anciens titres, Bascouel, Bascoel, entremêlés de Bacouel et Bakouel ; si l'on s'arrêtait à Bascouel comme véritable orthographe, on pourrait alors penser que son nom vient tout simplement de sa situation dans une bassure, suivant l'expression picarde.

Canaple.

Canaple vient de chanvre qui s'est dit *Canabium* et *Canapæ* : le

champ cultivé en chanvre s'appelaît *canapale*. Dans le supplément de Du Cange on lit : *Canapale ager in quo Canapa seu Canabis crescit*. Dans une donation de l'an 1200, Pierre d'Amiens octroie à l'abbaye de Sainte-Larme la terre de Belleval sur le terroir de Canaples : « *terram de Beleval quæ in territoria de chanapes sita.* » A l'industrie du chanvre est venue se joindre de nos jours celle du lin, qui occupe presque exclusivement la population de ce village.

Chessoï est très probablement une décomposition du mot Saussoï, Saulchoï, une saussaie, un chaussoï.

Contoire, Contoratus, *castrum fossatis cinctum et circumdatum, pro contornatum* : c'est encore la motte avec sa ceinture de défense.

Quoique l'on trouve La Chavatte écrit, dès le XIII^e siècle, comme il est écrit aujourd'hui, il faut croire qu'il était déjà à cette époque singulièrement déformé. On peut fort bien le rattacher au mot du moyen-âge Savarda, Savart, terre inculte, terre en friches : de savart on a dû faire chavart, la lettre s en ch, et bientôt chavatte. L'aspect de ces terres incultes, comme toute autre circonstance tenant au sol, a été l'origine du nom de beaucoup de localités : nous en avons rencontré plusieurs exemples ; on peut y ajouter près de nous, n'en déplaise à certaine opinion préconçue, le village de Saint-Vast, placé sous l'invocation de ce saint à cause de la ressemblance des noms. Saint-Vast s'appelaît originellement Vast tout simplement, *vastus*, désert, pays désolé. *Vastum et gastum, ager incultus*, dit Du Cange, terre en gast. Plusieurs localités portent ce nom. Dans un titre de 1272 on en trouve encore une trace : « *Petente Comite Boloniensi quemdam servientem per Ballivum Ambianensem positum in prioratu de Vasto amoveri, cum idem locus sit in comitatu suo et a prædecessoribus suis comitibus fundatus....* » Le comte de Boulogne prétendait qu'il avait le droit d'exiger le renvoi d'un de ses serfs qui s'était réfugié dans le prieuré de Vast... etc. Ces noms étaient ordinairement précédés de l'article le : on les appelle le Vast, le Wast, le Waast, répondant à notre expression le désert. C'est bien encore l'aspect de la contrée où s'étend

Chessoï.

Contoire.

La Chavatte.

Saint-Vast.

notre Saint-Vast, sans végétation, où les poules meurent de soif ; pays dont l'aridité du sol n'a pu être que faiblement corrigée par le rude travail de ses habitants qui, ne rencontrant pas suffisamment la récompense de leur labeur dans la culture, sont devenus en grand nombre cosmopolites ; charroyeurs infatigables, ils battent nos grands chemins avec leurs médiocres attelages. Ne serait-ce pas une de ces anciennes colonies de Lètes qui, attirées de la Germanie, ont été implantées dans notre contrée par Constance Chlore et ses successeurs pour la repeupler ? Le caractère énergique de cette population, ainsi que celui des habitants de Vignacourt, ses voisins, l'analogie qui existe dans leurs habitudes, la vigueur qu'ils développent dans leurs travaux et dans leurs excursions semblent indiquer une origine commune et justifier leur extraction étrangère.

Vignacourt.

Aux notions que nous avons déjà données sur la signification de Vast, nous ajouterons encore un passage d'une charte de Charles VI, de 1397 «... *ac ut vitæ contemplativæ quærendæ ductu salutifero potiretur, in cujusdam montis, seu loci vasti aspice... annis viginti duobus suum fecerit incolatum.* » C'est Henri de Villemorien qui abandonne la Cour pour la vie d'anachorète. Assurément ce n'est pas dans un lieu spacieux, mais bien dans un lieu désert qu'il se retire.

Escarbotin.

Escarbotin. On a dit *escartus* pour *exartus*, défriché : c'est un établissement formé sur l'emplacement d'un petit bois (botin) défriché.

Feuquières.

Feuquières vient de *feugeria* ; la lettre *g* avait la prononciation dure comme si elle était placée devant un *a*, un *o*, un *u* ; *feugeria* est un lieu couvert de fougères, de broussailles. Feukeriis en 1301 ; on le trouve aussi écrit Fulcheriis en 1146, Flequières en 1326, Felcheriis en 1121. Avec cette orthographe, Manier le dérive du roman *felga*, fougère, *felgaria*, lieu couvert de fougères ; Feukeriis a donné des noms de famille : Feuchères, Feuchières et Feuquières. Suivant la remarque d'Auguste Le Prevost les noms de lieux terminés en *ières* indiquent généralement un produit du sol, comme Bruyères, Chennevières, Boussière, Boissière, etc.

On trouve Gerberoy écrit sous bien des formes : d'abord Gabaregium, Gabareium en 832 ; plus tard Charles le Chauve y construit un château-fort. En 1015 et 1078 il s'appelle Gerboredum, en 1272 Gerberreyum ; puis viennent Gueberracum, Gibboracum, Gerboracum, Gerberacum, Gerboreth, Gerberroy, Gerbroy. C'est en ce lieu que Louis d'outre-mer et Richard I^{er} signent la paix de 946.

Pour trouver la signification de ce nom, faut-il accepter Gabaregium et Gabareium comme la véritable orthographe ? Dans ce cas ce serait un synonyme de *cavea*, *carcer*, prison : c'est le sens qui s'attache à *gaba* pour *cava*, *cavea*, dont nous avons fait *café*. Nous dirons plus bas ce que signifie *regium*, *reium*, qui en forment le suffixe.

Bientôt, après Gabareium on voit Gerboredum, Gerberreyum, puis des variantes dont la parenté est évidente et qui se terminent enfin par le nom actuel Gerberoy. Ne peut-on pas admettre, devant la persistance, pendant des siècles, de la forme Gerboredum, que le rédacteur de la charte de 832 a négligé d'écrire un *r* devant le *b* dans Gabareium, au lieu de Garbareium ? on rencontre souvent, dans les vieux titres, des négligences bien plus saillantes ; s'il convient de lire Garbareium, l'explication devient facile : il signifie un amas de gerbes (autrefois gerbe se disait garbe) et par extension le lieu qui les contient.

Suivant Du Cange, Gerberium signifie positivement une grange, et ce mot lui-même répond à notre mot : une ferme, un établissement de culture ; souvent aussi il désigne le bâtiment destiné à recueillir les fruits, les produits perçus par le seigneur du lieu, qui, à défaut d'habitation, était tenu d'y entretenir un chef-lieu, un chef-mez, qui recevait la dénomination grange, prise avec une acception plus élevée que celle d'aujourd'hui. Nous rencontrons ce nom dans Crécy-Grange. En Flamand, Spicker, village près de Dunkerque, se présente absolument dans les mêmes conditions ; c'est aussi la grange féodale qui lui a valu son nom.

Le nom de la rue des Granges peut avoir une autre acception que celle que nous lui voyons attribuer par plusieurs écrits modernes.

Gerberoy.

Crécy-Grange. Spicker.

Rue des Granges.

La ville d'Amiens percevait des droits en nature sur les fiefs qu'elle possédait, comme celui appelé la Carruée : elle devait avoir par conséquent des locaux propres à recueillir les prestations de ses tenanciers et il est possible que là soit l'origine de cette dénomination. D'un autre côté l'évêché possédait en ville plusieurs granges dans lesquelles les redevances de chaque circonscription étaient versées : ainsi, en 1201, le chapitre percevait des droits sur les dépendances de la chapelle Saint-Laurent sise au lieu où s'établit ensuite le couvent des capucins ; et là l'évêché possédait une grange canoniale.

Grange vient de *granum*, *graiia*, dont le bas latin a fait *grania* : de *grania* est venu *granja*, *i* changé en *j*, et de *granja*, grange, le *j* en *g*, comme nous l'avons fait remarquer plusieurs fois. La *Granja*, palais près de Madrid, n'a pas accompli toute sa métamorphose. En résumé, la probabilité s'attache à l'idée qu'à l'origine Gerberoy était une fondation agricole qui lui a laissé son nom : elle dépendait du fisc qui était alors le domaine royal.

Gorenflos.

Pour expliquer l'étymologie de Gorenflos, il faut remarquer qu'aujourd'hui encore nos campagnards appellent un flot la mare de leur village. Dans cette localité, la mare est vraiment remarquable par son étendue et par sa profondeur ; elle entre assurément dans la composition de ce nom, qui se complète par l'adjonction de Gore, lequel signifie *aquæ pluvialis ductus*, égoût des eaux pluviales.

Gratibus.

Gratibus est un des nombreux synonymes des Plessiers, des Plouy, etc., dont l'établissement primitif se présente à l'esprit avec sa ceinture de haies entrelacées qui le protégeaient. Dans Gratibus se trouve le bois (bus) défriché ou non défriché, enfermé dans une enceinte composée de haies, de claies, *gratæ* ou *grates* au moyen-âge, pour crates.

Harcourt.

Harcourt contraction de Hardi-court. Hard, qui n'était d'abord qu'une épithète, est devenu un nom d'homme, et il avait la signification de bon batailleur, bretteur, qualification dont on s'honorait :

c'est ici le curtis de Hardi, comme ailleurs Hardinval, Hardivillers, Hardecourt, le val ou *vallum*, la villa de Hardi. Toutefois, dans Harcourt, Harbonnières, Harleux, la première syllabe peut s'interpréter par *harus* qui s'est dit pour *herus*, le maître, le seigneur ; le curtis du seigneur, le bonnier ou domaine seigneurial. Dans Harleux, leux est mis pour *locus*, pris comme nous l'avons dit, avec la même signification que curtis, auquel il succède, à partir de certaine époque, dans les fondations nouvelles.

Il est certain qu'au moyen-âge il existait de véritables haras, non-seulement pour les chevaux, mais aussi pour la reproduction de la race porcine ; on en rencontre plusieurs traces : Haramont et Haravill. Doivent-ils leur nom à ces établissements ? En serait-il de même pour Haravesnes ? Il est plus vraisemblable qu'il signifie *aratio avenæ*. Certaines terres n'étaient jugées propres qu'à la culture de l'avoine : de cette circonstance sont dérivés tous les villages nommés Avesnes. Un canton, ou lieu dit, au nord de la forêt de Luchaux, est appelé aussi Haravesnes, et là il est bien peu admissible qu'un haras ait été formé au milieu de la plaine : on n'en trouve aucune trace, aucun souvenir. Arer signifiait labourer, cultiver, et arère une charrue.

Hermale, ager qui nec coli, nec arari potest, nostris herm. On appelait herm, d'où Hermies et Hermilly, la terre ingrate qu'avec les procédés si imparfaits de la culture, dans ces temps reculés, on ne jugeait pas à propos d'ensemencer, et qu'on abandonnait au pâturage des moutons, ce que nous avons vu sous le nom de Brebière.

Faut-il voir, dans la première syllabe des deux noms, Hescamp et Hes-folie, un souvenir du culte rendu à Hesus, le Mars Gaulois ? cette interprétation a souri sans doute à plus d'un étymologiste, il est si agréable de percer la nuit des temps jusqu'au paganisme gaulois : ce serait donc le champ d'Hesus et le lieu où, dans un de ses moments rares de gaité, il aurait fait quelque folie. Un champ et la folie ne s'accordent pas d'une manière satisfaisante avec ce Dieu que nous nous permettrons de laisser de côté.

Hardinval. Hardivillers.
Hardecourt.
Harbonnières. Harleux.

Haramont.
Haravill.
Haravesnes.

Avesnes.

Hermies. Hermilly.

Brebière.

Hescamp.
Hes-folles.

Le moyen-âge, qui avait pris au-delà du Rhin, les mots aya, haya, signifiant en langue tudesque une haie, une clôture, les avait façonnés avec son sans-gêne ordinaire. Nous les trouvons sous la plume des scribes sous la forme hes, heysse, que nous avons déjà vue dans Hesdin, nommé indistinctement Hesdinum et Hasdinum.

Hesdin.

On a appelé Lahaye un bois clos par une ceinture de haies, le mot hes est le même mot, dans un autre dialecte, et Hes-camps est le domaine provenant du bois défriché appelé Lahaye ou hes.

Feuilloy. Fouilloy. Folie.

Dans Hes-folie on doit voir la feuillée, la feuillère, le bois destiné aux ébattements de la jeunesse et dont il a été parlé aux noms de Feuilloy, Fouilloy, Folie, etc., c'est le bois de la feuillie, de la folie avec sa ceinture de défense.

**Hocquincourt. Hocque-
lus. Huqueleux.**

Hocquincourt, Hocquelus, Huqueleux ont pour racine hochia, hoche dans l'ancien langage, qui est une portion de terre cultivable, mais protégée par des fossés ou par des haies : *fossis vel sepibus undique clausa*, dit le Glossaire : c'est ainsi le curtis au milieu de la hoche et pour Hocquelus et Huqueleux, c'est le lieu, pris pour habitation, de la hoche. Ce dernier mot est resté un nom de famille.

**Heurtevent. Hurtevent.
Hurtebise.**

La dénomination des trois villages Heurtevent, Hurtevent, Hurtebise, laisse deviner facilement qu'ils sont situés sur un sommet exposé à tous les vents.

**Laigneville.
Lagny.
Labroye.**

Laignerium est un lieu couvert de bois. Les localités Laigneville, Lagny se sont formées sur l'emplacement de terrains défrichés, ou au milieu des forêts, comme Labroye pour l'arbroye, Arborea en 1096, Arbroia dans les chartes du XII^e siècle. L'arbre a souvent servi à dénommer les lieux : Ammien Marcellin, en parlant de Gratien qui se mettait en marche contre les Goths, dit qu'il sort de l'Illyrie par un fort nommé *Felix arbor*. D'ailleurs on a dit abre pour arbre : « Il convient rendre, ce dist le Lois (ce dit la Loi), les » enfans à serfs, les faons à bêtes et les fruits des abres.... »

**Boisle. Labroye. Ligné-
res. Ligny. Lignerolles.**

On peut placer sûrement dans la même catégorie le village de Boisle tout voisin de Labroye, ainsi que Lignéres, Ligny, Lignerolles.

Lanches et Lanchères doivent avoir pour radical *lancus*, qui avait jadis la signification de *mansus* pris avec une acception assez étendue : ce n'était pas seulement l'habitation, mais bien la manse avec ses dépendances. Le supplément du glossaire de Du Cange dit : *Lancus, mansus, agri portio cum sede coloni* : le petit domaine assigné au colon pour sa demeure et sa culture.

Lanches. Lanchères.

Limercourt est dit très probablement pour Limes-court, comme Liomer pour Liomes, Lio-mez, Anglebelmer pour Anglebel-mez : c'est le mes, le mez, qui était autrefois l'habitation principale du lieu ; c'est *Le mes* avec la finale *curtis*, si souvent employée.

Limercourt.

Marseille (Oise), Marsalix ; en picard Marsaille. Marsaux, saule : lieu planté de saules : c'est un Saulchoy.

Marseille.

Muilles vient de *moles, cumulus*, la butte sur laquelle s'élevait la tour féodale, synonyme des Lamotte.

Muilles-Vilette.

Noyelle doit avoir pour racine *noa* ou *nois*, une noue, qui signifie un courant d'eau, un lit de rivière, un ravin, et aussi un terrain humide, qui retient l'eau soit fluviale, soit pluviale.

Noyelle.

Guiscard, autrefois Magny (de *manere*, la manse) : en 1703 ou 1705, il fut érigé en marquisat en faveur du comte Louis de Guiscard, lieutenant-général, l'un des descendants de Robert Guiscard : c'est à cette circonstance qu'il doit son nom actuel.

Guiscard.

On appelait Novales, Novitas, Nouvion, les terres nouvellement livrées à la culture, après un défrichement, et au milieu desquelles se fondait ordinairement une petite colonie, qui a donné naissance aux divers lieux appelés Nouvion.

Nouvion.

Sauchy, Sauvillers, Saucourt, Saulcourt, Saulchoy, Sauchoy ont une origine commune : on les trouve écrits *Saucea, Salictum, Saussois, Sauciz* en patois ; ce sont des lieux abrités à leur origine par des plantations de saules dont la végétation marche rapidement.

Sauchy. Sauvillers. Saucourt. Saulcourt. Saulchoy. Sauchoy.

Saulty vient de *saltus*, forêt : il ne faut pas s'étonner si, dans la formation des noms de lieux, on voit sans cesse apparaître ici une forêt, là un défrichement, ailleurs des chênes, Quesnoy ; des hêtres,

**Saulty.
Quesnoy.**

Hétroy. Carnoy. Tilloy. Tilloloy. Saulchoy. Aulnoy. Aulnais. Hétroy ; des charmes, Carnoy ; des tilleuls, Tilloy, Tilloloy ; des saules, des aunes, Saulchoy, Aulnoy, Aulnais ; c'est l'aspect que présentait le pays au moment où l'agriculture s'empara du sol et vint adoucir les mœurs et le caractère de ses habitants : ce qui frappait leurs regards devait naturellement servir à la dénomination de leurs créations agricoles.

Sentelle. Sentelle est situé sur le grand et très ancien chemin, probablement Gaulois et remanié par les Romains, qui, partant d'Amiens, gravissait le Mont-bard, traversait Taisnil, Frémontiers, côtoyait Sentelle pour aboutir à Grandvilliers. C'est de sa situation sur cette voie publique que Sentelle a tiré son nom. Sente est la contraction de *semita*, d'où est venu le diminutif sentier : son complément *lie, lia*, en basse latinité avait la signification de large, *semita lata*, voie large, grand chemin, synonyme de nos villages nommés La Chaussée, **La Chaussée. Estrées. Ferrières. Troussures. Troussencourt.** Estrées, Ferrières, route ferrée, Troussures et Troussencourt.

Les serfs étaient assujettis à des corvées fort variées, et en rapport, suivant les lieux, avec les besoins de la culture. L'une de ces corvées était l'obligation, à certains moments de l'année, d'émonder les arbres, de façonner les fagots, de faucher les herbes des pâturages, des prairies, de les faire sécher et de les réunir en bottes : ce genre de travail s'appelait troussures, mettre en trousse : serait-ce l'origine de ces deux noms : Troussencourt et Troussures ?

Nous savons que Probus introduisit dans les Gaules la culture de la vigne et des cerisiers. *Seresum*, comme *sereria*, a signifié un lieu planté de cerisiers. Le supplément de Du Cange cite *seresum* pour *ceresum*. On trouve une permutation de ce genre dans le mot berceau dont l'orthographe ancienne est berseau.

Seresvillers. La terminaison latine de Seres-um enlevée il reste, lettre pour lettre, la première partie du nom Seres-villers. Il y a quelque probabilité que nous sommes là sur une de ces cultures encouragées par Probus, et que l'on croit reconnaître aussi dans Cerisy-Gailly, **Cerisy-Gailly. Cerisy-Buleux. Cerisey. Cherisay. Cerisières. Cerisiers. Cerisoles.** Cerisy-Buleux, Cerisey, Cherisay, Cerisières, Cerisiers, Cerisoles,

Cerisols, Cerisy près Saint-Quentin, Cerisy près d'Arras, Cerisy (Orne), Cerisy-l'Abbaye près de Saint-Lô, Cerisy-la-Salle, Ceriseraie.

Cerisols.
Ceriseraie.

Pernois, qu'on voit appelé Petronosum en 1339, signifierait un sol pierreux ; mais il peut aussi venir de Pernagium qui était le droit de glandée accordé par le seigneur pour la nourriture des porcs dans les bois non clos ; ou bien encore, il est la traduction de *per-nada*, qui effectivement a dû former naturellement le mot Pernois ; c'est la désinence ordinaire des noms terminés en *ada*. Pernada suivant Du Cange, était une métairie, un *prædium rusticum*. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable.

Pernois.

Coisy est un de ces noms qui tourmentent le plus l'esprit de l'étymologiste, parce qu'il se prête à diverses acceptions qui flattent l'imagination. Il paraît synonyme des nombreux Choisy, dont Choiseul est le diminutif, *caseolum* en basse latinité.

Coisy.

Choisy de son côté est nommé tantôt Cauciacum, tantôt Soliacum (*s* pour *ch*). Dans une charte de 1172 notre Coisy est nommé Choisi : « *in territoriis Polivillæ (Poulainville) et Choisi.* » Est-ce *caseolum*, diminutif de *casa*, chaumière, qui est la racine ? Coisy peut avoir effectivement cette signification.

Choisy. Choiseul.

Au moment de la moisson on mettait, disait-on, en coiseaux, en coisiaux, les gerbes que l'on réunissait en forme de cahottes, cahots en terme rustique. En ce cas Coisy aurait été un assemblage de cabanes, un misérable village à l'origine. Coisiaux s'est dit aussi de la réunion des gerbes en dizeaux, ou de leur mise en chaîne, pour les préserver du mauvais temps.

Dans les coutumes locales on voit qu'il est défendu d'escoisseler les gerbes et de les enlever avant que le dimeur ait exercé son droit de dime ou de champart. Sous cette forme on aperçoit que les grains sont mis a sauf, et on en tire la conclusion que Coisy, qui s'est écrit aussi Quoisy, vient de *quietus*, qui est à l'abri des intempéries. En effet, dans le langage picard, être au coi, c'est être à l'abri, être chez soi, et ce mot est devenu une épithète injurieuse dans cette phrase du patois : *comme té v'lo aquoiti* ; comme te voilà

renfermé sans travailler, comme te voilà paresseux ! Est-ce cette interprétation qui a valu autrefois à cette localité le dicton suivant : *ché salops ed'Coisy* (ces salopes de Coisy) ? Si c'était bien là l'origine, elle confirmerait la racine *quietus*, prise ou dégénérée en mauvaise part. Il n'y a pas de doute d'ailleurs qu'accoiser a été dit pour tranquilliser : accoisé, apaisé, reposé. D'un autre côté Choisy-la-Victoire, près Clermont (Oise), est appelé Choisi, Soisy, Soizy, Soeciacum, Soisiacum, dans lesquels on peut soupçonner *societas*, *socius*, association ; serait-ce une petite colonie composée d'étrangers réunis pour cultiver quelque héritage féodal ?

Monplaisir. Mon-idée. Enfin Choisy exprime-t-il un lieu de choix, de prédilection ?
Réderie. Querrieux. comme les Monplaisir, les Mon-idée, les Réderie ; Querrieux,
Quierzy. Kersy. (*carus rivus*, cher ruisseau) ; les Kiersy ou Quierzy, Kersy, Carisiacum ? Nous n'osons donner la préférence à l'une de ces interprétations.

Poulainville. Poulainville paraît se composer d'un nom d'homme ; dans un titre déjà cité, de 1172, on lit : « ... *cum prædicti monasterii fratres apud Flaisserolles commorantes repartagium, medietatem videlicet Decimæ quam Ambianensis Ecclesia de labore Parochianorum suorum in territoriis Polivillæ et Choisi agricolantium de antiquo obtinuerat, retinere attentassent....* » Polivilla est écrit pour Pauli villa très vraisemblablement. La prononciation vicieuse du pays a souvent remplacé la diphthongue *au* par un *o*, comme dans Saint-Pol-sur-Ternoise pour Saint-Paul.

Oissy. Oissy, en basse latinité Osiacum, Auciacum, est synonyme des Auchy, Auxi, Aix, qui signifient eau. Ce village est situé sur le Landon.

Thory. Thury. Thoury. Thory, comme les Thury, Thoury, vient de Tor et Thor, en celtique, qui a la signification de tour, comme Tours, en Vimeu, mais qui exprime aussi un plateau élevé, une éminence. Sur le terroir de Tours en Vimeu il existe deux mottelettes, ou tertres, qui pourraient être des tombelles.

Verpillières vient de *vespillen*, gaspiller ; ce sont des terres de gâst, abandonnées au premier occupant.

Verpillières.

Pour expliquer Estrebœuf, il faut remarquer qu'on a dit indistinctement autrefois *atrium* et *astrium* pour habitation :

Estrebœuf.

Qui n'a ses enfans dont repaistre,
Dont il a sept ou huit à l'aistre.

Qui n'a pas de quoi nourrir ses enfans qui sont sept ou huit à l'aistre, à la maison.

Avant de dire les êtres, on disait les atres du logis. *Astrium* vient probablement d'*atrium* qui était pris pour logis, maison : joint ici au mot bœuf, il représente une bouverie, une étable à bœufs ; nous l'avons déjà rencontré dans Etre-jus pour Estrui-suiz, toit à porcs.

Estruval, c'est l'habitation dans le vallon, dans la vallée ; Etricourt, c'est l'habitation avec ses dépendances, le curtis.

Estruval.

Etricourt.

Bernâtre.

Bernâtre, c'est encore l'âtre, la demeure et de plus *berne*, le domaine féodal : le château environné de son domaine. En parlant de Bernay, Bernage, nous avons exposé ce qu'il faut entendre par le mot Berne.

Gaudechart de Gaud, *galdus*, qui a signifié bois, forêt, et de sart, défriché : c'est encore une fondation agricole après défrichement, synonyme de Ransart.

Gaudechart.

Dès les XI^e, XII^e, XIII^e siècles, Mailly est écrit Malliacum, Mailliacum, Malli, Mailli : faut-il y voir le *mallum* qui serait un chef-lieu de juridiction ? Nous ne trouvons, ni dans les vieux titres, ni dans la tradition, rien qui autorise cette interprétation. Il convient de remarquer que ce nom s'applique à un assez grand nombre de villages avec l'orthographe actuelle et de plus qu'il entre dans la composition d'une foule d'autres noms, comme les Maillac et Meillac, le grand et le petit Maillard, le grand et le petit Meillard, Maillas, Maillat, Meillan, Meillars, la Meilleraye, deux la Mailleray, Meilly, Meillerie, Maillet, quatre Maillé, Mailley, et bien d'autres.

Mailly.

Meillard.

La Meilleraye.

Il faut trouver une cause assez générale pour expliquer le concours de tous ces noms jetés sur des villages disséminés ça et là.

Cette cause peut tenir à des coutumes locales : nous en connaissons deux qui n'ont pas été sans influence pour la composition ou la formation de beaucoup de noms appliqués à nos villages.

Nous avons vu que souvent l'essence dominante de certains arbres suffisait à déterminer leur dénomination ; nous n'en rappellerons pas les exemples, ils sont trop connus. Parmi ces arbres ou arbustes, il en est un qui a été l'objet d'une culture répandue et aujourd'hui presque abandonnée ; c'est le néflier (*mespilus*), autrefois maillier et meillier, dont le fruit, sous le nom de maille et de meille, faisait la joie de nos campagnards ; la récolte était un sujet de réjouissances ; on dansait en faisant des rondes animées ; jeunes et vieux s'évertuaient autour de l'arbre de vie ; c'était le bon temps, il n'y avait pas alors de robes à longue queue, mais on y allait de tout cœur, et avec une naïveté que nous ne voulons plus comprendre, on répétait avec entrain un refrain qui terminait chaque couplet d'une chanson appropriée à la fête « à la Saint-Simon, maille en gron » pour giron. C'était à la Saint-Simon qu'on faisait la récolte. Cet usage s'étendait au loin et peut être l'origine des noms que nous avons cités, entre autres du grand et petit Meillard près de Bernaville. Est-ce bien là qu'il convient de chercher l'origine du nom de Mailly, ou faut-il le rattacher à l'un de ces exercices si en vogue au moyen-âge et qu'on appelait le jeu de mail (*malleus*) ? La lutte s'engageait entre deux groupes de joueurs, dont chaque membre armé d'un mail (maillet à long manche) chassait, suivant certaines règles imposées, une boule de bois livrée à leur attaque ; il portait encore un autre nom dans les campagnes où l'on se servait d'un croc ou croquet qui tenait la place du maillet. Ce n'était pas ce petit jeu doucereux qui s'est introduit aujourd'hui presque dans nos salons ; la vigueur du bras autant que l'adresse terminait alors le combat. Les mots maille, maillet et le croc sont restés des noms de famille, ainsi que le croquet. Nous retrouvons aussi plusieurs villages appelés le Croc, le Crocq et plusieurs lieux-dits.

Meillard.

Le Crocq.

La maison de Mailly portait dans ses armoiries un maillet : cette

particularité rend assez vraisemblable la supposition que le village en a pris son nom.

Un autre Mailly, Mailly-Raineval, est situé près de Moreuil. Raineval (le *vallum*, le fort construit dans le rain, dans le bois) est son nom primitif, mais modifié en 1744, lorsqu'il a été érigé en marquisat en faveur de la famille de Mailly, si bien en cour près de Louis XV. C'est encore un de ces exemples de changements de noms qu'ont éprouvés certains villages.

Mailly-Raineval.

L'exercice du mail a eu son temps de vogue à Amiens, comme partout. Dans la dernière période, le combat se livrait dans un large terrain vague qui s'étendait au sud de la ville, au pied du rempart. Le boulevard du Mail, ainsi que le camp des buttes, maintenant transformé en rue, en conserve le souvenir. La population, se réunissant dans ce camp (champ) des buttes, s'y livrait à divers exercices et entre autres on y dressait, suivant l'expression consacrée, le jeu de mail, autrement appelé pamail pour palle mail : *palla*, balle (*pila*) et mail pour maillet ; en italien *palla a maglio* ; *palla*, boule à jouer, et *maglio*, masse, maillet.

Boulevard du Mail.

Rue du Camp-des-buttes.

Parallèlement aux exercices qui viennent d'être rappelés, il en existait un autre qui consistait à abattre une oie à coups de crocs ou bâtons. On dressait verticalement deux piquets que l'on surmontait d'une traverse à laquelle on pendait la pauvre bête prise par le cou, les joueurs se plaçaient à quarante ou cinquante pieds de distance et dans la direction donnée par l'alignement des deux piquets qui protégeaient ainsi un peu l'oie offerte en holocauste à celui qui, après bien des essais infructueux, parvenait à lui couper le cou et à l'abattre. Ce pitoyable jeu était fort répandu et a laissé son nom au village appelé Crocquoison. On en rencontre des traces dans maintes fosses dites : fosses à l'oison.

Crocquoison.

Le mot croc vient de l'allemand *krücte*, béquille, potence.

Wagnat, ferme située près de Canaples et démolie depuis peu d'années, est un synonyme de métairie. On disait autrefois : donner à gagnage, à gain, les terres dont les produits étaient partagés

Wagnat.

entre le propriétaire et le colon ou tenancier. En basse latinité *wanagium*, *waignagium* (ganage, gainage), d'où sort le mot gain, était une expression très usitée.

Woignarue. Woignarue, défiguré pour son orthographe, mais non pour sa prononciation, est encore un reste de ces fondations agricoles dont le partage des fruits était la base d'une association nécessaire, quand la classe moyenne de la population n'avait pas encore surgi entre le privilège et le servage dans les campagnes.

Prouville. Dans Prouville, Prou avait la signification de profit, autrefois proufit : c'est le pendant de Wagnat. On serait porté à admettre

Prouzel. une synonymie dans Prouzel (diminutif) ; mais l'orthographe de ce nom en 1301, Parousel, Perrouzel, Perousel, fait naître un doute. Ce diminutif rappellerait-il la présence en ce lieu d'une pierre, d'un menhir peu considérable ? Peron, pour Perron, était le nom que l'on donnait à ces vieux monuments du druidisme ; Perron signifie simplement une pierre. Nous l'avons vu ou nous le verrons encore au nom Péronne.

Watiéville. Watiéville est le nom de deux fermes isolées, comme il s'en est construit un grand nombre autrefois, pour mettre en valeur soit des terres abandonnées après des malheurs publics, soit le sol de bois défrichés. Dans une copie d'une carte des domaines de l'abbaye de Sainte-Larme près de Selincourt, qui aurait porté la date de 1150 suivant une légende énoncée sur la copie, on trouve, entre autres localités citées, un Watiéville près de Guibert-Mesnil, avec la dénomination *Walterii-villa* et avec cette mention du copiste ajoutée à la marge : ferme construite en 1145 par Waltier (Gautier) premier abbé de Sainte-Larme.

Si ces notions existaient sur la carte de 1150, il ne devrait s'élever aucun doute sur l'origine de ce Watiéville, si toutefois il est bien le même que *Walterii-villa* que porte ladite carte ; c'est la copie qui l'interprète par Watiéville qui n'est pas une décomposition naturelle de *Walteri*, lequel aurait dû donner Wautier : *al* devient *au* et la lettre *r* devait rester attachée à la finale ; au lieu de Watiéville, on

aurait eu Wautier-ville ou Gautier-ville : telle est bien la marche suivie dans la formation de la langue romane. On ne peut donc admettre avec une entière confiance l'interprétation du copiste, et alors il est permis de chercher une autre explication de Watié-ville.

Entre ce mot et Watteblérie, Wattéglise, Wattihurt, il existe une analogie assez sensible. Ce sont des fermes construites à l'écart des centres de populations ; ce sont des créations agricoles jetées au loin pour féconder les parties du sol restées incultes. On se sent porté de prime abord à admettre qu'il s'agit là de rapine dans Watteblérie, de dégât occasionné à une église dans Wattéglise ; mais il faut remarquer que *vastum* qui a eu l'acception de pays désert, dévasté, a signifié d'abord sous la dénomination *vastum* et celle de *wastina*, un lieu dont on a arraché les arbres, un défrichement, une culture nouvelle.

Du Cange cite au mot *gastina* qui est le même mot que *wastina* : «... *omnem Decimam novæ terræ quæ vulgo wastina vocatur.* » Le donateur concède toute la dime de la terre nouvelle que vulgairement on appelle wastine. Ainsi, au moment du défrichement, on a dit dévastée, dépeuplée (*vastare*) la portion de la forêt qu'on dépouillait de ses arbres, et l'idée de ravage restée attachée au sol lui a servi de dénomination sous le nom de vaste, de gaste, de wastine, (la lettre *t* doublée remplaçant la lettre *s*).

En résumé Watié-ville signifie la villa établie dans le Watti, dans la Wastine ; Watteblérie c'est le terrain défriché propre à la culture du blé ; Wattéglise, c'est la fondation d'une chapelle dans une terre neuve (*terra nova*) ; Wattihurt, placé sur le bord de la mer et battu par les tempêtes, représente bien le wast ou wastine exposé au heurt des vents.

Thuison, faubourg d'Abbeville. On a dit Tuois et Tuision pour massacre. Ce lieu placé hors de la ville a servi d'abattoir public. C'était l'expression usitée autrefois pour tuerie, effusion de sang : nous citerons ce passage : «... effusion de sang à hauteur d'un

**Watteblérie. Wattéglise.
Wattihurt.**

Thuison.

» demi pied, au moyen de la grande occision et *tuision* des per-
» sonnes.... »

Je demande bien pardon d'émettre pareille définition devant des savants qui ont dit sérieusement qu'à Thuison Tuis, le Mercure, le grand dieu des Germains, était venu là recevoir les hommages des mortels.

Verjolay.

Verjolay tire probablement son nom de la fête appelée Vergolay au retour du printemps (*ver*, printemps). Verjolay est une dépendance du Boisle dont la population se portait dans un bocage voisin (*lay*) pour célébrer le retour des feuilles et des fleurs. Cet usage était général dans notre contrée ; ici, comme nous l'avons dit, c'était le bois de Saint-Servais qui était témoin des folies (fête des feuilles) qui signalaient cette fête de jour et de nuit.

**Monflières. Mouflières.
Mouflers.**

Les trois noms Monflières, Mouflières, Mouflers doivent avoir une racine commune. La première syllabe *mon* est devenue *mou*, comme monastère est devenu moustier. Cette syllabe a d'ailleurs subi des altérations successives qui en rendent problématique la signification. En 845 et 856 ce nom s'écrivait *Masflariæ*, puis *Mafliériæ* en 1163, 1176 et 1218, et en même temps *Mulfleriæ*, enfin *Moufflers* en 1301. L'on doit remarquer que l'orthographe la plus ancienne est *Mas flariæ* ; il est probable que c'est là son nom primitif : nous avons déjà vu que *mas* a la signification de maison avec des dépendances, qu'il a produit *Mazis*, et que devenu *mes*, *mez*, il a donné Mézières, Mézerolles ; *flariæ* et *fleriæ* sont le même mot que *Flers*, venant de *flexus*, *flexeriæ*, puis *fleriæ*, closerie, enceinte de haies ; enfin c'est l'habitation principale du lieu avec son enclos.

Maxis.

Mézières. Mézerolles.

Flers.

Gamaches.

Gamaches s'est appelé autrefois *Walimago*, *Gualimago*, puis *Gamapium*. Ce dernier nom est celui qui paraîtrait d'abord le plus ancien, parce qu'on le rencontre dans une charte portant la date de 707, contenant donation faite à un monastère par Pépin d'Héristal, d'un lieu dit *Gamapium* qui paraît être Gamache en Vexin, mais ce n'est qu'une copie faite sans doute longtemps après cette date, et on peut admettre avec grande vraisemblance, parce que le fait se

produit souvent, que le copiste a remplacé le nom primitif par le nom usité au moment où il écrivait. Walimago, par sa forme, appartient à un âge bien plus reculé que Gamapium qui se rattache évidemment au nom moderne et qui n'est qu'un dérivé de Walimago, par contraction.

Dans la vie de S. Valery, Gamaches en Vimeu est nommé Walimago et Gualimago qui ne sont qu'un seul et même mot. Dans d'autres actes, notre Gamaches prend aussi le nom de Gamapium. On ne peut comprendre la présence ici de la lettre *p* qu'en admettant une erreur de langage, ou peut-être d'orthographe simplement ; car c'est Gamagium qui devrait exister, comme contraction de Galimagium. Ce qui est certain, c'est que Gamapium n'a jamais pu donner Gamaches, ni Gamaches donner Gamapium : ce n'est pas l'allure du passage du latin en langue romane, ou de celle-ci en basse latinité. La consonnance est toujours observée, et l'oreille, chez un peuple illettré, lui servait de guide bien plus que l'orthographe : or, les lettres *g* et *p* ne sont pas de même organe et n'ont pu être confondues. De ces observations on peut conclure que jamais Gamaches n'a été appelé Gamape, et que Gamapium n'est qu'une erreur d'orthographe qui s'est reproduite dans diverses chartes copiées les unes sur les autres.

Il est à peu près inutile de faire remarquer que Walimago et Gualimago sont le même mot et que, si l'orthographe varie, la prononciation ne change pas. Walimago a dû fournir Walimage en langue romane : *ge* et *che* sont de même organe et Walimage est devenu Walimache, Galimache et Gamaches, par élision de la syllabe *li*, l'accent rude portant sur la première et la troisième syllabes : c'est toujours la syllabe douce qui s'élide, parce qu'elle ne se prononçait que faiblement.

Walimago, Galimache, se compose de deux mots : la première partie *Wali* ne nous laisse pas d'hésitation ; nous la rencontrons fréquemment, comme dans *Wail*, *Wailly*, *Gailly*. C'est le même mot que *vallis*, la vallée ; en effet, les deux Gamaches sont situés

Wail. Wailly. Gailly.

dans une vallée, sur un cours d'eau, comme les trois autres villages que nous venons de citer.

Galametz.

Sur le terroir même de Gamaches existait un fief appelé indistinctement Gamoreaux et Vaux-Moreaulx : donc *ga* dans Gamaches répond à vaux, ou *vallis* ; ainsi que dans Galametz, le *mez*, l'habitation dans la vallée.

Rouen.

Senlis. Beauvais.

Quant à la seconde partie de Gali-mago, c'est bien le mot gaulois *mag*, qui se plaçait à la fin des noms de villes, et auquel les Romains avaient ajouté leur suffixe en *us*, comme dans Rothomagus, Rouen ; dans Augusto-magus, Senlis ; dans Cæsaro-magus, Beauvais. La présence de *Mag*, qui est une expression gauloise, justifie pleinement l'antériorité de Walimago sur Gamapium qui n'est qu'un dérivé avec une faute d'orthographe ; on ne trouve nulle part cette localité portant le nom de Gamapes : c'est Gamagium qu'il faut lire, et *mag* comme *mas* indique toujours un lieu habité.

Galametz.

En résumé, comme nous l'avons dit pour Galametz, Gamaches signifie une habitation ou une agglomération d'habitations dans la vallée.

**Machy. Machiel. Machecourt. Mache-
mont. Macheville.**

Machy, Machiel, son diminutif, Machecourt, Mache-
ville ont tous la même racine ; Machy s'appelait Masciacum en 750. C'est le mot *mas* qui est la base de ces noms, et l'on sait que *mas* signifie une maison avec ses dépendances ; il est à peu près inutile de faire encore remarquer que le *ch* a pris ici la place de la lettre *s* finale.

Luzières.

**Luisiers. Luzières. Lu-
zies. Luzh. Luiset.
Luzet. Luzé.**

Luzières était autrefois Luziers : plusieurs localités et lieux-dits s'appellent Luisiers, Luzières, Luziez, Luzy, Luiset, Luzet, Luzé. Tous ces noms signifient cercueil, et par extension cimetière, en vieux langage picard. En 1804, au lieu dit les Luisiers, la charrue a mis au jour des sarcophages et diverses poteries ; à Gerberoy se trouve le champ des Luisets, ainsi que sous le camp de Tirancourt, où il se nomme le camp des Luzés : partout ces lieux ont fourni de nombreuses sépultures gallo-romaines, avec des vases en terre cuite et des médailles de cette époque. Ce nom peut venir de *luzorixæ*, qui étaient des barques placées par les Romains sur les fleuves

Gerberoy.

Tirancourt.

pour la protection des frontières : il existait sans doute quelque ressemblance entre la forme de ces barques et celle des sarcophages. Luzier, ouvrier faisant des luzés, est resté un nom de famille.

Sarcus prend aussi sa dénomination d'un lieu ancien de sépulture : la grammaire historique d'Auguste Brachet fait dériver cercueil de Sarco-phage. La lettre *s* initiale a cédé sa place à un *c*, comme *certura* a été dit pour *sartura*, lieu défriché. Dans le testament de Jehan d'Ailly, en 1522, on lit : «... en la chapelle et au sarcus » (tombeau) où deffunct monseigneur Jehan d'Ally, mon père, » repose.... »

L'un des villages nommés Cerqueux s'appelait Sarcophagis au *xiv*^e siècle. Il ne peut guère rester douteux que Sarcus, ainsi que les Cerqueux, les Sarcos, les Sarcy, ont pris leur dénomination de l'existence d'anciens cimetières romains près desquels ils auront été établis.

Sarcelles peut être un diminutif de Sarcus, s'il n'est pas une altération de *sacella*, petite chapelle ; mais il est plus probable qu'il dérive aussi de *sarco*, *sarcha*, qui en basse latinité signifiait cercueil, autrefois sercueil : il est encore à remarquer que, même sous la forme *sacella*, les Romains entendaient désigner des sépultures qui comportaient un édifice de quelque importance. (Bergier, p. 174).

Misery est encore un de ces noms altérés qui passent sans cesse sous nos yeux : c'est Mesery qu'il faut voir ici. Il est synonyme de *mes* qui donne Mesery, comme Mézerolles.

Dans Oneux, l'altération est plus profonde que dans Misery. On l'écrivait Honneux et Onneu en 1240, Anodio en 1250, Onuef et Omnodio en 1301. Le désordre est grand, et plus grand encore qu'il ne paraît.

Nous dirons d'abord que la Neuville, près de Saint-Riquier, est placée dans un pli de terrain assez profond, et qu'Oneux, dont dépend la Neuville, est situé sur une croupe qui domine complètement ce village.

On a cru voir dans Oneux un nœud quelconque, resté jusqu'ici à l'état d'énigme, et les tabellions nous ont donné dans leur pitoyable

Sarcus.

Certura.

Cerqueux.

Sarcos. Sarcy.

Sarcelles.

Misery.

Oneux.

latin Anodio et Omnodio, tirés de *nodus*, un nœud ; comme le mot commençait par la consonnance de la lettre *o* mal prononcée, ils ont fait précéder le *nodus* par quelque chose, n'importe quoi : l'un a écrit Omnodio, et l'autre Anodio. Mais de quoi s'agit-il réellement ? Le voici : la Neuville est en bas, dans le val, et Oneux est en haut, sur la croupe : c'est Bas Neuville et Haut Neuville, et par abréviation Haut-Neu.

Maints exemples viennent démontrer que, par une mauvaise prononciation si ordinaire même aujourd'hui, la diphthongue *au* a été traduite par *o*. Quant à la lettre *h* on pelotait avec elle, on l'enlevait, on l'ajoutait capricieusement (Rheims pour Reims, haut de *altus*) ; nous n'étions pas d'ailleurs des délicats, et nous faisons alors ce que font de notre temps nos bons campagnards dans leur correspondance : ils ne s'arrêtent guère à un *h* ou à un *au*, ils entendent user de leurs lettres en toute liberté, et s'étudient seulement à reproduire autant que possible le son qui arrive à leur oreille dans la prononciation des mots. Nous en étions là quand, dans le *xr^e* et le *xii^e* siècles, on se mit à rédiger des chartes en langage populaire ; il y avait déjà bien des siècles que la langue romane existait, mais elle n'était que parlée, le latin seul était la langue officielle. Les noms de lieux avaient été estropiés comme les mots du vocabulaire, et c'est dans cet état de décomposition qu'arrivés sous la plume ignorante du scribe, ils ont été reproduits, souvent à tout hasard, pour servir d'étude et de casse-tête aux étymologistes.

Pour exemples de ces mutations nous citerons otage, autrefois ostagier, qui vient de *hospes*, *hospitis*, hôte ; Saint-Ouen pour Sanctus-Audoenus, Ouvillers, autrefois Ovillers, Auvillers en 1301, pour Hautvillers, le ruisseau Omignon, autrefois Augminona, Alminio ; *auga*, eau, en langue gauloise, d'où vient Eu pour eau. Cette ville, dans les temps les plus reculés, s'appelait Auga, ainsi que la rivière sur les rives de laquelle elle est assise. Il n'est pas douteux qu'Auga est l'une des formes nombreuses qui ont été employées pour exprimer eau : on a eu tort d'y chercher une contraction d'Augusta qui aurait fait Austa et non Auga.

Ouvillers.

Omignon.

Eu.

Omignon signifie tout simplement *aqua minor*, petit cours d'eau.

Origny était Alvregny (Auregny) en 1186, Avregny en 1228 et Aorigny postérieurement : c'est bien encore la lettre *o* remplaçant *au* mis pour eau, et qui s'écrivait *av* dans Avregny, Alv-regny : Av-regny, Origny se compose de deux parties : Av pour eau, et Regny qui n'est autre que reny, bois. On se rappelle sans doute que ren, ram, rain signifient un bois. C'est ainsi une localité placée dans une vallée et près d'une forêt. Nous avons près de nous, sur la commune de Jumelle, la ferme de Saint-Nicolas, appelée communément Saint-Nicolas d'Erigny, mais que les titres anciens nomment tous Saint-Nicolas de Rigny, et Saint-Nicolas au Bois : Rigny et Bois sont donc bien synonymes.

Origny.

Saint-Nicolas d'Erigny.

Omiécourt, Aumécourt en 1301, puis Omécourt et Homecuria en basse latinité, est dit pour Haut-mes-court. C'est le curtis avec son haut *mes*, son haut manoir. Omancourt, avec sa traduction barbare, Ocmundi curtis en 1015, est bien Haute-manse, Altus mansus-curtis.

Omiécourt.

Omancourt.

Dans notre langue actuelle nous avons oiseau venu d'*avis* ; orange de *malum aureum*, pomme d'or ; or, lui-même vient de *aurum* : nous disons souvent Obert pour Aubert. Les exemples fourmillent et témoignent assez bien qu'Oneux est une décomposition de Haut-neuville, *Alta nova villa*.

Oneux.

Nous dirons en passant que l'expression *nova villa* est loin d'emporter avec elle l'idée d'un établissement moderne. Les Romains ont employé ces mots *villa* et *nova villa* pour leurs premières colonies dans les Gaules, et comme chaque génération s'est ensuite emparée de ces expressions, elles ne peuvent servir de guide, quand on recherche l'âge d'un établissement.

Plusieurs localités portent le nom de Nœux qui incontestablement est la traduction de *novus*, *nova villa* : comme *nodus* a donné nœud, *voium* vœu, *ovum* œuf, de même *novus* a fourni neuf et Nœux. La lettre *x*, à la fin du mot, remplace la lettre *s* qui, comme nous l'avons fait observer, a été pendant longtemps la marque de la première personne du singulier : c'est la lettre *s* de *novus* qui se repro-

Nœux.

duit dans Nœux. Aussi Nœux s'écrivait-il *nues* en 1301, et l'assemblage de l'œ vient de la prononciation qui en 1282 donnait Nœvile pour Neuville, et encore Nœuville : la Neuve-Capelle (Artois) s'écrivait la Nœuve-Capelle.

Un village du nom de Vitris, détruit en 882 par les Normands, fut rebâti au x^e siècle et reçut le nom de Nœve : c'est Nœux, du canton d'Houdain (Artois).

S'il est nécessaire d'ajouter d'autres preuves, nous citerons ce passage : « Si on omettait le Bissexte (le jour bissextile), après moult » d'ans, *nœus* (le nouvel an) escarroit (écherrait) entor le feste Saint- » Jehan. » Et encore dans un bail de 1375, par le commandeur d'Ivry-le-Temple, on lit : « Ils livreront les jaschières en lonc de la » *næ* roye. » Les jachères seront livrées le long de la nouvelle roye. Roye, comme nous l'avons expliqué, est un terrain défriché et récemment livré à la culture.

Roye.

Ces citations groupées autour d'Oneux ne peuvent laisser de doute sur sa signification.

Nogent.

Puisque nous parlons de *novus*, neuf, nous placerons ici Nogent qui se présente à notre souvenir : Novientum en 692, Novigentum en 695, Novigentus en 829 et Neugentum. Sous ces formes barbares il n'est pas cependant difficile de reconnaître *nova gens*, colonie nouvelle, généralement composée d'étrangers, qui venaient s'établir sur des terrains en friches depuis longtemps.

Neuilly. Nouilly. Nully.

Les Neuilly, Nouilly, Nully, sont aussi des *novæ villæ*, ou peut-être mieux des Novio et Noviliaco, des Novales, des Nouvelles, colonies fondées sur des terres nouvellement défrichées et concédées aux défricheurs qui en avaient la jouissance, moyennant une redevance en nature. Cette jouissance leur était acquise d'une manière absolue, tant qu'ils exécutaient le pacte convenu à l'origine, et ce droit passait à leurs hoirs.

Neuillé.

Nuillé. Neuillé.

Neuillé en Touraine est appelé *noviliacus vicus* ; un autre Neuilly, aussi en Touraine, a été fondé du temps de S^{te} Clotilde, femme de Clovis. Les Neuilly, Nouilly, Nully, Nuillé, Neuillé, sont nombreux, parce que leur origine se rattache aux défrichements qui s'opérèrent

de toutes parts sur la surface des Gaules et transformèrent leur aspect et même leur climat.

Les noms anciens de Marquaix sont Marquaysio, Marcasio, Marçais : son nom doit se composer de mark, limite, et aix, eau, lieu voisin de l'eau. Sa situation sur les bords de la rivière la Cologne confirme cette interprétation.

Les nombreux lieux dits Marquets (Desmarquet, nom propre) Marquelets, Marclets sont aussi situés en vallée, près de l'eau.

A côté de ces noms on peut citer d'autres localités qui sont placées dans un marais, comme Maresmontiers, le monastère dans le marais ; Maresquel près d'Hesdin, le petit marais ; Mermont, près d'Airaines, est une digue jetée en travers du marais pour servir de communication entre les deux rives. C'est à tort qu'on a vu là une digue élevée pour arrêter le flot de la mer dans des temps fort anciens. Si la marée a jamais monté en cet endroit, c'est avant la création de l'homme.

Marenla, autrefois Maralila, dans la vallée de la Canche, près de Montreuil, est aussi un diminutif de marais, un petit marais.

Pandare a été employé pour *bandare*, donner, octroyer un ban, une charte. Pendé répond à cette expression : lieu affranchi par une charte, un franclieu, un franqueville.

Pargny, contraction de Parnagium, parnage, pasnage, lieu où le pernage (parcours des bestiaux dans les bois et la vaine pâture) était autorisé par le seigneur.

Rapeium, locus sentibus et dumis obsitus, lieu couvert de buissons et d'épines. Faut-il chercher l'étymologie de Rapechy dans cette citation du complément de Du Cange ? elle est assez probable.

Buigny, autrefois Bugny, et Buny sont sans doute synonymes, Bu étant leur racine commune, dans Buniacum qui signifie un lieu couvert de bois dans lequel ces deux villages se sont formés.

Cappy était Capiacum en 877, Capeium en 1184 ; Capia, dit pour Cavea et Cava, indique un lieu défendu par une levée de terre, un retranchement et des fossés : c'est un synonyme de nos Fertés, des Fossebleuet, Fossemanant ; *cavare* et *fodere* ont la même acception.

Marquaix.

Marquets.

Marquelets. Marclets.

Maresmontiers.

Maresquet. Mermont.

Marenla.

Pendé.

Pargny.

Rapechy.

Buigny. Buny.

Cappy.

Bratus-pantium. Les personnes, qui ont travaillé à la recherche de la position qu'occupait le Bratus-pantium dont parle César dans ses commentaires, connaissent les controverses nombreuses qui ont eu lieu à ce sujet : notre intention est de n'ajouter que quelques observations qui tendent à établir que la véritable situation était au lieu ou près du lieu où nous voyons aujourd'hui Caply.

Caply.

D'abord que signifie Caply que l'on interprète généralement par *caput locus*, chef-lieu ? Cap est bien la contraction de *caput* ; et ly, de *locus* : c'est peu douteux.

Quel rôle ce chef-lieu devait-il remplir au point de vue administratif ? Il ne nous reste aucun document écrit qui puisse nous venir en aide pour établir le périmètre de son ressort ; mais les circonscriptions anciennes ont persisté généralement jusqu'à nous, et si Caply a été réellement un chef-lieu, un lieu capital, c'est l'arrondissement actuel de Clermont qu'il conviendrait de lui assigner. Son importance ancienne paraît se démontrer, quand on considère que près de lui gisent encore de nombreux débris de constructions au milieu desquelles, depuis des siècles, on recueille fréquemment des armes, des poteries, des objets d'art et des monnaies gauloises et romaines qui viennent attester l'époque où cette localité a donné quelque éclat.

Cependant l'expression chef-lieu n'est ordinairement qu'une qualification ajoutée au nom d'une ville, mais non pas le nom même. Le mot *caput* a été employé avec les acceptions les plus variées : la liste en serait longue. On peut consulter à ce sujet le glossaire de Du Cange et l'on verra que toujours sa présence, dans un mot composé, indique une préséance, une prééminence. C'est ainsi qu'il signifie *fortalitia*, et *fortalitiæ munimenta*, une forteresse, et plus spécialement ses remparts et tout ce qui concourt à la défense.

Au mot *caput*, *caput castrî*, on lit dans le Glossaire : «.... *et alias proprietates quascumque quas Bertrandus habet, tenet et possidet in villa et Capite seu fortalitia Castrî prædicti de Lautreco....* »

Après ces explications on peut dire que Caply signifie : le lieu de

la forteresse, *capitis locus*, le lieu où s'élevait la forteresse. Il semble qu'on trouve dans cette définition un lien entre Bratus-pantium détruit et une localité qui lui a succédé, qui a surgi de ses ruines, et dont le nom actuel, Caply, perpétue le souvenir.

César appelle Bratus-pantium la forteresse principale des Bellovaques ; on peut juger de l'étendue de son enceinte par la population nombreuse qu'il y trouve ; il ressort aussi de son récit que Bratius-pantium était peu éloigné de la frontière des Ambiani, où il reçoit le lendemain leurs députés. Puis l'histoire se tait complètement sur cette localité, comme sur bien d'autres villes ; mais il n'est point douteux qu'une cité gallo-romaine d'une civilisation avancée a fleuri dans cette contrée.

Quelle serait cette ville innommée, si ce n'est la Brate-panse de César, dont en vain on a cherché les traces partout ailleurs. Forteresse sous les Gaulois, ville alors resserrée dans une enceinte, elle a dû, sous l'impulsion générale donnée par les conquérants, prendre la physionomie d'une ville civilisée, comme on a vu par la même cause se développer Samarobriva, Durocortorum, Silvanectum, et toutes les localités où les Romains établirent leur autorité. Il est probable qu'elle a été ruinée par les flots de barbares qui, au commencement du v^e siècle, inondèrent et ravagèrent les Gaules, et qui laissèrent près de Caply l'empreinte de leur passage, en attachant leur nom au village de Vendeuil, bourgade des Vendes ou Vandales.

Caply n'est peut-être que la traduction de Bratus-pantium. Ce nom se compose de deux mots, puisque César, en le traduisant dans sa langue, ajoute la désinence latine à chacun de ces deux mots.

Nous pensons que Bret, ou Brat, dans le langage gaulois, suivant le dialecte, est synonyme de Ferté, lieu fortifié ; ce mot est resté dans notre vocabulaire et nous a fourni une foule de noms de lieux dans la composition desquels *Bret* est reconnaissable : nous pouvons citer, entre autre Breteil, Bretel, Breteau, Bretenoy, Bretencourt, les Breteuil, les Breteville, les Bretigny, les Bretizel, les Brette, et sans doute aussi plusieurs localités qu'on a affublées du nom de Bretagne, en altérant la forme primitive, Bretachia.

Vandeuil.

Brate-panse.

Breteil. Bretel. Breteau.

Bretenoy. Bretencourt.

Breteuil. Breteville.

Bretigny. Bretizel.

Brette. Bretagne.

Nous avons encore, au moyen-âge, un genre de fortification qui consistait en une tour en charpente, avec créneaux, qui protégeait l'enceinte des villes et que l'on appelait bretache, bretèque, bretèche. On sait que les Gaulois usaient du même procédé pour la défense de leurs murailles : il est ainsi fort probable que notre mot bretèche a été emprunté à leur langue, en conservant sa signification.

Par une analogie assez naturelle, le mot *Bret*, qui est resté un nom de famille, était devenu une épithète qui s'appliquait aux batailleurs : ainsi, dans une charte de 1139, nous rencontrons un de ces ferrailleurs qui se complaisaient dans les qualifications les plus expressives du genre : *Petrus le Bret, et scindens catenam* : Pierre le Bret, et brise-chaîne.

Maintenant nous avons encore bretteur, celui qui se sert de la brette, cette longue rapière dentelée qui avait pris sa forme et son nom de la dentelure qui couronnait le sommet de la bretèche. Il paraît ainsi assez vraisemblable que le mot gaulois *Brat* ou *Bret* est resté attaché à notre langue. Les nombreuses monnaies gauloises rencontrées sur le sol de Caply, au milieu des ruines gallo-romaines, attestent en même temps que nous sommes là placés sur un établissement antérieur à la conquête et que la civilisation romaine a développé : nous ne voyons pas d'autre nom à lui donner que *Bratpanse* (*Bratus-pantium*).

Cette question a été traitée à maintes reprises par les autorités les plus compétentes, et, si une solution absolue n'est pas encore obtenue, on peut cependant reconnaître que les notions recueillies donnent la plus grande probabilité à la version qui veut que ce soit bien là le lieu où s'élevait l'ancienne forteresse des Bellovaques.

Aux observations, qui ont été faites par les archéologues à l'appui de cette opinion, nous ajouterons celle-ci : quand une ville disparaît au milieu d'une catastrophe, il est rare que ceux des habitants qui ont échappé au désastre s'éloignent pour toujours de leur pays. Une ville nouvelle cherche à se relever, si ce n'est sur les ruines mêmes, au moins à peu de distance. Les exemples sont nombreux, mais nous n'en citerons qu'un, lequel se rattache au bouleversement de

fond en comble de la malheureuse Sagonte. A côté de ses ruines, et non sur les ruines mêmes, se forma une autre ville connue aujourd'hui sous un autre nom, Mur viedro (Les vieux murs), et qui a vécu sans éclat. Son nom rappelle le souvenir de Sagonte, comme Caply, avec la signification que nous admettons (*locus capitis*, le lieu de la forteresse) serait placé ici en témoignage de l'existence de l'ancien Brat-panse, non loin duquel s'est formé dans des conditions semblables le bourg de Bret-euil (Bretolium). La désinence en *euil* est un diminutif et remplace en français la terminaison *olium* des Latins. C'est donc le petit Bret, comme *monasteriolum* a fait Montreuil ; *morolium*, Moreuil (le petit marais, ou petite habitation dans la vallée) ; *bernohium*, Berneuil, le petit berne, ou baronage : Ber et Bar ont signifié Baron. Les *a* et *e* prennent la place l'un de l'autre suivant l'idiome de la localité.

Montreuil.

Moreuil.

Berneuil.

Breteuil, qui est le petit Bret, laisse soupçonner qu'en se formant aussi avec les débris de Brat-panse, elle en prit le nom, et, conservant ainsi sa mémoire, elle peut servir à en constater la position.

Un chétif village près d'Amiens et un pauvre hameau non loin de Montdidier portent le nom de Grattepanche : la ressemblance de ce nom avec Brat-panse (Bratus-pantium) a naturellement attiré l'attention des explorateurs. Le village près d'Amiens a possédé une tour féodale élevée sur un mamelon que l'on distingue encore, et autour duquel se sont groupées les habitations. Cette tour était en communication avec un souterrain assez spacieux, qui débouche au-dessous du village, dans un pli que forme le terrain. Le fort est le nom que les habitants donnent aujourd'hui à ce souterrain qu'ils confondent dans leur souvenir avec la tour qui n'est plus sous leurs yeux.

Grattepanche.

L'imagination se mettant de la partie, on a voulu trouver dans Grattepanche le Brat-panse gaulois : on a même donné à une plaine voisine le nom de Camp-César, mais l'on n'y trouve aucune trace de campement.

Une tourelle montée sur une butte facticé avec un souterrain à sa base, c'est bien là le travail général du moyen-âge ; presque tous les

villages peuvent offrir cette physionomie. Les dimensions exigües de la base de la tourelle éloignent toute idée d'une forteresse qui eût pu contenir la population renfermée dans *Bratus-pantium*, d'où César tire de nombreux ôtages qu'il choisit parmi les familles les plus puissantes.

On n'a découvert aucune sépulture, ni armes, ni poteries, ni monnaies gauloises et romaines, comme à Caply; tout concourt donc à repousser la pensée que ce village a pu être l'*oppidum* des Bellovaques, dont le territoire d'ailleurs ne s'étendait pas jusque là. Le hameau près de Montdidier est encore plus dépourvu de ces traces que laisse toujours après elle la destruction d'une forteresse importante.

Ces deux noms Grattepanche, un peu déformés par le patois local, sont cependant trop rapprochés par leur forme du mot *Brat-panse* pour que l'on puisse admettre que le hasard seul ait produit cette ressemblance. On doit être plus près de la vérité en disant que cette expression gauloise, qui signifiait un lieu fortifié, a survécu dans le langage des populations qui en ont gratifié le donjon féodal des deux localités dont nous nous occupons, comme ailleurs elles ont dit

Breteuil. Bretizel. Brette. Breteuil, Bretizel, les Brette, et maints autres lieux.

Nous laisserons de côté cette version triviale qui attribue au nom de Grattepanche une bouffonnerie faite sur ses habitants que l'on représente se traînant sur le ventre pour pénétrer dans leur souterrain. A ce point de vue, chaque village serait un gratte panche. Il est plus que probable que *Pantium* latinisé est un mot de la langue indigène: s'il est permis de lui assigner une signification, c'est en cherchant une analogie avec l'emploi des expressions usitées chez tous les peuples pour peindre le mamelon, soit factice, soit naturel, sur lequel s'établissait partout le *propugnaculum* que chaque peuple, dans l'antiquité, élevait pour sa protection. Ce sont chez nous les Lamotte, les

Lamotte.
Clermont. Montfort.
Frettemolle. Frette-
meule. Poix. Poissy.
Mirepoix. Picquigny.

Clermont, les Montfort, les Frettemolle, Frettemeule, les Poix, Poissy, Mirepoix, Picquigny, etc., tous noms qui expriment la butte fortifiée. Dans Bret nous avons la fortification et dans *Pantium* le monticule qui portait la forteresse, synonyme de tous les Montfort.

Les Bœufs, Boeria, *prædium rusticum* ; et Bovaria, *stabulum boum* : métairie destinée particulièrement à la reproduction de la race bovine.

Les Bœufs.

Cardonnette et Cardonnois : qualification donnée aux terres ingrates, délaissées en grande partie par la culture, et qui n'avaient d'autre parure que des chardons.

Cardonnette. Cardonnois.

Camp-Thibault : le mot Camp était employé comme synonyme de canton, une certaine étendue de terre, un domaine. C'est ici le domaine de Thibault qui avait laissé son nom au bois voisin, récemment défriché.

Camp-Thibault.

Carrouge vient de *Quadrum*, qui, en basse latinité, signifiait une carrière : « *si Dominus voluit operari de petra cissa, levare quadro, ad sumptum suum faciet.* » Si le seigneur veut construire en pierres de taille (*cissa* pour *scissa*) il les fera enlever de la carrière à ses frais.

Carrouge.

En retranchant la lettre *d* de *quadrum*, nous avons fait *quar* en langue romane, lequel est devenu char, et le char attelé s'est appelé *quadriga* avec la signification de charroi. « *Quadriga Domini, sicut quadriga aliorum, faciet vices suas.* » Le seigneur fera à son tour les charriages avec les autres habitants. Comme de *quadriga* on a fait *carroie* et *carrosse*, on a dit aussi *Carrouge* en changeant dans *carroie*, comme souvent, la lettre *i* en *g* ; et en définitive, *Carrouge* doit être pris avec le sens de carrière.

On appelait aussi *Carregium* l'obligation imposée aux habitants par le seigneur de faire tous ses charriages, soit pour le transport des bois, soit pour la rentrée des récoltes. Cette servitude a pu donner son nom à un village : c'est ainsi que plusieurs localités portent le nom la Carrière, les Carrières.

Neuilly-en-Thelle était *Noviliaco* en 690 : terre nouvellement mise en culture : il est synonyme de Neuilly qui répond à *nova villa*, Neuville.

Neuilly-en-Thelle.

Neuilly.

Dès 662, Corbie (le diplôme de sa fondation est daté du 6 septembre) est déjà nommée *Corbeia*, et dans plusieurs chartes *Corbegia*, *Corveia*, *Corva*.

Corbie.

Bien des étymologies ont été proposées pour ce nom.

On a fait remarquer que *corvata*, qui a une grande analogie avec *corva*, *corveia*, a signifié un *prædium*, une métairie ; que la lettre *b*, prenant souvent la place de la lettre *v*, comme dans *taberna* pour *taverna*, corbeau de *corvus*, *corva* et *corvata* ont pu produire Corbia, Corbie.

Courbevoie.
L'origine de ce nom

On a dit aussi que Corbie est synonyme de Courbevoie qui aurait pris son nom d'une courbe que la Seine décrit en cet endroit : il faudrait admettre, pour accepter cette interprétation que *via* ait été dit pour un cours d'eau : nous n'en connaissons pas d'exemples ; et d'ailleurs la Seine ne produit pas de courbe devant ce bourg, ou s'il en existe une, elle est insignifiante et n'a pu déterminer le nom du lieu. Il est cependant probable que *curva via* est la véritable interprétation, mais alors elle peindrait plutôt l'aspect que présente la voie gravissant la pente qui existe du bord de la Seine au sommet de Courbevoie.

D'autres écrivains se sont épris de la pensée que c'est la rivière venant d'Albert, et qui se jette à Corbie dans la Somme, qui a servi à dénommer la ville ; c'est résoudre la question par la question. Il faudrait établir que la rivière se nommait la Corbie avant l'établissement de la ville ; or, dans les temps les plus reculés, cette rivière figure toujours sous le nom d'Encre (Inkra), qu'elle a conservé jusqu'à nous.

Cherchons encore ailleurs : on prétend que Corbie ne signifie pas autre chose que corvée, le pays de la corvée. Ce mot, comme tous ceux qui étaient d'un usage journalier, a été tourmenté, torturé dans sa forme, de manière à rendre douteuse sa signification d'origine. On le trouve écrit : Corroata, Croata, Croada, Corvata, Curvata, Curvada, Corveia, Corbia, Corvadium. Où est la racine ? Les uns voient dans Curvata l'attitude courbée que prend le corps en se livrant avec la houe au travail de la terre, l'homme pliant et rompu sous la fatigue du labeur auquel la puissance seigneuriale l'avait condamné. D'autres, sous la même impression, veulent, en façonnant un mot à leur gré, que Corvée ait été dit pour Corpée, exprimant ainsi la servitude qui absorbe le corps.

On ne peut méconnaître que les expressions *Curvata*, *Corvada*, *Curvada*, *Courbia* paraissent venir de *curvare*, dont nous avons fait courber, en changeant le *v* en *b*, et qu'elles répondent ainsi à l'idée d'un homme courbé sous la fatigue des travaux des champs. Mais, d'un autre côté, on peut remarquer que le mot corvée a été rendu en basse latinité par *Corroata*, *Croata*, *Croada*, et que ces mots s'éloignent de *curvare* : *Croata* et *Croada* ne sont que la contraction de *Corroata*. On rencontre aussi dans une charte de Ramerie, abbé de Saint-Sauve de Montreuil, de l'an 1079, le mot corvée rendu par *Coroveiæ*, et *Corovia* : « *Si quis monstrare nequierit se fecisse operam vel Corowiam, per tres solidos emendabit.* » Si quelqu'un ne peut prouver qu'il a exécuté la corvée, il sera condamné à trois sols d'amende.

Corvée se disait aussi *Corrua*, *Corruea*, *Corrueya*, et *Corruveia*. La désinence seule varie et c'est en effet sur ce point que souvent s'exerce principalement le travail du langage populaire. Tous ces mots ont évidemment une racine commune avec *corruata*. Le suffixe *vée* dans corvée est la forme dérivant naturellement du suffixe en *eia* dans *Corrueia* et *eia* a donné *weia* dans *Corruweia* et *Corowia* : c'est ainsi que s'explique l'apparition de la lettre *v*, qui, au lieu d'être liée à la racine du mot, n'est qu'une superfétation sans valeur, qu'on ne rencontre qu'à la suite des diverses décompositions du mot primitif, et qui ne peut justifier l'interprétation donnée à *Curvata*, comme représentant l'attitude que prend le corps de l'homme livré au travail de la terre.

Nous avons dit ailleurs que *rodere* et *rumpere* sont des synonymes qui, par leur emploi fréquent, ont pris, dans le langage populaire, des formes si rapprochées qu'il n'est pas toujours facile de les distinguer l'un de l'autre ; et de plus, ces variétés dans leur déformation permettent de les confondre avec d'autres mots qui ont une tout autre signification.

C'est ainsi que Du Cange n'a pas saisi le vrai sens des mots *rodum*, *rothus*, *rothum*, *rotia*, quoique cependant il reconnaisse que *Rotia* est synonyme de *Rosia*, qui nous vient, comme nous l'avons dit, de

rodere, *rosum* (les Rosières), comme *rothus*, pour *rotus*, nous a fourni les lieux dits : le Rot (le Sart).

C'est encore ainsi qu'il dérive le mot rôdeur du verbe *rotare*, tourner, rouler ; tandis qu'il vient certainement du verbe *rodere*, qui signifie défricher, travailler à la terre. Le rôdeur, autrefois rodier, était comme le routier le serf livré à la culture, et a fait partie de ces grandes bandes dévastatrices déjà rappelées. Rodier est resté un nom de famille.

Nous revenons au mot corvée que Du Cange et après lui Littré pensent venir de *corrogare*, mendier, obtenir par prière, et auquel ils attribuent, par extension, le sens de convocation. C'est le participe *corroata* qui les a guidés ; mais ils n'ont pas remarqué que *rodere* s'est transformé, dans la basse latinité, en *rotere*, *rotare*, avec le participe barbare *rotatus*, *corrotatus*, *corroatus* : et d'ailleurs à l'origine la corvée, qui était le travail de la terre fait chaque jour et en commun, ne donnait pas lieu à une convocation particulière. C'est ce travail journalier qui, à l'époque de nos règlements féodaux, s'est appelé corvée (*corrodere*) et il occupait alors tout le temps du serf, à qui une partie des fruits de la terre était attribuée pour sa nourriture. Ce n'est qu'ultérieurement que ces usages se modifièrent avec l'établissement des franchises accordées aux populations rurales. Le seigneur ne se conserva plus alors qu'une portion du travail de ces hommes qui restèrent encore gens de corvée, mais d'une corvée singulièrement mitigée, et qui est arrivée jusqu'à nous, en changeant seulement de nom : on l'appelle prestation.

La corvée porte donc avec elle l'idée du travail de la terre et, comme ce travail se faisait en commun, c'est *corrodere* (*rodere cum*) qu'il faut voir ici. La prononciation a fait disparaître la lettre *d*, comme dans une foule de circonstances déjà signalées ; il est resté *corroere* dont on a composé capricieusement *Corrua*, *Corruera*, *Corrueia* et *Corruweia*, cités plus haut, (c'est la diphtongue *uei* changée en *v* et *w*) ; enfin corvée est la dernière étape de ces mutations, et signifie bien nettement le travail fait en commun.

Dans plusieurs cantons de la Picardie, on entend encore les habi-

tants se servir çà et là du verbe déroder pour le verbe défricher et de dérochage pour défrichement.

Nous pensons avoir établi que le nom Corbie, exprimant l'attitude de l'homme courbé sous le travail, ne dérive ni de *curvare*, ni du nom de la rivière descendant d'Albert, ni du mot corpée, ni de corvée (*corrodere*). Corbie portait d'ailleurs son nom plusieurs siècles avant l'apparition du mot corvée, sous l'une de ses formes si variées dans la basse latinité ; nous ne l'avons rencontré pour la première fois qu'à la fin du VIII^e siècle, dans une copie faite peut-être beaucoup plus tard que l'original, et où l'on ne se gênait guère de modifier la rédaction pour la mettre d'accord avec l'interprétation que lui donnait le scribe. Dans l'acte de fondation de l'abbaye en 662, Corbie (Corbia) est mentionné littéralement et son nom existait bien antérieurement, comme nous le verrons plus loin.

Chacun sait qu'à l'apparition des Romains, de nombreuses métrairies s'établirent sur l'emplacement des forêts qu'ils défrichèrent de toutes parts. La coutume était d'environner l'habitation du colon par une clôture formée de haies. Cet usage a donné naissance à une foule de localités qui prirent leur nom de la présence originaire de la haie faisant enclos et bien tressée, comme l'expriment les noms Plessis, Plessiers et leurs similaires qui viennent de *plectere, plexum* ; les Flechy, Flesselles, Flixecourt, Flexicourt, de *flectere, flexum* ; de même Corbie, Corbière et Corbeil, ainsi que la Corbière, les Corbières, Corbigny, le Corbis, etc., tirent leur nom du latin *corbis*, qui a bien pour racine *curvare*, comme de *corvus* nous vient corbeau ; ici *curvare* peint la courbure de toutes les branches entrelacées qui forment la clôture : *vertere, versus*, ou *versare, versatus*, nous a fourni de son côté les Bersat, Berseaucourt, Bersay, Bersée, Bercey, et Bercy probablement. Ce sont toujours les tiges pliées, renversées comme dans nos berceaux (autrefois berceau) : nos voûtes d'églises, du style ogival, prennent leur nom de voûte en berceau du croisement des nervures qui les supportent. On appelait aussi corbière, *corbitaria*, un lieu fermé de claies : nous pouvons ajouter, sans hésitation, notre corbeille, notre corbillon, tressés en osier.

Plessis. Plessiers.

Flechy. Flesselles. Flixecourt. Flexicourt. Corbie. Corbière. Corbeil. Corbigny. Corbis.

Bersat. Berseaucourt. Bersay. Bersée. Bercey. Bercy.

On a donné pour racine à notre mot berceau d'enfant le même verbe *vertere*, mais avec une autre acception (*a vertendo*), parce qu'on le balance, qu'on le verse à droite et à gauche. Nous pensons qu'il s'agit ici, comme précédemment, de l'entrelacement des tiges qui de tout temps ont composé ce meuble.

La lettre *v* de *curvare* est tellement liée au nom de Corbie, avec le sens qui lui appartient, qu'en 822, lorsque Louis le Débonnaire, avec le concours des moines de Corbie, fonda sur les rives du Weser une nouvelle abbaye, on l'appela Corvey et Corvet, *nova corveia*.

Corbie doit très probablement son origine aux efforts de colonisation des Romains qui, après la conquête des Gaules, vinrent exploiter le pays à leur profit et lui rendirent en même temps le service de l'arracher à sa demi-barbarie. C'était d'abord une simple métairie, une corbière, qui devint une bourgade par son heureuse situation sur les bords d'une rivière navigable. Loin de prendre naissance à l'époque de la féodalité, elle était déjà devenue, avant 662, le chef-lieu d'un comté important qui, à la mort de Guntland, son titulaire, revint au fisc vers 661, et fut l'objet d'une large libéralité faite par Clotaire III et sa mère S^{te} Bathilde à l'abbaye et à son premier abbé Théofroy.

Corbehem.

Corbehem, près Douai, peut avoir la même racine que Corbie ; cependant ici, comme il est placé dans une courbe très prononcée que décrit la Scarpe en cet endroit, il est possible qu'il emprunte son nom à cette circonstance.

Combles.

Combles vient de *cumulus* : la lettre *u*, qui s'écrivait comme un *v*, a été changée en *b*. Il est à remarquer que ce bourg est situé plutôt sur la déclivité d'un coteau que sur un sommet ; mais comme nous l'avons déjà dit pour Picquigny, Poix et autres lieux, c'est le point dominant où s'élevait la motte seigneuriale qui servait à caractériser la localité.

Blavincourt.

Abladène.

Il est probable que Blavincourt doit son nom à la fertilité de son sol appliqué à la culture spéciale du froment, comme Abladène,

Saint-Acheul, et par contraste avec la généralité des terres qui, faute d'engrais, ne produisaient que des grains médiocres ; on a dit *blava*, *blavium* pour *bladum*, surtout pour blé sur peid : on appelait blavier le sergent messier.

Il existe, dans nos environs, trois localités du nom de Famechon, l'une sur la rivière de Poix, l'autre sur la Kilienne, affluent de l'Authie, et une annexe d'Ailly-le-Haut-Clocher ; il y a encore un autre Fumechon, pour Foumechon, dans le canton de Tôtes (Seine-Inférieure).

Famechon.

N'en déplaise au Famechon près de Poix, qui s'intitule la Fameuse (traduction libre de Famechon), par ressemblance avec l'adjectif *famosus*, que prend ce village, en souvenir de sa forteresse, qui n'a pas en effet succombé au xv^e siècle sans quelque gloire, on serait porté à admettre que sa racine est *famica terra*, terre fangeuse. Les deux premiers villages sont situés au fond d'une vallée ; quant à l'annexe près Ailly, la nature de son sol pourrait peut-être justifier cette interprétation, ou bien la création d'un fief émanant de Famechon, fief qui souvent prenait le nom de son chef-lieu.

A un autre point de vue, on se sent disposé à rejeter cette explication concernant les deux premiers Famechon, en considérant l'orthographe de ce nom aux xii^e, xiii^e et xiv^e siècles, on le trouve écrit : Folmuchon en 1184, Foumechon en 1204, Faumechon en 1207, Faumichon en 1277, Fumechon, Faumechon en 1301, et enfin Famechon en 1361 ; à cette date la voyelle *u* disparaît. Ces diverses appellations, dans leurs formes bizarrement variées, repoussent les adjectifs *famosus*, *famicosus*. Il faut décomposer ce nom en deux parties pour découvrir la véritable signification de ce produit du langage grossier et capricieux de cette époque, qui donne successivement Fol-mechon, Fou-mechon, Faumechon écrit pour Fomechon.

Nous allons citer des similaires dont l'interprétation n'est pas douteuse. Foucaucourt, et Faucaucourt indistinctement, s'est appelé Fulcaucourt en 1184, Focolcurt en 1208, Folcolcurt en 1249. La première syllabe *Fol* qui est devenue *Fou* s'interprète facilement par

Foucaucourt. Faucaucourt.

Fouencamp.

Foulques (*foleq* pour *falco*, faucon) dans Focoleurt et Folcoleurt ; ce nom était fort répandu au moyen-âge, nous le retrouvons encore dans Fouencamp ; Foukencans en 1200, 1201, 1219, 1235, 1239, *Foukescamp* à la même date, Fouencans en 1301, et aussi Fouecamp : c'est bien Foukes ou Foulques qui est là avec son domaine, camp, can, kan pour canton (kent autrefois), une certaine étendue limitée de terrain, une propriété, un domaine. Folmuchon, Foumechon, Faumechon à côté de Folcaucourt, Foucaucourt, Faucaucourt et de Foukençan, *Foukescamp*, apparaissent des synonymes certains en ce qui concerne la première syllabe, c'est Fouques (d'où Foucaut, Foucart, Fouquet) qui s'est lié à la seconde partie du mot. Mais qu'est-ce que *mechon* ? Nous avons répété en divers lieux que le *ch* remplace souvent la lettre *s* : sans un grand effort arrive *meson*, dont la racine *mes* est déjà de notre connaissance. *Mes*, c'est l'habitation principale avec son enclos et ses dépendances et qui est la racine de *meson*, que l'on écrivait ainsi à l'origine, avant de dire maison, comme dans Mézières, Mézicourt, Mezerolles qui ont précédé Maisières, Maizicourt. C'est donc ici clairement l'habitation et le domaine de Foulques, comme nous avons ailleurs, Maison-Ponthieu, Maison-Rolland, et de nos jours Maison-Laffitte.

Maison-Ponthieu.

Maison-Rolland.

On peut convenir que Famechon est bien défiguré dans sa première syllabe, comme Faucaucourt qui a passé par Focolcourt, Folcolcourt, comme Fouencamp, par Foukencans et Foukescans. Cependant pour fouiller les vieilles chartes et y chercher l'étymologie des noms de lieux, il ne faut pas trop s'effaroucher de ces transformations, de ces mutations de voyelles : si vous écoutez les gens du peuple, vous les entendez user encore aujourd'hui des mêmes licences ; ils vous disent : *vo lo* pour *va là* ; une *moéson* pour une maison, une *pléme* pour une plume, une *lémande* pour une limande, etc. On peut facilement admettre que leur vocabulaire n'était pas plus correct, il y a des siècles, au milieu d'une demi-barbarie générale ; et de plus, on ne doit pas oublier que ce ne sont pas des académiciens qui ont formé les mots de notre langue, c'est le peuple souverain en ce genre qui a fait loi, ou il

aurait fallu lui couper la langue et même à nos barons, pour en avoir raison.

Ces étymologies paraîtront bien puériles aux esprits restés étrangers à ce genre de recherches ; elles jettent cependant quelque lumière sur la constitution sociale et agricole du pays après la conquête des Romains, et surtout après le passage du flot dévastateur des barbares. Nous reconnaissons volontiers qu'il faut avoir goût à ce genre de recherches ; c'est, si l'on veut, un travers de l'esprit ; nous disons donc à ceux qui ne l'ont pas, qu'ils ont tort de s'aventurer jusqu'ici dans cette lecture et nous leur conseillons de retourner bien vite à leurs auteurs favoris, seraient-ils même les plus échevelés de nos romanciers.

Baisnat probablement pour Bainast, *banastum*, qui signifiait une corbeille, un panier formé, comme la voiture des Gaulois appelée banne, d'un treillis d'osier, ou d'autre bois propre à ce travail. Bainast est un synonyme des Corbières qui, par leur clôture en haies vives, ressemblaient à une corbeille ; c'est une simple dépendance, un peu à l'écart de Behen, et qui doit son origine à une petite colonie agricole.

Baisnat.

Dans Biencourt, le mot bien, *biennum*, signifiait positivement un bien, un domaine cultivé exclusivement au moyen de la corvée imposée aux hommes et aux bêtes, sans le concours du travail libre (voir cependant page 123).

Biencourt.

Cambron paraît venir de cambre pour chambre : cette expression était employée avec la signification de maison ; on a trouvé en ce lieu des restes d'une villa romaine qui peut être assez vraisemblablement l'origine de ce nom, comme pour Cambronne.

Cambron.

Cauroy est encore comme Biencourt un lieu exploité par les serfs soumis à la corvée, Corroada : c'est aussi la racine de Corroy et de Courroy.

Cambronne.

Cauroy.

Corroy.

Courroy.

Nous rappelons que *rodere* signifie travailler à la terre et la défricher, et que *corrodere* exprime le travail fait en commun ; on les a employés en ce sens, quand on a dit : un Roy et un Corroy,

- Beaucorroy.** comme dans Beau-Corroy, village au Sud-est de Samer, pour beau défriché, belle culture ; comme dans Correaux, dépendance de Zoteux, près Hucqueliers (*correium* et *corroium*).
- Correaux.**
- Crapeaumesnil.** Dans Crapeau-mesnil, il est très vraisemblable que Crapeau est un nom d'homme défiguré ; au lieu de Crapeau, il est écrit Crapout-mesnil en 1201, Crapou-mesnil en 1239 et aussi Crapo-mansionile, et Capau-mesnil : c'est sans doute la demeure de Crapout.
- Fins. Fismes.** Fins (*finis*), comme Fismes, signifie frontière. Fismes c'est la limite entre les Remois et les Soissonnais, et Fins, entre les Ambiens et les Nerviens, ou peut-être les Atrébates. C'est encore le dernier village du département de ce côté.
- Harleux.** La finale *leux* a généralement la signification de *locus*, Harleux signifie le lieu, la demeure du maître, du seigneur : *harus* pour *herus*.
- Non loin de Gamaches s'étendait autrefois une forêt considérable du nom de Séry et dont les défrichements successifs ont donné naissance à diverses localités. Dans le centre se trouve Bouillancourt-en-Séry (*betula*, bouleau), avec Bus-Ménard à ses côtés (le bois de Ménard) ; cette fraction de la forêt, après son défrichement, a été l'objet d'un fief qui prit d'abord le nom de Rohastre (*ro-atrium* qui signifie la demeure dans le rot, dans le défriché). En 1219, Guillaume, comte de Ponthieu, détache de ce fief 45 journaux dont il fait don à l'abbaye de Séry qui alors était située aussi dans la forêt, mais qu'elle abandonne ultérieurement pour descendre dans la vallée voisine.
- Bouillancourt.**
- Busménard.**
- Rohastre.**
- Séry.**
- Translay.** A la limite orientale s'est élevé Translay, qui signifie : au-delà de la forêt ; lay, qui exprime quelquefois grand chemin dans un bois, est pris souvent aussi pour le bois même, et de l'autre côté se présente Infray, qui paraît venir de *infra*, en-deçà du bois par opposition à Translay, en-delà du bois.
- Infray.**
- Lagny.** Lagny vient de laigne, bûche, laigner, bûcher, *lignagium*, bois de chauffage : il s'agit ici d'un lieu boisé, comme pour tous les
- Ligny. Laigneville.** Ligny, Laigneville, Lignièrès, Lignerolles ; ces deux derniers noms,
- Lignièrès. Lignerolles.**

que l'on trouve écrits *Linariolæ* en 750 et *Lignières* en 1301, *Line-rium*, peuvent aussi bien exprimer la culture du lin.

Languevoisin s'écrivait autrefois Landevoisin. Lande c'est la terre, le sol, le domaine. Les gens qui vivaient ensemble composaient la vésinité, (voir *vicinitas* et *vicinentes* dans Du Cange). C'est la communauté, la commune avec le terrain qui en dépend. Son origine est probablement une colonie d'étrangers qui est venue là s'établir avec sa constitution propre. Le mot lande qui entre dans la composition de ce nom semble indiquer que cette colonie provenait de gens venant de la Germanie, comme d'ailleurs se sont formés tous les villages du Santerre.

Du mot Vésinité est venu Vésiné qui est resté un nom de famille, comme Vésigné à Abbeville.

De mes, mez on a fait Metz, et de même de mas, on a fait Matz et de Matz, Matigny, qu'on trouve écrit *Matenium* en 950, *Matheniacum* en 1015. L'adjonction de la lettre *h* ne doit pas plus surprendre que dans le nom Bouthors, qui devait s'écrire Butor simplement. Cette lettre est un petit grain de sel dont nos aïeux se permettaient souvent d'assaisonner leur langage. La lettre *t* introduite dans Metz et dans Matz est une autre superfétation qui tient assurément à un vice de prononciation ; peut-être le *z* se prononçait-il comme mezzo que les Italiens disent metzo.

Métigny et Matigny sont des métairies ; *massum* en basse latinité.

Plachy, *Placeium* en 1066, est encore un mot altéré. Il est probable que le *ch* remplace deux *s* dans Plachy et que, dans *Placeium* qui n'est que la traduction du nom préexistant, Plachy, le *c* est mis aussi pour ces deux *s* : il faudrait lire ainsi Plessis, Plessier. Les voyelles *a* et *e* se prennent indifféremment l'une pour l'autre.

Dans Plainville et Plainval, malgré toutes les dénominations *Planavilla* en 1265, *Pleinvilla*, *Polevilla*, *Pelevilla* en 1178 et 1189, qui n'ont pu sortir que de la plume de scribes malhabiles, il est à peu près certain que la première syllabe est la contraction du nom Belain que l'on rencontre fréquemment. C'est ainsi que Belaincourt

Languevoisin.

Matigny.

Métigny.

Plachy.

Plainville. Plainval.

- Blincourt.** en 1262 est devenu maintenant Blincourt. Il est probable qu'il faut dire Belainville, Belainval, si ce n'est pas Poulainville (Polevilla) Poulainval.
- Rethonvillers.** Rethonvillers était Rotunvillers en 1200 : il est très admissible que c'est le Villers dans le bois défriché : rot, comme nous l'avons expliqué, signifie un essart, un lieu de défrichement : c'était *rotus* en basse latinité.
- Mouriez.** Le moyen-âge a fait de *morari* le verbe *morare*, avec la signification de demeurer ; *moratores* étaient les habitants d'une localité, l'habitation principale s'est appelée *moriez* ou Mouriez, et même Mours.
- Mours.**
- Il n'est pas nécessaire de s'arrêter longuement devant les noms dans la composition desquels entre le mot mont, comme Moncourt, le curtis sur le mont ; Mons-Boubert qui a pris pour surnom le nom de son annexe, qui s'écrivait Boubert, c'est-à-dire le bois environné de son bers, ou haie tressée avec soin pour retenir les bêtes fauves qu'on y enfermait pour la chasse. Monsures, pour Montsures, doit sa qualification à sa petite forteresse, comme Montfort ; les Monchy, Monciacum, (la lettre s finale de Mons transformée en c, comme bers a donné berceau) les Monchy ont conservé quelque chose de la terminaison latine *iacum*, qui se reproduit très souvent par un y ; cette lettre même seule suffisait pour désigner un lieu habité : nous avons le village qui n'a pas d'autre nom que cet Y, dont le sens répond aux mots hameau, village. Quant au *ch* de Monchy, il remplace la lettre s du latin *mons*, comme l'indique cette phrase prise dans une charte de 1450 : « Achepté du chastelain de » Douai 12 navelées de roulles (12 batelées de grès brut) et moelons » venant de.... et un monch (un mont) d'aultres pierres.... » (Compte de la ville de Douai en 1450).
- Moncourt.**
- Mons-Boubert.**
- Monsures.**
- Montfort.**
- Monchy.**
- Monchoux. Monceau.** Ainsi Monchoux est synonyme de Monceau, un mamelon : les Montenoy, les Montigny sont aussi des diminutifs : Montagny en 1183 et Montaigne dans la même charte, puis Monteniacum, Montagny en 1301, et Monteny. La présence de la lettre g devant la

lettre *n*, provient d'un défaut de prononciation, ou d'un mode de prononciation, si ce n'est un défaut, qu'on retrouve en Italie, en Espagne, et cette désinence *igny* ne doit pas être interprétée par *ignis*, feu, comme on l'a supposé, puisque le *g* est un parasite et doit disparaître.

Quant à l'épithète donnée à Montigny-les-Jongleurs, elle se rattache à de bien vieux souvenirs. Personne n'ignore que nos contrées, comme beaucoup d'autres, foisonnaient de devins, de magiciens, même longtemps après l'établissement du Christianisme. A mesure que le brouillard se dissipa, que la lumière pénétra dans les populations, ces devins et magiciens perdirent de leur crédit, de leur influence, et d'interprètes des dieux ils devinrent des jongleurs, des histrions, racontant des historiettes de tout genre, des troubadours grossiers qui attiraient encore, avec quelques tours d'escamotage, l'attention des habitants de la campagne : notre Montigny resta un des derniers réceptacles de ces industriels qui, au VII^e siècle, étaient en plein exercice de leur profession.

Par les avis qu'à cette époque S. Eloi donne à ses ouailles, on peut apercevoir qu'elles étaient encore plongées dans les plus ridicules superstitions ; il leur dit : « Avant toutes choses je vous conjure » de ne pas garder les pratiques sacrilèges du paganisme : n'ayez » nulle confiance dans les graveurs de préservatifs, dans les devins, » les enchanteurs, les magiciens, ne les consultez jamais.... n'ob- » servez point les augures ni les éternuments ; n'ayez nulle attention » à la lune.... ne pratiquez pas les cérémonies sacrilèges, soit en rece- » vant, soit en donnant des étrennes.... qu'aucun ne fasse des sauts, » des ballets, des danses et autres faits de jongleurs, ni ne chantez » des chansons diaboliques le jour de la fête de S. Jean.... que » personne ne chôme le jeudi, comme jour consacré à Jupiter, ni » certain jour du mois de mai, » (la fête des feuilles, *foliæ*, d'où les lieux dits la Folie) : « ne célébrez pas les dédicaces des hauts-lieux, » *pinearum*, » (les monticules encore existants çà et là, sur lesquels on célébrait les fêtes païennes, comme à March-le-pot, *podium*, la fête de mars, le culte des arbres, comme au vieux chêne entre Dury et Hébecourt) : « ne portez pas de flambeaux aux pierres (menhirs

Montigny-les-Jongleurs.

Folie. Fouilloy.

Marchélepot.

» et autres), aux fontaines, aux arbres, aux bois consacrés, » (*cellos, ocellos*, bois sacrés suivant Du Cange ; ne seraient-ce pas plutôt ces grandes fosses qui existent encore dans les bois et qui ne peuvent avoir eu d'autre destination que l'exercice du culte chez les Gaulois ?) « détruisez les fontaines et les arbres sacrés... opposez-vous à ce » qu'on place, dans les carrefours des chemins, des *ex-voto*... » (maintenant ce sont des croix).

Néanmoins tous ces usages se sont perpétués longtemps après la prédication du saint apôtre ; il en reste peut-être bien encore quelques traces de nos jours.

Aumont. Aumont, Alemont en 1167, le Mont en 1301. Alemont est écrit pour à le Mont ou Au-Mont. Sa véritable signification est : habitation à la montagne, sur la montagne.

Montlhéry. Mont-lhéry s'est appelé *mons Lheritici* et *Monterius* : malgré ces dénominations aventurées, nous pensons qu'il s'agit ici de *mons heri*, le mont du maître, l'habitation du seigneur sur la montagne.

Montcavrel. Montcavrel, autrefois Mont-Chevrel, mont du jeune chevreuil, *capreolus*.

Montrenauld. Mont-Renauld, autrefois *mons Renaldi* : c'est très vraisemblablement le nom du fondateur.

Montmirail. Mont-Mirail était *mons Mirabilis*, en 1200.

Montivilliers. Montivilliers est dénommé *Monasterium villarix* dans les *gestes des Rois Francs*, t. V, p. 46. Warathon, maire du palais, sous Thierry III, après la mort d'Ebroïn, fait don à S. Filibert, abbé de Jumièges, de ce villers, pour y bâtir un monastère.

Montauban. Montauban, en basse latinité *mons albus* et *mons albanus*, *mons albanensis* : on peut choisir entre le mont Blanc et le mont des Aubains, colonie d'étrangers.

Montmignon. Mont-Mignon, *mons minor*, monticule.

Montmorency. Dans une chartre de Philippe I^{er}, le village de Montmorency est nommé *monte moriniaco* : c'est évidemment l'union de la montagne avec le marais, la vallée qui s'étend à son pied. Cette chartre est signée aussi par Adam de Insula : c'est sans doute lui qui a donné son nom à cet îlot, l'Île-Adam.

Ile-Adam.

Quelle est l'étymologie de Montdidier ? Les chroniqueurs sont à peu près unanimes à reconnaître que Didier, dernier roi des Lombards, qui était tombé, avec sa famille, au pouvoir de Charlemagne, après la prise de Pavie, fut relégué dans l'abbaye de Corbie où il mourut. Cependant des doutes se sont élevés sur sa véritable résidence ; la ressemblance de son nom (Desiderius) avec celui de Montdidier, (*Mons desiderii* en 1301, que l'on trouve aussi écrit *Mondisderium* en 1200), a conduit à la supposition que le lieu d'exil, choisi par Charlemagne pour Didier, n'était point Corbie, mais la tour que l'on croit avoir existé à cette époque sur la butte où nous voyons aujourd'hui Montdidier. L'historien de cette ville, pour expliquer la cause de cette confusion, admet que cette tour dépendait d'un fief dans la mouvance de l'abbaye. Nous ignorons sur quels documents il appuie cette déclaration ; mais ce qui est certain, c'est qu'en 1061 Montdidier appartenait au comte Hilduin, et la preuve résulte d'une charte de Philippe I^{er} qui règle une contestation élevée au sujet de la légitime possession de Coulaville que réclamait l'abbaye de Saint-Germain sur cet Hilduin, qui s'en était emparé, avec l'assentiment de Hugues, père de Hugues Capet.

«.... *Hugo Cœnobi Sancti-Germani detraxit, eamque dedit in beneficio (Coulaville) cuidam Hilduino nomine, comiti de monte qui vocatur Desiderius.* »

Ainsi Montdidier appartenait au comte Hilduin, sans que l'on découvre la trace d'une cession quelconque faite par l'abbaye de Corbie. La ressemblance de ce nom est toutefois si frappante qu'on abandonnerait avec peine la version qui veut que la qualification donnée à cette butte n'ait pas son origine dans la détention de Didier.

Il n'est pas toutefois impossible que *desiderius* soit tout autre chose qu'un nom d'homme, par exemple une épithète donnée à la butte sur laquelle le premier établissement a été formé, et présentant une synonymie avec les lieux assez nombreux appelés Crèveccœur : ils sont aussi situés sur une croupe difficile à gravir. Avec cette acception Montdidier serait le mont du désir, où l'on ne parvient que péniblement.

Montdidier.

Crèveccœur.

Nos ancêtres, pour assigner un nom à une localité, n'étaient pas aussi étrangers qu'on pourrait le croire à l'emploi du style figuré, pour mieux peindre par un mot l'aspect des lieux ; nous en avons un exemple entre autres dans le nom des villages appelés Crève-cœur, (Crepicordio en 1250, Crièvecœur en 1301). Selon Isidore, *crepido est extremitas saxi abrupti*, c'est le sommet d'un rocher abrupt ; mais Crepicordio doit plutôt se composer de *crepo*, qui, en basse latinité, signifie : je crève, et *cordio* (basse latinité) vient de *cor, cordis*, le cœur : c'est le lieu où la roideur de la montée crève le cœur, c'est au figuré la peinture de l'homme qui gravit un escarpement. Ici c'est le cœur qui crève, là à Montdidier, *desiderium*, c'est le désir violent, c'est le tourment qu'éprouve celui qui franchit la rampe roide au haut de laquelle est sa demeure.

Nous croyons nous souvenir, sauf à vérifier, que des gens du pays appellent aussi Crèvecœur le roidillon qui aboutit au sommet.

Montières. Monthières. *Monasterium, monasteriolum* syncopés ont fourni beaucoup de noms de lieux : nous citerons les Montières, Monthières, Moutiers, **Moutiers. Montereau.** Montereau, Forest-Montiers, le Moutier dans la forêt de Crécy, **Forestmontiers. Frémontier. Montrenil.** Frémontier pour Forêt-Montier, Montreuil, *monasteriolum*, monastère fondé par S. Salve, évêque d'Amiens, et encore le diminutif **Montrelet.** Montrelet, Monstrelet.

Souvent on appelait monastère une simple dépendance d'un établissement religieux, où résidaient quelques moines. Montières près d'Amiens appartenait à l'évêque de cette ville ; son château, après bien des vicissitudes, est possédé maintenant par les jésuites.

Hallot.

Si Hallot n'exprime pas l'idée d'une fondation quelconque dans un petit bois défriché, qu'on appelait un hallot, un hallier, il serait un diminutif de Hallencourt.

Ham. Hem.

Ham, Hem, Hein, Han sont des mots de la Germanie qui signifient logis : on est donc porté à admettre que les noms, composés de ces mots, doivent leur origine à des habitations aborigènes. Du temps de Charles-le-Chauve, Ham, capitale du pays (*pagus*) hamois, avait déjà le droit de battre monnaie (*in vico hamo*, en 876).

Hamiaux, Hameau, Hamel sont synonymes, avec leur diminutif Hamelet. Hanchy, pour Hamciacum, a la même racine ; Han est pris pour Ham, comme dans Frohen, *hamus Sancti-Furci*. Dans Hamicourt et Hancourt c'est le curtis, placé là comme complément, que l'on retrouve fréquemment dans notre contrée.

Dans Hangard, au lieu de curtis, c'est le ward qui forme la désinence et qui constate la présence de la tour féodale : Han-gard.

Au nom Lihons nous avons réuni quelques documents et observations qui établissent suffisamment que le Santerre, ravagé par les barbares du Nord, avait été repeuplé par des colonies de peuplades étrangères. Le nom Andechy peut bien se rattacher soit à ces colonies, soit aux Vandales ou Wandes qui, avec les Alains et les Suèves, restèrent quelque temps maîtres du nord de la Gaule, au commencement du v^e siècle. Il paraît que le w se prononçait bien faiblement, puisque le royaume qu'ils fondèrent en Espagne se nommait Vandelitie ou Andelitie qui a formé Andalousie. Nous avons déjà traité cette matière ; nous nous en souvenons tardivement, mais comme nous sommes en Santerre, nous aborderons un autre nom de cette contrée, dont l'étymologie est bien hypothétique, nous voulons dire Chuignes avec son diminutif Chuignolles. Voici les noms que fournissent les plus anciens documents sur ces deux localités :

NOMS DE CHUIGNES		NOMS DE CHUIGNOLLES	
Ciconiæ, en . . .	1116, 1124	Civinniolæ, en . . .	1123, 1124
Chuivignes, en . . .	1229	Choinnoles, en . . .	1184
Chevignes, en . . .	1243	Chwignoles, en . . .	1243
Chiuwignes, en . . .	1259	Chevignoles, en . . .	1243
Chvine, en . . .	1271	Cuignoles, en . . .	1249
Chuignes, en . . .	1276	Chuignolles, en . . .	1301
Chuignes, en . . .	1301	Cuigneruske, en . . .	1301
		Chugnoles, en . . .	1302
		Chingnoles, en . . .	1419

Hamiaux. Hameau. Hamel. Hamelet. Hanchy.

Frohen.

Hamicourt. Hancourt.

Hangard.

Andechy.

Chuignes. Chuignolles.

On a ici un exemple de la transformation capricieuse et barbare des noms au moyen-âge.

Comment expliquer qu'en 1124 Chuines se soit appelé Ciconiæ et son diminutif Civinniolæ ? L'altération de l'un des deux noms, si ce n'est l'altération de l'un et de l'autre, est évidente.

On veut expliquer Ciconiæ par la présence de cigognes sédentaires dans ce lieu : il n'est pas impossible que cette particularité en ait déterminé le nom ; mais il serait bien difficile d'en faire dériver les appellations qui suivent en ordre de dates. Nous admettons avec plus de vraisemblance que le rédacteur de la charte, ne comprenant rien au nom populaire, inintelligible pour lui, de ce lieu, l'a traduit dans son latin en créant une expression de fantaisie, comme nous l'avons déjà signalé en diverses circonstances, entre autres : *porta asinorum* pour la porte hosanne (*hosanna*), ainsi que le village de l'Evre (eau) pris pour heure et rendu par Laora.

Ciconiæ, introduit dans l'acte primitif de donation en 1116, a été répété, sans plus de façon, dans l'acte confirmatif de 1124 : c'est ainsi que procédaient les moines transformés en tabellions.

Il ne faut pas oublier que les noms primitifs avaient été formés par le langage populaire ; et que les documents latins, parvenus jusqu'à nous, ne nous présentent que des traductions de ces noms fort souvent mal compris par les traducteurs qui, à cette époque, ne se piquaient guère de notions étymologiques.

Ciconiæ est donc une traduction latine fort erronée du nom populaire : ce qui peut le démontrer, c'est que son diminutif Chuignolles ne présente pas la même forme à la même date de 1123 et 1124, tandis que dans les années suivantes il règne entre les deux noms une analogie évidente. Civinniolæ n'a pas lui-même échappé à une interprétation fantastique pour revenir ensuite avec son voisin à une forme plus approchée de leur signification.

Si l'on veut tenir compte de la prononciation rude, arbitraire de l'époque, on reconnaîtra que Chvine ou Chwine a dû donner Chuine et Chuigne, la lettre *g* se plaçant souvent devant la lettre *n* dans le corps d'un mot ; les autres formes intermédiaires ne sont dues

qu'à des aberrations du langage où il n'est pas difficile de retrouver toujours la racine commune.

La même observation s'adresse à Chuignoles : entre Choinnoles, Chwignoles, Cuignoles, Chugnoles, Chuignoles, la ressemblance est frappante : la première syllabe suit une marche dont les procédés sont identiques avec ceux qui concernent la même syllabe du premier nom.

Nous rappellerons qu'après bien des tergiversations de langage pendant plusieurs siècles, le nom primitif, oublié dans cet intervalle, se retrouve assez fréquemment, non par l'effet du hasard, mais par une recherche plus intelligente de la signification : nous en avons rencontré souvent des exemples. Nous admettons donc que Chuignes, et mieux Chuines, est tout voisin de la véritable orthographe.

Arrivé à ce point, nous dirons que toute interprétation nous échappe si Chuines n'est pas le même mot que Chunes qui est le nom donné aux Huns par les historiens de l'époque voisine de leur apparition dans nos contrées. La lettre C initiale n'est que le résultat d'une aspiration, d'un effort guttural, qui se reproduit sans cesse : Clotaire pour Lothaire, Clotharingia, la Lorraine ; Clodowig, Louis ; Chunebertus en 691, Humbert, le Hun distingué ; Chugobertho, en 693, pour Hug-bert, Hubert, etc.

Sidoine Apollinaire dit, en parlant d'un combat «... *vicitur illic cursu Herulus, Chunnus jaculis, Francusque natatu, Sauromates clypeo, Salius pede, falco Gelonus (Geloni, branche des Sarmates).* »

Plus tard, Grégoire de Tours se sert aussi de la même expression qui était la seule usitée au moyen-âge et que nous avons simplement modifiée en aspirant la lettre H dans le mot Hun. En parlant de Sigebert, il dit : « *Sigebertus à Chunis rediens victor.... 564.* »

Chuines, au milieu des colonies formées de Lètes tirés de la Germanie qui repeuplèrent le Santerre, doit probablement son origine à l'une de ces peuplades qui assez longtemps se confondirent d'ailleurs sous le nom de Huns, ainsi que nous l'avons fait observer en parlant soit de Lihons, soit du Santerre.

Yseux.

Yseux était Iseu en 1195 et 1301, et aussi Yseul, sans date ; en basse latinité *isolus* signifiait un ilot, islot : ce petit village, caché dans le fond de la vallée de Somme et sous les rampes qui s'élèvent au Nord, a pu prendre son nom de son isolement, ou de sa situation au milieu des marécages de cette vallée alors inondée sur ce point, comme l'atteste la levée de terre, en chaussée, aujourd'hui abandonnée, qui mettait en communication les deux rives.

Yzengremer. Englebelmer. Liomer.

Dans Yzengremer, comme dans Englebelmer et Liomer, la finale *mer* est écrite pour *mez* : c'est ici la demeure du sire Yzenger.

Yvrench. Yvrencheux.

Yvrench et son diminutif Yvrencheux signifient le *rens*, le bois d'Yves, nom fort répandu alors. Qui ne sait comment Yves, huissier, s'est fauflé dans le ciel, en amusant S. Pierre, un peu vieux, dit la légende, et y est resté sous le nom de S. Yves, les moyens de procédure ayant fait défaut pour le faire sortir ? Il avait jeté son bonnet par dessus la muraille et avait obtenu de S. Pierre d'aller le reprendre, en affirmant que le vent l'avait envolé.

Boisrault.

Yvergnny.

Yvrench signifie le bois, et mieux l'habitation d'Yves dans le bois, comme ailleurs on a dit Boisrault, le bois de Radulfus, Raoul. On rencontre encore le nom d'Yves dans Yvergnny. En enlevant le *g* devant la lettre *n*, et redressant l'inversion des lettres *er*, on retrouve le nom véritable Yvreny : c'est encore le *ren*, le bois d'Yves.

Septoutre.

Comme Outrebois signifie au-delà du bois, Outreleau, au-delà de l'eau, de la rivière, de même dans Septoutre la dernière partie du mot exprime au-delà de. La première syllabe est l'abréviation de *septum* qui a reçu plusieurs acceptions, comme barrière, mur, enclos. Ici Septoutre est situé sur la lisière d'un bois dépendant d'Ainval, lequel était clos par une haie qui en faisait un parc, et qui porte encore maintenant la qualification de bois fermé : ainsi par rapport à Ainval, son voisin Septoutre est situé au-delà du *septum*, au-delà de l'enceinte du bois.

Septenville.

Dans Septenville, la pensée se porte immédiatement sur le mot sept, et l'on croit voir sept établissements distincts. Le mot villa ne signifiait pas dans notre pays, alors encore à l'état rudimentaire,

une maison de campagne, une maison de plaisance, mais seulement une maison à la campagne et destinée au développement de la culture.

Le point d'appui le plus solide que l'on peut invoquer pour établir qu'il s'agit de sept métairies, c'est le passage que l'on remarque à la p. 317, t. VIII, des documents inédits de la *Société des Antiquaires de Picardie* ; on y lit que ce nom vient de sept fermes qui existaient en ce lieu, suivant une déclaration faite, en 1750, au bureau diocésain, pour satisfaire à une réclamation émanant du Roi. Cette déclaration doit être exacte : elle indique en même temps la superficie du sol affecté à chacune d'elles pour la culture. On ne dit point à quelle époque remonte cette division. Était-elle alors ancienne ? Nous qui n'admettons pas cette étymologie, nous pensons que puisqu'il apparaît qu'il existait là sept corps de fermes, c'est une mauvaise interprétation du mot Septenville, écrit dès 1160 *Setainvilla*, et non *Setainvillæ*, qui a fourni, dans les développements successifs qu'a reçus cet établissement agricole, à mesure que les défrichements s'effectuaient, c'est, disons nous, cette fausse interprétation qui a fourni la pensée de diviser en sept cultures distinctes la superficie considérable du domaine de Septenville.

Il est utile de remarquer que cette fondation agricole est le résultat de l'un des défrichements opérés successivement par l'abbaye de Corbie, à la suite de la donation que lui firent, en 662, Clotaire et sa mère S^m Bathilde, d'une partie notable de la forêt de la Vicogne. Cet établissement a dû prendre son nom à une époque voisine de son origine qui remonte assurément à des temps fort reculés : l'on ne peut admettre qu'à son berceau il ait comporté sept corps de fermes. Les bras manquaient et les défrichements ne s'effectuaient que très lentement, à mesure qu'une population nouvelle venait se grouper dans cette contrée couverte de bois, depuis Villers-Bocage, Bertangles, jusqu'à Doullens, et depuis Corbie jusqu'à l'Etoile. Telle était l'étendue de la forêt de Vicogne, au milieu de laquelle apparurent successivement, à travers les siècles, un grand nombre de cultures dues, en général aux travaux des moines, et parmi

- Rainneville.** lesquelles nous citerons Rainneville (Rain-ville), la villa dans le rain, dans la forêt, (*calceia Renis-villa*, cité dans l'introduction à l'histoire de Picardie, p. 469), le Rosel (de *rodere*, *rosum*, un défriché), le
- Le Rosel.** Val-des-Maisons, Septenville, Valheureux (pour *vallum* et *erosum*, défrichement), le Val-Vion, etc. Septenville n'a pu recevoir son extension que dans des temps relativement modernes, et cependant nous voyons que dès 1160, et sans doute bien longtemps avant cette date, son nom existait avec une orthographe (Setainvilla) qui indique que la dénomination était déjà ancienne, puisqu'on n'en connaissait plus la signification.
- Ces établissements, fondés dans les forêts dans un temps où les maraudeurs infestaient les campagnes, avaient senti la nécessité de se protéger contre leurs tentatives de rapines ; la plupart s'environnaient d'un retranchement composé d'une levée de terre surmontée d'une palissade : c'est le *vallum*, c'est le *septum* que nous reconnaissons comme faisant partie de la composition du nom Septenville. Des traces irrécusables existent encore autour du Val-des-Maisons près de Septenville : c'est ce vallum qui caractérise le
- Val-des-Maisons.** Valheureux (*vallum erosum*), le Val-des-Maisons, le Val-Vion (*vallum*
- Valheureux. Val-Vion.** *Guidonis*, Val-Guyon), le Val-Anglart, dépendance de Moyenneville, dont le vallum est encore fort reconnaissable, (c'est le val d'Anglart, nom d'une famille fort connue), le Val-au-Puits, près de Vergies : c'est une sorte de pléonasme ; puits est écrit pour puy, qui lui-même comporte l'idée d'une butte, d'une motte fortifiée.
- Valanglart.** Ce mot val indique un lieu défendu par une enceinte, un lieu de retraite, comme le Val-aux-Lépreux, près d'Abbeville, et Val-Huon, *vallum Hugonis*, le val de Hugues.
- Val-aux-Lépreux. Val-Huon.** On ne peut pas affirmer que les lieux dont le nom commence par Val aient tous la signification de *vallum*, mais c'est assurément le plus grand nombre ; il convient d'admettre une hypothèse différente, quand val est rejeté à la fin du nom, comme dans Saisseval, Namps-
- Saisseval. Namps-au-Val.** au-Val, Visme-au-Val, Romeval (Ro-mes-val, le mes, l'habitation
- Visme-au-Val. Romeval.** du défrichement au val, ou peut-être l'habitation de Raoul au val, comme Ro-mes-camp, Rou-mes-camp, en 1301, l'habitation dans le
- val. Romescamp.**

champ défriché), Beau-val, Bonneval, Bellinval très probablement pour Belval, comme Bellifontaine, Bellefontaine. **Beauval. Bonneval. Bellinval. Bellifontaine.**

Dans ces diverses localités c'est bien *vallis*, et non *vallum*, qui entre dans la composition du nom.

On rencontre naturellement des exceptions à la règle, comme Morval, Morival qui signifient le vallum de l'habitation : *mora* était synonyme de *mansio*, la maison féodale. L'examen des lieux peut très souvent faciliter la véritable interprétation. **Morval. Morival.**

Dans un cartulaire de Charlemagne, rédigé pour protéger les monastères et leurs domaines, on lit : «... *non solum claustra monasterii, verum etiam villas, et septa villarum.* » On voit évidemment que les *villæ* fondées par les religieux étaient environnées d'une enceinte fortifiée, *septum*. Charlemagne prononce des peines contre ceux qui y porteraient atteinte.

Dans la Seine-Inférieure existe le village de Septmeules, *septum molis* en basse latinité : c'est ici comme à Septenville l'enceinte, le *septum*, qui protège le môle, la motte seigneuriale. **Septmeules.**

Le Trenquis près Huppy, pour le Tronquis, de *truncare*, défricher. **Le Trenquis.**

Caumont et son diminutif Caumondel, comme Bécourt a donné Bécordel. Les Caumont sont appelés dans les chartes tantôt *calidus mons*, tantôt *calvus mons*, mont chaud et mont chauve : il s'écrit aussi Calmont, ainsi que Chaumont ; je dois y joindre Caubert que l'on voit écrit, dans le XII^e et le XIII^e siècles, Cauberch, Cauberc, Cauberg, Calberg. Berg est synonyme de mont, monticule, comme Bergues en Flandre et Berk-sur-Mer. **Caumont. Caumondel. Bécourt. Bécordel.**

Caubert.

Trois racines différentes se présentent : elles peuvent toutes trois, suivant des circonstances locales, avoir concouru à la formation de ces noms. Ici c'est une élévation qui, par la nature de son sol crayeux, se maintient à une chaude température. S. Louis a fondé son abbaye privilégiée de RoYaumont au pied d'un plateau élevé qui s'appelait *coctus mons*, le mont cuit, rôti. Là c'est *calvus mons*, le mont chauve, aride, dépourvu de toute végétation : *montana satis et fructicibus nuda*, en basse latinité. **Royaumont.**

Ailleurs c'est une montagne dont les pentes dénudées laissent apercevoir la chaux, la craie qui la recouvre, comme tous les lieux dits, Blamont pour Blanc-mont.

Blamont.

Notre mot chaux vient de *calx* qui signifie la même chose, et qui a donné Calmont, Calberg, Caumont, Cauberg. Dans notre contrée la craie domine et se laisse voir souvent sur le flanc des montagnes : cet aspect a dû jouer un rôle dans la composition des noms.

Caumont. Cauberg.

La première syllabe de Caumesnil se rattache probablement à l'une des trois particularités décrites ci-dessus, soit par la nature du sol sur lequel s'élève le mesnil, l'habitation, soit par son aridité ; tandis que le hameau de Caumartin paraît ne comporter qu'un nom propre qui, à l'origine, était sans doute précédé ou suivi du mot mesnil, ou d'une qualification analogue.

Caumesnil.

Caumartin.

Sur le terroir d'Amiens, et dépendant de l'annexe La Neuville, se trouve un lieu dit l'Agrapin, qui prend très vraisemblablement son nom de la présence en ce lieu d'une borne monumentale qui a disparu il y a plusieurs années : elle a été déplacée en 1856 par la *Société des Antiquaires*, et elle figure maintenant dans le jardin du Musée. Cette borne paraît être une portion d'une colonne de marbre, débris de quelque temple païen, ou de monument public. Dom Grenier pensait qu'elle portait le nom d'un certain Agrippin, de race impériale, dit-il, dont la femme Attilia aurait été convertie par S. Firmin

L'Agrapin.

D'autres écrivains ont supposé que cette colonne pouvait provenir d'un temple élevé par Agrippa, gendre d'Auguste, et gouverneur des Gaules. Puis une charte de 1111 nous apprend qu'un moulin nommé Agrapin existait à proximité, et qu'il fut donné aux religieux de Saint-Acheul par Aléaume d'Amiens (*Alermus, miles Ambianis*, dit la charte). On trouve encore ce nom écrit Grapin dans le pouillé de l'évêque, de 1301.

Cette borne servait de limite entre les seigneurs propriétaires des eaux de la Somme en amont et de la rivière d'Avre : ces propriétaires étaient l'évêque d'Amiens, l'abbaye de Saint-Acheul et celle

de Corbie, avec un droit de participation peu défini, en faveur du sire de Rivery. Les bateaux en montant et en descendant acquittaient là un péage. La borne indiquait la séparation des trois juridictions appelées à prononcer sur les délits et à percevoir les amendes. En amont de Doullens se trouve un ruisseau qui porte le même nom, Agrapin, et qui formait la limite du terroir.

Après ces données nous exposerons notre opinion sur l'étymologie de ce nom.

Nous dirons d'abord qu'Agrapin, en s'éloignant de son origine, est devenu facilement le grapin dans le langage populaire : un grappin étant d'un usage bien plus familier que le mot agrapin dont la signification était perdue.

La pose de cette borne remonte, sinon à l'époque des fondations de l'abbaye de Corbie et de l'évêché d'Amiens, au moins à un temps assez rapproché, quand leur domaine s'est trouvé suffisamment constitué : elle servait, en même temps, à déterminer la limite du domaine de l'établissement religieux qui a précédé l'érection de Saint-Acheul en abbaye. Il ne peut guère s'élever de doute sur la destination de cette borne que l'on peut dire monumentale et par sa matière et par son volume. Mais d'où vient l'expression agrapin qui lui appartient et qui a servi naturellement à désigner le lieu dit l'Agrapin, que l'on voit changer de mains à diverses époques sous le nom de Grapin ?

On a dit, au moyen-âge, suivant Du Cange, *agra* pour *ager*, d'où *acra*, une acre de terre : on a dit aussi *agripennus* et *aripennis*, en élidant la lettre *g*, pour arpent, mesure de terre ; *arapennis* pour *agrapennis* et par une seconde élision, *arpennus*, arpent. Ce mot est composé de *agri* et de *pennus* ou *pennis*, le *pennus* est un mot gaulois *pen*, *pin*, qui est passé et resté dans notre langue : il exprime l'idée de tout ce qui se termine en pointe élevée, comme un rocher aigu ; il a signifié aussi un tertre, une pyramide, une borne ; nous le voyons dans Pin-conium, aujourd'hui Picquigny ; dans Pin-ciacum, Poissy ; dans les nombreuses localités appelées le Pin, dans l'arbre qui porte ce nom, dans le village appelé Pinon, où s'élevait une tour

Picquigny.

Poissy. Le Pin.

Pinon.

remarquable, reconstruite récemment. Notre langage a ajouté un *g* dans notre mot pignon, cette partie d'une maison qui forme une pointe élevée sur sa façade ; nous pouvons ajouter *pinacle*, *pinna-culum*, et nous nous arrêtons là. Il semble suffisamment établi que *pen* ou *pin*, qui forme la terminaison de *Agrapennis*, est bien la borne du champ, la limite du domaine : *pin*, la borne, *agra* pour *agri* du champ, du canton : *ager* signifie aussi bien terroir que pièce de terre.

Cette expression *Agrapin* a été remplacée dans notre vocabulaire par le mot *borne* que l'on trouve d'abord écrit *burna*, puis *bonna*, *bonda*, pour revenir à *burna*, *borne*.

Notre verbe *s'abonner*, c'est se renfermer dans des limites, dans des conventions fixes ; un *bonnier* de terre, c'est un champ avec des limites certaines, déterminées, comme un arpent.

Rue des Bondes.
Rue Haute-Corne.

Sous la forme *bonda* nous avons à Amiens la rue des Bondes, précédée de la rue Haute-Corne, qui est aussi une expression synonyme de *bonde*, de *borne*. Voici l'origine de ces dénominations : avant le dernier agrandissement de la ville et l'extension partielle qui suivit la construction de la Cathédrale, dont il va être parlé, la ligne des fortifications à l'orient, construites par les Romains, descendait de la Porte-aux-Jumeaux à la Porte-de-l'Arquet, et de celle-ci directement à la Portelette-des-Ars, pour Portelette-des-Arcs, dans la rue du Hoquet : de ce point, elle suivait la direction que présente la rue Haute-Corne, et après avoir franchi la Somme, elle aboutissait à l'endroit où l'on voit maintenant le pont de Baraban. A cette époque reculée il ne s'agissait nullement de l'Evêché, et la rue de Metz n'existait certainement pas ; mais peu de temps après la fondation de la Cathédrale, de nouvelles fortifications furent élevées en avant des premières et donnèrent lieu à l'ouverture des portes Saint-Denis et Saint-Michel, dont nous aurons occasion de parler plus loin, et nécessitèrent aussi l'établissement d'une nouvelle Portelette-des-Arcs dans la rue du Hoquet.

Porte - aux - Jumeaux .
Porte - de - l'Arquet .
Portelette - des - Ars .
Rue du Hoquet. Rue
Haute-Corne.

Rue de Metz-l'Evêque.

Porte Saint-Denis. Porte
Saint-Michel.
Portelette-des-Arcs.

C'est à ce sujet qu'en 1323 intervint un accord entre l'Echevinage et l'Evêque qui resta chargé de la défense de cette portelette, ainsi

que de l'arc, ou arche, construit au-dessus de la rivière contiguë.

A l'orient de cette limite, depuis la porte Saint-Denis jusqu'à la Somme, l'Evêque possédait le canton appelé la Vigne-l'Evêque, qui après le dernier agrandissement se trouva renfermé dans la villé et prit le nom de Rikbourg, dont la rue Gloriette faisait partie.

La Vigne-l'Evêque.

Rikbourg. Rue Gloriette.

Au-delà de la Somme la seigneurie de l'Evêque, dite : *in cauda vaccæ*, formait un triangle dont la Queue-de-Vache était la base : le côté nord-ouest suivait la ligne que nous avons indiquée plus haut, et l'autre côté, après un agrandissement de la ville en cet endroit, se trouva limité par les nouvelles fortifications allant du pont Du Cange au pont de Baraban.

Queue-de-Vache.

Cependant à l'orient de ce triangle l'Evêque avait conservé ses droits seigneuriaux sur une partie de ce que nous appelons les hortillonnages, dans le voisinage du Pré-Malaquis, (de *malis aquis*, mauvaises eaux, le sol étant presque continuellement inondé.)

Hortillonnages et les Aires. Pré-Malaquis.

Le Pouillé de 1301 indique de nombreuses redevances que l'Evêque percevait tant sur le terrain appelé *Area*, consistant en pâturages, que sur *Arvella*, de *Arva*, terres en labour, déjà divisées en minimes parcelles ; ce qui explique le diminutif *Arvella*.

Avant de quitter cette contrée, nous dirons que la rue de la Dodane a pris son nom de la forme de l'ancien rempart qu'elle suivait à quelque distance à l'intérieur, en serpentant en forme de sentier dans un terrain qui n'était alors qu'un marécage.

Rue de la Dodane.

Après ces explications nous revenons à nos rues Haute-Corne et des Bondes, où il ne faut pas voir, comme on l'a écrit, des réservoirs dont l'eau était retenue par des bondes ou écluses.

**Rue Haute-Corne.
Rue des Bondes.**

Le long de la ligne séparative des deux juridictions de l'Echevinage et de l'Evêque existaient des bornes ; l'une d'elles, haute, remarquable par sa dimension, et que l'on appelait la Borne-Mismaque, était placée en tête de la rue Haute-Corne, à l'angle où se trouve actuellement le coin d'une filature récemment construite.

Borne-Mismaque.

On trouve encore cette expression à la Croix qui corne, près d'Yonval, au croisement de quatre chemins, croix qui sert de borne, qui corne.

La Croix qui corne.

Baraban.

Sous le nom de Bondes, ces bornes se suivaient non-seulement jusqu'à la Somme, mais jusqu'au pont de Baraban, où la dernière bonde ou borne existait encore à la fin du dernier siècle, au-dessus de la vieille tour des anciennes fortifications sur laquelle s'appuie maintenant l'un des quatre angles de ce pont. Cette borne bien taillée portait deux écussons, aux armes de la ville d'un côté et aux armes de l'évêque de l'autre côté. Un droit seigneurial était dû par les bateaux qui passaient sous ce pont, en vertu d'un ban ou ordonnance, et une barre en défendait l'accès : c'est là tout bonnement l'étymologie de Bar-à-ban, comme l'étymologie de la rue de la Barrette, à cause de la barre placée sous l'arche du pont près de la Portelette-des-Arcs dont il vient d'être parlé.

La Barrette.
Portelette-des-Arcs.

Aujourd'hui la barre où chaîne existe encore et sert à percevoir un octroi au pont de Bar-à-ban : l'impôt persiste toujours, le nom seul est changé.

Nous ajouterons encore que la forme de la bonde était cylindrique ; c'était autrefois la forme adoptée généralement. Par similitude nous appelons une bonde ce bouchon en bois qui sert à clore les fûts qui contiennent des liquides : le nom donné au bondon de Neufchatel n'a pas d'autre origine.

Cornehotte.

Après la rue Haute-Corne, nous pouvons placer Cornehotte qui est le nom de deux annexes dépendant, l'une de Brailly, près de Crécy, et l'autre de Dargnies près de Gamaches. C'est encore la Haute-borne qui se présente là à l'esprit. Il ne faut pas s'arrêter devant l'orthographe hotte pour haute ; on connaît assez notre penchant à remplacer la diphthongue *au* par la lettre *o*. L'administration municipale n'a pu elle-même résister à ce penchant, quand elle a fait enlever naguère du coin de l'une de nos rues le nom Hautoie, qui est bien le sien, pour y substituer d'abord le mot Hotoy, que quelque amateur avait découvert sans doute dans quelque manuscrit ; puis Hotoie est venu prendre la place de Hotoy, et attend qu'une administration plus éclairée vienne rétablir au coin de ladite rue la véritable orthographe de son nom qui est Hautoie, comme nous le verrons dans l'article qui suit.

Hautoie.

Le mot **Hautoie** peut avoir deux interprétations aussi admissibles l'une que l'autre. C'est un mot légèrement altéré et qui peut signifier **Haute-vue**, **Haute-visée**, ou **Haute-voie**. Il faut tenir compte de la prononciation de la lettre *v*, de **Haute-vue**, ou **Haute-voie**, transformée en *u*, dans **Haut-uois** : cette prononciation a dû donner **Hautoie**.

Nous avons vu, ou nous verrons que le mot *vue* est changée en *vois* dans **Beuvois**, qui assurément signifie **Bellevue**, comme les divers **Beuvoir**. D'un autre côté **Haute-voie** peut être aussi la véritable interprétation.

Beuvois.

Beuvoir.

La possession du sol de la **Hautoie** aux mains de la ville a une origine bien incertaine. Cependant elle est peut être le résultat du démembrement d'un fief dont le chef-lieu se trouve sur la hauteur à l'ouest et dans le prolongement de l'axe de l'allée principale de notre promenade, qui reste comme une réminiscence du lieu qui l'unissait autrefois au centre féodal. Ce chef-lieu a pu perdre son nom, **Hautoie**, en passant en la possession de l'abbaye de **Saint-Fuscien** qui y érigea une chapelle sous l'invocation de **N.-D. de Grâce**. Une trace de ce point d'attache persistait encore au milieu du dernier siècle. Un religieux venait chaque année célébrer un office dans la chapelle et recevait en échange un sac de pois qu'il rapportait à **Saint-Fuscien**, en croupe de sa monture.

La seconde étymologie se présente avec une plus grande vraisemblance. Une voie romaine existait entre le **Tréport** (*ulterior portus*) et **Amiens** ; on en retrouve des tronçons ça et là entre la ville d'**Eu** et **Oisemont** ; de ce bourg à **Airaines** on la suit plus facilement ; en sortant d'**Airaines** on la voit intacte jusqu'au fond dit de **Tenflos** : elle sert de voie de grande communication jusque là, mais quoique abandonnée à cet endroit par la grande route qui se détourne pour se diriger vers **Picquigny**, on peut cependant la voir encore, parcourant la plaine en ligne droite, se diriger vers la forêt d'**Ailly-sur-Somme** où elle se perd, et s'efface même avant d'y parvenir, mais cette plaine a été peu étudiée jusqu'à ce jour. A la sortie de la forêt, elle se présente sous la forme d'un chemin vert, et pénètre

Faubourg de Hem.

ensuite en ville le long du faubourg de Hem ; la grande route d'Amiens à Abbeville lui a emprunté ce dernier tronçon.

Cette voie d'Amiens au Tréport ne paraît pas avoir été achevée dans toutes ses parties avec la solidité que les Romains avaient l'habitude d'apporter dans l'exécution de leurs travaux : elle sent la décadence de leur domination ; mais il n'est pas contestable qu'elle ne soit leur œuvre. Avant de toucher à l'enceinte de la ville, elle suit le marais sur un parcours d'un kilomètre et demi : un terrassement considérable s'élève au-dessus du niveau général ; tel était l'usage des Romains pour la construction de leurs chaussées, surtout dans les vallées : cette disposition en relief a valu à ces chaussées, dans plusieurs des cantons qu'elles traversent, la dénomination de haute-voie, *alta via*.

Dans l'acte de donation, en 851, du domaine de Fontaine à l'Eglise d'Amiens par le comte Angilvin, une forêt, que traversait la voie romaine d'Amiens à Beauvais, est mentionnée sous la dénomination *in alta via* : on pourrait multiplier ces citations, mais cette désignation des voies romaines est trop connue.

Avant la construction des maisons qui bordent maintenant cette voie aux abords de la ville, son élévation au-dessus du sol a dû frapper ici comme ailleurs l'attention des habitants. Le nom généralement adopté a pu lui être appliqué et servir à la dénomination du canton voisin dans lequel nous voyons aujourd'hui notre vaste promenade de la Hautoie (canton de la haute voie, *alta via*.)

Cornehotte.

Cet examen nous a entraîné plus loin que nous ne le pensions, et nous a fait oublier momentanément Cornehotte : si les deux annexes de ce nom étaient situées contre une voie romaine, on puiserait dans cette circonstance l'origine de leur nom, car ces chaussées qui formaient souvent saillie sur la plaine étaient surmontées de hautes bornes indiquant aux voyageurs, comme aujourd'hui sur nos routes, les distances parcourues et à parcourir : les cantons voisins en ont pris souvent leur nom. En lisant les vieux titres, la vue tombe fréquemment sur cette expression : à la haute borne ; mais ici ni l'une ni l'autre de ces deux annexes ne se trouve sur la bordure

d'une voie romaine, et cependant il s'agit assurément d'une haute borne. Ce nom a été donné aussi à nos anciens monuments druidiques, dit menhirs, et qui ont disparu de notre sol, à de rares exceptions près, sous les efforts du Christianisme soutenus pendant des siècles. Il n'est pas impossible que ces deux annexes fondées à l'écart d'un centre de population, sur l'emplacement d'un bois voisin où s'élevait un menhir, suivant le rite, en aient reçu leur nom traduit dans notre langue par l'expression haute corne, haute borne.

Cette étymologie est conjecturale : en voici une autre qui paraît avoir pour elle une grande vraisemblance. Il s'agit de nouveau de l'interprétation du mot borne, et quelques explications préalables sont nécessaires.

La borne, sous la forme *burna*, *bonna*, *bonda*, joue un rôle assez important, comme nous l'avons déjà vu, pour la dénomination de localités habitées et de lieux dits ou cantons ; tout ce qui faisait saillie au-dessus du sol fixait les regards et suffisait pour désigner un lieu. On voit répété fort souvent dans les anciens manuscrits : *ad altam burnam*, pour indiquer un canton. Les bornes milliaires, sur les voies romaines, avaient des proportions considérables ; outre l'indication des distances, elles portaient les noms des consuls en charge, avec des mentions relatives à la création ou à la restauration des chemins. Pour distinguer ces voies des autres chemins gaulois, tracés seulement dans la campagne par le sillon creusé par les roues, on appelait les premières : *calceia ad altam burnam*, chaussée de la haute borne, ou chemins burniaux (1301).

Chaussée Brunehaut.

Dom Grenier cite une charte où l'on peut remarquer ce passage : «... *citra calceiam que (quæ) vocatur Burnehaut.* » Il croit en trouver l'étymologie dans la couleur de la voie, *bruna*, brune, ou dans la forme du *summum dorsum* qui lui paraît ressembler à une cuirasse (*brunea* en basse latinité).

Les voies romaines sont appelées dans plusieurs contrées : chaussée Brunehaut, *calceia Brunehildis* (*Brunehildis*, Brunehaut, comme *Mathildis*, *Mahildis*, Mahaut). Le nom étant admis, on a

admis aussi que cette reine, dans un temps à peu près barbare, avait créé ces chemins qui ne peuvent être que l'œuvre d'une nation puissante. L'erreur est manifeste, et cependant Jean d'Ypres, moine de Saint-Bertin, prétend, dans la chronique de cette abbaye de Saint-Omer, que la voie, qui conduit de Cambrai par Arras et Thérouenne jusqu'à la mer, s'appelait de son temps *via Brunehildis* : « *quæ calceia vocatur Brunehildis in hodiernum diem.* » Il écrivait au XIII^e siècle, et c'est la première mention qui en est faite dans les anciennes chroniques.

Comme il est certain que la reine Brunehaut n'a pas construit ce chemin, qui d'ailleurs ne se trouve pas sur le terrain de sa domination, il faut expliquer cette notion du moine en disant que le nom de cette chaussée, qui s'appelait Burnehaut depuis longtemps suivant sa déclaration, a été interprété par lui comme synonyme de Brunehaut. Il ne faut pas oublier que la lettre *r* subit une transposition très fréquente, et il ne serait pas surprenant que dans le langage ordinaire on eût appelé ces chemins Brunehaut pour Burnehaut, et le bon moine nous en a fait *Brunehildis*.

Dans le pouillé du diocèse de Périgueux un menhir est nommé Longue-brune pour Longue-burne ; la commune de Bruniquel est devenue aujourd'hui Bourniquel.

On appelait borne non seulement un fût en pierre, mais aussi un tertre en terre, lequel servait communément à délimiter les champs. Nous rencontrons encore une transposition de la lettre *r* dans ce passage d'un manuscrit antérieur au XI^e siècle et où il s'agit de préciser la configuration d'une propriété sur Moreines, village près de Laon. « ... *a petra Conchie usque ad tombam quæ dicitur Brunehaut...* » Peut-il être là question de Brunehaut ? La négative est certaine. Il s'élevait en cet endroit un de ces monticules appelés tombelles, que l'on voyait fréquemment dans nos campagnes : elles avaient été élevées pour servir de sépulture, mais assez souvent, elles servaient aussi à maintenir la limite entre deux cantons. Dans le passage mentionné ci-dessus le *tumulus* est pris avec cette acception, c'est *burna alta*, et non *bruna*, qu'il convient de lire ; c'est la

bonne haute. Cornehotte tire probablement son nom de l'une de ces tombelles, si ce n'est d'un menhir.

Certains noms ont leur temps de vogue dans notre pays. Après les invasions des peuples du nord et du midi, tout ce qui n'avait plus une origine connue était attribué successivement aux Vandales, aux Huns, aux Sarrasins : Brunehaut vint à son tour avec une certaine célébrité, et par l'effet d'une prononciation vicieuse, un *tumulus* élevé pour limite, ou une tombelle gauloise, prise ensuite pour point de repère, sont devenus, dans l'esprit des populations, des tombes de Brunehaut.

Bergier, dans son *Histoire des Grands chemins romains*, dit qu'aucun auteur n'attribue la création de ces chemins à la reine Brunehilde, (fille brune; en langue tudesque, brune signifie brillante, d'où vient notre verbe brunir qui signifie polir, rendre brillant). S. Grégoire de Tours, son contemporain, les moines Aimoin et Sigebert, chroniqueurs de ces temps reculés, ne lui attribuent point ces travaux, quoiqu'ils parlent des fondations nombreuses d'églises et de monastères qu'elle encouragea et suscita. La chronique seule de S. Bertin, dont nous venons de parler, cite la chaussée d'Arras à Théroouenne comme l'œuvre de cette reine; or, cette voie est bien de fondation romaine, puisqu'elle est décrite, avec ses stations, dans l'itinéraire d'Antonin, puis reproduite par la carte Théodosienne. Le seul point d'appui, sur lequel s'étaie la tradition, fait donc complètement défaut : le nom primitif, dans la langue romane, a été Burnehaut, modifié en Brunehaut dans la langue vulgaire.

Cette observation permet de penser qu'une localité depuis longtemps disparue, Brunelieu, qu'on ne peut pas avoir la prétention de faire dériver de Brunehaut, tire aussi son nom de *burna*. C'était une station placée sur la voie romaine à *Samarobriva ad Cameracum*, d'Amiens à Cambrai, en face de Ribemont, non loin et à l'Est de la Houssoie.

Brunelieu.

Dans Raincheval, Raineval et Raineecourt, Rains, Rain forment la première syllabe comme dans Raimbeaucourt. Dans les deux pre-

Raincheval. Raineval.
Raineecourt. Raim-
beaucourt.

miers noms il faut traduire val par *vallum*, château-fort dans le bois, ou par le bois au val, suivant la configuration des lieux, sans oublier que ce n'est pas l'emplacement du village qu'il faut seul considérer, mais plutôt, le plus souvent, le point où se montrait le donjon féodal. Pour le troisième nom, c'est le *curtis*, l'habitation dans le bois, ou sur le sol d'un bois livré au défrichement. Le quatrième signifie le beau *curtis*, la belle habitation dans le bois, ou le bois de Raimbault, nom d'homme qui lui-même signifie beau bois, joli bois.

Rue des Rainchevaux.

Notre rue dite des Rainchevaux a tiré son nom des membres de la famille Raincheval qui avaient là leur hôtel.

Regnaville.

Dans Regnaville, en faisant disparaître le *g* devant la lettre *n*, on retrouve le nom originaire ; c'est la villa dans le Ren, ou la villa de Renaud. Ce mot Ren, Rain, Rein, Ram, si souvent répété, est entré aussi dans la composition des noms propres, dans Raimbault, Raimbald, beau [bois ; dans Rainaud, Rain-aldus, bois distingué, comme nous appelons certaines familles Joli-bois.

Remaugies.

Remaugies est dit pour Remanies, Remagny, Remany, de *remanere*, demeurer, synonyme de Remaisnil.

Renancourt.

Renancourt est probablement la demeure de Renan, qui était un nom connu au moyen-âge, si toutefois ce nom n'est pas dit ici pour Renaud ; car on rencontre cette annexe d'Amiens écrite Renaucourt.

Retz.

Dans Retz la lettre *t* est ajoutée capricieusement comme dans Metz pour Mes, Mez, racine de Mézerolles, Mézières, etc. Rez vient du bas latin *Rascia*, *locus aquaticus*, *cænosus*, dit Du Cange, localité sise dans une vallée, comme Retz près de Bernay, ou dans un terrain autrefois sujet aux inondations, par sa situation sur le rivage de la mer, comme Retz près de Quend.

Ricquebourg.

Ricquebourg, c'est le bourg, la ville fortifiée. Bourg signifiait autrefois ville environnée de moyens de défense : Rick voulait dire puissant. Sa signification s'est modifiée ; il faudrait dire maintenant le riche bourg, au lieu de bourg puissant par ses fortifications.

Pot, nous l'avons dit, est le *podium* des anciens, la motte, le

château seigneurial, Rollepote est donc ici le château de Rol pour Raoul.

Rollepot.

Roupy est encore un autre synonyme des Lamotte, des Poix, Picquigny : il vient de *rupes* qui en bas latin signifie *mota, castellum, domus præcipua Domini feudalis*, dit Du Cange, si toutefois Roupy n'est pas la contraction de Rupty qui, comme les lieux dits Routéis, (les Routéis de Vignacourt, de Pierregot) a la signification de lieu défriché, ainsi que nous l'avons exposé aux noms Rosières, Rosel, etc. Sa racine serait *ruptum*, de *rumpere terram*, rompre la terre.

Roupy.

Routéis.

Rouval est synonyme de Rollepote pour la première syllabe : c'est l'habitation de Raoul dans la vallée, comme Rouville est la villa de Rou, Raoul.

Rouval.

Rouville.

Les Ribemont sont situés à mi-côte sur le talus d'une vallée : Ribe est mis pour rive. Ribemont peint cette situation entre le haut et le fond de la vallée, tandis que les Ribecourt sont placés sur le bord, sur la rive même d'un cours d'eau.

Ribemont.

Ribecourt.

De mirer on a fait remirer, mirer avec plus d'attention : la racine de Remiremont peut donc être *mirabilis*, qui attire l'attention, et qui avait donné au moyen-âge le verbe *mirari*, regarder, d'où est venu notre mot miroir. Dans le même sens les Espagnols disent : mirar ; *mirabiliter* a pour synonyme *mirè*, qui se retrouve dans *miraculum*, chose étonnante, que Plaute emploie de la manière la plus bouffonne, lorsqu'il appelle *miracula* une femme de la laideur la plus repoussante. Qu'on nous pardonne cette petite digression ; elle ne nous fait pas perdre de vue Remiremont qui est le mont remarquable, que l'on considère, qui fixe le regard. En effet c'est sur cette montagne que S. Romaric avait fondé en 620, un monastère qui a joui d'une grande célébrité.

Remiremont.

Rouvrel est synonyme de Rouvrois, lieu planté de rouvres, de chênes : c'est un diminutif.

Rouvrel.

Riencourt, en 1301 Rieucourt, est le curtis sur le rieu, sur le ruisseau dont la source n'est pas éloignée.

Riencourt.

Romescamp.

La première pensée, en voyant le nom **Romescamp**, s'est portée chez plusieurs écrivains sur un camp romain, comme origine probable. Les camps romains sont rares, et cependant le mot camp fourmille dans les vieux titres, parce qu'en effet ce mot est employé avec une toute autre acception ; il indique chez nous une pièce, un morceau de terre. Autrefois cette acception était plus large, parce que champ ne vient pas de *campus*, nous croyons l'avoir déjà dit, mais du mot gaulois *cant*, d'où canton. L'orthographe s'est modifiée en modifiant la valeur de l'expression, mais la prononciation est restée ce qu'elle était à l'origine, dans le langage des habitants de la campagne.

Le pouillé de l'évêque de 1301 appelle ce village *Roma-in-campis* (sans doute décomposé ainsi : es-camps). C'est encore là une traduction de fantaisie. La véritable composition de ce nom doit être : **Ro** pour **Rou-mes-camp**, le canton, le domaine et la demeure (*mes*) de **Raoul**, qui s'est contracté en **Rou**, ainsi que dans **Ru-mesnil** pour **Roumesnil**, le mesnil de **Raoul** ; dans **Rumigny**, autrefois **Rumegny**, *Radulphi menagium*, le ménage pris pour demeure, de *manere*, demeurer, comme le village appelé le Mesge.

Rumesnil.

Rumigny.

Le Mesge.

Rumilly.

Rumilly est-il dit pour Romainil ? Nous voyons que de Roumanie on a formé Rumélie, Roumélie. D'un autre côté, on peut remarquer qu'il existe plusieurs Milly : celui qui se trouve *in pago Bellovacense* (dans le Beauvoisis) s'appelait, en 627, *Milgiachis*, pour *Milliachis*, *Milliacum*.

Milly.

Un hameau dépendant de Doullens porte le même nom : la veille de la fête du lieu, les enfants courent dans les rues avec des tiges de la plante appelée bouillon-blanc, trempée dans l'huile et allumée ensuite. Ils cherchent, disent-ils, le saint, et quand ils l'ont trouvé, ils le poursuivent à coups de fouet. (Ce n'est pas très édifiant : c'est sans doute un saint qu'on ne fête plus).

Longpré-les-Corps-Saints.

Naguère à Longpré-les-Corps-Saints un divertissement, qui a quelque analogie avec cette bouffonnerie, amassait la foule des acteurs et des spectateurs : c'est assurément une réminiscence de quelque fête païenne, comme à Milly ; ce nom serait-il synonyme de

mêlée ? Le retrouverait-on dans le Meillard, à qui nous avons donné une autre origine ? Ailleurs ce serait le Fouilloy et aussi le lieu dit la Cohue, près d'une fontaine à l'ouest d'Hangest-sur-Somme, fontaine qui aura été autrefois l'objet d'un culte superstitieux.

Milly serait-il le même mot qu'Amilly, nom donné à plusieurs localités et qui paraît se rattacher à un divertissement que Du Cange ne définit pas, en citant un passage du Concile de Trèves de 1310 : «... *ludos chorearum, scacorum, amillorum et globorum monachis interdicimus omnino.* » Nous défendons absolument aux moines de se livrer aux divertissements de la danse (danse vive en rond), au jeu des échecs (jeu trop captivant), *amillorum*, non défini, et à l'exercice de la cholle, outre pleine d'air ou de son dont on se disputait la possession à coups de pied et à coups de poing, avec une sorte de fureur.

On a dit autrefois une borné amilliaire pour milliaire.

Mais Milly appartient plutôt à cette classe de noms de lieux, qui tirent leur origine de la culture particulière à laquelle leur sol est livré : ici c'est le millet, *milium*, qui a donné Milly, *milliacum* au moyen-âge, la terminaison *acum* représentée par un *y*, comme toujours. Ailleurs, c'est le blé, Abladène et Fromentière ; l'avoine, tous les Avesnes ; c'est le lin dans les Linières, Lincheux ; c'est la fève dans les Faverolles, Favières ; c'est la culture des pois à Pozières, à Pezières. Le millet entrait largement dans l'alimentation : nous en citons des exemples en parlant de Cormeilles ; nous y ajoutons un passage que nous fournit Du Cange : «... *in die quâ vocati ad servitium fuerint, habeant portionem edendi, scilicet libra una et quarta panis milli....* » ; le jour où ils sont appelés au travail, une livre et un quart de pain de millet doivent leur être livrés pour leur nourriture.

Enfin Rumilly, suivant l'interprétation qui précède, ce serait la culture du millet, le milly de Raoul.

Nous avons Oroer dans l'Oise, Orouer dans Eure-et-Loire ; Loisel, page 232, cite deux Oroir dans le diocèse d'Orléans : Ora-

Le Meillard.

Fouilloy.

La Cohue.

Amilly.

Milly.

Abladène. Avesnes. Linières. Lincheux.

Faverolles. Favières.

Pezières. Pezières.

Cormeilles.

Rumilly.

Oroer. Orouer.

Oroir.

torium en 1288, une simple chapelle : *oratorium* a donné Oroir comme *operatorium* a fourni ouvroir.

**Offin. Offignies. Offoël.
Offoy.**

Offin, Offignies, Offoël, Offoy, viennent de *hoff*, mot des peuples du nord, qui est resté dans le langage du nord de la France et dans les Flandres, où il entre dans la composition de beaucoup de noms de lieux. Il signifiait originairement une maison isolée, synonyme de villa, puis une métairie, une colonie agricole, toutes significations similaires. Hoff a été traduit dans la langue romane par hoffa, offa, hofa et hova, la lettre *f* changée en *v* : de hova est venu hoba, et on a appelé *hobarius*, *houbarius*, le métayer : Houbart est encore un nom de famille. Hova a donné aussi Houvin, Houvigneul, autrefois Hovin, Hovigneul. Offoy vient directement de Offa, ainsi que Offin, la désinence seule est modifiée : Offoël et Offignies sont des diminutifs ; on peut ajouter Hof et Hove.

Houvin. Houvigneul.

Hof. Hove.

La Nièvre.

La rivière qui, après avoir traversé Flixecourt, se jette dans la Somme aux Moulins-bleus, sur la commune de l'Étoile, s'appelait autrefois la Niève, et en 1301, la Newe. Il existe peu de mots qui se reproduisent sous des formes plus variées que le mot eau : nous pouvons en citer quelques unes : aa, abr, avr, ébur, evre, arv, yèvre, ève, etc. Il est bien probable que la consonnance *ièvre* avec la Nièvre, qui a donné son nom au Nivernais, aura joué un rôle dans l'adjonction de la lettre *n* en tête du nom qui nous occupe, si toutefois le mot Nève n'a pas été aussi employé dans les anciens dialectes pour exprimer eau : on est porté à l'admettre en remarquant qu'en 1301 cette rivière se nommait la Newe, pour l'Eve.

Pierregot.

Pierregot n'offre que des conjectures pour expliquer son étymologie. Des écrivains veulent que *got* soit le mot teutonique *gaut* (wald), qui signifie un bois, une forêt, et Pierregot serait la pierre druidique dans la forêt ; on lit dans le roman de Garin :

« Sire, en ce gaut, a trouvé un bernier (garde), le plus bel homme qui oncques fu sor ciel, s'a un senglier, retenu à trois chiens.... »

Ce village, après un défrichement, a pu se former au milieu de

la forêt de Vicogne qui couvrait, au nord d'Amiens, une grande étendue de la contrée. Ces pierres dites, à tort ou à raison, druidiques, quoiqu'elles puissent appartenir à des dates bien antérieures, à l'époque de l'âge de pierre, se nommaient aussi Pierrefitte (*petra fixa*, pierre fichée, dressée ; les anciens ont dit *factum* pour *fixum*), Pierre-fiche, Pierre-longue, Pierre-cize (*cisa* pour *scissa*, taillée), Pierre-encise (*incisa*), Pierre-fiche, comme Pierrefitte, Pierre-latte *petra lata*, pierre large.

A côté de tous ces villages ou bourgs bien nombreux, on peut placer les lieux appelés Pierre-percée qui sont les dolmens, dont la table était perforée pour recevoir, croit-on, le sang des victimes.

Comme synonyme de Pierregot on peut rappeler Pierre-lay. Lay a signifié un bois et aussi un grand chemin ; ce serait la pierre du bois, ou la pierre du chemin, la voie romaine d'Amiens à Arras.

Les peuples de la Germanie, comme les Gaulois, célébraient leurs fêtes à la divinité au milieu des forêts ; là devaient s'élever leurs menhirs, et il n'est pas impossible que Pierregot, par la composition de son nom, conserve le souvenir de ces pratiques religieuses. Les lieux consacrés à leur culte ont dû, comme nos pèlerinages, donner naissance à de petits centres de populations. Le village appelé Pierre-levée, dans la Brie, et la rue dite aussi Pierre-levée, à Paris, constatent assurément la place de l'un de ces menhirs qui fourmillaient sur notre sol.

Dans le dénombrement que fait en 1300 le vidame de Picquigny, comme avoué de l'abbaye de Corbie, de tout ce qu'il tient d'elle, on peut remarquer ce passage : «.... ce qu'il tient à Pierre-cleuée (pour » Pierre-levée) et en le Vicogne.... » Serait-ce notre Pierregot, qui était effectivement situé dans cette forêt ?

... Peut-on donner encore une autre origine à ce nom ? Longtemps après le passage des Goths dans les Gaules, on a pu attribuer à ces envahisseurs, comme on l'a fait, à diverses époques, pour les Vandales, les Huns, les Sarrasins, les monuments dont l'origine se perdait dans la nuit des temps : cette explication du nom Pierre-got ne manque pas de vraisemblance.

Pierrefitte.

Pierrefiche. Pierrelongue. Pierrecize. Pierrencise. Pierrefiche. Pierrelatte.

Pierrelay.

Pierregot.

Naours.

Naours est le résultat d'une prononciation vicieuse, qui s'est produite aussi, comme nous l'avons fait remarquer dans Daours, Caours, dans Delaette, Standaert, etc., c'est Nours qu'ils faut voir dans ce nom que les habitants prononcent Nors : il a pour origine le mot noue, qui signifie le lit d'un cours d'eau et d'où nous sont venus noc, nochet, nochère, en basse latinité *noa*, *noia*, *noda*, lieux que Du Cange définit par *loca pascua, paludosa, vel aquis à vicinis collibus defluentibus irriga* : lieu de pâturage, marécageux, ou baigné par les eaux pluviales descendant des collines voisines.

Autrefois la petite rivière qui part maintenant de Wargnies, en aval de Naours, et se réunit à Canaples à celle qui vient de Fieffes, prenait sa source à Naours et en portait aussi le nom. L'orthographe de Naours étant entrée dans le langage, le latin des chartes s'y est conformé, et l'on y rencontre Naurdis pour Naourdis, la lettre *u* se prononçant *ou*. On peut citer ce passage : « *fugator ranarum de Naurdis*. » Le serf chargé de faire taire les grenouilles qui coassaient sur ses rives et troublaient le repos de la châtelaine. La lettre *r* s'est glissée dans ce mot, comme dans ours, de la rue aux ours, à Paris, pour rue aux oues, qui était le nom donné alors aux oies.

Nesle. Neslette.

Nesle et Neslette, son diminutif, sont nommés Nigella et Nigellula en 1301 ; Nesle près de l'Isle-Adam, Niella en 755. Neulette, Noulette et Noyelles sont latinisés de la même manière. Du Cange pense que ces noms dérivent de *noa*, *noia*, parce que ces localités sont situées, soit dans une vallée, soit près d'un ravin servant d'égoût aux eaux pluviales. (Voir l'article concernant Naours).

Neulette. Nolette.

Quant à Neulette et Nolette ce ne sont que des annexes de Noyelles près d'Hesdin et de Noyelles-sur-Mer. Noyelles, donnant pour diminutif Neulette et Nolette, semble confirmer la racine *noa*, en français nous, noie : Augustin Thierry, T. I^{er}, page 399, cite Guérard de Noielette, aujourd'hui Nellette.

Le moine Flérik, dans son rapport à Louis le Débonnaire en 831, désigne Noyelles-en-Chaussée sous le nom de Nialla, dans la description qu'il fournit des domaines de l'abbaye de Saint-Riquier.

On a cherché si *Nigella* ne descendait pas de *niger* (noir), mais rien dans l'aspect de ces lieux ne paraît justifier cette interprétation. La lettre *g* n'est là que pour éviter le contact des deux voyelles.

Nemours vient de *nemore*, charte de 1211 ; localité au milieu de la forêt.

Nemours.

Neufmoulin s'appelait autrefois Otremancourt, qu'il faut décomposer ainsi : Outre-man-court, le curtis de la manse outre la rivière (l'Escardon).

Neufmoulin.

Noyon, Noviodunum sous la domination romaine, répond à notre nom Neubourg, ville neuve fortifiée. C'est un mot hybride, composé du celtique *dun*, éminence, et du latin *novus*. Beaucoup de lieux ont pris ce nom, comme Nyons, du canton de Vaud, ainsi que Nevers : parallèlement, on trouve des Neomagus, Nyons en Dauphiné, Nimègue, Spire, et bien d'autres lieux. *Magus*, *mag*, est celtique aussi et désigne un endroit peuplé. Cet accouplement de deux mots celtique et latin paraît indiquer que ces villes doivent leur fondation aux premiers temps de l'occupation romaine.

Noyon.

Albert a pris son nom, comme on le sait, d'Albert de Luynes, à la suite de la donation que Louis XIII lui fit de ce marquisat confisqué sur Concini : il s'appelait jusque là Ancre, Encre ; on le trouve écrit *Incra* en 831 : on voit *Infridus incrensis* en 1069, Infroy d'Encre. Dom Grenier cite le rôle des fiefs de Corbie, où cette ville est nommée *Ecrembatis* en 1160. Heureux celui qui pourra découvrir ce que le scribe a voulu dire, sous ce nom barbare ! M. Labourt croit y découvrir *Etrées abbatis*, sans expliquer ce qu'il entend par ces mots accouplés. Du Cange pense que *ancrea* qu'il dit synonyme du grec *αγκρα*, signifiant *vallis*, peut être l'étymologie ; *incra*, qui est la forme antique, sans cesse reproduite dans tous les vieux documents et parvenue jusqu'à nous dans le nom Encre, Ancre, semble s'écarter trop d'*αγκρα* : nous ajouterons que le grec a été mis bien rarement à contribution pour la formation de notre langue.

Albert.

Ce que nous croyons pouvoir dire, c'est que Ecrem de Ecrembatis a été écrit pour *incrensis* que nous avons vu plus haut et qui a été mal reproduit par un scribe maladroit : mais après avoir fureté de tous côtés, nous avouons avec confusion que nous n'avons rien découvert sur la signification de ce nom, et qu'il aurait mieux valu pour nous ne pas aborder ce sujet, qu'une imagination plus subtile, excitée par notre déconvenue, finira peut-être par mettre en lumière.

Les Aires.

Les Aires ou hortillonages d'Amiens dérivent de *area*. Ce mot a pris des acceptions variées ; entre autres il a signifié un terrain vague, non livré à la culture, un marais abandonné à la païsson des bestiaux : tel était en effet l'aspect des lieux couverts souvent par les eaux de la Somme. Le dessèchement opéré par l'ouverture de mille canaux qui divisent maintenant ces terrains contredit l'étymologie, par la fertilité luxuriante qu'il leur a procurée.

Beauvais.

Beauvais qui était la capitale des Bellovaques (*Bellovaci*), d'où son nom s'est formé, nous donne une idée des procédés suivis au moyen-âge pour la composition de certains mots.

Blanche-Maison.

D'où vient Blanche-Maison, ferme dépendant d'Hornoy ? On disait autrefois *census niger* le fermage qui se payait en grains, et *census albus* celui qui s'acquittait en argent : ce mode de paiement serait-il l'origine de son nom, ou tout simplement la couleur de sa construction ?

Une découverte des plus riches a été faite en ce lieu, au commencement de ce siècle, en monnaies d'or romaines. Blanche-Maison avait été un établissement de Templiers qui étaient venus se fixer là sans doute sur les débris de quelque métairie, fondée par de riches colons romains et bouleversée ensuite par les barbares.

Boulan.

Boulan, château près d'Albert, s'est écrit Boolai en 1243 : il est probable qu'il s'agit là d'un lieu planté de boules, bouleaux, une boulaie ; à Paris, rue du Bouloi.

Rue du Bouloi.

Saveuse.

Saveuse était autrefois Sabua : *sabuum* signifie canton aride.

sablonneux, pierreux ; c'est l'aspect de ce terroir, mais amélioré maintenant par une culture mieux suivie.

Sainte-Segrée, village près de Poix, est placé sous la protection de cette sainte, *sancta Sigrada*, issue d'une noble famille parmi les Franks : elle se retira à l'abbaye de N.-D. de Soissons, où elle mourut, et laissa pour fils S. Léger, évêque d'Autun, et S. Guérin.

Sainte-Segrée.

Le pré Porus, naguère lieu de divertissement, est situé près de la borne de Camon, ou Agrapin, au point où la communication entre les deux rives de la Somme était la plus facile. Son nom viendrait-il du grec *πορος* passage, lieu de passage ? Mais le grec a peu concouru à la formation de notre langue au moyen-âge ; il convient plutôt de rappeler que Porus a été un nom de famille. Porus du Bois, seigneur de Regnauville près de Labroie, avait son hôtel à Amiens ; un autre Porus de Lannoy, seigneur de Blanc-fossé et de Cormeille, est décédé en 1520 ; c'est pour lui que postérieurement, sous Louis XIII, fut élevé par Blasset un mausolée remarquable dans l'église du couvent des Cordeliers.

Le pré Porus.

Une chapelle dédiée à S^{te} Radegonde dont les premières années s'étaient passées à Athies, non loin de ce lieu, attira de nombreux pèlerinages qui donnèrent naissance à ce hameau.

Ste Radegonde.

La ferme et cabaret des Allembons doit se lire : les allant-bons, comme on voit ailleurs pour enseigne : à la descente des bons vivants, à la rencontre des amis, ou bien encore, au risque tout, et risquons tout. C'est le sel gaulois qui fait appel aux passants.

Allembons.

La rue des Bourelles est tout simplement la rue du bourreau qui se nommait autrefois bourrel. La commune y possédait une chétive maison à l'usage des bourrels qui se succédaient dans cet emploi.

Rue des Bourelles.

Bouvincourt : Bavonis curtis, dans une charte de 1360, la demeure de Bavon ; ce serait ainsi le nom du fondateur, si ce n'est pas une traduction de fantaisie, au lieu de bouve, bouveau, souterrain.

Bouvincourt.

Branlicourt : Brandulficurte dans une ancienne charte sans date, il est probable que c'est encore une traduction sortie de l'ima-

Branlicourt.

gination du scribe. Ce nom nous est donné sous une autre forme, Brandicourt en 1180 et 1202. C'est bien là sans doute sa véritable signification, le *curtis* au milieu des brandes, des broussailles.

- Le Caban.** Le Caban, cour et impasse de la rue de la Dodane, vient de *Cabia* : on a dit *cabare* pour *cavare*, *fodere*, creuser, d'où vient *cabia*, cave et cabane. Ce repaire s'appuyait contre l'ancien rempart appelé Dodane, au pied duquel de pauvres gens s'étaient creusé une retraite. La destruction du rempart a mis au jour ce misérable nid, séjour de la misère. Le lieu dit la Basse-Boulogne, au bas du talus du rempart, à l'extrémité de la rue des Rabuissons, présentait le même spectacle. Plus à l'Est, à l'endroit où débouche aujourd'hui sur le boulevard la rue de Mazagran, de création nouvelle, s'offrait encore à la vue une autre sorte de chenil qu'on nommait la Vallée de misère où habitait, par une singulière coïncidence, une famille dont le chef s'appelait Lamort. Ces peuplades, à l'écart du monde civilisé, grouillaient là dans des habitudes déplorables.
- Basse-Boulogne.**
- Vallée de misère ou de la mort.**
- Beuvraines.** Beuvraines est remarquable par l'étendue de sa mare qui lui a valu son nom ; comme breuvage pour beuvrage, il vient de *bibere*, boire, et d'*adbibere*, abreuver, abreuvoir. Nous pouvons citer aussi
- Rebreuve.** Rebreuve, sis sur le bord de l'eau. La première syllabe est la contraction de rein, bois : cette localité touche à la forêt de Frévent ; son nom peut donc se traduire : la rivière près du bois. Rainbreuve, 1301, (pouillé).
- Brevillers.** Le nom Brevillers, d'apparence fort simple, se présente cependant dans les anciens titres avec des variantes assez nombreuses : Bruviler, en 1301, puis Bleirviler, Brieviler, enfin Breviler. Nous avons déjà fait remarquer qu'après bien des écarts, la prononciation revient à la racine originaire : nous pensons que Brevillers, par une transposition de la lettre *r*, doit être Bervillers, synonyme de Berville, la villa du ber, du baron, du seigneur.
- Berville.**
- Proyart.** Proyart était Proïast en 1123 : on appelait ainsi les terres ingrates, dont la culture use les instruments aratoires. Ailleurs,

une ferme, près des Auteux et de Monplaisir, n'est connue que sous le nom de Macfer (maque-fer) qui exprime énergiquement la même pensée.

Macfer.

Cuvilly doit être synonyme de Buire, un lieu cave qui reçoit de divers côtés les eaux pluviales.

Cuvilly.

Chacun sait que équipe, équipage viennent de l'allemand *schiff*, qui veut dire navire et qui nous a donné le mot esquif, signifiant un canot, une chaloupe. Equipée a été appliquée aux constructions légères, fragiles, comme s'offre à nos yeux un petit bâtiment sur mer, battu par la tempête.

L'Equipée.

Le mot équipée est pris ainsi chez nous en mauvaise part ; il signifie une action maladroite, ou une construction faite dans de mauvaises conditions originaires.

Ennemain est encore un mot singulièrement estropié. Dans les chartes latines on le voit écrit Nemincum et Memnincum en 875, puis Memmium en 894, et dans la langue romane : Nemaing, Annemain, Ennemaing, Hennemaing, en 1384, enfin Ennemain pendant les siècles suivants.

Ennemain.

Si l'on veut accepter la version latine, on peut admettre *nemus* dans Nemincum, la forêt ; les autres mots sont trop barbares pour être interprétés. Si l'on s'arrête aux noms de la langue romane, dont le latin n'a dû être que la traduction, et si l'on adopte Ennemain, Hennemain, c'est alors la demeure de Henne ou Henin, main venant de *mahere*.

L'Engoulevent est un oiseau qui se gonfle la gorge à outrance en la remplissant d'air qu'il retient avec persistance. Les farceurs, les saltimbanques, les bateleurs, qui, montés sur leurs tréteaux, débitaient mille balivernes en grossissant leur voix et en gonflant leurs joues, avaient reçu le surnom d'Engoulevent, *in gula ventus*, vent en bouche, comme gueulle-bée, bouche béante.

Engoulevent.

L'un de ces personnages, fort en vogue autrefois, qui ont disparu complètement aujourd'hui de nos rues et de nos carrefours et qui se sont faufilés au barreau et ailleurs, avait probablement eu son

domicile dans cette rue, témoin de sa faconde. Une circonstance futile, souvent saugrenue, suffisait en ce temps là à la dénomination de nos voies publiques. Nous citerons plus d'un exemple du même genre.

Rue des Araignées.
Rue Tourne-coiffe. Nous connaissons deux défilés fort étroits qui s'appellent, l'un rue des Araignées, parce que ces laborieuses filles d'Arachné obstruent le passage avec leurs broderies ; l'autre, Tourne-coiffe, parce que les bonnets à papillons de nos grand'mères ne suivaient pas cette voie sans détriment.

Rue Dame-Jeanne. Parlerons-nous de la rue Dame-Jeanne, autre nom trivial qui rappelle les formes arrondies de la matronne du quartier ?

Fontaine de Marie-Caron. La fontaine qui sourd péniblement à la sortie de la ville vers la Hautoie, en face du bureau de l'octroi, avait pour nom : fontaine de Marie-Caron, ou Marie chorchelle pour sorcière : c'était une curieuse, une bavarde, qui courait sans cesse la ville, ramassait toutes les petites mésaventures, les colportait ça et là ; c'était le Mahieu en jupon de l'époque. Sa notoriété lui a valu une place à la Cathédrale, autour du chœur, dans le premier compartiment de la vie de S. Firmin, où cet apôtre est représenté faisant son entrée dans la ville. Marie-sorcière est là sur le premier plan, en costume du temps, regardant le saint sous le nez, épiant ses gestes, et prête à lever le pied pour raconter aux commères de son quartier ce qu'elle a et ce qu'elle n'a pas vu, ou entendu. Qui d'ailleurs ne connaît pas Marie chorchelle !

Rue de l'Andouille. Qui découvrira l'origine du nom de la rue de l'Andouille ?

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

Nous en savons bien quelque chose, mais nous ne vous le dirons pas.

Rue de la Queue-de-Vache. Au moins, nous pouvons risquer une explication de la rue dite Queue-de-Vache qui était précédée du Roste de Vaque. Attention, lecteur, cette queue-là est assez difficile à écorcher.

Est-il bien certain qu'il s'agisse ici d'une vache ? Qui est-ce qui l'a vue ? L'esprit s'est façonné à cette idée en entendant, dans des

temps relativement modernes, prononcer queue de vague, qui est en effet le nom picard de la vache (*vacca*). Apercevant d'un côté la tête (roste, *rostrum*) et de l'autre la queue, on a naturellement admis la vache entre les deux.

Il existait en effet un canton, et non une rue, où l'on aperçoit cette tête et cette queue. D'abord l'on sait sans doute que les extrémités d'un canton, d'un domaine, d'un bois prennent souvent cette dénomination ; les exemples sont nombreux, mais pour abréger, nous ne ferons point de citations.

Un écrivain a prétendu qu'en 1160 il existait là une hôtellerie portant pour enseigne la queue d'une vache ; ce n'est pas faire l'éloge du quartier, et encore moins de l'esprit de l'hôtelier ; mais en réalité ce n'est qu'une hallucination ; car à cette époque la queue de vache n'était qu'une grenouillère, tenant au marais Canteraine (*cantat rana*) et à cet autre marais dit : Malaquis pour *malis aquis*, mauvaises eaux. Une hôtellerie n'aurait pas fait fortune avec ce voisinage. D'ailleurs ce canton était situé, en 1160, hors des murailles de la ville, qui n'avait alors de ce côté pas plus de faubourg qu'aujourd'hui, par une raison fort simple ; toute communication manquait au milieu des fondrières qui la limitaient à l'orient.

Le cartulaire de S. Firmin le Confesseur cite le *cauda vace* (*vacæ*) en 1249 : le *cauda vace* apparaît encore, en 1283, dans une transaction entre l'échevinage et l'évêque, pour certains droits concernant les canaux de la ville. En 1320 s'élève de nouveau, entre les deux seigneuries, une contestation au sujet de la juridiction de Cauda vace, qui est réglée par un accord du 2 décembre de cette année. Le pouillé de l'évêque, de 1301, cite souvent le Roste le Vake et le Cauda vace pour la perception des droits qui lui appartiennent comme propriétaire.

On a dû remarquer qu'originellement il s'agit toujours de *vaca*, et non de *vacca*. On appelait *vacaria* et *vacua* les terres vagues, non cultivables et à peu près abandonnées : nous avons vu, à propos du pré Malaquis, tout voisin et dont une portion était même comprise

Rue Canteraine.

Pré Malaquis.

dans le terrain dont nous nous occupons, avant l'extension de la ville sur ce point, nous avons vu la misérable redevance que l'on obtenait du tenancier, qui n'était chargé que de fournir la jonchée pour la cathédrale aux grandes fêtes de l'année. Il est donc très vraisemblable que le *vake* et le *vaca*, comme il s'écrivait alors, répond au latin *vacua*, *vacaria*, lieu vague, sans valeur. Ce terrain n'a été compris dans l'enceinte de la ville que par l'extension qu'elle a reçue de ce côté en 1345, époque de la construction du pont Jehan Du Cange, alors mayeur en charge. En face et au midi de ce pont, on élève en 1417 une barrière ou tête de pont, pour repousser les attaques de l'ennemi. (M. Goze, *Enceintes de la ville*, p. 35 : il cite à ce sujet Daire, T. I^{er}, p. 228 et suiv.)

Pont Du Cange.

Portelette Du Cange.

Telle est sans doute l'origine de cette portelette qui existait au nord de la petite rue Du Cange, vis-à-vis du pont de ce nom, et dont les dernières traces viennent de disparaître. Il ne faut pas confondre, comme cela a eu lieu, ce guichet ouvert pour le halage des bateaux, venant de Moreuil par l'Avre, avec la portelette des Arcs, sise dans la rue du Hocquet.

Rue Canteraine.

Non loin de la Queue-de-Vache s'ouvre la rue Canteraine qui n'a pas besoin de longues explications, pour laisser apercevoir qu'elle a été créée dans un lieu marécageux.

Rue Blanquetaque.

L'auteur des *Rues d'Amiens* donne pour explication du nom Blanquetaque une enseigne représentant, on ne sait comment, une tache blanche. C'est ordinairement le contraire d'une tache ; on conviendra que l'auteur du tableau était un triste compositeur, à moins qu'il ait voulu reproduire à sa manière le souvenir d'une ancienne tradition qui attribuait à la direction suivie par cette rue le passage primitif au-delà de la Samara (la Somme), avant même l'établissement du pont qu'on retrouve dans le nom Samarobriva. La rivière se passait alors à gué. Le nom de ce gué, dans la langue de cette époque, aurait eu la signification de tache blanche, parce qu'en cet endroit l'eau a peu de profondeur, et fait contraste avec la teinte de l'eau en amont et en aval.

Le gué de Blanquetaque-sous-Abbeville, qui a livré passage à

Edouard III se dirigeant sur Crécy, semble donner quelque consistance à cette interprétation.

A l'origine, Samarobrive devait être une simple bourgade dont les quelques chaumières s'étaient établies près de ce passage au milieu de marais ailleurs infranchissables. Elle avait pris assurément un assez grand développement à l'époque de l'apparition des Romains dans cette contrée ; mais sa limite à l'ouest n'atteignait pas la chaussée Saint-Leu, qui était encore alors un terrain libre à travers lequel les nouveaux possesseurs du sol ouvrirent cette grande voie qui, venant de Lyon par Reims et côtoyant Samarobriva, se dirigeait vers Gesoriacum (Boulogne). C'est l'ouverture de cette voie qui a donné naissance à la rue Saint-Leu, depuis l'église jusqu'à l'extrémité de la chaussée Saint-Pierre. Nous reparlerons ailleurs de cette voie, pour la portion qui concerne Amiens.

A propos de l'enseigne de la blanque-taque nous dirons que les enseignes d'hôtellerie puisaient leur sujet dans un fait concernant la localité : nous pouvons citer, à ce propos, l'hôtel des Trois-Cailoux qui, en s'établissant vers le milieu de la rue qui porte ce nom, dans des temps relativement modernes, eu égard à l'époque où nous allons nous reporter, nous a conservé, pensons-nous, le souvenir du fait suivant.

Blanquetaque.

Rue des Trois-Cailoux.

Au débouché de la rue des Sergents sur la place Périgord, s'élevait une des portes de la ville, avant le dernier agrandissement, sous Louis XI. (*Porta longuæ maceria*, porte de longue Mézière, en 1277 : transaction entre l'Échevinage et l'Hôtel-Dieu). A sa sortie, se présentaient trois grandes voies publiques : l'une courait à l'orient le long des murailles de la ville, se dirigeant vers Noyon, par la voie romaine de Lyon à Boulogne ; celle du milieu conduisait à Beauvais ; la troisième à Rouen.

Or, *calx*, pierre calcaire est la racine du mot chaussée (*calceata*) : c'est avec ces matériaux que les Romains élevaient leurs grandes routes dont le sommet (*summum dorsum*) était protégé par une couche épaisse de cailloux. En parlant d'un chemin on a dit le

caillou, comme nous disons aujourd'hui le pavé, prendre et suivre le pavé. Les Romains eux-mêmes appelaient *callis* un chemin.

Cette dénomination est encore employée dans le nord de la France. Sur la chaussée d'Avesnes à Maubeuge, en face de la route qui, partant de cette voie, se dirige vers Beaumont (Belgique), existe une auberge portant aussi l'enseigne : Aux Trois-Cailloux. Un peu intrigué par cette rencontre, je m'arrêtai et interrogeai l'hôtelier debout sur le pas de sa porte, il me répondit simplement : « Vous ne voyez donc pas ces trois routes, l'une à droite, l'autre à » gauche et la troisième en face. Ce sont ces trois cailloux qui ont » formé le sujet de mon enseigne. »

Une circonstance semblable a dû donner naissance à une enseigne placée en tête de quelque auberge située autrefois à la sortie de la ville. Cette hôtellerie, déplacée à la suite des changements opérés nécessairement, soit lors du dernier agrandissement d'Amiens, soit à l'époque antérieure, où Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, vint incendier tous nos faubourgs, fut reconstruite dans un autre emplacement que celui qu'on lui assigne, dans la rue des Trois-Cailloux ; ce qui tendrait à confirmer notre opinion, car, nous ferons remarquer avec quelque insistance : 1° qu'on la représente comme occupant le sol où nous voyons le Logis-du-Roi ; 2° que cependant son existence est déjà relatée en 1458 ; 3° qu'en 1458 la ligne des fortifications (rempart et fossé) occupait précisément cet endroit et que ce n'est qu'après leur démolition et le comblement du fossé en 1475 que le terrain a pu recevoir des constructions. Or, cette hôtellerie, étant citée en 1458, existait nécessairement ailleurs, à la sortie de la ville sans doute, comme nous l'avons dit.

Le croisement des chemins est souvent le motif d'une dénomination : à Paris, en quittant la barrière de la Villette, on arrive au lieu dit : Les quatre chemins ; qui ne connaît le combat des quatre-bras ? Les trois-monts, les trois-rivières, les trois-vaux, les trois-pierres et une foule d'autres lieux ont pris leur nom d'une semblable coïncidence.

On a dit, mais sans citer aucune date, que cette hôtellerie avait

appartenu à trois frères nommés Claude, Martin et Pierre Cailleux, que leurs noms ont servi d'enseigne (ce qui n'est pas ordinaire), comme on voit ailleurs : Aux trois-magots, et que telle est l'origine du nom de Trois-Cailloux.

Nous craignons que la question ne soit renversée et que si réellement les trois frères ont existé, on ne les ait affublés, par un jeu de mots, de la dénomination picarde de Trois-Cailleux, ou cailloux, à cause de leur enseigne.

Si on connaissait la date précise où vivaient ces trois personnages, et il faudrait qu'elle fût antérieure à 1458, la question pourrait être élucidée autrement que par une supposition ; mais les renseignements, que l'auteur de *l'Histoire des rues d'Amiens* (T. III, p. 444,445) fournit sur la construction du Logis du Roi, repoussent l'idée que l'hôtel des Trois-Cailloux fût une hôtellerie : c'était une propriété du chapitre de Notre-Dame, sur laquelle une emprise très considérable fut faite pour l'établissement du palais ; pendant plusieurs années ce palais conserva le nom de l'hôtel dont il occupait le terrain, jusqu'à ce que le public eût enfin adopté la qualification de Logis du Roi.

On sait que les maisons des particuliers, avant le numérotage employé maintenant, portaient une enseigne que chacun prenait suivant son caprice, et qui souvent se rattachait à un fait local ; telle peut être ici la cause de cette dénomination, Trois-Cailloux, qui rappelle probablement la circonstance que nous avons invoquée.

Les bateaux, qui remontaient ou descendaient la Somme autrefois, traversaient la ville dans un canal principal placé au centre des douze bras qui la sillonnent et qui s'est trouvé intercepté par l'établissement du moulin dit du Bassin ; il n'est resté alors navigable que le dernier bras, passant sous le pont appelé le Grand-pont, à l'extrémité de la chaussée Saint-Pierre. Ce bras, arrivé au lieu dit le Maucreux, faisait un retour brusque en rendant le passage fort laborieux aux bateliers : c'est ce détour qui lui a valu son nom Maucreux, mauvais creux. Le moulin établi maintenant sur ce

Le Maucreux.

point voit, à cause de ce retour, sa roue hydraulique tourner en sens inverse de toutes les usines de la ville.

Mautort.

La même cause a fait donner à un village sous Abbeville le nom de Mautort. Autrefois la Somme faisait, à cet endroit, un détour prononcé auquel il a été remédié partiellement, comme devant la commune de l'Etoile, où un nouveau lit reçoit maintenant la rivière.

Rue du Boucaque.

Si l'on en croit la tradition, l'endroit, occupé aujourd'hui par la rue du Boucaque, était autrefois couvert de plantations et servait de promenade aux habitants de la ville. Bou a été dit pour bu, bois, un bois : Boucaque serait la prononciation vicieuse de boucage, bocage. L'état fangeux dans lequel est resté longtemps ce quartier mal hanté n'a pas dû contribuer pour peu à transformer dans le langage populaire son nom Boucage en Boucaque, la caque ou réceptacle de la boue.

Rue du Bordeau.

C'est dans la rue, ou impasse, du Bordeau que se trouvaient les étuves destinées aux hommes et qui n'étaient autre chose que des lieux de prostitution. L'issue en était fermée le soir par une grille en fer, conformément à un règlement de police. Ce nom a peu varié de nos jours, mais la grille disparue laisse le champ libre. Borde voulait dire maison, mais son diminutif Bordeau avait reçu une acception particulière.

Impasse des Poulies.

L'impasse des Poulies est toute voisine du Bordeau, dont elle est séparée par un petit bras de la Somme. C'était là que se trouvaient les étuves des femmes ; elles sont mentionnées dans un titre de l'Evêché sous la dénomination : *Stuffæ mulierum*, près du pont Pullorum.

L'auteur des *Rues d'Amiens* pense que le nom de cette impasse provient de la fabrication des poulies, à l'usage de l'industrie de la ville, pour tendre les chaînes d'étoffes. Cependant ce nom de rue était fort répandu dans notre pays : on le trouve à Paris, à Saint-Denis (histoire de l'abbaye), à Abbeville, à Doullens ; à Hesdin existait la porte des Poulies. Sous François I^{er}, le quai de la mégisserie s'appelait le quai de la Poullailerie, ou vallée de misère.

Dès avant 1324 notre rue portait déjà ce nom : « Une maison-
» chelle de nouvelle levée (de nouvelle construction) as *poulies* des
» quatre meulins seur le cours de l'yaue.... »

Le chapitre se plaignait de ce qu'une nouvelle maison bâtie dans
cette rue, as *poulies*, sur le bord de la rivière, nuisait à la marche
des quatre moulins qu'il y possédait. Ce nom qui se reproduit dans
toutes les villes de nos environs, et ailleurs sans doute, se rattache-
t-il réellement à une fabrication de poulies ? c'est peu admissible.

Le pont qui existe sur la chaussée entre ces deux impasses, du
Bordeau et des Poulies, portait le nom de *Pons Pullorum, vel Pul-
larum*, touchant à l'image S. Georges ; ce n'est pas là le pont des
Poulies, mais le pont des Poulains et des Pouillettes. Dans ces
derniers temps il avait changé son nom, sans en changer la signi-
fication : il s'appelait le pont à fillettes.

Pont à fillettes.

En basse latinité *pulla*, poule, s'appliquait à une jeune fille : il
nous en est resté pouillette dans ce sens. *Pullus* de son côté était le
nom du jeune homme et nous a fourni les noms de famille Poulain
et Poule, si connu dans notre contrée. Il faut convenir que, si à
l'origine ce nom ne comportait aucune idée malhonnête, puisque,
dans le chant de S^{te} Eulalie, celle-ci est appelée *polle, pulla*, jeune
poule, sa signification dégénéra, comme notre mot fille qui, après
avoir succédé au féminin de gars (garçon), tend maintenant et pour
la même cause à céder complètement sa place à notre expression :
jeune personne. Chez les Romains même, *pullus* signifiait aussi bien
un enfant, un jeune homme qu'un poulet : il était pris alors comme
terme d'amitié. Un membre de la famille des Fabius, dont les vête-
ments avaient été brûlés par la foudre et qui était sorti sain et sauf
de cette épreuve, avait reçu le surnom de *pullus Jovis*, le poussin,
le favori de Jupiter.

Dans les romans du moyen-âge apparaissent souvent les mots
pulin, pulant, pulain, toujours pris alors en mauvaise part :

« Quant li gloton le cheor de pulin
« Ma terre gastent, mes homes m'ont ocis. »

(Roman de Garin le Loherains, le Lorrain).

Pendant que les gloutons (prodigues) et lécheurs (coureurs) de filles dévorent mon patrimoine, mes propres gens m'assassinent.

On appelait aussi poulains les bâtards : dans la vie de Louis VII, par Suger, abbé de Saint-Denis, on lit : « *Pullani dicuntur qui de patre francigena et matre syriana, vel de patre syriano et matre francigena generati erant.* » On appelait poulains les enfants qui, pendant les croisades, naissaient des rapports qui s'établissaient entre les femmes du pays et les croisés ou entre les Syriens et les femmes qui suivaient les croisés.

La liberté des mœurs était telle alors, que S. Louis est obligé d'ordonner qu'aucune fille publique ne sera admise dans les tentes voisines de la sienne, et détermine le périmètre au-delà duquel il enjoint de les repousser. D'ailleurs, est-il nécessaire d'insister davantage ? Il est constant que *pulla*, *pullia*, poulie, en se dénaturant, a fini par exprimer une fille libre, fille de la joie : ce sont bien ces filles qui ont laissé leur nom gravé au coin de l'impasse des poulies. Le désordre de leur vie a fourni, à Paris, l'épithète significative donnée au quai de la Mégisserie qu'on nommait, comme nous l'avons dit, indistinctement : quai de la misère ou de la poullaillerie.

Quant au pont dit : *pons pullorum*, il emprunte son nom au voisinage de ces deux impasses ; et en même temps, l'on peut remarquer que la classe ouvrière, privée d'air dans les taudis malsains qu'elle habitait alors, sortait chaque soir de ses repaires, se réunissait sur les nombreux ponts de la ville, comme nous voyons encore aujourd'hui quelques habitants venir s'asseoir sur les parapets de ces ponts : là, on jasait entre gens de voisinage, on racontait les anecdotes de la journée ; les plus jeunes folâtraient entre eux, et ainsi qu'il est arrivé toujours et en tout temps, ces lieux ont été témoins de bien des déclarations d'amour : aussi avons-nous beaucoup de ponts que l'on appelait *ad pontem amoris*, en 1301, dans le pouillé de l'Evêché.

Pont d'amour.

Fontaine d'amour.

Près de la Fontaine d'amour se trouvait aussi un Pont d'amour sur le terrain même du couvent des Célestins : *ultra pontem amoris*,

est-il dit dans le pouillé déjà cité. Malgré la position on peut croire qu'il ne s'agit pas ici de l'amour de Dieu.

Derrière le couvent des Augustins, la passerelle placée au bas de la Petite rue des Augustins se nommait aussi Pont d'amour. Il est fort à croire qu'il y en avait dans chaque quartier de la basse ville, dont la population a toujours été si fertile.

Dans la notice archéologique de l'Oise on peut voir que, pour créer une nouvelle ouverture à l'enceinte de Beauvais, l'on abattit un pan de muraille contre le pont d'amour, est-il dit. L'usage de se réunir le soir sur les ponts pour conter fleurette n'était donc pas particulier à notre bonne ville ; je crois fort qu'il était assez répandu et au loin : qu'en pensez-vous ?

Le premier pont après le pont à fillettes, ou *pons pullorum*, servait de limite entre les paroisses Saint-Leu et Saint-Sulpice ; les deux processions, le jour de la Fête-Dieu, venaient jusque-là, chacune de son côté et retournaient sur leurs pas : c'est ainsi que sur ce pont oncques Dieu ne passait, (oncques, de *unquam*, jamais).

Pont où oncques Dieu ne passe.

Le pont passe-avant passe-arrière est le pont qui suit vers le nord, et sur lequel la procession de Saint-Sulpice passait de nouveau à son retour ; maintenant on le nomme Pont du bassin.

Pont passe-avant passe-arrière.

Sur un plan sans date de la ville, dressé après la construction de la citadelle, la rue du Pont-à-moinets est nommée : Pot-à-moinets (moineaux) ; plus tard, Pagès, qui écrivait son supplément au commencement du dernier siècle, l'appelle comme aujourd'hui rue du Pont-à-moinets. On ne saisit pas le rapport qui a pu exister entre un pont et des moineaux qui ne s'en servent guère, tandis que le pot convient très bien à leur petite nichée.

Rue du pont à moinets.

Hugues de Calais, en 1301, possédait dans la rue du Pont-Calais une maison qui payait un droit à l'évêché : il est probable que la rue en a pris son nom.

Rue du Pont-Calais.

Nous avons vu que c'est en 1345 que l'échevinage fit construire le pont Ducange, Jean Du Cange étant mayeur de la ville. Il était fait en charpente, et a été renouvelé depuis en maçonnerie.

Pont Ducange.

L'explication suivante indique l'origine du nom de la rue du pont

Pont Piperesse.

Piperesse : on appelait le guetteur du Beffroi le pipeur, parce qu'il avait la charge de faire danser, chaque dimanche après vêpres, sur la place du Beffroi, la jeunesse de la ville, au son de la pipette, espèce de cornemuse fort modeste, dont les sons criards mettaient cependant en joie la population. La femme partageait la charge et la gloire de son conjoint : elle devait aussi savoir jouer de la délicieuse pipette et portait avec un certain charme le surnom de piperesse.

Dans un acte de 1395 on voit un sieur Coquerel vendant une maison es-vergeaux à Marois (Marie) la piperesse. Une autre piperesse, si ce n'est celle-ci, a mérité de transmettre son souvenir en attachant son surnom à l'une de nos rues, qu'elle habitait sans doute ; mais aussi quelle rue !

Pont de Duriame.

Duriame paraît avoir été un manoir, une habitation, dépendant d'un ancien fief, que Dreux, châtelain d'Amiens, sire de Vignacourt, vend en 1274 à Philippe III, et qui prit ultérieurement le nom de Jardin du Roi, jusqu'à la fin du dernier siècle : c'est aujourd'hui le Jardin des plantes.

Une charte de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, et aussi d'Amiens, de 1161 à 1185, constate que les cens du Duraume, est-il dit, étaient dus au châtelain : «... Li chems c'on clame (qu'on appelle) du Duraume sont au châtelain.... » Dans le titre de 1274 il est nommé : en Dureaume. Dreux vend au Roi, moyennant 2800 livres, *manerium* (manoir) *quod dicitur en Dureaume*.

Trois ans après, en 1277, dans une transaction entre l'échevinage et l'hôpital, ce lieu est nommé *in Durelino*.

Que conclure de ces noms, en Dureaume, *in Durelino*, Duraume, et, en ces derniers temps, Duriame ? C'est fort nuageux ; cependant en considérant que ce terrain est assis dans un bas-fond, au milieu de divers canaux, on peut admettre que la première syllabe *Dur*, qui incontestablement signifie *eau*, entre comme partie principale, constituante, dans ce nom ; mais sa finale en *eaume*, *arume*, reste à l'état d'énigme, si ce n'est pas une manière de diminutif barbare inusité ou déformé ; c'est ce que semblerait justifier l'expression *in Durelino* que comporte l'acte de transaction cité, de 1277. Le pont

de Duriame a disparu ; avant l'établissement du canal, il franchissait un cours d'eau qui alimentait les diverses industries du faubourg de Saint-Maurice ; il a été supprimé à l'époque de l'ouverture du canal, Saint-Maurice se trouvant dès lors en communication avec le bassin, en amont de l'écluse.

Le Grand-pont, qui était situé à l'extrémité nord de la chaussée Saint-Pierre et qui franchissait sans doute d'un seul jet les deux derniers cours d'eau, est devenu le Pont-dolent sous Louis XIII, pendant la lutte qui s'engagea entre Concini, ou son lieutenant, gouverneur de la citadelle et l'échevinage. Les rixes qui se produisaient fréquemment sur ce pont lui valurent l'épithète *dolent*, pont de douleur.

Grand-pont.

Pont-dolent.

Parmi les portes de l'ancienne ville on peut citer particulièrement la porte Montrescu parce que son nom paraît perpétuer le souvenir d'un antique et bien intéressant monument, la porte Clypéenne qui terminait au nord la chaussée Saint-Pierre, immédiatement après la rue des Parcheminiers, autrefois rue de Metz-à-Grand-pont.

Porte Montrescu.

Porte Clypéenne.

Rue de Metz-à-grand-pont.

La date de la construction de la porte Montrescu, qui succédait à une porte antérieure du même nom, a été conservée, ainsi que nous pensons l'avoir déjà dit, par le registre des dépenses de l'échevinage, qui relate que le 27 juin 1390 il a été délivré à Hue Peullette, maçon, quatre kaines de vin pour avoir assisté à la pose de la première pierre ; même quantité de vin est donnée, le 9 juillet suivant, à Guérard de Beauquesne, cangeur, qui avait entendu au prêt fait pour cette porte. Ce vin est délivré à l'auberge de l'Orfèvre, sise rue Saint-Germain. La destination de cette maison n'a été changée que vers le premier tiers de ce siècle, et le bâtiment existe encore en parfaite conservation, et porte les n^{os} 42-44. Même gratification est accordée le lendemain aux maçons qui travaillaient à ladite porte.

On a supposé à tort que la construction de cette entrée de ville indiquait la date d'un agrandissement de ce côté. Le registre de l'échevinage porte que le 27 avril 1390 deux kaines de vin sont

données au maçon (architecte) du roi, qui avait visité la porte Montrescu, et ce n'est qu'au mois de juin qu'a lieu la pose de la première pierre. Ainsi dès le mois d'avril, le registre, en parlant de la visite de l'architecte du roi, cite le nom de cette porte : il en existait donc une autre antérieurement ; car si elle n'avait pas existé à cette date, comment l'aurait-on déjà appelée la porte Montrescu ?

**Portes Montrescu, du
Gaiant, Saint-Pierre,
Clypéenne, du Grand-
pont.**

Une ligne de fortifications en demi-cercle avait été élevée au nord, en avant de l'ancienne enceinte et avait nécessité la création de nouvelles issues que nous trouvons dans les trois portes Montrescu, du Gaiant et Saint-Pierre. Après l'achèvement de cette nouvelle enceinte, la porte Clypéenne, appelée alors porte du Grand-Pont, était devenue inutile, elle était même une cause d'embarras sur la voie publique ; cependant l'échevinage la respecte et décide en 1461 que des réparations y soient faites, ne voulant pas qu'elle « fust à » ruynes, considérant que c'est des plus anciennes portes de la » ville. » Ce serait peut-être de cette restauration que daterait le mélange curieux des styles grec et romain dont parle l'auteur cité précédemment, si son assertion à ce sujet n'est pas erronée. Ce ne fut qu'en 1484 que la démolition de cette porte fut résolue et à regret ; mais elle était devenue un obstacle trop grand pour la circulation.

Rue du Bloc.

La position qu'occupait la porte Clypéenne a été le sujet de controverses réitérées ; l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Les rues d'Amiens*, a prétendu que cette porte existait au sud de la ville, au lieu appelé le Bloc, et, s'appuyant sur un passage de Pagès, il a énoncé qu'elle avait été démolie en 1349. Il ajoute que, située près de la fabrique d'armes établie par les Romains, elle voyait passer journellement sous sa voûte de nombreux convois de ces armes et avait tiré son nom de cette circonstance. D'autres écrivains antérieurs avaient émis la même opinion, en se fondant principalement sur la proximité de cette fabrique.

D'anciens documents, dont la date la plus reculée remonte au XIII^e siècle, parlent d'une porte qui existait à l'extrémité nord de la chaussée Saint-Pierre ; mais elle y est mentionnée sous le nom de

porte du Grand-pont. C'est là probablement la cause qui a conduit les écrivains à placer ailleurs la porte Clypéenne dont l'existence n'est ni contestable ni contestée. Elle n'était donc pas située au nord de la ville, a-t-on dit, puisque celle du Grand-pont y était placée.

Porte du Grand-pont.

Comme l'ancienne Samarobriva, prise à la première époque de l'occupation romaine, ne paraît avoir eu que deux issues, fatalement il fallait admettre que la porte Clypéenne avait été construite au midi, et invoquer son voisinage de la fabrique d'armes pour expliquer sa dénomination.

Pour répondre d'abord à ces deux objections, nous dirons que la situation de cette fabrique d'armes n'est pas douteuse, qu'elle a laissé l'empreinte de son nom dans le quartier que nos anciens titres nomment le Clypan, le Cleinquam, dont l'onomatopée n'est pas équivoque et d'où nous vient notre mot quincaillerie.

Le Clypan.

Dans une transaction de 1277 entre l'échevinage et l'Hôtel-Dieu (*hospitalaria*) se trouve aussi cette désignation : *ad pontem Clinquam*, imitation du bruit produit par le travail du fer. Aujourd'hui ce nom est modifié, mais il exprime toujours la même idée ; c'est la rue Taillefer. L'emplacement de cette usine est bien reconnaissable, elle était placée dans un îlot environné de divers canaux et contiguë à l'Hôtel-Dieu et par conséquent fort éloignée du Bloc. Ce n'est donc pas là que l'on peut trouver l'explication du nom porte Clypéenne, *porta Clypeana*.

Pont du Clinquam.

Rue Taillefer.

Est-ce parce que les épées et les boucliers qui sortaient de l'atelier passaient sous cette voûte plus fréquemment que sous la seconde porte, comme on l'a dit ? Rien ne l'indique, et d'ailleurs ce motif est peu sérieux.

Le nom donné à la porte dite du Grand-pont prouve-t-il réellement qu'il faille chercher ailleurs la porte Clypéenne ? C'est dans les actes de S. Firmin qu'elle est mentionnée. Cet apôtre apparaît dans notre contrée à la fin du III^e siècle, ou dans les premières années du IV^e. Un excès de zèle a voulu dans ces derniers temps le faire venir trop tôt. Nous ferons remarquer ici en passant, que c'est sous les Antonin que Samarobriva a reçu ses embellissements, que la porte

Samarobriva.

Clypéenne élevée devant les arènes était un véritable monument que l'édilité de la ville se plaisait à entretenir encore en 1461, à cause de son antiquité et quoiqu'elle fût un obstacle à la circulation. Si S. Firmin était venu dans notre contrée à la fin du premier siècle, comme on l'a prétendu naguère, il n'aurait pu être condamné à se présenter *ad spectacula theatri* (les arènes) *ad portam Clypeanam*, qui n'a été élevée que sous les Antonin, et n'aurait pas subi le martyre dans les caveaux de la tour appelée Castillon, qui n'existait pas. C'est dans l'intérêt de son système, déjà essayé par d'autres écrivains antérieurement, que l'auteur se hasarde à dire, contre toute vraisemblance, que cette tour avait été construite par Jules César. Le vainqueur des Gaules a pu démolir beaucoup de fortresses, mais on ne voit pas qu'il en ait jamais édifié : les Romains ne s'enfermaient pas alors dans des murailles ; ils tenaient la campagne dans des camps.

Une porte existait sans aucun doute au ^{xiii}^e siècle à l'extrémité nord de la chaussée Saint-Pierre ; on l'appelait porte du Grand-pont. Rien, dans nos plus anciens documents, n'indique qu'elle en ait remplacé une autre : c'était très vraisemblablement la porte Clypéenne dont le nom avait disparu à la suite des pillages, des incendies, qui avaient bouleversé Samarobrive à diverses reprises entre le ^v^e et le ^{ix}^e siècles ; on voit à cette époque les Vandales, les Suèves, les Alains, les Huns, enfin les Normands se ruer sur la malheureuse cité, massacrer ses habitants, ou les emmener en esclavage. S. Augustin, en parlant des premiers, fait en peu de mots une peinture saisissante de cette invasion : « Des nations innombrables et féroces ont occupé toutes les Gaules : tout ce qui se trouve entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin est dévasté.... la florissante ville de Reims, Amiens, Arras, Thérouanne, Tournay.... ont vu leurs habitants transportés dans la Germanie.... tout est ravagé. » S. Jérôme signale, à peu près dans les mêmes termes, cette invasion de 406 à 409.

Après des dévastations renouvelées pendant plusieurs siècles, après la dispersion des habitants, faut-il s'étonner que le nom

primitif de la porte Clypéenne ait été oublié ou ignoré même, après la tourmente, et remplacé dans le langage du peuple qui seul alors qualifiait à sa manière les rues, les monuments publics, les ponts, suivant ses impressions ? Nous en avons maints exemples, l'Hôtel-de-Ville appelé hôtel à clokers, les ponts d'amour, pont à fillettes, pont où oncques Dieu ne passe, pont passe-avant passe-arrière, le quartier du Clinkam, la rue Tourne-coiffe et beaucoup d'autres ; c'est ainsi qu'un pont rétabli après le remous des hordes barbares a attiré bien plus l'attention du peuple, seul maître alors de la langue, qu'un nom oublié sans doute, ou bien moins expressif pour lui, que ce pont qu'il avait sous les yeux.

Nous avons encore sur d'autres points des modifications semblables : la porte aux Jumeaux devient la porte Saint-Denis, la porte Saint-Michel prend la place de la porte de l'Arquet. Si la porte Saint-Firmin-au-Val ne change pas de nom, elle change de place : elle existait primitivement à la jonction des rues au Lin et de Metz ; puis elle est reportée, avec une nouvelle fraction d'enceinte, au bas de la place Saint-Firmin, vers l'époque de la construction de la première église de ce nom.

Portes aux Jumeaux,
Saint-Denis, Saint-
Michel, de l'Arquet,
Saint-Firmin-au-Val.

Il est à remarquer que toutes nos places publiques, sauf deux à l'intérieur de la cité, sont le résultat de l'espace libre, ou esplanade, qu'on réservait toujours devant l'entrée des portes fortifiées des villes. La porte Saint-Firmin-au-Val était ainsi placée originellement à l'est de la place actuelle. C'est par la porte aux Jumeaux que pénétrait en ville la voie romaine venant de Lyon par Reims : cette voie est appelée *solennis* par Ammien Marcellin, parce qu'elle était la grande artère qui, partant de Rome, se dirigeait à travers la Gaule jusqu'au centre de la Grande-Bretagne.

Cette porte qui regardait Rome portait sur son front, comme une autre porte de l'époque romaine à Reims (Montfaucon, T. III, p. 97), les deux jumeaux allaités par la louve allégorique. C'est là que, suivant la tradition non contestable, S. Martin, en 337, alors simple catéchumène, coupa son mantel en deux pour couvrir la nudité d'un mendiant. En souvenir de cet acte de charité, qui fut suivi d'un

S. Martin aux Jumeaux. miracle, on fonda plus tard un prieuré, puis une abbaye qui s'appela Saint-Martin aux Jumeaux, réunissant ainsi dans son nom la réminiscence du charitable catéchumène et de l'emblème des deux jumeaux. Cette entrée de ville au midi change de nom au moyen-âge, comme celle du nord.

Porte de l'Arquet.
Porte Saint-Michel. Non loin de là et à peu près dans le même temps, le nom de la porte de l'Arquet se confond dans le langage avec le nom de porte Saint-Michel ; les écrivains même s'égarent à ce sujet, mais enfin c'est Saint-Michel qui finit par triompher : le voisinage d'une église placée sous l'invocation de ce saint attirait bien plus l'attention que la petite voûte ou petit arc (arquet) qui couronnait cette entrée de ville, dont l'emplacement avait d'ailleurs été modifié, en même temps que celui de la porte Saint-Denis.

Porte Saint-Denis. Nous connaissons l'usage des Romains de faire figurer, à l'entablement des portes qu'ils élevaient somptueusement à l'entrée des villes principales, un écusson représentant une allégorie. Amiens, qui avait été considérablement agrandi et embelli par les Antonins, et qui était devenu, suivant l'expression d'Ammien Marcellin, *urbs inter alias eminens*, possédait une des huit fabriques d'armes entretenues par l'Etat dans les Gaules : *fabrica*, — dit la *Notitia imperii romani*, — *scutaria et spatharia*. Cet établissement était chargé de fournir aux légions des Gaules et de la Germanie les boucliers et les épées. Ce fut bien probablement ce privilège, cette distinction alors convoitée, qui avait motivé l'emblème du bouclier, *clypeus*, sculpté au fronton de la porte Clypéenne, plutôt que le passage d'armes sous son arc.

Porte Clypéenne. Les actes de S. Firmin viennent ajouter quelques indices à ceux déjà fournis sur la situation de cette porte. A l'époque de la prédication de ce saint, Amiens n'était plus limité au Bloc ; l'extension, qui lui avait été donnée par les conquérants, en avait reporté l'enceinte au sud jusqu'à la porte longue Mézière, qui s'ouvrait à l'endroit où la rue des Sergents débouche aujourd'hui sur la place Périgord ; cette nouvelle enceinte se développait vers l'est en suivant une parallèle qui passait à 15 ou 20 mètres au nord de la

Le Bloc.
Porte longue Mézière.

rue actuelle des Trois-Cailloux, s'infléchissait à l'extrémité de cette rue vers le nord, pour rejoindre l'enceinte de l'ancienne ville et aboutissait à la Somme, après avoir suivi la direction qu'indique la rue Haute-Corne ; c'est dans ce retour des fortifications vers le nord que furent construites la porte aux Jumeaux et la porte de l'Arquet, que nous avons vu ou que nous verrons avoir été située à l'extrémité orientale du Cloître Notre-Dame.

Du côté ouest de la porte longue Mézière, cette enceinte suivait, un peu en retraite, les rues Delambre et Gresset, tournait aussi vers le nord au-delà du passage Lenoël, passait à l'est de la rue de Condé et aboutissait à la Somme, au point où se trouve le pont Saint-Michel. Tout cet espace entre la nouvelle et l'ancienne enceintes était occupé par le château élevé à cette époque par les Romains, et qui fut sans doute la résidence de plusieurs empereurs qui vinrent séjourner à Amiens.

Sur les vastes dépendances de ce château, se formèrent à l'ouest et au nord, au moyen-âge, les paroisses Saint-Firmin-au-Val, ou à la Pierre, et Saint-Germain. Le surplus du sol devint le domaine du châtelain ; mais, sous les Romains, tout le terrain de la nouvelle extension paraît avoir été occupé, indépendamment du château et de ses dépendances, par les établissements consacrés au culte et par ceux nécessaires aux diverses parties de l'administration générale. Il avait été préalablement exhausé par des remblais considérables pour échapper aux inondations auxquelles l'exposait sa situation au fond de la vallée.

A l'époque du martyr de S. Firmin, vers la fin du III^e siècle, ou dans les premières années du IV^e, comme nous l'avons dit, le Bloc, qui doit assurément son nom à la position qu'il occupe au pied du talus que présentent, en cet endroit, les remblais dont nous venons de parler, et qui s'étendent dans toute la largeur de la ville d'est en ouest, le Bloc, disons-nous, avant le dernier agrandissement, se trouvait non loin du centre ; ce n'est pas là que les empereurs auraient élevé une porte triomphale que l'on trouve partout à l'entrée des villes.

Rue Haute-Corne.

Portes aux Jumeaux et de l'Arquet.

Pont Saint-Michel.

Le Castellon.

Eglises Saint-Firmin-au-Val et Saint-Germain.

Le Bloc.

On insiste cependant dans les mémoires qui ont été écrits à ce sujet, en soutenant que cette porte Clypéenne était réellement placée au Bloc, et l'on invoque un passage du chroniqueur Pagès qui vivait dans le xvii^e siècle : il dit que cette porte a été démolie sous le règne de Charles VI ; et, sans aucune explication, nos contradicteurs fixent la date de 1349 que Pagès ne mentionne pas, et qui n'a pas de rapport avec le règne de Charles VI. Il y a donc là une méprise évidente, et de plus on aurait dû ne pas omettre de déclarer dans la discussion, que Pagès indique la situation de cette porte à l'extrémité de la chaussée Saint-Pierre. Or, c'est précisément à cet endroit, qu'en 1461, l'échevinage ordonne que des réparations soient faites, ne voulant pas qu'elle fût « à ruynes, considéré que c'est des plus anciennes portes de la ville. » Elle était connue alors sous le nom de porte du Grand-pont ; cependant Pagès, que l'on invoque, déclare que c'est bien là qu'était placée la porte Clypéenne. Il dit, il est vrai, qu'elle fut démolie sous Charles VI ; mais il s'égare ici évidemment sur la date, puisqu'il déclare qu'elle existait à l'extrémité de la chaussée Saint-Leu ; il la considère donc comme étant une seule et même porte que celle dite du Grand-pont ; or, elle n'a été démolie qu'en 1484, après avoir été restaurée en 1461, par l'intérêt qui s'attachait à son antiquité. Nulle part, dans aucun de nos vieux écrits, on ne trouve le plus léger indice qui permette de soupçonner qu'une porte ait existé au lieu dit le Bloc. L'auteur des *Rues d'Amiens*, à la suite de quelques écrivains modernes, n'a admis cette supposition que pour trouver une explication au passage erroné de Pagès. Il est à remarquer que ce chroniqueur, qui entre, en ses récits, dans les plus petits détails, ne mentionne pas la disposition de la porte dite du Grand-pont, ce qu'il aurait fait assurément si elle n'était pas la même que la porte Clypéenne. Il lui a manqué des documents pour mieux préciser les faits de cette époque.

Il cite la porte Saint-Pierre comme construite et ouverte en 1346, tandis qu'il est certain qu'elle existait en 1301. Peut-être ne s'explique-t-il pas suffisamment et n'entend-il parler que d'une

nouvelle construction remplaçant l'ancienne, ce qui a eu lieu ainsi pour la porte Montrescu, sa voisine.

Comme les dissidents n'invoquent pas d'autre témoignage que celui de Pagès dont l'erreur paraît évidente, il devient certain que leur interprétation n'a pas été suffisamment élucidée.

La position de la porte Clypéenne étant ainsi bien démontrée, il est facile de dire avec précision où étaient placées les arènes, et où S. Firmin fut livré aux épreuves de la torture.

C'est devant cette porte Clypéenne que s'étendait une esplanade qui, placée au pied des escarpements sur lesquels s'élève maintenant la citadelle et couronnée par le camp romain, suivant l'opinion de M. d'Allonville, se prêtait convenablement aux exercices militaires et aux fêtes publiques que la politique de ce temps n'épargnait pas pour maintenir et s'attacher les vaincus.

Les actes de S. Firmin rapportent qu'il a comparu plusieurs fois devant le préteur ; il a résisté à ses paroles doucereuses comme à ses menaces ; il n'a pas voulu sacrifier à ses grands dieux, Jupiter et Mercure ; il ne reste plus qu'à faire l'essai des tortures pour vaincre la résistance du saint, et alors le préteur ordonne à ses soldats de le conduire, après un délai de deux jours, à la porte Clypéenne pour le livrer en spectacle sur les arènes : « *Præcepit Sebastianus militibus suis ut illum ad spectacula theatri, ad portam Clypeanam, post biduum præsentarent.* »

C'est donc au nord de l'ancienne Samarobrive et à sa sortie, que S. Firmin résista à la fureur de ses bourreaux, en confirmant sa foi en Jésus-Christ.

Les terrassements exécutés postérieurement pour la formation d'une nouvelle enceinte et, dans ces derniers siècles, les mouvements de terre opérés pour les ouvrages avancés de la citadelle vers la ville, ont modifié beaucoup l'aspect des lieux, en couvrant une portion notable de la surface qu'occupaient les arènes.

S. Crépin et S. Crépinien furent de même donnés en spectacle à Soissons, au lieu appelé Cavia, où a été bâtie en commémoration, l'abbaye de Saint-Crépin. Le Cavia était aussi l'emplacement des arènes.

Soissons.

Senlis.

Les actes de S. Rieul (Regulus), apôtre de Senlis, confirment notre opinion, s'il est nécessaire, sur la situation habituelle de ces arènes. Le préteur ordonne de livrer le saint à la torture, dans le lieu ordinaire aux exécutions, qui était situé à la porte de la ville et où s'agitaient les questions d'intérêts divers ; là s'élevaient les statues des dieux et les autels préparés pour recevoir les sacrifices, pour lesquels les prêtres vendaient les victimes. On y voyait aussi les divers instruments des tortures auxquelles étaient soumis ceux qui refusaient de sacrifier aux dieux «... *comperit Regulus locum esse ante portam civitatis ad hoc habilem, ubi plurima exercebantur negocia. Erant enim ibi Deorum simulacra, sacerdotum mensæ sacrificii victimas vendentium, atque diversi tormenti genera, quibus sacrificare nolentes graviter afficiebantur.* »

Les arènes occupaient une surface de terrain considérable ; elles étaient toujours placées à l'extérieur des villes, comme à Soissons et à Senlis que nous venons de citer. Celles d'Amiens existaient nécessairement dans les mêmes conditions. Les pentes où s'élève maintenant la citadelle se prêtaient parfaitement *ad spectacula theatri*, suivant l'expression des Actes de S. Firmin.

A l'époque où la ville reçut un agrandissement au nord, une nouvelle porte fut nécessairement construite dans le prolongement de la chaussée Saint-Pierre, formant une section de la voie romaine qui traversait la ville : cette porte prit le nom de Montre-escu ; située en face de la porte Clypéenne (ou du Grand-pont), appelée à disparaître, elle devint son héritière en s'appropriant les attributs qui la décoraient : c'est le bouclier, l'escu, *scutum*, qui vint se fixer sur son fronton, pour perpétuer le souvenir de l'arc élevé, bien des siècles auparavant, à la gloire du nom Romain.

Clichy.

Le bouclier avait souvent sa place marquée dans l'ornementation de monuments de quelque importance, sous l'ère romaine, où l'on ne respirait que combats. Clichy, qui dans une charte de Dagobert, de 631, ainsi que dans un autre titre de 802, est appelé Clypiacum, lui doit aussi probablement son nom.

Puisque nous nous sommes arrêté à certaines portes de la ville,

nous en citerons une autre qui a été leur contemporaine : elle s'appelait l'Arquet au moyen-âge (*porta arcuata*) ; elle fermait au XIII^e siècle la rue du Cloître-Notre-Dame, après la construction de notre Cathédrale ; celle-ci avait succédé à un autre édifice du culte, incendié en 1218 par la foudre. Par une fatalité assez singulière, plusieurs églises qui l'avaient précédée, avaient éprouvé le même sort. La tradition leur assigne la portion nord de la Cathédrale actuelle pour l'emplacement qu'elles occupèrent et qui comprenait tout le bas-côté, depuis la chapelle de la vierge, jusque derrière ce qu'on appelle à tort les anciens fonds baptismaux. C'est une cuve en fort belle pierre de liais, qui était placée autrefois près du niveau du sol ; les quatre supports qui la soutiennent maintenant sont évidemment d'un autre style et plus modernes ; la perte d'eau, près de laquelle elle était posée originairement, existe encore ; on remarque son embouchure à quelques mètres de distance, non loin de la porte du transept, vers l'évêché, vis-à-vis de la pierre tombale dressée contre la muraille voisine et représentant, en relief, un Religieux avec un calice à la main. Cette cuve, selon l'usage adopté généralement dans les Cathédrales, recevait chaque chanoine à son décès ; son corps y était soumis à d'abondantes ablutions, avant que l'on procédât aux funérailles. Dans l'abbaye de Citeaux on conservait religieusement une énorme cuve en pierre, dans laquelle S. Bernard avait été ainsi plongé avant son inhumation.

Une particularité qui paraît bien confirmer la situation de ces édifices religieux, c'est l'existence du puits de S^{te} Ulphe, révéral particulièrement à l'époque de la fondation de la première Cathédrale dans Amiens, par S. Salve. Des puits étaient creusés dans l'intérieur même des églises ; on y puisait une eau pure pour le service de la messe et ils étaient placés sous la protection d'un saint. Ici, le nom de S^{te} Ulphe (*ulva*, plante aquatique) s'appropriait d'ailleurs fort bien à l'établissement d'un puits et au genre d'existence isolée de cette sainte, au milieu des fondrières, sous Fouencamps.

A l'époque de la construction de la Cathédrale actuelle (1220), et antérieurement, quelle direction suivaient les fortifications élevées

Porte de l'Arquet.

La Cathédrale.

Portes de l'Arquet et de Saint-Michel, portelette des Arcs, rue du Hocquet, église Saint-Michel.

par les Romains, sur le côté oriental de la haute ville ? Les rares documents anciens qui sont parvenus jusqu'à nous sont presque muets à ce sujet et ont donné lieu à plusieurs contradictions sur la position qu'occupaient certains de nos monuments publics, comme les Portes de l'Arquet et de Saint-Michel, la Portelette des Arcs, dans la rue du Hocquet, et l'église Saint-Michel.

On peut voir, par un accord fait en 1177, entre l'Évêque et le Mayor, que la Porte de l'Arquet servait de fermeture en même temps et à la ville et au cloître du chapitre ; son état de dégradation l'avait fait condamner depuis quelque temps ; il en résultait un grave inconvénient pour la circulation. Cet accord que relate Augustin Thierry, l'auteur de l'histoire du Tiers-état, porte en substance que l'échevinage fera reconstruire cette Porte de ville, qu'une serrure à double clef y sera apposée, que le mayor et l'évêque en conserveront une chacun, afin que la sécurité du cloître et de la ville soit assurée, suivant le statut ancien, et qu'enfin la défense de cette porte sera confiée aux soins vigilants de l'évêque et de ses gens, pour préserver la ville de toute incursion que pourrait entreprendre, est-il dit, tout baron de la contrée.

Delamorlière cite aussi un arrêt du mois d'août 1277 et un autre de 1294 contre la ville : il est dit que toute justice appartient au chapitre, en la rue qui est entre l'église Notre-Dame et les maisons des chanoines et qui va droit à la porte de l'Arquet. Augustin Thierry nous donne le texte latin : *via quæ est inter ecclesiam ambianensem et domos Canoniorum, et vadit rectè ad portam quæ vocatur porta de Larquet*. Après les mots : *porta de Larquet*, Delamorlière ajoute : « autrement dit Saint-Michel, dont il nous reste » encore la tourelle que l'on nomme de Jérusalem, le bas de laquelle » appartient à la ville et se baille à louage par Messieurs (l'Échevinage). »

Delamorlière, qui écrivait dans la première partie du xvii^e siècle, n'est ici que l'écho d'une confusion qui s'était faite dans le langage, après la démolition de la porte Saint-Michel qui, quoique plus moderne, et placée en avant de la porte de l'Arquet conservée par

le Chapitre, avait disparu la première, au moment du dernier agrandissement sous Louis XI ; c'est cette confusion entre les deux portes, dont l'une prit le nom de l'autre et que n'ont pas remarquée les divers écrivains, qui a été l'une des causes de l'espèce de désordre que l'on aperçoit dans leurs récits. Il prétend aussi que la paroisse Saint-Michel ne fut enfermée dans l'enceinte de la ville qu'au dernier agrandissement. Il ne peut faire ici allusion à l'église même qui, depuis longtemps, se trouvait déjà dans l'intérieur des murailles, mais seulement aux habitants de la paroisse ; sur ce point son assertion serait fondée.

L'auteur des *Rues d'Amiens* donne l'année 1240 pour la date approximative de la fondation de l'église Saint-Michel. Il n'indique pas la source où il a puisé ce renseignement ; il ajoute qu'elle fut incendiée en 1358 par les Navarrais et rebâtie dans le xv^e siècle. L'exiguïté du terrain ne permit pas de lui donner une largeur convenable.

Peu après la construction de Saint-Michel, vers 1240, reconnaissant les inconvénients que présentait le contact des fortifications avec l'abside de la Cathédrale, on recula l'enceinte de la ville jusqu'à la rue Neuve où l'on construisit, est-il dit, la porte Saint-Michel ; l'église, qui antérieurement était placée au-delà du fossé, se trouva ainsi *intra muros*. Comment alors aurait-elle été incendiée en 1358 par les Navarrais, puisque les faubourgs seuls eurent à souffrir de leur passage ? Il y a là sans doute une confusion, commise par Delamorlière, entre la paroisse, les habitations de la paroisse et l'église placée alors en dedans des fortifications. Il continue sa description en disant que le rempart, à partir de la porte de l'Arquet, suivait vers le nord l'ancien cloître, dont le mur extérieur est aujourd'hui remplacé par la grille qui aboutit au mur de l'Evêché, et se continuait avec la terrasse qui longe la rue de Metz. La tour de Jérusalem, qui était un reste de la porte de l'Arquet, ne disparut complètement qu'en 1675. Elle servait autrefois à la cérémonie du dimanche des Rameaux. Nous ferons remarquer que cette cérémonie avait toujours lieu au dehors de la porte de la ville,

comme partout ailleurs. Cette particularité vient encore confirmer l'opinion que la porte de l'Arquet était bien une entrée de la ville.

Porte de l'Arquet.

De l'ensemble de ces renseignements que nous ont fournis les divers écrits que nous avons consultés, et il est peu probable qu'il en existe d'autres, il résulte clairement pour nous que la porte de l'Arquet, située à l'orient et dans le prolongement du cloître Notre-Dame, à l'endroit où se trouve le carrefour formé aujourd'hui par le débouché dudit cloître, de la rue Saint-Denis et l'ouverture de la place Saint-Michel, était bien en 1177 une entrée de ville, comme le démontre l'accord fait à cette date entre le Chapitre et l'Evêché, ainsi que les arrêts de 1277 et 1294.

Porte aux Jumeaux.

Une porte de ville existant à cet endroit, la ligne de fortifications vers le sud devait nécessairement se rattacher à la porte aux Jumeaux, qui occupait le sol où l'on voit maintenant l'entrée réservée de la cour d'appel, et qui se trouve précisément dans l'axe de la voie romaine venant de Lyon. Le rempart suivait donc à peu près l'alignement de la rue Saint-Denis.

Pont Baraban.

Au nord de la porte de l'Arquet, il ne reste aucun indice de la direction que suivait l'ancienne enceinte ; mais elle devait aboutir naturellement en ligne droite, ou bien légèrement infléchie, à la portecelle des Arcs qui fermait la rue du Hocquet, à l'endroit où était la limite de la ville. Cette limite est parfaitement indiquée dans un acte de 1462, constatant la séparation, sur le sol, entre les juridictions de l'Evêché et du Mayeur, pour la partie orientale de l'ancienne ville : il est dit que la ligne séparative part « de le bourne Mismaque estant au cornet (au coin) de la rue des Bournes derrière (au bout) le Hoquet, vers ung aultre bourne qui est au bout du jardin qui fust Maroye (Marie) Cailleue, en queue de Vacque, en traversant le jardin Jehan Wargnier, jusqu'à ung bourne qui sera mis sur la Voirie (il n'en reste plus trace) qui maine dudit bourne Maroye Cailleue au pont Baraban, et d'illec (de ce lieu) en traversant la rivière jusques aux murs de la forteresse (muraille de la ville), où sera assis ung bourne entre ledit pont Baraban et le tour de pierre ronde estant outre ledit pont.... »

La base de cette tour ronde existe encore jusqu'au niveau du pont.

C'est bien là l'ancien tracé de la limite de la ville dans cette partie de son périmètre, avant le dernier agrandissement dont la date se lie assurément à l'époque de la création du pont Ducange en 1344. Les premiers travaux de cet agrandissement avaient été commencés en 1337, et se continuaient en 1347, puisque Bernard de Moreuil, maréchal de France, est alors délégué pour régler le prix des terrains occupés par les fortifications ; puis, les travaux, interrompus à diverses reprises, furent terminés seulement vers les dernières années du règne de Louis XI.

A la date de l'acte sus mentionnée (1462), les anciennes fortifications, qui, partant de la porte aux Jumeaux, rejoignaient la porte de l'Arquet et descendaient à la première portelette des Arcs, avaient disparu depuis longtemps comme nous l'avons déjà indiqué et comme nous le préciserons encore davantage : la ligne séparative devait donc suivre le tracé intérieur de ces fortifications qui nécessairement dépendaient de la ville. Le prolongement de cette limite, vers le nord-est, suivant l'axe de la rue Haute-Corne, autrefois rue des Bournes, coupait la rue du Hocquet, à l'ouest de la rue Metz-l'Evêque : c'est donc aussi à l'ouest de ce point, en tenant compte de l'existence d'un fossé en avant des murailles, que s'élevait la portelette des Arcs, avant d'avoir été reportée plus à l'est.

La rue de Metz n'existait pas à cette époque ; elle ne s'est créée que postérieurement, après l'extension de la manse épiscopale, et sous forme de sentier ou ruelle, comme le mentionne l'acte précité de 1462 : «... au lieu que on dist le rue des Bournes auprez de le » *ruelle* descendant devers le pont de nous Evêque, et que au dist » lieu de le place des Bournes sera faite une tuerie.... »

Rue de Metz-l'Evêque.

Le sol de l'Evêché, resserré à l'origine par les fortifications élevées sous les Romains, reçut, après la disparition de cette enceinte, un développement plus considérable à l'est, par l'acquisition de plusieurs parcelles de terrain qui lui donnèrent la forme que nous lui voyons encore aujourd'hui. Toute cette superficie était située sur la déclivité très prononcée vers la rivière du Hocquet ; les terrasse-

ments considérables exécutés pour remédier à cet inconvénient ont donné lieu à une méprise qui a fait considérer le mur de soutènement de ces remblais comme un reste des fortifications primitives qui, en réalité, passaient plus à l'ouest, en suivant naturellement une ligne droite, entre la porte de l'Arquet et la portelette des Arcs. La rue de Metz était donc une ruelle qui contournait ce mur de soutènement : elle prit son nom de cette situation.

On connaît la signification du mot Metz écrit pour mez : habitation principale avec ses dépendances protégées par une clôture ; toute autre interprétation est une erreur ; mais par extension, cette expression a été employée à l'égard de la ville considérée au même point de vue, et enveloppée de ses moyens de défense : c'est le mez grandi par l'imagination, et qui nous a donné la rue de Metz près du Beffroy, la rue de Metz à Grand-pont et même la rue longue Mézière.

Du point où s'ouvrait la Portelette des Arcs jusqu'à la Porte de l'Arquet, les fortifications devaient se développer en ligne droite ; le terrain était vague au moment où elles ont été construites sous les Antonins ; on ne peut rien trouver dans les anciens documents, qui fasse admettre ou même supposer une déviation comme celle que l'on a imaginée en leur faisant décrire la courbe, le détour de la rue de Metz-l'Evêque.

Arrive plus tard l'époque où s'élève notre immense Basilique dont les fondations ont été jetées en 1220 ; son abside touchait aux fortifications. Si l'on admet la version de l'auteur de l'*Histoire des rues d'Amiens*, peu de temps après, vers 1240, est-il dit, on construisit l'église de Saint-Michel au delà du fossé, mais il ne cite pas le document où il a rencontré cette notion ; ce n'est sans doute qu'une supposition, assez vraisemblable d'ailleurs, qu'il a émise, après avoir remarqué que l'on conservait l'extrême onction dans cette église, pour donner plus promptement des secours aux fidèles qui habitaient au dehors des fortifications. C'était en effet un privilège dont jouissaient seules les églises placées hors de l'enceinte des villes.

Quoi qu'il en puisse être à cet égard, il est certain que les mu-

Eglise Saint-Michel.

railles de la ville étaient reportées ultérieurement au-delà de cette église. Augustin Thierry cite un passage d'un titre de 1324 qui ne laisse aucun doute à ce sujet : il cite « une maison placée derrière le cavech (le chevet) de l'église Saint-Miquiel (Saint-Michel) et qui aboute par derrière à ces murs de la ville par devers (du côté) de la porte Saint-Miquiel. »

Cet édifice était donc alors situé dans l'enceinte fortifiée : plus loin il cite encore « le maison moître Fremin de Parvillers, assise dehors le porte Saint-Miquiel sur le fossé et est le première maison qui fait le coron (le coin) de le rue du fossé et de le grant rue dehors le dite porte. »

On voit que l'érection de la cathédrale, derrière laquelle on voulut bientôt construire une enceinte pour le cimetière, un cloître (les chanoines alors étaient cloîtrés) et la chapelle ou salle capitulaire, aujourd'hui la grande sacristie, ne tarda pas à faire reconnaître la nécessité de reporter plus loin les fortifications, qui gênaient l'établissement de ces constructions nécessaires au Chapitre et dont le voisinage n'était pas sans danger pour l'édifice, en temps de guerre.

C'est alors qu'abandonnant la porte aux Jumeaux, enclavée dans l'abbaye de Saint-Martin, on construisit à une minime distance une nouvelle entrée de ville, qui prit le nom de porte Saint-Denis et qui s'élevait dans un prolongement que reçut la muraille dite Longue-Mézière. On a retrouvé naguère une partie des fondations de cette porte, en baissant le niveau de la rue Saint-Denis, en face de la maison portant le n° 3. A peu de distance au-delà de cette porte, le nouveau rempart tournait vers le nord, passait entre la rue Saint-Denis et la rue Neuve. La différence de niveau du sol, dans le massif des habitations, indique encore aujourd'hui son parcours. Ce rempart se reliait vers le milieu de la rue du Soleil à une nouvelle porte, appelée Saint-Michel, continuait ensuite sa direction, pour aboutir à la rue du Hocquet et de là à la Somme, un peu en deçà de l'endroit où, plus tard (1344), on construisit le pont Ducange, dont la tête, au Sud, devait se trouver protégée par les nouvelles fortifications qu'on élevait autour des faubourgs, depuis 1337.

Porte aux Jumeaux.

Porte Saint-Denis.

Pont Ducange.

Portelette des Arcs.

Nous avons constaté, dans un titre fort ancien qui n'est plus sous nos yeux, que la portelette des Arcs, qui avait été déplacée, était alors située non loin et à l'ouest du pont des Augustins ; ce qui s'accorde parfaitement avec la direction que paraît avoir suivie la nouvelle ligne de fortifications. On l'appelait la portelette parce que, n'étant pas en communication avec une grande voie publique, elle n'avait qu'une minime importance ; on trouve son qualificatif écrit de trois manières Arcs, Arts, Ars ; mais c'est bien Arcs qu'il faut voir.

Dans le Pouillé de 1301 contenant ce qui est dû à l'Evêque, on lit : *Jacobus debet pro domo sua ultra arcus Hoketi VIII S. et X Cap.* Jacques doit, pour sa maison située au delà des arcs du Hocquet, 8 sous et 10 chapons. Or, la portelette était assise sur le bord de la rivière du Hocquet que le rempart franchissait, ainsi que la porte elle-même, sur un pont voûté en maçonnerie : l'accouplement de ces deux arcs a fourni le surnom de cette porte. Ce fait est suffisamment établi par le traité que rapporte Augustin Thierry.

Un pacte est fait en 1323 entre la Ville et l'Evêque, lequel se trouve chargé de la défense de cette nouvelle porte, ainsi que de l'arc (arche), est-il dit, qui est à côté sur la rivière. Sous cette arche était placée la barre ou barrette, où se percevait le droit d'entrée en ville, aujourd'hui droit d'octroi. Pour justifier ce qui a été dit précédemment sur la situation primitive de la portelette des Arcs, est-il encore nécessaire de faire remarquer qu'à une époque peu éloignée de nous la rue de la Barrette commençait à l'ouest précisément à l'endroit où débouche la rue Haute-Corne près de laquelle, ainsi que nous l'avons dit, s'élevait primitivement la Porte des Arcs ? Il existait encore, il n'y a pas dix années, à l'angle sud-est de cette rue une antique maison dont le sol fait partie maintenant de la filature voisine ; sur le coin de cette maison on lisait l'inscription gravée dans un bandeau de pierre de taille : rue de la Barrette ; elle commençait ainsi immédiatement à la sortie de cette portelette, et ce n'est que bien plus tard que l'on a reporté son

nom après le pont des Augustins. Serait-ce la construction de la seconde portelette qui a motivé ce changement, la rue ne prenant plus naissance qu'après l'esplanade qui devait précéder cette porte et qui formait une interruption fort sensible ? Cependant, à l'inspection du plan d'Amiens de l'année 1700, qui à la vérité manque d'une précision complète à cet endroit, il est au moins douteux que le changement de nom fût déjà opéré à cette date.

Par les explications qui précèdent, nous pensons avoir rétabli sous leur véritable jour certains faits qui, mal saisis, n'avaient pas été présentés avec un enchaînement de dates qui permit de suivre la marche des événements. La porte, sise en 1177 et encore en 1277 et 1294 dans le prolongement du Cloître-Notre-Dame, a reçu à tort les noms de porte de l'Arquet et de Saint-Michel par les divers écrivains, qui n'ont pas bien saisi que ce sont des constructions élevées l'une après l'autre et sur des points différents, et que si dans les derniers temps la porte de l'Arquet a reçu le nom de sa voisine, cette mutation de noms ne s'est accomplie qu'après la disparition de la véritable porte Saint-Michel, démolie en 1486, tandis que le Chapitre conserva encore longtemps la porte qui protégeait son Cloître. Une autre fermeture existait encore à la fin du dernier siècle à l'extrémité ouest du Cloître-de-la-Barge ; elle ne disparut que pendant notre révolution qui couronna si agréablement le xviii^e siècle.

En 1177 c'était, en face de la porte de l'Arquet que s'ouvrait dans le faubourg une rue nommée *Grant-rue* en 1324, et aujourd'hui rue du Soleil, elle avait très probablement perdu son nom d'origine, comme on peut le supposer par les observations qui suivent.

Rue du Soleil.

Chacun sait le culte que les païens rendaient au soleil au moment où, triomphant, il franchissait l'équinoxe du printemps. L'Eglise du Christ, acceptant les faiblesses de l'esprit humain, autant qu'elle le pouvait, pour hâter l'œuvre de régénération qu'elle poursuivait, n'entraîna pas en lutte ouverte avec des habitudes invétérées et s'en servait pour propager sa doctrine. Nous en avons rencontré plusieurs exemples ; elle s'empara ici de l'usage où était la population de se

transporter au mois de Mars, dès le matin, du côté où le soleil se levait, pour lui adresser ses hommages.

On rencontre cette pratique par toute la terre, en tous les temps. Sargon, en relevant les ruines de Babylone, consacre une de ses portes au Soleil ; à Pékin, c'est par la porte dite du Soleil levant, (*chan-yang-mun*) que Ward, ambassadeur des Etats-Unis, fait son entrée dans la capitale du Céleste-Empire ; Madrid a conservé sa porte dédiée au Soleil, la *Puerta-del-Sol* ; Reims avait sa porte dite de Lumière, ainsi que Beauvais sous le nom de *Gloria laus*, et Rouen sous le nom de Sainte-Apolline, sous l'invocation de laquelle une chapelle avait été construite dans le voisinage, (ici encore Apollon, le Dieu de lumière, cède sa place à S^{te} Apolline) ; cette porte s'appelait très probablement la porte d'Apollon : elle regardait le nord-est.

On peut voir dans l'ouvrage intitulé : *Les voyages liturgiques du S^r de Mauléon*, p. 339, la pompe avec laquelle se faisait à Rouen la procession qui se rendait chaque année à la porte de Sainte-Apolline ; là, comme à Amiens, le clergé entonnait solennellement l'hymne *Gloria, laus, honor.....* (*cum processio ad portam ornatam venerit, sex pueri* (enfants de chœur) *turrim ascendunt* et chantent les versets *Gloria.....* que l'Evêque accompagne en encensant le Saint-Sacrement, etc.

En fouillant dans les annales des villes un peu importantes de la Gaule, on trouverait assurément bien d'autres circonstances analogues qu'il faudrait savoir découvrir, sous le voile dont le nouveau culte a pris soin de cacher les monuments du paganisme.

Toutes ces portes, autant que le permettait l'existence des ouvertures dans l'enceinte des villes, regardaient l'Orient, entre le nord-est et le sud-est ; à Amiens la porte de l'Arquet avait la même direction, et se tournait vers Jérusalem, ce point lumineux du christianisme ; c'est là que le Dimanche des Rameaux (comme à Beauvais, comme à Rouen et ailleurs) le clergé se rendait processionnellement, en grande pompe, avec le Saint-Sacrement. Il s'arrêtait au pied de la tour dite de Jérusalem, après avoir franchi

la porte de l'Arquet qui se refermait derrière lui ; six enfants de chœur montaient en haut de cette tour et entonnaient le *Gloria, laus et honor tibi sit, Rex Christe Redemptor.....* que le peuple répétait après chacune des strophes de cette hymne.

A la dernière stance : *attollite portas.... et introibit Rex gloriæ*, la porte de la ville s'ouvrait et le Dieu de gloire y faisait son entrée au milieu des chants solennels des fidèles.

Il est difficile de rejeter absolument le rapport qui existe entre cette cérémonie et les pratiques du paganisme. Le peuple allait autrefois rendre ses hommages au soleil en cet endroit, et ensuite plus éclairé, c'est au Dieu de gloire qu'il s'adressait, mais il perpétuait ainsi une tradition qui nous fait admettre que cette ouverture de la ville s'appelait ici, comme dans d'autres cités, sous les Romains, la porte du Soleil, et que la rue qui se trouve à sa sortie a conservé son nom, comme souvent se perpétuent dans la mémoire des peuples les faits des temps les plus reculés.

L'orthographe du nom Tapplomb a éprouvé plusieurs variantes parmi lesquelles nous connaissons celles de rue du Temple, rue Table de plomb et Tapplomb. On a cherché beaucoup, on a fait de nombreuses suppositions et en définitive on n'a rien établi d'une manière certaine sur la véritable origine de ce nom.

Si l'on veut se reporter au temps de l'occupation romaine, on dira que le terrain sur lequel s'ouvre cette rue était situé au-delà de la porte Clypéenne et faisait alors partie des arènes où comparut S. Firmin ; que dans ces arènes s'élevaient, comme nous l'avons vu, des temples à Jupiter et à Mercure. Dans l'enquête faite par le préteur Sebastianus, le curial Auxilius, préposé à ces temples, fait sa déposition relatée dans les Actes de S. Firmin : « *Auxilius Curialis et venerabilis templorum Jovis et Mercurii sacerdos respondens dixit....* » Est-ce le souvenir de l'existence d'un temple en ce lieu qui s'est perpétué dans le nom de cette rue ? on se plairait à le croire.

Dans le pouillé de 1301, où sont indiquées toutes les redevances

appartenant à l'Evêque dans la ville, le mot *templum* se rencontre souvent : Maroie (Marie) Ronge-grès *pro terra retro templum* doit un demi poulet et un œuf ; Pierre aux oies (*Petrus ad anseres*), *pro terra retro templum* doit poulet et demi, plus cinq œufs ; Pierre du Mesge (*de Megio*) pour sa parcelle de terre venant de le Camus, derrière le temple, doit poulet et demi, etc. Quel est ce temple qui, en 1301, sert à déterminer un lieu dit, un canton ? Serait-ce le souvenir dont nous venons de parler ? Serait-ce une demeure des Templiers, cômme plusieurs étymologistes en quête l'ont supposé ?

• **Le Mesge.**

Cependant l'histoire locale ne signale nulle part, d'une manière certaine, à notre connaissance, un établissement de ces chevaliers dans notre ville.

Puis, dans un dénombrement de 1636 par l'échevinage d'Amiens, que peut signifier le mot table de plomb ? on y trouve mentionné un moulin dit de la table de plomb, dans la rue *nuncupata tabula plumbi*, est-il dit. Faut-il y voir un établissement pour la manutention du plomb, comme le propose l'auteur de *l'Histoire des rues d'Amiens*, lorsque, bien antérieurement à 1636, cette rue s'appelait *templum*, d'où tapplob et table de plomb peuvent dériver, si toutefois ces trois dénominations ne sont pas toutes des noms fortement altérés ?

Duriame.

Maucreux.

Puisque nous parcourons le vaste champ des suppositions, nous allons en proposer une autre. Nous avons vu en parlant de Duriame, près du Maucreux, que Philippe III, en 1274, achète de Dreux, châtelain d'Amiens, sire de Vignacourt, un manoir (*manerium*) situé en Duriame, (Dureaume). Nous savons positivement que c'est aujourd'hui le Jardin des plantes, qui, devenu Jardin du Roi, après l'acquisition de Philippe III, fut cédé à la ville par Louis XV, après avis du conseil, pour y fonder un jardin botanique et y faire des cours publics.

Le Quai.

En 1277, c'est-à-dire trois ans après l'achat de Duriame par Philippe, ce roi achète encore tous les droits de Simon de Croy sur l'étape et sur le quai : *in stapulo et in cayo*... Suivant Augustin Thierry, *stapulum* signifie étape, lieu de marché, lieu de décharge-

ment, un port ; plus loin il constate qu'il existait un port sur les terres de Duriame.

Dans la transaction déjà citée de 1277, entre l'Echevinage et l'Hôtel-Dieu, on trouve ce passage : *terra vacua in stapulo sita....*

L'étape (et mieux étaple, *stapulum*) était un lieu d'entrepôt ; on en trouve la preuve dans une Ordonnance de 1422, par laquelle Charles VI, et pour lui Henri V, roi d'Angleterre, décide que spécialement l'étaple des guédes, pastel pour la teinture, sera transportée d'Amiens au Crotoy : « ... ordonné que l'Etaple des » Guédes fust en la ville du Crotoy, et qu'il fust commandé à tous » les marchands que leurs Guédes ils feissent mener audit lieu du » Crotoy et que là ils les teinssent à Estaple, sans plus faire, ne (ni) » tenir estaple de Guédes à Amiens. »

C'était sous le Grand-pont, dont on connaît la situation voisine, toute contiguë à la rue Tapplomb, que se percevaient les droits d'étaple et de quai cédés par Simon de Croy à Philippe III, perception qui se trouve mentionnée à cette époque sous la dénomination de *prepositura magni pontis*, la prévôté de Grand-pont. En effet, elle dépendait originairement, comme Duriame, du fief dit : le Carrué, que l'auteur de l'*Histoire des rues d'Amiens* appelle *caruca* en basse latinité, ou la charrue (ce qu'une charrue peut cultiver dans l'année), mais qui signifie probablement la carroie, la carrière, qu'on prononçait carroué ; ce fief s'étendait sur tout le terroir du faubourg Saint-Maurice et avait pris son nom des carrières considérables ouvertes sous les falaises.

On voit encore, par un acte de 1145 cité par Augustin Thierry T. I^{er}, p. 53, qu'un bourgeois d'Amiens, Nicolas, fils de Mainier, cède à l'église Notre-Dame ses droits de quayage : « *redditum* » *quem in portu fluminis optinebat, vulgo appellatum caiagium.* » Il cède aussi 45 hôtes parmi lesquels nous en remarquons un qui est nommé *Grimoldus de quarreia* (de la carrière) : c'est assez probablement un hôte du fief le Carrué, ce qui justifierait l'étymologie que nous avons donnée, puisqu'il s'agit ici des hommes, des hôtes dépendant du fief dont les terres de Duriame faisaient partie.

Grand-pont.

Fief le Carrué.

En 1151, *Johannes de Cruce* (Jean de la Croix), qui possédait un terrain voisin du port cité ci-dessus, avait établi un port rival ; une convention intervient alors entre lui et le Chapitre, et cet accord porte que tous les droits à percevoir sur le port et les greniers seront mis en commun et partagés par moitié.

Par les actes ci-dessus on voit que les droits de quai et d'étaple reposaient alors entre les mains de simples bourgeois et passèrent sans doute en la possession de Symon de Croy, de qui Philippe III les achète en 1277, pour les réunir à la prévôté de Grand-pont ; celle-ci fut ensuite abandonnée à la commune, avec la jouissance des droits attachés au fief le Carrué, dont dépendait la prévôté de Grand-pont.

Tous ces détails, un peu longs peut-être, tendent à établir qu'une etaple, *stapulum*, existait autrefois dans les terrains où est ouverte la rue Tapplomb, et où nous trouvons encore un survivant de l'organisation qui avait concentré sur ce point la perception des droits de navigation, de déchargement des marchandises (*caiagium*) et de leur entrepôt. Le bâtiment qui servait de douanes à la ville avant 1793 est encore debout sur la rive même de l'ancien canal, après avoir existé auparavant sur l'autre rive.

Enfin et en résumé, l'ensemble de toutes les circonstances suivantes : le seul bras de la Somme resté navigable passant près la rue Tapplomb, l'achat fait par le Roi des droits de Symon de Croy sur l'étaple et sur le quai, l'entrepôt à Amiens dont l'existence est démontrée par l'ordonnance de Charles VI qui en détache le dépôt des guédes, les droits de navigation et autres perçus au Grand-pont appartenant à la rue Tapplomb, avec office de prévôté royale, et *stapulum* et *stapula* appliqués à cette localité, cet ensemble de circonstances, disons-nous, donne une grande vraisemblance à notre opinion, que Tapplomb dérive de *stapulum*.

Le langage vulgaire a tourmenté ce mot, comme bien d'autres : *stapulum* passant par *staplum* a donné *templum*, puis tapplobm, et enfin table de plomb.

Etaples.

On retrouve encore ce nom dans Etaples, *Stapulae*, petite ville et

port à l'embouchure de la Canche. Elle n'a pris quelque importance qu'après la destruction de Quentovic sur l'autre rive. Ce dernier port, dont les ruines même ont disparu, existait encore sous Charles le Chauve qui lui continue divers privilèges ; il fut détruit par les Normands,

Quentovic.

Les cours et jardins au nord des maisons de la rue des Coches aboutissent à un cours d'eau en communication avec l'ancien bras de la Somme, qui seul était resté navigable ; il devait former ainsi une espèce de port, une retraite où s'arrêtaient les coches qui sous ce nom, dès le XIII^e siècle, servaient bien plus que maintenant au transport des voyageurs, à cause du mauvais état des chemins.

Rue des Coches.

On a repoussé cette origine, qui cependant ne manque pas de vraisemblance, et l'on s'est rejeté sur l'idée que coche est dit pour Escosse, rue d'Escosse, rue d'Ecosse ; l'on rappelle à ce sujet qu'une rixe eut lieu autrefois, dans la ville, entre des Ecossais et des Anglais, et l'on suppose sans en fournir le plus petit indice, que cette rue en aurait été le théâtre.

Il serait d'ailleurs plus naturel d'admettre que cette rue était habitée par les cordonniers qui s'appelaient alors cauchetiers, qui est resté un nom de famille. Cauche ou coche est devenu chausse aujourd'hui ; en Picard marcher à pied d'écauche, c'est marcher à pieds déchaussés. Suivant les règlements de l'Echevinage, les cauches vendues 2 sous et 1 maille payaient un droit de marché et *moins nient* (moins rien) ; dans ces règlements on voit aussi cette ordonnance : « Les cauchetiers vendans cauches au marquié » (marché) sur leurs estaux ou haions (mauvaise échoppe) tourne- » ront leurs estaux.... » Ainsi le mot cauche, souvent écrit coche, était d'un emploi journalier.

Les membres des corps de métiers logeaient autrefois dans la même rue ; il ne faudrait donc pas s'étonner que les cauchetiers eussent pris leur domicile dans cette rue ; mais il n'est pas moins vraisemblable que le voisinage de la Somme et de l'étafle dont nous avons parlé ait donné lieu à un petit port qui réunissait les coches ou petits bateaux faisant le service des messageries.

Coche vient de *concha*, coquille, petit bateau, petit vase : les Provençaux en ont fait *coqua* ; les Espagnols *coca* ; les Italiens *cocca*, et un diminutif a donné en Picard le mot *coket*, coquet de bière.

Rue des Vergeaux.

On est bien d'accord sur l'origine du nom de la rue des Vergeaux. Sur le point culminant et factice de l'ancienne ville, s'élevait le château construit par les Romains, le Castillon. Sur la déclivité du terrain, vers l'Orient, existaient au moyen-âge des plantations ou vergers au travers desquels la rue a été ouverte. Dans un titre de 1277 elle est désignée ainsi : *in vico de Vergiaus* ; dans la charte de la prévôté (1292) elle est un peu défigurée : *in censibus maisellorum* (les boucheries) et *vici dicti Versiaux* ; il s'agissait des cens perçus par la prévôté sur les grandes boucheries (*maisellum* pour *macellum*) et sur la rue des Vergeaux. Les *maisella* étaient situés dans la rue des Tripes dont le nom sent bien son origine. En 1390 on lisait sur une enseigne de taverne : *A Saint-Nicolas as Vergiaus* ; il n'existe d'ailleurs aucun doute sur cette étymologie.

Les Maiseaux.

Rue des Tripes.

Il est rare de rencontrer pour la création des noms de rues un fait de quelque importance, ou un motif appartenant à un ordre d'idées un peu élevées. Dans le moyen-âge l'esprit était généralement grossier, et le caractère assez bouffon, railleur ; le langage allait à l'unisson ; l'édilité était muette, paraît-il, et le peuple baptisait son quartier comme il le voulait, en prenant presque toujours la tournure triviale. Nous avons déjà vu les rues des Araignées, de Tourne-Coiffe, de Dame-Jeanne, d'Engoulevent, de Piperesse, de Pont-à-Moineaux ou Pot-à-Moinets, des Poulies, du Bordeaux, du Canteraine, de la Queue et de la Tête-de-Vache ; nous pourrions en ajouter bien d'autres, comme les rues de l'Andouille, de la Crevasse, de la Plumette, des Tripes dont l'étymologie est certainement aussi noble que celle de l'impasse Sans-boutons, parce que là les hauts-de-chausses, abandonnés aux forces de la loi de gravitation, pendaient sur les talons.

Rues de l'Andouille, de la Crevasse, de la Plumette. Impasse Sans-Boutons.

Rue des Trois-Sausserons.

La rue des Trois-Sausserons a pris sans doute sa dénomination

de quelque enseigne de gargotier ; mais nous y verrions plutôt chausserons, petite chaussure délicate, que saucerons.

La rue de l'Andouilles s'appelait, en 1398, rue Dame Aelips Delabie ; en 1402, Damalis pour Dame Alis Delabie ; en 1432, Damagnez pour Dame Agniès ; en 1534, encore Dame Aelips autrement dite Jeanne Varlotte ; en 1535, toujours Dame Aelips Delabie ; en 1555, rue Jeanne Varlotte, autrement dite de l'Andouille, dénomination qui apparaît là pour la première fois, et qui paraît être un sobriquet de la Jeanne Varlotte.

Rue de l'Andouille.

Le nom Aelips, Aelis, Alis est le résultat de la tourmente éprouvée par le nom Adam, qui a fait ainsi un long voyage en passant sous bien des intonations d'affection. Nous avons déjà dit, croyons-nous, qu'Adam a donné au féminin Adama, Adalelma ; puis Adèle, Adeline, Aline, Adélaïde, Adélaïs, Alix, Alis. Cette dernière syncope se retrouve dans Damalis pour Dame Alis, qui a dû être dans son temps et dans son quartier, et quel quartier ! un personnage du genre de Marie chorchelle (Marie sorcière), dont on se souvient peut-être.

On a énoncé, dans une revue des rues d'Amiens, que celle de l'Andouille n'était, en 1551, qu'un fossé fangeux que l'édilité aurait fait combler alors. Il paraît que Jeanne Varlotte a su se tirer de cette fondrière, comme Dame Aelips Delabie, un siècle et demi auparavant.

L'origine de ce nom étrange : rue des Corps-nus-sans-tête, est moderne et cependant on ne connaît aucun fait auquel on puisse le rattacher, ou bien il est fort ancien et alors il faudrait admettre une tradition très vague et romanesque, et qui ne s'appuie sur aucune donnée historique. On dit donc que Clovis, en quête de quelques nobles Francs qu'il savait engagés dans un complot dirigé contre lui, ayant appris qu'ils étaient cachés dans une hôtellerie située hors de l'enceinte de la ville, les fit saisir par ses gardes et dépouiller de leurs vêtements. Lorsqu'ils eurent été décapités, on jeta leurs corps en pâture aux porceaux, et leurs têtes furent exposées au loin,

Rue des Corps-Nus-sans-tête.

dans l'intérieur de la ville. Si cette version n'est pas purement fantastique, on peut dire que l'hôtellerie n'a pu exister que dans le voisinage, sans point déterminé, puisque la rue n'a été ouverte que dans le xv^e siècle, en 1478, dit l'auteur des *Enceintes d'Amiens*, au travers du jardin de Jacques Ducroquet. En effet, il est dit dans l'Ordonnance de 1586, rendue par l'échevinage, pour régler les divers marchés de la ville : « Tous revendeurs de grains ne » peuvent résider dans la rue des Jacobins depuis la rue neuve qui » conduit dans la rue de Beauregard (rue des Trois-Cailloux) » jusqu'à la maison Levasseur..... » Or, il n'y a que la dite rue des Corps-nus-sans-Tête qui serve de communication entre les deux rues citées, et elle était nouvellement ou assez récemment ouverte en 1586.

Plus loin, dans le même recueil, cette rue est appelée rue du Petit-Ave-Maria, dans la division faite de la ville en divers quartiers, pour établir des guets de sûreté de nuit, d'où nous est venu le quartenier, puis cardenier resté en nom de famille.

Disons en passant, que le Grand-Ave-Maria était contigu, dans la rue Beauregard, à l'hôtellerie du Pater-Nostre, laquelle avait une porte de sortie dans la rue des Jacobins à l'endroit même où se trouve aujourd'hui l'auberge qui porte pour enseigne : La Patenote. Si donc le nom de Corps-nus-sans-tête se rattache à la légende, ce souvenir n'a pu être rappelé que par quelque enseigne succédant peut-être à celle du Petit-Ave-Maria.

Rue de Castille.

La rue de Castille a pu prendre son nom du voisinage des fortifications de la ville ; cependant le mot castille a signifié aussi, dans le langage populaire, un lieu de débats, de querelles, de mahons, suivant l'expression de l'époque, et contre lesquels l'échevinage a lutté en maintes circonstances. Le mot castille représente à l'esprit une rue mal famée, habitée par la lie du peuple ; c'était bien vrai naguères.

Rue des Marissons.

Quant à la rue des Marissons, tout doute disparaît : c'est un

ancien mot encore connu et dont nous avons conservé l'adjectif marri. C'est un endroit où l'on se dispute souvent, où l'on se chaille et que les voisins ont bien qualifié ; ce n'est pas la seule trace du caractère batailleur des siècles passés.

Nous avons eu plusieurs personnages qui ont porté le nom de Narine, entre autres, au xv^e siècle, un membre du bailliage d'Amiens qui a pu avoir là sa demeure. En 1708 encore, Nicolas de Narine, natif d'Amiens, curé de la paroisse Saint-Remy, fut un prédicateur fort éloquent.

Rue de Narine.

La rue Martin-bleu-Dieu est encore un nom étrange qui n'a pas, que nous sachions, trouvé jusqu'ici son explication ; la voici : on a pu voir dans les établissements (lois) de S. Louis que le bon Roi, qui avait les oreilles fatiguées de tous les jurons qu'il entendait sans cesse rouler autour de lui, avait, par respect pour Dieu, porté des règlements fort sévères contre les blasphémateurs : il les condamnait à grimper, la corde au cou, en haut d'une longue échelle sur la place publique, pour les faire bafouer par la multitude assemblée ; puis la corde les envoyait dans l'autre monde.

Rue Martin-bleu-Dieu.

On comprendra facilement que chacun se mit à réfléchir sur ce petit inconvénient ; mais comment rompre avec des habitudes si invétérées ? Il fallait plutôt tourner la difficulté, et on osa recourir à cet expédient, encouragé d'ailleurs par une bulle de Clément IV, qui invite le Roi à ne pas user de mutilation de membres et encore moins de peine de mort. Alors tous les jurements furent simplement modifiés ; mais on continua de jurer ; (empêchez donc un fumeur de fumer ; on en a vu un qui montait à l'échafaud, la pipe à la bouche). Chacun se façonna un juron : sacripan, sacrédié, sapristi pour sachristi, blandié, bleaudié, corbleu, cent-bleu, parbleu, sacrebleu, et bien d'autres voltigèrent sur les lèvres de nos bons aïeux. On a juré même par corps de Dieu, entrailles de Dieu, ventre de Dieu, ce dernier transformé en ventre saint gris.

L'un de ces messieurs, nommé Martin, qui habitait la rue Saint-

Leu, vint, à une époque bien éloignée de S. Louis, fixer sa demeure dans la rue dont il s'agit ; il ne pouvait prononcer un seul mot sans l'accompagner de son inséparable juron ; du matin au soir on l'entendait articuler son bleu-Dieu ; il devint la coqueluche de tout le quartier, et c'est ainsi que son nom passa à la postérité.

Impasse du Soufflet.

Ceux qui ne connaissent pas l'origine du nom de l'impasse du Soufflet, au nord de la Cathédrale, s'en douteront probablement, en se rendant sur les lieux, quand Éole s'avise d'ouvrir sa boîte, ce qui lui arrive souvent.

Rue des Verts-moines.

La rue des Verts-moines, près du couvent des Carmes, s'appelait autrefois, rue du Vert-moine. Un gargotier s'était emparé malignement de cette circonstance pour faire peindre sur son enseigne, au coin nord-est de la rue, un de ces moines, avec l'épithète qui va si bien au bon roi Henri IV que la chanson appelle le vert galant.

Rue des Cruchons.

La rue des Cruchons est située au faubourg Saint-Pierre, entre la ruelle et la rue du Presbytère, le long des hortillonnages : avant le dessèchement de cette partie du marais, elle était une impasse bourbeuse que son nom justifie pleinement. Au lieu de Cruchon c'est Grouchon qu'il faut dire. Ce canton est ainsi désigné en 1301, dans le pouillé de l'Évêque, où sont énumérées toutes les redevances qui lui appartenaient : Pierre, pour une partie du manoir sis en Gruchon, doit 4 deniers et demi capon ; un chapon était alors évalué 22 deniers. Hues de Grouchon pour sa cambe (mauvais taudis), doit 1 denier. Hubers pour une partie de l'aire de Grouchon doit 2 capons.

Dans la délimitation des juridictions de l'évêque et de la ville, en 1462, on rencontre sur ce point un des canaux auquel on donne le nom de ce canton, et c'est toujours Grouchon qui apparaît. C'est *gro* et *groua*, en basse latinité, qui est la racine de ce mot : *palus*, *terra paludosa*, dit Du Cange, et *croa* chez les Anglais. Il dérive lui-même de *cruda* ; la lettre *d* élidée, comme souvent, il reste *crua* qui s'est prononcé *groa* et *groua*, c'est-à-dire *cruda terra*, terre sans culture. Cette expression a été appliquée au terrain aquatique où la

culture était impossible : elle signifie donc un lieu fangeux, situé en vallée, et c'est de là que le village appelé Grouches, près de Doullens, et les Crouy, Croÿ, ont pris leur nom. Pour *croa* on a dit aussi *crossa*, *crossa*, qui a pu fournir Croissy, situé en vallée.

Cressy et Crécy semblent se rattacher à cette racine ; plusieurs villages portent ce nom et ils sont situés presque tous sur un cours d'eau ; cependant nous croyons en trouver ailleurs l'étymologie.

Quierzy, qui était un palais de plaisance des rois de la deuxième race et où mourut Charles-Martel, est appelé par Frédegair *palatium carisiacum*, lieu cher, lieu plaisant ; cette pensée se trouve dans la première syllabe de Quierzy : la langue romane disait *quier* pour *cher*, c'est connu ; le suffixe *zy* est la contraction de la finale latine *siacum*.

Au risque de tomber dans des détails fastidieux peut-être, nous expliquerons la présence de la lettre *s* dans *carisiacum* en rappelant que les mots formés du latin conservaient souvent cette lettre à la première personne du singulier : cher vient de *carus* et l'orthographe de *quier* était *quiers* dans Quierzy. Ces noms d'affection donnés à des résidences se rencontrent fréquemment, comme dans Querrieu, cher rieu, cher ruisseau.

D'un autre côté, Flodoart, dans le x^e siècle, appelle Quierzy *Criscæcum*, et la chronique de Moissac, *Creciacum*. Une charte de 741 est signée par Charles-Martel : *in palatio Carisiaco*. En même temps Frédegair, en parlant de Crécy-sur-Oise, le nomme *Carisiacum*.

D'autres chroniqueurs donnent aux divers Cressy, Crécy, les noms tourmentés de *Crisiacum*, *Cresiacum*, et même *Criscæcum*, comme nous venons de le voir pour Quierzy. Tous ces noms sentent une origine commune et une même signification : effectivement en élidant la lettre *a* de la première syllabe de *Carisiacum*, *Crisiacum* est tout formé, puis apparaît *Cresiacum* et viennent avec une légère modification les Crécy et les Cressy. Ce sont donc d'anciens lieux de plaisance.

Grouches.

Crouy. Croÿ.

Croissy.

Cressy. Crécy.

Quierzy.

Querrieu.

Rue des Jeunes-Mâtins. Après cette excursion, nous revenons à Amiens et nous y re-
trons par la rue des Jeunes-Mâtins, autrefois Saint-Penchart, tous
noms bien choisis et gracieux. Ce bout de rue précédait celle de la
Rue des Verts-Aulnois. Vieille Ecole, qui conduisait, à partir du Vert-Aulnois, jusqu'à Saint-
Firmin-en-Castillon. C'est par ce passage étranglé que la jeunesse
se rendait à l'école. On trouve son nom écrit : Déjune-matin, en
1586, dans une Ordonnance de l'échevinage, qui ne se piquait pas
beaucoup d'érudition. Cette rue est ailleurs désignée sous une
forme encore plus barbare : Mengne-matin. La première partie de ce
mot est estropiée soit par le langage populaire, soit par celui qui en
la lisant ne l'a pas comprise, car elle ne présente aucune signi-
fication.

Le Déjune-matin a égaré un écrivain qui le traduit par déjeuner
au matin, parce que, dit-il, les écoliers passaient de bonne heure
en croustillant leur morceau de pain sec. Il lui a échappé de re-
marquer qu'en picard on ne dit pas un jeune homme, mais un june
homme (*junior*), et que l'orthographe actuelle est parfaitement
correcte, Jeunes-mâtins, avec son accent circonflexe ; rien n'y
manque.

Le mot mâtin était pris, alors comme maintenant, en mauvaise
part ; il avait succédé à la qualification poulain, polie, poule, qui,
comme nous l'avons dit, avait la signification de bâtard. On ne mé-
nageait pas les expressions autrefois, et celle-ci était entrée large-
ment dans le langage vulgaire ; on parlait aux enfants comme à des
chiens, et dans les moments de mauvaise humeur les épithètes
mâtins, petits mâtins, vilains mâtins bourdonnaient aux oreilles de
ces jeunes mâtins qui, à la sortie de l'école surtout, troublaient le
quartier par leurs cris, leurs gambades et leurs provocations
tapageuses.

Rue des Panniers. Dans la rue des paniers et mieux des panniers, nous sommes au
centre le plus actif de l'ancienne industrie amiénoise : la panne-
laine, la panne-soie ont joué un grand rôle dans les beaux temps de
la fabrication des tissus ; c'était le quartier fréquenté par les

acheteurs qui venaient de loin se procurer une étoffe d'une solidité à toute épreuve et dont nos sayetiers avaient su s'assurer le privilège par la perfection du travail.

La rue des Rainchevaux se glorifiait de posséder l'hôtel des seigneurs de Raincheval.

Rue des Rainchevaux.

L'origine du nom de la rue de Guyenne est bien problématique ; serait-ce un souvenir de la cession que S. Louis fait à Amiens de la Guyenne à Henri III d'Angleterre, ou bien, comme on trouve ce nom écrit rue des Quiennes anciennement, et comme en picard quienne, un quienne signifie un chêne, faut-il voir ici une plantation de ces arbres ? La nature aquatique du sol n'était pas des plus favorables à cette essence ; ou encore faut-il admettre que les seigneurs d'Esquennes y avaient leur habitation ? Ce n'est pas impossible, mais en définitive l'origine reste à l'état d'hypothèse.

Rue de Guyenne.

La Veillère communiquait avec le Béguignage par une passerelle. Était-ce une dépendance de cette institution, ou est-ce un lieu de retraite choisi par quelques membres, après la dispersion de toute la confrérie ? La distribution des rues de ce petit quartier formé dans un îlot, ses rues bien alignées présentant des divisions bien régulières, avec des constructions ayant une grande analogie et destinées à l'habitation de gens d'une condition médiocre, enfin l'aspect de cet ensemble portent à admettre une fondation qui ressemble beaucoup à un béguignage où chacun, demeurant séparément, vivait cependant en communauté pour les besoins de la vie. Est-ce cette pensée qui aurait survécu à l'établissement du béguignage proscrit par l'échevinage ? Le nom même de ce petit quartier appelé la Veillère suffirait seul à justifier cette interprétation. Il y avait là ce que l'on voyait jadis, dans tous les villages, une réunion le soir qu'on nommait la série, la soirée, où les habitants s'assemblaient pour travailler et causer avec un foyer et un éclairage alimentés en commun. Le rouet et le tricot occupaient les mains, on se communiquait les nouvelles du jour, ce qui n'empêchait pas les vieilles têtes de raconter leurs aventures du temps passé, tandis que la

La Veillère.

jeune fille faisait ses plans d'avenir en causant avec son bien-aimé ; c'était une heure qu'on attendait avec impatience chaque jour, et qui s'écoulait toujours trop vite.

Rue des Canettes.

La plus ancienne dénomination de la rue des Canettes dans les vieux titres est rue d'Escamette qui a été ainsi écrit sottement pour

Rue du Four-des-champs.

rue des Camettes, pour Canettes ; comme la rue du Four-des-Champs que l'on écrivait Four-d'Escamp en 1466. Quel langage et quels scribes !

Ce nom a été donné dans plusieurs villes et notamment à Paris : il est le résultat de la présence d'une ou de plusieurs tavernes où se réunissaient les buveurs de bière (à défaut d'eau-de-vie), le verre en usage était la canette ; on prenait alors des canettes, comme on dit aujourd'hui : prendre un petit verre, prendre une chope ; c'est le contenant pour le contenu ; nos ivrognes ne se doutent guère qu'ils font des métonymies. Canette est un diminutif de *canna* qui en grec et en latin, (et *cannoh* en hébreu), signifie un roseau, un tube, et qui a été pris chez ces peuples comme chez nous, pour une mesure de capacité appliquée aux liquides. On a bu, et même beaucoup bu de tout temps et partout, il ne faut donc pas s'étonner de voir cette expression passer de bouche en bouche, de génération en génération jusqu'à nous. Ce mot n'est pas le seul qui ait fait un semblable voyage. Quel est l'homme qui n'a pas eu besoin d'un sac ? On trouve cette expression dans tous les temps, dans toutes les langues, avec de si légères modifications que l'œil le moins exercé découvre à l'instant le sac, qui, ne suffisant pas toujours à nos besoins, se voit doublé dans bissac, dans besace (bissac) ; c'est de là qu'était venu l'ancien mot un doublez, lequel est resté un nom de famille.

Rue des Faux-Timons.

Rue des Huguenots.

Au temps de la Réforme, c'est dans le quartier de la rue des Faux-Timons, éloigné du centre de la ville, et près de la rue des Huguenots, que s'étaient concentrés les prédicateurs de la nouvelle religion ; se plaçant auprès de leurs concitoyens comme des sages, ainsi que Timon, le philosophe grec, blâmant, critiquant sans cesse

la conduite des autres, ils n'en étaient pas moins l'objet de la risée publique ; ils n'ont recueilli de leurs efforts qu'une épithète qui les caractérise sous le nom de faux-Timons.

Wattelets est le synonyme de petits gâteaux. Les Picards appellent wastels (gâteaux) ce que les autres nomment gastels, et ce nom vient de la forme étendue que l'on donnait alors à cette pâtisserie : *Watel Picardis et gastel Gallis, a vasta panis hujus magnitudine.*

Rue des Wattelets.

Si viendront les filles d'Orchies
Qui ont mains et pattes noircies
De faire tarterons dorés
Wattelets et flans mal arrés (mal cuits).

(Faitz et ditz de Molinet, f° 240).

Les moulins du Hoquet (Hoketo) devaient à l'Evêque, le jour de S. Firmin, 36 petits gâteaux blancs (36 *wastellos albos*).

« On fait le ban (ordonnance) que tous fourniers qui feront pains, soit blancs, soit bruns, wastelés et cuignolles, pour vendre, fassent iceux à levain et sans ghez, sur le fourfait de dix livres et bannis, à discrétion, de la loi, et le pain admis (confisqué) à Monseigneur et à la Ville, suivant l'ancien usage. (Registre aux édits et ordonnances de loi de 1560). » Les cuignolles sont devenues nos crocquignolles : c'est une pâte en façon de macaroni, qui, en cuisant dans la poêle, se roule en se tordant jusqu'à ce qu'elle devienne sèche et croquante. Dans le registre des cens du chapitre, cette rue s'est nommée *vicus vastellorum*.

Nous avons toujours été, paraît-il, friands de pâtisseries. Sans parler des gâteaux de seminel (aujourd'hui un nom de famille) ou de seminaux, de *simila*, fleur de farine, la grande renommée s'était attachée aux darioles. Rabelais, ce connaisseur en bons morceaux, leur donne un certain relief, en plaisantant les admirateurs de porphyres ; il leur dit : « Ces porphyres, ces marbres sont beaux, je n'en dis pas de mal, mais les darioles d'Amiens sont meilleurs. »

La rue du Four-à-pâtés tire son étymologie de l'usage suivant :

Rue du Four-à-pâtés.

il n'y avait que le Roi qui avait le droit d'autoriser la création des fours servant à cuire les pâtisseries, pâtés et friandises ; l'Evêque partageait par moitié les redevances qui étaient attachées à cette concession ; mais les trois seigneurs d'Amiens, le Roi, l'Evêque et le Vidame, pouvaient, chacun dans sa circonscription, donner licence pour l'ouverture de tous les fours à pains qu'ils croyaient utiles, toutefois sans association entre eux (sans avoir sochaines).

Voici le règlement en langage du temps (1301) : « Nus (nul) ne puet (ne peut) faire à Amiens four, ne (ni) fournol novelement (à l'avenir) sans le dangier du Roi et del Evesques (sans crainte de poursuites) et en ara li Roys tant qu'il vourra, (voudra) ou il n'en donra mie congié ; et ara li Evesques le moitié de l'argent de chel dangier (amende), et ne porra on (on ne pourra) cuire en ches fourniaux fors flaans et tartes, pastes et seminiaux, (on ne pourra cuire rien, fors (excepté) flans etc.), et se (si) on i trovoit autres pains qui sont, li pains seroit perdus (la lettre s est la marque du singulier) et seroit au Vidame ; mais tout chil troi segneur ansemble li Roys, li Evesques et li Vidames pueent (peuvent) donner congié de cuire en teuls fourniaux toute manière d'aulture pain, sans avoir sochaines (sans associations pour le partage des droits et amendes) et qui autrement le feroit, ou abateroit le fournol. »

A Corbie c'est l'abbaye qui jouit des droits énoncés ci dessus : « nus ne puet faire fourniaux à cuire tartes ne (ni) pastes, ne a » seminiaux cuire, sans le congié de l'Eglise, et en a se droiture » (ses droits). »

Cette rue s'appelait antérieurement rue Saint-Médard, nom qu'elle vient de reprendre récemment ; c'est une lutte engagée, mais enfin Saint-Médard triomphe, après s'être longtemps effacé devant le goût prononcé de nos chers aïeux pour les bons pâtés.

Rue de l'Aventure.

En parcourant la rue de l'Aventure, chacun de se demander : mais quelle aventure est-il donc arrivé là ?

Avant l'établissement des égouts sous les rues de notre ville, il y

a quelques vingt ou trente ans, quiconque s'est trouvé, en temps d'orage, au bas de la place S. Firmin, a vu passer l'aventure. Cette rue servait de vomitoire aux eaux pluviales de la moitié de la ville ; c'était un torrent furieux qui passait là, en interrompant toute communication : ce n'est pas l'*adventus gallicus*, mais l'*adventus torrentis spumosi*.

Une rue de Dieppe se trouve placée dans les mêmes conditions : on l'appelle la rue de l'inondation.

La rue de Job était bien naguère une des plus sales d'Amiens, et les habitants étaient là sur leur fumier comme Job sur le sien : ce nom est donc bien approprié à la circonstance, mais malheureusement, ce n'est plus Job qui apparaît dans une ordonnance de l'Echevinage en 1586, c'est Bejotte. On ne peut guère admettre, quelque désir qu'on en ait, la transformation de Job en Bejotte : c'est plutôt la dernière syllabe de ce dernier nom qui, habillée sans façon par le langage de ce quartier, s'est changée en Job, et Bejotte doit être une commère qui, comme la Dame Jeanne, Dame Alis, Marie Chorcelle et Jeanne la Natière, aura eu l'esprit assez égrillard pour se faire une réputation au niveau du quartier. Ces sujets surgissaient autrefois fréquemment, çà et là, et occupaient leur voisinage par leur faconde, leurs quolibets qui n'étaient pas toujours dépourvus d'un certain sel.

Rue de Job.

Rue Jeanne Natière.

La rue du Guindal a pris son nom du guindal ou grue qui servait à élever les fardeaux : cette rue débouche sur le quai, lequel était le port autrefois. Il nous est resté, dans notre patois, le mot guindé, en parlant des personnes et principalement des femmes qui par caractère, ou pour ménager leur attifet, leur toilette, se tiennent raides, sans broncher ; on dit d'elles : comme elles sont guindées !

Rue du Guindal.

Voici un règlement relatif à la location du guindal : le Windas (guindal) soloient (avaient coutume) de tenir li dékarkeur (c'est le pluriel) par XL livres l'an, le quelle somme leur a été ramenriée (ramenée, réduite) à xxx livres l'an.

**Place Maubert. Rue
Quincampoix.**

Ramponeau.

Les noms de place Maubert et de rue Quincampoix sont des emprunts faits à la Capitale et qui n'offrent ici aucun intérêt. Ils se produisaient assez souvent et nous pouvons, à ce sujet, citer les cabarets, les tavernes qui se qualifièrent de Ramponeau ; c'était le nom de l'un de ces taverniers établis à la Courtille, et qui, sous Louis XV, fit une révolution dans le débit du vin. Par des prix très modiques il enleva la clientèle aux apothicaires qui alors débitaient seuls cette drogue à la classe moyenne de la population et aux prolétaires. La bonne nouvelle courut bientôt tout Paris : du vin à bas prix ! du vin à bon marché à la Courtille chez Ramponeau ! et ce n'était pas positivement du petit-bleu comme aujourd'hui. L'heureux Ramponeau vit envahir son établissement par la foule des buveurs et bientôt une fortune considérable, à faire envie à plus d'un prince, vint donner de l'éclat au procédé du novateur. Croyant à un talisman, tous les taverniers des villes et villages prirent Ramponeau pour enseigne ; mais n'est pas Ramponeau qui veut, et aujourd'hui nous ne les rencontrons plus que le long de nos routes avec le débit de leur mauvais 3/6.

Rue de Metz.

Nous n'avons pas parlé des rues qui portent la dénomination : rue de Metz ; nous n'en dirons un mot que pour rectifier une erreur qui s'est produite chez plusieurs écrivains : ils ont vu, par la présence de la lettre *t* dans ce nom, une racine qui ne lui appartient pas : *meta*, borne, but, limite ; son orthographe primitive, conservée pendant des siècles, avait toujours été *mes*, *mez*, contraction de manse qui a donné *mas* et *mes*.

L'adjonction de la lettre *t* serait-elle une imitation du nom de Metz en Lorraine, qui a éprouvé les contractions les plus accentuées : Mediomatrici, Medmatrici, Medtrici, Metris, Mettis, Metz ? Mediolanum a donné Milan, par un procédé analogue ; mais l'introduction de cette lettre *t* procède plutôt de la prononciation de la lettre *z* que l'on retrouve encore chez les Italiens dans *metzo* pour *mezzo* ; *mes* et *mez* viennent nettement de *manere*, *mansum*, demeurer : tourmenté comme tous les mots qui passent sans cesse sous la langue du peuple, il a donné Mas, Mes, Mez, Mazis, Mézerolles, Mezières, Mazières,

**Mes. Mazis. Mézerolles.
Mezières. Mazières.**

Maizicourt, meson, mason, mazure. La véritable valeur de l'expression mas, mes, mazis et même de meson, qui est l'orthographe primitive, n'est pas une maison comme on l'entend communément, mais bien l'habitation avec toutes ses dépendances qui étaient toujours enveloppées par une clôture : c'est donc à ce point de vue que la ville, dans son ensemble, est considérée, lorsque nous remarquons deux ou trois rues situées à proximité de son enceinte ayant Metz pour dénomination ; comme la rue Longue-Mézière qui suivait, au midi et au-delà du fossé, la clôture de la ville.

Maizicourt.

Rue Longue-Mézière.

Nous retrouvons cette même expression avec la même valeur dans la rue Metz-l'Evêque, qui signifie proprement le *mes* de l'Evêque, la rue du *mes* de l'Evêque, et par pure coïncidence, comme cette rue passait non loin de l'ancienne enceinte de la ville, mais n'y touchait pas, contrairement à ce que l'on a pensé, elle a pu prendre son nom à double titre.

Rue Metz-l'Evêque.

L'autre rue de Metz qui prend naissance près du Beffroy et débouche par un demi-cercle en haut de la place Saint-Firmin, est encore le *mes* de la ville : on ne contestera pas, nous le pensons, que ce demi-cercle, ne soit la trace du demi-tour que les fortifications décrivaient là en quittant la rue des fossés Saint-Méry, aujourd'hui rue Gresset, très peu au-delà du passage Lenoël. Ce n'est pas du tout un seigneur du Pont-de-Metz, dont l'orthographe était encore *mes* sous Henri IV, qui a donné son nom à la rue ; ce n'est qu'une distraction de l'auteur qui a commis cet erreur, car il connaît sa ville, ses limites par cœur comme son *Pater*. Il cite lui-même une autre rue qui, à l'extrémité de la ville, au nord, portait le même nom, Metz à Grand-Pont, parce qu'elle aboutissait à ce pont : elle était placée aussi dans les mêmes conditions et suivait l'enceinte de la ville.

Rue de Metz-Saint-Firmin.

Rue de Metz à Grand-Pont.

Ainsi il est bien entendu que, dans le nom de rue de Metz, la lettre *t* n'est qu'un sauvageon qui est venu là pousser ses épines où se sont piqués les doigts de maints écrivains.

A Noyon se trouvait aussi le *mes* l'Evêque : *in vico dictus masus Episcopi*, dans le cartulaire de l'abbaye d'Ourscamp, au XIII^e siècle.

Ducange, au mot *messuagium*, dit : *vox formata ex Gallico mes, id est mansus* : c'était l'habitation principale dans nos villages qui prenait ce nom, et souvent le donnait à la localité.

Joinville, dans la vie de S. Louis, dit que ce Roi pourvut « les » frères du Carme (pour du Carmel) et leur acheta une place sur » Seine devers Charenton, et leur fist fere leur *meson*..... »

Dans l'*Histoire du Tiers-Etat*, Augustin Thierry cite le village du Pont-de-Metz qui est écrit *Mes*, en 1192.

Rue de Metz-à-Grand-Pont.

Dans un accord de 1324 entre le Chapitre et la Ville, on lit : Aveuques (avec) toutes autres choses que Guiffrois Bouquiers a ou puet avoir en le rue du *Mes-à-Grant-Pont*.....

Caix.

Ainsi il est évident que la lettre *t* dans Metz est une excroissance nouvelle et que la véritable orthographe était *Mes* dans les temps les plus anciens. Rien d'ailleurs n'est plus bizarre, plus capricieux que la manière dont les mots souvent se sont formés : la prononciation, qui autrefois surtout variait sans cesse, n'étant assujettie à aucune règle, a contribué largement à défigurer ces mots en faisant permuter les voyelles, en ajoutant ici une aspiration, ou en la faisant disparaître là où elle avait sa place : Clovis, Clothaire sont devenus Louis, Lothaire ; d'un autre côté Aix (eau) s'est transformé en Caix avec une aspiration, tandis qu'elle a disparu dans le premier cas. Ajoutez à ces causes l'effet résultant de la contraction des mots, comme marguillier de *matricularius*, carême de *quadragesimus*, et une foule d'autres analogues, et l'on voudra bien ne pas trop se raidir contre l'explication que nous donnons du nom Hoquet, qui n'était pas autrefois, il est nécessaire de le remarquer, celui d'une rue mais bien celui d'un quartier, d'un canton de la ville.

Rue du Hocquet.

Ce nom rue du Hocquet, dans les plus anciens titres, est invariablement écrit *hoketo* ; la lettre *k* qui comporte une aspiration, a introduit la lettre *c* dans la composition de ce nom, tel qu'il est orthographié maintenant. Il est formé de deux mots *ho* et *keto* : ce dernier est *hai* mis pour aix, eau ; on le trouve avec une légère modification dans les Longuet pour Lonquet, qui est un nom de

Longuet.

lieu, et plus souvent appliqué à un long canal, ou à une étendue d'eau assez considérable, synonyme de Longueau. Ici, par occasion, nous ferons remarquer que l'adjectif long s'employait plus souvent pour exprimer une large surface que pour une mesure linéaire, comme pour Longpré, dont les marais considérables sont aussi larges que longs.

Le mot *kai*, écrit *ket*, avec une orthographe vicieuse dans *ho-ket*, est devenu chez nous le mot quai qui signifie *eau* absolument, mais qui, par extension, a été pris facilement pour le bord de l'eau ; ainsi qu'on peut l'apercevoir par l'observation suivante :

Les cours d'eau navigables étaient assimilés aux routes pour la perception de certains droits de circulation, parmi lesquels se trouvait le droit d'attache au lieu du déchargement ; c'était le droit de séjour sur l'eau, le droit de *kai*, qui, se confondant avec le droit perçu pour le fait du déchargement sur la rive, a amené dans le langage l'assimilation de l'eau et de son rivage. Nous avons de cette confusion une preuve bien évidente précisément dans le mot *rive*, la rive d'un cours d'eau ; *rivus* signifie proprement le cours d'eau, la rivière, et aujourd'hui nous avons appliqué cette expression à ses bords. Les Latins avaient obéi à la même tendance : *rivus*, la rivière, devint *ripa*, la rive, en changeant le *v* en *p*. Au moyen-âge *rivus*, *ripa* sont synonymes et s'emploient sans cesse l'un pour l'autre ; (voir Du Cange à ces mots).

Après ces explications nous pensons que l'on reconnaîtra que le mot *kai* exprimait eau à l'origine.

Ho dans *ho-quet*, *ho-ket*, est mis ici pour haut, comme nous l'avons vu dans *Hotoie* pour *Hautoie*, dans *Oneux* pour *Haut-neux*, et le tout signifie Haute-eau, ainsi que nous disons aujourd'hui l'eau d'amont, l'eau en amont par opposition au cours de la Somme à sa sortie, sous le pont Saint-Michel. Ce nom s'appliquait, comme nous l'avons dit, non à une rue, mais à tout un quartier, le quartier en amont : le pouillé de 1301 le démontre en toute évidence, par la perception que fait l'Evêque de ses droits sur tout le quartier du *Hoketo*, qui, indépendamment de la rue de ce nom, comprenait la

Longueau.

Longpré.

Le Quai.

place des Huchers, la rue du Don avec sa place, et les rues Haute-Corne et des Bondes ; à cette date la limite de la ville s'arrêtait là.

Nous croyons voir les signes d'incrédulité de ceux qui pourraient lire cet article en opposition avec leurs idées. Les uns ont cru donner une explication satisfaisante en énonçant que hocquet et hoc signifiaient quelque chose comme une hallebarde, et d'autres, que c'est le souvenir du hoquet qui tourmentait les malheureux condamnés que l'on conduisait au supplice : nous leur faisons nos excuses ; mais il n'y a eu là d'autre supplice que celui de s'être fatigué dans de vaines recherches.

Rue du Chapeau-de-Violettes.

Parlerons-nous de la rue du Chapeau-de-Violettes dont la dénomination rappelle certaines pratiques du temps où la couronne de fleurs printanières, appelée chapeau, venait dans quelques cérémonies orner le front même de nos chanoines, qui devaient faire sous cette coiffure une piteuse figure ? Serait-ce de cette rue qu'est sortie, un jour de fête, cette charmante jeune fille (on avait l'habitude de choisir les plus jolies comme aujourd'hui) qui vêtue de blanc linon, la couronne de violettes en tête, et suivie de deux jeunes compagnes déguisées en anges, les ailes voltigeant au vent, était introduite chaque année au chœur de notre Basilique, et devenait, au milieu des pompes religieuses, la divinité du jour ?

Rue du Don.

La rue du Don ne prend pas son nom de dons qu'on y aurait distribués, on ne sait pourquoi, mais de sa contiguïté au canal qui la longe et qui porte ce nom. La rivière du Don, dite des trois Dons, prend ses sources à Dompierre, Domélien et Domfront (fons) : c'est là son origine et l'origine de son nom (les trois Doms ou Dons). Elle descend à Pierrepont où elle marie ses eaux à la rivière d'Avre, venue d'Avricourt. Après avoir perdu là son nom, elle le fait revivre en entrant à Amiens et le donne au canal qui côtoie la rue dite du Don.

Avricourt.

Cette expression Don peut d'ailleurs appartenir à la langue théotique ou theusch : elle désigne plusieurs cours d'eau dans le cercle d'York : la rivière du Don passe à Sheffield ; une autre coule

en Ecosse : nous pouvons ajouter le Don, ancien Tanaïs, l'un des fleuves considérables de la Russie : la petite rivière Eaulne s'appelait autrefois Eldona, le Don : les habitants des rives du nord de la mer Noire donnent ce nom à divers fleuves ; Don, le Dniester ; Donau, embouchure du Danube. Dans le Caucase les cours d'eau, qui descendent des montagnes, portent aussi ce nom.

Il est à peine utile de parler d'une foule de rues dont les dénominations se rattachent à des faits insignifiants ou qui s'expliquent d'eux-mêmes, comme la rue Sire-Firmin-Leroux, ouverte à travers le tènement de cet ancien mayeur ; la rue du Grand-Vidame (pour la grande-rue du Vidame) où ce préposé de l'évêque, ce *vice-dominus*, avait son chef-lieu de juridiction et exerçait ses droits en qualité de 3^e seigneur de la ville ; la rue de Corbie qui, si l'on veut admettre une ancienne version assez vraisemblable, se serait formée à la sortie de la ville, avant son agrandissement, sur une route particulière qui conduisait droit à Corbie, en passant par le marais de Longueau où, dans une extraction de tourbes, on a rencontré une chaussée se dirigeant vers ce village ; elle traversait Longueau par la rue sise au nord, suivait le chemin qui existe encore sur le plateau, au sud de Glisy et de Blangy. Cette route est très reconnaissable sur la carte de l'Etat-major.

On ne trouve rien pour le joli nom de la Plumette ou des plumes, autrefois rue du Tourillon, à cause du coude, du détour que fait cette rue.

Nous ne nous fatiguerons pas à la piste de ces illustrations et de plusieurs autres du même genre, et nous abandonnons la ville, sauf à y revenir, si l'occasion se présente : nous lui faisons nos adieux en jetant un coup d'œil sur les Prés-forêts au faubourg de la Hautoie, et d'un autre côté sur la Fosse-ferneuse qui bientôt aura disparu sous l'effort des tombereaux qui journallement y déversent les démolitions de la ville.

La signification de prés-forêts est peu connue aujourd'hui : ce nom s'appliquait principalement aux vallées pour l'exercice de certains droits royaux. De là nous est venu cet accouplement de

Rue Sire-Firmin-Leroux.

Rue du Grand-Vidame.

Rue de Corbie.

Rue de la Plumette.

Les Prés-Forêts.

Fosse-ferneuse.

deux expressions qui semblent maintenant faire une alliance bâtarde, dans cette division des fonctions publiques que l'on appelle les Eaux et forêts, laquelle n'avait pas la mission de s'occuper des forêts proprement dites (*sylva*), dont la surveillance était confiée aux forestiers.

Certaines portions du territoire formaient le domaine public, ou plutôt alors le domaine royal, comme aujourd'hui les rivages de la mer. Ce mot forêt vient de *foras*, dehors, hors de toute propriété particulière : le Roi en disposait à son gré et toujours temporairement, quand il l'abandonnait pour récompenser des services rendus, ou pour favoriser quelque établissement religieux ; ces abandons étaient révocables. La jouissance consistait dans la pêche et dans la perception des droits seigneuriaux.

Ainsi dans le compte des recettes de Beaumont-sur-Oise, suivant un état dressé en 1259, sur les ordres de S. Louis, on lit : *molendina valent..... foresta aquæ XVIII livres, averia nemoris X livres*. On se sert de *foresta* pour les eaux et d'*averia nemoris* pour les forêts : la distinction est faite nettement entre *foresta* et *nemus*.

Plus loin on lit encore : les forêts ou deffors de l'yaue de l'Oise, qui est la pescherie, ou deffors le Roy, prisié, comme dit est, valoir par an XLV l. parisis.

Quelquefois ce droit de forêt prenait une extension plus grande, comprenant non seulement la pêche, mais aussi la chasse sur une étendue quelconque de terrain, et il a pris plus tard le nom de garenne, du mot gard, garder. C'est ce que le Roi, en concédant un bénéfice, retenait pour son propre usage, et qui consistait dans le droit de chasse dans les bois, et aussi dans les plaines. Ainsi Charles-le-Chauve, par sa charte de 859, cède à l'abbaye de Saint-Denis son droit, *forestam piscationis, atque venationis tam intra quam extra Votuo* (lieu inconnu) *ad ipsam potestatem et juste pertinensem, sicut comes Vidricus per nostrum beneficium tenuit hactenus*. Il concède à l'abbaye de Saint-Denis son droit (*foresta*) de pêche et de chasse, tel qu'il existe précisément en son pouvoir, et comme en a

joui jusqu'à présent le Comte Vidric à titre de bénéfice que nous lui avons concédé.

Les cens ou droits, que l'évêque percevait sur les prés-forêts, étaient assurément la conséquence d'un bénéfice concédé dans des temps fort reculés, et dont le retrait n'avait pas été exercé. Toutefois l'évêque, qui avait la jouissance des eaux de la Somme en aval de la ville, possédait-il le forêt (*foresta*) des prés riverains comme dépendance de son droit sur la rivière ?

La Fosse ferneuse est une énorme fosse, ou excavation faite de main d'homme dans le flanc d'une colline sur le bord de l'ancienne voie romaine conduisant à Reims. Il n'est pas rare de rencontrer de ces fosses creusées souvent en forme d'amphithéâtre, présentant sur les deux tiers de leur circonférence un talus élevé, avec une pente convenable pour recevoir les spectateurs échelonnés de la base au sommet.

Fosse ferneuse.

Il en existait encore une autre dans les champs au sud de la ville, dans la direction de la rue dite Boucher-de-Perthes. Les déblais qui viennent des fouilles faites en haut de la rue Saint-Fuscien, pour l'établissement du grand réservoir des fontaines, ont été amenés tout récemment dans cette fosse ; ils l'ont comblée partiellement et en ont modifié la forme.

Ces fosses appartiennent à un âge antérieur à la conquête des Romains et se lient très probablement à la pratique du culte chez les Gaulois : on les rencontre partout, auprès des villes, de simples bourgades et principalement des bois.

Au moyen-âge tout souvenir de leur destination était perdu et on leur a appliqué capricieusement diverses dénominations, comme fosse à l'Oison, fosse des Fées, fosses du Diable, ou le Chaudron.

En ce qui concerne notre Fosse ferneuse, Dom Grenier nous apprend qu'on l'appelait, en basse latinité, *fossa ferarum noxiarum*, comme si elle avait servi de cirque pour le combat des bêtes féroces. C'est peu probable ; sa disposition ne comportait pas, sans un danger certain, ce genre de spectacle. Il est bien plus probable que, dans l'ignorance où l'on était arrivé de sa destination primitive, on

comparait cette fosse, par une vague réminiscence, au cirque romain.

Dom Grenier nous rappelle ensuite, que cette excavation prit le nom de *fossa ardens*, dont le nom actuel fosse ferneuse serait la décomposition, ou plutôt *fossa fervens* qui a la même signification. Elle aura pris son nom après quelques exécutions par le feu, dans le xiv^e siècle. Augustin Thierry, dans son *Histoire du Tiers-Etat*, en mentionne deux.

En 1321, le bailli fait brûler vifs dans cette fosse plusieurs ladres, victimes probables des erreurs d'une époque pleine de préjugés. Ils avaient été condamnés, comme souvent alors, pour avoir voulu empoisonner les sources et les puits, de connivence avec les Juifs et les autres lépreux de France et, ce qui est plus fort, sur l'instigation des rois de Grenade et de Tunis, est-il dit. On entretenait ainsi l'esprit public en hostilité contre les Sarrasins qui menacèrent longtemps la chrétienté. En 1330, une malheureuse sorcière, Jeanne l'épicière, et un hérétique, François de Tosquane, y furent encore brûlés.

C'était un bon petit temps que ce temps là ! Peut-être auriez-vous la curiosité de savoir ce qu'il en coûtait pour la façon à payer au bourreau ? Le voici : suivant les Ordonnances de l'échevinage, en 1586, il avait droit à soixante écus par an, à cinq aunes de drap pour sa robe d'apparat et au logement gratuit dans la rue dite des Bourels, et de plus à deux septiers de blé. Ses salaires étaient de quinze sous pour fustiger une personne, sous la Courtine ; vingt sous pour battre et fustiger ; cinq sous pour mettre la corde au cou à une personne fustigée, compris la corde ; vingt sous pour flétrir par le feu ; soixante sous pour pendre et étrangler ; quarante sous pour couper un poing ; quarante sous pour couper la langue ; un écu et vingt sous pour couper la tête ; pareil salaire pour mettre la tête en lieu éminent, porter et pendre le corps hors la ville ; un écu et quarante sous pour rompre sur la roue ; pareil salaire, s'il met le condamné en quatre quartiers et porte ces quatre quartiers en divers lieux hors de la ville ; un écu et vingt sous pour bouillir un

condamné en eau chaude, vif ou étranglé ; un écu et vingt sous pour chaque individu brûlé et consumé en cendres, vif ou étranglé. Il est tenu de fournir les cordes, épée, couteau et autres outils, mais point les échelles, potences, hourdages, bois, ni charroy, ni façon ; il avait pour fleuron à sa couronne le privilège d'écorcher pour cinq sous les chevaux morts, à moins que le propriétaire, par économie, ne voulût faire cette besogne lui-même. Il paraît qu'il y avait de l'ordre dans ce temps là ; on ne se ruinait pas ; c'était presque engageant.

Cette fosse ferneuse nous représente bien l'image des péripéties de la vie : on y brûlait les gens, mais aussi le jour des Quaresmaux, 1^{er} dimanche de Carême, le Mayeur accompagné de ses échevins allait chevaucher en cette place fort solennellement, donnait le signal pour l'ouverture des jeux, parmi lesquels se distinguait le jeu de la chole, dont nous avons déjà parlé et où les coups de pieds et les coups de poings allaient grand train : c'était en ce temps une vraie réjouissance.

Nous avons pensé quitter la ville, mais nous y voici encore. Lirot vient de Lierres, Lierot (*latro*, voleur). Ce quartier n'avait pas alors une excellente réputation, paraît-il. Il rivalisait avec les rues de Castille et des Marissons. Ce nom n'était pas pris sans doute dans sa véritable acception, purement et simplement : c'était une rue de misérables qui ne se brossaient pas souvent, et dont les vêtements couverts de boue nous ont légué un dicton qu'on se rappellera en le voyant écrit : crotté comme un lirot.

Nous nous arrêterons un instant au quartier Saint-Sulpice pour communiquer une impression dont nous n'avons pu nous défendre.

Avant l'agrandissement de la ville, au nord, l'église de Saint-Sulpice, détruite en 1605, était située hors des murs, sur la pente de la montagne où la citadelle a été construite ; elle avait remplacé une chapelle dont le nom le plus ancien était Saint-Montaig et Saint-Montaing, pour montagne ; dans des temps plus modernes, on l'appelait Saint-Montant. Avait-elle été élevée sur la montagne comme monument expiatoire en souvenir de la torture que S. Firmin

Rue des Lirots.

**Rue de Castille. Rue des
Marissons.**

Saint-Sulpice.

Saint-Montant.

avait subie près de ce lieu ? Nous voudrions le croire ; cependant il est à remarquer que, pendant la période de la féodalité, le suzerain et le fief, qui seuls avaient le droit de justice, dressaient toujours les insignes de leur puissance sur une éminence, pour maintenir plus efficacement par ce spectacle, sous leur domination, les populations qui leur étaient soumises. C'est l'origine d'une foule de lieux dits la Justice, que nous rencontrons toujours sur un point culminant près des villes, des bourgs et des villages.

Chipilly. Chepy.

Sur ce gibet (*gibbus*, bosse, mamelon) les justiciers dressaient leurs piliers ou cippes (d'où Chipilly, Chepy), pour, suivant le langage du temps, « pugnir par la corde, espée, feu, copper oreilles et fustighier, chacun suivant son droit. »

C'est à côté des lieux destinés aux supplices que, dans notre pensée, les églises de Saint-Sulpice ont été construites : ici encore un nom de saint est venu remplacer un nom de lieu, où la Religion avait élevé, comme dans beaucoup d'autres localités, un sanctuaire expiatoire dans lequel les fidèles venaient prier pour les malheureux suppliciés livrés souvent à d'affreuses tortures.

Le mot supplice ne signifie pas autre chose que prière, supplication, cérémonie religieuse qui accompagnait une exécution, *supplicium*.

S. Sulpice qui occupa au vi^e siècle, pendant peu d'années, le siège épiscopal de Bourges où il mourut, n'avait aucun lien qui le rattachât à notre contrée, et cependant on peut y constater l'existence de beaucoup de localités placées sous le vocable de ce saint, dont le culte fait ombrage à celui de S. Martin.

Les savants, qui se sont occupés de nos origines, ont admis que la féodalité, comme signe de consécration de sa puissance et de son autorité, s'empara des lieux destinés, au temps du paganisme, aux exécutions judiciaires, dans lesquelles les diverses Religions sont toujours intervenues. Les populations, avides de spectacles, alors comme aujourd'hui, couraient aux exécutions en conservant des pratiques qui rappelaient le culte ancien et qu'il fallut faire oublier en dirigeant leur esprit vers le culte nouveau, et S. Sulpice, *Sanctus*

Sulpitius, apparut au lieu de *supplicium*, comme le culte de S. Martin remplaça celui qui s'adressait à Mars.

Le pouillé de l'Evêque d'Amiens, en 1301, cite plusieurs fois des redevances qui lui sont dues pour des parcelles de terre et des maisons situées *ad Sanctum Supplicium* et non *Sulpitium* : « *Ingerannus de Henrissart pro domo sua, ad Sanctum Supplicium,* » vi deniers et un chapon ; le sire de Biauval pour le moison d'encostre l'atre de Saint-Souplis, 1 denier ; Wermons de Lully et sa feme pour se moison de l'atre Saint-Souplis. *De Sancto Supleto nemus*, la forêt du supplice ; ici ce n'est plus Saint-Suplice, mais Saint-Souplet qui prend ce nom un peu défiguré, mais bien reconnaissable ; et dans plusieurs localités, à côté de Saint-Souplet se trouve *Sanctum Sepulchrum*, lieu dit Saint-Sépulcre, et à quelque distance on voit une fosse (*fossa gouele, gula*) qui antérieurement a pu servir aux exécutions. Les saints sépulcres étaient souvent situés aussi hors de l'enceinte des villes, comme à Cambrai, *Sanctum Sepulchrum extra urbem* ; comme encore à Abbeville, avant l'extension de ses murailles.

Saint-Souplet.

A Etampuis, canton de Tôtes, près de Dieppe, s'élevait la pierre dite de Sulpice, pour pierre du supplice.

Dans le pouillé de l'Evêque de Périgueux, on peut remarquer un village qui a conservé le nom de Souplis, mais qui ne s'est point sanctifié comme les autres.

Dans la transaction de 1277, déjà citée, entre l'Echevinage et l'Hôtel-Dieu d'Amiens, l'église Saint-Sulpice est encore nommée *ecclesia Sancti Susplicii*.

A Doullens, à Ham, à Paris, à Amiens ces Saint-Sulpice sont ou étaient, avant les agrandissements, placés hors des murs. En se livrant à des investigations, on rencontrerait très probablement cette même circonstance près des centres de population de quelque importance. Nous pouvons encore citer le fief de Saint-Souply, et non Sulpy, situé vers Saint-Fuscien, et encore le village de Soupplicourt près de Poix.

Soupplicourt.

Le langage populaire, qui n'hésite pas à se modifier, il est vrai,

mais qu'on ne modifie pas non plus comme on le veut, paraît avoir conservé son ancienne prononciation : il ne vous dira pas autre chose que Saint-Souplis.

En résumé, si on repousse la version qui vient d'être présentée, nous sommes convaincu qu'on ne le fera pas sans conserver une arrière-pensée.

Rue du Cloître de la
Barge.

On a risqué sur le nom de la rue du Cloître de la Barge plus d'une étymologie. On a dit que barge a signifié un navire et que ce navire a pu servir d'enseigne dans ce cloître. On a émis aussi la pensée que, le siège de la juridiction du Chapitre et sa prison se trouvant dans ce cloître, *barga* pouvait dériver de *barigello* qui signifie, en langue italienne, le chef des archers. On pourrait ajouter que barge (*bargus* en basse latinité) signifiait la fourche patibulaire ; est-ce ce mot qui, par extension, aurait été donné au lieu où s'exerçait la justice criminelle ? On trouve ce mot avec la signification de *furca*, la fourche, dans la loi salique : « *si quis hominem de bargo vel » furca, sine voluntate judicis, dimiserit, XLV solid. culpabilis » judicetur* ». Si quelqu'un se permet de descendre de la fourche patibulaire le corps d'un supplicié sans autorisation du juge, il sera déclaré coupable et condamné à 45 sous d'amende.

Ce qui est certain c'est qu'au xvi^e siècle le mot barge avait pris la signification de prison ; on lit dans les coutumes locales : « on le constitua prisonnier en la barge ».

La découverte de ce mot *bargus*, avec la signification qu'il prend dans la loi salique, nous avait paru pouvoir être l'origine du nom donné au Cloître de la Barge, mais ce n'est qu'une coïncidence d'orthographe, et non la véritable racine qui est *barium* ou *barrium*, la barre, la clôture, la défense.

A l'entrée de ce cloître existait une porte en maçonnerie, surmontée d'une arcade, et barrant ainsi le passage ; elle n'a été démolie qu'à la fin du dernier siècle. Contre cette porte et à l'intérieur, le Chapitre de Notre-Dame avait son chef-mez de juridiction, sa prison, ses magasins (qu'on appelait grange) nécessaires pour recevoir les redevances qui, assez généralement, étaient payables en

nature. Ces bâtiments occupaient, sauf l'emplacement d'une maison de chanoine, tout le rang sud de la rue.

La porte dont nous venons de parler tenait d'un côté au pignon ouest du chef-mez, démoli vers l'année 1825, et remplacé par les maisons portant les n^{os} 6, 8, 10 ; de l'autre côté elle était liée à une autre habitation disparue aussi et à laquelle a succédé le n^o 7.

Telle était la situation de cette porte, de cette barre qui formait de ce côté la fermeture de ce qu'on appelait le Cloître, en souvenir du temps où les chanoines vivaient cloîtrés.

C'est de cette fermeture, de cette barre que le chef-mez avait pris le nom de barge, maison de la barge, et peut-être à un deuxième titre ; car ce siège de l'autorité du chapitre comportait une prison ; or, par *barium* ou *barrium*, on entendait non-seulement une clôture, mais également tous lieux clos, environnés de murs. Dans les coutumes de Toulouse on trouve cette expression : *intus muros, seu portas Tolosæ, seu barria* : au dedans des murs, et des portes de Toulouse et des barres, qui étaient la première clôture, la première enceinte des places fortifiées, et que l'on nommait bailles dans notre contrée. Ainsi, une prison était bien un lieu environné de murs, une sorte de place forte, un *barium*.

Nous avons répété plusieurs fois qu'assez souvent la voyelle *i* devient consonne en se changeant en *j* et que cette lettre se transforme en *g* : nous avons vu ces mutations dans *hordicium, hurdicium*, devenu Hourges ; les lettres *d* et *c*, ainsi que la terminaison latine, ayant disparu, il est resté hori, puis horje, horge et Hourges.

Hourges.

Dunium, butte, élévation, nous donne un exemple analogue : il devient dunjun, dungun et enfin donjon : du bas latin *granium* pour *granum*, grain, on a fait grange : c'est ainsi que *barium* a donné barri chez les Auvergnats et barje, barge chez nous, ou *baria* qui s'est dit comme *barium*.

Dulaure dans son *Histoire de Paris* pense aussi que les trois rues de Paris, qui portaient autrefois le nom de la Barre, aboutissaient à l'ancienne enceinte et à des portes de la ville.

Dans l'acte déjà cité de 1462, on lit qu'un abattoir sera établi

Abattoir.

Rue Haute-Corne. « au lieu que on dist le rue des Bournes (rue Haute-Corne) auprez de
Rue de Metz-l'Evêque. » le ruelle (rue de Metz-l'Evêque) descendant devers le pont de nous
» Evesque, et que au dist lieu de le place des Bournes sera faite
» une tuerie close de murs ou de palis à tous côtés, pavée... où il
» y aura ruyos (ruisseaux) esgoux qui seront clos par dessous de
» trailles (treillis) de fer, en telle manière qu'il ne puist passer par-
» mi (au travers) que le sang qui dévalera (descendra) dans la
» rivière dévalant en bas du pont sire Jehan Ducange, et seront
» tenus les bouchers de mener les tripailles, ordures, émondices en
» un bôtel en la rivière du Hocquet, venant de Morceul au moulin
» de nous Evesque, et menront (meneront) les dites émondices au
» dehors et au-dessus de la ville et vieille fremeté (fermeture) des
» forsbourgs, ès-fumiers et places à ce convenables. »

Pour expliquer le transport des immondices par bateau dans la rivière du Hocquet, il faut faire remarquer qu'à cette date, 1462, les fortifications élevées sur ce point de la ville, au siècle précédent, n'ont été démolies qu'au moment où se terminait la nouvelle enceinte des faubourgs, reportée plus au levant, et que jusqu'à cette époque une communication par eau existait autour des anciennes murailles entre la Somme et la rivière du Hocquet.

On avait, dès 1337, commencé par ordre du Roi, une nouvelle enceinte pour enfermer les faubourgs ; mais les malheurs de cette époque empêchèrent de les achever : c'est cette vieille fermeture des forsbourgs dont il est parlé en 1462 : elle tombait déjà en ruine. C'était donc en dehors de la ligne que présentent aujourd'hui nos boulevards de ce côté, lesquels occupent l'emplacement des dernières fortifications, que les immondices devaient être portées sur le bord de la rivière du Hocquet, et nous sommes là à la Voirie.

La Voirie.

Il n'est pas douteux que cette dénomination a eu deux acceptions bien différentes : elle signifie d'une part un chemin, principalement dans une prairie, avec *via* pour racine : on la rencontre dans un acte de 1060 sous la forme *vieria*, voirie : « *de redditibus quædam pastionis vierix sylvæ...* » On l'écrivait aussi *viaria*.

Mais en voyant que ce lieu était destiné à recevoir des immon-

dices, lieu que les anciens appelaient *vultuaria* et *vulturnia*, parce que les vautours y venaient chercher leur pâture, (on y jetait ordinairement les cadavres des animaux), on est assez porté à admettre que *vultuaria*, qui par contraction a réellement formé le mot voirie, est bien la racine du nom de notre canton appelé la Voirie.

Pagès nous dit de son côté qu'au delà du fossé des nouvelles fortifications se trouvait un morceau de terre qu'on nommait la voirie et que ce champ, ancien lieu des vidanges sans doute, a été vendu par l'échevinage au sieur de Moyenneville, propriétaire voisin du château et du domaine dits La Vallée.

Il existe ainsi un concours de circonstances qui semble devoir faire préférer le mot *vultuaria* pour étymologie de notre Voirie.

Pour expliquer le nom de la rue de Gloriette, on admet tout naturellement qu'une gloriette, comme celles que nous connaissons aujourd'hui, existait à cet endroit ; ce n'est pas certain. Qui nous dira d'où vient ce mot ? Nous n'avons rencontré aucune trace de son étymologie ; la voici très probablement. A l'article : rue du Soleil, nous avons rappelé un antique usage qui, chaque année, le jour des Rameaux, appelait le clergé à célébrer une fête particulière, en dirigeant ses chants et ses hommages vers Jérusalem, en souvenir de l'entrée triomphante de Jésus-Christ.

Cette pratique était générale dans l'église catholique. Nous avons vu qu'une procession se dirigeait avec solennité vers une porte de la ville, située à l'orient ; que là, une partie du clergé montait sur une tour extérieure et y entonnait l'hymne *Gloria laus*, etc., avec éclat, avec allégresse, comme le demandait le motif de cette fête. Dans beaucoup de villes la porte où elle se célébrait avait pris le nom de *Gloria-Laus* : la rue qui s'ouvrait à sa sortie a dû, avec grande probabilité, lui emprunter son nom, pendant le temps où cette pratique persista ; puis, comme souvent, plusieurs dénominations se succédèrent ; c'est ainsi que précédemment avait disparu la dénomination : rue du Soleil, pour faire place au nom de *Gloria Laus*.

L'extrémité de cette rue, après l'agrandissement de la ville sur ce

Rue Gloriette.

point, paraît avoir conservé ce nom modifié en un diminutif, si ce n'est pas même un quartier qui se l'est approprié, comme on peut le croire, en voyant l'expression dont se sert le pouillé de l'Evêque en 1301. On y voit souvent répété, pour désigner ce quartier, *in Glorieta, Glorietta, in Glorieto*. Plus tard, le terrain se couvre de constructions élevées par la classe riche des habitants ; il devient alors le quartier Ric-bourg, et la rue dont nous nous occupons conserve seule son nom, dérivant de la fête ci-dessus rappelée.

La cérémonie du *Gloria laus* se faisait toujours en haut d'une tour, d'un donjon, qui protégeait la porte et que l'on couvrait de divers ornements. Orange avait aussi sa porte du *Gloria* qui se trouve mentionnée parmi les merveilles de la ville dans le Charrois de Nîmes du XI^e siècle : la tour Gloriete est témoin de l'un des événements principaux de la cité.

L'attention à cette époque se portait donc sur la tour du *Gloria*, avec un certain charme provoqué par l'éclat de la fête. Quand, plus tard, il plut d'élever une tourelle, un donjon élégant pour l'ornement d'un jardin de plaisance, ce donjon reçut sans effort, sous la forme d'un diminutif, le nom *Gloria* que l'éclat de la cérémonie rappelait avec plaisir à la population.

En résumé, la rue Gloriette est liée à l'épisode du *Gloria laus*, et notre expression actuelle, telle qu'elle est entendue, n'est que le résultat du charme qui est resté longtemps dans l'esprit, par souvenance de la fête.

Hôtel-Dieu.

L'Hôtel-Dieu dit de Saint-Jean a été bâti en 1238 ; le Chapitre qui avait largement concouru à sa fondation, l'administrait, mais la juridiction appartenait à l'échevinage. Déjà en 1343 une institution avait été fondée à Amiens pour recueillir les enfants trouvés, et l'Hôtel-Dieu était chargé de les élever. La perception d'un droit lui avait été accordée, à titre de secours, sur les draps mortuaires ; ce droit passa ensuite à l'hospice Saint-Charles, lequel reçut une destination plus spéciale en faveur des enfants. C'est ce droit sur les tentures dont la municipalité s'est emparée naguère, sans participer aux charges.

L'Hôtel-de-Ville, dit des Clokiers, a pris son surnom des tourelles et clochetons qui l'ornaient ; il avait été acheté en 1316, moyennant 500 livres parisis, plus un cens annuel de quatorze sous et de quinze chapons ; le chapon ne valait alors que six deniers.

Hôtel-de-Ville.

Dans l'acte d'achat, il est dit que cette maison était située as markié as frommaches, dont la rue des Sergents portait alors le nom. Cet Hôtel-de-Ville a été témoin des luttes ardentes soulevées par la ligue. Peu de temps après, l'échevinage s'installa dans l'Hôtel-de-Ville actuel, qui cependant ne fut achevé qu'en 1760.

La rue des Huchers était le quartier habité par les menuisiers qui s'occupaient plus spécialement de la confection d'un meuble qui ne faisait défaut dans aucune maison. Il servait à ranger les vêtements et ce que l'on avait de plus précieux : il avait remplacé le bahut et s'appelait la huche.

Rue des Huchers.

La rue Saint-Jean prend son nom de l'ancienne abbaye sise dans le quartier Saint-Roch et qui fut détruite en grande partie par les Espagnols à l'époque du siège d'Amiens. Les religieux Prémontrés se réfugièrent ultérieurement dans l'intérieur de la ville où ils élevèrent les constructions considérables occupées maintenant par le Lycée.

Rue Saint-Jean.

A l'extrémité du terroir de Canon et sur la route d'Amiens à Corbie se trouve un lieu dit le Camp du Landit. On a bien voulu y trouver l'emplacement d'un camp et même d'un champ de bataille. L'imagination a trotté et bien des hypothèses ont surgi ; mais en résumé, de camp, point ; de bataille, pas davantage ; c'est une œuvre pie qui s'accomplissait là, et qui prit naissance pendant ces temps de troubles où les gouvernements sans force laissent les sujets sans protection et les obligent à se réunir pour se défendre eux-mêmes contre les pillards, les malfaiteurs de toutes les époques ; qu'on les appelle bagaudes, routiers, cotiers, Jacques, communards, c'est toujours la même race avec ses passions, ses vices, ses convoitises et sa paresse.

**Camp du Landit ou
Landit.**

La nécessité de la défense réunit un jour (1021), sous le patro-

nage du Chapitre d'Amiens et de l'abbaye de Corbie, les habitants de ces deux villes dans un pacte d'alliance où l'on se promet protection réciproque ; une cérémonie religieuse devait servir à la sanction et à la confirmation annuelle de ce pacte d'alliance.

Sur la route de Corbie, à 8 kilomètres d'Amiens, et sur la limite des deux juridictions, avait été dressée une croix assez monumentale qui a été, bien entendu, renversée dans les beaux jours de notre glorieuse Révolution de la fin du siècle dernier ; mais la dent de nos atrabilaires soi-disant réformateurs n'a pu mordre sur le roc en grès qui servait de base à cette croix. Cette base est encore à sa place, et elle porte maintenant une nouvelle croix que la piété d'un propriétaire voisin y a élevée, pour réparer l'outrage fait en ce lieu.

Chaque année le Chapitre d'Amiens et les religieux de Corbie venaient processionnellement près de ce monument renouveler aux pieds du Christ, la foi promise.

C'était l'occasion d'une fête à laquelle prenait part, au milieu des champs, un grand concours de monde venant de toutes les directions. Qui connaît les usages anciens sait que les grandes cérémonies du culte attiraient les marchands, toujours prompts à saisir les circonstances favorables à leur négoce. Nous avons ici la foire du grand saint Martin, foire au vin ; nous avons encore la foire de la saint Jean ; leur origine se rattache à la fête de ces deux saints qui étaient particulièrement vénérés dans cette ville.

En face et au sud du calvaire dont nous venons de parler, se formait le camp, le champ de foire, qui reçut le nom de Lendit pour l'Indict, du latin *indictum*, mot générique s'appliquant à toute réunion de marchands qui avait été autorisée par une ordonnance, par un édit qui en fixait le temps, en réglait la forme, et indiquait les droits à payer.

On connaît la foire célèbre de Saint-Denis, fondée ou réglementée en faveur de l'abbaye par Dagobert, qui lui avait concédé tous les droits dus par les marchands. Les documents anciens la nomment tous la foire de l'Indict : c'est une expression en rapport avec les *placita indicta*, le jour des assises. Dans un titre de 1465 nous

liens ce passage : « fust tenu le Landit des trahissons et fust.... » Dulaure dans l'*Histoire de Paris* cite ce passage à l'occasion d'une cour plénière tenue à cette date.

Il ne s'agit donc pas ici de camp ni romain ni franc : c'est la prononciation du temps qui a produit cette méprise. On disait un camp pour un champ, parce que, ainsi que nous l'avons vu au mot Marquerterre, camp vient de kent, d'où canton, avec une acception plus ou moins large, suivant la circonstance. Nous ajouterons, en outre, que camp, puis champ ont été pris même pour un domaine, une seigneurie, et c'est dans ce sens qu'il faut admettre le nom du village appelé Camps-l'Amiénois, dont le surnom le distingue de ses homonymes ; de même Camp-sart, le domaine défriché, les Campagne, les Campigneulle qui ont assurément pour racine le mot camp, pris dans la même acception que ci-dessus.

La rue du Loup était autrefois la rue du Loup qui varonne. Varonne signifiait positivement qui va et vient, absolument comme le chien de berger, lorsqu'il protège, lorsqu'il garde un champ de blé contre la dent du troupeau. Varonner vient de ward, warder, garder et notre expression loup-garou est le substantif de varonner, le *v* changé en *g*.

Au xv^e siècle, chaque localité avait sa bête, son monstre, son esprit fantastique, sa male-beste, suivant l'expression du temps ; toutes ces bêtes rôdaient la nuit dans les lieux écartés : c'étaient des âmes qui faisaient leur purgatoire sur la terre en infligeant aux vivants un purgatoire préventif, un purgatoire de simple précaution. Paris avait son moine-bourru ; Orléans, son mulet Odet ; Blois, son loup-garou ; Tours, avait le roi Huguet à ses trousses, et ainsi des autres villes ; à Toulouse les habitants étaient tourmentés la nuit par un géant monstrueux qui monté sur un cheval avec des jambes longues, menues et façonnées comme celles de l'écrevisse, leur rendait la vie dure. Lafaille rapporte qu'au dernier siècle bien des bonnes gens s'adressaient encore à l'Hôtel-de-Ville, demandant qu'on leur fit voir la male-beste.

Ce n'étaient pas toujours des bêtes imaginaires : quelquefois des

Camps-l'Amiénois.

Campart. Campagne.

Campigneulle.

Rue du Loup.

farceurs revêtaient un déguisement et s'amusaient de la crédulité des autres ; mais plus fréquemment c'étaient les communards du temps qui attaquaient les gens attardés, les assommaient et les dévalisaient.

Dans la simplicité de leur esprit, nos pères, je crois entendre des réclamations, eh bien ! certains de nos pères avaient transformé l'expression le loup qui varonne en loup qui va à Rome. L'échevinage, qui ne se fatiguait pas le cerveau à la recherche de ces bagatelles, avait consacré cette expression dans son ordonnance de 1586 déjà citée, et l'avait fait graver au coin de la rue.

Malmaison.

On a donné récemment le nom de rue de la Malmaison à une ouverture faite sur l'emplacement de l'ancienne halle et qui aboutit à la Mal-maison. Ce mot vient du tudesque *mahl*, traduit par *mallum*, en basse latinité, et qui signifie *conventus*, lieu de réunion, soit pour rendre la justice, soit pour traiter les affaires publiques.

Par un rapprochement de dates on peut supposer que ce lieu était destiné autrefois aux délibérations de l'échevinage. Nous avons vu, au sujet de l'Hôtel des Clokiers, que l'acquisition en fut faite par la commune en 1316. Dans l'*Histoire du Tiers-Etat*, Augustin Thierry relate une reconnaissance donnée le 1^{er} février 1514 par le bailli Anthoine de Créqui qui déclare que ce n'est que par tolérance que la ville y laisse tenir les plaids du bailliage ; on rappelle à cette occasion la déclaration semblable qui avait été faite à ce sujet, en 1319, par le bailli Evrard d'Alemont (Aumont). A cette dernière date l'échevinage était en possession de l'Hôtel des Clokiers acheté trois ans auparavant : il est donc probable que la Malmaison fut occupée jusqu'en 1316 par l'échevinage, et que, devenue libre par ce changement de résidence, elle devint alors le siège du bailliage ; mais la prise de possession fut accompagnée de la déclaration sus-rappelée.

Tout doute doit disparaître sur la résidence de l'échevinage dans la Mal-maison avant son transfert à l'Hôtel des Clokiers, et non dans le quartier Saint-Leu, rue de Ville, comme on l'a pensé ; il suffit de

lire l'acte d'acquisition, fait en 1210, par la commune d'Amiens, du terrain vague du Castillon : *concessi*, dit Renaud, descendant des anciens châtelains, *totam plateam vacuum quam habebam in Castellione, ante monasterium Sancti-Firmini martyris, quæ tendit in longum usque ad murum fossati et in latum a domo Johannis Clerici usque ad domum communem, sub censu duorum solidorum et duorum caponum*. Renaud concède toute la place restée vide qu'il possède dans le Castillon, en face l'église Saint-Firmin, laquelle place s'étend en long jusqu'au mur de fortification (*fossati* ne veut pas dire seulement le fossé), et en large depuis la maison de Jean Leclerc jusqu'à la *maison commune*.

Depuis l'église, sise au nord-est de la place actuelle de l'Hôtel-de-Ville, le terrain était vague au sud jusqu'au rempart, qui a été depuis culbuté et dont les matériaux ont comblé le fossé : c'est sur l'emplacement de ce rempart que l'Hôtel-de-Ville actuel a été construit, et la cour au sud occupe l'espace où passait le fossé. Un témoin qu'on ne peut récuser, une ancienne tour voisine, à l'ouest, surmontée d'un jardin, est un jalon précieux qui longtemps encore conservera le souvenir de ce rempart.

Au nord-nord-est de la place, s'élevait l'église Saint-Firmin avec ses dépendances ; au midi le terrain vague régnait depuis la demeure de Jean Leclerc, située à l'orient, et s'allongeait en allant vers l'ouest jusqu'à la maison commune qui ne peut être que la Mal-maison. Son nom et la désignation des bouts et côtés de la place donnés dans cet acte imposent la reconnaissance de ce fait, lequel éloigne toute idée de l'existence d'un Hôtel-de-Ville dans le quartier Saint-Leu, dans un bâtiment exigü et d'une construction du xv^e siècle, qui a appartenu au sieur de Ville, seigneur de Ville-Saint-Ouen. La ressemblance des noms a produit la confusion.

Dans le recensement de 1456, la rue qui conduit à l'habitation du sieur de Ville est nommée rue Firmin de le ville.

Rue de Ville.

On appelait Parvis les abords des couvents et des églises, parce que c'était l'usage d'enterrer contre les murs des édifices consacrés

Parvis.

à Dieu les personnages morts en odeur de sainteté. Parvis signifie paradis, et vient de *paradisus*, qui s'est modifié en *paravisus* et parvis par contraction. « *Si Papa, vel Rex, vel Pater monasterii (abbas) suscipitur, totus conventus usque ad portam paradisi progreditur.....* » et ailleurs «..... *locus, ad portam monasterii situs, vocatus est paradisus, qui multorum corporum, scilicet sanctorum martyrium, confessorum, virginum eodem loco quiescunt.* »

Quand, il y a quelques années, on a rétréci le parvis de notre Cathédrale, nous avons vu mutiler les sépultures de ces saints personnages qui avaient reçu les honneurs de l'inhumation en ce lieu ; sans respect aucun, leurs tombes ou sarcophages, qui gênaient le plan de l'architecte, ont été brisés, et les ossements laissés, abandonnés aux caprices et à l'insulte de certains passants : ce paradis était devenu un enfer pour les morts et pour les vivants.

Rue des Capettes.

La rue des Capettes a été percée dans un terrain où la ville avait fondé autrefois une institution scolaire en faveur de jeunes gens dont les ressources n'étaient pas suffisantes pour terminer leurs études. Diverses libéralités permettaient de les y loger et nourrir comme boursiers. Leur uniforme comportait un capuchon appelé alors capet et capète et dont le langage vulgaire avait affublé l'établissement même. En 1583, le 10 novembre, le collège d'Amiens, qui était voisin des capets, fut cédé aux jésuites avec obligation de continuer l'instruction de ces jeunes gens ; mais ce n'est qu'en 1599 que les jésuites prirent définitivement possession du collège.

Rue du Pinceau.

Rien d'intéressant ne se rattache à la rue du Pinceau qu'on trouve alternativement écrit, à des époques diverses, tantôt Pinceau, et tantôt Plein-seau ; comme on a cherché en vain une explication, nous soumettrons notre hypothèse. Les quelques maisons qui existent en ce lieu ont été bâties sous une falaise appelée depuis longtemps le Mont-aux-aigles. Cette falaise a été bien modifiée dans sa forme par les déblais enlevés récemment pour relever le sol de la gare du Nord. Nous avons vu que le mot gaulois ou germain *pin* signifie une butte, une élévation, comme à Picquigny, autrefois

Pinquigny, Pinconium. Il n'est pas impossible qu'ici Pinceau soit un diminutif de pin, qui au même titre a donné aussi Pinchon dans Pinchonlin près Briot (Oise) relaté dans un acte de 1146, et qui est devenu ensuite Pinceaulleu, signifiant une butte, un tertre.

Nous ne découvrons aucune autre origine, à moins qu'il ne dérive de quelque cabaret, de quelque bouchon où pendait un balai, ou bien la queue d'un animal, suivant l'antique et noble usage : en ce cas pinceau viendrait de *penis*, *penicellus* qui signifie une queue et un faisceau quelconque, ainsi que le nom bouchon, donné aux mauvaises tavernes, vient précisément du faisceau de petites branches, du balai qui servait d'enseigne.

Bouchon vient de Bus, qui s'est écrit Busch, bois, et qui a formé le diminutif bouchon, petites branches de bois, et aussi petit morceau de bois si utile dans nos celliers ; ou encore, un petit bois, un bosquet défriché.

Bouchon.

C'est sur le petit canal qui longe la rue des Poirées que les hortillons venaient décharger et vendre leurs légumes, ainsi qu'au bout du Don. Dans l'ordonnance de 1582, qui règle les lieux destinés aux divers marchés de comestibles, il est dit : « Le marché pour vendre » les porées, febves, raves, carottes, pernaïses, concombres et autres » légumes, est ordonné pour les hortillons, sur l'eau des porées, et » pour les revendresses des dites poirées, febves et autres légumes » au petit-marché » ; et ailleurs on trouve ce dernier lieu ainsi indiqué, en parlant du marché aux herbes, et au bas dudit marché : « en avalant (en descendant) là où on vent les poirées. » *Ad porées*, est-il dit dans le pouillé de l'évêque en 1301. Les porées d'Arras, qui étaient une tarte aux porreaux, avaient une grande renommée : cette pâtisserie a subi les atteintes du temps ; elle est devenue la flamique a porions, dédaignée même dans la basse-ville.

Rue des Poirées.

On invoque pour origine à la rue des Doubles-chaises une enseigne représentant une chaise double : est-ce le prie-Dieu de nos dames ? On veut y voir aussi une échelle double et même un double

Rue des Doubles-chaises.

cercle : en effet on peut supposer bien des choses, mais assurément rien de saillant. Quand on n'a rien à dire, on se rejette toujours sur une enseigne, et on se trouve soulagé. Ce nom est écrit tantôt double-cayère (chaise en picard) et double-chair ; tantôt double-cercle et aussi double-cheelle, plusieurs fois en 1586 et 1627 : il y a là certainement quelque chose qui est double ; mais on ne sait pas bien ce que c'est.

Nous abandonnons cette rue avec l'idée qu'elle a eu l'honneur de donner le jour ou le gîte à l'inventeur du prie-Dieu à double fond, qui paraît fort commode, puisqu'il est d'un usage si répandu.

Comme nous venons de citer le mot chelle, nous saisissons l'occasion pour en donner l'explication.

L'Echelle.

Nous avons des villages, des hameaux assez nombreux du nom de l'Échelle ; à de rares exceptions près, il ne s'agit pas de *scala*, échelle, mais bien de *cella*. La construction d'une église, d'une chapelle, dans le temps où les lieux consacrés au culte étaient disséminés à de grandes distances les uns des autres, suffisait à déterminer le nom du lieu. La confusion qui s'établit entre celle, que l'on prononçait chelle, et l'échelle, s'explique facilement, l'article *le* était des deux genres : on disait le chelle, et de mauvais scribes ont conformé leur orthographe au langage vicieux qui avait lié l'article au nom, comme pour lierre (*hedera*) qu'on devait écrire l'yerre.

Le village de l'Echelle, près de Roye, est appelé le Chelle en 1297 ; dans le pouillé de l'évêque de 1301, il est nommé tantôt le Chele, tantôt Esguièles ; on voit que la confusion se faisait déjà sentir à cette époque ; en 1200, c'est Chièle que l'on rencontre, mais ce nom est trop répandu pour laisser un doute sur sa signification.

S. Adalgise fonde un monastère près du mont Saint-Julien ; on l'appelle le Celle-sur-Oise.

S. Hodelin donne le même nom à sa fondation près de Dinant-sur-Meuse.

A l'origine, et ces constructions dites *cella* nous reportent généralement aux premières prédications de l'évangile dans nos campagnes, on ne construisait que de petits temples, *ædiculi*,

cibaria, et assurément il ne s'agit pas ici de cette échelle qui était l'insigne du haut justicier : cette institution est moderne eu égard à la fondation de ces *cellæ*.

La chaussée Saint-Pierre était *Calceya bladi*, en 1301, la chaussée au blé, parce que dans ses parties les plus larges on faisait le marché : elle a pris ensuite son nom de ce qu'elle conduisit au faubourg Saint-Pierre.

Chaussée Saint-Pierre.

A partir de l'église Saint-Leu jusqu'à son extrémité nord, cette rue est l'ancienne voie ouverte par les Romains, en dehors et à l'ouest de la modeste Samarobriva, enfoncée dans ses marais. Sa circonscription, à l'époque de Jules César, n'allait pas certainement de ce côté au-delà de cette voie qui a été construite en ligne droite, sur un terrain libre. Au couchant de cette chaussée, s'étendaient des terrains vagues où les conquérants commencèrent à donner la vie en y fondant leur fabrique d'armes. D'autres constructions s'élevèrent le long de cette nouvelle voie avec quelques amorces de rues. Au XIII^e siècle, l'Hôtel-Dieu trouva encore le champ libre et en prit facilement un large morceau ; il ne faut pas un œil bien exercé pour reconnaître que ce n'est point là l'ancienne Samarobriva avec son labyrinthe de rues, de passages et de canaux sinueux, le tout se croisant et s'enchevêtrant de manière à mettre en défaut plus d'un habitant de la haute ville. Le quartier à l'ouest de la chaussée n'a donc été qu'une ébauche d'agrandissement qui n'a jamais prospéré. Les inondations, qui le maltrahaient souvent, décidèrent les conquérants à abandonner leur projet et à reporter leurs efforts vers le midi, où ils accumulèrent des remblais considérables tirés principalement de l'excavation des larges fossés, dont ils protégèrent l'enceinte de la ville nouvelle qu'ils fondaient.

Samarobriva. Amiens.

Nous sommes porté à croire que c'est à cette même époque que le canton nord-ouest de la ville reçut ses fortifications, le long du jardin des plantes. Une partie notable de ce canton, vers le sud, appartenait encore, au XII^e siècle, au châtelain d'Amiens et formait une fraction de son domaine seigneurial qui, à l'origine, était un démembrement du domaine royal, lequel lui-même avait succédé

aux pouvoirs antérieurs, en remontant ainsi jusqu'à l'occupation romaine. Il paraît à peu près établi que la paroisse Saint-Germain s'est formée des concessions consenties successivement par le châtelain, dont le pouvoir n'était qu'une usurpation faite sur l'autorité royale, comme l'avaient été un grand nombre des droits créés par la féodalité dans les temps d'anarchie.

Entrer plus avant dans les détails qu'il serait nécessaire de développer pour appuyer notre opinion sur le véritable périmètre de Samarobrive, serait s'écarter trop de la matière étymologique que nous avons seule en vue, dans notre travail ; si quelquefois nous nous permettons de sortir de notre sujet, mais très succinctement, c'est pour essayer d'apporter un peu de lumière sur des points que l'histoire de notre ville laisse sous un jour bien incertain.

Nous terminerons cette excursion en disant qu'il existe assez d'éléments pour permettre de croire que l'antique Samarobrive était limitée par une ligne suivant, à l'ouest, à peu près la direction que nous donnent aujourd'hui les chaussées Saint-Leu et Saint-Pierre ; au sud, la rivière du Hocquet jusqu'à la rue Haute-corne : là, elle s'infléchissait vers le nord-est jusqu'au pont actuel de Baraban, et par une courbe nord-ouest, elle rejoignait l'extrémité de la chaussée Saint-Pierre.

Il est probable que de ce côté le dernier bras de la Somme, qui longe la rue des Becquerelles formait la véritable limite.

Samarobrive (*Samara* la Somme, et *briva* pont) n'était qu'une bourgade de 5 ou 6,000 habitants, mais sa position sur la Somme, qui couvrait la vallée en amont et en aval, en faisait un point stratégique, un lieu de passage dont les Romains saisirent l'importance.

A l'angle sud-est de la nouvelle enceinte, qu'ils venaient d'établir sous les Antonins, s'élevait, comme nous l'avons dit, la Porte-aux-Jumeaux, sous laquelle, entrait en ville la grande voie venant de Lyon, par Reims, ainsi que celle venant de Paris : cette dernière, sans aucune déviation, se dirigeait dans les terrains restés libres de la nouvelle enceinte, en ligne droite vers le point où nous voyons aujourd'hui l'église Saint-Leu, et continuait ainsi sa course suivant

Porte-aux-Jumeaux.

Saint-Leu.

l'axe des chaussées Saint-Leu et Saint-Pierre, gravissait les pentes au nord et, arrivée sur le plateau, elle tournait au nord-ouest, et marchait droit sur Gesoriacum (Boulogne). C'était la grande voie de Rome vers les Morins et la Grande-Bretagne. A l'intérieur de la nouvelle ville, entre la Porte-aux-Jumeaux et le point indiqué de Saint-Leu, elle passait précisément à l'endroit où se trouve le portail de la vierge dorée ; mais alors le niveau général du sol n'avait pas encore atteint la hauteur actuelle : effectivement on a retrouvé naguère des restes de cette chaussée dans les caves de la maison sise au coin nord-est des cloîtres Notre-Dame et de Saint-Nicolas.

On peut placer ici une observation : les premiers chrétiens construisaient souvent leurs monuments religieux sur le bord des voies romaines, quand ils ne les plaçaient pas sur l'axe même de ces voies. L'histoire religieuse de notre ville nous apprend que, dans le premier âge du Christianisme, le siège principal du culte, le siège épiscopal, existait à Saint-Acheul, et la tradition ne nous apporte aucune notion sur l'existence d'une église dans la ville. Il n'est point admissible que les habitants fussent obligés d'aller jusqu'à Saint-Acheul pour faire journellement leurs dévotions ; ils avaient assurément au moins une chapelle au milieu d'eux, et nous nous demandons si ce ne serait pas sur l'emplacement occupé par Saint-Leu que fut construit ce premier édifice sous le nom de Saint-Lieu, qui se prononçait Saint-Leu, et dont on aurait fait Saint-Loup ultérieurement, par l'équivoque que présente dans l'ancien langage le mot Leu qui signifiait aussi bien loup que lieu.

Dans les fabliaux de Barbasan on lit :

L'an mil deux cents et quatre vins
Rompirent li pont de Paris,
Pour Sainne (Seine) qui crût à outrage
Et fist en main *leu* grant damage.

Et dans le testament de Jehan de Chastillon de 1268 : « De rechef » je veil (je veux) que li personne qui gouverneront les devant diz » *leus* soient tenu à fère en son *leu* (lieu) les anniversaires devant » *de* chacun an perdurablement. »

Dans la donation de ce Jehan de Chastillon aux frères prêcheurs de Blois, en 1279, il est dit qu'il leur donne «..... à l'édifiement de leour *leu* (leur lieu)..... »

Et encore dans les ordonnances de S. Louis contre les blasphémateurs : «..... et ces choses commande li Rois étroitement à garder » en sa terre par les baillis et par les autres justices ; et ès-villes de » communes par les justices des *leus* (lieux)..... »

Rue Blanquetaque.

Nous avons dit, ou nous disons que la rue Blanquetaque a dû être la rue primitive de l'ancienne Samarobrive ; à son extrémité sud-ouest elle s'est trouvée avoir un débouché sur la grande voie ouverte par les Romains ; ce carrefour était favorable à l'établissement d'une chapelle qui fut élevée en ce lieu, bien probablement longtemps avant S. Loup qui est mort en 623.

Loc-Dieu.

On voit souvent le mot lieu donné aux édifices religieux : nous pouvons citer Loc-Dieu (*locus* d'où nous viennent logis, loger), la demeure, le lieu dédié à Dieu. Lieu-Dieu est le nom d'une abbaye près Gamaches.

Lieu-Dieu.

Saint-Lô. Saint-Lau.

Nous avons encore près de nous Saint-Lô et Saint-Lau, fief de Saint-Ouen. Dans ce dernier nom la diphtongue *au* est mise pour un *o*. Saint-Lô, dont il s'agit ici, est situé près de Maison-Ponthieu ; Tessengerloo, en Belgique, est *Toxandria locus*. Ainsi Saint-Leu peut être le synonyme de Saint-Lô, et c'est probable.

Rue des Meignens.

Nos archives municipales mentionnent à diverses reprises la rue des Meignens : elle était habitée par les ouvriers qui tissaient des étoffes dont le tissu comportait de la soie. Les magnaniers de la Provence ont encore conservé le nom de Maignans et de Magnans, lequel est resté chez nous un nom de famille.

Beffroy.

Les anciens documents sur le Beffroy nous fournissent Bertfredus, Belfredus, Berefredus, Balfredus, Berfreit, Berfreid, Batifredus, Bitifredus, et Belfroy dans la charte de commune de Soissons.

Cette nomenclature si variée s'applique indistinctement à nos Beffroys élevés dans chaque ville affranchie par une charte, et aussi

à cette haute tour, ou échafaudage en charpente qui, en temps de guerre, servait, aux approches d'une ville, à dominer les moyens de défense des assiégés. Au milieu de cette nomenclature il n'est pas facile de discerner la véritable racine et d'interpréter le véritable sens de ce nom.

Du Cange pense que ces diverses dénominations concernent toutes la machine de guerre et que nos Beffroys lui ont emprunté leur nom.

Malgré nos recherches nous n'avons pu rencontrer aucun de ces mots, cités plus haut, avant l'établissement des communes. C'est au XI^e siècle que Guillaume de Malmesbury appelle Berfreid cet appareil pour les sièges ; à la même époque Siméon de Dunham (Durham) le nomme Berfreit ; il dit..... *videns autem Rex se non proficere, ligneam turrim, quam Berfreit vocant, erexit.....* Plus tard, Orderic Vital le désigne par Berfredus..... *ingentem machinam, quam berfredum vocitant, contra munitionem erexit ;* et plus loin : *carpentarios Berfredum facientes docebat.*

Avant le XII^e siècle nous ne voyons pas d'autre nom propre pour désigner cette machine que chateil joint au mot chat, *catus*. Le chat-chateil était une espèce de chemin couvert et en charpente, monté sur des roues et qu'on approchait des murailles pour en saper la base ; il était surmonté d'une tour dans laquelle des archers s'efforçaient d'écarter les assiégés par des décharges continues de leurs traits.

Les tours isolées, montées aussi sur des roues pour le même usage et pour abattre des ponts volants sur les murailles, mais séparées du chat, ne paraissent pas avoir eu de nom particulier, à moins que ce ne soit le mot château, chateil, que nous voyons lié au mot composé chat-chateil.

La lutte de cette machine est assez bien décrite par Guillaume Guiart au sujet de l'attaque du château de Boves, par Philippe-Auguste.

Devant Boves fut l'ost de France (l'armée des Français)
Qui contre les Flamans contance (*contendere*, lutter)

Li mineur (les mineurs) pas ne sommeillent,
Un chat bon et fort appareillent,
Tant euvrent dessous et tant cavent
Qu'une grant part du mur destravent (renversent).

A dater du XII^e siècle l'engin de siège et les beffroys des villes paraissent recevoir, en basse latinité, une dénomination commune : c'est toujours Berfredus, Bertfredus, et en langue romane Berfreit et Bertfreit, et autres variantes.

Si contre notre opinion, trop peu éclairée peut-être par nos recherches, cette dénomination existait dans un temps antérieur à l'établissement des communes dans les premières années du XII^e siècle, nous dirions que Berfreit et Bertfreit ont été la forme originale : *bert* répond à notre adjectif grand, distingué, et *freit* a proprement la signification d'un bâti composé de pièces de charpente qui entrelacées consolidaient les murailles, ou couronnaient un château-fort. C'est la *frette* qui figure souvent dans les blasons pour représenter le sommet d'une tour, d'un château, et que nous avons signalée dans la composition des noms Frettemolle, Frettemeule, Frettecuise.

Frettemolle. Frette-
meule. Frettecuise.

Bertfreit serait ainsi l'*ingens machina, ingens propugnaculum* des anciens chroniqueurs.

Nos premiers beffroys à l'intérieur des villes ont dû affecter une forme ayant quelque analogie avec celle de l'engin décrit ci-dessus, parce qu'elle répondait à leur destination ; il ne serait donc pas étonnant qu'ils en aient emprunté la forme, mais en prenant une qualification plus appropriée à leur usage.

Cette tour monumentale s'élevait au centre de chaque cité comme un témoin irrécusable de son affranchissement, et l'on peut noter qu'à Amiens c'est au pied même des ruines du château féodal, le Castillon, qui venait d'être renversé après de longues luttes, que nos aïeux, justement fiers de leur affranchissement, ont voulu placer ce trophée de leur victoire.

Le beffroy devait comporter et comportait effectivement à sa base la geôle de l'échevinage, à son sommet le guetteur (*bachinator*, celui

qui frappe sur le *bâcin*, sur l'airain) et, au-dessous de lui, la cloche d'alarme qui jouait un rôle considérable dans la vie des citoyens, parce qu'en même temps qu'elle signalait les dangers qui pouvaient menacer la cité, elle annonçait les réjouissances publiques et convoquait les habitants pour l'exercice des droits qu'ils avaient conquis. C'était elle aussi qui, à chaque période de la journée, par sa puissante voix, rappelait chacun à l'observation des règlements de police.

Faut-il s'étonner que cet édifice ait pris le nom de la grosse cloche qui frappait à chaque instant l'attention des habitants et qu'en l'identifiant avec le beffroy ceux-ci l'aient considéré comme un second emblème de leur liberté? Est-ce Belfred qu'il faut choisir pour étymologie parmi toutes les variantes? Nous avons vu que la charte d'affranchissement de Soissons appelle cet édifice Belfroy. *Bel* et *bell* ont signifié cloche assurément, et *fred*, considérable et grand, comme Al-fred, le grand.

Bel pour cloche était, au moyen-âge, d'un usage fort connu : la clochette, qui pendait au cou du bélier conduisant le troupeau, lui a donné son nom. On appelle bélier le battant de la cloche, bélière l'anneau qui le supporte, et mouton la grosse pièce de bois qui soutient cette cloche. Le nom de bélière a été aussi donné à un petit ornement en forme de clochette ou pendeloque que les femmes portaient autrefois pendu à leur cou, comme le bélier.

Beffroy serait ainsi, à vrai dire, la grande cloche. De leur côté les Allemands disent : *bell*, cloche et *freid*, paix, la cloche de la paix, de la concorde ; c'est rarement vrai de nos jours.

Quant au doublement de la lettre *f* pour *l* dans beffroy, il est inutile de s'y arrêter : ce mode de procéder dans la formation de beaucoup de mots composés est trop connu, ainsi que la désinence *ed* de *fred* devenue *oy* dans beffroy, comme Godfred (Dieu-grand) donne Godefroy, Gaudefroy ; Rainfroy vient de Rainfred qui est le nom d'un archevêque de Rouen et qui signifie bois remarquable, beau bois, Jolibois (viii^e siècle).

Dans la nomenclature donnée plus haut, on a pu remarquer

l'expression bati-fred dont la signification n'est pas incertaine. Bati, d'où est venu bâtiment, de bast, bois, bâton, était assez fréquemment employé pour exprimer une construction en charpente. Il entre dans la composition de bati-fol, épithète triviale dont nos campagnards, étonnés à la vue des allures étranges pour eux des premiers moulins à vent, qui pirouettaient à leurs yeux, n'ont pas hésité à gratifier cette importation due aux Croisades.

Le style imagé ne leur faisait pas défaut : c'est ainsi qu'ils appelaient hirondelle le moulin placé sur une rivière, sans aucun barrage, et dont la roue motrice vient poser successivement et doucement chacune de ses palettes à la surface de l'eau, à l'instar de l'hirondelle qui ne fait qu'effleurer la rivière. Ce moulin ainsi appelé a donné son nom à plus d'une localité, ainsi qu'aux lieux dits

**Arondelle. Airondelle. Arondelle, Airondelle, Erondelle.
Erondelle.**

M. d'Allonville, dans son travail sur les camps romains de la vallée de Somme, cite un passage de Grégoire de Tours : *vadum Sancti-Remigii*, le gué de Saint-Remi, et il pense que cette mention concerne Pont-Remy, avant la construction de son pont. Les preuves manquent, et ce n'est qu'une supposition.

Pont-Remy.

D'autres écrivains ont émis l'opinion que, dans des temps fort éloignés, la marée se faisait sentir jusqu'en cet endroit, et, sans indiquer la relation qui peut exister entre la marée et *remigium*, action de ramer, ils en ont conclu que c'était le pont des rameurs.

Cette interprétation est loin de nous tirer d'embarras et de nous aider à découvrir la véritable origine de ce nom que l'on trouve écrit : *de ponte Remy*, en 1244 ; puis *Pont de Remy* en 1301. Ce qui paraît le plus plausible c'est que Remy, s'il n'est pas un nom d'homme, ce que nous ne pensons pas, a ici le même sens que dans beaucoup de noms composés où il a trouvé sa place, sous la forme Reim, Reims, (Remi à côté des Sylvanectes (*nectere*) habitants entrelacés au milieu des forêts, comme leurs voisins dont ils n'étaient qu'un démembrement fait sous Auguste). Rem, Rein, Ren, Ran, Ram, etc., toutes ces expressions, comme nous l'avons déjà dit, sont

Reims.

synonymes de *nams* (*nemus*) dans les Nampont, Namps-au-mont, Namps-au-val, Nampty, et donnent une idée de la physionomie du pays couvert de bois à l'époque où, par des défrichements multipliés, se fondèrent de nombreux établissements agricoles.

Nams, Nems deviennent Nemet chez les Galates, Gaulois d'Asie : ils appelaient leurs forêts consacrées Dry-nemet, la forêt des chênes ou des druides.

Le village Remy est antérieur à la construction du pont, et l'on a dit ensuite Pont-de-Remy, comme pour le Pont-de-Metz. Pont-Remy, comme Nampont, doit être le pont dans le bois, comme encore Camp-Remy est le champ livré à la culture par un essart au milieu de la forêt.

L'autel de Pont-Remy est placé sous le vocable de S. Pierre ; l'Eglise, qui conserve ses traditions sévèrement, n'aurait pas abandonné le culte de S. Remy, si elle avait adopté autrefois ce saint pour son patron : il est ainsi assez probable que Pont-Remy est le pont construit dans la forêt, ou, si on le préfère, il aurait conservé le nom de son fondateur.

Les ponts ont servi naturellement à dénommer beaucoup de localités à une époque où, remplaçant un simple gué, ils apportaient une amélioration sensible aux moyens de communication. Noyelle comme Lanoye signifie un cours d'eau ; Pont-Noyelle est donc Pont sur la Noyelle, sur la petite rivière. Nous rencontrons ailleurs un diminutif plus complet dans les mots Ru et Ruet qui ont donné les lieux appelés Pont-ru et Pont-ruet, dont, par analogie de consonnance, on a fait Pontreuet, et mieux encore, Pontroué qui est devenu un nom de famille et qui signifie simplement pont sur le ru, sur le ruet, pont sur un faible cours d'eau, sur un ruisseau.

Croix-Rault est la croix de Raoul : Gautier Tyrel II avait eu cinq enfants dont le quatrième fut assassiné en 1136 ; on plaça sur sa tombe une croix monumentale dont le souvenir se perpétue dans ce nom.

Punchy et Puzeaux, son voisin et son diminutif, sont des noms altérés ; Punchy est dit pour Puchy. Nous avons fait remarquer que

Nampont. Namps-au-Mont. Namps-au-Val. Nampty.

Pont-de-Metz. Nampont. Campremy.

Pont-Noyelle.

Pontru. Pontruet.

Croixrault.

Punchy. Puzeaux.

ch à la fin d'un mot représente souvent la lettre *s*, remplacée fréquemment aussi par un *z* : ceci explique Puzeaux pour Pucheaux.

Maintenant, que signifie Puchy ? l'*y* est, comme on le sait, la contraction, ou la représentation de la terminaison latine *isoum*, d'où Puchiacum. Nous sommes encore amené ici à redire que Puy (de *podium*, butte, motte) a été interprété dans le langage populaire, vulgaire, par le mot puits : la différence est grande, et de puits le picard a fait *puch* et le verbe *pucher* pour puiser, tirer de l'eau d'un puits. Puchy est le *podium*, la motte, le château féodal, et Puzeaux est la mottelette ; comme nous avons, non loin d'Amiens,

Lamotte. La Mottelette. Lamotte et la Mottelette.

Roucy. Roucy était Rusciacum pour Rustiacum, comme Marcius pour Martius : c'est ainsi le *rusticum*. Le latin wallon se dit le latin rouchy, pour rustique. En 1071, les habitants de Roucy sont nommés *Rucinentes*. A travers ces déformations de mots, il est facile de voir que la racine est *rus* et que Roucy est synonyme de campagne, comme le mot ruche vient de *rusca* : *quod pertinet ad rus* ; habitation rustique. La ruche a la forme des cabanes gauloises.

Curchy. Curchy pour Cursy, de *cors* qui signifiait spécialement une cour de ferme, et par extension une ferme, une exploitation agricole.

Damery. En 875, Damery est nommé *Domno regium*, latin barbare que l'on pourrait traduire par *Dominium regium*, domaine royal ; mais dans une charte de 1469 il est écrit Damp-mery.

La lettre *p* est un parasite qui tient au langage du temps : on ajoutait la lettre *p* comme dans Namps-au-Mont et dans Nemptodurum qui est aussi nommé Nemeto-durum, aujourd'hui Nanterre. Au mot Nampont nous avons vu la signification de *nemet* chez les Gaulois d'Asie. La lettre *g* se présente capricieusement aussi dans Raing-ville pour Rainneville, dans Borang, (beau ran, beau bois), pour Boran, un*g* pour un.

Boran.
Chantilly. La lettre *h* apparaît de même, comme dans Chantilly pour Cantilly, le petit canton, le petit domaine, mais pris pour terme d'affection ; on écrit haut pour aut, de *altum*, envahir de *invadere*, la

chaussée de *calceia* ; Champien pour Campien, petit champ, petite propriété, et l'on écrit aussi assez communément Champieng, avec la superfétation de la lettre *g* ; Cahours pour Caours qui n'est autre que Cours (*curtis*) et dont on a fait Caux par une autre déformation.

Champien.

Cahours.

Caux.

Damery.

Quant à Damery, est-il réellement un domaine royal ? Il n'en reste aucune tradition. Serait-ce l'orthographe de la charte de 1469 qu'il convient d'adopter ? En ce cas ce serait *dominium Mederici*, le domaine de Méderic, contracté en Méry, comme S. Méderic est devenu S. Méry.

On peut encore répéter utilement ici que les scribes de nos vieux titres ne se gênaient pas pour traduire en leur espèce de latin les noms de lieux, et que, par suite de nonchalance ou d'ignorance, le nom le plus ancien sous leur plume n'est pas toujours le plus près de la véritable signification.

Saint-Saufliou est l'un de ces noms défigurés que l'on rencontre à chaque pas. Il ne s'agit pas ici de saint. Nous avons donné plusieurs exemples de cette addition, soit volontaire, soit fortuite. En passant, nous en citerons encore deux ou trois autres qui se présentent à notre mémoire.

Saint-Saufliou.

Carloman, frère de Pépin, abandonne la couronne et se retire sur le mont Soracte dont le nom se transforme ensuite en Saint-Oreste, et qui est aujourd'hui le mont Saint-Sylvestre.

Mont-Soracte.

Saint-Pierre-lès-Calais s'appelait simplement Petressa en 1224. Dans le fabliau de la *Robe merveilleuse*, cité par Claude Fauchet, page 511, Senlis est changé en Saint-Lis ; c'est plus gracieux ; c'est ainsi que Sessolieu est devenu Saint-Saufliou.

Saint-Pierre-lès-Calais.

Dans les anciens titres, ce village est toujours nommé Sessolius, Sissoliu, Siessoliu, Sessaulieu en 1301 ; Dreux de Saint-Saufliou est appelé Drogo de Sessoliu en 1199 ; on peut citer encore ce passage qui date de 1165 : *Ecclesia Sancti-Nicholai de Regni (aujourd'hui Saint-Nicolas d'Erigny) et Adamus de Sessoliu terram de Caloia intra sex annos marlare debent* : le couvent de Saint-Nicolas de Regni et Adam de Sessolieu doivent, dans le délai de six ans, marnier la terre de.....

Saint-Nicolas d'Erigny.

Saulieu, en Bourgogne, est également traduit en basse latinité par *Sedolocus* : on trouve même ce nom, *Sedelocus*, dans Ammien Marcellin, lorsqu'il parle de cette ville, L. XVI, Ch. 2.

C'est dans une charte de 1331 qu'on voit surgir le premier essai de transformation ; on y lit : *Walterius de sancto salvo loco*, et cependant peu après dans un autre titre ce même Vautier (Gautier) est dit de Sessolieu.

Sedes, *sesssa*, *sessus*, *sessio* avaient une acception fort large, comme *sedes navium*, lieu d'ancrage, *sedes apostolicæ*, église fondée par les apôtres ; on peut consulter Du Cange à ce sujet.

Sedes était employé aux divers échelons de la hiérarchie féodale pour exprimer le siège de l'autorité. Pour rendre cette pensée, Charlemagne avait fait placer, au-dessus de l'une des portes de son palais d'Aix-la-Chapelle, cette inscription : *hic Regni sedes trans Alpes habeatur caput omnium civitatum et provinciarum Galliarum* : ici le siège du royaume au-delà des Alpes (par rapport à Rome) doit être considéré comme le chef-lieu de toutes les cités et provinces de la Gaule.

En descendant les degrés de l'échelle, *sedes* était le quief-mez, le chef-mez, le chef-lieu de l'autorité seigneuriale. Il ne pouvait exister de fief domanial sans chef-lieu (*sedes*) où le censitaire était tenu d'acquitter ses redevances, et non ailleurs. C'était encore là le *sedes locus* qui s'appliquait au château et à ses dépendances. Telle est très probablement la signification de Sessolieu qui a conservé sous la forme de la langue romane sa dénomination primitive.

S'il peut rester un doute, c'est en considérant que *sedes*, *sessio*, *sedita* expriment aussi un campement, *præsidium militare*. Sessolieu était traversé par la voie romaine qui des Bellovaques conduisait à Samarobrive. Ce lieu servait-il de station aux corps de troupes en marche ? Un campement y a-t-il existé ? Il n'en reste aucune trace matérielle, ni aucune tradition ; il est plus vraisemblable qu'ici comme à Saisseval, à Saissemont, il faut trouver un souvenir de l'une des institutions féodales.

Saisseval. Saissemont.

Eaucourt était Yaucourt en 1305 : la situation de ce village dans les fondrières de la vallée de la Somme explique suffisamment son nom.

Eaucourt.

Etinehem était Hestineham en 1282, Esthinem en 1294, Attineham à la même époque, Estineham en 1301, Estinehem en 1345. Ce mot, manié par les scribes avec l'intelligence que nous leur connaissons, laisse cependant apercevoir facilement sa composition, *Stephani hamus*, l'habitation d'Etienne, comme le dit aussi Dom Grenier.

Etinehem.

Près de la ferme des Romonts, dépendance de Saisseval, se trouve le canton de Falemprise : c'est, dans ce désert, probablement Folemprise pour folle entreprise.

Falemprise.

Dans Falemprise la signification s'écarte peu : *fallax* signifie qui trompe l'attente, les espérances, fausse entreprise.

Ce nom était assez fréquemment employé pour désigner un nouvel établissement que l'on croyait formé dans de mauvaises conditions. Sur le terroir de Vignacourt se trouve aussi le canton de Follemprise, d'où a disparu la première fondation pour faire place au cimetière actuel : autre entreprise qui réussit toujours.

Fampoux près d'Arras était autrefois Fampolium : quelques étymologistes y voient *fanum Pollucis*, le temple de Pollux, et d'autres, *fanum Apollonis*, comme Famars est le temple de Mars.

Fampoux.

Famars.

Dommartin, dont le patron est S. Martin, a pu prendre le nom de ce saint, ou bien ce saint y est honoré à cause de la dénomination préexistante de cette localité dont, en ce cas, la racine serait *dominium*, ou *doma Martinis*, le domaine ou l'habitation de Martin : l'une et l'autre interprétation sont admissibles. Il en est de même de Dompierre, de Domvast, de Domleger.

Dommartin.

Dompierre en Santerre est nommé Domna petra en 1119, Dampetra en 1217, Domni petra en 1219, Dompierre-sur-Authie, Domna petra en 1230, Donna petra en 1301 ; et en même temps Dom Petrus, et Domnus Petrus ; on ne savait donc pas bien, même dans ces temps reculés de qui ou de quoi il s'agissait ; on peut admettre la version qui plaît davantage, en remarquant qu'à côté

**Dompierre. Domvast.
Domleger.**

- Dominois.** de ces noms on voit aussi un Dominois qui a pour patron S. Antoine, qui n'a pas pris la dénomination Dom Antoine, et qui assurément signifie *dominium*, le domaine.
- Saint-Gratien.** L'étymologie de Saint-Gratien est claire: suivant la tradition et les actes de ce Saint, il a souffert le martyr en ce lieu, où il passait en prêchant les populations. Son corps y fut inhumé. Son bâton planté sur sa tombe reverdit en une nuit et donna le matin une abondante récolte de noisettes excellentes, encore connues de nos jours sous son nom.
- Donchelle.** Un bois voisin de ce village s'appelle Donchelle, Doncellum au XII^e siècle, lequel est probablement un diminutif de *dominium*, *dominicellum*, le petit domaine, comme de *domina* est venu *dominacella*, damoiselle et donzel, donzelle. Il n'est pas invraisemblable que Donchelle ait été le nom primitif de ce village, qui, après le XII^e siècle, a fait place à celui du Saint, comme Hédicourt près d'Amiens est devenu Saint-Sauveur, en l'honneur de son patron.
- Hédicourt.**
- Saint-Sauveur.**
- Ercheu.** Les plus anciens noms d'Ercheu sont Arceium en 968, Archeium en 1048, Erceium en 1050. Sa racine est *arx*, *arcis*, que nous avons rencontrée assez souvent, et qui signifie forteresse; et en effet un château-fort d'une grande importance y existait.
- Erches.** Erches qui s'appelait Harceii en 1115, pour Arceii, doit aussi son nom à son château féodal.
- L'Hortoy.** L'Hortoy est écrit Ortioy en 1301, lieu couvert d'orties, de mauvaises herbes, comme Cardonnay, Cardonnette, lieux couverts de chardons.
- Cardonnay. Cardonnette.**
- Conty. Contay.** Les deux villages de Conty et Contay portent le même nom dans les anciens titres: c'est tantôt Conteium, tantôt Contaium, Contiacum. Le Contile ou Contalia est le domaine du comte: les Italiens disent conto pour comte. Le village La Comté, en Artois, avait de même pour nom Conteium, en basse latinité. Conty et Contay expriment donc *dominium comitis*, le domaine du comte.
- La Comté.**
- Contalmaison.** On pourrait admettre pour Contalmaison une signification pareille aux mots Conty et Contay si, dans les chartes, on ne rencontrait

pas, concurremment dans le même temps, Contal-maison et Gontar-maison qui probablement désigne le nom même du fondateur.

Contre, dont le nom se rapproche de Conty, ne doit pas avoir le même sens : la lettre *r* semble s'y opposer, à moins quelle ne soit une superfétation provenant d'une prononciation vicieuse.

Contre.

Cependant on voit ce nom ainsi orthographié dans nos plus vieilles chartes et sans modification jusqu'à notre époque. Nous sommes porté à admettre néanmoins qu'il a été modifié très anciennement et qu'il a pu être dit à l'origine Coutre, contraction de couture, nom qui se rencontre souvent pour culture, métairie.

L'orthographe de Daours a toujours été invariablement, dans les anciens temps, Dour, Dours, Dors et non Daours. Nous avons une foule de cours d'eau qui portent ce nom, comme la Dor-dogne, les Doria, les Dora, le Douro, la Durance pour Dourance, la Doré, Doren dans la Prusse Rhénane, sur la Roër ; il s'appelait autrefois Doria villa, palais habité souvent par Charlemagne.

Daours.

On trouve aussi Daours appelé Dur : *ad pontem Durdis*, comme Naours est dit aussi *Nurdis* : Béatrix, fille du Vidame Guermond, mort vers 1131, est nommée *domina de Durs*, dame de Dours.

En breton *dour* signifie pareillement eau, comme *Dwr*, en langue Kymrique ; les Bretons nommaient le gui : *dour-dero*, eau du chêne, sève du chêne. Il ne doit point rester de doute sur la signification du nom de ce village.

Ergnies vient de Regny par suite d'une transposition des lettres *e*, *r*, comme Yvergny pour Yvregny (*Yves reni*, le bois d'Yves). En enlevant le *g* intrus, vous avez renie, reny, dont la racine est rein, ren, bois, comme nous l'avons rencontré maintes fois.

Ergnies.

Yvergny.

Caulaincourt et Colincamps sont évidemment des composés d'un nom propre avec un second membre qui signifie l'habitation avec ses dépendances ; dans le second nom, camp est mis pour domaine.

Caulaincourt. Colin-
camp.

Sur le terroir de Forceville qui est contigu à celui de Colincamps se trouve le lieu dit : Le champ Colin Thibault : c'est très probablement ce Colin (Nicolas) qui a laissé son nom à Colincamps. Serait-ce

le même que ce Nicolas, abbé de Corbie, qui à la fin du *xr*^e siècle fonda l'église de Colincamps ?

Estrées.

Les villages du nom d'Estrées étaient situés sur un grand chemin et souvent sur les voies romaines (*strata*) ; ce sont des synonymes des villages appelés La Chaussée.

La Chaussée.

Favry.

L'un des bois appartenant à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, et situé sur la commune de Revelles, porte pour nom le Favry. Lorsqu'on en a opéré le défrichement, il y a quelques années, l'on a découvert des vestiges d'habitations et de constructions diverses : un fossé assez large, venant de la plaine qui domine ce bois, se dirigeait en ligne droite vers une fosse d'assez grande dimension ayant évidemment servi de réservoir aux eaux pluviales que le fossé amenait sur ce point. A côté et presque à fleur de terre, ne tardèrent pas à se montrer, sous la houe des défricheurs, des restes de maçonnerie formant un quadrilatère que la curiosité porta à déblayer. Les murs au-dessous du niveau du sol étaient intacts. Le fond de cette excavation était revêtu d'un carrelage en terre cuite et sur l'un des côtés se trouvait l'ouverture d'un four dont les dispositions attestaient l'emploi. C'était un four destiné à la cuisson des tuiles. Les débris courant abondamment sur le sol où ils étaient ramenés par la charrue, le genre des matériaux, qui composaient les murs et le carrelage, ne pouvaient laisser de doute sur l'époque où cet atelier fonctionnait. Nous étions placés là sur une fabrique de ces longues et larges tuiles romaines, qui, démolie et disparue au milieu de la végétation des bois, a su cependant faire vivre son nom jusqu'à nous. Favry vient de *fabrica* qui a obéi à une tendance générale, en changeant en *v* la lettre *b*. Favry, comme Lefevre (*faber*), est resté un nom de famille.

Faubourg.

La première syllabe du mot faubourg, qui s'écrivait à l'origine *forsbourg*, n'est pas synonyme de l'adjectif *falsus*, faux, mais elle représente en langue romane l'adverbe *foris*, qui signifie dehors : c'est donc simplement le quartier hors de l'enceinte du bourg, nom qui, à l'origine, s'appliquait aux villes fortifiées.

Esmery s'écrivait Hesmery en 1145 ; il est assez probable qu'ici, comme dans Hes-camp et Hes-foie, la syllabe *Hes* signifie le bois environné d'une haie et *mery* serait la contraction de Méderic, ainsi que nous l'avons vu ailleurs : Damery pour *dominium Mederici*, le domaine de Méderic ; ce serait donc ici le bois nommé la haie de Méderic.

Les bois ont souvent pris le nom du propriétaire, lorsqu'il fondait une métairie après un défrichement, comme pour le Bois-Roger, Boisrault (bois Raoul), Bois-Riquier, Bois-Riffard. Quoique le sol fût dépouillé de ses arbres il conservait le nom de bois.

Faut-il admettre que sous le nom Gouy se cache la plante, le guérit-tout des Gaulois, le gui ? Il est certain que le mot gui a dû se prononcer gouy en langue romane. Serait-ce un ancien souvenir des pratiques religieuses qui accompagnaient la recherche de ce spécifique alors si merveilleux, ou bien la lettre *G* a-t-elle pris ici, comme souvent, la place du *J* ? Le mot primitif serait alors Jouy qui est encore le nom de plusieurs localités. A l'appui de cette transformation de la lettre *J* en *G*, nous pouvons citer ce passage : «..... vente de deux rasières de pré et ensemement (ensemble) de ce » qu'y a de sauchoy et de plantins avec le porte mairien (la porte de » bois) qu'y est à l'entrée desdits prés, pour en goïr pendant les vies » desdits..... en coppant lesdits sauchois et plantins à loiale coppe. » (31 mai 1406).

Gouy et Jouy sont synonymes, et plus exactement c'est le même mot qui a été traduit en basse latinité par *gaudiacum*, joie, lieu de plaisirs.

Cette traduction marche à l'unisson de celle des Mont-joie, transformées aussi en *mons gaudii*. Est-ce une ruse ou un acte d'ignorance ? Rien n'était négligé de ce qui pouvait faire oublier les pratiques du paganisme. On admet généralement que mont-joie est le *mons Jovis*, la montagne vouée au culte de Jupiter. On a saisi ici l'occasion, et les scribes nous ont légué *mons gaudii*, comme *Gaudiacum* pour Jouy et Gouy ; on a même appelé au secours S. Pierre,

Esmery.
Hescamp. Hestalle.

Damery.

Bois-Roger.
Boisrault. Bois-Riquier.
Bois-Riffard.

Gouy.

Jouy.

Montjoie.

Saint-Pierre-à-Gouy.

dans Saint-Pierre-à-Gouy, où un prieuré fut fondé sous son nom.

Saint-Pierre-le-Divion.

S. Pierre apparaît encore à Saint-Pierre-le-Divion. L'ancien nom de Dijon (Côte-d'Or) est aussi Divio que l'on interprète par *Divo-Jovi* (Joui, Jouy). Saint-Pierre-le-Divion, annexe de Thiepval, est célèbre par un pèlerinage où se pressaient et se pressent encore de nos jours tous les malades tourmentés par la fièvre. Ils adressent leurs prières à S. Pierre ès-liens. On enveloppe la tête de la statue du saint avec des herbes, puis avec ces brins d'herbe on lie entre elles les extrémités des jeunes pousses de plantes qui croissent autour de la chapelle ; de cette manière on a lié la fièvre, et l'on doit être absolument guéri, sans retour, si l'on va boire ensuite une gorgée d'eau puisée à la source qui sort du côteau sur lequel habite le saint.

Cette pratique n'est pas assurément d'origine chrétienne ; elle fait éprouver une sensation de paganisme qui nous rappelle involontairement le culte rendu au maître des dieux : son nom, Divion, n'est plus compris ; mais on court encore au lieu où il était autrefois invoqué.

Dijon. Saint-Saturnin.

Notre Dijon, près de Saint-Saturnin, entre Poix et Aumale, a vu aussi probablement fleurir le culte de Jupiter et de son père qui cependant avaient peu l'habitude de vivre sous le même toit.

Puisque nous avons cité au commencement de cet article le mot *gui*, nous demanderons si c'est bien cette plante parasite, si révérée des Gaulois, qui a donné lieu à un nom propre qui passe sans cesse sous les yeux avec tous ses diminutifs ou dérivés, quand on parcourt nos vieilles chartes ? Le nom *Gui* est aussi souvent répété que l'est aujourd'hui le nom *Fabre*, *Favre*, *Lefebvre*, *Lefèvre*, *Lefebure*. Le *faber* est proprement l'ouvrier qui travaille les métaux. Son origine à Amiens remonte au temps de la fabrique d'armes que les Romains y entretenaient aux frais de l'Etat et qui a laissé son nom imitatif au quartier appelé autrefois le *Clypan* (*clypeus*, bouclier en métal) et à la rue *Taillefer*.

Le Clypan.

Rue Taillefer.

Peut-être ce mot *Gui* se rattache-t-il à une coutume féodale ? On sait qu'un droit de tonlieu ou un droit de passage (*pedagium*) était perçu par chaque seigneur sur les marchandises qui traversaient

son terroir ; mais moyennant ce tribut la marchandise se trouvait sous sa protection, et il devait la garantir contre toute attaque des pillards pendant la traversée de son domaine, quand toutefois il ne la pillait pas lui-même.

Le droit de guide et l'action de guider se nommaient *guidonagium*, *guionagium*, *vionagium*, et *guido* était la qualification donnée au conducteur, au guide. Chaque fief suzerain ayant son droit au guidonage, les gens attachés à cet emploi fourmillaient sur le sol, et leur qualification a dû devenir fréquemment un nom propre et patronymique, comme pour les Bailly, Balavoine, Barbier, Batifolier (garde du moulin-à-vent nommé à son apparition Bati-fol), Boucher, Brasseur, etc., tous noms de famille dus à une profession exercée autrefois par leur auteur.

Guido, par la soustraction du suffixe *do*, est devenu Gui qui a donné Guillaume et tous ses dérivés, comme Guillelme, Willelme, Guillou, Guillot, Guiot, Guiart et même Vion, dans Val-Vion, *vallum guidonis*, en passant par Wion, comme *guionagium* a fourni *vionagium* ; ce dernier est devenu lui-même *winagium*, *vinagium*, en conservant la même signification. Une charte de Lothaire dit : « *concessimus fratribus ejusdem Ecclesie vinagium et teloneum in omni regno nostro super omnibus, vel quæ de propriis sumptibus vendiderint, vel improprios usus emerint.* » Il exonéra lesdits religieux du droit de guide et du droit de vente, dans tout le royaume sur toutes choses, soit qu'elles provinssent de leur propre fonds, soit qu'ils en fissent l'achat pour leur propre usage.

Voici encore un autre passage, et beaucoup d'autres pourraient être cités, on les trouvera dans Ducange. « Au lieu de Soignon, le » Prieur de Donchery a droit de vinage (*winage*) c'est à savoir, de » chaque charriot passant et repassant par le détroit (*districtus*, » district) du dit lieu, deux sols et huit deniers parisis, et de chaque » charrette, seize deniers parisis. »

Nous sommes entré dans ces détails pour donner un appui à notre pensée au sujet de la signification de Vignacourt, toujours nommé dans les anciens titres Winacourt et Vinacourt : il doit

Vignacourt.

plutôt sa dénomination au droit de passage dont nous venons de parler qu'à la culture de la vigne, à laquelle sa situation en plaine était peu favorable.

Orville.

Orville, à quelque distance de Doullens, est appelé *Odriacum*, *Odriaca Villa*, *Odreia Villa*, dans les plus anciens titres : *Odriacum* doit être une contraction de *Odo-rick* : *Odo* est *Eudes*, et *rick*, puissant : la terminaison en *acum* indique toujours un lieu habité ; c'est ainsi la demeure d'*Oderic*, contracté maintenant en *Odry*.

Ce lieu passe pour avoir été un rendez-vous de chasse de nos rois de la 1^{re} et de la 2^e race ; mais le fait est contesté par un mémoire fort développé que *M. Martin Marville* a publié dans le T. XXIII de la *Société des Antiquaires de Picardie*, p. 433 à 438, où il paraît faire la preuve que les noms *Odreia Villa*, *Odriaca Villa* doivent s'appliquer à un autre lieu appelé aujourd'hui *Autreville*, près de *Sinceny* (*Aisne*), où il pense avoir découvert des vestiges d'une ancienne villa royale qu'il décrit avec précision. C'est un point historique qui est à vérifier et dont l'étude s'écarte trop de notre sujet ; nous ferons remarquer seulement qu'en admettant qu'un rendez-vous de chasse ait existé à *Autreville*, il n'en résulterait pas qu'*Orville* n'ait été un lieu de plaisance pour nos rois.

En 865 *Charles le Chauve* vient *ad Odriacam Villam* et l'année suivante il se rend à l'abbaye de *Saint-Vast d'Arras* et à *Odriaca Villa* : il prend ses dispositions pour y séjourner : « *in abbatia Sancti Vedasti et in Audriaca Villa ac circum circa morari disponit.* » *Société des Antiquaires de Picardie*, T. IX, p. 94, 95.

Odriaca était donc située aux environs d'*Arras* et non à *Autreville* (*Aisne*), canton de *Chauny*.

Ourscamp.

On trouve *Ourscamp* écrit : *Ursi campus*, *Ourscamp*, *Orscamp*, *Orcamp*, *Ourcamp* ; *Flodoard* l'appelle *Urbscamp* : c'est sans doute une erreur de copiste pour *Urscamp*.

Plusieurs interprétations se présentent à l'esprit, pour expliquer ce nom ; à défaut de notions certaines, comme cela arrive presque

toujours pour l'origine de chaque localité, une circonstance, sans valeur historique, a suffi souvent pour en déterminer la dénomination.

On sait que ce nom *ursus*, ours, a été d'un emploi fréquent dans le moyen-âge. Tel était l'état de la civilisation qu'on prenait volontiers des qualifications qui seraient aujourd'hui offensantes, tandis qu'alors on en faisait parade ; tel se surnommait, avec une sorte de bravade : ours, ourson, loup, renard, bras-de-fer, tête d'étoupe, sanglier des Ardennes, faucon (Foulques), Pierre Lebrét dit brise-chaines. La nomenclature de ces signes du temps serait longue. On peut donc admettre que c'est l'un de ces personnages en relief qui est venu là un jour élever sa motte surmontée de son donjon, au milieu des forêts que plus tard le bras infatigable du moine défricha et livra à la culture, en adoucissant les mœurs.

Cependant ce nom Ourscamp n'est-il par la déformation du nom Orcamp que les chartes nous fournissent aussi et ne se lie-t-il pas à un fait historique bien connu ? On sait que S. Eloi avait fondé un oratoire en ce lieu, que longtemps après on retrouve encore en la possession de Simon, aussi évêque de Noyon ; en 1129, il y fonde une abbaye qui remplace l'oratoire de S. Eloi.

Ce nom Orcamp, qui s'est prononcé aussi Ourcamp, peut fort bien être une contraction de *oratorium* et *campus*, le domaine, le champ de l'oratoire : les noms de plusieurs localités dérivent ainsi de *oratorium*, comme les Oroer, Orouer, Oroir : *operatorium* a donné de même un nom syncopé dans ouvroir. L'oratoire, qui a servi de retraite à S. Eloi, a dû, avec beaucoup de vraisemblance, servir à qualifier alors la localité, par un effet de la vénération dont jouissait ce saint personnage de l'Eglise de Noyon. Il ne fallait pas beaucoup de temps pour qu'un mot se déformât sous la langue épaisse de cette époque. Il est admissible qu'un lourd scribe ait cru découvrir un ours dans Orcamp, que l'on prononçait Ourcamp, et qu'il ait traduit par *ursus*, en se fiant à quelque légende qui aura fleuri ici, comme pour la fondation de l'abbaye de Prémontré où l'ours joue aussi son rôle. Raconterons-nous cette légende ? Elle a

Oroer. Orouer. Oroir.

Abbaye de Prémontré.

une touche de simplicité si marquée qu'on hésite à dévoiler toute la bonhomie de ce que l'on appelle le bon vieux temps.

S. Norbert arrive au pays, il demande à un naturel quel est l'endroit de la forêt voisine le plus sombre et habité par des bêtes sauvages. Notre homme lui signale un lieu qui sert de demeure à un ours ; c'est là lui dit S. Norbert qu'il faut me conduire, j'y établirai ma retraite. On marche, on arrive et tout-à-coup l'ours venant à bondir, le saint s'écrie : ha ! tu me l'as trop près montré ! et de là le couvent s'est appelé Prémontré, que les chartes n'ont pas hésité à nous transmettre sous la forme *Præmonstratum*, au lieu de *monasterium prati*. On appelait près les herbages environnés de haies et au milieu desquels s'élevait l'habitation avec ses dépendances.

En 662 S^e Bathilde et son fils, Clotaire III, font donation à l'abbaye de Corbie d'une portion de la forêt de Vicogne : l'acte indique, d'une façon obscure pour nous, les limites de la concession ; cependant plusieurs écrivains croient reconnaître le village de L'étoile dans ces expressions de la charte : *per sicca siderude* (pour *siderudæ*, mode d'orthographe employé alors). La portion de forêt se serait étendue jusqu'aux terres arides de *sideruda*, expression qu'on croit retrouver plus tard sous le nom de sidunis, dans l'inventaire dressé en 821 des villages appartenant, non à l'abbaye de Corbie, mais à celle de Saint-Riquier ; plus tard encore une charte mentionne un lieu nommé Sidera, latin barbare que l'on interprète par *sidus*, astre, étoile.

L'Etoile.

Pour établir que *sicca siderude*, ou *siderudæ*, est bien l'Etoile, on invoque un autre acte.

Philippe-Auguste, après s'être mis en possession du comté d'Amiens, en ordonne, en 1186, la délimitation ; on convoque à ce sujet tous les hommes qui par leur position, leur expérience et la situation de leurs domaines peuvent fournir des notions utiles. Ce sont l'abbé de Corbie, le comte de Ponthieu, les seigneurs de Saint-Valery, de la Ferté, de Saint-Riquier, de Vignacourt, d'Albert, le

vidame de Picquigny et beaucoup d'autres ; leur travail est soumis à Philippe-Auguste qui l'agrée. Comme on le voit, l'opération ne tend pas à délimiter les possessions de l'abbaye de Corbie, mais bien le périmètre du comté d'Amiens, qui touchait nécessairement à bien d'autres domaines ; mais comme on a remarqué, dans le procès-verbal qui a été dressé, le mot *sidere*, et aussi comme on a cherché et comme on cherche encore ce que signifie le *sicca siderude* de la charte de 662, on s'est arrêté à l'idée que *sidere* et *sicca siderude* étaient le même mot, le même lieu ; voilà comment l'opinion s'est faite, mais on peut dire de guerre lasse.

Nous ne devons pas toutefois laisser de côté une autre considération. Nous n'avons plus du procès-verbal de 1186 qu'un extrait bien succinct et dressé on ne sait à quelle occasion, et sans date. Il n'a dû être rédigé que bien postérieurement, puisque plusieurs villages y sont mentionnés avec des noms assez modernes. C'est dans cet extrait que figure le mot *sidere* et l'auteur ajoute : *qui dicitur* l'Etoile. Est-ce là l'origine de cette interprétation ? Nous n'avons pas rencontré de document antérieur ; l'écrivain a-t-il ajouté cette mention suivant son inspiration, ou est-il l'écho d'une tradition vague qu'il est difficile de justifier complètement ? Car on ne s'explique pas comment le procès-verbal de 1186 aurait appelé l'Etoile *Sidere*, puisque antérieurement les chartes ne mentionnent ce village que sous le nom de *Stella*. En admettant, si on le veut, ce qui est fort douteux, que *Sidere* soit l'Etoile, il n'en résulterait nullement que le *Sicca siderude* de 662 en fût le synonyme et indiquât aussi le village de l'Etoile.

Dom Grenier, sans parler de *Sicca siderude*, admet que l'Etoile s'appelait *Sidere*, et pour justifier l'interprétation qu'il lui donne il émet l'opinion qu'à une époque fort reculée les bâtiments, venant de la mer, remontaient à toute voile jusqu'au port de Samarobrive, et qu'un phare avait été construit sur la falaise pour guider les navigateurs. Il est constant que les Romains avaient recours à ce procédé. Ammien Marcellin rapporte qu'en se dirigeant d'Amide sur Samosate sur le Tigre, il gravit le côteau du fanal pour découvrir

l'armée ennemie. N'est-ce pas grandir démesurément l'importance des lieux et de la navigation que d'admettre que les vaisseaux remontaient jusqu'à Amiens sous les Romains, par le lit de la Somme, qui ne peut être comparée au Tigre? Nos barques avaient encore plus que maintenant un grand labeur pour se trainer dans les eaux répandues sans limites dans la vallée. Quand le soir était venu, le batelier ne se souciait guère d'un phare et allait coucher dans le fond de sa gribane en attendant tranquillement qu'il plût au soleil de reparaitre à l'horizon. Il faut chercher ailleurs la signification de l'Etoile.

Mais il nous importe de bien établir auparavant que le *Sidere* de l'extrait sus-rappelé n'est point le *Sicca siderude* de la charte de 662 ; et pour rendre plus intelligibles nos explications, nous allons transcrire ici littéralement le passage de ladite charte, en ce qui concerne la donation des immeubles faite à l'abbaye de Corbie.

«..... *Ad ipsum monasterium cum adjacentiis suis in integrum, seu alias villas nuncupantes Foliacum (Fouilloy), Gentilla (Gentelles), Cipiliaco (Chipilly) et Franciaca villa (Franvillers), vel reliquas adjacentias earum ad integrum, Albinicum (Aubigny), cum adjacentiis et appenditiis suis, quantum ibidem fiscus noster tenuit ad integrum, in pago ambianense ; seu et Monciacum, Walliacum, Bellirino (Monchel, Wail, Beaurain, trois villages sur la Canche) cum adjacentiis earum, in pago atrebatense ; immoque et villa quæ vocatur Templum Martis (Talmas), sita in ipso pago ambianense ad integrum, cum pagina de foreste nostra Vindigonia (avec une portion de forêt à prendre dans notre forest de Vicogne) hoc est (c'est-à-dire) per loca denominata a fine Castainse usque in Dominicum laicum, per Sicca siderude, per Cervorum marcasio, per Bagusta, per via publica usque Frigudebario exarto ; similiter portionem in loco qui dicitur Taceacum (Thièvres?) quem Frodinus de Hursino, dato pretio, comparavit, et ad fiscum nostrum ipse Frodinus in compensationem pro alia reddidit..... »*

Il est clair que S^o Bathilde, avec son fils Clotaire III, encore mineur, concède à l'abbaye tous les droits dépendant du fisc (do-

maine royal) dans les villages désignés et dont les noms sont fort reconnaissables ; mais c'est tout différent quand il s'agit de la délimitation de la portion de forêt concédée dans la Vicogne.

Ceci s'explique avec une certitude presque entière, parce que pour fixer les tenants et aboutissants on ne désigne plus, à peu d'exceptions près, que des lieux-dits, dont les traces ont disparu avec la forêt. Cependant on a voulu les interpréter, mais en modifiant les noms que donne la charte originale, qu'on n'avait probablement pas sous les yeux : ainsi l'auteur écrit *Cartense* pour *Castainse* dont il fait Carnoy, *Dominicum lacum* pour *laïcum*, qu'il traduit par Doullens, on ne sait pourquoi ; il sépare *sicca* de *siderude*, et il l'appelle Ficca pour arriver à Fieffes. *Siderude* devient sous sa plume *sideruve* qu'il admet pour l'Etoile ; il voit Marieux dans *Cervorum marcasio* qui est plus vraisemblablement le marais, la mare aux cerfs. Bagusta devient Bagneux près de Doullens ; *per via publica* est bien la voie romaine de Samarobrive à Arras. Enfin il fait de *Frigudebario* *Freudehario* et en conclut Hérissart, ce qui n'est pas impossible, car il existe dans ces parages depuis le terroir de Talmas des traces assez nombreuses de la présence, du travail des moines de Corbie, et dans les vieilles chartes des lieux dits qui indiquent que la forêt de Vicogne a couvert cette contrée ; mais la direction que l'auteur donne au périmètre de la concession est inadmissible ; on en sera convaincu en jetant les yeux sur une carte. Il prend son point de départ à Carnoy situé fort loin de la zone occupée autrefois par la forêt de Vicogne ; puis il tranche dans le grand, en passant par Doullens, Fieffes, L'Etoile et d'un bond il arrive à Marieux, retourne sur ses pas à Bagneux, puis revient encore en arrière jusqu'à la voie romaine d'Arras ; enfin il s'est perdu en chemin : ce n'est pas là un périmètre.

A *fine Castainse* doit être un lieu dit la Chataignerie (*Castaneum*) : *Dominicum laïcum*, peut être une portion de la forêt dont l'usage est abandonné aux habitants. En langue romane *sicca*, *sica*, *sicha*, *sicheta*, *sichetum* (Du Cange) ont signifié un petit cours d'eau, un fossé plein d'eau courante. Quant à *siderude* pour *siderudæ*, lié à

sicca, nihil apparet ; mais comme la concession de *pagina de sylva* (portion de la forêt) est jointe indubitablement à la cession de Talmas, « *villa quæ vocatur Templum Martis, cum pagina de sylva de foreste nostra* », il est vraiment fort raisonnable d'admettre que cette portion de forêt s'étendait dans le voisinage, où l'on rencontre en effet les fondations agricoles du Rosel, du Val-des-Maisons, de Septenville qui appartenaient à l'abbaye de Corbie. C'est dans cette contrée qu'il conviendrait de chercher les lieux-dits de la Charte de 662, sans s'arrêter à la pensée d'y trouver L'Etoile, simple hameau perdu alors dans la vallée, tandis qu'il se présentait là un point bien plus saillant : c'est le camp César qui domine toute la contrée, et dont il n'est fait aucune mention dans l'acte de donation de 662.

Le Rosel. Val-des-Maisons. Septenville.

L'Etoile.

Camp-César.

Nous ajouterons une autre considération plus puissante encore. On suit, à travers les siècles, la main des moines de Corbie par les nombreux défrichements qu'ils opérèrent, par les établissements agricoles qu'ils fondèrent : nulle possession ne relève de l'abbaye, ni à L'Etoile, ni dans cette contrée ; il faut se rapprocher d'Amiens, de cette *via publica* mentionnée dans le titre, et qui est la voie romaine se dirigeant vers Théroouanne, ou plutôt celle d'Arras par Thièvres (*Teucera*), pour rencontrer ses domaines ; et d'ailleurs appellerait-on une portion de la forêt, une étendue qui ne serait pas inférieure à quarante kilomètres de longueur, si l'on admettait L'Etoile pour la limite à l'Ouest et Corbie à l'Est ?

Thièvres.

Le camp de L'Etoile occupe un des points les plus en relief de la contrée ; il est encore là tout entier, avec ses remparts bien conservés, avec son *podium* séparé, environné de fossés, où se dressait la tente prétorienne, avec son puits de communication avec la vallée. Sa contenance intérieure est 9 hectares 49 ares, 15 hectares 87 ares avec ses boulevards et moyens de défense. Il pouvait contenir, au temps de César, une légion (5400 hommes, fantassins, cavaliers, équipages) : c'est assurément ce camp qui est l'origine du village situé à ses pieds, comme le camp de Tirancourt a donné naissance au village de ce nom. C'est l'histoire de presque tous les camps

Tirancourt.

stationnaires (*castra stativa*) qui attiraient et fixaient près d'eux les vivandiers (*turonni, tyranni*) et marchands de tout genre. « *Ubi perpetuæ stationes et prætenturæ contra hostem..... et eà origo et genitura nobilium oppidorum.* » (Passage cité par Dom Grenier). Les stations permanentes et les postes militaires dirigés contre l'ennemi ont été l'origine et la cause de villes considérables.

Un autre camp, au nord de l'Angleterre, *castra alata* (camp ailé) est l'origine de l'importante ville d'Edimbourg, patrie du trop célèbre Law :

Ci-gît cet Ecosais célèbre,
Ce calculateur sans égal,
Qui, par les règles de l'algèbre,
A mis la France à l'hôpital.

Quant à la permanence du camp de l'Etoile elle est attestée par des découvertes successives de plus de quatre mille médailles trouvées çà et là, au pied de la falaise qu'il domine : ce sont des *Galba, Nerva*, des Antonins, des Faustine mère, des Faustine jeune, des Verus et des Lucilla, sa femme, des Alexandre, etc. ; comme au camp de Tirancourt on a mis à jour des médailles de Valens, de Constantin le grand, Antonin, Marc-Aurèle, des deux Faustine, de Tetricus, Victorin, Valentinien.

Tirancourt.

Voyons maintenant si, dès l'origine, le nom *stella* donné à cette localité a eu pour signification certaine le mot Etoile. Les camps prenaient des dénominations particulières ; nous en avons un exemple dans *castra alata* déjà cité, le camp ailé, soit qu'il prit son épithète de sa configuration, soit qu'on exprimât ainsi la destination des troupes légères qu'il renfermait ; n'en serait-il pas de même de *Stella* ?

On peut voir dans le Glossaire de Du Cange que *stellata* signifie un lieu fortifié par une ceinture de pieux (*palus*). *Stellata* est dit pour *stallata* ; comme on a dit *stellatus* celui qui, dans un marché, a droit à une *stale*, appelée aujourd'hui un étiau. *Stellatus qui stallum habet*. Donc *stellata* a été employé pour *stallata* ainsi que le mentionne le Glossaire. La lettre *a* devient souvent la lettre *e*, comme de *mater, pater, frater* nous avons fait père, mère, frère, de *mare* la

mer, de *nazus* le nez, de *granarium* grenier, etc. *Stellata*, pro *Val-latio ex palis circumsepta*, dit Du Cange. *Stellata* est dit pour fortification environnée de poteaux, de palissades.

Stallus et *stallum* sont formés, en basse latinité, de *stal* qui, dans la langue des Franks, signifiait aussi un poteau, un pieu.

Les noms de lieux expriment une circonstance particulière à la localité, une montagne, une vallée, un rocher, un pic, un bois, une source, etc. Ce qui a dû attirer l'attention et servir à la dénomination du village, c'est son camp, dont les remblais, qui en forment l'enceinte, étaient munis et couronnés d'une ligne de palissades (*palus*) ; c'est cette couronne de pieux que les anciens appelaient *stallata* et *stellata* : cette appellation contractée en *stella* a dû laisser son nom au village et a fourni sans effort Etoile. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que *stellata* qui, en bonne latinité, signifie étoilé, ait arrêté la pensée sur le mot Etoile, au moment de la formation de la langue, le sens primitif de *stallata*, *castra stallata*, étant tombé en oubli, après des siècles qui avaient nécessairement, modifié l'aspect du camp.

En résumé la portion de forêt concédée ne pouvait s'étendre jusqu'à l'Etoile, le *siderude* de la charte ne peut par conséquent s'appliquer à ce village, dont le nom vient de son camp couronné d'une enceinte de palissades.

Cottonchy.

Le nom le plus ancien du village de Cottonchy est Costencium : en 1069, Dreux, seigneur de Boves, remet au Chapitre d'Amiens l'avouerie et la vicomté de ce lieu : «..... *totam advocationem villæ Costencii*..... » Daire prétend que son nom dérive de la situation qu'occupe ce village qui est en effet placé sur les côteaux qui pendent à l'ouest, sur la vallée de la Noye. On peut remarquer que tous les noms anciens de ce village comportent toujours la lettre *s* avant la lettre *t*, et paraissent se rattacher au mot *costa*, qui, en basse latinité, a été dit pour coteau : puis, la lettre *s* a disparu, comme souvent en français, par le doublement de la consonne suivante. Telle est vraisemblablement l'origine fort simple de ce nom.

Cependant négligerons-nous une autre étymologie qui se présente avec quelque attrait, parce qu'elle se rattache aux coutumes et à la constitution sociale du moyen-âge ? Ne peut-on pas voir dans Cottenchy la racine *cotta* d'où cottage, de l'ancien allemand *cot*, signifiant *tugurium*, chaumière, cabane ? Le cottage, *cot-landa*, *terra cotalis*, terre livrée au cottage, présentait dans beaucoup de lieux, un sol divisé par petites portions contiguës et livrées à des étrangers qui, fuyant au loin la servitude d'autres lieux, venaient se placer sous la protection d'un autre maître ; en conservant leur liberté, ils trouvaient une cabane et un coin de terre à cultiver, dont ils restaient possesseurs, sous la condition qu'ils paieraient une redevance et qu'ils ne quitteraient point la localité ; en cas d'abandon, la cabane et le sol faisaient retour au seigneur.

L'ensemble de ces parcelles et de ces cabanes liées les unes aux autres s'appelait Cottage et Coterie. Ce dernier mot est resté dans notre langue avec une signification qui rappelle l'esprit qui animait cet assemblage de gens sans aveu, vivant séparés de la population voisine, et que les seigneurs n'attiraient à eux que pressés par le besoin de réunir des bras pour la culture de leur domaine.

Ces misérables tenanciers s'appelaient cottiers et cottereaux ; sous ce nom on les voit, poussés par la misère, prendre rang dans ces grandes bandes d'aventuriers, routiers, Jaques, bordiers, rodiers (aujourd'hui rodeurs), qui désolèrent le pays pendant la captivité du roi Jean, et à des époques plus modernes.

Sur le terroir d'un grand nombre de nos villages, un canton a conservé le nom de Coterie ; c'était cette portion du sol livré aux cottiers, aux cottereaux. Pour la création de nouvelles cultures dans des lieux récemment défrichés, un appel était fait à ces étrangers, et il n'est pas impossible que Cottenchy leur doive son nom.

Tous les villages nommés Condé (et ils sont fort nombreux), ou presque tous, sont situés en vallée, un grand nombre sont placés à la jonction de deux rivières, ou de deux ruisseaux. Cette circonstance a fait admettre par des écrivains fort compétents, comme

Condé.

Bergier, Ad. de Valois, Du Cange, Grivaud de la Vincelle et bien d'autres, que ce nom nous vient de la langue des Gaulois et signifie confluent. Il faut cependant remarquer que, bien qu'elles soient situées en vallée, une portion notable de ces localités est placée loin de tout confluent, comme notre Condé-Folie, que par conséquent la présence d'un confluent n'a pu être la seule cause de la dénomination générale.

On peut dire qu'indépendamment des lieux connus de nos jours sous ce nom il en existait autrefois une foule d'autres : Saint-Claude du Jura, antérieurement à la fondation de son monastère sous l'invocation de ce saint, se nommait Condate, comme le témoigne la vie de S. Lupicin. Carloman, frère de Pépin, convoque les Grands en armes (*placita*) au lieu appelé Condista. En 768, Pépin donne à l'abbaye de Saint-Denis la forêt d'Iveline, autrefois *Æqualina*, près de Rambouillet, et dans la désignation de son périmètre il cite un lieu-dit Condito. L'ancien nom de Montereau, de Cosne, de Rennes, était aussi Condate. Les mots Conditus, Conditum, Condatum, fourmillent dans les anciens titres : il faut donc qu'ils se rattachent à une circonstance bien générale, et ils paraissent dériver trop clairement du latin *condere*, *conditum*, dont la langue barbare du moyen-âge a fait aussi *condatum*, pour leur attribuer avec quelque certitude une racine celtique.

Bergier, qui considère Confluent comme synonyme de Condé, donne pour explication que Condé a été dit : « *quasi a condendo, seu congregando, sive confluendo.* » On aperçoit facilement les détours capricieux que l'esprit s'oblige à suivre pour arriver au sens qu'il prétend assigner à cette dénomination.

Il n'est pas étonnant que les Condé, étant situés presque toujours en vallée, se trouvent souvent placés auprès de la jonction de deux cours d'eau ; bien d'autres villages pourraient invoquer cette circonstance qui ne peut servir de preuve absolue, puisque si des Condé sont placés près de confluent qui ne consistent fréquemment qu'en deux filets d'eau, il en est un nombre à peu près égal qui en sont éloignés.

Il est fort probable que le verbe *condere*, qui a plusieurs acceptions, a servi de dénomination à divers lieux, dans des conditions différentes. Ainsi les Condé qui étaient placés sur des voies militaires peuvent avoir trouvé leur origine dans l'usage qu'avaient les Romains d'y former des magasins de vivres pour le mouvement des troupes. L'expression consacrée était *conditum*, *conditorium*. On disait *condere frumentum* pour faire des approvisionnements de blé. Dans les prescriptions du code de Théodose : *de conditis in publicis horreis*, il est ordonné aux inspecteurs de se préoccuper, dès leur arrivée dans toute station, de l'état de l'approvisionnement : « *cum ad aliquam mansionem accesseris, protinus horreas inspicere te volumus, ut militibus incorruptæ species præbeantur.* »

Assurément on trouve là une explication plus satisfaisante que dans le mot confluent, dérivant de *confluens*, que les latins auraient nécessairement employé, et plutôt qu'un mot gaulois, s'ils avaient voulu désigner la jonction de deux cours d'eau ; or, on ne peut avoir la prétention d'admettre que tous les lieux appelés Condé existaient sous les Gaulois : c'est bien évidemment un mot puisé dans la langue latine.

Conditum a signifié aussi un terroir en bon état de culture : en ce cas il vient de *condio*, au lieu de *condo*. *Conditus* est placé souvent dans les chartes en opposition à *eremus*, lieu désert, lieu sans culture. Ces villages étaient-ils établis dans des conditions exceptionnelles par la fertilité du sol ? Ils justifieraient ainsi la véritable acception de *condire* qui porte en soi la pensée d'un travail perfectionné, d'une culture suivie avec soin, comme on la voit souvent dans les terres d'alluvions qui forment le fond des vallées.

En même temps on doit faire remarquer qu'au verbe *condere* s'attache principalement l'idée de fondations, d'établissements. Sous le bas-empire et sous nos rois de la 1^{re} et de la 2^e race, s'élèvent les premières chapelles dédiées au culte chrétien, et qui ont dû être placées au centre des populations les plus denses que l'on rencontre toujours le long des rivières, où généralement la fertilité du sol est plus grande.

A l'époque de l'enfantement du culte chrétien dans les Gaules, une chapelle s'élève d'abord sous la direction du presbytre, du prêtre, qui favorise ensuite autour de lui l'érection d'autres autels dont il reste le directeur. Ce point de centre devient la mère-église : le village de Méréville doit son nom à cette circonstance. Ce travail d'assimilation dura des siècles, puisqu'en 1225 on voit Barthélemy, évêque de Paris, élever au rang de *Matrix ecclesia* la chapelle de Choisy qui dépendait de Theodasium, Thiais aujourd'hui : « *Quæ ab ecclesia de Theodasio tanquam à matrice ecclesia dependebat..... et per se fieri matricem ecclesiam.* »

Méréville.

Thiais.

Rosny.

En 1230, Guillaume, aussi évêque de Paris, s'exprime ainsi : « *volens quod dictus quintus (le droit de quint) esset in augmentum redditus Capellanix de Crona (Rosny) ut esset matrix ecclesia.* »

Telle fut l'organisation, bien des siècles auparavant : sous l'influence d'une inspiration commune, on a pu voir surgir de tous côtés un nom de lieu, Condé, Condat, qui exprime si bien le mouvement qui s'opérait en faveur du nouveau culte.

Le Candas.

Il est probable que notre village appelé Candas, le Candas est dit pour Condat.

Nous ne concluons pas d'une manière bien affirmative, laissant le champ libre à chacun pour exercer sa critique : *dijudicet ipse eruditus lector*. Nous élargirons même encore son domaine en ajoutant que *condere* signifie aussi cacher, enfoncer, mettre sous terre : *faces restinxit, gladios condidit*, dit Quinte-Curce. Les Condé pourraient bien partiellement exprimer leur situation dans le fond des vallées, et seraient synonymes des lieux appelés Bray, Brie, Breilly, placés comme eux dans des bas-fonds aquatiques, dans la boue ; c'est moins séduisant pour l'imagination ; mais cependant la vérité pourrait bien se cacher sous cette forme grossière.

Bray. Brie.

Breilly.

Dans un travail qui paraît fait avec beaucoup de soin et d'études et qui traite de l'étymologie du nom de plusieurs villages et villes, M. A. Houzé attribue aussi à Condé la signification de confluent, comme l'avait fait avant lui plus d'un savant ; mais seul il en fournit

la racine qu'il tire du celtique *com-eit*, synonyme du latin *cum-it* (qui va avec, qui marche ensemble). Nous craignons bien que ce celtique *com-eit* ne soit que du latin du moyen-âge. Quand l'esprit se tend vers le celtique, il croit en découvrir un peu trop souvent.

La plupart des établissements agricoles, qui sont l'origine de beaucoup de nos villages, plus ou moins développés dans les siècles suivants, ont été fondés par des Romains, après la conquête ; ils viennent alors exploiter le pays : de toutes parts les forêts tombent sous la hache des colons. Nous rappelons à ce sujet la peinture pleine de mouvement qu'en fait Lucaïn dans sa Pharsale. Est-il vraisemblable que ces colons romains aient été chercher des dénominations dans le vocabulaire celtique pour ces créations nouvelles, eux qui ne connaissaient pas cette langue, et qui s'implantaient là avec la morgue que donne la domination ?

Un acte de diverses donations faites à l'abbaye de Saint-Denis par Adhalard, le 25 novembre 766, est souscrit à Ansoaldo-Villare : c'est la villa d'Ansoald, aujourd'hui Ansau-Villers.

Les noms anciens du village Aubrometz sont : *Alberici mansum*, Aubersmes, Aubremes, ce qui signifie clairement la manse, l'habitation d'Albert, d'Aubert, d'Aubry, qui ne sont qu'un seul et même nom.

Cartigny était autrefois Castegny, c'est le nom le plus ancien ; puis une lutte s'engage entre Castegny, Cartegny, Carteigny, Carteniaceum, Casteni, Casteniaceum. Il est probable que c'est dans Castegny que se trouve la véritable racine et que ce mot est synonyme de son congénère Castanetum, en basse latinité Castenetum, un lieu planté spécialement de châtaigniers. Il a pour synonyme tous les Castenoy, Chatenoy, Castenay, Chatenay, même les Catenoy, et probablement les Catigny.

Braine était en latin Brennacum, Brena. Cambry le dérive du Breton *brenn* signifant sale, fangeux, d'où est sorti notre adjectif breneux : ce serait dans un autre dialecte le même qualificatif que tous les Bray, Brie, en basse latinité, *Braia*, *Braium*.

Ansauvillers.

Aubrometz.

Cartigny.

Castenoy. Chatenoy.

Castenay. Chatenay.

Catenoy. Catigny.

Braine.

Bouvresse. Bouvresse autrefois Bouveresse, Bouvereche, était tout simplement une bouverie, une vacherie, comme les divers lieux appelés Vacquerie que l'on rencontre ça et là ; tous établissements agricoles dont la fondation remonte au loin.

Cempuis. Dans une charte de 1140, Cempuis est traduit par *centum puteis* ; traduction sans gêne, on peut en convenir ; puis, en 1330, c'est Sempi ; en 1222 c'était Cempiegii ; en 1144 une autre charte l'appelle Cempuz (pour puch).

Ce village est de fondation fort ancienne ; car il est facile de voir qu'à ces dates bien reculées on ne savait déjà plus la signification de son nom.

Malgré la forme barbare de ces noms on peut encore découvrir avec une certitude presque complète qu'il s'agit de *septum-podium*, la motte avec son enceinte fortifiée. Est-il nécessaire de redire que *podium* est devenu puy dans la langue romane, comme Le Puy, le Puy-de-Dôme, et que de ce puy, montagne, l'ignorance de nos scribes a formé un trou, un puits, comme de *septum*, elle a aussi formé *septem*, dans Septenville ? Sempi en 1330 s'écarterait moins de sa racine ; enfin, c'est probablement un synonyme des Frette-mole, Frette-meule.

Le Puy.
Le Puy-de-Dôme.

Septenville.

Aumâtre.

On trouve Aumâtre appelé Ulmastrum, Hulmastrum au XII^e siècle, puis Omastre, Aumastre et enfin Aumâtre. La première partie de ce nom n'est point douteuse : il s'agit d'*ulmus*, *ulmetum*, lieu planté d'ormes, une ormaie. On fait dériver *astrum* d'un mot saxon qui aurait eu la signification de foyer, comme nous disons l'âtre d'une cheminée, et par extension il aurait pris l'expression que nous employons nous-mêmes quand nous disons : ce village se compose de tant de feux. D'un autre côté *astrum* peut venir tout simplement de *atrium* qui a passé dans notre langue pour désigner, non ce qui précède une habitation, mais l'habitation elle-même, comme dans Bernâtre, la maison principale du bernage, qui s'est dit pour baronie, baronage, la demeure du bar, du ber, du seigneur. Quelle que soit la racine dans l'un ou l'autre cas, *astrum* signifie maison. Aumâtre, *Ulmastrum*, est donc l'habitation dans l'ormais.

Bernâtre.

La vallée d'Acon, qui longe l'escarpement ouest du camp de Tirancourt, prend sans doute son nom du ruisseau qui court dans le fond de cette gorge ; il doit être synonyme d'Acon sur Avre près de Nonancourt (Eure) ; leur racine doit être *aqua*, dont Acon serait le diminutif.

Acon.

Les divers Courcelles sont évidemment des diminutifs de Cours (*curtis*) si nombreux dans notre pays, et qui ont produit aussi le nom de Courchon, dépendance de Bettencourt-rivière, pour Courson.

Courcelles.

Courchon.

C'est dans le hameau de Coulogne que la rivière de ce nom prenait autrefois sa source, qui a descendu successivement sur les terroirs de Villeret, Heshécourt, Roisel : elle sourd maintenant à Marquaix (mark, limite et aïx eau, près de l'eau).

Coulogne.

Marquaix.

Ce nom Coulogne est si rapproché de *Colonia* qu'on hésite peu à y reconnaître l'une de ces nombreuses fondations agricoles qui, formées par les Romains, ont persisté sous diverses dénominations jusqu'à nos jours.

C'est dans l'ermitage où avait vécu S^{te} Ulphe, et où elle mourut en odeur de sainteté, que Enguerrand II, châtelain de Boves, fonda en 1219 un couvent de femmes de l'ordre de Citeaux, sous l'invocation du Saint-Esprit (*Paracletus*) et dont le lieu, après bien des vicissitudes, porte encore le nom. L'autel était placé sous le vocable de S. Ouen. C'était un lieu de pèlerinage où accouraient les gens menacés, ou atteints de surdité. On supposait que Ouen, en latin *Audoenus*, était synonyme de *audire*, entendre, ouïr. Cette consonnance suffisait à exciter la dévotion des fidèles.

Paraclet des Champs.

Demuin, autrefois Domuin et Damuin, signifie *dominium*, le domaine, et cependant il pourrait être aussi bien la contraction de *domnio*, maison fortifiée, une fert^e, et aurait pour racine *dunium*, donjon.

Demuin.

Le nom Ferrière fourmille de tous côtés en France ; il peut avoir plusieurs significations, et cependant on le trouve toujours écrit,

Ferrière.

en basse latinité, *ferraria*, *ad ferrarias*, *apud ferrarias*, et aussi *ferevia*.

Du Cange dit : *ferratum iter*, chemin ferré, synonyme de nos villages appelés La Chaussée, Etrées.

Pierrières. Perriers.

Il n'est pas douteux qu'à une époque où les chemins étaient tracés tout simplement à travers la campagne, sans aucun entretien, on a distingué par le nom de ferrières, perriers, pierrières, ceux qui, par exception, avaient été établis plus solidement et revêtus, comme aujourd'hui, d'une couche épaisse de cailloux. Il est donc probable qu'une partie de ces lieux dits Ferrières tirent de cette circonstance leur origine. Mais ces villages ne se trouvent pas toujours placés dans ces conditions : on appelait aussi *ferraria* le parc où l'on entretenait des bêtes fauves pour la chasse ; et encore l'on sait que pour le service de leurs postes les Romains avaient établi le long de leurs grandes voies des forges, *ferraria*, de maréchal pour ferrer et soigner les chevaux et les bêtes de charge. Dans une charte de 862 on lit le mot *ferrariis* appliqué à un lieu où l'on travaille le fer. Les seigneurs eux-mêmes, au moyen-âge, avaient maintenu cet usage çà et là dans leurs domaines, comme ils avaient construit des fours et des pressoirs banaux.

Pressoirs.

On ne peut donc donner une origine générale à ces localités, si nombreuses sur notre sol, et ce n'est qu'à l'inspection, qu'à l'étude des lieux qu'il est possible de déterminer, dans l'une des trois acceptions, l'origine particulière de chacun de ces villages.

Douilly.

Douilly est appelé *Dulgiacus*, en 986, pour *Dulciacus* : c'est une villa romaine fort probablement, et le doucereux de son nom indique sa situation agréable sur les rives de la Germaine qui autrefois prenait l'une de ses sources au pied du village de ce nom.

Margères.

Margères vient de *marga*, Marne. Margères est une dépendance de Douilly, une ferme qui est le résultat d'un défrichement et qui a pris son nom du marnage fait sur cette terre, comme ailleurs les Marle, Marly.

Marle. Marly.

Breuil.

Breuil ne laisse pas de doute sur son origine ; c'est le *broïlum*,

bois de réserve, près de l'habitation, et disposé spécialement pour la chasse et le délassement du châtelain.

Plusieurs écrivains, en faisant remarquer que la terminaison en *ières* indique fort souvent un lieu où la végétation de certaines plantes attire particulièrement l'attention, comme Linières, Lignères, Chennevières, Fromentières, Avenières, Bruyères, ces écrivains pensent que *faba*, la fève, est la racine de Favières et de Faverolles, son diminutif. Cette étymologie paraît certaine : nos campagnards disent encore aujourd'hui un champ de fèverolles pour un champ de fèves destinées à la nourriture des bestiaux.

Linières. Lignères.
Chennevières. Fromentières. Avenières.
Bruyères. Favières.
Faverolles.

Dreuil était Druoilum pour Duroïlum : l'inversion de la lettre *r* est fréquente. *Dur*, comme nous l'avons énoncé à plusieurs reprises, signifie eau, et Duroïlum est un diminutif. Nos trois Dreuil, près d'Amiens, de Molliens et d'Airaines, sont placés près d'une rivière.

Dreuil.

Les Dury sont situés, comme les Dreuil, près d'un cours d'eau, si l'on excepte Dury près d'Amiens, qui n'a pu recevoir ce nom à l'origine, mais qui l'aura emprunté de quelque circonstance inconnue aujourd'hui ; nous avons plus d'un village qui a vu disparaître son nom primitif.

Dury.

Pour Drocourt, comme pour Dromesnil, c'est la contraction de Drogo, Dreux ; c'est donc le curtis, le mesnil de Dreux.

Drocourt. Dromesnil

Dom Grenier voit dans ce nom Drugy, Drusiacum en 817, Drusiacus en 1110, un souvenir des druides, dont la racine est *drus*, chêne. Il est admissible qu'il reste dans les noms de lieux quelques traces des anciens ministres si célèbres du culte des Gaulois, mais cette vraisemblance seule ne peut suffire à établir une preuve : la religion chrétienne n'a rien négligé pour faire disparaître tout souvenir du paganisme, et ses efforts ont été fructueux.

Drugy.

Drugy possédait un château-fort dans lequel fut enfermé momentanément Jeanne d'Arc que ses bourreaux conduisaient au Crotoy.

Nous faisons bien nos excuses à Dom Grenier, mais nous pensons que Drusiacus, qui est placé sur le bord de la rivière l'Escardon, est encore une inversion, comme les Dreuil, et qu'il faut dire Dur-

siacus qui est le mot *durs*, éau, avec une terminaison latinisée, comme Daours, Dours, s'est appelé Durs et Dursus, en basse latinité.

Ferme.

Beaucoup de fondations agricoles ont reçu le nom de Ferme qu'elles ont conservé en l'accompagnant d'un surnom qui permet de les distinguer.

Les premières cultures, résultant de défrichements faits d'abord par les colons romains, prirent la dénomination de villa, appliquée à l'habitation du colonisateur qui souvent lui adjoignait son nom ; mais le mot *ferme*, une ferme, n'apparaît qu'assez longtemps après l'établissement des Franks dans notre contrée.

**Val-des-Maisons. Val-
vion. Valheureux.**

Les moines succèdent aux colons romains et, après la tourmente des diverses invasions des peuples du Nord, reprennent le travail suspendu pendant plusieurs siècles ; ils portent la lumière par leurs nombreux abattis, au centre de nos forêts et fondent près de nous le Val-des-Maisons, Val-vion, Valheureux (pour Val-éieux, *vallum erosum*). A l'action des moines vient se joindre celle des autres détenteurs du sol, soit de franc-aleu, soit possédé en fief.

L'opération des défrichements s'accroît plus sous l'influence de l'intérêt de chacun généralement que dans un esprit de civilisation dont la pensée n'effleurait alors que bien faiblement l'imagination.

Les établissements de culture prennent le nom de fermes dans la deuxième période des défrichements.

On n'est pas d'accord sur la signification de ce mot. Les uns pensent que le métayage ayant été la loi commune entre le possesseur du fonds et l'agent préposé à la culture, le mot *ferme*, introduit ensuite dans le langage, marquerait une modification apportée à ce régime, et indiquerait qu'au lieu d'un produit éventuel et en rapport avec les alternatives annuelles de la culture, les parties convenaient que le tenancier remettrait annuellement une quotité fixe des produits du sol. De cette fixité est venue, suivant ces auteurs, l'expression *ferme* qui marque la transition du métayage au revenu fixe pour le propriétaire. Cette interprétation est assez plausible : voici celle qu'on peut lui opposer.

Les grands établissements agricoles sont, nous l'avons dit, le résultat de défrichements considérables, exécutés dans les forêts, par conséquent presque toujours à l'écart des centres de populations rurales, et exposés aux attaques des maraudeurs. Tant que l'organisation forte, donnée au pays par les Romains, avait persisté, le nom de *villa*, auquel s'attache l'idée d'un lieu de plaisance, paraissait être justifié ; mais, après les invasions et la désorganisation sociale qui suivit et dura longtemps, l'appellation ancienne eût été dérisoire ; c'est le *vallum*, l'enceinte plus ou moins bien fortifiée qui devient le signe caractéristique de la situation qui était faite à ces établissements isolés, par l'état des mœurs et le défaut de protection suffisante. Nous avons vu, sous le nom de Septenville, les édits de Charlemagne qui prononcent des peines sévères contre ceux qui porteraient atteinte à ces *vallum*, qu'il appelle *septum* et dont la signification est la même. Puis succède leur synonyme *firma*, de la basse latinité, qui a formé *firmitas*, avec le sens de fortifications, et que l'on appelait alors Fermeté, par contraction Ferté, La Ferté.

La Ferté.

Ainsi, nous voyons d'abord les *villa*, puis, dans des temps différents, les *vallum*, les *septum* dont les expressions disparaissent dans les fondations postérieures aux ix^e et x^e siècles, lorsque cependant la nécessité de se protéger était encore aussi impérieuse.

C'est alors qu'apparaît le mot *ferme*, *firma*. Dans cet enchaînement d'expressions diverses, mais ayant cependant la même signification, l'esprit se trouve porté à admettre que le mot *ferme* a eu à l'origine la valeur linguistique de ses prédécesseurs, et qu'ensuite, sans changer de forme, il a changé de sens en recevant ultérieurement une application générale non seulement aux cultures formant écart, mais aussi à celles qui se développèrent avec l'aisance, dans le centre même des populations.

Il est même probable que ce mot *ferme*, comme beaucoup d'expressions de notre langue, a fini par prendre deux acceptions : d'un côté il a exprimé une fermeture, une défense dont un œil scrutateur trouve encore des vestiges dans nos campagnes, et de l'autre un contrat particulier remplaçant le métayage, ainsi qu'on

l'exprime en disant maintenant : donner à ferme, ou à bail. Avec ce double sens la lutte entre les étymologistes disparaît.

Coulemelle. Coulemelle était Culmellæ au x^e siècle, Colomellæ en 1174, Columelli, aussi en 1174 ; Columella a pour racine *columnen* qui signifie un sommet, une élévation, et son diminutif *columella*

Coulemont. représente la motte sur laquelle s'élevait le donjon. Coulemont, près de Doullens, est nommé *Culmellos montis* en 697, le sommet du mont. Il n'est point douteux que Coulemelle rend la même idée appliquée à la motte, et par extension à son château féodal qui la surmontait.

Bornel. Bornel en Beauvoisis, qui s'appelait Bordonellum en 750, signifie petite borde, petite métairie.

Fleury. L'étymologie de Fleury, Floury en 1229 et 1301, puis Flory, est *flos*, fleur. Plusieurs localités ont pris ce nom de leur situation agréable à laquelle autrefois l'homme n'était pas toujours indifférent ; on les rencontre assez fréquemment. Grégoire de Tours rapporte que Siagrius, fils d'Agirius, évêque de Verdun, forme le projet d'assassiner Svirade et se met en embuscade près de son habitation sur le terroir de Dijon, à laquelle il avait donné le nom de Fleuri. C'est aussi dans un lieu appelé Fleury, Floriacum, en Vexin, que Pépin d'Héristal, avec sa femme Plectrude, fonde le monastère de Fleury. Notre Fleury, près d'Amiens, justifie sa dénomination par l'éclat de ses prairies au printemps et par la qualité de ses herbes.

Du sol cette épithète est passée à l'homme et le surnom Monfleuri est devenu un terme de caresse à l'égard de l'enfance : c'était l'expression favorite de Louis-le-Gros qui appelait Fleuri son fils devenu Louis VII. Nous avons encore des familles qui portent le nom de Flour.

Havrincourt. Avricourt. Havrincourt, comme Avricourt, est placé sur le bord d'une petite vallée au fond de laquelle court un ruisseau.

Ham. Hem. Les noms Ham, Hem, sont tirés de la langue germanique ; ils

signifient habitation, et aussi, avec un sens plus large, une agglomération de maisons ; Hamel, en est le diminutif.

Grandcourt exprime l'importance, l'étendue, non du village, mais de l'habitation seigneuriale et de son domaine. Grandcordel n'est que le diminutif, et joue le même rôle que Bécordel à côté de Bécourt.

On ne découvre aucun nom ancien de Hébuterne, à moins d'admettre avec Lemire que *herbor-cisterna*, mentionnée dans un diplôme de 870 d'Hincmar, archevêque de Reims, s'applique à ce lieu, et s'est déformé en Hébuterne.

L'interprétation d'*herbor-cisterna* est bien incertaine ; nous ne pouvons présenter qu'une explication que nous déclarons hasardée.

Herbor serait écrit par un scribe maladroit pour Herbert. Quant à *cisterna* il signifie clairement un souterrain et nous avons vu que le village appelé Citerne n'a pas d'autre origine. Est-ce ici une circonstance semblable qui se présente ? Est-ce Citerne pris pour le nom du lieu, pour l'habitation, la demeure d'Herbert ? Ce n'est pas absolument impossible.

Plusieurs villages et hameaux portent le nom d'Inval, avec l'orthographe tantôt Inval, tantôt Ainval. Dans une bulle de Lucien III, en 1182, il est écrit Aierval, et aussi Ayerval en 1301. Sa racine est *haia*, la haie, qui était un enclos avec son habitation. Ici c'est la clôture qui sert à dénommer le chef-lieu seigneurial, à l'inverse des villages appelés Metz, autrefois *Mes*. L'ensemble de l'habitation avec son enceinte tire son appellation du mot *Mes*, racine de maison, qui s'écrivait *meson*.

Ainsi Ainval et Inval sont des chefs-lieux de fief, sis dans le vallon ou dans la vallée.

Lincheux ne laisse pas hésiter sur sa racine : c'est un lieu livré à la culture du lin, et cette expression était encore employée aux xv^e et xvi^e siècles.

« La femme pour sa vesvette (viduité) pœult prendre son lit et

Hamel.

Grandcourt.

Grandcordel.

Bécordel.

Bécourt.

Hébuterne.

Citerne.

Inval.

Ainval.

Lincheux.

» partauch estoffé de deux paires de lincheux (draps en toile de lin, » comme linceul), couverture et cœute-pointe, se (si) elle y est » en lit. » (cœute-pointe, *culcitra puncta*, courte-pointe, si elle est sur le lit).

« Je donne à Alexandre, qui fu fille Nicaise Lefèvre, un lit » estoffé de kouque (matelas), de keute (couverture), de cavechil » (traversin), de deux paires de lincheulz, un orilliet, un keuvre- » kief (un bonnet de nuit) et une keute-pointe..... »

Limeux.

Limeux, dont la racine *limus* indique un sol limoneux, un lieu fangeux, était Limosum en 697, Limou en 1100.

Jumelles.

Jumelles était Jumelli en 1105, Jumellæ en 1131, Gemellæ en 1167, Gemeles en 1301.

Deux hypothèses se présentent pour expliquer ce nom ; nous avons plusieurs villages qui portent pour nom Jumeaux, Jumelles, Gemeaux : Longjumeau, qui en 1310 s'appelait Lonjumel, s'y trouve lié. S'agit-il pour ces localités d'un souvenir d'anciens monuments religieux ?

Nous avons autour de nous quelques débris d'un culte qui précéda probablement l'ère des druides, et que ceux-ci durent appliquer à leurs pratiques ; telle est l'histoire de toutes les religions qui, en s'implantant, conservaient toujours quelques usages de celles qui les précédaient, pour s'inoculer plus facilement dans l'esprit des populations.

Ces débris, qui survécurent même aux druides, ce sont les dolmen, menhir, peulvan, gal-gals, cromlechs, etc., que le moyen-âge, dans son ignorance, affubla de dénominations fantastiques, comme grottes aux fées, roches aux fées, tables des fées, tables du diable, palais des géants. Toute tradition à leur sujet était donc perdue ; mais ces dolmens, dépouillés de leur table renversée et brisée par l'idolâtrie romaine et par le Christianisme, montrent encore, çà et là, les deux énormes pierres ou piliers qui supportaient cette table sur laquelle coula, dit-on, le sang de nombreuses victimes humaines, victimes qui sans doute n'étaient que des criminels condamnés par le gouvernement théocratique et que

celui-ci sacrifiait à des époques déterminées au milieu d'un grand concours des populations. Dans mille ans que dira-t-on de l'instrument appliqué aux exécutions judiciaires de notre époque ?

Sont-ce les supports du dolmen échappés aux attaques de l'homme et du temps qui sont devenus nos Gemelli en frappant l'attention du vulgaire, comme ailleurs les menhirs ont donné naissance à tous les Pierrefitte, Pierrelatte, Pierrelevée, Pierre-longue, Pierrefiche, etc. ?

**Pierrefitte. Pierrelatte.
Pierrelevée. Pierre-
longue. Pierrefiche.**

Près de Riva en Piémont et près de la vallée de Sésia, se montrent deux pierres de dimension considérable et appelées dans le pays les pierres Gemelles. La contrée a conservé le nom de Pragimelle (*Petra gemella*) consignée dans une bulle du pape Clément V, du 3 des Ides d'août 1307.

C'est l'opinion vulgaire dans la contrée, dit M. Saluces, président de l'Académie des sciences de Turin, que ces pierres appartiennent à un sujet de grande vénération, et que leur histoire est liée à celle des peuples les plus reculés de l'antiquité.

Le nom de Longjumeau, Longjumel en 1301, peint bien la forme de ces pierres presque monumentales. Si on se trompe en admettant cette origine, on conviendra que l'illusion est pardonnable.

Longjumeau.

A côté de cette interprétation on peut placer une autre hypothèse. On sait que Beaurain avait un Jumel pour annexe : notre Jumelle n'est séparé d'Ailly-sur-Noye que par la rivière. Les Gemeaux, Jumeaux, Jumel, Jumelle, Gemelle, ont-ils reçu leur nom du voisinage d'une autre localité dont ils auraient dépendu autrefois ? La première version satisfait davantage l'esprit.

Saint-Just, au III^e siècle, s'appelait Sinomo-vicus. Si l'on en croit la légende, voici la cause de ce changement de nom. Dans les trois premières années du IV^e siècle, à l'époque du martyre de S. Firmin, une persécution violente avait jeté, à Amiens, un véritable effroi parmi les nouveaux chrétiens : une famille fuyait la ville et était parvenue près de Sinomovicus, lorsque des émissaires, envoyés à leur poursuite, rencontrèrent sur le chemin un jeune garçon du

Saint-Just.

nom de Just ; c'était un des enfants de cette famille, qui était resté en arrière en se jouant le long de la route, comme il arrive à cet âge. Les émissaires, apprenant que cet enfant était un membre de la famille qu'ils poursuivaient, l'assassinèrent. Son corps fut inhumé à Sinomo-vicus et devint, par les miracles qui s'opérèrent sur sa tombe, le protecteur et le patron du lieu.

Nous pensons avoir dit déjà que de *manere*, *mansum*, sont sortis une foule de noms de lieux d'autant plus tronqués, contractés, défigurés, qu'ils passaient plus fréquemment sous la langue des populations rurales. Nous avons dit aussi que la maison principale, chef-lieu du fief, a servi à la dénomination de beaucoup de fondations agricoles.

Ainsi *manere*, *mansum* a donné *masum* en basse latinité, pris, nous le répétons, avec l'acception de maison principale, avec ses dépendances, ses enclos, et de ce *masum* sont dérivés Mas, Mazis, Mes, Mesnil, Maisnil, Maisniel, Maisnières, le Ménage (*mesnagium*). C'est aussi la racine de maison (ancien langage, méson, moison), comme de *mensis* nous avons fait mois, le mois, de *messis*, moisson : moison lui-même a été contracté en moi, qui nous a fourni les noms de villages appelés Moy, Mouy, Moyenneville, Moyencourt, Moismont, Maismont.

**Mas. Mazis. Mes. Mesnil.
Maisnil. Maisniel.
Maisnières. Le Ménage.**

**Moy. Mouy. Moyenneville.
Moyencourt.
Moismont. Maismont.**

Meigneux.

Meigneux a éprouvé les mêmes vicissitudes : ses noms anciens sont Mesgneux (pour Mesneux), Maisnieux, qui sont le français roman de *mesnagium*, lequel a signifié aussi la maison principale avec ses dépendances, et qui nous a fourni les villages appelés Le Ménage. A qui douterait que de *manere*, *mansum*, demeurer, a pu dériver Meigneux, nous citerons un passage de la charte de commune de Gouy-Ternas (Artois) de 1228 : «..... et por chou ke » toutes ces choses *permaignent* fermes, jou ai donné cestre cartre » enfortie du warnissement de mon scel. » Et pour que toutes ces choses demeurent fermes, je ai donné cette charte renforcée de l'apposition (de la garniture, warnissement) de mon sceau.

Le Ménage.

Nous ne devons pas séparer de cette origine cette autre localité,

appelée Le Mesge, que cependant l'on trouve écrite *Vicum megium* en 588 ; mais ce n'est qu'une copie d'un acte de donation, faite au Chapitre d'Amiens par Childebert II, de la terre du Mesge, par dévotion aux reliques de S. Fuscien. Déjà, à cette époque reculée, la transformation de Mesnagium était opérée, ou plutôt à l'époque où la copie qui nous reste a été faite, et avait donné Mesgium et Megium.

Le Mesge.

Rubempré, Raimberti pratum en 1163, Raimbempré, en 1291, Raimbertpré en 1301, est assurément le pré de Rambert. *Pratum* ne signifie pas prairie. Ce sont des terres entretenues à l'état d'herbage en plaine et non en vallée. « Les anciens manoirs, disent » les coutumes, et les terres rebaillez (louées) à appreye (pour être » semées en herbe) et qui sont appreys ne sont pas partageables » entre héritiers..... » ce sont des herbages au milieu desquels devait se trouver l'habitation du maître.

Rubempré.

La Soubite, lieu dit de la commune de Flixecourt, est une prairie placée sous la grand'route (*sub iter*) qui en forme un des côtés et la domine par son remblai considérable.

La Soubite.

Saint-Servais, bois situé sur le terroir d'Amiens, au sud de Montières, et aujourd'hui défriché, était le rendez-vous de la population de la Ville qui y courait en foule au mois de Mai et s'y livrait à toute espèce de divertissements. Nous en avons parlé au sujet de la fête des feuilles, (folie, fouilloy), contre laquelle la religion a lutté pendant des siècles pour en faire oublier l'origine païenne. Dans cette intention ce bois avait été placé sous la dénomination de S. Servais ; mais l'on continua d'y danser, d'y caracoler, suivant l'expression du temps, et, ce que n'avait pu faire la présence du saint, notre délicate révolution de 1792 a su y mettre un terme.

Saint-Servais.

Cette coutume persista dans plusieurs localités de la Bretagne. S. Servais est encore, ou était encore naguères, honoré de la même manière dans la commune de Duault, près de Rostrenen (Côtes-du-Nord). Devant sa chapelle coule un ruisseau. Des pèlerins du Morbihan et du Finistère viennent chaque année sur ses bords, et à

la fin du pèlerinage il s'engage là une lutte à coups de bâtons pour s'emparer du saint et le placer sur l'une ou l'autre rive, suivant que la victoire vient couronner les efforts de l'un ou de l'autre camp. En 1855, grand désordre, gendarmes maltraités, et plusieurs pèlerins y perdirent la vie.

Notre Saint-Servais, qui n'était qu'un bocage, s'appelait sans doute originairement Servais tout court : il est la traduction de *Silvacus*, *Silvacum*, qui est bien le nom latin d'un autre Servais près de La Fère, et où existait, suivant Mabillon, une des maisons de plaisance de Charles-le-Chauve.

Le nom de ce bocage rappelle probablement quelque fête qu'on célébrait en ce lieu annuellement en l'honneur du dieu des forêts. Sylvain était sans doute oublié, mais on n'oublie pas si facilement les Jeux et les Ris.

**Ronquerolles. Ronche-
rolles. Roncheville.
Ronchois.**

Les divers Ronquerolles, Roncherolles, Roncheville, Ronchois ont pour racine le verbe *runcare*, mettre en culture un terrain couvert de mauvaises herbes.

Senarpont.

Quand on s'occupe d'étymologies, l'esprit est toujours enclin à sonder les arcanes des temps les plus reculés, et ici, en présence du mot Senard, il se demande si définitivement il ne se rencontre pas là une origine druidique. *Sena*, *senani*, est en effet la dernière dénomination de ces ministres du culte qui ont exercé une si longue et si puissante influence sur nos aïeux, les Gaulois. On peut s'arrêter à cette pensée, en considérant que plusieurs villages se nomment Senard et même Senantes, et qu'il serait fort singulier qu'aucune trace de ces hommes n'ait persisté jusqu'à nos jours.

Senard. Senantes.

On croit rencontrer aussi ce souvenir dans le nom de la forêt de Senard ; on aime voir ce vieux druide habitant la partie la plus ombreuse des bois ; c'est là qu'était sa demeure ; c'est là qu'il s'est dissimulé au moment où il a été proscrit, et qu'il recevait encore furtivement les hommages de ceux qui avaient persisté dans leur croyance, en repoussant le nouveau culte peu attrayant que leur apportaient les Romains.

Cette explication du mot **Senard** peut être admise ; cependant il s'en présente une autre qui comporte plus de probabilité. *Senex*, vieux, est la racine de plusieurs mots, comme **Sénéchal**, et de plusieurs noms, comme **Sénépart** (*Senis partus*, enfant de vieux) ; généralement il avait été adopté à l'origine avec une acception élevée : la vieillesse était honorée autrefois, et le mot *senex* portait en soi une qualification honorifique. S. Paschase-Radbert dit, dans la vie de S. Adalard, abbé de Corbie : « *Sepulta sunt autem membra Carissimi senis in Basilica beati Pauli apostoli sub fastigio.....* » (C'est l'église Saint-Pierre à Corbie).

Vers la fin du v^e siècle, S. Germain d'Ecosse reçut le martyre dans un lieu qui a pris son nom, **Saint-Germain-sur-Bresle**. L'historien de la vie de ce saint apôtre rapporte que **Senard**, seigneur de **Senarpont**, fit enterrer le corps et élever une chapelle sur la tombe.

Saint-Germain-s-Bresle.

Il est assez certain qu'à la date de cet événement le nom propre **Senard** n'était pas encore formé, et que le scribe s'est servi d'une expression en usage à l'époque où il écrivait, plusieurs siècles après la mort du saint. **Senard** vient de *senex*, et cette qualification a été prise par l'auteur pour un nom propre, par suite d'une mauvaise interprétation de la tradition où il puisait son récit. C'est le *Senex*, l'homme placé à la tête de la population, qu'il faut admettre dans le récit de l'hagiographe, et de *senex*, comme tout le monde le sait, s'est formé notre qualificatif seigneur, en passant par *senior*.

Ainsi **Senarpont** signifie simplement le pont construit par le seigneur du lieu, et la tradition n'assigne aucune date à cette construction.

L'adjectif *senex* a suivi la marche de son synonyme *presbyter*, vieillard. Employés d'abord comme qualificatifs, ils sont devenus des noms propres après des siècles, l'un sous la forme **senard**, l'autre sous la forme **prêtre**, qui est bien aussi un nom de famille.

Plusieurs villages, lieux-dits, ou cantons, portent le nom de **Sorel**, **Sorellus**, **Sorellum**, en 1301. Nous citerons entre autres le lieu où s'élevait le château-fort de **La Warde-Mauger**, dont l'enceinte, avec

Sorel.

ses terrassements, est encore parfaitement indiquée par son relief au-dessus du sol. Ce château défendait l'entrée d'un souterrain spacieux, présentant plusieurs rues taillées en ligne droite dans le roc, et le long desquelles s'échelonnent des chambres quadrilatérales destinées à recevoir les habitants du village et à les protéger contre les bandes de pillards qui souvent battaient le pays. Ces souterrains sont nombreux dans notre contrée. Les populations s'y retiraient aussi pendant les hivers rigoureux.

Sur le mot *Sorellus*, Du Cange fournit une explication qui paraît exacte. Il pense que ce mot a pour racine le mot *sors*, *sortis*, qui, dans ses nombreuses acceptions, a désigné la troisième partie des biens laissés par les vainqueurs, les Franks, aux vaincus. Il avait la signification de lot, et dans la suite il a été employé pour spécifier une propriété territoriale. C'est ainsi que le possesseur d'un fief disait : je vous concède le droit de mettre en culture toutes les friches qui dépendent de mon sort. Du Cange cite le passage d'un acte de 1260, qui ne laisse point de doute sur son interprétation : «..... *defuncto Roberto de sancto Claro juniore tenebat de conquestu suo Sorellum cum pertinentiis.....* »

Quintaine.

La Quintaine était le lieu où se livraient les joutes au moyen-âge ; c'est de là qu'est venue notre expression picarde : *exquinté*, un homme *exquinté*, qui est épuisé par les efforts qu'il a faits : on le compare au champion qu'on rejette de la quintaine, lorsqu'il tombe désarmé.

Ce mot signifie aussi le point de jonction où se croisent plusieurs rues, un carrefour.

On disait encore courir la quintaine, dans des divertissements populaires, lorsque les jouteurs, montés sur des ânes et armés d'une perche, devaient attaquer au galop un mannequin (l'homme du quin) monté sur un pivot et armé d'une longue latte, dont il frappait le maladroit qui ne le touchait pas en pleine poitrine.

L'expression quintaine est fort ancienne ; on la rencontre chez les Romains. Suivant la description de Polybe, le camp était divisé

sur sa longueur par cinq rues, celle du centre s'appelait *via principalis* ; vers le milieu de la longueur une large voie coupait perpendiculairement les cinq autres rues, et se nommait pour cette raison *quintana*. Cette grande artère servait-elle aux exercices militaires et serait-elle l'origine de notre mot quintaine, employé pour exprimer l'emplacement de nos tournois ?

On donnait, dans le camp, des combats de gladiateurs, pour accoutumer les soldats au sang et aux blessures. (Tacite, t. I^{er}, notes du L. I^{er}).

Peut-être cette expression viendrait-elle du grec *Kontain*, piquer ?

Souchez est nommé Sabucetum dans le testament de S. Remy en 540. Il affecte ce lieu à l'église d'Arras, *in alimoniis clericorum*. C'était un lieu planté de sureaux, *sabucus* ; les lettres *a* et *b* ont disparu par contraction.

Rullecourt, Roule-cort en 1313, est le cortis, l'habitation de Raoul.

Hesdin est appelé Hesdinum en l'an 1000, Hysdinium en 1293, Hisdunum en 1301. Il s'agit de Vieil-Hesdin assiégé et saccagé par un des généraux de Charles-Quint ; la ville actuelle qui porte ce nom est de fondation nouvelle.

Il s'attache à Vieil-Hesdin des souvenirs dont le contrôle n'a pu se faire sérieusement.

Malbrancq, Fauchet, Savaron, le père Sirmon, l'abbé Dubos pensent que S^{te} Hélène, mère du grand Constantin, après avoir été répudiée par Constance Chlore, se retira sur les bords de la Canche, où elle fit élever un château fortifié, afin d'y vivre paisiblement. Ce lieu se serait appelé d'abord Helenum, pour arriver par diverses transformations au mot Hedenum, puis à Hisdunum.

En adoptant cette tradition, il faut dire que le château-fort renversé par les canons de Charles-Quint, et dont on voit encore des ruines considérables sur la butte qui domine Vieil-Hesdin, a été élevé sans doute sur l'emplacement qu'occupait celui de S^{te} Hélène : il avait été construit au XII^e siècle par Beauduin, comte de Flandre.

Ce serait encore à ce lieu que s'appliquerait une anecdote plus

Souchez.

Rullecourt.

**Hesdin.
Vieil-Hesdin.**

plaisante que tragique. On rapporte qu'Aëtius, gouverneur de la province, apprenant que Clodion assistait sur les bords de la Canche à un mariage célébré entre deux familles riches du pays, tente une surprise qui réussit en partie. Par un long détour, il tombe à l'improviste, avec ses gens, au milieu de la noce, et, après une vive attaque, au milieu des fuyards, il s'empare de la jeune mariée, que son époux chercha en vain après la déroute.

Sidoine Apollinaire, qui vivait peu de temps après Aëtius, assassiné par Valentinien, nous a laissé quelques détails sur cette petite ruse de guerre qui faillit mettre fin aux entreprises de Clodion. Que ce lieu ait servi de résidence à S^{te} Héléne, qu'il ait porté son nom à l'origine, c'est ce qui n'est point établi ; mais ce qui paraît certain, c'est qu'Helena, ou Helenum, n'a pas formé Hesdinum, Hysdinum, Hisdunum, qui ne s'applique pas à une seule localité, puisqu'on trouve, par exemple, Hesdin-l'Abbé, près de Samer, avec son diminutif Hesdigneul, Hasdina au ix^e siècle ; il n'apparaît nullement que S^{te} Héléne y ait eu aussi sa demeure. Hesdin est composé de deux mots d'importation germanique.

Hesdin-l'Abbé.

Hesdigneul.

Ailly. Hailles. Heilly.

Hes, heysse, aia, haia, qui est devenu aussi ailla, racines de nos Ailly, Hailles, Heilly, signifient simplement une haie servant de clôture à une habitation. On appelait un ailly, heilly, une haie de bois vif qui enveloppait la demeure principale d'une localité, et qui, prenant une acception plus large, désignait l'habitation même avec ses dépendances. Certains bois, qu'on réservait plus spécialement pour la chasse, étaient également entourés de cette haie ; elle était tressée et entretenue avec le plus grand soin, non pas pour protéger le bois, mais pour empêcher la fuite des bêtes fauves qu'on y réunissait ; c'était le parc du château, et beaucoup de ces parcs ont pris le nom de La Haie et sont même devenus des noms de famille et des noms de lieux. Enfin la haie a joué un rôle bien marqué dans les dénominations du moyen-âge.

Din de Hes-dinum est, dans l'un de nos nombreux dialectes, synonyme de Dun (dunum, hes dunum) que nous savons tous avoir été le nom donné à la butte, souvent factice, à la motte qui servait

de piédestal au donjon (*dunium*), au château féodal, et qui dans nos documents paléographiques est toujours prise pour le château même.

Nous avons un village du nom de Warendin, près de Douai. L'abbé Lebœuf, Dom Bouquet, ces précurseurs des Amédée et Augustin Thierry, font remarquer que *din* et *dun* ont la même signification, et ne sont qu'un même mot. L'abbé Lebœuf cite à ce sujet une charte de 1201, par laquelle Beauduin, comte de Flandre, fait donation à Colard de ce Warendin, qui est écrit dans le titre Warendonc pour Warendunc. La lettre *c* tient au langage guttural de l'époque, comme dans Duncq près de Liercourt, dans Borang, pour Dun, Boran.

Enfin, Waren-din, c'est la dune, le château dans la warenne, garenne, comme Hes-din est le château près du parc, ou dans le parc.

Lheure, dépendance de Caours ou Caux près d'Abbeville, s'appelait Loaræ en 1134, L'heure en 1138, Leures en 1199 et jusqu'à 1301, puis Leurs, Lieurt et enfin L'heure.

Il est encore utile de redire ici que ce que nous appelons anciens titres n'est assez souvent que la copie des titres originaux faite à des époques bien plus modernes. Comment Loaræ de 1134 aurait-il donné Lheure en 1138 ? Il est évident que le titre de 1138 a été transcrit au moment où le nom de ce village avait déjà pris sa forme actuelle et où sa signification était complètement perdue, tandis qu'on la retrouve dans Leures de 1199 à 1301, comme nous allons le voir.

Loaræ lui-même est la création de l'esprit fantasque d'un scribe ignorant, comme il y en avait tant à cette époque : comment la consonnance de l'Heure, Leures, Leurs, Lieurt aurait-elle pu donner Loaræ ? Notre latiniste devinait sans doute qu'il ne s'agissait pas ici d'une fraction du temps ; il aurait dit *la hora, illa hora* ; pour se tirer d'embarras, n'en sachant pas davantage, il a inventé un mot.

Ce hameau est situé dans le fond de la petite vallée et sur la rive

Warendin.

Duncq.

Lheure.

- de l'Escardon : de plus il donne naissance dans son sein à la fontaine de l'hermitage. Sa situation lui permettait de s'appeler La Fontaine, comme bien d'autres localités ; il a préféré se nommer l'èvre, l'eau. Evre s'écrivait eure, de là est venue la confusion. A ses côtés se trouve La Bouvaque placée aussi sur le bord de la même rivière : ce nom doit signifier la bouverie près de l'eau (*aqua*), ou peut-être la lettre *v* a-t-elle été introduite par euphonie, et faudrait-il dire La Bouaue, lieu dans la boue et dans l'eau ? C'est un lieu propre au pâturage, et la première interprétation est plus vraisemblable.
- La Bouvaque.** Maucourt doit être le mauvais courtis, lieu mal habité, ou mal bâti ; si ce n'est l'un et l'autre.
- Maucourt.** Sombrin, Suberg en 1170, signifie le village placé sous le ren, sous le bois.
- Sombrin.** Vitz-sur-Authie, Visse et Vis ont pour racine *vy* qui a été dit pour *via*, origine du nom de beaucoup de localités placées sur une voie romaine, ou sur un chemin vicomtier. La lettre *t* ajoutée à Vitz est une superfétation qu'on retrouve dans Metz pour Mez.
- Vitz-sur-Authie. Visse. Vis.** Sous une autre forme, d'autres noms expriment la même pensée.
- Voyennes. Estrées. Etrun. Etrœung.** On peut citer Voyennes, ainsi que les Estrées, Etrun, Etrœung près d'Avesnes (Nord), de *strata*, chemin, et les divers lieux dits
- La Chaussée. Wiry. Woirel.** La Chaussée. On peut ajouter Wiry et Woirel que l'on trouve sur la voie stratégique qui conduisait d'Amiens au Tréport, par Airaines, Oisemont et la ville d'Eu.
- Toutencourt. Mensures. Vic. Vergies.** Toutencourt, Totencurt en 1245, de Tuta-curtis probablement, exprime un lieu fortifié, un lieu sûr, comme Mensures. Vic vient de *vicus*, et s'explique tout naturellement. Vergies est un lieu planté d'arbres, un verger, synonyme de notre rue des Vergiaux, ensuite Vergeaux.
- Vauchelles.** Vauchelles, diminutif de Vaux, est situé dans un vallon très prononcé.
- Ytres.** Ytres était Iterium en 1186 et Itinera à la même époque. L'auteur de *l'Histoire de l'arrondissement de Péronne* pense que c'est une fondation du XII^e siècle, qui a pris son nom de sa position près de

la voie romaine de Saint-Quentin à Arras et d'un autre chemin ouvert par l'abbaye d'Arrouaise et sur lequel elle percevait un péage concédé par Philippe d'Alsace en 1177.

Vauvillers, qui s'écrivait Wauvillers en 1297 est assez probablement synonyme de Vaudricourt (Waudricourt) qui est la demeure de Gaudry, ainsi que Wacourt probablement, et Waucourt.

Sourdon, Surdun en 1164, synonyme de Toutencourt, c'est le dun, la motte fortifiée, le lieu sûr.

Pressoir portait déjà ce nom en 1130 ; il est assez probable que nous sommes là en présence d'une des créations dues à la féodalité, qui avait établi des pressoirs banaux où les habitants devaient venir brasser leurs boissons ; ils payaient un tribut à titre d'indemnité due au seigneur qui avait fait la dépense d'établissement.

Le bourg de Rue est appelé Rua dans une charte de 1172, (*Vertumnus, Verton, apud Ruam*), et aussi Rua dans le pouillé de 1301 ; on trouve ensuite Rauga pour Rua ; on ajoutait volontiers un *g* entre deux voyelles. A côté de ce nom de lieu, nous avons une même expression qui a reçu une acception beaucoup plus générale.

Nos rues s'appellent *rua* dès 870, *ruga* en 1111, *ruata* en 1398, et *roata*.

L'embarras peut être grand quand on veut fixer la racine de *rua* mais non pour donner sa signification : il s'agit assurément d'un cours d'eau, d'un ruisseau.

Le dictionnaire d'Auguste Brachet dérive *rua* de *ruga*, un sillon, pris ensuite, dit-il, pour un chemin ; mais *ruga* n'est probablement qu'une mauvaise reproduction de *rua*, qui est son aînée. En même temps, il fait venir ruisseau de *rivus*, dont un diminutif se serait composé en *riv'cellus*, d'où ruissel, ruisseau ; et cependant si *rivus*, ruisseau, a donné *ru*, comme nous le verrons, pourquoi chercher deux étymologies pour rue et ruisseau ?

Joinville, dans la vie de S. Louis, au retour de la Croisade, décrit une île qui s'offre à sa vue ; il dit : «..... et y avoit une belle fontaine d'eaue douce dont le *ru* deffluoit parmi le jardin d'icelui

Vauvillers.

Vaudricourt.

Wacourt. Waucourt.

Sourdon.

Pressoir.

Rue.

» heremitage..... » Il faut donc admettre que si *rivus* a fourni ruisseau, il a dû donner aussi notre mot rue, en passant pas *ru*, *rua* en basse latinité.

Mais là n'est peut-être pas la racine ni de l'un ni de l'autre de ces deux mots.

On a pu remarquer que la prononciation, en général, se complaisait à interposer la lettre *g* pour satisfaire l'oreille. Frédegair, en parlant de Ruel, qui est un diminutif de ru ou rue, l'appelle tantôt *Rigiola villa*, et tantôt *Riola villa*. Bason Landesile, auquel Clotaire confie la garde de S. Loup qu'il exile à Ancenne en Vimeu, est nommé indistinctement Landesile et Landegisile. Du nom Adam, Adamus, en passant par Adalelmus, Adelmus, on est arrivé à Adalysel, qui dans une même charte est aussi écrit Adalgisel. S. Vandrille est souvent nommé Vandregisile.

Quand, après avoir vu le mot rue écrit *rua* en 870, on le retrouve sous la forme *ruga* en 1111, *rauga* et même *rugia*, faut-il chercher sa racine dans *ruga*, un sillon ?

Rua paraît plutôt se rattacher à *ruo*, je cours en avant (en grec *ρωω*, je coule), au supin *rutum*, qui a donné *ruata* pour rue (1398), ainsi que *roata*, et c'est à l'exemple de *ruiturus*, participe de *ruo*, que rue a formé ruissel, ruisseau, comme *ruo* a formé *ruiturus*. Parallèlement on a dit russiau qu'on écrivait ruchiau «..... et au » dessus du ruchiau qui vient cheoir en Canche, comme dit est..... » 1507, et plus loin c'est ruyot.

Ruata et *roata*, cités ci-dessus, sont une contraction de *rutata* qui est l'expression au moyen-âge, pour définir un espace du cours d'une rivière : on disait à ce sujet *rutata aquæ*, la course de l'eau, de *rutum*. Ainsi de *ruo*, *rutum*, *ruiturus* sont sortis *rutata*, *ruata* et *rua*, exprimant un cours d'eau, dont la signification est restée la même de nos jours, quand nous disons : suivre le courant de la rivière.

Il nous reste à voir si une distinction est à faire entre Rue, bourg, et rue, *vicus urbis*, que l'on nommait aussi *Viacus* en 1170, (racine *via*).

Rue est un bourg situé sur les rives de la Maie, et son nom signifie rivière ; un grand nombre de localités se nomment Rivière, La Rivière.

Sous la forme Ru on rencontre beaucoup d'autres villages et hameaux, Ru sur le Sauceron (Seine et Oise), Ru-Haravilliers ; Méru (Oise) doit son nom au Ru, ainsi qu'on le désigne encore maintenant, qui arrose ce bourg : Mé-ru, c'est le *mes*, l'habitation sur le Ru. Cette expression entre fréquemment dans les chartes lorraines, comme dans le langage roman.

Un aussi grand nombre d'autres localités, qui ne sont pas situées près d'une rivière, portent cependant le même nom ; les rues d'une ville, d'un village ont représenté à l'imagination la figure d'un petit cours d'eau. Les Romains sous la même impression appelaient *canalis*, canal, une allée, un passage, une rue étroite.

En résumé, que Rue ait pour racine *rivus* ou *ruo*, *rutum*, et même *ruga*, comme le veut M. Brachet, on voit que de toute manière il a la signification de canal et conduit d'eau.

Maupertuis et Maurepas signifient l'un et l'autre mauvais passage, lieu dangereux..... *in loco qui dicitur malus passus*, mauvais pas, mauvais détroit, passage noir, synonyme de nos coupe-gorge, Coppe-gueule, ainsi que les Maupas, lieux dangereux.

Malpart, serait-ce *male partum* répondant à notre expression : mal-acquis, biens venant d'une mauvaise origine ? ou *parare*, *paratum*, qui veut dire préparé, bien approprié ? Ce serait alors un établissement mal agencé, mal situé, une équipée.

Mametz était Moumes en 1201, Maumetz en 1301, puis dans le même siècle Maumes et Maumez. Quoiqu'un étymologiste ait énoncé que ce lieu ait pris son nom de celui de Mamezia, qui aurait été une vierge anachorète qui l'habitait en 640, nous dirons, nonobstant la légende, qui ici comme souvent ne doit pas inspirer une grande confiance, que le Moumes de 1201, altéré par une faute d'orthographe, corrigée en 1301 par Maumetz et à la même époque par Maumes et Maumez, ne peut laisser un doute sur sa signification :

Ru.

Méru.

Maupertuis. Maurepas.

Coppeguenle. Maupas.

Malpart.

Mametz.

c'est le mauvais mez, la mauvaise habitation, soit qu'elle fût chétive, soit plutôt qu'elle ait servi de repaire à l'un de ces hobereaux qui pillaient les passants : Maucourt est un synonyme de Mametz.

Maucourt.

La Warde.

La Warde, Custodia Maugeri en 1301 : la warde, le château-fort de Mauger, que l'on trouve écrit aussi Maugier, en 1359, c'est le nom du fondateur, ou plutôt de celui qui a réédifié ce castel ; car l'origine remonte peut-être bien au-delà.

Des plaisants, abusant d'une certaine consonnance qui existe entre ces deux dénominations, ont travesti ce nom en celui de garde-manger ; ils n'auraient pas failli à invoquer un autre rapprochement assez singulier, s'ils l'avaient connu. Le préposé à la table du Dauphin de Vienne avait pour qualification : guarda mingerius, cette autre consonnance les aurait sans doute flattés.

Le Gard.

Comme synonyme de La Warde, on doit placer Le Gard, sis à l'ouest de Picquigny ; c'est le *w* que les Allemands prononcent *v*, et qui se trouve changé en *g*. Dans la langue des Hongrois, *war*, comme dans toute la Germanie, avait aussi la signification de lieu fortifié, *propugnaculum* : Temes-war, forteresse sur le Temès ; Hung-war, le Danube formant le boulevard des Huns.

Tout le monde sait d'ailleurs ce que veut dire le mot Gard, qui a fourni, dans notre langue, jardin, puis jardin, lieu défendu par une clôture, et le verbe garder, avec son substantif gardien.

La Warde.

Au village de La Warde existe encore son ward, son gard, formé par un fossé et un rempart en terre, sous lequel se trouvent deux rues tirées au cordeau, comme nous l'avons dit précédemment en parlant de Sorel. On pénètre dans ce souterrain par une porte voûtée construite à une époque assez moderne, et dont les dimensions permettent un accès facile aux voitures ; elle est accompagnée, à l'un de ses côtés, d'un guichet particulier destiné aux piétons. Dans le prolongement considérable de la voûte principale ont été établis des fours pour les besoins des habitants qui trouvaient un refuge dans ces terriers, sous la protection du ward qui en défendait l'accès.

Warlus.

Nous avons encore dans nos War-lus (le lieu où est un gard),

dans le diminutif Warluzel, dans Warfusée (le gard renversé, détruit, de *fundere, fusum*), dans Wargnies (le ward dans le bois, autrefois Waregnies, Ward et Rein, bois) et même dans Warsy et Warvillers (la villa du Ward), Warloy, le ward avec sa loy, c'est-à-dire avec sa charte d'affranchissement ; nous avons dans ces diverses localités un souvenir de l'existence de moyens de défense fort anciens, et que l'on pourrait, sans trop s'aventurer, reporter aux Gaulois, par cette considération que ces wards ont rempli le même rôle que nos mottes et nos fertés, que ces derniers mots dérivent du latin, motte de *movere, motum*, terre accumulée de la main des hommes, élévation factice, comme ferté vient de *firmitas*, fermeté contracté en ferté ; que la racine de ces mots indique l'époque de la fondation, pendant la période de temps où la langue des Romains était restée en usage dans notre pays, tandis que le mot ward se rattache à la langue des Gaulois. L'état de la civilisation fait ressortir à ces deux époques la différence qui existait entre le ward et la motte ou ferté. Le premier consistait généralement en un simple retranchement composé d'un fossé et d'une levée de terre ; mais la motte ou ferté comportait en outre un donjon protégé par des murailles.

Cependant, indépendamment de ces wards particuliers à quelques localités, les Gaulois avaient formé, souvent au milieu des bois, des retranchements considérables où, en temps de commotion générale dans la contrée, une population nombreuse se retirait avec ses effets les plus précieux et ses bestiaux. Ces *oppida* comportaient aussi des souterrains pour mettre à l'abri les femmes et les enfants, en laissant aux hommes le soin de la défense ; c'est là l'origine de ces retraites souterraines dont nous avons parlé ; quelques unes remontent à l'époque celtique, le plus grand nombre à la féodalité. Dans cette seconde période, ces substructions communiquaient d'un côté avec le donjon et souvent avec l'église du lieu, qui elle-même recevait quelques moyens de défense et contenait une partie de la population ; de l'autre côté elles débouchaient dans le bois, toujours voisin de la motte, du château ; cette issue servait à la fuite, et au ravitaillement.

Warluzel. Warfusée.

Wargnies.

Warsy.

Warvillers. Warloy.

Le Gard.

Le camp du Gard, avec ses vastes souterrains, agrandis, il est vrai, pour la construction de l'abbaye voisine, et placé au milieu des bois, qui aujourd'hui tendent à disparaître, a peut-être une origine gauloise. Ammien Marcellin, en parlant des habitants de la Grande-Bretagne, dit qu'ils appellent leur place forte un lieu choisi au milieu de leurs forêts et d'arbres renversés, qu'ils munissent d'un rempart protégé par un fossé : « *Oppidum autem Britanni vocant* » *cùm sylvas impeditas vallo fossâque munierunt.* » Batissier fait remarquer que les Gaulois avaient aussi des *oppida*, des retranchements qu'ils n'occupaient qu'en temps de guerre.

Est-ce à cette époque qu'il faut faire remonter l'établissement du camp du Gard ? Il est possible que telle soit bien son origine, mais en même temps, on peut admettre que cette position a été aussi occupée dans des temps moins reculés.

A l'ouest et le long de ce camp, dans le fond de l'escarpement au-dessus duquel il est assis, on peut remarquer un emplacement qui présente tout l'aspect d'un champ de course, d'un hippodrome, d'un lieu destiné aux exercices militaires ; il était limité au nord par un mur en pierre de taille de 2 m. 40 c. d'épaisseur, et dont les ruines étaient fort visibles il y a vingt-cinq ans, époque où elles ont été rasées pour faciliter la culture du sol ; ses fondations existent encore sous terre. De ce point jusqu'à l'extrémité sud, la longueur est de 239 m. dont 34 donnent la longueur de la flèche de l'arc, ou hémicycle qui forme la limite au midi. Cette courbe est décrite par un terrassement fait de main d'homme et que l'on appelait Pombœf ; il s'élève à la hauteur des deux falaises qui bordent le vallon et qui se trouvent ainsi, au midi, soudées l'une à l'autre. Au bas de ces falaises le terre-plein, ou partie pleine, présente, à partir de l'hémicycle, d'une manière encore à peu près uniforme dans toute la longueur de la lice, une largeur de 49 m. Les rampes de chaque côté s'évasent et leur talus donne un développement approximatif de 30 m. du haut en bas, à l'exception de l'hémicycle dont le talus, au centre, n'offre qu'une pente de 10 m. parce que cette pente est beaucoup plus raide.

Pombœf.

Cet ensemble a bien la physionomie d'un champ de course, avec les pentes propres à recevoir les spectateurs. Le vallon est connu sous le nom de Vallée Meurdrit, la vallée du meurtre, nom qu'on donnait autrefois au champ où un combat avait été livré. Le bois voisin s'appelle le bois du Diable. La légende, comme toujours, a ajouté un ornement au tableau en y faisant figurer le diable, en réminiscence des luttes qui ont peut-être ensanglanté ce sol.

Vallée Meurdrit.

Non loin du bois du Diable se trouvait une léproserie construite après les premières croisades ; elle est nommée dans les vieux titres Tanfol, Toufol, Tenfol, aujourd'hui Tenflot. Son rapprochement du bois du Diable porterait à croire que cette léproserie, qui n'était pas d'ailleurs un lieu enchanteur, a pris la même dénomination que le bois voisin. Teufel, en allemand, signifie diable, et en ce qui concerne ce bois, son nom originaire a été probablement Teufel aussi et se sera modifié en passant dans la langue moderne.

Tenflot.

L'expression meurdrit était assez répandue : nous remarquons au Translay-Bus-Ménard, le fossé Meurdry, dans un titre de 1249 : près de Nesle existe le bois des Meurdris et un autre avec le même nom près Morchain.

Nous terminerons notre description du champ de course, ou lieu d'exercices, en disant que, derrière le mur dont il a été parlé et qui coupe le vallon au nord, se trouve un terrain qui est connu sous le nom de Cimetière. Serait-ce l'ancien cimetière du camp ? Enfin, nous ajouterons, pour compléter l'aspect des lieux, qu'un petit égoût maçonné, dont il reste encore quelques fragments sous terre, sur le côté ouest du chemin descendant au marais, le long du mur de l'abbaye, et qui paraît provenir du camp, allait se perdre dans la vallée de Somme.

Un doute sérieux, et devant lequel nous nous sommes arrêté longtemps avant d'accepter l'idée d'une arène située loin de tout centre de population, se présente naturellement à l'esprit. Cependant nous appuyons cette opinion de la connaissance acquise que les Romains, pour employer les loisirs des soldats et les exercer en même temps au maniement des armes, constituaient de véritables arènes près des

camp. Ammien Marcellin en fait mention en ces termes : *proludia disciplinæ castrensis*. A l'instar des Romains, Louis le Germanique et Charles le Chauve établissent aussi des exercices militaires et des jeux gymnastiques.

Sous nos rois de la 2^e race, des corps de troupes ont été échelonnés le long des rivières, dans des positions favorables, pour s'opposer au passage des Normands : il est possible que le camp du Gard, qui forme un promontoire sur la vallée, ait été réoccupé à cette époque ; mais ce quadrilatère régulier paraît appartenir plutôt à l'art de la castramétation romaine.

En définitive, que ce camp soit une création ou gauloise, ou romaine, ou franke, il n'est pas douteux qu'au point de vue étymologique du nom du lieu, c'est ce camp, ou retranchement peut-être gaulois, remanié ensuite suivant d'autres règles, qui a donné son nom au Gard.

Laviers.

Laviers s'est appelé successivement Latverum en 881, Lavetum, Lauctum en 882, Lavers en 1060, Laviers en 1121. Beaucoup de noms anciens, mentionnés en latin dans les chartes, dans les chroniques, sont défigurés. Ainsi, ici c'est à l'occasion de la bataille de Saucourt, livrée en 881, qu'un chroniqueur longtemps après latinise à sa façon ce village Latverum ; ce n'est pas le nom qu'il portait en 881 ; nous admettons plutôt Lavetum et Lauctum pour Lautum, suivi de Lavers en 1060, et de Laviers en 1121, comme nous donnant la signification de ce nom.

A chaque marée, ce lieu était visité par le flux et le reflux, et, quelque triviale que puisse paraître cette interprétation, nous admettons que c'est l'action du flot montant et descendant qui a fourni à cette localité une dénomination en rapport avec sa situation. Dans *lavare*, *lautum*, on voit le mouvement de l'eau qui, deux fois chaque jour, vient couvrir et découvrir la plage où est fixée cette population, qui, sans être artiste, a su peindre d'un seul mot l'aspect des lieux.

Laucourt.

Laucourt était Leucourt en 1180 et 1212, Loecourt en 1204,

Laocourt en 1301. Leu, Loe, Lao représentent le mot *locus*, lieu : on a dit indistinctement Lo et Lau, comme Saint-Lo ou Saint-Lau, dépendance de Maison-Ponthieu. Quant au mot *leu*, lieu, il a reçu l'acception générale de lieu du fief, l'habitation du seigneur dominant ; c'est donc ici le courtis, la demeure du fieffé.

Nous trouvons Marquivillers écrit Markaiviller et Markaisviller en 1271, 1294, 1301, Marcaisvillers aussi en 1301, Marcheviller dans le cartulaire d'Ourscamp, Marqueviller en 1469. Il faut rejeter l'idée du mot marquis, marquisat, comme entrant dans la composition de ce nom. Nous pensons qu'il fait partie de la grande famille de ces noms qui rappellent le souvenir du culte de Mars. Les Latins disaient Martius et Marcius, la lettre *c* prononcée comme un *k*, Markius.

Nous sommes entré dans quelques détails au sujet de Marquenneville, Martaigneville, Martainneville : on peut se reporter à ces mots.

L'ancien abbaye de Marmoutier, près de Tours, fondée par S. Martin, a pris, dans des chartes rédigées postérieurement, le nom de Majus monasterium. *Majus* doit être une interprétation erronée, ou volontairement inexacte ; les clercs de cette époque se permettaient souvent cette licence, et plus souvent encore l'ignorance y prenait une grande part. La syllabe *mar* qui entrerait, dès l'origine, dans la composition de ce nom, n'a pu jamais former *majus* ni *majus mar*. La présence de la lettre *r* laisse à nu le mot *mare* qui est pris dans l'acception de marais, ainsi qu'on le rencontre à chaque pas.

S. Martin avait fondé *intra muros* l'église métropolitaine avec son chapitre cloîtré, auquel on donnait au moyen-âge le nom d'abbaye et de monastère. Par opposition de situation, la seconde fondation a été désignée par le nom de Monastère-au-marais, ainsi que Marestmontiers dans la vallée du Don, près de Montdidier. Nous avons encore près de nous Forest-Montiers : ici c'est la forêt qui sert de qualificatif, ailleurs c'est la campagne, le paraclet des champs, par

Marquivillers.

Marmoutier.

Marestmontiers.

opposition au paraclet de la ville ; on dit aussi N.-D. de Paris et N.-D. des champs.

Nous regrettons de ne pouvoir adopter l'opinion d'Amédée Thierry, qui, de *majus*, a fait Mairmoutiers.

Marmoutier, ancienne abbaye de bénédictins, en Alsace, près de Saverne, est traduit en mauvais latin par Mauri monasterium : mauri est dit pour mauer, moër, qui signifie marais : c'est aussi le monastère du marais.

Willencourt.

Willencourt, c'est le curtis de Willelme, Guillaume.

Tertry.

Tertry a donné son nom à la bataille que Pépin d'Héristal, maire du palais, livra en 687 à Thierry, roi de Neustrie. La situation de ce village sur une éminence, sur un tertre qui domine la vallée du Vignon, explique sa dénomination.

Le Planty.

Le nom Le Planty appliqué à une ferme isolée, au milieu d'herbages, doit s'entendre des clôtures, des haies qui enveloppent cette métairie. C'est le sens que Planty prenait au moyen-âge. A l'appui de cette opinion, on peut citer ce passage des coutumes de Picardie, concernant Beauquesne qui relevait du roi : « Nulz des habitans, » ne aultres ayant terres aux champs, qui doivent terrage au Roi, » nostre sire, ne pœuvent faire fermeture de haies, de plantichz, ne » aultres clostures d'icelles terres..... »

Pont-Audemer.

On serait porté à croire que Pont-Audemer tire son nom de son voisinage de la mer, mais c'est le pont établi par Audemar, seigneur du lieu. Il est appelé, en 1259, Pons Audomari ; il était fortifié. Dans un titre de 1123, on lit ce passage qui ne laisse aucun doute sur l'interprétation de son nom ; « *Pontis Aldemari* » *castrum expugnat et succendit Henricus, Rex Angliæ, ob rebel-* » *lionem quaterranni Mellentensis.* » D'Audemar nous avons fait Omer, Saint-Omer, Sanctus-Audemar.

Saint-Omer.

Pierrepont.

Ponthoile. Pontoise. Pon-
ches. Ponchel.

Il est inutile de s'arrêter aux divers lieux appelés Pierrepont, Ponthoile, diminutif de Pont, Pontoise, Ponches (*ad pontes*, dans l'itinéraire d'Antonin), Ponchel, diminutif de Ponches : tous ces

noms et bien d'autres s'expliquent suffisamment par leur situation sur un cours d'eau.

La forme de la première partie du nom Popincourt ressemble si bien à *popina*, auberge, que l'on se demande si telle n'est pas sa racine. Serait-ce un souvenir de quelque cabaret achalandé et placé autrefois sur un tronçon, aujourd'hui abandonné, du chemin de Montdidier à Roye, qui aurait valu à ce village sa dénomination ? Nous disons de même maintenant : au Ramponeau. Ce n'est pas absolument impossible, mais nous penchons plutôt pour un nom d'homme : Poupaincourt en 1301.

Popincourt.

Cressonsac, pour Cresson-sart, est le défriché, le domaine défriché de Cresson, nom d'homme. On trouve en 1145 Hersendis, dame de Cresson-Sart, mère de Dreux, qui fait en 1164 une donation à l'Abbaye d'Ourscamp, et Dreux II, de Cresson-Sart, qui en 1199 se croisa et fut père de Robert, évêque de Beauvais.

Cressonsac.

Tausacq est une dépendance d'Equennes ; c'est un moulin qui est déjà cité sous ce nom dans une charte d'Henri I^{er} de 1037 : «..... *Molendinum quod dicitur Tolsaque, juxta fromerii Curtem, quod soluit (solvit) frumenti modios XII.....* » Moulin que l'on dit Tolsac, près de Fromeri (aujourd'hui Frocourt), qui rend douze muids de blé par an. C'est encore un moulin aujourd'hui dont la dénomination est en rapport avec le droit qu'il percevait pour la mouture. *Tollere*, d'où nous est venu le mot mal-tôte, est bien l'expression adoptée pour la perception d'un droit, d'une redevance fiscale.

Tausacq.

Lucheux est appelé Luchoy en 1147, Luceus en 1160, Luceium en 1186, Luchetum en 1220, Lucetum en 1246 et Lucheux en 1422. Dans l'ordonnance de Louis XI en 1477, relative à l'établissement des postes en France, Lucheux est écrit Luxieu et Luxie, dont l'orthographe, en désaccord avec tous les noms qui précèdent, est évidemment vicieuse, et cependant cette erreur a porté quelques écrivains à admettre que cette ordonnance avait été rendue, non à Lucheux, mais à Luxeuil ; mais le nom de cet établissement de bains est Lixovium, ainsi qu'il apparaît d'une inscription trouvée

Lucheux.

sur les lieux en 1755 : « *Lixovii thermas reparavit Labienus, jussu Caii Julii Cæsaris imperatoris.* »

C'est bien à Lucheux et non à Luxeuil que S. Léger a été assassiné par les ordres d'Ébroïn ; c'est la forêt de Lucheux qui a été témoin de ce crime conçu par une ambition effrénée. Les nombreuses chapelles élevées à Lucheux et dans ses environs sous l'invocation de ce saint, le nom de plusieurs villages et celui de Sus-Saint-Léger qui domine la forêt, ainsi que la tradition qui est constante dans le pays, affirment le fait suffisamment.

Saint-Léger.
Sus-Saint-Léger.

Lucheux.

On a essayé de dériver Lucheux de Luch qui, en celtique, aurait signifié lumière, et du bas-breton *lucha*, luire, et de là on a voulu voir sur ce point un fanal, un lieu d'observation chez les Gaulois.

La tendance de l'esprit de quelques étymologistes les porte à traverser, sans s'y arrêter, le moyen-âge et même le temps de l'occupation romaine, pour fouiller trop souvent dans les brouillards des temps antérieurs. Sans repousser d'une manière trop absolue le lien qui peut nous rattacher à une époque si éloignée de nous, nous avouons que nous n'éprouvons pas le même entraînement, parce que nous pensons qu'au fond des Gaules les habitants, livrés encore à une demi-barbarie, n'avaient que des établissements fort précaires et qui ont disparu devant la civilisation romaine. Elle a bouleversé leur état social, en leur donnant d'autres dieux, d'autres cultes, d'autres lois, d'autres goûts, en un mot, un autre mode d'existence. C'est pendant cette transformation sociale qu'apparaît la main du vainqueur par ses nombreuses colonies, par ses métairies répandues sur tout le sol ; au milieu des forêts défrichées, surgit une foule de lieux dont les noms se rattachent naturellement à la langue du colonisateur. Le travail du moyen-âge est venu ajouter sa part à cet enfantement général et a aussi laissé des traces de sa langue naissante.

Le nom de Lucheux appartient-il au temps celtique par cela seul qu'on rencontre, dit-on, dans cette langue, un mot ayant une certaine analogie de forme et signifiant lumière ? L'imagination crée

dans ce lieu un poste télégraphique pour servir aux signaux de nuit. Il en existait assurément, mais aucune trace matérielle, aucune tradition ne vient à l'appui de cette étymologie, tandis que nous avons à Lucheux, dans la présence d'une forêt considérable, un terrain fécond qui a produit un grand nombre de dénominations : le sol des Gaules était couvert de forêts qui ont fait place à des établissements agricoles auxquels restaient attachés les noms de forêt, bois, bus, buis qui souvent s'incorporaient dans le nom donné à la localité, comme Forest-montiers, Fré-montiers par contraction ; Fortel pour Forestel, la petite forêt ; Boisrault, bois Raoul ; Forest-l'Abbaye, l'abbaye dans la forêt ; Labroye pour l'Arbroye ; Boisle pour Le Bois ; Boiron ; Boisbergue ; Boitaux, petit bois ; et mille autres, Boissel, La Boissière, Bus, Buscourt, Bus-Ménard, Bussu, Bussy, Buissière, Buyon, etc.

Lucheux a donc pris naturellement son nom de la forêt considérable où il est enclavé, et sans nous arrêter à savoir si un autre mot celtique, luc, loc, lug, log, a signifié bois, d'où seraient venus loquet, (en anglais lock, serrure), le loch, cette pièce de bois qu'on jette à la mer pour mesurer la marche du navire, nous trouvons dans le latin *lucus* une racine suffisamment explicative.

Nous avons des synonymes dans les divers lieux appelés Lucy, et entre autres Lucy-le-Bocage (Aisne), Lucy-le-Bois (Yonne), Luchy (Oise), Luctiacum en 870, 1248, 1268 et aussi Luciacum en 1217. La lettre *c* dont la prononciation était rude permutait souvent avec *ch*, comme on a dû le remarquer fréquemment, et comme nous en avons ici un exemple particulier dans cette citation du XIII^e siècle, à propos d'une église de Lucheux : *Ecclesia Sancti Nicolai de Lucheto* ; mais Luchetum est peut-être Luchuel qui est un diminutif.

Le mot *lucus* ne signifie pas seulement un bois consacré (et d'ailleurs quel est le bois qui alors n'était sacré !), mais il se disait dans un sens général.

On se rappellera sans doute que Childéric II a été assassiné dans la forêt Luconia, dont la racine est évidemment *lucus*. On ignore où

Foresmontiers. Frémontiers. Fortel. Boisrault. Forest-l'Abbaye. Labroye. Boisle. Boiron. Boisbergue. Boitaux. Boissel. La Boissière. Bus. Buscourt. Bus-Ménard. Bussu. Bussy. Buissière. Buyon.

Lucy.

Luchuel.

se trouvait cette forêt : serait-ce celle de Lucheux ? ou celle de Saint-Valery dont l'ancien nom est Leuconia ?

Méaulte. Méaulte figure dans les chartes sous les noms Melta en 1277, Mehaulte en 1279, Melta encore et Miaute en 1301. Melta est une contraction évidente de *Mes-alta*, maison haute ; ce qui ne veut pas dire un bâtiment de haute construction, mais élevé sur un mamelon, sur la motte seigneuriale.

Licourt. Que dire de l'origine de Licourt qui, à quelques années de distance, se transforme sans qu'on en découvre la cause, si ce n'est la mobilité du langage et le peu d'aptitude des clercs. Ainsi Licourt s'écrivait Lus-court dans une charte de 1215, dans une autre de 1218 Liescourt, puis Liecourt en 1241 et n'arrive à Licourt qu'en 1554. Si l'on s'arrête à la première date qui fournit Luscourt on peut dire que *Lus* est ici comme souvent une contraction de *locus*, lieu, ainsi que dans Warlus ; que lieu était dit pour le siège d'un fief, le chef-lieu de la seigneurie : le mot *curtis* exprime toujours l'idée des dépendances attachées au fief. C'est l'interprétation la moins invraisemblable qui s'offre à l'esprit pour l'explication de ce nom.

Manancourt. Manancourt, Manecort en 1123, Manencourt en 1249, c'est le manoir, (*manere*), la demeure principale avec son *curtis*.

Maintenay. Maintenay s'est appelé Mentenaïum, Montaneïum, Mentanoi, en 1100, Maintenoy en 1301, Montenoy dans un acte du 27 juin 1400, Montenoï en 1421. On trouve aussi Menteck en 877, mais c'est de la pure barbarie, à moins d'admettre avec Cambry, parlant de Lutetia (page 53), que teck signifie en breton Beauvoir, Belle-vue.

Il s'agit pour nous, dans Maintenay, d'un lieu élevé, soit par la situation du village, soit plutôt par le point culminant où se dressait le château féodal.

L'esprit s'égare un peu entre les divergences que présentent ses noms anciens, Mentenaïum, Montaneïum, Mentanoi, Maintenoy, Montenoï ; mais il est facile de reconnaître que ces nuances proviennent des aberrations du langage ; c'était l'homme rustique, l'homme des champs qui faisait la langue des champs, et le

seigneur, pas plus lettré que ses serfs, jargonnait avec eux à qui mieux mieux. On disait *men* pour *mon*, et Froissart ne nous donne pas un démenti lorsqu'il rend cette expression, mon premier fils, par « *men* primerain fil, » et encore *men* baron pour mon baron, mon homme. Nous nous trouvons ainsi suffisamment autorisé à dire que Mentenaium autrefois et Maintenay aujourd'hui sont de vrais synonymes des Montigny, des Montauban, Montécourt, Montois, Montenoy.

Que faut-il penser de Mayocq, simple dépendance du Crotoy, qui a été le lieu de résidence d'Aymon, duc de Ponthieu, au VII^e siècle et qui est située près de l'un des bras dérivés de la rivière appelée la Maie, (Maia en 1112)? Il semble que ce nom, la Maie, entre dans la composition du mot Mayocq, autrefois Majoch en 831, et aussi dans Hariulfe, Maioch en 1172, Maioc en 1369.

Dom Grenier dit que c'est en ce lieu qu'au VII^e siècle S. Furcy guérit Ursin, fils du duc Aymon. Dans le même temps, environ, S. Josse vient aussi à Majoch ; il est accueilli par le duc qui l'attache à sa personne, en qualité de chapelain.

Josse réside en ce lieu pendant plusieurs années, avant de se retirer dans un hermitage sur les bords de la Canche où, après sa mort, s'éleva l'abbaye qui portait son nom.

Majoch, ou Mayocq aujourd'hui, est aussi appelé Major dans un ancien titre sans date : *Major Mareskinæ terræ*, c'est-à-dire chef-lieu du Marquenterre. Nous n'avons rien rencontré qui pût nous porter à admettre que cette localité ait eu la prééminence sur la contrée au détriment du Crotoy, dont l'importance historique est beaucoup mieux établie.

Certain scribe, dans l'ignorance où il était de la signification de ce nom, et devant l'introduire dans son texte latin, en a fait Major, avec le sens de *major locus* probablement ; mais cette interprétation ne paraît pas plus fondée que celle essayée sur le nom Marquenterre qui a été traduit à tort par *Mareskina terra*, ainsi que nous pensons l'avoir démontré.

Faut-il recourir à une origine celtique et dire que les habitants

Montigny. Montauban.
Montécourt. Montois.
Montenoy.
Mayocq.

Abbaye de Saint-Josse.

des plaines s'appelaient alors Maïates de *mag*, plaine, et *aite*, contrée ? Tout le pays que traverse la Maie forme effectivement une plaine fort unie. Cette circonstance, qui peut n'être qu'une coïncidence fortuite, suffit-elle pour lier ce nom à la langue celtique ? L'hésitation est bien permise ; cependant on peut remarquer que le nom de beaucoup de rivières semble avoir échappé à l'influence de la colonisation romaine, puisque ces noms généralement n'appartiennent pas à la langue latine. Cette colonisation n'avait rien à voir à ces cours d'eau qui, comme tout le travail de la nature, traversent impassibles toutes les commotions sociales : il n'est donc pas impossible que la physionomie du pays ait ici donné son nom à la Maie, et ensuite au château fortifié qu'habitait le duc Aymon.

La Maie.

A côté de cette supposition bien chancelante de l'origine du mot Maia, on peut placer cette notion historique : les Gaulois, comme les Romains, consacraient leurs rivières, leurs fontaines à des divinités dont elles prenaient le nom. Serait-ce Maia de l'olympé romain, qui, comme souvent, serait venu prendre la place de quelque divinité gauloise ? Est-ce là l'origine du nom de la Maie, que ce cours d'eau aurait transmis à Maioch ? Mais la dernière syllabe, d'où vient-elle ? Nous avons vu que S. Josse, qui par sa sainteté et ses miracles a jeté un grand éclat dans cette contrée, a vécu dans cette localité que les plus anciens titres nomment Majoch. Nous savons que *ch*, placé à la fin d'un mot, a la valeur de deux *s* : c'est ainsi Majosse qu'il convient de prononcer, et, sans recourir à Maia, on peut voir avec une certaine vraisemblance dans cette composition du mot Majoch, où la lettre *j* s'est transformée en *i*, mutation fort fréquente, on peut voir, disons-nous, le *mas* signifiant maison, habitation, et ainsi Majoch serait le lieu où Josse (Judocius) a séjourné. Le nom latin Judocius s'est d'abord contracté en Jocius, puis en langue romane, Joce, Joche et enfin Josse, qui a donné naissance à bien des composés, comme Jofred, Jossefred, Jozbert, Joscelin, Gosselin, Gosmard, Goze, Gozbert, Gozelinus, Josbertus, Gausfredus, Goszuin, Gozfred.

La Maie.

Le champ est libre : parmi les esprits exercés en ces matières, discourra qui voudra, et trouvera mieux qui pourra.

Une autre difficulté vient s'ajouter aux précédentes : comment se fait-il, qu'à Amiens, où S. Josse ne paraît pas s'être fixé, on rencontre, au xiv^e et au xv^e siècles, une rue appelée aussi Maioc, dont la prononciation était devenue alors plus rude ? Nous avons plusieurs rues qui doivent leur dénomination à quelque habitation principale. Nous pouvons citer la rue des Rainchevaux où était l'hôtel des sieurs de Raincheval, la rue des Rabuissons qui a une origine semblable, et dont l'hôtel est devenu le siège de l'Intendant de Picardie, remplacé aujourd'hui par la Préfecture, la cour Artus, les impasses Rubempré et de Montmignon, la rue Cocquerelle, aujourd'hui des Sœurs-grises, la cour sire Firmin-Leroux, ancien mayeur, la cour de May, famille dont plusieurs membres ont rempli les fonctions de mayeurs depuis 1444 jusqu'à 1521.

La famille des sieurs de Maioc avait peut-être son domicile dans ce quartier. Nous avons un de ses membres, Arnous (Arnould) du Maioc, dans la nomenclature de tous les hommes liges de l'évêque, (pouillé de 1301) : il avait sa demeure à Amiens, puisqu'il devait son service en personne.

Telle est probablement l'origine du nom de cette rue, aujourd'hui rue des Majots, dont la forme après des siècles, ce qui n'est pas sans exemple, a une tendance à se rapprocher de sa racine Majoch.

Liomer était Lion-mes en 1164, Liummez dans une bulle du pape Lucien III de 1182, Liomex et Liomeis en 1256, Lyomes en 1301. Il ne peut pas être douteux que dans le nom moderne, Liomer, la dernière syllabe est mise pour *mez*, comme dans Englebelmer pour Englebert-mes, l'habitation d'Anglebert. Quant à la première partie du nom, on peut croire qu'il s'agit d'un nom d'homme et ce serait ainsi la maison de Léon.

Nous trouvons Vironchaux appelé successivement Villarcellaus en 867 (miracles de S. Vandrille), Vilurcels en 1123, Viloncels et

Rue des Majots.

Rue des Rainchevaux.

Rue des Rabuissons.

Cour Artus. Impasses Rubempré et de Montmignon. Rue Cocquerelle. Cours Sire Firmin-Leroux, de May.

Liomer.

Englebelmer.

Vironchaux.

Vironchaux en 1163, Viloncellis, Viloncels et Wivrencels en 1177, Viloncellaus en 1222, Vilonchiaux en 1276.

On a ici un exemple de la tourmente qu'ont éprouvée certains noms, avant d'arriver jusqu'à nous. Est-ce bien le premier nom cité ci-dessus qu'il convient de prendre pour guide ? Au milieu des Villar, Villur (un a mal fermé, sans doute), des Villon, Vilon, Viron, Wivren, l'embarras est grand. Nous dirons cependant que souvent nous n'avons plus que des copies des actes les plus anciens, parce que ceux-ci ont été adirés ou corrodés par le temps. Le copiste, en conservant la date originaire, modifiait l'orthographe des noms, suivant son inspiration, lorsque le texte était altéré. Nous nous sentons ainsi porté à croire que Villarcellaus, Villurcels et même Vironchaux ont été trop maltraités et que c'est dans Viloncels, Viloncellis, et Villoncellaus, Vilonchiaux que se cache la véritable racine, qui doit être Gilon, Gillon, dérivé de Guillaume. La première partie de ce mot est donc un nom d'homme, et la seconde doit être *cella* avec la signification de chapelle, ou de petite habitation, ainsi qu'on l'entendait au moyen-âge. La lettre *s* qui forme le suffixe était la marque du singulier, dont un scribe a fait un pluriel en latin, *de Villoncellis*. Il est probable que ce nom se compose de Gillon-chapelle, la chapelle élevée par Guillaume vers les premiers âges du Christianisme, qui a pénétré si tardivement dans les populations rurales de notre contrée.

Marle. Marly. Marlers. Comme Marle et Marly, Marlers signifie un domaine où, après un défrichement, l'on a répandu de la marne pour diviser et réchauffer le sol. Marne, Marle et même Malle sont des synonymes : « Marle, Gallis, puis Marne, » dit Du Cange. Marle vient de *marga* (marne) qui a fait *margila*, suivant une tendance persistante à transformer les mots en leur diminutif, sans cependant en modifier le sens. Puis *margila* est devenu *marla* par contraction, et même Malle par le doublement de la lettre *l* remplaçant la lettre *r*.

On rencontre fréquemment cette mutation : nous ne citerons ici qu'Aumale qui est appelé, en 1150, Albe Marle, et encore

Aube-marle en 1256, (la conté d'Aube-Marle et de Lylle-Boene), puis Alba-Malla en 1301 (pouillé de 1301).

Anvers vient du Teuton *werp*, qui signifie le bord d'une rivière, et *ant*, contre, proche. Ces expressions se sont conservées dans le Flamand et ont formé *Ant-verpen* qui est bien le nom de la ville d'Anvers.

Anvers.

Dans le registre aux droitures (droits à payer) de 1562 à 1566, f° 27, on lit : «..... A l'égard du dit querquaque (chargement) des » dits faisceaux (fagots) qui est à déquarquier sur le charrette, » depuis qu'il est livré, comme il appartient, sur le *werp* du rivage, » les querqueurs ont 6 deniers de la carée (charretée), c'est deux » gros du cent..... »

La rue des Archers avait pris son nom du jardin des archers du Grand-Serment, où elle conduisait. Ce jardin occupait le terrain resté longtemps vague le long et au sud-est du boulevard de Baraban ; il est couvert de constructions élevées récemment entre ce boulevard et l'un des bras de la Somme. Cette rue doit former la portion nord-est d'une rue à ouvrir sous le nom de rue Daveluy. C'est encore un souvenir de nos anciennes coutumes locales qui va s'effacer, et cependant ces archers, cette milice citoyenne qui a fait pendant des siècles la force de notre ville en défendant ses remparts, méritaient plus d'égards ; mais nos générations actuelles ne goûtent plus que les jouissances du moment, sans se soucier du passé, ni même de l'avenir.

Rue des Archers.

Est-il absolument certain que *Bonnétable*, ou *Bonnestable*, ait la signification de bonne étable, bonne écurie ? Il faudrait le croire, s'il fallait admettre, avec l'opinion commune, qu'à l'origine le *connétable*, traduit par *comes stabuli*, était le préposé aux écuries royales et que cette qualification a puisé là son origine. Quelle probabilité y a-t-il que le nom de bonne étable ou de bonne écurie ait été donné à une colonie, soit au moment de sa fondation, soit postérieurement ? *Stabulum* veut dire maison, habitation, aussi bien qu'étable.

Bonnétable.

La qualification de connétable, donnée à l'un des officiers principaux de la maison royale au vi^e siècle, a eu les mêmes vicissitudes que celle de maréchal, (*mark-scal* ; *mark* cheval, *scal* qui a soin, préposé). C'était celui-ci qui était chargé spécialement de la surveillance des écuries royales, et non le connétable. Puis, chaque baron eut aussi son maréchal, et cette expression, de siècle en siècle, de sa signification primitive finit par s'appliquer à l'homme chargé seulement de panser et de ferrer les chevaux.

Le connétable, *comes stabuli*, était le comte de la maison du roi ; mais quel est le petit prince qui, dans la suite des temps, n'eut pas aussi son connétable ! On les voit employés à tous les services intérieurs des habitations seigneuriales, et descendant jusqu'au rôle de valet.

Dans le roman des *Sept Sages*, du temps de Philippe Auguste, il est dit :

Il esgarda le connestable
Qui tenoit les cousteaux de table,
Et s'avoit (aussi avait) les bacins d'argent.

Et plus loin :

Tantost corent (courent) oster la table
Li serjan et li connestable.

Ils étaient devenus les écuyers tranchants et gentilshommes de la chambre, dit Claude Fauchet :

La veissiez coffres ouvrir
As chambellans, as connestables,
Et veissiez couvrir ces tables
De pots et de hanaps d'argent.

Cette charge et ce nom n'étaient point inconnus lorsqu'ils apparurent à la cour de nos rois de la première race. Justinien fait de Bélisaire son connétable. Les Grecs, dit Claude Fauchet, nommaient ces dignitaires *megalos connestaulos*, grands connétables, et chefs des écuyers.

Ces hauts fonctionnaires seraient-ils devenus chez nous, tout

d'abord, de simples palefreniers, comme on l'a dit et répété ? Il est impossible d'admettre cette version, lorsque du temps de Grégoire de Tours, au moment même de leur apparition, on les voit occuper les emplois les plus élevés. On lit aussi, dans la chronique du moine Aimoin, cette mention sur Lendegisile qui vivait sous Chilpéric, petit-fils de Clovis : *Lendegisilus, regalium prepositus equorum, quem vulgo Comistabilem vocant, quemque Rex ei præfecerat expeditioni*. Il faut donner à ce passage un sens plus acceptable que celui que les écrivains, en se copiant mutuellement, lui ont attribué. L'expression, chevaux royaux, répond à ce que l'on appelait naguère cheveu-légers, gentilshommes composant un corps de cavaliers qui accompagnaient le prince dans ses excursions. Comment, avec le simple emploi de préposé à des écuries, Lendegisile aurait-il eu le commandement d'une expédition ? Il convient plutôt d'entendre qu'il était le chef de l'ost du roi, dont l'organisation comportait spécialement un corps de cavaliers d'élite qui l'accompagnaient et le défendaient sur les champs de bataille.

C'est encore un connétable, Bouchard, souche de la maison Bouchard de Montmorency, que Charlemagne place à la tête d'une expédition maritime qu'il dirige contre les pirates qui ravageaient déjà si audacieusement les côtes de France.

Le connétable, comme le dapifer, le camérier, le bouteiller, le chancelier, tous personnages attachés à la maison du prince, était un officier haut placé dès l'origine : avec eux, il contre-signa tous les édits royaux.

En lui donnant l'investiture, le roi lui met en main une épée sur laquelle le récipiendaire prêtait foi et hommage-lige, dont l'effet était de le lier à tout jamais à la personne royale. Est-ce cette foi jurée qui fait dire à la chronique d'Aimoin : « *Quem vulgo Comistabilem vocant,* » au lieu de *Comistabulum* ? Tel était assez probablement le sens qu'Aimoin donnait à cette expression qui a ses partisans parmi les étymologistes. On aperçoit du moins qu'au x^e siècle, époque où écrivait ce moine, on ne considérait pas le connétable comme le préposé à la surveillance des écuries. Mais néanmoins c'est plutôt

dans *comestabulum* qu'il convient de chercher la véritable signification de cette charge, à son origine, à la cour des rois Franks. Est-ce à *stabulum*, pris pour écurie, qu'il faut s'arrêter ? Nous ne pouvons, avec Claude Fauchet, si compétent par ses savantes recherches sur nos origines, nous défendre contre la pensée que ce mot ne soit une création de la langue franke ; et dans ce cas *stal* doit être la racine. Ce mot n'existait pas dans le vocabulaire latin, et on lui a substitué le mot *stabulum*, qui en est un synonyme pris dans le sens d'habitation, de logis. *Stabulum* a été dit pour *stalum*, par imitation d'une fonction connue sous le bas-empire, et a reçu la lettre *b* intercalaire, comme *flamma* a donné flambe, flambeau, flamber ; *humilis*, humble ; *cumulus*, comble, etc. ; plusieurs expressions de la langue franke ont été ainsi accommodées à l'usage de la langue soit latine, soit romane. Il ne faut pas oublier qu'alors la langue latine servait seule, avec plus ou moins d'intelligence de la part des scribes, à la rédaction des actes publics et privés.

Dans les coutumes du moyen-âge il est dit qu'au décès du fief, le fief par inféodation retourne à la table et au domaine du suzerain, si les reliefs n'étaient pas exactement payés. Ces expressions : la table et le domaine, accolées, témoignent qu'il ne s'agit pas d'une table, *mensa*. Il n'y a entre ces expressions aucun rapport ni dans le sens propre, ni dans le sens figuré ; nous n'avons pas sous les yeux le texte originaire en mauvais latin, mais il ne peut être douteux que table n'est que la traduction mal comprise de *stabulum* ou de *stalum*, dans lequel l'écrivain, tout ignorant qu'il a pu être, et ne s'attachant d'ailleurs qu'au langage populaire, langage général, n'a pu voir une étable, une écurie.

Stal, *stalum*, comme nous l'avons énoncé, signifiait une demeure, une habitation, (Pépin d'Héri-stal, mot hybride, la maison du maître), et le *comes stali*, *Κομισταυλος* chez les Grecs de cette époque, était le comte, le fidèle attaché à la maison du prince, à qui était confié spécialement le commandement de l'ost (*hospites*), ou maison du roi, suivant une expression plus moderne.

Dans *stalum* transformé en *stablum* pour arriver à *stabulum*, nous trouvons une explication plus raisonnable de Bonnestable. Cette expression prend ainsi un sens plus approprié à sa fondation qui n'a dû être qu'une villa, avec ses dépendances, comme nous avons près de nous Estouilly, Etalmesnil, Etalon, Etalonne, Etefay, etc., tous dérivant de *stal*, maison d'habitation.

Estouilly. Etalmesnil.
Etalon. Etalonne.
Etefay.

Dans les anciens titres le bourg de Bapaume est toujours appelé Batpalmas, Batpalmis et Bapalmis : Hugo de Bapalmis, en 1170. Le pouillé du diocèse de Périgueux mentionne aussi une localité du même nom : *las tors de Batpalmas*, et *domus de Batpalmas* : la tour et la maison de Batpalme.

Bapaume.

Palmentum a signifié un pressoir, sans que l'on puisse découvrir l'origine de ce mot ; d'un autre côté on appelait *palmata* un marché contracté entre l'acheteur et le vendeur qui se frappaient alternativement la paume de la main l'une dans l'autre.

Avec la meilleure volonté du monde, nous ne découvrons dans ces deux expressions aucun indice de la signification de Bapaume ; il faut y renoncer et s'il est permis d'aventurer à ce sujet une hypothèse, on dira que Bat peut avoir été mis pour Bast qui est un radical souvent employé, et qui a fourni bâti, bâton, bâtir, bâtiment, bateau, bâtard, bastille, bastide, le bât de l'âne, bâti-fol (moulin à vent). Cette première syllabe indiquerait la présence d'une construction quelconque, d'un moyen de défense, comme dans bastide. La seconde partie du mot, qu'elle dérive de *palma*, ou du latin *palmes*, peut être prise pour branches, bois-taillis : ce serait ainsi, comme une foule d'autres localités, un lieu couvert de jeunes bois, un bocage, ou protégé par une haie, et renfermant une tour et une maison d'habitation ; ce serait enfin un mez, un plessis, etc.

La première impression est peut-être que Catheux dérive de *castellum*, castel, château ; sa terminaison en *eux* indique autre chose, qui ne peut se faire jour que par un exposé que donne Du Cange et que nous reproduisons, en invoquant son autorité :

Catheux.

« *Catallum idem quod capitale : bona omnia quæ in pecudibus sunt.* »

On appelait capital ou *catallum* les biens qui consistent en bestiaux, et le mot capital vient de ce que l'on comptait cette sorte de fortune par tête (*caput*) de moutons ou d'autres animaux domestiques : « *ex capitale enim formata vox capitale, et ex capitale catallum* » et cheptel, d'où chatel, catel, Cateux ; et : « *exinde usus invaluit ut hacce appellatione bona omnia mobilia, cujuscumque generis sint, intelligentur.* »

De là est venu l'usage d'appeler chatel, cheptel, catel, cateux, tous les biens meubles, de tout genre et qui comprenaient même les immeubles qui n'appartenaient pas en propre, qui ne faisaient point partie de l'héritage.

Il est admissible que le village de Catheux, au moment où il recevait ses premiers habitants, sa première organisation, ait été soumis plus spécialement à ces coutumes anciennes ; il en aura retenu le nom, comme une empreinte du régime sous lequel il a été fondé.

Des quartiers, dans certains villages, ont encore conservé cette dénomination ; nous citerons le Pont-de-Metz où se trouve la rue appelée Catheuse.

Handrechy. Il est assez probable que Handrechy est la demeure de cet André qui, en 1227, fait don de 11 setiers de blé à l'abbaye de Séry, situé non loin de ce village.

Doulaincourt.
Dreslincourt. Nous ne nous arrêterons pas aux localités Doulaincourt, Dreslincourt dont les dénominations laissent deviner des noms d'hommes trop déformés pour être reconstitués.

Handicourt. Handicourt était anciennement Andicourt, Aidincourt, Haudicourt, Houdicourt. Quel est le nom propre à prendre ? S'il existe quelque probabilité, c'est dans Houdincourt, pour Oudin, dont la racine est Odo, Eudes ; ce serait le *curtis* d'Eudes.

Yzel. Yzel, situé à la source de la rivière Escrebieux, vient-il de *issir*, vieux verbe signifiant sortir, dont il nous est resté issue ?

Dans un titre de 1099, Lambus est nommé Emelinpuz, Emelinbusch, Emelinpuch : l'écrivain ne savait plus à quelle branche il devait s'accrocher. Si c'est Emelinpuch, c'est le *podium*, si c'est Emelinbusch, c'est le bois ; là est la probabilité : on le retrouve dans le nom actuel Lambus, bien défiguré, par contraction dans sa première syllabe ; on peut donc voir avec vraisemblance le bois d'Emelin.

Lambus.

On rencontre Verton écrit de diverses manières : Vireton, Virreton ; antérieurement dans un même acte de 1322, on l'appelle Vuerton et Verton, et plus anciennement encore, en 1172, le scribe, après avoir consulté sans doute sa mythologie, en a fait Vertumnus, ce dieu capricieux du paganisme : *apud Ruam* (Rue) *Vertumnus et Waben*. Il s'agit probablement de Berton, *B* changé en *V*. *Bertonia*, dit Du Cange, *prædium frumentarium*, domaine livré à la culture des céréales ; du Saxon Bere, *hordeum*, et Ton, *villa*.

Verton.

Mais nous adoptons plus volontiers et tout simplement Ver-tun, dont notre scribe a fait Vertumnus. Ver-tun a été dit pour Ber-tun : Ber, c'est le maître, le seigneur, et tun pour dun (*dunium*), comme nous l'avons vu plusieurs fois, la dune, la motte fortifiée ; c'est enfin l'habitation seigneuriale, le chef-lieu du fief.

Saigneville, Sagna, Saigna signifient proprement roseau, et *saignerius*, celui qui les emploie en tressant des nattes : *Saina, locus juncis palustribus abundans*, dit Du Cange. *Saignia* a signifié, comme extension de *saigna*, un lieu de pâturage et aussi un terrain marécageux, mais livré à la culture. La position de Saigneville, sur les bords des marécages de la vallée de Somme, paraît justifier suffisamment cette étymologie.

Saigneville.

Nous trouvons Quiry écrit Kierry en 680, Kieri en 1232, et toujours Kiery et Quiry : kier est la traduction populaire de *carus*, dont nous avons fait l'adjectif *cher* ; ry est la contraction de *rivus* : Kier-ry et Kierrieu (Querrieu) sont parfaitement synonymes. Quiry est placé sur la rive de l'Avre.

Quiry.

Querrieu.

Sains. Tout le monde connaît la légende des SS. Fuscien, Victorix et Gentien, qu'on appelle les trois engelés, parce que leur fête se célèbre pendant l'hiver. S. Fuscien et S. Victorix sont les premiers apôtres qui apportèrent dans notre contrée les lumières du Christianisme, pendant que S. Quentin remplissait sa mission dans le Vermandois ; ce sont les précurseurs de S. Firmin.

Lieuvillers. Lieuvillers s'appelait Lieviller en 1301, et Locovillare : le mot lieu, dans les noms composés, est toujours pris avec la signification absolue d'habitation principale, de chef-lieu d'un fief. C'est ici comme toujours la demeure du fieffé, et Villers est la colonie formée près d'elle, comme, dans une autre situation, l'expression Lieu-Dieu représente à l'esprit une fondation religieuse, une espèce de chef-lieu dédié à Dieu.

Thoix. On attribue au village de Thoix, dans les chartes, divers noms dont le plus ancien serait Teis, puis viennent Tieulum, Teuletum, Tiletum, Theolium, Theoletum, qui auraient la signification de Tilloy, Thieulloy. Nous craignons qu'il n'y ait quelque erreur et que ces noms ne s'appliquent pas à Thoix, mais bien à nos Tilloy, Thieulloy ; cette méprise ne serait pas la seule. Il paraît peu probable que Tieulum, Teuletum soient la traduction de Thoix, ou réciproquement, et nous préférons lui attribuer une autre racine plus en rapport avec sa forme actuelle.

Thoix est caché dans le fond d'une petite vallée, dans un pli très accentué du terrain, couronné naguère par des bois ; c'est donc un lieu couvert et *tectum* pourrait être sa racine plutôt que *tiletum* ou *theoletum* dont la contraction arriverait difficilement à former Thoix. Si ce n'est pas sa situation qui lui a valu ce nom, on en trouverait aussi bien l'origine dans une autre signification du mot *tectum* qui non-seulement exprime un lieu caché, mais aussi une demeure, une habitation principale que nous voyons si souvent empruntée pour déterminer un nom de lieu.

Tectum a fait toit, comme *directus* a donné droit ; *pectus*, poitrine ; *vectura*, voiture ; la voyelle *e*, même sans être suivie de la

consonne *c*, s'est souvent transformée aussi en *oi* : *avena*, avoine ; *heres*, hoir ; *lex*, loi ; *me*, moi ; *rex*, roi ; *tres*, trois ; etc. D'autres modifications variées se sont produites dans le passage du latin à la langue romane ; il ne faut donc pas s'étonner trop de la disparate qui existe souvent entre le radical et le mot, tel que nous l'avons aujourd'hui sous les yeux, après les épreuves du voyage à travers des populations rudes, illettrées et n'ayant d'autre indépendance que celle du langage, dont elles usaient largement.

Thézy, qu'on trouve écrit Taisy en 1267, Thaizy en 1301, puis Thoisy, a peut-être la même racine que Thoix ; nous ne lui trouvons pas d'autre origine.

Thézy.

Le mot huche a reçu plusieurs acceptions : huche a été appliqué d'une manière dérisoire à une chétive construction, et, si l'on voit Huchenneville appelé en 1105 *Helcini villa*, c'est la confirmation du sens que nous acceptons pour ce nom ; car *helcinus* au moyen-âge signifiait non pas la huche qui, dans l'intérieur des maisons, servait à recevoir les vêtements et les objets de quelque valeur, mais un bâti en planches de plus grande dimension, auquel on a comparé ironiquement la cage que s'est construite le premier colon qui est venu se fixer en cet endroit, en excitant la bile moqueuse de son voisinage. Mesnil-huchon a la même origine.

Huchenneville.

Nous trouvons encore dans Gennes-Yvergnny une syncope bien prononcée. Gennes est ce qui nous reste du mot garenne : quant à Yvergnny, nous avons dit avec certitude antérieurement qu'il se compose de Yves, nom très répandu au moyen-âge, et de ergny, pour regni, reni, bois : c'est donc le bois d'Yves formant garenne, c'est-à-dire environné d'une haie.

Mesnil-huchon.
Gennes-Yvergnny.

En 1192, dans sa charte d'affranchissement, Waben est appelé Wabanum, qui est le mot Waban latinisé, et dont la prononciation était Gaban pour caban, cabane, comme nous avons près du pont de Baraban, la cour dite le Caban, en picard : *ech' Caban*, lieu composé naguère de taudis misérables et qui rivalisait avec un autre bouge connu sous le nom de Diable-bouilli, dont le souvenir

Waben.

Le Caban.

ne nous est plus conservé que par une enseigne, et par ce dicton comminatoire : *je t'enverrai au diable bouilli*.

Lestocq.

Lestocq est dit pour Le Stocq, comme nous disons Lescot pour Le Scot (l'escossais) ; puis l'estocq n'est pas autre chose que l'étau, de *stal*, qui signifie une habitation, ainsi que nous l'avons dit antérieurement.

Ligescourt.

Si un nom propre n'entre pas dans la composition de Ligescourt, on peut admettre qu'une inversion a été faite, et qu'il faut lire Legiscourt, Ville de loi : cette dénomination lui aurait été donnée, comme à beaucoup d'autres localités, au moment où elle recevait sa charte d'affranchissement. Nous en avons déjà cité un exemple dans Léalvillers, qui est une autre Villa de loi, c'est-à-dire qui a sa loi, sa charte de franchise, privilège que souvent les villages constataient en changeant de nom, comme Franvillers, Warloy, etc.

Lihus.

Lihus portait déjà ce nom ainsi orthographié en 1036 : on lit dans une charte d'Henri I^{er} : *Villa cui Lihus nomen est*. Il est peu douteux que la lettre *h* ne soit ici une intercalation qui indique la prononciation avec aspiration, si fréquente à cette époque. En 1247 ce n'est plus Lihus, mais Li-liu (le lieu) : *locus* était encore en chemin pour arriver à lieu ; nous citerons les deux passages suivants d'une charte de 1294 : « Par moult (*multum*) de Lius en » Franche (France) appert..... » et plus loin : «..... ot (ont) en » grant vénération ce liu..... »

Nous avons répété à diverses reprises que lieu est pris fréquemment dans un sens absolu et exprime une résidence féodale avec ses dépendances : c'est ce qu'on appelait le chef-mez.

Hangest.

Nous ne voyons d'autre explication à donner de la formation du nom des deux villages appelés Hangest que d'admettre qu'il comporte la trace d'un droit bien connu, qu'au temps de la féodalité le suzerain se réservait d'exercer dans certains lieux pour sa nourriture et son gîte, tant pour lui que pour sa suite, chevauchée fort nombreuse et composée de gens habitués au pillage, mettant sens

dessus dessous la demeure du malheureux inféodé. Ce droit de gîte, *gistum* et *gestum* en basse latinité, était réglé par des conventions particulières qui en fixaient les charges, mais qui n'empêchaient pas toujours les plus vives récriminations rarement écoutées, malgré les abus auxquels ce régime donnait lieu.

Est-ce ce droit de gîte, *gistum* et *gestum*, qui a attaché son nom à Ham-gest, que l'on voit ainsi orthographié dès 1114 (Hangestum) pour Hangest-en-Santerre, et aussi dès 1090, pour Hangest-sur-Somme ? C'est probable, et Han-gest doit être un domaine constitué entre les mains du vassal, avec l'obligation de fournir ce gîte à son suzerain.

Les noms de Witainéglise dans les anciens titres sont Witinigliisium, Witen-église, *Octava ecclesia*, Huitainéglise. *Octava ecclesia* et Huitaine sont évidemment une mauvaise interprétation de Witinigliisium, qui lui-même est d'une latinité des plus étranges. Toute barbare qu'est l'expression *glisium*, il est clair qu'ici comme pour Glisy et Glimont, il s'agit d'une église ; mais que signifie Huitaine qui paraît être la traduction de Witen, dont un scribe a fait sans hésitation *Octava ecclesia* ?

Ce n'est pas une expression employée dans le rite de l'Eglise catholique ; rien ne la justifie, ni l'usage, ni la localité qui n'est qu'un simple hameau où une église importante, une église-mère n'a pu être fondée. C'est Wit dont la prononciation se rapproche sensiblement de huit, qui a produit *octava* ; et Wit, qu'on trouve en flamand sous la forme with, en anglais white, en allemand weitz, signifie blanc ; ce serait ainsi la chapelle blanche, comme on voit ailleurs des désignations analogues dans Maison-Blanche, annexe d'Hornoy ; dans Moulin-Bleu, annexe de l'Etoile ; Blanche-Abbaye, dépendance de Buigny-saint-Macloux ; le Blamont (Blanc-mont), dépendance d'Amiens ; Blanche-Eglise, près de Dieuze (Meurthe), etc. ; comme encore Wissant, autrefois Wit-sand ; en flamand sand signifie sable : Wit-sand, sable blanc.

Condren, station sur la voie romaine de Soissons à Saint-Quentin,

Witainéglise.

Glisy. Glimont.

Maison-Blanche.

**Moulin-Bleu. Blanche-
Abbaye. Le Blamont.**

Blanche-Eglise.

Wissant.

Condren.

aurait été, si l'on adopte l'opinion de Dom Grenier, une colonie de Lètes bataves : il faut alors admettre que cette colonie a été saccagée au temps des invasions et reconstituée par un nouveau fondateur du nom de Gundarius, Condren, suivant cette notice tirée des act. SS. Bened. Sœculi XI, p. 653, parlant de S. Momble qui vécut et mourut en ce lieu. « *Cum paucis fratribus super fluvium cui vocabulum est Isara, loco qui antiquo vocabulo Gundarius nuncupatur, eremitam duxit vitam.* »

Lœully.

Lœully était Lully en 1061, Luliacum en 1088, Luilly en 1301, Lœully en 1595. Nous avons été disposé à croire que ce nom exprimait le voisinage d'une rivière, parce que le mot œil a été employé pour désigner une source, un filet d'eau courante ; mais plusieurs des localités de ce nom sont situées en plaine, sur des plateaux élevés ; il faut renoncer à cette interprétation et s'arrêter plutôt à la racine Lolietum qui en langue romane signifiait un lieu couvert d'ivraie, *lolium*, de mauvaises herbes en général. Souvent dans la basse latinité, la voyelle *u* a pris la place de la voyelle *o*, et *vice versa*, et l'*o* au xvi^e siècle est devenu *œ*, comme dans œil de *oculus*, œillette d'*olium*, œuf d'*ovum*, œuvre d'*opera*.

Forges.

Forges doit être un de ces petits ateliers, *fabrica ferraria*, que les Romains échelonnaient le long de leurs chaussées stratégiques pour donner des soins à leurs chevaux et les ferrer à leur passage ; c'est ce que plus tard nous avons appelé des ferrières. Dans les anciens titres, Forges est nommé Fabriciæ. La voie Romaine d'Amiens à Rouen passait à Forges, où elle paraît aujourd'hui interrompue, et perdue dans des bois et dans des terrains fort accidentés. On la retrouve plus loin, et la route de Rouen à Abbeville en a emprunté un tronçon.

Luzarche.

Luzarche dans un titre de 692 est appelé Lusarca et Lusarcha. Nous avons reconnu *arx*, *arcis*, dans Argœuves, Arguel, Argoules, Arque, Arquèves ; il se rencontre aussi dans Luzarche, qui perpétue le souvenir de sa forteresse, et Lus est mis encore là pour *locus*, le lieu de la forteresse.

Orival est-il une contraction d'Odrival ou d'Obrival ? C'est vraisemblable ; le genre de contraction est bien en rapport avec les usages du temps, on peut donc voir dans Orival le *vallum*, la motte d'Odry ou d'Obry.

Orival.

La rue des Sergents se nommait, en 1345, la rue des Waidiers : l'église Saint-Martin portait aussi le même nom, Saint-Martin-aux-Waidiers, pour la distinguer de Saint-Martin-aux-Jumeaux. La waide (pastel) était d'un emploi considérable pour la teinture bleue des nombreux articles de la fabrique ; cette rue portait en même temps les noms de Marché-aux-Fromages et de grande rue de l'Hôtel-de-Ville, sis près de Saint-Martin. Dans l'acte d'acquisition de cet hôtel, dit des Cloquiers, on lit qu'il était situé : as markié as fromaches.

Rue des Sergents.

Il est probable que la dénomination actuelle de cette rue tire son origine d'un poste de sergents établi près de cet Hôtel-de-Ville, mais nous n'en avons rencontré aucune trace.

La lettre *v* placée au milieu du mot Wavans doit être prise pour un *u* et donne ainsi l'orthographe Wau pour Val, et an, Val-an. Le *W* est mis pour un *V* simple comme dans Wailly, Wail (la vallée). Enfin ans, ou an, est écrit pour han ou ham, hem, comme dans Fro-hen : ainsi Wavans, tout déformé qu'il est, a pour signification le ham, la demeure dans la vallée.

Wavans.

Vercourt a pris sans doute son nom de sa situation sur la lisière d'une prairie.

Vercourt.

En abordant Happeglène, nous sommes en pays bien connu, comme autrefois à Harponville, à Revelles et dans la rue des Lirots. Happer, c'est saisir un objet avec rapacité ; quant à Glène, il a deux acceptions : d'un côté il vient de *gallina*, une poule, une glène, une gleigne, en patois, et de l'autre de *glana* et *glena* au moyen-âge ; c'est l'objet glané. Les campagnards disent encore gléner pour glaner. *Gelima* a été formé de *glena*, glène : *gelima*, dit Du Cange, ce sont les épis réunis en gerbe, mot à mot, *ligati cum manu super genu*, qu'on retrouve dans *ge-li-ma* : il est clair que la maraude exercée par les

Happeglène.

habitants du lieu soit sur les poules, soit sur les champs de blé, leur a valu de leurs voisins une épithète qu'ils ne méritent sans doute pas aujourd'hui.

Appegarbe.

Il existe aussi un village près d'Azincourt qui s'appelle Appegarbe (garbe, gerbe) : il paraît décidément que c'était la gerbe de blé qui excitait la convoitise, sans garantir cependant que la volaille y échappât toujours.

Il ne peut d'ailleurs exister un doute sur la signification de glène, après avoir lu ce passage de nos anciennes coutumes : « Qu'il ne soit gleneur ou gleneresse qui glène en garbes, ne (ni) » gavelles d'autrui, et qui aproce (approche) les quoisiaux (gerbes » disposées en tas), ne drois bledz (ni droit blé) à XX pietz prez. » Et ailleurs : « Se (si) on trouve aucun messoneus aportant fais » (faisceau) de glenne, soit de bled, ou de secourion (orge), ou fais » d'avoine..... il est à V solz d'amende. »

Péronne.

La ville de Péronne, en peine de ses premiers rudiments, croit les rencontrer dans une île de la Somme, habitée sans doute par quelques pêcheurs vivant sous des huttes de joncs, une Athie, (*attegaia, attia*). Ce modeste berceau de Péronne se serait appelé l'île des Cygnes. Nous supposons que ce ne sont pas ces pauvres pêcheurs qui s'étaient ainsi qualifiés ; et cependant où se trouve cet antique document qui aurait conservé le souvenir de l'île aux Cygnes ? Nous ne l'avons pas rencontré ; car nous ne pensons pas que l'on s'appuie sérieusement sur ce passage d'une charte de 1116, par laquelle Enguerrand, successeur de S. Geoffroy, évêque d'Amiens, confirme une donation faite par ce dernier à l'abbaye du mont Saint-Quentin qui domine Péronne : *Fratribus cœnobii montis Sancti-Quentini, Peronnæ adjacentis, altare de ciconiis, attribuit*. Cette expression *altare de ciconiis*, que l'on invoque, ne paraît nullement s'appliquer à Péronne, mais plus vraisemblablement à Chuignes, qui, dans ses noms anciens, et le premier qui soit relaté, nous fournit réellement le nom *ciconiæ*, lequel signifie cigogne, et non cygne.

D'ailleurs ce *ciconiæ* est très probablement un nom bien estropié, suivant une fâcheuse habitude de cette époque, et comme nous l'avons dit en parlant de Chuignes ; il n'est là, peut-être, nullement question de cigogne ; toutefois cette expression, maltraitée ou non, ne concerne pas Péronne, mais Chuignes dont l'autel, depuis la donation relatée en 1116, jusqu'en ces derniers temps, était resté sous le patronage de l'évêque d'Amiens, qui en était le présentateur.

Dès 587, Péronne se nommait *Perunna*, en 889 *Perona*, ainsi qu'en 930, 1184, et 1191 : *Halienor filia Radulfi Comitum Perone* (pour *Peronæ*). A partir du XII^e siècle arrive une modification : c'est *Pierone* qui se présente. Nous rencontrons encore *Pierronne* en 1418. Au XII^e siècle, *Pierrone* compte parmi les dix-sept villes qui forment la hanse de Londres pour l'achat et la vente des laines des deux pays.

Dans l'arrondissement de Lille existe aussi un Péronne, *Perona villa* en 1123 et 1142 ; *Peronis villa* en 1184, *Peronna* en 1246, *Pieronne* en 1260 et 1292, *Pierone* en 1408. Un écrivain qui s'est exercé sur les origines de cette contrée a pensé ingénument qu'en ce lieu on élevait des oies, pions et perons, en langue romane, est-il dit. Plus loin il n'est plus d'accord avec lui-même, il cite *Peronville* (Eure-et-Loir), et il en fait la villa de *Pieron* : il n'a pas osé dire la villa des oies.

Nous avons encore un Péronne en Belgique.

A la fin du X^e siècle l'évêque Héluin construit un castel qui donne naissance à la petite ville du Cateau, et il l'élève sur les ruines de deux villages, Péronne et Vendelgies. Toutes ces localités doivent avoir une origine commune, et il n'est pas difficile d'apercevoir que le mot pierre, une pierre, est la base de tous ces noms, soit qu'elle présente la nature du sol, soit qu'elle soit liée à quelque autre particularité, comme l'existence de l'un de nos monuments druidiques qui frappèrent longtemps l'attention de nos aïeux.

C'est ainsi que Péronne signifie pierre, une pierre, tout simplement. Est-il nécessaire de dire que de *petra* la lettre *t* a disparu, et

Le Cateau.

qu'il est resté *pere*, comme *pater*, *mater*, *frater* ont donné père, mère, frère ? C'est ainsi que l'on disait péreux, perreux pour pierreux aujourd'hui. « Fain (la faim) demoure en un champ » perreux, où ne croist bled, buisson, ne broce (ni broussailles). » (Roman de la Rose, V. 10,166-10,167).

On disait également fenêtre à perot, ou en perron : saillie en pierre où l'on s'asseyait pour voir les passants.

Dans la forêt Broceliande se trouvait une énorme pierre druidique qui, suivant la légende, s'appelait peron, et qui s'élevait près de la fontaine dite Périlleuse. Quand on jetait de son eau sur ce peron, sur cette pierre, à l'instant éclatait un violent orage qui ébranlait toute la contrée. (Huon de Mery; tournoiement d'Antéchrist).

Peronnelle la Renarde, fief au terroir de Beaumont, est un diminutif de Peron ; c'est la pierre druidique qui a donné son nom à un fief, et Renarde, pour Rainarde, signifie qui garde le bois, ainsi que nous l'avons expliqué, en nous occupant de Rainneville : rain, bois et ward, ou warde, Rain-ward, ou Rainouard, puis Rainard, Renard. C'est donc la peronnelle, la pierre druidique dans le bois, et qui, debout, paraît garder le bois.

Rappellerons-nous ici, au sujet de Peronnelle, citée ci-dessus, que l'emploi du diminutif, chez nos aïeux, n'exprime pas toujours l'idée d'un objet plus petit qu'un autre ? C'était l'expression d'un sentiment affectueux ou d'une attention particulière : puis ce diminutif entra dans l'usage sans avoir une signification bien tranchée.

Petrus a suivi parallèlement les diverses modifications de *petra* ; c'est ainsi que nous le trouvons d'abord sous la forme père : S. Pierre, patron de l'église de Chartres, est invoqué sous le nom de S. Père, qui est resté aussi la qualification donnée aux papes. Puis, apparaissent Perette, Perrenelle, Peronnelle. En 1383, dame Perrenelle est nommée aussi Perronnelle, et quelques années plus tard, en 1400, dans un titre rédigé en latin, elle reprend un nom plus rapproché de la racine, Petronilla : en descendant ainsi, nous sommes arrivés à Pierre, Pierrette, Pierrier, après Périer.

Ces explications auxquelles il n'était peut-être pas nécessaire de

de donner autant de développement, établissent surabondamment que *petra* est bien la racine de Péronne.

Le sol sur lequel Péronne s'est élevée, n'est pas essentiellement pierreux ; ce n'est pas la nature du terrain qui en a déterminé le nom ; mais deux circonstances ont pu y concourir. Nous avons dit qu'une foule de lieux ont pris leur nom de la présence, à leur origine, de l'une de ces pierres druidiques, menhir, peulvan, dolmen, etc., qu'une croyance antique avait dressées de toutes parts dans les Gaules : nous pouvons citer entre autres les Pierrefitte, Pierrecize, Pierrelatte, Pierrelay, dont nous avons parlé en nous occupant de Pierregot. Or, en sortant de Péronne, à droite de la route de Saint-Quentin, surgit un menhir de grande dimension. Est-ce ce monument que les premiers habitants, groupés autour de lui, ont pris pour enseigne de leur colonisation ? Il serait étonnant qu'il n'en fût pas ainsi ; à côté de cette probabilité, nous devons placer une autre indication.

Une pierre en grès, à larges proportions, existait encore dans un temps peu reculé, sur la place même de Péronne, au centre de la ville, devant le beffroy : depuis quand était-elle là ? Quelle avait été à l'origine sa destination ? Tout le monde l'ignore, mais ce que l'on sait, c'est que cette pierre avait été érigée en fief, qu'elle jouait un rôle dans les coutumes féodales du lieu. Ainsi, quand le roi faisait son entrée dans la ville, le tenancier de ce fief était obligé de fournir quatre fers d'argent pour les pieds de la monture royale, et la pose de ces fers devait s'effectuer sur cette pierre.

Il est évident que, placée au centre de la ville, mise par son inféodation sous la protection des lois que l'on considérait comme immuables, cette pierre, si elle n'est pas le spécimen du menhir, objet d'un culte dont on aura voulu détourner la population, est liée assurément à quelque événement que la longue succession des siècles est parvenue à nous voiler. Le voile serait-il soulevé par nous, lorsque nous disons que cette pierre se rattache à la fondation de Péronne constituée en fief, qu'elle en est, pour ainsi dire, la première pierre et qu'elle lui a fourni son nom ?

Marolles. Matriolis, Matriolæ, anciens noms de Marolles, sont souvent répétés dans les pièces justificatives de l'histoire de Saint-Germain-des-Prés. Les divers villages de ce nom sont des églises-mères, ainsi que Maroilles.

Maroilles.

Méry.

Méry a la même signification que les Marolles, les Maroilles : c'est *matrix* qui en est la racine, pour *matrix ecclesia*. Ses noms sont Maderiacum, Mérium en 1239, Mairy en 1253. C'est un village considérable, dont la situation, dans une plaine fort élevée et dominant tout le pays, a dû fixer les regards dès l'origine du christianisme, et y a provoqué l'établissement d'une église.

Vincennes.

Vic est la racine de Vincennes, *Vicennæ palatium*. « Mainte fois » ay veu que le bon Saint (S. Louis), après qu'il avoit oüy messe » en esté, il sé alloit es battre au bois de *Vicennes* et se seoit au pié » d'un chesne, et nous faisoit seoir tous emprès lui » (*Vie de S. Louis* par Joinville).

Villers-Cotterets.

Les noms anciens de Villers-Cotterets sont : *Villare juxta colum Resti*, Villers coste-rez, et encore Viler col de Retz (testament de Charles de France, comte de Valois, en 1325).

Villers-Cotterets est situé dans l'arc (le col), que décrit autour de lui la forêt de Retz ; il est donc placé à côté de cette forêt. Cette situation a été définie par l'expression Coste-rez, ne formant ensuite qu'un seul mot : Cotterez.

Les taillis de cette forêt étaient, et sont encore, nous le croyons, exploités en gaulis de 40 à 50 ans, de sorte que les fagots ne se composent que de bois assez gros ; leur composition a servi à désigner une sorte de fagots qu'on appelle cottes ; mais ce n'est pas dans ce mot qu'il faut chercher l'étymologie, comme on l'a fait, puisque ce mot n'est qu'un dérivé, Coste-Rez.

Cormeilles.

Cormelles. Cormeiolle.

Il existe plusieurs villages du nom de Cormeilles : on doit y ajouter Cormelles et Cormeiolle ; l'un d'eux était une station de la voie romaine d'Amiens à Beauvais. L'Itinéraire d'Antonin la nomme

Curmiliaca, qui devient Cormilium en 832, Cormelæ et Curmiliæ en 862, Cormelles en 1301, et Cormeilles postérieurement.

L'existence de cette station pendant longtemps est confirmée par les sarcophages, par les poteries, tuiles et autres matériaux de l'époque romaine, que l'on y rencontre ; et ici, comme près de la voie romaine de Roye à Amiens sous le camp César, et sur cette même voie, près de la station Sétucis, où existent des chapelles sous l'invocation de S. Mard d'un côté, et de S. Marc de l'autre, qui ont remplacé des autels élevés à Mars, de même, près de la station de Cormeilles, on remarque une chapelle dédiée à S. Martin. On voit ainsi que nulle part le soldat romain ne négligeait ses offrandes à Mars.

Le nombre assez considérable de ces localités, qui portent le nom de Cormeilles ou de ses similaires, indique que la racine se lie à une circonstance qui n'était pas exceptionnelle. On sait que les Gaulois, comme bien d'autres peuples et même les Romains, se nourrissaient de millet (*milium*) ; ils en faisaient une sorte de bouillie dont la saveur plaisait à leur palais. Nous sommes sans doute placés à Cur-miliacum sur une culture de cette céréale. Miliacum est précédé de Cor (Cur) pour Cors qui en latin signifie une cour de ferme, et par extension une exploitation rurale. Le mot *Cor* sert de préfixe à une foule de noms de lieux, comme Cour-bois, Cour-boissy, Cour-buisson, tous établissements formés après des défrichements de bois, Cour-champ, Cour-ménil, dont l'interprétation est facile. On rencontre aussi le mot *Cour* marchant seul : La Cour (Isère), La Cour (Tarn), La Cour (Meuse), etc.

Ce mot, soit qu'il entre dans la composition d'un nom, soit qu'on l'emploie seul, indique presque toujours un lieu livré à la culture.

Cur, cor, cour se coudoient avec curtis, mais cependant avec une nuance assez marquée : curtis comprend plus généralement la maison principale du lieu, l'habitation du maître avec toutes ses dépendances, bâtiments, cour, jardin, vergers, prés (*prata*), le tout enveloppé d'une clôture, souvent formée par des haies tressées avec soin.

S. Mard. S. Marc.

Courbois. Courboissy.
Courbuisson.

Courchamp. Courménil.

Creil. Le Crotoy.

Creil, Cretolium en 1162, a la même signification que le Crotoy : c'est la crête, le monticule sur lequel s'élève le castel, synonyme des lieux appelés La Motte.

La Luce.

La Luce est nommée successivement Alutio en 1109, Aluchio en 1224, Aluche en 1269. Il est à noter que la petite rivière qui baigne

La Hallue.

Allaines s'appelait Hale, que la Hallue portait le nom de Alaye et que celui de la Luce est Alutio. Il existe entre ces dénominations une ressemblance frappante qui permet de les prendre pour des synonymes, si ce n'est pas le même mot déformé par le langage si barbare du temps, comme nous en avons vu bien des exemples dans les pages précédentes.

Le mot *aqua*, eau, a été si tourmenté par les peuplades de la Gaule sous les Romains, qu'il n'est pas impossible que *aqua* se dissimule sous les trois formes que nous venons d'indiquer, Ale, Alaye, Alutio : ne trouvons-nous pas ce mot *aqua* rendu par les expressions

Omignon. Aveluy. Agnères. Agnez. Agnicourt. Auxi. Auchy. Achy. Acy. L'Aisne. Caix. Cayeux. Quai. Cagny.

Aa, au, eu, même o dans Omignon, Ave, Aveluy, Agnio, Agnières, Agnez, Agni dans Agnicourt, Auxi, Auchy, Achy, Acy, l'Aisne (Axona), Caix, Cayeux, Quai, Cagny et bien d'autres ?

L'eau avait subi aussi, chez les peuples de la Germanie, des variations de langage non moins nombreuses, et qui n'auront pas été sans influence, après la conquête des Francs.

Rodoage.

Rodoage est une ferme près de Vron, à côté de Balance, sur un défrichement fait au milieu des bois ; sa racine est *rodere*, *rodo* qui exprime bien l'action du défrichement.

Vron.

Vron était Virrum en 1100, Verron en 1218 et 1507, Veron en 1553, puis Vron. C'est en hésitant que nous émettons l'opinion que nous sommes ici, comme à Soues, à Seux, au Souich, dans un haras à porcs (*verres*) : *verria*, *locus ubi verres nutriuntur*. (Du Cange). Verron et Veron de 1218, 1507, 1553, confirment cette interprétation. La lettre *i* dans Virrum de l'an 1100 paraît n'être qu'une erreur de copiste, et d'ailleurs, nous voyons sans cesse les voyelles permuter entre elles, à la suite d'une prononciation vicieuse, ou arbitraire.

Soues. Seux. Souich.

Le village de Miannay, Melnaciun en 883, Mealnay en 1185, puis Malnaium, Malnay, est situé en vallée sur la Trie. Malnaium et Malnay sont des contractions de Méalnum et de Mealnay. C'est évidemment une aulnaie ou aunaie, à laquelle le sol des vallées convient parfaitement. La première syllabe de Mealnay est *mes*, l'habitation au milieu de l'aunaie.

Miannay.

Avant que Walaric vint évangéliser le lieu appelé aujourd'hui Saint-Valery et y fonder un monastère, à l'endroit même où s'élevait un de ces antiques chênes qui était l'objet de la vénération des habitants, ce lieu s'appelait Leuconaus, Leuconum ; c'est un diminutif de *locus*, lieu, comme *pin*, qui est la racine de Pinkini, aujourd'hui Picquigny, a donné Pinconium. Leuconum, qu'on trouve écrit aussi Leuconium, exprime tout simplement lieu, avec l'acception que nous avons indiquée à plusieurs reprises. Il est pris ici d'une manière absolue, avec la signification de lieu habité, un hameau, un village, une fondation quelconque, comme tous les endroits appelés Lieu-Dieu, ainsi que Lieu-camp, Lieu-court, Lieu-ran (habitation dans le bois), Lieu-villers, Loc-Dieu.

Saint-Valery.

**Lieu-Dieu. Lieucamp.
Lieu-court. Lieuran.
Lieu-villers. Loc-Dieu.**

Les noms divers de Paris, fournis par les plus anciens documents, sont Loucotecia, Leucotocia, Lucotocius, Lucetia, Lutecia.

Paris.

Cambry tire ce nom du Breton *louc'h*, marais et *tek*, beau, beau marais. D'autres écrivains veulent que sa racine soit *lutum*, fange, ce qui ne s'accorde nullement avec beau marais.

Il faut remarquer que Lucotocius peut n'être pas le même lieu que Lutetia.

Dans la vie de Saint Doctrovée, écrite au ix^e siècle, on lit : *veniens Parisiis, in suburbii loco, qui olim nuncupatur Lucoticius*.

Le saint personnage vient à Paris, dans un lieu hors de la ville, et qui autrefois s'appelait Lucoticius. Puis, Malbrèque rapporte un autre passage ainsi conçu : *Mons Genovefæ apud Parisios olim dicebatur Locuticius*.

Il paraît évident que ce lieu n'est pas Lutetia, mais la montagne

Sainte-Genève, que, dans l'histoire de Grégoire de Tours, Sauvigny dit être connue sous la dénomination *Collis Lucotitius*.

C'est sur cette colline que la reine Clotilde a fait bâtir la première église qu'elle avait dédiée à Saint-Pierre, et où elle fut inhumée.

César, dans ses commentaires, appelle Paris *Lutetia* : ce qu'il en dit détermine nettement la position qu'occupe cette ville au fond de la vallée, et ne permet pas de confusion entre *Lutetia* et *Lucotitius* qui est la montagne dite Sainte-Genève.

Si le passage des commentaires est correct, s'il n'est pas le résultat d'un remaniement fait postérieurement pour les mettre en rapport avec les modifications que le temps avait apportées, au moment où ces commentaires se transcrivaient de siècle en siècle, il faut alors reconnaître que *Lutetia* est le nom le plus ancien, et que *Lucotitius* pourrait être un composé de *lucus* et de *Lutetia* formant par contraction *Lucotitius*, le bois sacré de *Lutetia*.

En effet, il semble bien que la première partie de *Lucotitius* est *lucus*, bois consacré, sur la montagne voisine, à un culte païen que cherche à faire oublier la construction d'un temple chrétien par Clotilde, femme de Clovis.

Nous comprenons la présence ici de *lucus* au v^e siècle ; mais au moment où César pénètre dans les Gaules, comment une ville, déjà ancienne très probablement, aurait-elle tiré son nom de *lutum* qui appartient à la langue latine ? Ce n'est pas admissible.

Si, dans ce demi-jour où l'on est placé, on veut absolument émettre une opinion, on peut dire que *Lucotitius* est un mot hybride qui doit son origine à la langue *infimæ latinatæ*, qu'il est un composé de *lucus* et de *Lutetia*, que ce lieu était consacré au paganisme des Romains, pendant leur long séjour à Lutèce qui était devenu le centre de leur administration dans les Gaules, que *Lutetia* appartient à la langue des Gaulois et que jusqu'ici son nom n'a pas trouvé une explication certaine.

Cambry, qui a recours à deux mots bretons qu'il croit celtiques, *louc'h* et *tek*, nous paraît avoir confondu *Lucotitius* avec *Lutetia* : c'est *Luco* qu'il interprète par *Louc'h* ; nous pensons qu'il s'est

mépris. S'il s'agit de Lutetia, ce n'était qu'une petite île dont les habitations n'ont point dû laisser place à un beau marais.

Couture et Couturelle, son diminutif, dérivent de *cultura*, la culture comme le coutre de la charrue vient de *culter*. Philippe I^{er}, dans la charte qu'il octroie à l'abbaye de Couturelle, lui assigne les droits de justice sur le canton dit la Couture : *in terra illa quæ dicitur Cultura*. Il est inutile d'insister davantage : cette étymologie est trop connue. Dans un grand nombre de localités on rencontre cette expression ; elle est presque toujours synonyme du mot domaine, qui était la portion ordinairement la plus fertile du terroir, que le seigneur du lieu se réservait pour sa culture.

Couture. Couturelle.

Le Titre, anciennement Titulus, a reçu plusieurs acceptions : comme une sépulture avec un monument qui attire l'attention ; ce serait par exemple, une tombelle, s'il en existait une sur ce terroir ; ce que nous ne pensons pas. Il a exprimé les limites d'un champ, d'un domaine avec des bornes qui en déterminent la configuration. On a appelé aussi Titulus la fondation d'une église avec sa circonscription et les droits qui s'y trouvent attachés, ou bien encore, dans un sens plus restreint, le corps de l'église, l'édifice même ; nous penchons vers cette dernière acception du mot Titulus, en ce qui concerne l'origine du Titre. Dans un ancien document, on lit ce passage qui vient à l'appui de cette opinion : « *Hic constituit Titulum in urbe Roma, scilicet Basilicam quam ipse construxit.* »

Le Titre.

Nibas était Nisbat et Nibat en 1276 ; et de même Nisbat et Nibat en 1301. Si l'on peut se fier à l'orthographe, ce nom se serait composé de *ni* et de *bat*.

Nibas.

Misérable, en latin du moyen-âge, se disait *nius* ; en retranchant la terminaison latine, il reste *ni*, ou *nis* : la lettre *s* indique simplement le singulier. *Bat* est le radical d'une foule de mots, comme bâtiment, *bast*, *bât*, bataille, *bastide*, *bâti*, *bâton*, etc. *Nibat* peut avoir été dit à son origine : misérable *bâti*, misérable habitation.

allant de pair avec Mesnil trois-estots, Mesnil trois-fétus, Mesnil les-loges.

- Palaiseau.** Palaiseau était autrefois *Palatiolum*, petit palais, petite habitation, formant le chef-lieu d'un fief, lequel appartenait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, suivant une description que fournit l'histoire de cette abbaye : « *habet in Palatiolo* (à Palaiseau) *mansum dominicatum* (maison dominante, kief-mes, avec tous les droits seigneuriaux), *cum casa et aliis casticiis sufficienter*, » avec toutes dépendances suffisantes.
- Vitermont.** Wit, en vieil allemand, a signifié une bruyère : Vitermont serait-il le mont couvert de cette plante ? Wit a aussi signifié blanc : est-ce le Mont-blanc ? (voir Wissant).
- Viulaines.** Viulaines s'est écrit aussi Violaine. Il en existe un en Artois, deux dans la Marne, un autre dans l'Aisne. Il se présente encore en plusieurs endroits sous la forme Voel, Voyennes. La racine doit être *via*, une voie, une petite voie, comme Voyeul, *viola* en basse latinité.
- En face de notre Viulaine existait, dès les temps les plus anciens, une levée en terrassement, qui, s'appuyant sur les deux rives, en travers de la vallée de Somme, servait de communication, à une époque où cette vallée était presque continuellement submergée : c'est cette voie qui a dû donner naissance à ce nom.
- Au mot Viol, Du Cange émet l'opinion que Viol est un diminutif de *via*.
- Guerbigny.** Les noms anciens de Guerbigny sont Garminiacum et Garmeny en 1190, Garmeigny en 1301, Garmegny en 1469. Sa signification n'est pas douteuse : c'est le Ménil avec son gard, le Ménil fortifié.
- Gencourt. Genville.** Les deux villages Gencourt et Genville, sont très probablement appelés ainsi par abréviation, pour Agencourt, Agenville, et la

lettre *g* est mise pour un *y*, comme cela arrive fréquemment. C'est ainsi Ayencourt, Ayenville, le curtis et la villa, enveloppés d'une haie, comme Aizecourt, Haiencourt, Ayencourt ; si toutefois ce nom ne se compose pas de *gens*, *gentis*, colonie d'étrangers qui serait venue se fixer là ; cependant il est probable que le *t* de *gentis* ne serait pas éliminé, qu'il y serait resté joint, comme pour Gentelles.

Une rue d'Abbeville porte le nom Marcadé, qui signifie rue ou chaussée marchande. Il vient de *merces*, marchandise, qui nous a laissés pour souvenir les familles Mercadier, ou Marchand.

Dans une charte de 903, par Charles III, la Marne est encore appelée *Matrona*, *Materna*, comme au temps de la domination romaine. C'est une allusion faite à la fertilité qu'elle donne aux contrées qu'elle parcourt ; c'est la mère génératrice du pays.

Saint-Maulvis s'appelait *Sanctus Mauvilius* en 1301, *Mauvil* seul, sans son patron, en 1339 ; puis encore *Mauvils*. Il paraît que les habitants, fatigués de chercher en vain ce saint dans leur calendrier, s'adressent à Saint Ménelé, se plaisant à croire que c'est le même personnage ; nous avons quelque scrupule à les détromper. Saint-Maulvis, puisqu'il faut en convenir, a été fort probablement (mais il y a longtemps, hâtons-nous de le dire) un mauvais village, avec bien d'autres, *mala villa*, dont le nom a été assez bien travaillé pour dépister les indiscrets.

Bergier pense que le Valois est synonyme de Gaulois. Ses noms anciens sont *Valesia*, *Valesium* et *Walois*. Reims avait d'un côté une porte du nom de Trèves, qui conduisait dans la Belgique première, et de l'autre côté la porte *Valesia* qui s'ouvrait vers la Gaule.

Huppy est nommé *Huppi*, *Huppy*, *Hupy* pendant tout le XII^e siècle, et *Houpy*, *Oupill* et *Oupy* en 1301. Du Cange dit au mot *hupp*, de la langue germanique, qu'il est mis pour *huba*, *houba* de la langue romane, et qu'il signifie *prædium rusticum*, une métairie, dont le tenancier s'appelait *Houbart* qui est resté comme nom de famille.

**Aizecourt. Haiencourt.
Ayencourt.**

**Gentelles.
Rue Marcadé.**

La Marne.

Saint-Maulvis.

Le Valois.

Huppy.

Fignières.

Dans Fignières, Feneriæ en 1186, Fenières en 1301, et aussi dans les Fresnerie, Flignières, Fresnières, on pourrait reconnaître un lieu planté de frênes ; mais nous portons plutôt nos regards sur les premiers noms Feneriæ et Fenières qui signifient, suivant le glossaire, *domus rustica, vel etiam ædium appendix, locus ubi fenum aliaque grana frumentaria reconduntur.*

Il s'agit encore ici d'un établissement agricole, ou de bâtiments et de granges destinés à recevoir des récoltes. Le pluriel qui est employé dénote l'existence de plusieurs dépendances.

Fienvillers.

Fienvillers était Finvillers en 1108 et 1176, Finviller en 1204, puis Fienviler, Fenviler, Fyesville, *feodum villare*, Fiesviler. La racine la plus probable est *fin* ; *fnis* a été employé dans le sens d'une surface de terrain déterminée par des limites certaines. *Regio certis fnibus limitata, ac circumscripta.* C'est une expression qui répond à ce que nous entendons aujourd'hui par domaine, une propriété définie (*fnis*) par des limites : *dedit in ipsa fine jornalem unum, et in alia fine quæ dicitur Campaniæ, dedit journalales duos.* » Fienvillers est donc *Villa* ou *Villaria* liée à un domaine que l'on appelait communément un finage.

Dans l'histoire de Metz, citée par A. Houzé, on trouve : *fnis Ceponiaca, fnis Dodoniaca, fnis Raimbertiaca, fnis Theodalciaca* ; *fnis* est là synonyme de terroir, de domaine de Cépon, de Dodon, de Raimbert, de Théodat, fondateurs de ces villages. La terminaison en *acum, aca*, remplace celles usitées autour de nous, en *curtis*, *court*, et *villa, villaria*, ville et villers.

Fourdrinoy.

Nous trouvons Fourdrinoy écrit Fordinetto en 1066, Fordino en 1224, Fourdinoy en 1223 et 1301, et Fourdrinoy en 1284, 1313, et années suivantes. Son origine se lie à la construction d'un petit fort, ou fortin (*fortis* en basse latinité). Souvent la lettre *t* s'adoucit et devient un *d*, dans la formation de la langue romane : *baltenus* fait baudrier ; *catena*, cadenas ; *cavalcata* (italien), cavalcade, etc. La syllabe *for* de *fortis* est devenue *four*, comme de *furnus* nous avons fait four ; de *furca* fourche ; de *formica*, fourmi, etc.

Il n'est pas étonnant de rencontrer dans les noms de lieux des traces d'un fort, d'un fortin, d'un castel, d'un Lamotte, d'une Ferté; le pays en était hérissé.

En 817 Chevincourt est latinisé en Civini-curtis : de *civis* on a fait, en basse latinité, *civinus*, citoyen, et *civina* au féminin. C'est l'interprétation que l'écrivain a donnée au mot chevin; mais ce nom est fort connu dans l'antiquité et bien longtemps avant le ix^e siècle. Nos Gaulois avaient usé de la langue latine en toute liberté, en composant des mots et des noms en rapport avec leur organe guttural, et en obéissant sans doute à une tendance qui était la conséquence de leur langage primitif. *Caput* est devenu chef, par des mutations de lettres dont la marche est parfaitement tracée dans le dictionnaire d'Auguste Brachet. Avant de placer un *f* à la fin du mot, c'était la lettre *v* qui le terminait, et qui nous a donné Chevin, aujourd'hui encore un nom de famille. Nous pensons donc que Chevincourt, malgré sa traduction en Civinicurtis, est tout simplement le curtis, l'habitation de Chevin, ou si on le veut, l'habitation du chef.

Chevincourt.

Grilleux est une dépendance de Flesselle. On le nomme Gris-leu en 1144, Gris-liu en 1197, Gris-lieu en 1172, 1186, 1195, 1301. Beaucoup de lieux se désignaient par l'aspect que présentait la localité : ainsi, comme Gris-lieu nous avons Grimont, Grivesnes pour Gris-Avesne, Grivilliers; comme Noirville, Blaque-Abbaye pour Blanche-Abbaye, Blanc-Fossé, Vercourt, pour Vert-côurt, Brun-Fay, Rouge-Fay, etc.

Grilleux.

On désirerait rencontrer plus souvent dans les noms de lieux plus d'attrait qu'ils n'en présentent, mais ils ne sont en définitive qu'une expression des mœurs, des usages d'un temps peu poétique et ne doivent leur existence qu'à des faits qui, dans leur ensemble, composaient un état social assez rudimentaire; ils ne peuvent en conséquence offrir une physionomie bien gracieuse.

Grimont. Grivesnes.
Grivilliers. Meirville.
Blaque-Abbaye. Blanc-
fossé. Vercourt. Brun-
fay. Rougefay.

Harcelaine s'écrivait Hercelaine en 1301 : on disait aussi les Hercelaines. Ce nom vient de *herpex*, *herpicis*, qui, au moyen-âge,

Harcelaine.

signifiait une herse, autrefois herce ; *herpex* a donné *herpicia*, et *hercia* par contraction. C'est encore un nom tiré d'un mode de culture, suivant la nature du sol. Les hercelaines sont des terres préparées simplement à la herse pour les semailles d'avoine, et sont synonymes des villages appelés Avesnes.

Estaires.

Estaires est placé sur les bords de la Lys : il vient de *astaria* et c'est le rivage plat, que l'on trouve souvent sur le littoral de la mer, et qu'on appelle estuaire.

La racine est étrangère à notre langue ; on la retrouve en Armorique : *ster* a la signification de cours d'eau, ou de ses bords, comme de *rivus*, ruisseau, nous avons fait rive. *Ster* a donné en basse latinité *asterium* : «..... *totum mariscum eorum sicut asterio chaionis fluminis atque asterio sanctæ Mariæ clauditur.* » Tout le marais, tel qu'il est limité par l'aster de chaion et par l'aster de S^{te} Marie, ou par la rive de ces deux cours d'eau.

Chilly.

Chilly doit être le même mot que Silly, dit pour Saily, habitation, métairie enveloppée de saules (*salix, salicetum*, saussaie) au moment de sa fondation. Ce moyen d'abri était souvent employé.

Fonches.

Fonches a pour racine *fons*, comme Ponches de *pons*, comme

Fonchettes.

torche pour torse : Fonchettes est son diminutif.

Courdemanche. Courdimanche. Courtemanche. Manchecourt.

Quatre villages s'appellent Courdemanche, deux Courdimanche, un Courtemanche, un Manchecourt (Loiret) et un Manchecourt, annexe d'Abbeville. Toutes ces dénominations ont la même signification. La lettre *d* dans Courdemanche et Courdimanche est mise pour un *t* ; c'est un adoucissement que s'accorde la prononciation, comme Bécourt donne Bécordel, Caumont Caumondel, pour diminutifs : c'est donc Courtemanche et Courtimanche qu'il faut voir ici, et le mot *curtis* devient alors trop saillant pour s'y arrêter. Quant à manche, le lecteur a déjà saisi que *ch* remplace la lettre *s* et qu'il s'agit de *mansus*, la manse, la demeure principale du lieu avec son *curtis*, qui comprend tous les bâtiments accesssoires, le jardin, le verger, tout ce qui est renfermé dans l'enclos ; ces divers noms sont synonymes de Manicourt et de Manancourt.

Manicourt. Manancourt.

Que le Dimanche ait été appelé du temps de S. Augustin, ou de quelque autre père de l'Eglise, *Dies dominica*, c'est peu douteux, mais il n'est pas certain que Dimanche soit la contraction de *Dies dominica*, il dérive bien naturellement de *Dies mansi*. La lettre *s* est changé en *ch*, comme dans les noms cités ci-dessus et dont la définition est certaine. C'est le jour de la manse, le jour de la maison, le jour du repos. *Mansus* vient de *manere*, *mansum*, demeurer, qui a donné maine, indépendamment de manse, pour demeure, la maison principale du lieu. On le trouve dans Maincourt, Maincy, Mainfont, dans les Mainville, Mainvillers.

Barbazan, dans ses fabliaux des XII^e et XIII^e siècles, appelle Dimanche, Diemaine, qui est bien le *Dies mansi*, et non *Dies dominica*.

L'introduction de la lettre *i* est sensible dans Maincourt, Maincy, Mainfont pour Main-fons, comme dans Fontaine de *fontana*, Ennemain la manse de Henne, Romain de *romanus*, Vraignes pour Varennes, garenne, maison qui vient de *mas*, contraction assez probable de *mansus*, si *mas* n'est pas gaulois ; dans tous ces noms et dans beaucoup d'autres, la lettre *i* a été intercalée par euphonie. Il n'est pas douteux que manche, main et maine dans les locutions sus mentionnées soient, dans la langue romane, la traduction de *mansus*.

Dourier sur Authie, et Dourier, sur la rivière d'Airaines, ont pour racine *dour* qui, comme nous l'avons vu pour le village de Dours (Daours), signifiait eau, cours d'eau, en vieux langage. Le *Mémorial du Pas-de-Calais* désigne sous le nom de Dors, en 1200, Dourier sur Authies. L'orthographe du nom de ce village a varié ainsi que toutes les dénominations qui ont traversé le moyen-âge. On le trouve écrit avec la finale riez, Douriez : pour expliquer cette finale, on a décomposé le mot en *dulcis rivus*, doux ruisseau, c'est assez agréable pour la pensée ; mais son nom était Dors en 1200, et Dors, Dours ; *durus* en basse latinité n'a jamais été synonyme de *dulcis*.

Que dire de Doullens, dont l'étymologie reste couverte d'épais brouillards, que de nombreuses tentatives n'ont pu dissiper ?

Maincourt. Maincy.
Mainfont. Mainville.
Mainvillers.

Fontaine. Ennemain.
Vraignes.

Dourier.

Doullens.

On pense que Flodoard avait ce lieu en vue, lorsqu'en 929 il cite une localité qu'il appelle *Donincum castrum*. Nous dirons d'abord que *Donincum* est dit pour *Dunincum castrum*, château-fort bâti sur le Dun dont chacun connaît la signification. En effet, c'est sur la montagne escarpée qui domine l'Authie que les premiers comtes du Ponthieu avaient construit une forteresse qui succédait probablement à un fort élevé là par les Romains pour défendre le passage de l'Authie : c'est sur ce point que, pour le même motif, on a placé la citadelle actuelle.

On sait, que dans des temps bien éloignés de nous, les habitants s'étaient d'abord groupés sur la rive gauche, sous la protection du *castrum*. Cette population, en se développant, se rejeta sur la rive droite, où elle est maintenant concentrée. Le sol dont elle prit successivement possession, situé au fond de la vallée, entre l'Authie et la rivière de Grouche, n'était alors qu'un marécage ; serait-ce la cause de sa nouvelle dénomination ? Dès 1075 on trouve ce lieu cité dans l'histoire, sous les noms Dourlens, Durlens et, pendant plusieurs siècles, entremêlés de Doningium, en 1076, de Durlens, Durlendum, Durlendum, Dorlendum, Dulencum et de bien d'autres variantes.

Faut-il admettre deux noms différents donnés à cette localité, *Dunincum castrum* de Flodoard, *Doningium* en 1076, et *Durlendum*, *Durlens*, provenant de la transition des habitants au-delà de la rivière qui indiquerait sa présence par l'introduction de la syllabe *dur*, eau, comme nous l'avons vue employée en plusieurs circonstances ?

Il y aurait eu lutte dans le langage entre les deux noms, comme nous l'avons vu dans des temps modernes quand la ville d'Ancre (*Incra*) est devenue Albert, dont la rivière s'appelle même encore Ancre aujourd'hui.

Enfin *Dunincum*, *Doningium* finissent par disparaître et ne laissent plus que de nombreuses variantes où se combattent *Durlendum*, *Dorlendum*, *Dorlens*, *Dullendum*, *Dulencum*, etc.

La longue persistance de la lettre *r* dans *Dourlens* jusqu'au siècle

dernier serait-elle un indice que la racine de Durlendum repose sur la première syllabe qui signifie eau, un cours d'eau ; ou convient-il de la chercher dans Dollendum, qui aurait été formé de *dola*, ancien mot dont la signification est marécage, lieu fangeux, d'où Dol en Bretagne a pris son nom, justifié du reste pleinement par la situation ? Au XIII^e siècle, Dol est appelé Dolensium dans ce passage..... *qui minoris Britanniae Dolensium erexit Episcopus ecclesiam.....* 1267. Dole en Franche-Comté se trouve placé dans les mêmes conditions. Que l'on accepte l'une ou l'autre racine, on aperçoit, pour Doullens, la ville haute dans *Duniacum castrum*, et la basse ville dans *Dur*, ou *Dola*.

Dol.

Dole.

Reproduirons-nous diverses étymologies qui ont été proposées et nous paraissent peu admissibles ? Citons entre autres l'adjectif dolent, parce que les rampes ardues qu'il faut descendre et monter pour traverser la vallée rendent ce passage difficile et excitent les plaintes du voyageur, ou encore le *dominicum laicum* que l'on rencontre dans la charte déjà citée de 662, par laquelle la reine Bathilde fait don à l'abbaye de Corbie d'une portion de la forêt de Vicogne, dont elle indique les limites. On a voulu trouver dans ce *Dominicum laicum* (et non *lacum*, comme on l'a écrit) l'étymologie du mot Doullens. Rien ne justifie cette interprétation, ni la composition du mot, ni la probabilité que la portion de la forêt, qui était l'objet de la donation, s'étendit jusqu'à Doullens : on l'a supposé en confondant le périmètre décrit de cette portion avec le développement que pouvait avoir la forêt entière, que l'on trouve indiqué, bien insuffisamment d'ailleurs, dans un extrait, qui est parvenu jusqu'à nous, du procès-verbal constatant les limites, non de la portion concédée de la forêt de Vicogne, mais du comté d'Amiens, au moment où Philippe-Auguste en prenait possession, après l'avoir enlevé des mains de Philippe d'Alsace, comte de Flandre.

On voit que l'étymologie du nom de Doullens ne s'appuie pas encore sur des données bien certaines ; nous ne quitterons pas ce terrain sans dire quelle a été notre impression, avant toute étude sur ce sujet ; inspiration qui se produit souvent avec quelque cer-

titude, sous l'influence du milieu dans lequel l'esprit s'exerce habituellement.

Nous rappellerons que *n* et *l* sont des lettres de même organe qui permutent entre elles fréquemment : Donincum de Flodoart est devenu Dolincum qui se rencontre, en effet, parmi les variantes des noms anciens que nous avons cités, et Dolincum nous a donné Dou-lens, comme Bononia s'est transformé en Bologne et Boulogne ; nous avons vu bien d'autres métamorphoses ; celle-ci est simple et on peut dire correcte.

Tanflot ou Tenflos.

En parlant de la léproserie de Tenfol, Toufol, qu'on trouve aussi écrit Touffol, (se reporter à cet article), nous avons dit que sous cette dénomination pouvait se cacher le nom du diable. Ce qui donne une certaine consistance à cette déformation de Teufel (diable) en Tenfol, c'est son voisinage du bois appelé jusqu'à nos jours le bois du diable. Cette déformation de Teufel en Tenfol s'explique d'autant plus naturellement que nos pères ne voulaient même pas prononcer ce nom qui les faisait frissonner. Souvent ils avaient recours à un petit détour, avec l'espoir d'échapper ainsi à ses griffes ; ils le nommaient, ne voulant pas toutefois lui faire de compliment (la situation était délicate), ils le nommaient le mauvez, que l'on peut interpréter de deux manières, ou le mal-fait, parce qu'on le représente toujours avec des membres contrefaits, ou le mauvez, le mauvais, la lettre *f* ayant pris, comme souvent alors, la place du *v*. Quelle que soit l'interprétation, on avait ainsi échappé à la prononciation du mot diable, et c'était beaucoup pour nos bons aïeux.

Pourquoi le nom du diable avait-il été donné à ce bois ? Jadis les travaux considérables exécutés de main d'homme, quand l'origine s'en était perdue dans la nuit des temps, étaient toujours l'ouvrage des fées, des esprits malins, du diable. On pourrait à ce sujet rappeler une foule de légendes comme celle qui raconte que le diable, voulant se divertir en écrasant la Basilique d'Aix-la-Chapelle, se chargea le dos d'une énorme montagne ; aveuglé par les dimensions de son fardeau, et trompé aussi par la déclaration d'une bonne vieille

femme, qui, en passant près de lui avait deviné son projet, il déchargea maladroitement son bagage à côté de la ville. Cette montagne est devenue un vaste et charmant jardin public.

Qui encore ne connaît la maladresse du diable, s'avisant de manier la bisaguë de S. Joseph pour gâter son ouvrage ? Il se coupe un orteil et se crève un œil.

En voici bien assez : chacun admettait autrefois, pour les grands travaux d'une origine inconnue, l'intervention du Malin qui au Gard a fait un pont en demi-cercle, au lieu de l'établir en ligne droite. Cette œuvre était déjà fort ancienne au XII^e siècle, puisque toute tradition en était perdue.

Le long du bois du Diable s'étend l'arène dont nous avons parlé. Au sud, son hémicycle portait le nom de Pombœf, comme nous l'avons dit à l'article concernant le Gard : les gens du pays l'appellent maintenant le pont de terre. Il est relaté dans un acte de donation que fait à la léproserie de Tenfol Enguerrand de Picquigny, vidame d'Amiens. Il y est parlé d'une portion de bois, située entre le bois de Fourdrinoy et le chemin qui mène directement, est-il dit, de la porte de Tenfol, ou Toufol, à Pombœf, *per Campillos*, qu'on traduit, peut-être à tort, par petits champs.

Pombœf.

Sur les lieux, ce chemin est facile à reconnaître ; il conduit en ligne parfaitement droite au terrassement considérable nommé aujourd'hui le pont de terre, qui est donc le même que Pombœf. La première syllabe de Pombœf a été défigurée par un copiste de la charte, qui de pont a fait pom, en prenant le *t* pour un jambage de la lettre *m* : c'est donc pont qu'il faut lire, et c'est ainsi qu'on le nomme : Pont-de-terre, comme nous l'avons dit. Quant à bœf qui est la deuxième syllabe, il faut remarquer que souvent le *v* a été changé en la lettre *f*, ainsi que la voyelle *o* en *œ* : *bos*, *bovis*, nous a donné bœuf, *ovum*, œuf ; le changement de l'*o* en *œ* est fréquent : *oculus*, œil ; *ocellus*, œillet ; *opus*, *operis*, œuvre ; c'est ainsi que bœf de Pombœf peut venir de *bove*, *bova*, qui a signifié un souterrain, et qui comporte aussi l'idée de secours, comme S^{te} Bove qui est qualifiée d'*adjutrix*, *sancta Bova adjutrix*.

Boffe. Bove, que l'on trouve aussi écrit Boffe, est un ancien mot tudesque ou gallique ; par sa signification, il nous donne ainsi l'explication de l'emploi qui en a été fait pour exprimer un souterrain, comme presque tous nos villages en possédaient, et qui en réalité étaient des lieux de secours, des refuges.

Pombœf. Bœf, placé comme auxiliaire de pont, donne à Pombœf la signification de pont de secours, ainsi que nous avons à nos citadelles la porte de secours : or, il est à noter que cette communication est établie à l'opposé de la porte principale du camp.

Nous avons dit que la traduction de Campillos par petits champs pouvait être une interprétation erronée. Fréquemment parmi les lieux dits on rencontre le champ pillard ; il est toujours situé vers les confins du terroir et c'est le cas ici : c'est le champ, la plaine où s'exerce la rapine des voisins, qui ne s'en faisaient pas faute.

Tenflot. Nous nous sommes longuement, et peut-être trop longuement, étendu sur l'étymologie du nom Touffol, Teufol, Tenfol ; nous ne devons pas cependant abandonner ce mot qui peut avoir une autre origine que celle donnée ci-dessus. Le lieu où a été fondée la léproserie servait antérieurement aux exercices du jeu de la chole, exercices si bien appropriés aux mœurs rudes de l'époque. Il s'agissait de combattre réellement et souvent avec acharnement pour s'arracher les uns aux autres un énorme ballon, une espèce d'outre ou peau de bœuf, remplie d'air. Il en a été parlé précédemment au sujet du Behourdis. Ce jeu exigeait la rase campagne pour les grands ébattements auxquels il donnait lieu, et malheur à celui qui se laissait trop engager dans la mêlée, il était *cholé* (blessé), suivant notre expression picarde encore usitée.

La chole, avons-nous dit, était un ballon rempli d'air : ne serait-ce pas là, tout simplement, le nom de Touffol, prononcé Toufol, Tenfol ? Les Picards disent un treu pour un trou, un leu pour un loup, le peu pour le pouce ; le latin lui-même, en se transformant en langue romane, a vu la voyelle *o* prononcée *eu* : meule vient de *mola* ;

meute vient de *motum*, de *movere* ; feu de *focus* ; neuf de *novus* ; peuple de *populus*, etc.

Touf, dans Touffol, viendrait de *tufa*, qui a signifié incontestablement une touffe, une boule, un ballon, et nous a fourni éteuf que connaissent bien les joueurs de paume et de tamis.

La deuxième syllabe vient-elle de *follis* un soufflet, objet plein d'air ; n'est-ce pas plutôt de l'adjectif fol, fou ? Cette épithète s'accorde parfaitement avec le rôle que jouait ledit ballon, poussé, tirillé, dans toutes les directions, sous les efforts et trépignements des lutteurs. On a dû dire la balle folle, comme on a appelé bâti-fol le moulin à vent, quand il a été aperçu dans nos campagnes avec ses grands bras, tournoyant, voltigeant aux yeux ébahis de nos paysans. Batifolier était le nom du garde-moulin : il est resté un nom de famille, et batifoler signifie folâtrer.

Mâl, dans la langue teutonique, signifie signe, parole, et par extension, conseil, assemblée ; Malmaison signifie donc la maison du conseil, de l'assemblée où se traitaient les questions d'intérêt public.

Malmaison.

Maubert est dit pour Mâl-berg, la montagne où se réunissait l'assemblée des notables de la nation pour rendre la justice ; c'était aussi le lieu affecté aux exécutions capitales.

Maubert.

Tœufles vient probablement de *tufa*, touffe, lieu touffu, couvert de bois au milieu desquels s'élève le bâtiment de la métairie. Tofflet, diminutif, doit avoir la même origine.

Tœufles.

Tofflet.

On désire sans doute voir dans Chaource un chat-ours, un gros chat, un gros matou. Nous pensons que l'imagination est ici en défaut ; cependant le moyen-âge nous a laissé, dans son mauvais latin, les traductions suivantes : Catusiacum, Cadursa, Cadussa. L'ours disparaît complètement dans Catusiacum, mais le chat (*catus*) persiste ; dans Cadursa le chat semble se dissimuler et laisser la place à l'ours (*ursa*) ; dans Cadussa, le chat et l'ours font vilaine figure. Chaource est un nom fort maltraité ; il vient de chaours, pour caours, pour cours : il a son similaire dans Cahours, près

Chaource.

Cahours.

Daours. Naours.

d'Abbeville ; et comme nous l'avons dit à ce sujet, la prononciation Caours tient à un chevrottement de la langue qui a fourni d'autres exemples, dans Daours pour Dours, dans Naours pour Nours. Il ne faut donc voir dans Chaource que Caours dit pour Cours, qui est la traduction en langue romane du mot *curtis*, signifiant une habitation avec un enclos renfermant toutes les dépendances nécessaires, soit à la culture, soit à la vie privée.

Picardie.

On a donné à notre contrée, la Picardie, une origine qui remontait au siège de Troie ; cette illusion convient mieux à un roman qu'à notre travail. La Picardie occupe une partie notable de la deuxième Belgique où Jules César a guerroyé longtemps ; comment ni lui, ni les auteurs latins qui se sont occupés des Gaules, n'auraient-ils jamais cité le nom de Picardie, s'il avait déjà existé ? Sous les deux premières races des rois Franks, Grégoire de Tours, Fortunat et les divers chroniqueurs de cette époque ne nomment point la Picardie. Ils relatent cependant les incendies, les ravages des peuplades du Nord dont elle est le théâtre. Elle a vu passer, la torche à la main, les hordes des Vandales, des Alains, des Suèves, des Huns, des Normands ; la destruction presque complète de cette contrée est retracée par plusieurs écrivains ; aucun ne l'appelle la Picardie.

C'est dans des temps plus modernes que l'arme dont les habitants se servaient principalement a donné naissance, peu à peu, à l'habitude de les désigner par le nom de Pikars. Leur arme favorite était la pique (pik, en langue tudesque et en bas-breton, signifie une pointe, une arme aiguë). De leur pique, on les a nommé Pikars, comme les Saxons ont pris leur nom de leur saxen, long couteau ; comme les Gesates, de leur gai (*Gæsum*), long trait, souvent en fer ; comme les Sabins d'origine se distinguaient des Romains, avec qui ils s'étaient confondus, par la qualification de Quirites, parce qu'ils étaient armés d'une lance appelée *quiris*.

Les Germains, dit Tacite, *rari gladiis at majoribus lanceis utuntur* ; et César..... *pluresque Belgas esse ortos a Germanis*, et plus loin.....

horum omnium fortissimi sunt Belgæ, proximi sunt Germani cum quibus continenter bellum gerunt.

Les Belges, sortis de la Germanie et continuellement en lutte avec les peuplades d'outre-Rhin, ayant une origine commune, devaient avoir conservé l'usage des mêmes armes ; c'est ce que confirme Lucain, dans sa Pharsale, en parlant des Suessiones (Soissonnais), qui faisaient partie de la deuxième Belgique, et ensuite de l'ancienne Picardie.

Longisque leves Suessiones in armis.

On voit par ces citations que les Belges, originaires de la Germanie, avaient conservé leur longue lance, pik, en langue tudesque, qui était l'arme nationale, l'arme offensive.

Ce n'est qu'au commencement du XII^e siècle qu'apparaît dans les vieux documents le nom de Picard, Picardus ; ainsi, dans un cartulaire de S. Avit de Chateaudun, il est fait mention d'un Martin surnommé Picardus ; un Wilhelmus Picardus est tué au siège de Saint-Jean-d'Acre, suivant les gestes des Franks, entre les années 1195 et 1199 ; un titre de 1125 porte que la terre de Saint-Vandrille en Beauvoisis fut délaissée à un certain *Clemens cognominato Picardo*.

Une lettre de Pierre de Blois, sans date, mais qui est écrite au commencement du XIII^e siècle, parle de la Picardie ; en 1256, un bref du pape Alexandre IV, en faveur des frères-mineurs, s'exprime ainsi : « *venerabilibus fratribus archiepiscopis et episcopis per Franciam, Burgundiam, Picardiam, Britanniam et Normanniam constitutis.....*

Alors déjà la Picardie était constituée suffisamment pour déterminer une province ecclésiastique, mais sans limite certaine, et elle ne se distinguait que par son idiome, que Trithème, en 1303, appelle *lingua picarda*, en faisant observer qu'elle n'était autre alors que la langue française..... *eamque Flandriæ partem quæ est ultra flumen Lisciæ (la Lys) versus Galliam et utitur linguâ gallicâ, sive picardâ.*

Ainsi, les populations parlant une même langue forment une agglomération qui prend assez de consistance pour devenir, par l'effet de l'unité de son langage, un centre administratif avec lequel correspond l'autorité royale. C'est toujours à la langue d'oïl, ou langue picarde, comme déterminant une province, qu'elle s'adresse à partir du XIII^e siècle, pour définir la circonscription du pays où elle envoie ses représentants ; elle leur délègue ses pouvoirs, suivant l'expression de l'époque, dans les parties de Picardie.

Souvent les circonscriptions administratives ne se décrivaient pas d'une manière plus précise, à cette date ; ainsi le périmètre de notre province s'arrêtait là où la langue picarde cessait d'être parlée. Du vague que présente cette délimitation sont nées les incertitudes qui persistent sur les véritables limites originaires de la Picardie, malgré les recherches nombreuses faites depuis longtemps ; on ne les trouvera pas, parce qu'il n'en existait pas topographiquement.

Mais si la formation de cette province de Picardie se rattache au XII^e ou au XIII^e siècle, le nom de Picard est beaucoup plus ancien, et aura succédé dans le langage populaire à la dénomination primitive. En effet, les invasions des barbares et surtout la conquête des Franks avaient mis en lambeaux la deuxième Belgique qui perdit son nom, et seule son arme, la pique, eut la vertu de lui survivre et de réunir sous une même loi un débris de son antique nationalité.

Curly. Curly, qui passe, de 1090 à 1202, par diverses dénominations, Corlu, Curly, Corliu, Cuerlu, Cherlu, pour arriver à Querlu et Cuerliu, à la dernière date, peut avoir deux significations. Il est situé sur la falaise qui forme le bord de la vallée de Somme.

Quierzy. Près des cours, d'eau nous avons vu plusieurs localités appelées *Cher*, comme Quierzy, Carisiacum, comme Querrieu, *carus rivus*, cher ruisseau ; Querlu, Cherlu et Cuerliu pourraient justifier cette interprétation : cher lieu. Cependant Corlu, Curly, Corliu des années 1090, 1155, 1160, nous donnent peut-être une idée plus juste de la signification. Le mot *curtis*, maison principale du lieu

avec ses dépendances, et qui était presque toujours une fondation agricole, a été souvent traduit par *cor*, en langue romane, se rapprochant du latin *chors*, *cors* qui avait une grande analogie avec le *curtis* des Franks.

Lu et *liu* signifient sans hésitation lieu, comme synonyme de domaine, ainsi que l'on dit encore aujourd'hui, le seigneur du lieu, la dame du lieu.

Curly est donc composé de *cur*, habitation, et de *lu* ou *liu* exprimant le domaine qui l'environne : c'est le chef-mez du lieu, avec tous les droits que la féodalité y avait attachés.

Cramont est toujours appelé Cromont avant le xvi^e siècle, et Cromont est l'inversion de Cormont ; la première syllabe trouve son explication dans l'article précédent ; c'est ainsi le *curtis*, l'habitation sur le mont.

Cramont.

Nous rappellerons que fréquemment c'est la fondation primitive, autour de laquelle les populations sont venues se fixer, qui a donné son nom à la localité. Serait-ce par hasard le lieu de naissance de Thomas de Cormont qui poursuivit l'œuvre grandiose de notre cathédrale, après le décès de Robert de Luzarches qui en avait conçu les plans, commencé l'exécution, et que la mort enleva au milieu de ses travaux ? Il existe toutefois un autre village du même nom près de Montreuil-sur-Mer.

Gollencourt, c'est le domaine et l'habitation de Golland : ce nom se rencontre dans les anciens titres et notamment dans le procès-verbal dressé en 1186, pour indiquer les limites du comté d'Amiens, au moment où Philippe-Auguste s'en saisit sur Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Il y est mentionné que le comté de Corbie avait appartenu autrefois à Golland (*Gollandus*). Ce nom paraît venir de *Golla*, *canalis vel locus cavus*, dit Du Cange, *per quem decurrunt aquæ* ; chez nous, goulot dont la racine est *gula*. Les noms, à cette époque, comme maintenant, n'avaient pas souvent une étymologie bien noble.

Gollencourt.

La rivière de Kylienne prend sa source au hameau de Quillen,

La Kylienne.

aujourd'hui disparu. Il était situé près et au nord-est de Warlincourt. C'est ce hameau qui a donné son nom au cours d'eau appelé aujourd'hui la Kylienne dont l'orthographe est changée, sans modifier beaucoup la prononciation.

Warlincourt. Ce hameau avait pris lui-même son nom de S. Kylien, Irlandais, compagnon de S. Vulgan, venu en 569 évangéliser ce pays ; il avait établi son oratoire au bord d'une source, près de Warlincourt, et la petite rivière qui en découle en a conservé le souvenir. Warlincourt, *Warlini curtis* ; Warlinum, petit ward, le curtis du donjon féodal, transformé en nom d'homme : c'est le curtis de Guerlin.

La Rachy. La Rachy près de Val-Dampierre, entre Auneuil et Méru (Oise), est appelé dans les anciens titres l'Arachy, qui est évidemment un défrichement.

Domqueur. Au nom Domqueur se trouve liée l'existence d'une voie romaine qui autorise à entrer, à son sujet, dans une dissertation de quelque étendue.

Cassel. La voie indiquée sur la carte de Peutinger partant d'Amiens par Duroicoregum, Lullia, Lintomagus, ne doit pas conduire à Cassel, mais à Boulogne, contrairement à l'opinion émise par la commission de la topographie des Gaules. Une ligne tracée sur la carte de Peutinger va d'Arras (Nemetacum) à Théroouanne (Tarvanna) et de là à Cassel, où se rencontre la ligne descendant de Tournay (Turnaco), mais n'indique point qu'elle puisse aller directement de Cassel à Boulogne. Il faut de toute nécessité revenir sur ses pas ; car il n'est pas possible d'admettre que pour aller de Théroouanne à Boulogne il fallait passer par Cassel. Théroouanne était un point de bifurcation, non indiquée, sur Cassel et sur Boulogne, comme Bergier l'a reconnu lui-même. La station figurée sous le nom de Castello Menapiorum s'applique exclusivement à cette localité, et nullement à la ligne d'Amiens à Boulogne, qui passe en avant sans s'y arrêter.

De quelque manière qu'on veuille tourmenter les chiffres romains qui indiquent les distances d'un lieu à un autre, on n'arrivera pas à justifier que pour aller de Théroouanne à Boulogne, il fallait alors passer par Cassel, comme semble l'indiquer la carte, qui trompe

l'œil ici, assurément ; l'auteur l'a bien senti, puisqu'il n'a indiqué aucune distance entre Théroouanne et Cassel, et si l'on s'arrête au chiffre XXIII (53 kil.) placé près du nom de Boulogne, comme formant la distance de cette ville à Cassel, on reconnaît que ce chiffre ne peut s'y appliquer, mais plutôt à Théroouanne dont la distance est XXII 1/2 à XXIII lieues gauloises, 50 à 51 kilomètres.

Le système de configuration adopté par l'auteur de la carte, pour diriger ses lignes, ne lui a pas permis de rendre son travail bien intelligible ici ; voici probablement quel a été son plan : il a représenté comme se joignant à Cassel les deux voies venant l'une d'Arras par Théroouanne, et l'autre de Tournay (Tornaco), c'est exact. Puis, sans tracer une ligne spéciale pour indiquer la distance entre Théroouanne et Boulogne, il a placé près de cette dernière ville le chiffre XXIII qui est, à une légère différence près, la distance qui les sépare, et a laissé au lecteur le soin de faire idéalement abstraction du nom de Cassel, devenu inutile pour ce cas particulier. Le chiffre XXIII placé à côté de Boulogne concerne assurément Théroouanne et n'a aucun rapport avec la distance de Cassel.

On parle d'une voie allant directement de cette dernière ville à Boulogne et l'on indique un tronçon se dirigeant vers Watten ; mais cette direction n'est nullement celle qu'aurait prise un chemin allant à Boulogne ; elle s'écarte trop du but. Si ce chemin a jamais été terminé, il se dirigeait par Ardres et Guines, vers Calais, aux abords de laquelle ville la voie romaine est bien conservée, et aussi vers Wissant, dont son camp César indique l'importance.

Watten.

Wissant.

Il paraît évident, après ces explications, que la voie partant d'Amiens et passant par Duroicoregum, Lullia, Lintomagus, n'aboutissait pas à Cassel, où se réunissent seulement les deux voies venant de Théroouanne et de Tournay.

On peut assurer que si, au moment de la confection de l'itinéraire dit d'Antonin et de la carte de Peutinger, une voie allant d'Amiens à Cassel en ligne droite existait alors, elle ne figure pas sur ces deux documents. La communication, entre ces deux villes, s'établissait d'Amiens par Arras et Théroouanne. Cette voie, en sortant

Thièvres. d'Amiens, n'est pas tracée non plus sur la carte, mais elle y est mentionnée par des chiffres romains, et par le nom de la station intermédiaire, Teucera (Thièvres) : XII lieues gauloises jusqu'à Teucera et XIII de ce point jusqu'à Arras. Il serait facile de remédier à cette lacune en traçant, avec une véritable certitude, les lignes qui doivent relier les lieux qui viennent d'être cités.

Vermand. On pourrait agir de même en indiquant la voie qui, à l'est d'Amiens, mettait cette ville en communication avec Saint-Quentin, en passant par le camp de Vermand. La commission de la topographie des Gaules, en disant à la page 17 de son résumé que cette voie n'est pas indiquée sur la carte de Peutinger, n'avait pas remarqué sans doute que, suivant le système de chiffres adopté entre Bononia et Taravanna et entre Samarobriva et Nemetacum, au-dessus du mot Samarobriva se trouve le chiffre XXXI qui indique la distance de cette ville à Saint-Quentin (Augusta Veromanduorum), sans aucune ligne tracée. Donc la voie existait à cette époque, et l'on peut ajouter que, sur le terrain, elle est une des mieux conservées, par son relief au-dessus du sol et par ses alignements longuement profilés.

Cassel. On est obligé de changer de ton, si l'on veut parler d'une voie marchant directement d'Amiens à Cassel. On ne peut pas cependant refuser à la grande route qui va dans cette direction un certain cachet qui, sur une portion notable de son parcours, semblerait rappeler la manière de l'ingénieur romain. A partir d'Amiens jusqu'à Saint-Pol, et si l'on veut même jusqu'à Pernes, de longs alignements s'offrent à la vue, mais terre à terre, sans reliefs ; entre Pernes et la vallée de la Lys, sur une distance de 19 k. 500 à vol d'oiseau, aucun vestige de voie antique ne se manifeste ; la pioche de l'ouvrier romain n'a pas travaillé là ; de la Lys jusqu'à Cassel un tronçon de voie en ligne droite ne laisse pas de doute sur son origine : on peut admettre, sans présomption, que cette voie est restée à l'état d'ébauche et que les travaux, qui ont été exécutés partiellement, n'ont eu lieu que dans des temps rapprochés de la fin de la domination romaine. C'est donc en vain que l'on

en cherche la mention dans les deux itinéraires qui nous sont connus : ils ont été dressés très probablement longtemps avant l'époque de l'invasion des barbares dans notre contrée.

Il convient de remarquer encore que si la ligne de Samarobriva par Duroicoregum, Lullia, Lintomagus, devait conduire à Cassel, elle aurait nécessairement coupé la voie d'Arras à Théroouanne, en laissant cette ville à gauche, tandis qu'elle la laisse à sa droite et marche jusqu'à Boulogne sans aucun contact avec la voie de Théroouanne et celle de Cassel. Si réellement elle avait touché cette dernière ville, comment pourrait-on expliquer la présence de deux lignes parallèles se dirigeant du même point sur Boulogne, puisqu'une seule aurait suffi ?

Si ensuite on cherche la distance réelle entre les diverses stations, sur la voie que l'on a supposé être celle d'Amiens à Cassel, on trouve partout des différences assez sensibles. Ainsi, au temps de l'occupation romaine, le point de départ d'Amiens pour aboutir à Duroicoregum, pris pour Doullens, ne pouvait se trouver au lieu qui est devenu le centre de la ville, à la suite de deux agrandissements. Ce centre devait être alors à 500 mètres plus au nord ; puis, la voie romaine devait sortir en ligne droite vers Duroicoregum, et maintenant, depuis l'établissement de la citadelle, elle décrit une courbe très développée, ou plutôt elle suit les deux côtés d'un triangle qui augmente le trajet de 550 m. ce qui donne un total de 1,050 m. Si cette voie était bien celle qui se dirigeait vers Doullens, la distance aurait été alors 29,491 m. au lieu de 31,094 m. ou XIII lieues gauloises qu'indique la carte de Peutinger ; la différence est 1,603 m. Cette carte donne XI lieues, ou 24,431 m. entre Doullens et Lullia pris pour Saint-Pol ; la distance réelle est 26,850 m. et la différence 2,419 m.

Entre Saint-Pol et Lintomagus ou Ferfay, que l'on prend au point de croisement de la voie de Nemetacum à Théroouanne (Arras à Théroouanne), la distance, suivant la carte, est VII ou 15,547 m. et la distance réelle est 16,500 m., différence 953 m.

Ladite carte indiquerait XIII ou 31,094 m. entre Ferfay et Cassel.

C'est entre ces deux points qu'il est impossible de reconnaître des traces d'une voie romaine jusqu'à la Lys ; mais en admettant, pour mener jusqu'au bout la comparaison, que cette partie de la voie ait existé, et en prenant un trajet tiré à vol d'oiseau, depuis Lillers jusqu'au pont sur la Lys, on ne peut trouver moins de 34,150 m. entre Ferfay et Cassel, et cependant la carte ne mentionne que XIII, ou 31,094 : la différence est donc 3,056 m.

Il semble que ce dernier examen et les diverses observations qui précèdent, ne peuvent donner confiance dans l'application qui a été faite du tracé de la carte de Peutinger d'une voie directe d'Amiens à Cassel ; il se présente à l'esprit une bien plus grande vraisemblance, quand on se reporte à une autre voie dont l'existence ne peut être contestée et qui est indiquée dans l'itinéraire d'Antonin, d'Amiens à Boulogne. On peut la suivre sur le terrain, sans crainte de s'égarer.

Les doutes qui pourraient s'élever à son sujet proviendraient de ce que l'itinéraire ne place qu'une seule station entre les deux points extrêmes, et aussi de ce que le nom même de cette station ne se reproduit pas dans la carte de Peutinger, qui en donne trois au lieu d'une. De plus la distance chiffrée sur la carte entre Lintomagus et Bononia est sensiblement inférieure à la distance sur le terrain ; à cet égard, l'objection est la même pour la voie proposée entre Amiens et Cassel, (de *Lintomagus ad castra Menapiorum*), et avec plus de raison de ce côté, puisque, pour affaiblir la différence, nous avons eu recours à une ligne purement idéale qui donne 34 k. au lieu de 41 k. si l'on suivait les chemins connus.

Quant aux trois stations nommées sur la carte, au lieu d'une seule, dans l'itinéraire, il n'est pas étonnant que, dans l'intervalle du temps où ont été confectionnés ces deux documents, deux stations aient été créées pour remédier à l'inconvénient de la trop grande distance d'une poste à l'autre, si toutefois le défaut d'énonciation de ces deux stations intermédiaires dans l'itinéraire n'est pas une simple omission qui se rencontre aussi sur la voie d'Amiens à Soissons. L'itinéraire ne cite nullement les stations de Setucis, de Rodium et de Lura que relate la carte de Peutinger, et paraît s'être

Setucis.

proposé de n'indiquer, dans ses diverses nomenclatures, que les points principaux de chaque voie.

Il reste à expliquer comment la station Pontes de l'itinéraire n'est pas nommée dans la carte, qui l'appelle *ad Lullia* : c'est très probablement la rivière d'Authie, qui est désignée par cette expression *ad Lullia* ; la préposition *ad*, non employée sur la carte devant un nom de ville, semble justifier cette interprétation. Il sera arrivé ici ce qui arrive assez souvent ; la désignation *ad Lullia* n'a pas persisté dans le langage, et le nom originaire Pontes, de Pons, a reparu sous la forme Ponches, comme de Fons sont venus Fonches et son diminutif Fonchettes, comme torche pour torse.

La carte de Peutinger donne XXV lieues gauloises, soit : 55 k. 525 m., pour la distance d'Amiens à Lullia. Entre Amiens et Duroicoregum, qui doit être Domqueur, il y a exactement 31 k. 180 m. ou XIII^e, et, entre cette station et Lullia (Ponches), on trouve sur le terrain 24 k. 380 m. ou X^e soit XI lieues gauloises, formant ensemble 55 k. 560 m. La carte est ici d'accord avec la distance réelle jusqu'à Ponches.

On peut reconnaître Domqueur dans Duroicoregum, qui est composé probablement de deux mots celtiques accommodés d'une manière barbare par les Gaulois, latinisant à leur façon ; au lieu de la première syllabe *Dur* qui aurait été mal lue sur l'original (car les erreurs ne manquent pas sur la carte), on peut voir *Dun* qui a la signification de dune, élévation, hauteur : c'est bien l'aspect de Domqueur, situé au sommet de la plaine, considéré surtout du côté du nord. Pour la seconde partie du mot, *coregum*, il faut remarquer que la lettre *g* prend souvent la place du *j*, qui n'est lui-même que la voyelle *i* changée en consonne : nous en avons vu de nombreux exemples ; ainsi Coreium a été la première forme de Coregum ; *eium* n'est qu'une terminaison plus ou moins latine qui, comme *acum*, *eia*, *ium*, placée à la fin d'un mot, indique un lieu habité. En détachant ce suffixe on se trouve en présence de *cor* qui a donné *queur* dans Domqueur. Mais *cor* ne signifie pas ici cœur ; il est une contraction du cort des Germains, ou Gaulois, ou de cors des Latins,

Fonches.
Fonchettes.

Domqueur.

qui ont une grande analogie de signification ; ils représentent une ferme, un ensemble de bâtiments appropriés à la culture. Enfin ce serait un établissement agricole voisin de la station.

Le sans-gêne apparent, qui frappe tout d'abord l'esprit en voyant disséquer ainsi un nom de lieu, perdra sensiblement cette apparence aux yeux de ceux qui ont étudié les procédés bizarres de la formation de notre langue, en s'occupant d'étymologies ; mais, en négligeant celle-ci qui peut paraître ici un hors-d'œuvre, on reconnaîtra que la distance où est placé Domqueur est bien celle donnée pour Duroicoregum.

Brimeux.

En quittant Ponches (Pontes) qui est une création romaine, la voie se dirige vers Brimeux que la carte nomme Lintomagus, ou Lmtomagus qui est évidemment une mauvaise lecture ; ce nom doit être une altération de Lutomagus, habitation dans le fond, dans la fange d'un marais. La signification de *luto*, fange, et de *magus* (mag) agglomération d'habitations, est trop connue pour s'y arrêter. Le nom de Brimeux qui a remplacé celui de Luto-magus est un produit de la langue romane : il a pour racine Brai, Bri, qui ont donné Brimosum (*Bromosum*, en latin). Le premier nom Lutomagus, en disparaissant, a laissé à sa place son synonyme roman. Sa situation paraît bien justifier cette interprétation.

C'est à Brimeux que la voie traverse le marais et la rivière de Canche ; des ponts de Ponches au pont de la Canche la distance est 16 k. 200 m. ou 7 lieues gauloises et 1/3, et la carte donne VII lieues. Il est à remarquer que les fractions ne sont jamais relatées, elles se lient aux distances qui précèdent ou qui suivent.

De Brimeux à Boulogne il existe, comme il a été dit, une différence très grande ; la carte indique XIII lieues, soit 31 k. 94 m., et la distance réelle est XVII lieues 1/3, soit 38 k. 540 m. Il se produit sans doute ici ce que la commission de la topographie des Gaules a signalé pour diverses stations : au lieu de XIII, il faut lire XVII, en formant un V avec les deux premiers jambages qui suivent X, jambages qui, dans plus d'un endroit, ont fait un pareil écart.

Cette voie, à partir d'Amiens, est parfaitement dessinée sur le sol jusqu'à Estrées-Estréelles, au-delà de Brimeux ; elle disparaît ensuite sur 1,700 m., reparaît avant d'entrer dans le village de Recques, pénètre dans les bois considérables de Longvillers, rencontre, avant d'en sortir, la grande route de Paris à Boulogne, qui s'empare de son tracé, et qu'elle n'abandonne plus jusqu'à cette ville.

Estrées-Estréelles.

Il est possible cependant que cette nouvelle route ait abandonné l'ancienne, non loin d'Hesdigneul, d'où part, sur la carte de l'Etat-major, une voie en ligne droite, peut-être non encore étudiée, et qui, se dirigeant vers Baincthun, où elle rencontre la voie venant de Théroouanne, paraît être un tronçon de celle dont nous nous occupons.

A toutes ces notions qui font naître une présomption grande que c'est bien ce chemin que la carte a voulu tracer, on peut ajouter une autre considération tirée du besoin indiscutable qu'avait le gouvernement romain de se mettre en rapport, par la ligne la plus courte, avec la Grande-Bretagne. Cette voie court de Rome à Lyon et ensuite sur Boulogne ; elle est bien l'une des quatre voies tracées par Agrippa, pour diriger l'aigle romaine vers les quatre points cardinaux des Gaules ; Ammien Marcellin l'appelle *via Solennis*. Son importance ne peut être déniée ; alors il faudrait s'étonner que la carte fort étendue, dite de Peutinger, n'en eût fait aucune mention, et se fût arrêtée à décrire une voie secondaire qui ne paraît pas avoir été terminée. Le camp de Cassel était en rapport plus naturel et plus direct avec Reims, capitale de la deuxième Belgique (1).

Dans un travail décousu et fait au jour le jour, il est permis de sauter d'un sujet à un autre ; il y a longtemps que le lecteur, s'il est arrivé jusqu'ici, a dû en prendre son parti. Nous allons mettre encore sa patience à l'épreuve, en lui soumettant une remarque qui n'a aucun rapport avec le dernier sujet que nous venons de traiter, et qui à l'instant se présente à notre esprit.

(1) La note II (page 424) se trouvait placée ici dans le manuscrit primitif.

Il est assez remarquable que la surface de l'agrandissement d'Amiens par les Romains ne paraît pas avoir jamais fait partie intégrante de la cité, pendant leur domination. On la retrouve plus tard intacte sous la main des rois franks, qui en disposent comme faisant partie de leur domaine.

On ne peut pas interpréter autrement les faits qui se sont accomplis à partir de cette époque. Nous en voyons d'abord une portion considérable dans la dépendance du châtelain, le préposé de l'autorité royale, à l'origine ; ceci ne peut être que le résultat d'une inféodation. La seigneurie du châtelain, avec tous les droits qui en dépendaient, constituait un véritable fief, dont le démembrement s'opère ensuite entre ses mains, successivement. C'est ainsi que l'on voit se créer et se développer les deux paroisses qui se trouvent sur son domaine. Ce n'est qu'au XII^e siècle que Gui se dessaisit de ses droits sur les églises de Saint-Firmin-au-Val et de Saint-Germain, et qu'il les cède à l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens ; cette donation est confirmée en 1146 par Aléaume son fils, et en 1172 par les fils de celui-ci, Dreux et Pierre.

Saint-Firmin-en-Castillon.

C'est encore assurément le châtelain qui avait concédé l'emplacement sur lequel avait été élevée l'église Saint-Firmin, dite en Castillon, et qui avait provoqué le développement de cette paroisse groupée autour de l'enceinte même du château. Enfin, en 1213, le châtelain Renaud vend à la ville le terrain même de son château, que Louis XI avait fait raser, après le siège mémorable que tout le monde connaît. Plus à l'est et jusqu'à la ligne des fortifications qui suivaient originairement le côté ouest de la rue Saint-Denis, jusqu'à l'époque de la construction de notre basilique, s'étendait le domaine de l'évêque ; les rues connues sous le nom de Cloîtres, avec toutes les constructions qui en dépendent, indiquent le périmètre de ce domaine.

Le nuage, qui enveloppe l'origine de la puissance temporelle de l'évêque, laisse cependant apercevoir, avec une certaine certitude, qu'il jouissait, sous la première dynastie de nos rois, des droits que l'on sait avoir été attachés au comté d'Amiens ; il en restait encore

longtemps après quelque lien, puisque Philippe-Auguste, en s'emparant du comté sur Philippe d'Alsace, échappe à l'aveu qu'il devait à l'évêque, en disant que le roi ne peut devoir hommage à un sujet.

Ce ne doit être que comme comte d'Amiens que l'évêque se trouva, à l'origine, en possession d'une portion du domaine public, ou si cette possession avait été l'objet d'une concession, elle n'a pu émaner que de l'autorité royale.

Le long de la limite sud du domaine de l'évêque se développait une zone de terrain qui s'étendait de la rue des Sergents à la rue Saint-Denis et s'appuyait, au midi, aux fortifications de la ville.

Il paraît certain par la tradition que cette zone avait été occupée par le prétoire, c'est-à-dire par l'administration civile, militaire et judiciaire des Romains. A la chute de leur domination, le municipes qu'ils avaient établi dans la cité, se trouva, ici comme ailleurs, naturellement et nécessairement appelé, dans un intérêt de salut public, à s'emparer de toute l'autorité pour la protection des citoyens, au milieu de la confusion produite par les invasions successives des barbares du Nord.

L'échevinage ne paraît avoir occupé que la portion de cette zone où s'élevait le Châtelet, ancien siège du préteur, et qui s'étendait de l'ouest à l'est, au-delà de la rue Sire Firmin-Leroux et même jusqu'au terrain occupé par le théâtre. C'est après le transfert de son siège à la Malmaison que commencèrent les aliénations du sol et que se forma un nouveau quartier, tel que nous le voyons de nos jours. Le surplus de cette zone, jusqu'à la rue Saint-Denis, a été l'objet d'une donation faite vers le XI^e siècle, pour fonder d'abord le prieuré, puis l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, à laquelle succéda le couvent des Célestins et qui devint plus tard la propriété du département, pour l'établissement de la Cour d'appel.

De cet aperçu qui concerne le sol de l'agrandissement opéré par les Romains, il semble bien résulter que, sous leur domination, cette surface était restée domaine de l'État et qu'elle conserva longtemps des traces de son origine, puisqu'on les voit passer ultérieu-

Le Châtelet.

Saint-Martin-aux-Jumeaux.

rement entre les mains qui détenaient l'autorité sous l'empire du régime féodal.

Ricquebourg.

Nous revenons pour la troisième fois sur le nom Ricquebourg (Rikbourg) pour rectifier une erreur. On a dit que le Rikbourg n'était qu'une rue ; il est évident qu'à l'origine ce nom a été donné à tout un nouveau quartier formé sur un sol appartenant à l'évêque, la Vigne l'Evêque. Les droits qu'il percevait sur le nombre considérable de maisons, tènements, enclos, jardins, qui couvraient le Rikbourg en 1301, ne peuvent laisser un doute sur l'étendue de ce quartier, contigu à un autre plus petit, nommé Gloriette et consistant dans la rue actuelle de ce nom, dans celles des Cannettes et la petite rue des Augustins jusqu'au pont d'amour, *ad pontem amorum*, est-il dit, qui est le pont donnant accès à la rue du Hocquet.

C'est dans le Rikbourg que se sont formées les rues nommées actuellement rue du Loup, rue Neuve, et rue du Puits-à-brandits ou rue des Écoles chrétiennes ; ce puits est déjà mentionné en 1301, pour la perception d'un cens dû par Jacques de Fauquemberg sur une brasserie sise devant le puits du Rikbourg : « *heredes Jacobi de Falcaberga pro camba Divitis-Burgi ante pucheum.* »

Postérieurement à 1301, les diverses rues du Rikbourg reçurent des noms particuliers, et dans un compte de l'échevinage de 1539, le nom de Rikbourg est donné à une rue partant d'une borne placée « assez près du coin du cimetière Saint-Denis, et descendant à la » rue du Hocquet, en passant sur le pont d'amour. » Ce n'est pas la rue Neuve, comme on l'a dit, mais la rue du Loup ; car ce pont d'amour est situé en bas de la petite rue des Augustins, et ne répond nullement à la rue Neuve, qui a dû prendre son nom, au moment où, vers la fin du XIII^e siècle, elle a été ouverte, en longeant la nouvelle fraction d'enceinte donnée à la ville sur ce point, en partant de la porte Saint-Denis, se dirigeant vers celle de Saint-Michel, et se continuant jusqu'au Hocquet, où s'éleva une nouvelle porte appelée la porte des Arcs, comme celle qu'elle remplaçait, mais plus à l'orient et non loin du pont des Augustins.

Le nom donné à la rue Neuve indique l'époque de son ouverture ; si elle avait été appelée Rikbourg en 1539, on ne voit pas comment elle aurait reçu sa qualification, rue Neuve, après 1539.

Les notions fournies dans les actes de l'échevinage, sont vagues et manquent de précision trop souvent pour servir de guide, sans crainte de s'égarer.

Il ne faut pas confondre le *camba*, brasserie, avec le *camera*, comme on l'a fait quelquefois : le *camera*, qu'on écrivait aussi *cambra*, est souvent cité dans les titres du moyen-âge ; on le trouve à chaque page du pouillé de l'évêque de 1301 ; c'était un simple local voûté en maçonnerie, et qui servait d'habitation à la classe ouvrière de la ville. Cette expression répondait à notre mot : la chambre ; elle en est la racine.

Nous avons encore un spécimen du *camera* dans les deux voûtes qui servent d'habitation, au bas de la rue Saint-Firmin-le-Confesseur, et qui sont maintenant enclavées dans des constructions nouvelles.



NOTE I (1)

Chaulnes.

Que dire sur l'origine d'un nom qui est Centla en 889, Cenlula en 1103, Chanla en 1123 et en 1250, Chaule en 1214, 1224, 1249 et 1415 et toujours Chaule jusqu'en 1557, où il devient Chaulnes, Chaune ? La Gallia Christiana appelle ce lieu Calnæ, l'abbé Decagny Calneix, Calniacum. Cette dernière appellation est aussi celle de Chauny. Calnæ, Calneixæ, Calniacum ne sont probablement qu'une traduction en latin des mots Chaune, Chaulnes qui paraissent n'être qu'une déformation du nom primitif.

Mais que peut signifier Cenla que l'on rencontre dans un diplôme de Clotaire I^{er}, ou Centla, ou Cenlula, ou Chanle, qui sont les noms les plus anciens ? L'auteur de l'histoire de l'arrondissement de Péronne suppose qu'il peut s'agir ici d'une petite métairie, *cenlula*, qui aurait son pendant dans *cenla*. Nous ignorons en quelle langue *cenla* a pu signifier une métairie ; on ne peut pas s'adresser au mot cense qui est relativement moderne et qui n'est entré dans le langage que quand la redevance du colon est devenue fixe, quand elle ne consistait plus que dans le paiement d'un cens, d'où nous est venu le mot censier.

A défaut d'autre inspiration, nous croyons devoir prendre à partie *centla* pour *centula*, *kentula* avec la prononciation dure du *c* : nous avons dit précédemment la valeur de Kent, dont on a fait Canton, et qui a servi à déterminer une portion de terre délimitée, un domaine. Tel peut avoir été le sens de ce nom défiguré aujourd'hui.

M. A. Houzé pense que Chaules a signifié forêt, *sylva* ; il cite Veuxaules qu'il traduit par Veuchaules et qui est appelé dans un cartulaire de Molesmes *Vacua Sylva* ; effectivement les lettres

(1) L'auteur n'a pas indiqué s'il avait une intention en omettant les notes qui suivent, dans le manuscrit définitif ; la famille a cru néanmoins devoir les joindre à l'ouvrage, en faisant remarquer que l'auteur n'avait sans doute pas eu le temps de les revoir, ni même de les terminer.

initiales *ch* se transforment souvent en la lettre *s*, et vice versa ; mais il n'en est pas de même de la lettre *c*, dans *centula*, qui est aspirée.

NOTE II

Si, en quittant la ligne de Boulogne à Amiens, nous portons les yeux sur la voie qui conduit à Reims, nous y trouvons une station intermédiaire entre Amiens et Roiglise (Rodium), dont la situation a fait l'objet d'une controverse ; elle est appelée Setucis sur la carte de Peutinger et Seeviæ sur le milliaire de Tongres. Puisqu'il y a deux noms, existait-il deux stations ? ou bien un nom avait-il succédé à une première dénomination, ou avait-il été fait un simple déplacement de la station ? A défaut de toute notion à cet égard, on a passé par dessus l'incident, en disant que l'un des deux noms provenait d'une mauvaise lecture de l'autre ; il est plus vraisemblable que, s'il n'y a pas eu de déplacement, la même station a porté successivement, et peut-être simultanément, deux noms différents : nous en avons rencontré plusieurs exemples ; mais là n'est pas précisément la difficulté. Il est certain qu'une station a existé, qu'elle s'appelât Setucis ou Seeviæ. Où était-elle située ? L'itinéraire d'Antonin n'en parle pas, et comme il n'indique point les stations suivantes, Rodium et Lura ou Isara, (deux noms encore sur un même point), il est probable qu'il n'a relaté, comme sur la ligne d'Amiens à Boulogne, que les points d'arrêt principaux.

Saint-Mard, Setucis ou Seeviæ.

La recherche de ce lieu est difficile parce que l'on suppose que les distances données par la carte de Peutinger sont fautives et aussi parce que l'on n'a découvert jusqu'ici aucun vestige un peu certain de cette station.

La commission de topographie des Gaules, en suivant de préférence l'indication fournie par le milliaire de Tongres, admet VIII lieues gauloises ou 17 k. 768 m., entre Rodium et Seeviæ-Setucis, et ensuite X lieues, ou 22 k. 210 m., jusqu'à Amiens, en

reprenant ici la carte de Peutinger ; ce qui forme un total de XVIII lieues, ou 39 k. 978 m. tandis que la distance réelle est de 44 k. 955 m.. La différence est donc de 4 k. 977 m., soit 5 k. en chiffres ronds.

Pour expliquer cet écart, on a recours à un système dit d'embranchement que l'on suppose avoir été employé par les Romains. En effet il existe un embranchement à 5 k. 700 m. du centre de la ville d'Amiens ou à 5 k. 400 m. de l'ancienne enceinte construite sous les Antonins ; mais en adoptant ce système de l'embranchement, on doit trouver, sur l'autre voie, la distance totale entre son point de départ qui est Saint-Quentin et son point d'arrivée à Amiens : or la distance réelle est de 73 k. 400 m., ou XXXIII lieues ; tandis que la carte ne donne que XXXI lieues, ou 68 k. 851 m. entre Saint-Quentin et Amiens ; il manque 4 k. 549 m.. Poussera-t-on le système des embranchements jusqu'à dire qu'au point de jonction le numérotage des bornes s'interrompt pour chacune des deux voies ? Il en résulterait des lacunes de distance parfois fort considérables ; ce système ne peut être adopté qu'autant que l'une des deux voies aurait poursuivi son numérotage sans interruption, selon le procédé rationnel admis par nos agents-voyers.

D'ailleurs ici ce n'est pas la voie principale, *via solemnis*, allant de Rome par Lyon à la Grande-Bretagne, qui aurait dû subir cette interruption ; ce n'est pas elle qui forme embranchement ; il suffit, pour ne pas conserver de doute à cette égard, de jeter les yeux sur le point de la bifurcation, on verra facilement que la voie d'Amiens à Roiglise (Rodium) va droit, comme le ferait une flèche, vers son but, que sa ligne est de premier jet et que l'autre n'est qu'un raccordement.

Roiglise.

L'itinéraire et la carte fourmillent d'erreurs de chiffres, soit qu'elles proviennent des auteurs, par défaut de notions exactes, soit et le plus souvent sans doute, par la négligence des copistes. Faut-il s'étonner ici plus qu'ailleurs de rencontrer des indications erronées ?

La distance réelle, comme nous l'avons dit, entre Roiglise et Amiens est de 44 k. 955 m., ou XX l. 1/4, et la carte de Peutinger donne XX lieues. Les fractions des lieues gauloises sont toujours

négligées, parce que les distances sont données d'une borne à une autre, et que la dernière borne ne se trouve pas souvent placée précisément au lieu nommé dans les itinéraires ; il doit en résulter fréquemment un léger écart qui explique le quart de lieue formant ici l'unique différence que l'on puisse signaler. Si au contraire on suit les errements de la commission de la topographie, on ne trouve que XVIII lieues, ou 39 k. 978 m., soit 40 k. au lieu de 45. Cette différence ne peut s'expliquer et ne paraît pas justifier la préférence donnée au milliaire de Tongres.

Nous laisserons un instant de côté les chiffres, pour envisager une autre considération ; nous dirons tout d'abord avec une véritable conviction que la station *Setucis-Seeviæ* était située à Saint-Marc, que l'on orthographie quelquefois Saint-Mard, comme un autre village [non loin de là et près de Roye, sous l'ancien camp romain. Les Romains, fidèles à leurs règlements liturgiques, plaçaient une de leurs divinités partout où s'exerçait leur autorité : dans les camps et dans leurs stations le long des voies principales, qui étaient des postes militaires, c'était Mars que l'on invoquait. Quand plus tard il fut permis à une religion nouvelle de renverser les temples et de briser les idoles du paganisme, il fallut en même temps faire prendre le change à l'esprit des populations, et l'on chercha dans le martyrologe le nom des saints dont la consonnance se rapprochait le plus du nom de la divinité détrônée. C'est contesté peut-être, mais cette notion n'en est pas moins vraie, surtout en ce qui concerne Mars dont le génie romain répandait le culte partout où ses armes pénétraient. Les Gaules étaient hérissées de ses autels ; un grand nombre de lieux avaient pris le nom de Mars ; on lui substitua ceux de Saint-Marc, Saint-Médard, contraction Saint-Mard, pour le besoin de la cause, ainsi que Saint-Martial, et surtout le nom de Saint-Martin, qui avait commencé sa carrière en suivant l'aigle romaine : la basse latinité a dit *Marcius* et *Martius* pour Mars.

En face de Saint-Marc, sur la voie de Rodium, on voit aujourd'hui un ancien poste fortifié par un rempart en terre, présentant

un quadrilatère régulier et en relief fort sensible au-dessus de la plaine : voilà la station de *Setucis-Seeviæ*. A côté de ce poste militaire s'était formé, comme toujours, un noyau d'habitants composé à l'origine de vivandiers, de marchands, et qui ensuite devint un hameau ; après diverses vicissitudes il fut brûlé et détruit presque entièrement pendant les guerres du xvi^e siècle. Ce n'est plus qu'un écart de deux ou trois habitations, mais qui a toujours conservé son nom d'origine sous le déguisement de *Saint-Marc*.

Le camp romain, placé près et à l'ouest de *Roye*, a donné pareillement naissance à un autre village qui, par la même raison, porte aussi le nom de *Saint-Mard*, et où étaient stationnés les *Lètes Gentils* (*Leti Gentilium*), qui, suivant la Notice de l'Empire, étaient campés entre *Reims* et *Amiens*, dans les derniers temps de l'occupation romaine. Presque partout où l'on trouve un *Saint-Martin*, on peut être à peu près certain, que *Mars* a eu là ses adorateurs.

Cormeilles.

On peut encore remarquer que, près de la station de *Cormeilles*, sur la voie romaine d'*Amiens* à *Beauvais*, a persisté jusqu'à nos jours, au milieu de la campagne, une chapelle dédiée à *Saint-Martin*. Enfin dans le culte voué à *S. Marc*, à *S. Mard*, à *S. Martial* et à *S. Martin* on trouve des témoins de l'ancienne organisation militaire des Romains et le poste fortifié de *Saint-Marc*, dont nous nous occupons spécialement, se recommande fortement par ce motif à l'attention des antiquaires qui recherchent la véritable position de *Setucis*.

Il est à remarquer qu'on ne découvre ailleurs sur la voie aucune trace matérielle de cette station ; d'autre part, les chiffres donnés pour la distance de *Rodium* sont en désaccord sur le milliaire de *Tongres* et sur la carte de *Peutinger* ; ils ne peuvent servir de guide satisfaisant. La distance réelle est IX lieues gauloises, soit 20 k. ; le milliaire donne VIII lieues et la carte X. Il ne se présente à l'esprit aucun motif pour donner la préférence à l'un de ces deux documents, puisque ni l'un ni l'autre ne conduit sur le terrain à un point où l'on puisse soupçonner qu'un établissement quelconque ait existé.

En jetant ensuite les yeux du côté d'Amiens à partir de Saint-Marc, la distance réelle, calculée jusqu'au centre de l'ancienne ville est de 24 k. 955 m., ou XI lieues 1/4 ; et si l'on s'arrête à l'entrée de l'ancienne enceinte, on ne trouve plus que X lieues sans fraction: ce serait une simple unité qui manquerait sur la carte de Peutinger, péché véniel, eu égard aux grosses fautes commises souvent ailleurs ; cette différence ne peut d'ailleurs affecter réellement la valeur de l'opinion qui place un poste fortifié à Saint-Marc et des considérations qui ont été produites à son sujet.

Comme hors d'œuvre, nous dirons que la racine de *Seeviæ* doit être *Sede-viæ* pour *Sedes viæ*, synonyme de notre mot station, et, sans trop heurter la vraisemblance, nous pouvons admettre que Sétucis a été écrit pour Xenticis, Senticis, nom de la peuplade au centre de laquelle cette station avait été placée. Les Xenti ou Senti (comme *Xantones* ou *Santones*) sont connus dans l'histoire locale et ont donné leur nom au Santerre, dont on a voulu trouver ailleurs l'étymologie : on a décomposé ce nom en *sanguis in terrâ*, terre couverte de sang, ou en *sanguine terso*, terre purgée de sang, ou enfin en *sanna terra*, terre saine, pour fertile.

Seeviæ.

Sétucis.

Santerre.

NOTE III

Si une notice sur un point de notre ancienne cité peut convenir à quelque lecteur, qu'il veuille bien me suivre, je lui remettrai en mémoire certains détails qui ne lui sont pas inconnus sans doute ; mais il en rencontrera d'autres, çà et là, que les chroniques locales n'ont pas relevés et qu'il est bon de ne pas laisser tomber dans l'oubli. Il s'agit du reste d'un faible intérêt historique qui consiste dans l'examen d'une petite partie de l'enceinte de notre ville, à l'époque voisine de son dernier agrandissement. Si je jette les yeux de ce côté, c'est que bientôt va disparaître le dernier vestige de la clôture du terrain de l'Evêché vers l'est, le long de la rue de Metz. Au bas de cette rue, l'on vient de démolir un pont et une ou deux

vieilles maisonnettes pour rélargir ce passage étranglé, mais il reste en saillie à l'ouest et attendant à ce point un pan de muraille de 2 à 3 mètres de façade, qui est resté debout quand on a enlevé, il y a quelques années, le mur du jardin de l'Evêché pour le reporter à quelques mètres en arrière ; c'est ce pan de muraille que j'entends signaler ici. Prenez sa direction avant qu'il ne soit culbuté, votre œil sera conduit sur l'angle sud-est des rues du Hocquet et de Haute-Corne, précisément au coin de l'établissement de MM. P. et V. Là se trouvait une haute corne ou borne, qui répondait à une série d'autres bornes, se terminant à la tour encore existante du pont de Baraban ; sur cette tour était placée une sorte de borne monumentale qui portait d'un côté les armes de la Ville et de l'autre l'écusson de l'Evêché. Telle était la limite des deux juridictions et c'était en même temps la ligne que présentait l'enceinte de la ville. Cette délimitation fut constatée au moment où l'Echevinage procéda à un léger agrandissement, formant un triangle, dont l'un des trois côtés suivait à quelque distance la rue de la Dodane, le second le boulevard actuel de Ducange et le troisième la rivière de Somme, le long de la Queue de Vache. C'est à cette occasion, en 1344, que le mayeur, Jehan Ducange, fit jeter sur la rivière un pont qui conserve encore son nom, quoique reconstruit au xv^e siècle.

En remontant du pont de Baraban cette antique ligne de fortification jusqu'à la porte Saint-Denis, on voit à sa gauche le domaine de l'Evêque, qui consistait au nord de la Somme dans une immense étendue de marécage, pour moitié sous l'eau, véritable grenouillère, portant pour dénomination le Canteraine (Chante raine) et dont toute la redevance était réduite à la fourniture des roseaux (la jonchée) [que les tenanciers devaient livrer à la Cathédrale les jours de grande fête, pour en couvrir le dallage : ce sont aujourd'hui les riches terres maraichères dont la fertilité nous étonne et que nous devons à nos laborieux hortillons qui ont su les faire immerger par de nombreux canaux du sein des eaux croupissantes qui les couvraient.

Au delà de la Somme, toujours en dehors de l'enceinte fortifiée,

s'étendait jusqu'à la rencontre du cimetière Saint-Denis une zone de terrain dite la Vigne l'Evêque, sur laquelle a été construit, dès avant le xv^e siècle, un quartier neuf qui portait pour dénomination générale le Rikbourg (richebourg) et qui comprend les rues de la Barrette, des Augustins, petite rue des Augustins, de Corbie, de Gloriette, des Ecoles Chrétiennes, du Loup, du Soleil et la rue Neuve. La ligne de fortifications de ce côté de la ville partait du pont de Baraban, laissait à l'ouest, vers la ville, la rue de la Dodane qui a pris son nom du rempart construit en dos d'âne ; la cour du Caban (ch'caban) n'est autre chose qu'une impasse qui aboutissait au pied de ce rempart et qui servait de refuge à quelques misérables familles végétant sous de pauvres abris appelés alors cabans, d'où cabanes ; les Italiens plus près que nous de la racine disent *capanna*, de *caput*, parce que ce réduit sert principalement à couvrir la tête. Nous avons appliqué ce nom à l'un de nos vêtements armé d'un capuchon.

A l'extrémité sud de la Dodane, après le renversement du rempart, se prolongea vers l'est une ruelle sinueuse sur la rive droite de la Somme et qui forma, suivant l'expression en usage, la queue ou l'extrémité de ce quartier, et ses habitants plus facétieux que délicats dans le choix de leurs désignations se plurent à définir ainsi la sinuosité de cette voie en y ajoutant une épithète en rapport avec leur tournure d'esprit : la Queue de Vache apparut donc alors. Le temps n'est pas encore parvenu à triompher de ce persiflage et on se demande comment, à notre époque de compétition assez ardente, personne ne s'est encore présenté pour lui donner son nom, ainsi qu'à la rue des Corps-nus-sans-tête, qui paraît jeter l'effroi dans le camp des prétendants.

Quittant la Dodane, nous retrouvons, au delà de la Somme, le rempart qui, passant vers l'extrémité Est de la rue des Bondes, aboutissait à la terrasse de l'Evêché, en touchant l'angle de la rue Haute-Corne et de la rue du Hocquet. Là s'ouvrait la porte de l'Arquet, dont la défense incombait à l'Evêque, ainsi que celle de la muraille de son tènement, qui était en même temps de ce côté

l'enceinte de la ville. La rue de Metz enfermait le fossé qui, passant à la tête de la rue actuelle du Soleil, se dirigeait jusqu'à la rencontre de la porte dite des Jumeaux, appelée plus tard porte Saint-Denis ; celle-ci s'ouvrait dans la direction de la voie romaine venant de Lutèce par Saint-Just et Estrées, et se dirigeait par des bifurcations à la sortie d'Amiens vers Boulogne (Gesoriacum), vers Théroouanne (Taravanna), vers Cassel (Castellum Menapiorum), vers Arras (Nemetacum) et vers Cambrai (Cameracum). C'est après avoir traversé cette porte en entrant en ville que, suivant la légende, S. Martin, alors catéchumène, donna la moitié de son manteau à un pauvre déguenillé et tremblant de froid. Pour retrouver la situation de cette porte, il suffit de suivre l'axe de la voie romaine venant d'Estrées, et de s'arrêter au point où cette voie rencontrait l'extrémité Est de cette partie de l'enceinte fortifiée parallèle à la rue actuelle des Trois-Cailloux et qui s'appelait la Longue Mézière. Ce point de jonction ne pouvait être qu'à l'entrée de la rue Saint-Denis, en face de la maison n° 5 ; effectivement, en abaissant il y a peu d'années l'entrée de cette rue, on découvrit et l'on fut obligé d'enlever d'énormes pierres de taille encore en place par assises et qui devaient faire partie de cette porte, un peu en saillie naturellement sur l'enceinte dite Longue Mézière, comme toute entrée de ville forte.

Je dirai ici brièvement qu'au v^e siècle, lorsque le souvenir pouvait encore rappeler exactement le lieu où S. Martin avait manifesté sa charité, il s'éleva, sur l'emplacement même, un oratoire desservi par des filles consacrées à Dieu. Au xii^e siècle, l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux remplaça le simple oratoire pour transmettre plus dignement à la postérité la mémoire des premiers pas du catéchumène dans la vie apostolique. Cette abbaye était chargée de la défense des fortifications qui ceignaient une partie de son enclos, dont le Palais de Justice occupe maintenant l'emplacement. La limite sud formait le rempart. Entre le mur dont la base remonte à des temps reculés et la rue des Trois-Cailloux avait été creusé le fossé qui courait parallèlement à cette rue, passait en avant de la

porte dite des Trois-Cailloux ; Cailloux est pris ici pour voie munie de cailloux : ces trois voies conduisaient, l'une à Rouen, l'autre à Beauvais, la troisième le long de la Longue Mézière se rattachait en dehors de la porte Saint-Denis à la grande voie d'Agrippa, conduisant de Gesoriacum (Boulogne) à Lugdunum (Lyon) et passant par Amiens, Roye, Noyon, Reims, etc.. De la porte des Trois-Cailloux, le fossé, marchant au nord de la rue Delambre, de la rue Gresset (rue Fossé Saint-Méry), s'infléchissait à droite suivant la courbe de l'extrémité de la rue de Metz, pour aboutir au pont Saint-Michel.

Mais me voici loin de mon petit pan de mur de trois mètres de façade de la rue de Metz-l'Evêque. Je ne veux pas cependant le quitter avant d'avoir fait constater que, par sa direction, il indique avec précision l'endroit où s'élevait la porte de l'Arquet, qui fermait la rue du Hocquet ; là commença à se construire la rue de la Barrette, dont le nom gravé sur l'angle d'une maison qui vient d'être démolie au coin de la rue Haute-Corne servait encore naguères de point de repère, depuis que l'administration a jugé à propos de prolonger le nom du Hocquet jusqu'au débouché de la rue des Augustins.

Parmi ceux qui auront parcouru ces lignes, il s'en trouvera peut-être un plus curieux que les autres qui désirera savoir ce que signifient les noms de pont de Baraban, pont de la Barrette, rue des Bondes, rue Haute-Corne, rue du Hocquet, rue de Metz-l'Evêque, rue du Soleil ; ce simple désir me suffit, pour que je m'empresse de lui dire ce que je sais à ce sujet. Regardez sous l'arche du pont de bar-à-ban, vous y verrez encore la barre qui s'ouvre de jour et se ferme la nuit ; c'est la limite que toutes denrées ou marchandises ne pouvaient franchir sans payer le ban au seigneur : le ban était synonyme d'ordonnance qui réglait le tribut à payer et par extension la circonscription dans laquelle s'exerçait le droit seigneurial, d'où sont venus banlieue, bannière, banni, mis hors du ban, etc..

La rue de la Barrette était une impasse et, pour sortir de la ville

de ce côté, on passait en bateau sous une voûte que surmontait la tour dite de la Haye. Là aussi se trouvait la barre ou barrière, distinguée de la première par un diminutif, parce que, pour la perception des droits, le passage du bar-à-ban lui était bien supérieur. Aujourd'hui le seigneur a disparu, mais le droit lui a survécu sous le nom d'octroi. Les noms changent, mais l'impôt reste ; il n'y a plus de conscription, mais un contingent ; il n'y a plus d'apothicaires, mais nous avons des pharmaciens, qui sans doute comme autrefois et suivant le langage populaire, ne donnent pas grand chose pour beaucoup d'argent.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE LIEUX CITÉS DANS CET OUVRAGE.

A		Pages.			Pages.
	Pages.	Aagny	68	Andouille (Rue de l')	226, 262, 263
Aa	68, 74	Agrapin	204	Anglebelmer	21
Abancourt	29	Aigneville	30	Ansauvillers	331
Abattoir	287	Ailly	29, 348	Anvers	369
Abaucourt	29	Ainval	339	Aouste-Marais	114
Abbécourt	29	Airaines	92	Apennins (Les).	64
Abbémont	29	Aires (Les)	207, 222	Appegarde	382
Abbeville.	26, 28, 29	Airondelle	306	Applaincourt	35
Abbevillers	29	Aisne	388	Araignées (Impasse des).	226
Abencourt	29	Aix	73	Archers (Rue des).	369
Abladène	91, 186, 217	Aizecourt.	30, 73, 393	Arcis	47
Ablaincourt.	35	Aizelle	73	Arcueil	47
Ablainsevelle	35	Aizy	73	Argœuves	47
Able d'Ault.	92	Albert	221	Argoules.	47
Aboncourt	29	Allaines	104	Argueil	47
Acheux	90, 91	Allembons (Les)	223	Arguel	47
Acheville.	90, 91	Allenay	104	Arleux	114
Achicourt	90	Allery	31	Armancourt.	31
Achiet	73, 90, 91	Alliel	29	Armorique	35
Achy	69, 73	Allonville	31	Aronde (L').	74
Acon (Vallée d')	333	Amiens	106, 299	Aronde (L').	74
Acy	69, 73, 388	Amilly	217	Aronde (L').	74
Agencourt	30	Ampliers.	111	Arondelle	306
Agenville	26, 29	Ancenne.	112	Arques	47
Agenvillers	26, 30	Andainville	31	Arquèves	47
Agnetz	68	Andalousie	18	Arrest	114
Agnez	68, 388	Andechy.	114, 197	Arrouaise (Forêt d')	115
Agnicourt	68, 388	Andelau	114	Arry	68, 71, 115
Agnières	68, 388	Andelot	114	Ars	47
		Andelu	114	Artus (Cour)	367
		Andelys (Les)	114	Arvillers	47, 52
				Assainvillers	31
				Assevillers	31

	Pages.		Pages.		Pages.
Assonval	31	Bacquencourt	152	Beauchamps	95
Assonville	31	Bagnaux	119	Beaucorroy	190
Athies	145, 116	Bagneaux	118	Beaucourt	95
Aube (L')	74	Bagneux	21, 118	Beaudéduit	95
Aubercourt	32	Bagnizeaux	119	Beaufort	62, 95
Aubigny	69, 70, 71, 322	Bagnole	119	Beaumer	95
Aubrometz	331	Bagnolles	119	Beaumetz	95
Aubevillers	32	Bagnols	119	Beaumont	95, 96
Auchonvillers	30, 31	Bagnet	119	Beaupré	104
Auchy	68, 74, 388	Bagusta	119	Beauquesne	95
Auge (Pays d')	131	Baigne	149	Beaurain-Château	7, 96, 322
Aulnais	160	Baignaux	119	Beaurain-Ville	7, 96, 322
Aulnoy	160	Baigneux	118	Beauregard	95
Ault	92	Baignon	119	Beaurepaire	95, 96
Aumale	368	Baignoux	119	Beausaux	95, 96
Aumâtre	332	Baillescourt	120	Beauséjour	95
Aumont	68, 194	Baillet	146	Beaussart	95, 96
Authieux	149	Bailleul	120, 128, 146	Beauvais	170, 222
Authie	74, 115, 146	Bailleval	146	Beauval	5, 95, 96, 202
Authieulle	146	Baillicourt	146	Beauvoir	95, 209
Authuille	116	Baillon	120, 146	Beauvois	95, 209
Auxi-le-Château	68, 74, 141, 388	Bains	119	Bec d'Allier	64
Avelesge	68	Baisnat	180	Bécordel	8, 203, 239
Aveluy	68, 388	Baizieux	73	Bécourt	8, 203, 239
Aventure (Rue de l')	272	Balance	124, 125	Becquerelle	64
Avesnes	4, 157, 217	Balatre	122	Becquerelles (Rue des)	64
Avesnières	147, 335	Bapaume	373	Becquigny	64
Avre (L')	68	Barcelone	125	Beffroy (Le)	302
Avrechy	68	Barge (Cloître de la)	286	Behen	8
Avregny	173	Barlette	122	Behencourt	8
Avricourt	68, 278, 338	Barleux	122	Behourdis (Le)	97
Ayencourt	30, 393	Barly	38, 122	Bellancourt	100
Aymont	45, 116	Barrette (Rue de la)	208	Bellavesnes	400, 404
Azincourt	30	Baschvillers	117	Belle-Assise	400, 404
B		Bavelincourt	35	Belle-Eglise	100, 101
Bachimont	117	Bayencourt	120	Bellencourt	74
Bachivillers	117	Bayonvillers	120	Bellenéglise	74
Bacquepuits	117	Bazentin	122	Bellengreville	400, 402
Bacqueville	117	Bazincamp	35, 122	Ballette	100, 101, 422
Bacouel	152	Bazincourt	35, 122	Belleuse	400, 401
		Béalcourt	95, 96, 100	Belleval	400, 401
		Beaucamp	95	Bellevisée	96

	Pages.		Pages.		Pages.
Bellevue	96	Biaches	91	Bondes (Rue des) . . .	206, 207
Bellicourt	404	Biarre	91	Bonnance	424
Bellifontaine	64, 100, 101, 203	Bias	91	Bonnay	125
Bellinval	100, 203	Bichecourt	123	Bonneleau	125, 126
Bellival	100, 401	Bicourt	123	Bonnétable	369
Belloy	96	Biencourt	123, 489	Bonneuil	125, 126
Bercenay	185	Bienfay	123	Bonneval	203
Berck	9	Bienvillers	123	Bonneville	33, 72
Bercy	485	Bihem	9, 123	Bonnière	124
Bergicourt	102	Billancourt	9, 123	Boran	406, 308
Bergues	9	Billehem	9, 123	Bordeau (Rue du) . . .	232
Berles	38, 122	Billon	9	Bornel	126, 338
Berlieux	38, 122	Bizencourt	123	Borne Mismaque	207
Berly	38, 122	Buiscourt	123	Bosmont	40
Bernage	32	Buscourt	423	Bosquel	10, 14
Bernapré	32, 40	Blamont (Le)	204, 379	Boubers	10, 82
Bernâtre	32, 163, 332	Blancfossé	423, 395	Boucacourt	40
Bernaut	32	Blanche-Abbaye	379	Boucaque (Rue du) . . .	232
Bernaville	32	Blanche-Église	379	Bouchavesnes	11
Bernay	32	Blanche-Maison	222	Bouchoir	11
Bernes	32	Blangy	70, 71	Bouchon	11, 207
Berneuil	32, 179	Blanque-Abbaye	395	Boucly	11
Bernaville	32	Blanquetaque	228, 229, 302	Bouquemaison	11
Berny	32	Blavincourt	186	Boufflers	11, 111
Bersat	185	Blincourt	192	Bougainville	11
Bersay	485	Bloc (Rue du)	238, 242, 243	Bouillancourt	190
Berseaucourt	185	Bocquet (Le)	44	Boulainvillers	33
Bersée	185	Boencourt	9, 123	Boulan	222
Bertangles	18, 21	Boeuks (Les)	184	Boulevard	128
Berteaucourt	35	Boffe	402	Boulogne	125, 126, 128
Bertincourt	36	Boffe	94	Boulogne (Basse)	224
Bertrancourt	36	Boiron	9, 363	Bouloi (Rue du)	222
Bericourt	36	Boisbergues	9, 363	Bourbon	131
Berville	224	Boisle (Le)	10, 158, 363	Bourbonne	131
Bèthencourt	36, 123	Boismont	10	Bourdon	426
Béthisy	123	Boisrault	10, 200, 315, 363	Bourelles (Rue des) . . .	223
Bethléem	123	Bois-Riffard	10, 315	Bourseville	11
Betonval	123	Bois-Riquier	10, 315	Boussicourt	11
Bettembos	8, 123	Bois-Roger	10, 315	Boutillerie	129
Bettencourt	36, 123	Boisselle (La)	40, 363	Bouvaque (La)	350
Beuvraines	224	Boissière (La)	10, 13, 16, 363	Bouvincourt	223
Bezencourt	8	Boiteaux	10, 363	Bouvresse	332

	Pages.		Pages.		Pages.
Bouzencourt	11	Brunelieu	213	Campremy	307
Bouzincourt	11	Brunfay	132, 395	Campreux	4, 101
Bovelles	94	Bruntel	132	Camps l'Amiénois	293
Boves	94	Brusle	132	Campsart	293
Brabant	131	Brutelettes	132	Camp-Thibault	181
Braches	129	Brutelles	131	Canaples	152
Bracheux	129	Bruyères	147, 335	Canche (La)	74, 115, 137
Brailly	430	Bucy	11	Canchy	137
Braine	331	Buigny	11, 175	Candas (Le)	330
Branlicourt	223	Buïres	132	Cannésières	19
Brate-Panse	177	Buïssière	363	Cannettes (Rue des)	270
Bratus-Pantium	176	Buïssy	11	Cantatre	137
Bray	130, 330	Buleux	12	Canteraine (Rue)	227, 228
Brebières	102, 157	Bulles	42	Canterbury	136, 137
Breilly	130, 330	Buny	11, 175	Cantigny	138
Bresle (La)	74, 130	Bus	12, 363	Capettes (Rue des)	296
Bresles	130	Buscourt	12, 363	Cap Hornu	142
Bretagnes	177	Busménard	12, 190, 363	Caply	176
Breteau	177	Bussu	12, 363	Cappy	175
Breteil	177	Bussuel	12	Cardonnay	312
Bretel	177	Bussy	11, 363	Cardonnette	148, 181, 312
Bretenoy	177	Buyon	12, 363	Cardonnois	181
Bretencourt	177			Carnoy	12, 14, 19, 160
Breteuil	177, 180			Carrépuits	84
Breteville	177	C		Carrouge	181
Brétigny	177	Caban (Impasse du)	224, 377	Carrué (Le)	259
Brétizel	177, 180	Cachan	433	Cartigny	331
Brette	177, 180	Cachy	133	Cassel	408, 410
Breuil	11, 334	Cagny	69, 388	Castel	128
Brévillers	224	Cagny (Petit)	70	Castenay	331
Bricquemesnil	87	Cahours	134, 309, 403	Castenoy	331
Brie	131, 330	Caix	276, 388	Castille (Rue de)	264, 283
Brie (La)	130, 431	Calais	135	Castillon (Le)	243
Brimeux	130, 414	Cambos	12	Cateau (Le)	383
Briot	130	Cambron	189	Catelet	128
Brisepot	51, 52	Cambronne	189	Catenay	19
Brocourt	131	Camon	12	Catenoy	331
Broie	131	Campagne	293	Cathédrale (La)	247
Brouckerque	131	Camp-César	324	Catheux	373
Brucamp	131, 132	Camp-des-Buttes (Rue du)	165	Catigny	331
Bruile	132	Camp du Landit	291	Caubert	203, 204
Brunehaut (Ghaussée)	211	Campigneulle	293	Caulaincourt	313

	Pages.		Pages.		Pages.
Caulières	102	Chevincourt	395	Condé	327
Caumartin	204	Chilly	396	Condren	379
Caumesnil	204	Chipilly	108, 284, 322	Contalmaison	312
Caumondel	203	Chirmont	105	Contay	312
Caumont	203, 204	Chocqueuse	105	Conteville	45, 117
Cauroy	189	Choiseul	161	Contoire	153
Caux-Cahours	134, 309	Choisy	161	Contre	313
Cavermont	95	Choques	105	Conty	312
Cavillon	12	Choquoy	105	Coppegueule	353
Cayeux	388	Chuignes	197	Corbehem	186
Cempuis	332	Chuignolles	197	Corbeil	185
Centule	137	Cires-lès-Mello	105	Corbie	181, 185
Cercamp	20	Citerne	93, 339	Corbie (La)	74
Ceriseraie	161	Cizancourt	36	Corbie (Rue de)	279
Cerisey	160	Clairfay	132	Corbière	185
Cerisières	160	Clairons (Rue des)	52	Corbigny	185
Cerisiers	160	Clairveaux	132	Corbis	185
Cerisoles	160	Clairy	132	Cormailles	217, 386, 424
Cerisols	161	Clermont	132, 180	Cormeille	386
Cerisy-Buleux	160	Clerval	132	Cormelles	386
Cerisy-Gailly	20, 160	Cléry	132	Cornehotte	208, 210
Cerqueux	171	Clichy	246	Cornouailles	136
Certura	19, 171	Clinquam (Pont du)	239	Corps-nus-sans-têtes (Rue des)	263
Champien	309	Closerie	148	Corps-Saints (Les)	13
Chantilly	308	Clypan (Rue du)	239, 316	Correaux	190
Chaource	403	Coches (Rue des)	261	Corroy	189
Chapeau de Violettes (R. du)	278	Cocquerelle (Rue)	367	Cottenchy	326
Chatelet (Le)	417	Cohue (La)	217	Cotterets (Forêt de)	74
Chatenay	20, 331	Coigneux	18, 22	Coucy	74, 144
Chatenoy	20, 331	Coin	18, 22	Coulemelle	338
Chaulnes	420	Coinchy	22	Coulemont	338
Chaumont	203	Coincourt	18, 22	Coulogne	333
Chaussée (La)	160, 314, 350	Coincy	18, 22	Coulonvillers	32
Chaussée St-Pierre	299	Coing	22	Courbevoie	182
Chaussoy	104	Coinville	22	Courbois	387
Chavatte (La)	153	Coisy	161	Courboissy	387
Chenaye	19	Colincamps	313	Courbuisson	387
Chennevières	147, 335	Combles	186	Courcelles	333
Chenoy	19	Comté (La)	312	Courchamps	387
Chepy	105, 284	Conches	143, 144	Courchon	333
Cherisay	160	Conchil	144	Cour-de-Mai	367
Chessoy	153	Conchy	143, 144		

	Pages.		Pages.		Pages.
Courdemanche	396	Davenescourt.	36, 53	Dury	335
Courdimanche	396	Demuin.	333		
Courménéil	387	Deniécourt.	36	E	
Courroy	189	Dernancourt	36, 53	Eaucourt	311
Courtémanche	396	Diencourt	36	Echelle (L')	298
Courtis	387	Dijon	316	Ecoreau	12
Couture	391	Dodane (Rue de la).	207	Edimbourg	42
Couturelle	391	Doingt	146	Elincourt	38
Cramont	407	Dol	399	Embreville.	33
Crapeaumesnil	190	Dole.	399	Englebelmer . 21, 24, 95, 200, 367	
Crécy	267	Domart.	82, 85	Engoulevent (Rue d')	225
Crécy-Grange.	155	Domélien	43	Enguillaucourt	38
Creil	388	Doméliers	43	Ennemain	225, 397
Cressonsac	361	Domesmont	86	Epagne.	45, 46
Cressy	267	Domfront	43	Epagnette	46
Creuse	151	Dominois	312	Epagny.	45
Crevasse (Rue de la)	262	Domléger	311	Epaumesnil	46
Crèvecœur	195	Dommartin	311	Epécamp	45
Crocq (Le).	164	Dompierre.	43, 311	Epehy	45
Crocquoison	165	Domqueur.	408, 413	Epéanancourt	46
Croissy	267	Domvast	311	Epinay	46
Croix-qui-corne (La).	207	Don (Rue du).	278	Epine (L').	46
Croixrault	307	Don (rivière)	278	Epinette	46
Crotoy	141, 388	Donchelle	312	Epineu.	46
Crouy	2, 267	Doncourt	32	Epineuil	46
Croy.	2, 267	Donjon	64	Epineuse	46
Cruchons (Rue des).	266	Doubles-Chaises (R. des)	297	Epineville	46
Cuincy	23	Doudelainville	32	Epinoy	46
Cuing	22	Douilly	334	Epeville	46
Cuise	74	Doulaincourt	374	Equancourt	36
Curchy	308	Doullens	397	Equennes	12, 19
Curlu	406	Dourier.	397	Equipée (L')	225
Cuvilly	225	Drancourt	36, 53	Eramecourt	13
D		Dreslincourt	36, 374	Erches	312
Dame-Jeanne (Rue).	226	Dreuil	335	Ercheu	312
Damery	308, 309, 313	Driencourt.	36	Ercourt.	37
Dommartin	36	Drocourt	335	Ergnies	313
Dancourt	36	Dromesnil	87, 335	Erondelle	306
Daours	134, 313, 404	Drucat	53	Esbart	121
Dargnies	52	Drugy	335	Escarbotin.	154
		Duncq	64, 349	Esmery.	315
		Duriame	258		

	Pages.		Pages.		Pages.
Essarts	1, 90	Fécamp.	53, 54	Folie-Rosières	48
Esserteaux.	13	Ferme (Une)	5, 336	Folies	50, 158, 193
Estaires	396	Ferrière	160, 333	Follemprise	425
Estampes	88, 90	Ferté (La).	5, 337	Folleville	48, 50
Estouilly	88, 373	Fertel	13	Folye (La).	48, 50
Estrebœuf	163	Festel	13	Fonches	396, 445
Estrées	160, 314, 350, 415	Festonval	13	Fonchettes	397, 443
Estréelles	415	Feuillade	48	Fontaine d'Amour	234, 397
Estruval	163	Feuillancourt	48	Fontaine l'Étalon	89, 397
Eatménil	88, 373	Feuillarde	48	Fontaine Marie Caron	226
Étalon	88, 89, 373	Feuillée (La).	48	Forceville	51
Étalonne	88, 89, 373	Feuillère	13, 48	Forest (Le)	44, 46
Étampes	90	Feuilleuse	48	Forest l'Abbaye	363
Étapes.	260	Feuillie (La)	48	Forestel	13
Étefay	13, 88, 90, 373	Feuilly	158	Forestmontiers 13, 16, 66, 196, 363	
Éterpigny	13	Feuilly	48	Forges	380
Étinehem	311	Feuquières.	147, 154	Formerie	67
Étoile (L')	42, 320, 324	Fienvillers	394	Fortel	363
Étotonne	88, 89	Figinières	394	Formanoir.	87
Étouvy	88, 89	Fillièvres	116	Fossebleuet	123, 124
Étréjust	146	Fins	190	Fosse Ferneuse	279, 281
Étricourt	163	Fismes	190	Fossemanant	123, 124
Étrœung	350	Fitz-James.	54	Fossex	124
Étrun	350	Flamicourt.	37	Foucarmont	27
Eu	111, 130, 172	Fléchin.	111	Foucaucourt	27, 125, 187
Eu (La rivière d')	111, 172	Fléchy	111, 185	Fouencamp	188
		Flers	37, 90, 111	Fouilleuse	48
		Flesselles	111, 185	Fouilloy	48, 158, 193, 217, 322
F		Flesserolles	111	Fouquescourt.	27
Falemprie.	125, 311	Fleury	338	Four-à-Pâtés (Rue du).	271
Faloise (La)	63, 68	Flexicourt	111, 185	Four-des-champs (R. du)	270
Famars	87, 311	Flez	111	Fourdrinoy	394
Famechon	425, 187	Flibeaucourt	37	Framerville	37, 67
Fampoux	311	Flixecourt	37, 111, 185	Framicourt	37
Faubourg	314	Flixicourt	37, 111	Francières.	33, 72, 91
Faucaucourt	27, 187	Florville	338	Franconville	33
Faux-Timons (Rue des)	270	Floxicourt	111	Franleu.	33, 72
Faverolles	147, 217, 335	Fluy.	111	Franqueville	33, 72
Favières	147, 217, 335	Folenbray	48, 50	Fransart	13, 33, 72, 91
Favry	314	Folie (Haute).	48, 50	Fransu	33, 72
Fay	13	Folie (La)	50	Fransures	33, 72
Fayel	13	Folie-Condé	48, 50	Franvillers.	33, 72, 91, 322

	Pages.		Pages.		Pages.
Frechencourt	65	Garenne (La)	16	Guillemicourt	38
Frechevillers (*)	65	Gaudechart	163	Guillemont.	38
Fremecourt	67	Gencourt	392	Guindal (Rue du)	273
Fremicourt.	37, 67	Gennes Yvergny	377	Guiscard	69, 159
Frémont	66	Gentelles	37, 133, 322, 393	Guizancourt	38
Frémontiers	13, 66, 196, 363	Genville	392	Guizencourt	38
Frénoy	19	Gerberoy	155, 170	Gustaville	25
Fresnay	19	Gezaincourt	37	Guyencourt	37
Fresne	19	Glimont.	145, 379	Guyenne (Rue de)	269
Fresneville.	19	Glisy	145, 379		
Fresnoy	19	Gloriette (Rue)	207, 289		
Fressenneville	65	Collencourt	407	H	
Frétoy (Le)	51, 52	Gomiécourt	37	Hable d'Ault	92
Frette (La).	52	Gondécourt	32	Haie (La)	19
Frettecuisse	52, 304	Gorenflos	156	Haiencourt.	30, 393
Frettemeule	9, 51, 52, 180, 304	Goussencourt.	37	Hailles	29, 348
Frettemolle	9, 51, 52, 180, 304	Couy	76, 345	Hainneville	33
Friaucourt.	66	Goyencourt	37	Hainvillers.	33
Fricamp	66	Grandcordelle.	339	Hallencourt	31
Fricourt	66	Grandcourt	339	Halles	31
Frières	66	Grandsart	13	Hallivillers.	31
Frireulle	66	Grandseble	14	Hallon	31
Frise	66	Grandselve	14	Hallot	196
Friville	66	Grandsèvre	14	Halloy	31
Frocourt	66	Grandsœuvre	14	Hallu	31
Frohen	67, 197	Grand Vidame (Rue du)	279	Hallue (La).	104, 388
Froidmont,	66	Granges (Rue des)	155	Ham	196, 338
Fromentières	147, 335	Gratibus	156	Hameau.	197
Fromicourt	67	Grattepanche	179	Hamel	197, 339
Froyelles	66	Grilleux	395	Hamelet	197
Frucourt	66	Grimont	395	Hamiaux	197
		Grivesnes	395	Hamicourt.	197
G		Grivillers	395	Hanchy.	197
Gailly	20, 169	Groffliers	111	Hancourt	197
Galametz	170	Grouches	267	Handicourt	374
Gamaches	168	Gruny	59	Handrechy	374
Gapennes	93	Guémicourt	38	Hangard	197
Gard (Le)	354, 356	Guerbigny.	392	Hangest	378
		Gueschart.	13	Happeglène	381
		Guibermesnil	87	Haramont	157
		Guignemicourt	38	Haravesnes	157
		Guillaucourt	38		

(*) Page 65, au lieu de Puchevillers il faut Frechevillers en marge et dans le texte.

Pages.		Pages.		Pages.	
Haraville	457	Hesdigneul	348	Hurtevent	96, 158
Harbonnières	124, 125, 157	Hesdin	158, 347	Hyencourt	38
Harcelaine	395	Hesdin (Vieil).	347		
Harcourt	156	Hesdin l'Abbé	348	I	
Hardecourt	38, 157	Hes-Folie	157, 315	Ignaucourt.	39
Hardinval	38, 157	Hétoménil	88, 89	Ile-Adam	194
Hardivillers	38, 157	Hétroye (La)	14, 90, 160	Infray	190
Harleux	157, 490	Heucourt	38	Inval	339
Harponville	148	Heudicourt	38		
Haute Corne (R.) 206, 207, 243, 288		Heurtevent	158	J	
Hautevisée.	95	Heuzecourt	38	Jeanne-Natière (Rue)	273
Hautmesnil	67	Hiermont	48	Jeunes-Mâtins (Rue des)	268
Hautoie	96, 208	Hocquelus	158	Job (Rue de)	273
Hautvillers	67	Hocquet (R. du). 206, 248, 276		Jouy.	76, 315
Havernas	93	Hocquincourt	158	Jumelles	340
Havrincourt	338	Hof	218	Juvignies	76
Hayette (La)	19	Honnecourt	59	Juvigny	76
Hébecourt	38	Horgny	20		
Hébuterne	339	Hornoy	20	K	
Hédauville.	33	Hornu (Le Cap)	142	Kersy	162
Hédicourt	38, 105, 312	Hortillonnages (Les).	207	Kylienne (La).	407
Heilly	29, 348	Hortoy (L')	312		
Hélicourt	38	Hôtel des Clokiers	291	L	
Hellancourt	38	Hôtel-Dieu.	190	Labroye	10, 158, 363
Hem.	196, 338	Houdancourt	38	Lagny	158, 190
Hem (Faubourg de).	210	Houdant	38	Laigneville.	158, 190
Hénencourt	38	Hourdent	97	Laleu	150
Herbécourt	38	Hourges	96, 287	Lambercourt	73
Hère.	38	Houssoye (La)	14	Lambersart	33
Hérissart	13, 33	Houvigneul	218	Lambus	375
Herleville	33	Houvin	218	Lamotte 9, 51, 52, 84, 128, 180, 308	
Herlicourt	33	Hove	218	Lamottelette	308
Herlière (La)	33	Huchenneville.	377	Lamotte-Brebières	102
Herlieux	33	Huchers (Rue des)	291	Lamotte-Buleux	9, 51
Herly	33, 38	Huguenots (Rue des)	270	Lamotte-Croix-au-Bailly	9, 51
Hermies	157	Huleux	59	Lamotte-Ruinée	52
Hermilly	157	Humbercourt	38	Lanchères.	159
Herville	33	Huppy	393	Lanches	159
Hervilly	33	Huqueleux.	158	Landit (Camp du)	291
Hes	73	Hurepoix	62		
Hesbécourt	38	Hurt.	96		
Hescamp	157, 315	Hurtebise	96, 158		

	Pages.		Pages.		Pages.
Languevoisin	191	Lonpré-le-Sec.	45, 277	Maincourt	397
Larachy	408	Longroy	67	Maincy	397
Larronville.	33	Longueau'.	68, 277	Mainfont	397
Laucourt	358	Longue Mézière (Rue)	275	Maintenay.	364
Laviers	358	Longuet	68, 276	Mainville	397
Lawarde Mauger.	354	Lougueval	68	Mainvillers	397
Léalvillers.	72	Longueville	68	Maiseaulx (Les)	262
Lendit (Camp du)	291	Longvillers	68	Maismont	342
Lestocq	378	Loup (Rue du)	293	Maisniel	25, 342
Létoile	42, 320, 324	Louvencourt	47	Maisnières.	24, 342
Lheure	349	Louveral	47	Maisnil	24, 342
Liancourt	39	Louvre	47	Maisonblanche	379
Libessart	72	Louvrechy.	47	Maison-Ponthieu.	188
Licourt	364	Luce (La)	388	Maison-Rolland	188
Liéramont	48, 150	Lucheux	361, 362	Maizicourt.	24, 147, 275
Liercourt	48, 150	Luchuel	363	Majots (Rue des).	367
Lieucamp	389	Lucy	363	Malaquis (Le Pré)	207, 227
Lieucourt	389	Luiset	170	Malmaison	294, 403
Lieu-Dieu	302, 389	Luisiers	170	Malpart	353
Lieurán.	389	Luzarches	380	Mametz.	353
Lieuvillers.	376, 389	Luzé	170	Manancourt	364, 396
Ligescourt.	378	Luzet	170	Manhecourt	396
Lignerolles	14, 158, 190	Luzier	170	Manicourt	396
Lignièrés.	14, 147, 158, 190, 335	Luzières	170	Marcardé (Rue)	393
Ligny	158, 190	Luzy	170	Marcelcave.	81, 82
Lihons	407	Lys (La)	74	Marcelet	82
Libus	378			Marché-Allouarde	81, 83
L'Île Adam	194			Marchélepot	81, 83, 193
Limercourt	159			Marcheville	72, 81
Limeux.	340			Marclets	175
Lincheux	217, 339	Macfer	225	Marenla	175
Linières.	217, 335	Machecourt	170	Maresquel.	175
Liomer	95, 200, 367	Machemont	170	Marestmontiers	175, 359
Lirots (Rue des)	283	Macheville.	170	Mareuil.	34, 35, 413
Loc-Dieu	302, 389	Machiel.	170	Margères	334
Lœuilly.	380	Machy	170	Maricourt	39
Loges (Les)	25	Maie (La)	74, 366	Marieux	113
Long	67	Maignelay	72	Marissons (Rue des)	264, 283
Longavesnes	67	Maigneville	72	Marle	334, 368
Longbus	67	Mail (Boulev. du)	165	Marlers.	368
Longjumeau	341	Mailly	163	Marly	334, 368
Longpré-les-C.-S.	67, 100, 216, 277	Mailly-Raineval	165	Marmoutier	359

	Pages.		Pages.		Pages.
Marne (La)	393	Mermont (Le).	92, 175	Monsures	192, 350
Marolles	380	Méru	353	Montauban	194, 365
Marolles	380	Merville.	33	Mont-Bard	121
Marquaix	175, 333	Méry	386	Montcavrel.	194
Marquelets.	175	Mes	274, 342	Montdidier.	195
Marquenneville	84	Mesge (Le)	25, 216, 258, 343	Montécourt	365
Marquenterre	107, 135, 138	Mesnil	24, 25, 342	Montenoy	192, 365
Marquets	175	Mesnil-Eudin	25, 33	Montereau	13, 196
Marquivillers	359	Mesnil-Huchon	377	Monfort.	63, 180, 192
Marseille (Oise)	159	Mesnil-Martin-Sart	14, 25, 33	Monthières.	196
Martaigneville	33, 84	Mesnil-Trois-Etots	25, 88, 89	Monthiers	13
Martaineville	33, 84	Mesnil-Trois-Fétus	25, 89	Monthiers	13, 196
Martin-Bleu-Dieu (Rue).	263	Mesvillers	24	Montigny	192, 365
Martinpuich	82, 83, 84	Métigny	191	Montigny-les-Jongleurs	193
Mas	342	Metz (Rue de)	274	Montivillers	194
Matigny	191	Metz-à-G ^d -Pont (R. de)	237, 275, 276	Montjoie	76, 80, 315
Maubert (Place)	274, 403	Metz-l'Evêq. (R. de)	206, 251, 275, 288	Montlhéry	194
Maucourt	350, 354	Metz-Saint-Firmin (Rue de)	275	Montmignon	194, 366
Maucreux (Le)	231, 258	Meurdril (Vallée).	357	Montmirail	194
Maupas.	353	Mézerolles	24, 147, 168, 274	Montmorency.	194
Maupertuis	353	Mézières 24, 29, 147, 148, 168, 274		Montois	365
Maurepas	353	Mezoutre	24	Montonvillers	102
Mautort	232	Miannay	389	Montrelet	196
May (Cour de)	367	Millencourt	39	Montrenauld	194
Mayocq.	365	Milly	216, 217	Montreuil	179, 196
Mazancourt	24	Miraumont.	62	Montroi.	1, 2, 3
Mazières	274	Mirepoix	62, 180	Mont-Soracte	309
Mazis (Le).	24, 168, 274, 342	Mirvaux	62	Morainvillers	34, 35
Méaulte.	364	Misery	171	Morancy	34
Méharicourt	39	Mismaque (Borne)	207	Morchain	34, 35
Meignens (Rue des).	302	Moislains	147	Morcourt	34, 35, 413
Meigneux	342	Moismont	147, 342	Moreaucourt	34, 35, 413
Meillard (Le)	163, 164, 217	Molliens	9	Moreuil.	34, 35, 413, 479
Meilleraye (La)	163	Monceau	192	Morinie.	35
Mello	105	Monchaux	192	Morisel	34, 35
Ménage (Le)	25, 342	Monchel	322	Morival	34, 35, 203
Méneslies	25	Monchy	192	Morlay	34, 35
Ménesvillers	25	Moncourt	192	Morlamont.	34
Méréaucourt	34, 35	Monflières	168	Morlancourt	40
Méréglise	34	Monidée	162	Morlemont.	35
Méréville	330	Monplaisir	162	Mortefontaine.	34
Méricourt	35, 113	Mons-Boubers	192	Mortemer	34

	Pages.		Pages.		Pages.
Morval	34, 203	Noulette	220	Panniers (Rue des)	268
Morvillers	34, 35	Nouvion	159	Paraclet des Champs	333
Moufflers	168	Noye (La)	74	Parc (Le)	16
Moufières	168	Noyelle	159	Pargny	475
Moulins-Bleus	379	Noyon	221	Paris	389
Mouriez	192	Nuillé	174	Parvis	295
Mours	192	Nully	174	Pas	43
Moutiers	496			Pec (Le)	64
Mouy	147, 342	O		Pendé	175
Moy	147, 342	Occoche	148	Pernois	161
Moyencourt	147, 342	Ochancourt	148	Péronne	382
Moyenneville	147, 342	Offin	218	Perriers	334
Muilles-Villette	159	Offignies	218	Pezières	147, 217
		Offoël	218	Picardie	404
N		Offoy	218	Picquigny	51, 63, 64, 180, 205
Nampcelle	14	Oise	73, 74	Pierrecize	219
Namport	14, 307	Oisemont	73	Pierrencise	219
Namps-au-Mont	14, 307	Oissy	162	Pierrefiche	219, 341
Namps-au-Val	14, 15, 202, 307	Oincourt	40	Pierrefitte	219, 341
Nampty	14, 307	Omancourt	173	Pierregot	218, 219
Nanterre	137, 308	Omiécourt	173	Pierrelatte	219, 341
Naours	134, 220, 404	Omignon	68, 172, 388	Pierrelay	219
Narine (Rue de)	265	Oneux	171, 173	Pierrelevée	341
Nemours	221	Oresmaux	20	Pierrelongue	219, 341
Nesle	220	Origny	173	Piarrepercée	219
Neslettes	220	Orival	381	Pierrepont	360
Neufmoulin	221	Oroer	217, 319	Pierrières	334
Neuillé	174	Oroir	217, 319	Pin (Le)	63, 205
Neuilly	174, 181	Orouer	217, 319	Pinceau (Le)	296
Neulette	220	Orville	318	Pinchefalise	63
Neuville	39	Ourscamp	318	Pinon	63, 205
Nibas	391	Oust-Marais	114	Pissy	51, 62
Nièvre (La)	216	Outreau	17	Plachy	191
Noailles	148	Outre-Aube	17	Plainval	191
Nœux	173	Outrebois	17	Plainville	191
Nogent	174	Outreleau	17	Planty (Le)	360
Noirville	395	Ouvillers	172	Plessier	29, 90, 148, 185
Nolette	220			Plessier-Rozainvillers	4
N. D. de Brebières	102	P		Plessis	90, 148, 185
N. D. de Grâce	96	Paillart	148	Plouy (Le)	90, 148
Nouilly	174	Palaiseau	392	Ployon (Le)	90, 148
				Plumette (R. de la)	262, 279

	Pages.		Pages.		Pages.
Poirées (Rue des)	297	Portelette Ducange	228	Quintaine (La)	346
Poissy	51, 62, 180, 205	Porte Longue Mézière	242	Quiry	375
Poix	51, 62, 63, 180	Porte Montrescu	55, 237, 238		
Pombœuf	356, 401, 402	Porte St-Denis	206, 241, 242, 253		
Ponchel (Le)	360	Porte St-Firmin au Val	241		
Ponches	360	Porte St-Michel	206, 241, 242, 248	R	
Pont (Le Grand)	237, 259	Porte St-Pierre	56, 238	Rabuissons (Rue des)	367
Pont à fillettes	233	Porus (Le Pré)	223	Rachy (La)	408
Pont à Moinets (R. du)	235	Poulainville	33, 162	Raimbault	7
Pont-Audemer	360	Pouliès (Rue des)	232	Raimbeaucourt	213
Pont-Calais	235	Pozières	147, 217	Raincheval	14, 13, 213
Pont-Clinquam	239	Prémontré (Abbaye)	319	Rainchevaux (R. des)	214, 269, 367
Pont d'Amour	234	Pré Porus (Le)	223	Rainecourt	213
Pont de Baraban	208, 250	Prés Forés (Les)	279	Raineval	213
Pont de Duriane	236	Pré Malaquis (Le)	207, 227	Rainneville	7, 106, 202
Pont de l'Arche	47	Presles	130	Rainvillers	7, 14
Pont de Metz	24, 307	Pressoir	334, 351	Raismes	17
Pont Dolent	237	Prouville	166	Ramburelles	14
Pont Ducange	228, 235, 253	Prouzel	166	Rambures	14, 15
Ponthieu (Le)	135	Proyart	224	Ramecourt	7, 14
Ponthoile	360	Puchevillers	84	Ramicourt	7, 14
Pont-Noyelle	307	Punchy	307	Ramilly	7
Pontoise	360	Puseaux	307	Ramponneau	274
Pont où oncques Dieu ne passe.	235	Puy (Le)	64, 332	Rampont	7, 14
Pont passe avant passe ar- rière	235	Puy de Dôme (Le)	64, 332	Rancourt	7
Pont Piperesse	235	Pys	51, 64	Rancy (Le)	7
Pontremy	306			Ransart	7
Pontru	307			Rapechy	175
Pontruet	307	Q		Raye	449
Pont St-Michel	243	Quai (Un)	69, 258, 277, 388	Rebreuve	224
Popincourt	361	Quend	137	Réderie	162
Porquéricourt	146	Quend le Vieux	141	Regnauville	214
Porte aux Jumeaux	206, 241, 243 250, 253, 300.	Quentovic	137, 141, 142, 261	Regnière-Ecluse	14, 15
Porte Clypéenne	55, 237, 238, 242	Querrieux	20, 162, 267, 375	Reims	8, 306
Porte de Grand Pont	238, 239	Quesne (Le)	19	Reinville	7, 14
Porte de l'Arquet	206, 241, 242, 243 247, 248, 250.	Quesnel (Le)	19	Remaisnil	25
Porte du Gayant	55, 56, 57, 238	Quesnot (Le)	19	Remaugies	214
Portelette des Ars	206, 208, 248, 254	Quesnoy	19, 159	Remecourt	7
		Queue de Vache (R. de la)	207, 226	Remesnil	25
		Quevauvillers	145	Remiencourt	7
		Quierzy	20, 162, 267, 406	Remiremont	215
		Quincampoix	274	Remy	7
				Renancourt	214

	Pages.		Pages.		Pages.
Renneville	7	Rotangy	1, 2	St. Christ	105
Rethonvillers	192	Rottelleux	1, 2	St. Firmin au Val	243
Retz	214	Roucy	308	St. Firmin en Castillon	416
Revelle	148	Rouen	170	St. Firmin sur Mer	54
Ribeaucourt	31	Rougefay	132, 395	St. Fuscien	54
Ribeauvillers	31	Roupy	215	St. Germain (Eglise)	243
Ribecourt	215	Routéis (Les)	215	St. Germain en Laye	17
Ribemont	215	Routequeux	1, 2	St. Germain sur Bresle	345
Ricquebourg (Le)	207, 214, 418	Routiauville	1, 2	St. Gratien	312
Ricquemesnil	87	Rouval	215	St. Jean (Rue)	291
Riencourt	215	Rouville	215	St. Jean d'Acre	47
Rigauville	35	Rouvrel	215	St. Josse (Abbaye)	365
Rivery	71, 152	Rouvroy	14	St. Just	341
Rivière	68, 71, 152	Rouy	1, 2, 3	St. Lau	302
Robécourt	40	Royaumont	203	St. Léger	362
Rocquigny	148	Roye	1, 3, 145, 174	St. Leu	122, 300
Rodoage	388	Royons (Les)	1, 3	St. Lô	122, 302
Rogeant	1, 3	Rozoy	3	St. Marc	81, 84, 387
Rogy	1, 3	Rubempré	40, 243	St. Marc	81, 84, 387, 421
Rohastre	190	Rubempré (Impasse de)	367	St. Martin aux Jumeaux	242, 417
Roiglise	1, 3, 145, 422	Rubescourt	40	St. Maulvis	393
Roisel	1, 3	Ru	353	St. Maurice	60, 61
Rollepot	215	Rue	351	St. Michel (Eglise)	248, 252
Rollot	67	Rueil	113	St. Montant (Chapelle)	41, 283
Romaine	18	Ruel	1, 2	St. Nicolas d'Erigny	173, 309
Romescamp	202, 216	Rullecourt	347	St. Omer	360
Romeval	202	Rumesnil	216	St. Ouen	3
Romiotte	19	Rumigny	216	St. Pierre (Eglise)	56
Romonts (Les)	1, 2, 3	Rumilly	216, 217	St. Pierre à Gouy	316
Roncherolles	344			St. Pierre le Divion	316
Roncheville	344			St. Pierre lès Calais	309
Ronchois	344			St. Quentin-Croix au Bailly	146
Ronquerolles	344	Sachy	133	St. Quentin en Tourmont	137
Ronsoy	148	Sacy	433	Ste. Radegonde	223
Rosel (Le)	1, 3, 4, 202, 324	Saigneville	375	St. Riquier	437
Rosemont	4	Saillisel	45, 104	St. Saturnin	316
Rosières	1, 3, 4	Sailly-Bray	104	St. Sauffieu	41, 309
Rosny	330	Sailly le Sec	45, 104	St. Sauveur	105, 312
Rosoy	1, 3	Sailly-Lorette	45, 68, 104	Ste. Segrée	223
Rossignol	4, 3	Sains	376	St. Servais	49, 343
Rossigny	1, 3	St. Acheul	41, 90	St. Souplet	285
Rot (Le)	1, 2	St. Aubin	70	St. Souplis	40

Pages.		Pages.		Pages.		
St. Sulpice	40, 41 283	Séry.	19, 190	Thennes*	154	
St. Valéry	389	Setucis	85, 106, 412, 421, 425	Thérouanne	408	
St. Vast	153	Seux.	146, 388	Thézy	377	
Saintes	106	Sire Firmin le Roux (Rue)	279, 367	Thiais	330	
Saissemont	310	Soissons	245	Thiepval	31	
Saisseval	202, 310	Soleil (Rue du)	255	Thieulloy	19	
Saleux	104	Sombrin	350	Thièvres	324, 410	
Salouel	104	Somme (La)	74	Thil (Le)	19	
Samarobrive	239, 299	Sorel	345	Thilloloy	19	
Sancourt	40	Souastre	446	Thoix	376	
Sans Boutons (Impasse) . .	262	Soubite (La)	343	Thory	162	
Santerre (Le).	105, 109, 137, 425	Souchez	347	Thoury	162	
Sarcelles	171	Soues	146, 388	Thuison	167	
Sarcos	171	Souflet (Rue du)	266	Thury	73, 162	
Sarcus	171	Souich (Le)	146, 388	Tilloloy	160	
Sarcy	171	Souplet	40	Tilloy	19, 160	
Sars.	1, 4	Soupliecourt	40, 285	Tirancourt.	42, 170, 324, 325	
Sart (Le bois du)	42	Sourdon	351	Titre (Le)	391	
Sauchoy	159	Soyecourt	42	Tœuffles	403	
Sauchy.	159	Spicker	155	Tofflet	403	
Saucourt	14, 159	Surcamp	132	Tonnerre	137	
Saulchoy	104, 159, 160	Sus St. Léger	132, 362	Torcy	73	
Saulcourt	159	Suzanne	35	Torigny	73	
Saulty	159	Suzenneville	35	Tormont	73	
Sauvillers	159			Torsincourt	73	
Saveuse	222	T			Tortefontaine	151
Seevix	85, 421, 425	Taillefer (Rue et moulin). .	239, 316	Tortoir	73	
Selincourt	40	Tailly	147	Toulay	17	
Selle (La)	74, 104	Taisnil	152	Tourne-coiffe (Rue)	226	
Senantes	344	Talmas	87, 322	Tours (en Vimeu)	162	
Senard	344	Tapplomb	257	Toutencourt	350	
Senarpont	344	Tausacq	361	Translay	17, 190	
Senlis	8, 170, 246	Taverny	152	Tremblaye.	20	
Sentelie	160	Templemars	87	Trembloy	20	
Septenville.	200, 202, 324, 332	Templeux la Fosse	87	Trenquis (Le).	203	
Septmeules	203	Templeux le Guerard	87	Tréport (Le)	114	
Septoutre	200	Tenflot.	357, 400, 402	Treux	151	
Serancourt.	40	Térain (Le)	73	Tricot	151	
Seresvillers	160	Ternoise (La)	74	Tripes (Rue des).	262	
Sergents (Rue des)	381	Terramesnil	87			
Séricourt	19	Tertry	360			
Sériel	19					

(*)Page 151, au lieu de Théanes, il faut lire Thennes en marge et dans le texte.

	Pages.		Pages.		Pages.
Trois Cailloux (Rue des)	229	Ventéuil	18	Vironchaux	367
Trois-Doms (Les)	43	Vercourt	45, 381, 395	Vis	350
Trois Sausserons (Rue des)	262	Vergeaux (Rue des).	262	Visme (La).	74
Tronchoy	151	Vergies	350	Visme au Val	202
Tronquoy	151	Verjolay	168	Visse	350
Tronville	151	Vermand	410	Vitermont	392
Troussencourt	160	Vermandovillers	27	Vitz	350
Troussures	160	Verpillières	163	Voirie (La).	288
Tyrancourt	42	Vers	45	Voel	392
V		Verton	375	Voyennes	350, 392
Vacquemoulin	151	Verts Aulnois (Rue des)	104, 268	Vraignes	16, 397
Vacqueresse	103	Verts Moines (Rue des).	266	Vron	388
Vacquerie	103	Vic	350	W	
Vadencourt	43	Vicogne (Village)	17, 18	Waben	377
Vaire	45	Vicogne (Forêt)	5, 17	Wacourt	351
Valanglart	6, 20, 202	Viefville.	39	Wagnat	165
Val au Puy	6, 21, 202	Vienne	18	Wail	20, 169, 322
Val aux Lépreux	6, 202	Vieulaines	392	Wailly	20, 169
Val des Maisons.	5, 25, 67, 202, 324, 336	Viéville.	39	Warde-Mauger (La).	354
Valeureux (Le)	4, 5, 101, 202, 336	Vignacourt.	154, 317	Warendin	349
Val-Huon	5, 6, 202	Vigne l'Evêque (La).	207	Warfusée	51, 52, 355
Valines	21	Vilaincourt.	44	Wargnies	355
Vallée de Misère (La)	224	Ville (Rue de).	295	Warlincourt	408
Vallée Meurdrit (La).	357	Villecourt	26, 28	Warloy-Baillon	420, 355
Valoires	21	Villemont	26, 28	Wartus.	354
Valois (Le).	393	Villeroy	26, 28	Wartuzel	355
Valvion.	5, 38, 202, 336	Villers	26	Warsy	355
Vandeuil	18, 177	Villers aux Erables	26	Warvillers.	355
Varenne (La).	16	Villers-Bocage	26	Watiéville	166
Varennnes	16	Villers-Bretonneux	26, 27	Watteblérie	167
Vauchelles.	350	Villers-Campsart.	12, 26, 27	Wattéglise.	167
Vaudricourt	43, 351	Villers-Carbonnel	26, 27	Wattelets (Rue des).	271
Vauvillers	351	Villers-Colterets	386	Watten.	409
Vaux	20	Villers-Faucon	26, 27	Wattihurt	167
Vecquemont	145	Villers le Vert	26, 45	Waucourt	351
Veillère (La)	269	Villers-Tournelle.	26, 28	Wavans	381
Vendes	18	Ville St.Ouen	26	Welles	20
Vendeuil	18	Villeselve	14	Wiamesnil.	35
Vendôme	18	Ville sous Corbie.	26	Wiameville	35
		Vimeu (Le)	111	Wiencourt.	44
		Vincennes	386		
		Vindelle	18		

	Pages.		Pages.		Pages.
Willencourt	35, 350			Yvrencheux	200
Wiry	350	Y		Yzel	374
Wissant	379, 409	Y	192	Yzengremer	200
Witainéglise	379	Yaucourt	44	Yzeux	200
Woignarue	166	Yonval	35		
Woincourt	44	Yonville	35	Z	
Woirel	350	Ytres	350	Zaleux	114, 149
		Yvergnny	200, 313	Zoteux	149
		Yvrench	200		



AMIENS. — TYP. DELATTRE-LENOEL, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 32.

24

